LE DEVOIR

Vol. LXXV — No 268 | Neige ce matin. Vents modérés. Max.: 2 **(détail page 6)** | Montréal, samedi 17 novembre 1984 | Côte-Nord, Abitibi à Gaspésie: 85 cents; Nouveau-Brunswick: 90 cents; Toronto: 1,00$ | **75 CENTS**

LOCATION NOMA L'AutoBall
les pro/essionnels de la location d'automobiles
15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220

LE DEVOIR CULTUREL

ROCH CARRIER

À la manière de certains romans latino-américains, *De l'amour dans la ferraille*, de l'écrivain Roch Carrier, brosse le portrait de toute une société: le Québec rural à l'époque d'un Chef omnipuissant, une oeuvre de fiction baroque qui n'est pas sans un certain rapport avec le duplessisme qui a tant marqué la société québécoise de la première moitié du siècle. Jean Royer a rencontré le romancier dont l'oeuvre de plus de 500 pages, qui vient de paraître chez Stanké, constitue l'un des événements importants de l'automne littéraire québécois. **Page 21**

LE SALON DU LIVRE

Le septième Salon du livre de Montréal, qui sera inauguré mardi prochain, devient l'occasion, pour le supplément littéraire annuel du DEVOIR, d'une réflexion sur l'année 1984: celle d'Orwell et la nôtre. Avons-nous vécu *1984?* Cette question, nous avons voulu la poser à des témoins de divers horizons: philosophes, artistes, écrivain-e-s de fiction. Le coordonnateur de ce cahier, Jean Royer, a fait appel à une vingtaine d'écrivains et d'artistes dont Yolande Villemaire, Claude Charron, Victor-Lévy Beaulieu, Micheline Lanctôt et Gilles Tremblay.

25 ANS POUR L'ONF

L'Office National du Film célèbrera la semaine prochaine ses 25 ans de cinématographie d'expression française. Depuis *Les brûlés* de Bernard Devlin jusqu'à *Mario* de Jean Beaudin en passant par *Le chat dans le sac* de Gilles Groulx, *Mon oncle Antoine* de Claude Jutra et une fournée de films d'animation, l'Office National du Film a joué un rôle de premier plan dans la pratique et l'évolution du cinéma québécois. Richard Gay présente les principaux événements de la rétrospective intitulée *25 ans d'images à notre image* qui débute lundi soir au complexe Guy-Favreau. **Page 36**

GAINSBOURG

Dans un bistrot de Paris, Nathalie Petrowski a rendez-vous avec Serge Gainsbourg, ce franco-russe qui réchauffe la musique pop française avec des langueurs latines. Il arrive avec sa gueule d'iconoclaste, une barbe de trois jours charbonnant un reste de menton, une équipe de la télé belge sur les pieds. Son dernier disque, *Love on the Beat*, lance encore des parfums de scandale. Le sujet: les derniers raffinements sexuels de la société occidentale. Il dit: « À chaque disque que je sors, les gens disent que je ne pourrais pas aller plus loin... cette fois j'y suis allé à fond..., j'ai frappé fort ». **Page 21**

Le TNM annule sa saison

ROBERT LÉVESQUE

La direction du Théâtre du Nouveau-Monde a dû, hier, prendre la décision d'annuler sa saison 84-85. Le TNM, qui vit la pire crise de son histoire, est coincé par un déficit financier de plus d'un million de dollars, un conflit syndical qui perdure depuis sept mois, et la vente de son immeuble (essentielle à sa survie) qui traine en longueur depuis plus de quatre mois.

Dans un communiqué émis par le président du conseil d'administration, Me Paul Fortin, la direction du TNM évoque en effet ces trois raisons pour justifier l'annulation de la 34e saison du théâtre dont les deux premiers spectacles avaient déjà été retirés de l'affiche. On affirme que tous les abonnés seront promptement remboursés.

Les huit employés permanents de la compagnie seront mis à pied d'ici quelques jours et seul un personnel très réduit, affirme Me Fortin, assurera les activités reliées à la vente du théâtre et à la mise sur pied de nouvelles structures en vue de la reprise des activités.

Depuis juillet dernier, les dirigeants du TNM, après avoir vainement tentés d'intéresser le ministère québécois des Affaires culturelles à leur sort des plus précaires, tentent de vendre leur édifice à la chaine McDonald's. La firme de Toronto s'est d'abord montrée fortement in-

Voir page 6: Le TNM

CTCUM: c'est réglé

MONTREAL (PC) — La grève qui paralysait le transport en commun à Montréal depuis un mois, sauf aux heures de pointe, est terminée.

L'exécutif de la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro a entériné hier soir l'entente de principe sur le protocole de retour au travail qui était intervenue quelques heures plus tôt entre les négociateurs du syndicat et ceux de la CTCUM.

Autobus et métro devaient donc rouler normalement à compter de ce matin.

« Tous les autobus devraient être sur la route samedi, a déclaré le président du syndicat des chauffeurs d'autobus M. Jim Flynn. Il pourrait y avoir des problèmes mineurs parce que c'est une tâche difficile que de mettre un aussi gros service de transport en commun sur les routes à quelques heures d'avis ».

L'entente sur le protocole de retour au travail, qui constituait le dernier obstacle à la reprise du service, a été conclue après plusieurs heures de négociations intensives.

La CTCUM voulait conserver son droit d'exercer des mesures disciplinaires contre des syndiqués qui auraient malmené un contremaître jeudi soir.

Selon M. Flynn, le protocole prévoit que la CTCUM procédera à une enquête plus approfondie au sujet de cette affaire.

La veille, quelque 2,000 des 4,000 membres de la Fraternité avaient accepté par une faible majorité de

Voir page 6: La CTCUM

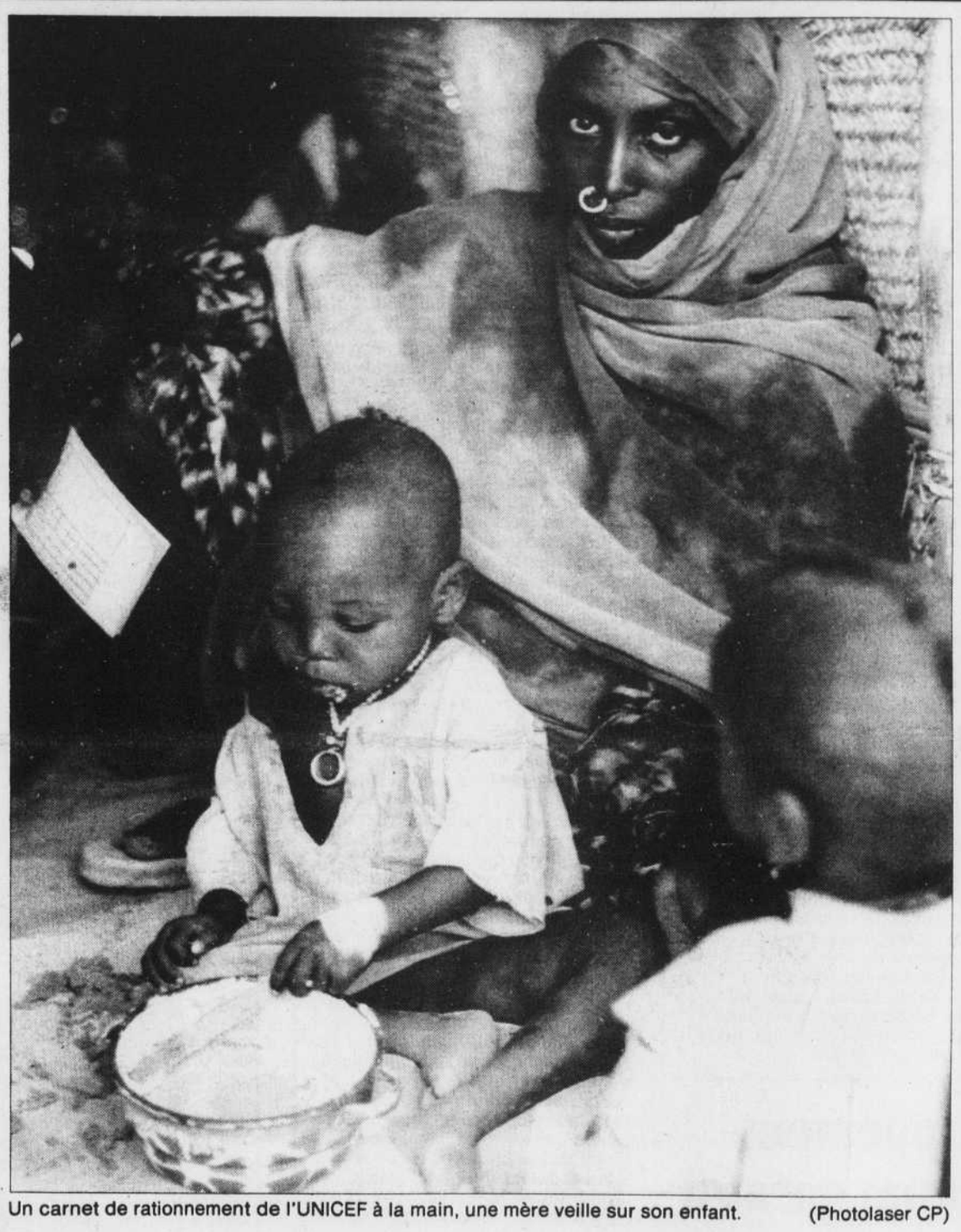

Un carnet de rationnement de l'UNICEF à la main, une mère veille sur son enfant. (Photolaser CP)

ÉTHIOPIE

Un million de personnes risquent de mourir de faim à brève échéance

NATIONS UNIES (Reuter) — La famine en Éthiopie, où un million de personnes risquent de mourir de faim, risque de s'aggraver en 1985, estime l'UNICEF (Organisation des Nations unies pour l'enfance).

« La période la plus critique sera vraisemblablement entre janvier et août prochains », a déclaré Bert Demmers, chef des services d'informations de l'UNICEF pour l'Afrique australe et orientale.

De retour d'un périple de 2,000 km qui l'a mené dans les régions d'Éthiopie les plus touchées par les sécheresse, M. Demmers a déclaré que dans certaines zones, notamment celle de Belj, les pluies habituelles de janvier n'étaient pas tombées depuis deux ans et risquaient de manquer encore en janvier prochain.

Il dit s'attendre à ce que la situation devienne « de plus en plus grave » jusqu'à août prochain, lors de la mousson (baptisée Meher en Éthiopie).

Décrivant les conditions qui règnent à Korem, principal centre de secours dans la province du Wollo, il a précisé qu'environ 35,000 personnes étaient rassemblées dans les centres de secours et ne représentaient qu'environ un tiers des sinistrés de la région.

Voir page 12: Un million

Ottawa crée un fonds spécial de $50 millions

PAULE DES RIVIÈRES

Ottawa - Le gouvernement fédéral a créé un fonds spécial de $50 millions pour venir en aide à l'Afrique; de plus, comme mesure d'urgence, $7.5 millions additionnels seront dépensés rapidement pour soulager les Éthiopiens aux prises avec la sécheresse et la famine.

En annonçant cette contribution spéciale du gouvernement canadien, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, a aussi précisé qu'une partie de l'aide irait au développement à plus long terme et il a mentionné, à titre d'exemple, la poursuite d'un projet d'hydraulique villageoise dans le

Voir page 12: Ottawa

LE DÉBAT AU SEIN DU PQ

Landry: il y a un risque réel de scission du parti

PIERRE O'NEILL

Ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur, M. Bernard Landry déclare l'urgence de dégager un consensus du débat sur l'enjeu des prochaines élections. Sans quoi, prévient-il, il y a un risque réel de scission et la démission probable de plusieurs ministres.

Dans l'entrevue qu'il accordait hier au DEVOIR, M. Landry s'est dit convaincu que le débat actuel a contribué à un rapprochement des deux tendances, révisionniste et orthodoxe. Mais du même souffle, il a tenu à mettre en garde ses collègues du cabinet et du caucus: « Depuis six mois que je vois monter un orage, c'est le plus noire de l'histoire du parti. Il faut un consensus qui soit vraiment vivable pour les uns et les autres. Autrement, la chose est.tellement sérieuse qu'on pourrait avoir des départs. Certains comme Gilbert Paquette, l'ont déjà annoncé. Il y en a d'autres qui pourraient suivre le même chemin ».

Après avoir indiqué que le débat suscité par les conclusions du congrès plénier de juin dernier vit actuellement « ses dernières heures », M. Landry a pressé ses collègues de faire preuve d'une plus grande ouverture d'esprit: « Il ne faut pas minimiser ce risque de scission, d'où l'importance d'un langage modéré et fondamentaliste, plutôt que des attitudes marginales et des tournures de phrases ».

Cet indispensable consensus, M. Landry le juge impossible si les deux groupes s'en tiennent à leur position de départ. « Personne ne sortira de là en disant que sa position originale a été rigoureusement maintenue. Tout le monde aura laissé tomber des mots et des virgules ».

M. Bernard Landry

Ceci dit, M. Landry constate que les révisionnistes et les orthodoxes ont sensiblement évolué, que chacun a fait son bout de chemin et que c'est en cela que réside l'espoir d'un consensus. « Il y a un rapprochement sur

Voir page 6: Landry

Laurin: un congrès sur des engagements «nationaux» concrets

GILLES LESAGE

QUÉBEC — Le vice-premier ministre et ministre des Affaires sociales souhaite que le Parti québécois tienne un autre congrès plénier, à la veille des élections, non pour renier ce qui fait son essence même, mais pour préciser ses engagements « nationaux » concrets, notamment au sujet du plein emploi.

C'est ce que M. Camille Laurin a fait valoir au DEVOIR, dans une entrevue visant à expliciter sa position, telle que contenue dans le manifeste « la nécessaire souveraineté » de 12 ministres, et surtout dans le document personnel qu'il a diffusé mercredi.

Il est d'accord pour que l'on reformule l'article 1 qui fait litige dans le programme adopté en juin dernier. Mais, dit-il, contrairement aux ministres révisionnistes qui n'ont pas encore défini par quoi ils veulent le remplacer, il tient à la déclaration fondamentale et au préambule du chapitre premier, qui dit notamment que « le PQ a pour objectif fondamental de réaliser la souveraineté du Québec par les voies démocratiques ». Un conseil national élargi pourrait réviser le programme, mais il préférerait pour l'instant que ce soit fait par un congrès général; ce serait plus sûr, moins frustrant et plus clair pour tous.

M. Laurin estime qu'une élection ne peut être référendaire, ces deux termes étant antinomiques, et il est impossible de démêler les motivations des électeurs: il y a trop de rivières qui forment le fleuve d'un scrutin général. Mais un parti peut prendre à la fois des engagements d'un gouvernement provincial et d'autres d'un gouvernement national ou souverainiste. Il peut, comme en 1962 sur l'électricité, faire porter la campagne sur un

M. Camille Laurin

Voir page 12: Laurin

■ Voir l'éditorial de JEAN-LOUIS ROY —page 10

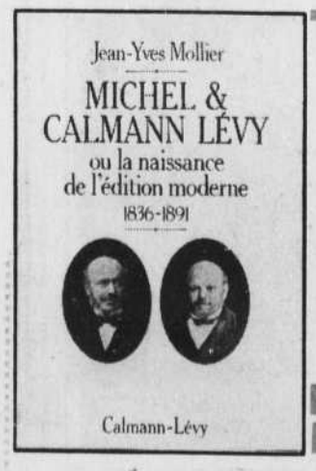

« L'initiateur de l'édition moderne »

En 1841, Michel Lévy a vingt ans.

En 1856, un véritable coup de génie fait de lui l'initiateur de l'édition moderne: il casse les prix du livre et oblige ses concurrents à s'aligner, favorisant le développement de la lecture.

Il sera l'éditeur de Mérimée, Baudelaire, Vigny, George Sand, Lamartine, Labiche, victor Hugo, Flaubert, Balzac, Stendhal, Nerval, des deux Dumas, de Renan et de centaines d'écrivains.

À sa mort, en 1875, c'est son frère, Calmann, qui lui succède et...

FRANCE-AMÉRIQUE

« La littérature française, c'est moi. »

De tous ceux qui s'étaient lancés dans l'aventure de l'édition au début du siècle, Gaston Gallimard (1881-1975) fut certainement le seul, au soir de sa vie, à se permettre de feuilleter le catalogue de sa maison en se disant: la littérature française, c'est moi.

À travers cette biographie, très documentée, c'est plus d'un demi-siècle d'édition française qui est raconté. C'est Gaston Gallimard qui a découvert et publié Gide, Claudel, Valéry, Proust, Sartre, Camus, Malraux, Saint-Exupéry... et tant d'autres.

FRANCE-AMÉRIQUE

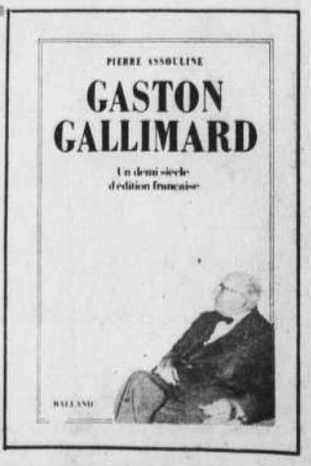

Les travaux de la commission parlementaire sont presque terminés

Les parents préféreraient le statu quo à la loi 3 qu'ils jugent inacceptable

MARIE-AGNÈS THELLIER

QUÉBEC — Frustrée par le recul marqué du projet de loi 3 sur la restructuration scolaire en ce qui concerne le pouvoir des parents dans l'école, la Fédération des comités de parents de la province de Québec en vient à se demander si la situation actuelle ne serait pas préférable.

Entendue hier après-midi par la commission parlementaire de l'éducation, la Fédération a déploré que, dans sa recherche d'un consensus sur la restructuration scolaire, le ministre de l'Éducation, M. Yves Bérubé, ait tenu compte davantage de l'opinion des autres organismes (et notamment de la Centrale de l'enseignement du Québec, CEQ...) que des recommandations des comités de parents.

Les comités de parents redoutent au plus haut point que des mots d'ordre syndicaux puissent paralyser le travail au sein du conseil d'école. La Fédération ne voudra pas approuver le projet de loi tant que des employés de la commission scolaire (par exemple des enseignants d'une école voisine) pourront siéger à titre de parents sur le conseil d'école, et tant que le comité pédagogique composé d'enseignants et de professionnels aura un droit de veto sur diverses décisions importantes touchant l'école.

La Fédération souhaite que ce droit de veto soit le seul privilège du comité de parents. Le projet de loi 3 prévoit un double droit de veto, celui des deux comités, tanM. Ryan soutient par ailleurs les comités de parents quand ils réclament qu'un parent préside obligatoirement le conseil d'école.

Forcés par le ministre de l'Éducation à «se brancher», le président et le vice-président de la Fédération ont même été jusqu'à dire que «le projet de loi 3 sera plus difficile à vivre (dans les écoles) que la situation actuelle». Ils ont même déclaré qu'ils préféreraient le statu quo, si seulement on supprimait l'actuel droit de veto des enseignants siégeant aux conseils d'orientation. Ces conseils ont été créés théoriquement par l'actuelle loi de l'instruction publique mais ils ne sont jamais devenus opérationnels à la suite d'une directive syndicale.

Après leur avoir montré que la situation actuelle est davantage défavorable au pouvoir des parents que le projet de loi 3, M. Bérubé a demandé aux représentants des comités de parents de réfléchir à nouveau à leur position. «Dans vos déclarations, vous êtes allés plus loin que lors de la consultation. Vos exigences essentielles sont nouvelles par rapport aux discussions à la table de consultation», a précisé le ministre de l'Éducation.

Il a rappelé que le projet de loi 3 représente un équilibre que le ministère a cherché à obtenir de l'ensemble des intervenants, tous amenés à accepter des compromis. Cela laisse peu d'espoir pour les comités de parents de se voir rendre les privilèges que leur accordait le défunt projet de loi 40.

Hier en fin d'après-midi, la Commission parlementaire a quasiment fini ses auditions: en quatre jours, elle a entendu 20 groupes et il ne lui reste plus qu'à recevoir la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ) le 27 novembre. À ce propos, lors de l'assemblée spéciale de la FCSCQ le 24, les discussions seront vives entre les commissions scolaires hors Montréal et les commissions scolaires montréalaises: leurs points de vue sont diamétralement opposés sur la transformation des commissions scolaires confessionnelles en commissions scolaires linguistiques.

Devant la commission parlementaire, la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) a affirmé que «15 à 20 commissions scolaires (sur 248) veulent le maintien des structures confessionnelles».

Faisant hier midi un bilan sommaire des auditions, M. Bérubé a déclaré que les groupes entendus appuient l'un des points majeurs de la restructuration, c'est à dire la création des commissions scolaires linguistiques, mis à part la CECM déjà qualifiée de «rétrograde» par le ministre.

À ses yeux, il y a aussi chez les intervenants une réelle volonté de vivre une école communautaire et participative, même s'il subsiste des désaccords sur les modalités. L'étude article par article de la loi par la commission permettra en outre de corriger les oublis ou les problèmes signalés dans les mémoires, notamment la non-gratuité de certains matériaux scolaires.

Pour sa part, M. Ryan a rappelé dans un communiqué que l'opposition officielle conteste le mode d'élection des commissaires d'école prévu par le projet de loi. M. Ryan s'inquiète du moule uniforme de consultation et de participation et il craint la prolifération de comités dans les petites écoles. Enfin, M. Ryan a rappelé que l'opposition officielle joint sa voix à celles de tous les organismes anglophones entendus, ainsi qu'à celle de la CECM, pour demander au gouvernement «de s'engager à soumettre à l'avis de la Cour d'appel du Québec les dispositions du projet de loi qui traitent de confessionnalité scolaire».

Par ailleurs, fait historique, les deux unions (rivales) de municipalités tenaient hier matin une conférence de presse commune pour exiger ensemble des corrections au projet de loi 3 afin qu'il ne modifie pas unilatéralement les ententes fiscales conclues entre le gouvernement et le monde municipal. L'Union des municipalités du Québec et l'Union des municipalités régionales de comté du Québec demandent même au ministre des Affaires municipales de se faire leur porte-parole auprès de son collègue de l'éducation, avant d'envisager d'autres moyens de pression.

Les municipalités auraient souhaité que la réforme scolaire soit l'occasion pour le gouvernement de tenir une promesse faite au monde municipal: enlever les commissions scolaires du champ de l'impôt foncier en 1984-85. Les deux unions estiment que les modalités prévues au projet de loi auront l'effet contraire: elles augmenteront les ressources des commissions scolaires venant de l'impôt foncier et elles obligeront les municipalités à recueillir les taxes scolaires.

Les municipalités demandent notamment que les commissions scolaires perçoivent elles-mêmes leurs fonds, sinon elles profitent des revenus sans jamais porter l'odieux du collecteur de fonds.

Les deux unions s'opposent aussi à ce que les élections scolaires se tiennent le même jour que les élections municipales tant qu'un système cohérent ne sera pas mis sur pied, tenant compte des différences de listes électorales notamment.

Le Curateur public

La Cour supérieure accepte la requête de Parizeau

NORMAN DELISLE
De la Presse canadienne

QUEBEC — Le ministre des Finances a obtenu hier des tribunaux de garder secret un document que la Commission d'accès à l'information exige, soit un rapport d'enquête sur la gestion du fonctionnaire qui administre les biens des malades mentaux, le Curateur public.

La Cour supérieure a accepté une requête du ministère des Finances visant à suspendre un jugement rendu jeudi par le président de la Commission d'accès à l'information, M. Marcel Pépin.

M. Pépin avait alors ordonné au responsable des documents du ministère des Finances, M. André Montminy, de lui remettre le document pour déterminer s'il s'agit d'un document public.

Le document est réclamé par le groupe Auto-Psy, un mouvement voué à la défense des droits des malades mentaux.

Le ministère des Finances refuse toutefois de rendre le rapport public. Selon l'avocat du ministère, Me Michael Sheehan, ce rapport est un « document privé » rédigé par le Contrôleur des finances à la suite d'une enquête.

Dans la requête adressée à la Cour supérieure, l'avocat du ministère des Finances soutient donc que la Commission d'accès à l'information a « commis une erreur de droit » en exigeant jeudi que le document lui soit remis.

Selon Me Sheehan, l'erreur vient du fait que la Commission d'accès à l'information a exigé de M. Montminy de produire un document qui n'est pas propriété du ministère, mais du ministre personnellement. M. Montminy est le fonctionnaire chargé de gérer les documents du ministère des Finances.

En conséquence, Me Sheehan demande à la Cour supérieure d'annuler l'ordre donné par M. Pépin qui exigeait copie du document.

La cause sera entendue le 22 novembre prochain par la cour supérieure.

Le groupe Auto-Psy, qui défend les intérêts des malades mentaux, veut obtenir le rapport de l'enquête menée par le Contrôleur des finances en août 1983 sur la gestion du Curateur public.

Etant incapable d'obtenir le document auprès du gouvernement, le groupe Auto-Psy s'est adressé en fin de compte à la Commission d'accès à l'information.

L'enquête du Contrôleur portait sur certaines pratiques administratives du Curateur, M. Rémi Lussier, notamment sur le transfert d'une somme d'argent gérée par le Curateur dans une caisse populaire où il était lui-même administrateur.

Le groupe Auto-Psy s'étonne que le gouvernement, qui se dit transparent, cherche tant à cacher ce document si la gestion du Curateur est vraiment au dessus de tout soupçon.

Réunion au lac Meech

Ottawa- Les ministres du gouvernement conservateur ont fait le point hier soir sur les affaires de leur parti, lors d'une longue réunion au Lac Meech, dans le parc de la Gatineau.

La réunion, que présidait le premier ministre, M. Brian Mulroney, avait notamment pour but d'évaluer l'état des finances du Parti conservateur ainsi que de ses troupes, 60 jours après l'élection fédérale. C'était la première fois que les membres du gouvernement se livraient à un tel exercice depuis qu'ils ont été portés au pouvoir.

Mais parce que la politique gouvernementale n'était pas à l'ordre du jour et qu'aucune décision ne devait sortir des discussions, le bureau du premier ministre avait décidé de ne pas divulguer la tenue de la réunion. « Nous voulions que ce soit privé », a expliqué un membre de l'entourage de M. Mulroney hier soir..

Le Conseil canadien de développement social reparle de revenu minimum garanti

OTTAWA (Le Devoir) — Le Conseil canadien de développement social qui se dit prêt à participer au processus de remise en question des programmes sociaux a suggéré hier au gouvernement fédéral d'orienter ses recherches vers le concept du revenu annuel garanti comme nouvelle façon de tendre le filet de sécurité sociale.

L'organisme consultatif voit plutôt d'un bon oeil cette remise en question dans la mesure où on ne se préoccupera pas que de réduction du déficit mais aussi de l'amélioration du régime de sécurité sociale.

Dans un communiqué émis hier, cet organisme souligne que le concept de revenu annuel garanti permet de mieux définir les objectifs de la sécurité sociale que ne le permet la superposition de divers programmes. Rappelons que ce concept suppose que l'on recourre davantage à la fiscalité pour assurer un revenu minimum garanti.

Le directeur général du conseil, Terrance Hunsley, a souligné dans cette veine que si le gouvernement veut être équitable dans sa façon d'éponger le déficit il lui faudra inévitablement remettre en cause certaines mesures fiscales qui accorde des bénéfices préférentiels aux personnes aisées. Par exemple les exemptions personnelles, les exemptions de personnes mariées et celles pour enfants profitent davantage aux familles ayant des revenus élevés qu'à celles ayant de bas revenus. Celles-ci ne bénéficient vraiment que du crédit fiscal pour enfants. Elles ne profitent pas non plus d'une série de mesures comme les taux d'imposition réduits pour les gains en capital ou les prestations des REER, note-t-il.

guérin l'éditeur qui édite

Maintenant disponible
BIOLOGIE 3e SEC.
Le corps humain en santé
auteurs:
DARVEAU/MARCOUX/HALLÉ
Cahier d'activité — 6,95$
ISBN-2-7601è1305-1 (203 pages)

En vente dans toutes les librairies

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514)842-3481

déjà paru
Manuel de l'élève — 14,95$
ISBN-2-7601-1056-7 (530 pages)
Guide du maître
ISBN-2-7601-1165-2 (398 pages)
32,95$

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241

Des Mohawks subtilisent les bornes géodésiques de l'Hydro

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Des Mohawks de la réserve de Kanawake, accompaghés du conseiller de Lachine, M. Bob Cordner, ont enlevés hier des bornes géodésiques plantées dans le rapide de Lachine par Hydro-Québec aux fins des relevés scienfiques qu'elle effectue pour mener à terme son étude de pré-faisabilité sur le projet Archipel.

Une autre borne flottante a été tout simplement dégonflée d'un coup de carabine, il y a quelque temps, a précisé hier au DEVOIR le responsable de ce projet au niveau de l'ingénérie, M. Roger Larivière. Ce dernier, qui a refusé d'en dire davantage, a dit qu'il attendait « lundi » un rapport détaillé sur cette affaire qu'il jugeait néanmoins suffisamment « sérieuse » pour nécessiter une « intevention du gouvernement provincial ».

L'absence de ces bornes paralysera temporairement les relevés des chercheurs mais ne constitue pas un obstacle technique à long terme, a expliqué le responsable de l'ingénérie qui prévoit mener ses travaux à terme quelle que soit l'obstruction dont ses employés pourraient être victimes.

Cette intervention directe des Mohawks contre le projet Archipel a constitué un événement d'importance sur la réserve amérindienne, où on prévoyait une intervention de la Sûreté du Québec, qui ne s'est pas produite. Les deux grands clans Mohawks, soit les traditionnalistes et le Conseil de bande (jugé comme un prolongement du gouvernement fédéral), ont uni hier leurs efforts pour mener à bien cette opération.

Une vingtaine de Mohawks s'étaient massés sur la rive du fleuve où ils ont systématiquement enlevés chacun des points de repères installés au cours des derniers mois par les chercheurs d'Hydro-Québec, qu'il s'agisse de pieux numérotés ou de repères peints sur les roches.

Le chef Joseph Norton avait, pour sa part, donné son appui officiel au raid contre les équipements d'Hydro-Québec, qui s'est effectué dans un bateau prêté par nulle autre que la police amérindienne de Kanawake.

Depuis deux mois, le projet Archipel a sensiblement fait augmenter la tension dans cette région. Tout d'abord, les agents de conservation amérindiens ont arrêté des pêcheurs blancs sur le fleuve en face de leur réserve, leur signifiant que cette portion du territoire fluvial était désormais placé sous autorité amérindienne. Après s'être opposées spontannément à cette « annexion », d'importantes associations de pêcheurs « blancs » ont décidé de respecter cette nouvelle frontière qui se veut un rempart territorial contre le harnachement du rapide.

Radio-Canada

Une nomination suspecte, dit Broadbent

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Le premier ministre Brian Mulroney a beau affirmer son entière confiance en Pierre Juneau, le président de la Société Radio-Canada, l'opposition néo-démocrate aux Communes trouve pour le moins suspecte la nomination d'un comité de trois experts pour conseiller le gouvernement sur Radio-Canada.

Le chef du Nouveau parti démocrate, Ed Broadbent, a en effet dit croire hier dans une intervention aux Communes qu'il faut s'interroger sur la confiance que le gouvernement témoigne à l'endroit de M. Juneau puisque ce comité d'experts pourra à son avis s'ingérer dans l'administration de la société.

La formation de ce comité a été annoncée par le ministre des Communications jeudi. Son mandat est double. D'une part conseiller le ministre sur la revision du rôle, du mandat et des activités de Radio-Canada que l'on s'apprête à entreprendre. D'autre part le comité doit représenter le ministre auprès des dirigeants de Radio-Canada dans le cadre de consultations sur les compressions budgétaires de $ 75 millions. Il est composé de Tom Gould, Oaul Audley et Jean Paquin.

Que le ministre veuille se faire conseiller quant à l'avenir de Radio-Canada, la chose est tout à fait normale. Ce qui l'est moins, estime M. Broadbent, c'est que le ministre veuille avoir à l'oeil l'administration d'une société d'État pour vérifier comment il applique sur le plan administratif le mandat de comprimer les dépenses de $75 millions.

Il appartient au gouvernement de prendre la décision de réduire les dépenses mais il n'a pas à décider comment s'appliqueront ces compressions. Cela fait partie du mandat de la société visée et de ses administrateurs, croit le chef néo-démocrate. Celui-ci en plus trouve inacceptable que l'un des trois membres du comité, Tom Gould, ait déjà été au service de la chaine de télévision CTV, la principale concurente de Radio-Canada, et ait été par la suite conseiller politique de M. Mulroney.

Le premier ministre Mulroney a répliqué qu'il ne fallait pas se scandaliser à l'idée que quelqu'un ait déjà été impliqué au plan politique. L'actuel président de Radio-Canada semble peu scandalisé par cela, a noté M. Mulroney faisant allusion aux activités partisanes passées de M. Juneau.

Le comité est uniquement consultatif, assure M. Mulroney qui soutient avoir toute confiance en la direction de Radio-Canada et le plus grand respect pour M. Juneau.

Les petits frères des Pauvres constituent la seule famille de centaines de personnes âgées, seules et démunies.

C'est pour cette mission d'amour que vous appuyez les petits frères des Pauvres.

Noël approche, ne les oubliez pas... Comme par le passé, envoyez vos dons aux petits frères des Pauvres.

Nous émettons des reçus pour fins d'impôt pour les dons de 10 $ et plus.

nº d'enregistrement: 0187757-46-08

les petits frères des Pauvres

4624, rue Garnier, Montréal H2J 3S7
Tél. : 527-8653

Les maires de banlieues et le financement du transport en commun

Hausser les tarifs, la seule façon de faire payer les usagers « hors territoire »

ALAIN DUHAMEL

La hausse projetée des tarifs du transport en commun apparaît aux maires de la banlieue comme un moyen, le seul qu'ils aient à leur disposition, d'accroître la contribution financière des usagers hors du territoire de la Communauté urbaine de Montréal.

« C'est une méthode plus intelligente de les faire payer » a affirmé le maire de Sainte-Geneviève, M. Maurille Séguin, président de la conférence des maires de banlieue au conseil de la CUM, en rappelant ques les villes hors de l'île de Montréal ne contribuent pas au financement du transport en commun même si leurs contribuables utilisent en grand nombre le réseau en payant les mêmes tarifs que les usagers de l'île de Montréal.

M. Séguin, le maire de ville d'Anjou, M. Jean Corbeil, président de l'Union des municipalités du Québec, et le maire de Lachine, M. Guy Descary, ont commencé cette année à donner la réplique au discours du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) lui reprochant de tenir des propos démagogiques truffés d'insultes.

Depuis deux ans, les maires de banlieue gardaient le silence, préférant traiter du budget de la CTCUM et de la CUM dans des réunions privées avec les directeurs des services.

Le discours du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) sur le financement du transport en commun les agace et les impatiente de plus en plus car il vise, estiment-ils, à casser le consensus intervenu entre Montréal et sa banlieue, à remettre en cause l'honnêteté du comité exécutif et à le décrire comme un agresseur des usagers du transport en commun.

« Vous avez un drôle de langage » dit M. Descary aux élus du RCM qu'il tient responsables d'une partie de la réduction des subventions du gouvernement québécois.

En vérité, la CUM n'a pas pardonné au RCM le succès de ses démarches auprès du gouvernement québécois pour que la CTCUM retienne dans son budget de l'année suivante un trop-perçu qu'elle retournait autrefois aux villes. En 1984, les villes ont ainsi touché une somme de $ 12 millions provenant d'un « surplus » au budget de l'année 1983.

À l'initiative du RCM, le gouvernement québécois a amendé en décembre 1983 la loi de la CTCUM de manière à ce qu'elle puisse conserver ce trop-perçu. La CUM n'a appris l'adoption de cet amendement que plusieurs semaines après l'ajournement de la session. La mécanique des contributions du gouvernement québécois fait en sorte qu'il récupère indirectement environ la moitié du trop-perçu que les villes touchaient autrefois.

Dans le financement du transport en commun, la CUM cherche à limiter le fardeau des contribuables fonciers et à accroître la contribution des usagers jusqu'à 50 % des frais d'exploitation.

Le RCM, lui, défend une approche plus sociale et plaide en faveur de la recherche de sources alternatives de financement.

En fait, depuis l'adoption de la nouvelle loi de la CUM, en 1982, le RCM a changé de cible dans le débat du transport en commun. Auparavant, il attaquait sans ménagement le président de la CTCUM, M. Lawrence Hanigan; aujourd'hui, il le défend et reproche au comité exécutif de le tenir dans une camisole de force, l'obligeant à compromettre l'exécution du plan directeur de développement de la CTCUM et à faire porter sur les seuls usagers la croissance des coûts d'exploitation.

L'opposition montréalaise est persuadée que le comité exécutif de la CUM exerce un contrôle réel sur la CTCUM et qu'il prend prétexte de sa relative autonomie pour éviter d'en rendre compte sur la place publique.

« Un étudiant de premier mois aux HEC, peut-être de cegep, verrait que le comité exécutif n'a pas le contrôle de ce qui se passe dans l'administration de la CTCUM » réplique M. Pierre Des Marais II, président du comité exécutif, qui n'a guère apprécié que le RCM le traite de « rapace » et a exigé, et obtenu, que le RCM retire cette épithète. M. Doré parle désormais de « l'esprit de gourmandise » du comité exécutif.

Le débat sur le budget de la CTCUM devrait se poursuivre la semaine prochaine et se conclure par l'adoption d'une nouvelle grille tarifaire qui tiendra sans doute compte du règlement de la convention collective des chauffeurs.

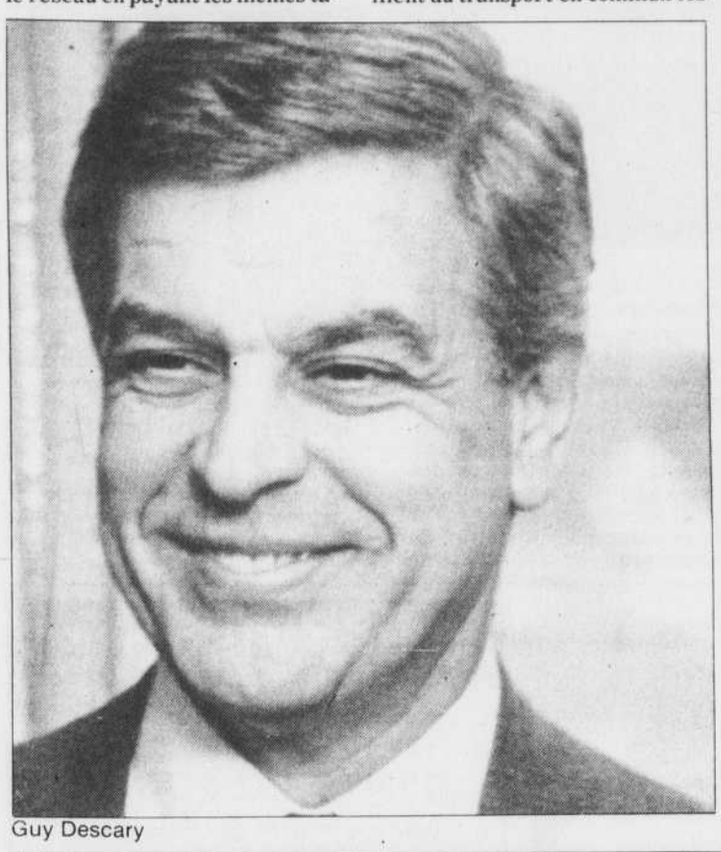

Guy Descary

Les hausses salariales à la SQ

L'UMQ et la CUM appuient la décision de Michel Clair

L'Union des municipalités du Québec et la Communauté urbaine de Montréal estiment que le président du Conseil du trésor, M. Michel Clair, a pris une décision réaliste et équitable en refusant de souscrire au rapport d'arbitrage sur la rémunération des agents de la Sûreté du Québec.

« La position du gouvernement fait preuve de réalisme et respecte la politique de rémunération pour l'ensemble des salariés du Québec » a déclaré le président du comité exécutif de la CUM, M. Pierre Des Marais II, dans une communication rendue publique hier.

Le président de l'UMQ, M. Jean Corbeil, maire de ville d'Anjou, souhaite que la décision du gouvernement ait des répercussions sur les décisions que rendront à l'avenir les arbitres dans les cas de litiges avec les policiers municipaux.

« Espérons, dit-il, que la décision du gouvernement aura un impact sur les sentences à venir dans le domaine municipal. La loi devrait obliger les arbitres à tenir compte dorénavant, comme c'est le cas dans d'autres provinces maintenant, du contexte économique, de la capacité de payer des municipalités et des conditions de travail accordées aux autres employés de la municipalité. »

Depuis plusieurs années, l'UMQ dénonce un système d'arbitrage des différends avec les policiers qui a, à ses yeux, consacré l'inéquité à l'égard des autres employés municipaux et placé les policiers dans un régime particulier, tout à fait étranger au contexte économique. En 1982, en pleine crise économique, des arbitres ont accordé des augmentations de salaire variant entre 22 % et 28 % sur deux ans.

EN BREF...

■ Rock Forest: Pas d'appel

QUEBEC (PC) — Le ministère de la Justice a décidé de ne pas en appeler du verdict d'acquittement rendu par un jury dans le cas des policiers Roger Dion et André Castonguay, a annoncé hier le titulaire de ce ministère, Pierre-Marc Johnson. Le ministre a déclaré dans un communiqué que cette décision s'appuyait sur les deux principes suivants: le jury est le seul responsable de l'évaluation des faits et le seul motif permettant au ministère public d'en appeler est strictement limité à une question de droit. Or, selon l'examen faite par le ministère de la Justice, aucune erreur de droit ne s'est glissée dans le procès tant à l'égard de l'admissibilité de la preuve qu'à l'égard des directives du juge aux jurés. Les deux policiers de Sherbrooke ont été acquittés le 20 octobre dernier des accusations de meurtre portées contre eux à la suite de l'opération policière du 23 décembre 1983, à Rock Forest.

■ Baby Fae est morte

LOMA LINDA, Californie (AFP) — Baby Fae, la petite fille sur laquelle on avait greffé un coeur de babouin il y a trois semaines est morte jeudi soir à l'hôpital de Loma Linda (Californie) Cette greffe, présentée comme une grande première avait eu lieu le 26 octobre. Quatre fois seulement, précédemment, un coeur d'animal avait été implanté sur des êtres humains, mais jamais sur un nouveau-né. Et à ce jour, aucun greffe n'avait survécu aussi longtemps.

■ Meurtre d'un sixième policier ontarien

MATHESON, Ont. (PC) — Deux hommes ont été accusés vendredi de meurtre au premier degré à la suite d'une fusillade dans une station service du nord de l'Ontario. Un policier, prenant sa pause-café, a été tué durant cet incident survenu tôt en matinée.

M. Vern Leslie Miller, âgé de 38 ans, était membre du détachement régional de la Sûreté provinciale de l'Ontario, à Matheson. I Les autorités ont porté des accusations contre Greg Herbert Prévost, 22 ans, et Randall Joseph Lepage, 21 ans, tous deux d'Iroquois Falls.Il s'agit du sixième policier ontarien assassiné en devoir depuis trois mois.

Bientôt de retour au pays

Mann condamné à $ 30 d'amende

NEW DELHI (PC) — Le journaliste canadien Jonathan Mann, emprisonné depuis une semaine en Inde pour s'être rendu sans autorisation ment dans l'État du Pendjab, interdit aux étrangers, a été libéré hier.

Un porte-parole du commissariat canadien à New Delhi a fait savoir que Mann a été traduit en cour où il a été condamné séance tenante à 250 roupies d'amende ($ 30.00 canadiens) après avoir admis sa culpabilité.

Mann, un reporter indépendant travaillant pour Radio Canada, a reçu l'ordre de quitter le Pendjab aussitôt après sa libération, a fait savoir l'agence de presse PTI, sans donner d'autres détails.

Au cours d'une entrevue à la radio, la mère du journaliste canadien Jonathan Mann, s'est sentie « épuisée et réjouie » en apprenant la nouvelle de la libération de son fils.

« C'est difficile d'exprimer tout notre soulagement, a déclaré Mme Mann. Ça a été une semaine horrible, le genre de semaine qu'on voudrait effacer du calendrier et qu'on ne voudrait plus jamais revivre ».

Elle a expliqué qu'elle ne savait pas alors ce que le ministère des Affaires extérieures mijotait. « Nous étions désapointés par ce que nous pouvions constater ».

Mme Mann ajouté que les déclarations du ministre des Affaires extérieures Joe Clark « nous ont bouleversés ».

« Se basant sur sa première déclaration, nous avons conclu que nous ne pouvions pas espérer grand chose des Affaires extérieures ».

« Nous avions prévu de partir pour l'Inde en fin de semaine avec l'idée que, bien que ne pouvant pénétrer au Pendjab, il serait préférable d'être plus proches et d'engager peut-être un avocat là-bas », a-t-elle expliqué.

Un fonctionnaire du ministère des Affaires extérieures, a-t-elle ajouté, lui a conseillé de ne pas se rendre en Inde, lui déclarant que « ça n'aiderait pas beaucoup Jonathan » et que le journaliste ne voulait pas d'avocat.

Mme Mann a tenu à remercier les membres des médias pour le support qu'ils lui ont apporté.

Université du Québec à Montréal

IMPORTANT

UQAM 1969-1984

AVIS AUX ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DE L'UQAM

"PROLONGATION DES SCRUTINS"

Tous ceux et celles qui n'ont pas pu exercer leur droit de vote aux scrutins en cours pour la nomination des deux représentants étudiants au Conseil d'administration et la reconnaissance de certaines associations étudiantes pourront compter sur une prolongation de deux jours pour le faire.

En effet, afin de permettre à tous-tes d'exercer leur droit de vote, **deux journées additionnelles de scrutin** sont ainsi mises à leur disposition soit les **lundi** et **mardi** prochains **19 et 20 novembre 1984**.

Les bureaux de votation seront ouverts de 9 heures le matin jusqu'à 21 heures.

Nous espérons ainsi donner l'occasion à tous tes d'exercer, s'ils le désirent, leur droit de vote.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

Collège de Montréal

Institution privée déclarée d'intérêt public dirigée par les Prêtres de Saint-Sulpice

COURS SECONDAIRE COMPLET EXTERNAT POUR GARÇONS

EXAMENS D'ADMISSION

Pour la première année du secondaire
les samedis 1er et 8 décembre 1984
et le samedi 12 janvier 1985

Durée: deux heures et demie (de 9 h à 11 h 30)

Apporter le bulletin de l'année en cours et celui de l'année précédente (si ce n'est déjà fait)

Après entente, des bourses d'études sont disponibles

Renseignements: 933-7397, poste 38
1931 ouest, rue Sherbrooke, Montréal H3H 1E3
(Station de métro Guy)

Collège des Eudistes

3535, boulevard Rosemont (entre 11e avenue et Pie IX)

Externat fondé et dirigé par les Pères Eudistes depuis 1953
Établissement d'enseignement privé déclaré d'intérêt public

COURS SECONDAIRE COMPLET POUR GARÇONS ET FILLES

EXAMEN D'ADMISSION

Première secondaire

Le samedi 1er décembre 1984

Les élèves doivent apporter le bulletin final de l'année 1983-84 et le bulletin le plus récent de l'année en cours.

On s'inscrit à l'examen d'admission en composant le numéro suivant:

376-5740

Pour les autres années du secondaire (2, 3, 4 et 5):
Examen d'admission: le samedi 26 janvier 1985

tudor

L'ENSEMBLE VOCAL TUDOR DE MONTRÉAL
directeur artistique Wayne Riddell

SOIRÉE À L'ANGLAISE
des compositeurs des îles britanniques

VAUGHAN WILLIAMS ♦ BRITTEN ♦ WALTON
MATHIAS ♦ RUTTER ♦ BENNETT
pianiste invité ♦ Paul Helmer

DIM. 2 DÉC. ♦ 20H ♦ LUNDI 3 DÉC.

LA SALLE DE CONCERT POLLACK
555, rue Sherbrooke ouest
places réservées/billets: 10$ adulte, 7$ âge d'or/étudiant
en vente: comptoirs TICKETRON
ou par téléphone - TELETRON 288-3782 (Visa ou Master Charge)
renseignements: TUDOR 932-3376

JOURNÉE "PORTES OUVERTES"

LE COLLÈGE NOTRE-DAME

- UN COLLÈGE QUI A FRANCHI LE CAP PRESTIGIEUX DES 100 ANS D'HISTOIRE
- UN MILIEU D'ÉDUCATION DE HAUTE QUALITÉ
- SOUS LA DIRECTION DES FRÈRES DE SAINTE-CROIX

invite les parents et les futurs élèves à une

JOURNÉE "PORTES OUVERTES"

pour voir le collège en activité.

JEUDI 22 NOVEMBRE 1984: vous pouvez vous présenter au collège entre 9h et 10h ou entre 13h30 et 14h30

COURS SECONDAIRE COMPLET
PENSIONNAT — EXTERNAT
Garçons et filles

3791, chemin Queen Mary **Montréal H3V 1A8**

Renseignements: Tél.: 739-3371, poste 231

Les examens d'admission ont lieu à 13 h 30 les samedis 15 décembre 84, 12 et 19 janvier 85, 2 février 85

Girard a modifié le rapport sur l'avenir de Radio-Québec

ANDRÉ BOUTHILLIER

Les membres du conseil d'administration de Radio-Québec auront à se prononcer sur un rapport « modifié et amélioré » du comité technique mis sur pied pour trouver de nouvelles orientations à « l'autre télévision ».

C'est ce qu'a confié au DEVOIR le président de Radio-Québec, M. Jacques Girard, qui n'a cependant pas voulu préciser la nature des modifications.

Les changements apportés au rapport font suite à une série de consultations entreprises par M. Girard au cours des deux dernières semaines auprès de membres de sa direction, des syndicats de l'entreprise et des présidents régionaux du conseil d'administration.

M. Girard a refusé de commenter les déclarations, rapportées lundi dans LE DEVOIR, de membres influents du conseil qui l'accusent de les ignorer complètement dans son processus de consultation.

Ces administrateurs n'acceptent pas la recommandation du comité technique à l'effet d'inclure de la publicité traditionnelle dans la programmation de Radio-Québec. Selon eux, cela altérerait la mission éducative de « l'autre télévision ».

Un administrateur pense même que M. Girard veut faire de Radio-Québec la deuxième chaîne privée de télévision francophone que projette de créer le ministre fédéral des Communications. Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a d'ailleurs ouvert les soumissions à ce sujet, hier.

En raison de leur position, les administrateurs insatisfaits n'ont pas été consultés par M. Girard. Ils espèrent que la plupart des membres du conseil d'administration (21 personnes) rejeteront le rapport du comité technique, lors de la réunion spéciale du conseil prévue pour jeudi prochain.

Des femmes dénoncent l'immobilisme de GM dans un cas de harcèlement sexuel

CAROLE BEAULIEU

Une trentaine de femmes ont manifesté hier devant les grilles de l'usine de la General Motors à Ste-Thérèse pour dénoncer « l'immobilisme » de la compagnie « dans un cas grave de harcèlement sexuel.»

Le Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail accuse la direction de l'usine de fermer les yeux sur la situation difficile que vivent ses 125 travailleuses « soumises à des remarques sexistes, des farces grossières, du tassage dans les coins et de l'affichage pornographique ».

Aucune mesure de sensibilisation du personnel n'a accompagné, au cours des dernières années, l'entrée des travailleuses à l'usine de Ste-Thérèse qui emploie 3,500 travailleurs.

Selon la directrice des relations publiques de General Motors, Mme Paulette Charbonneau, des telles mesures ne sont pas nécessaires, puisque GM applique une politique de « salaire égal à travail égal ».

« C'est tout de même une usine ici. Le travail est bien payé mais les femmes doivent savoir à quoi s'attendre, » a-t-elle indiqué.

Mme Charbonneau a refusé de commenter le cas particulier de Mme Moorsek, une travailleuse de l'usine dont les accusations à l'endroit de la compagnie sont à l'origine de la manifestation d'hier.

Elizabeth Moorsek soutient que depuis septembre 1983 elle a été victime de harcèlement sexuel grave qui l'a conduite il y a quelques semaines à craindre de rentrer au travail.

Parce qu'elle s'est plainte des attouchements d'un collègue - qui, après enquête de la FTQ, a été démis de son poste de délégué syndical - Mme Moorsek a vu son nom s'étaler sur les photos pornographiques qui tapissent l'usine, ses effets personnels ont été vandalisés et des collègues ont menacés de lui faire un mauvais parti.

Photo Jacques Grenier

Après un an d'« humiliations, de craintes et de menaces », Mme Elisabeth Moorsek a décidé de dénoncer le harcèlement sexuel dont sont victimes les 125 travailleuses de l'usine de General Motors à Ste-Thérèse. Une trentaine de femmes sont venues hier l'appuyer en manifestant devant l'usine à l'heure de sortie des travailleurs « pour les sensibiliser à la question et rappeler à la direction qu'elle doit prendre ses responsabilités dans ce dossier ».

De même, elle dit avoir reçu à plusieurs reprises sur la tête des bacs d'eau de cinq gallons.

La direction de GM a refusé de commenter les allégations de Mme Moorsek à l'effet que suite aux menaces de ses collègues, elle avait été invitée à entrer plus tard au travail et que des gardes de sécurité avaient été postés une nuit dans son atelier.

GM confirme toutefois avoir tenu une rencontre avec les travailleurs concernés pour les aviser de cesser de menacer Mme Moorsek.

Effrayée par la tournure que prenaient les événements, Mme Moorsek a alors fait appel en septembre au Centre de référence du grand Montréal qui l'a dirigée vers le Groupe d'aide aux victimes de harcèlement sexuel.

La direction de General Motors soutient qu'elle n'a reçu aucune plainte de harcèlement sexuel et que le cas de Mme Moorsek est un cas isolé qui a été amplifié hors de proportions « par un groupe en mal de publicité ».

Selon Mme Charbonneau, toutes les photos pornographiques ont disparu de l'usine, les contremaîtres ayant reçu des directives pour « les enlever à mesure qu'elles apparaissent. »

Le groupe d'aide n'a pas exclu la possiblité de porter plainte à la Commission des droits de la personne dans le dossier de Mme Moorsek. Il souhaite toutefois principalement, selon une porte-parole du groupe, Mme Diane Dwyer, que General Motors organise des soirées d'information pour les employés et les cadres au sujet du harcèlement sexuel.

« Nous savons que les autres femmes supportent Elizabeth. Elles aussi en ont assez de se faire tasser dans les coins. Mais elles ont peur. La compagnie doit prendre ses responsabilités et arrêter de dire que si les femmes ne sont pas contentes elles peuvent aller ailleurs. ».

Le groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel de Montréal est issu du comité d'action d'au Bas de l'échelle, un organisme qui oeuvre à la défense des droits des travailleurs non-syndiqués.

L'organisme vise surtout à fournir un support moral et une assistance technique aux victimes de harcèlement sexuel.

L'opposition demande l'arrêt des travaux dans la baie Lavallière

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Le Parti libéral du Québec a réclamé hier l'arrêt « immédiat » des travaux de drainage entrepris par le ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'alimentation (MAPAQ) dans la baie Lavallière, un marais aménagé au coût de $700,000 par Québec et Canards Illimités pour consacrer à la faune 1,250 hectares à l'embouchure du lac Saint-Pierre et de la rivière Yamaska.

Se réservant de soulever d'autres aspects de ce dossier au cours des prochains jours, le PLQ justifie sa demande de moratoire immédiat par la possibilité qu'entre 3,000 et 5,000 animaux à fourrure meurent au cours des prochains jours comme conséquence de l'asséchement de leurs huttes à un moment de l'année où il leur est impossible de s'en reconstruire d'autres.

Le DEVOIR révélait, il y a deux jours, que le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, avait obligé son collègue du Loisir, de la chasse et de la pêche (MLCP), M. Guy Chevrette, à assécher ce marais pour y creuser des drains éventuellement obstrués par le barrage et inévitablement noyés quand le marais sera à nouveau remis en eau. Ces travaux, d'une valeur de $300,000 vont nuire au bon fonctionnement des aménagements effectués à grands frais au cours des dernières années par Québec et la société internationale de conservation.

Les porte-parole libéraux en matière d'environnement, Mme Lise Bacon, de loisir, M. Marc-Yvan Côté, et d'agriculture, M. Yvon Picotte, ont été unanimes à dire que le Québec ne pouvait permettre la répétition « volontaire » de ce qui s'est passé sur la Caniapiscau même si, en l'occurence, il s'agit de rats musqués et non de caribous aux yeux doux.

Mme Bacon a pour sa part demandé au ministre de l'Environnement, M. Adrien Ouellette, d'assujettir rapidement les projet de drainage du MAPAQ au règlement sur les études d'impacts qui permet aussi au public d'en discuter publiquement le bien-fondé à l'occasion d'audiences publiques. Ces travaux devaient initialement être assujettis à cette réglementation environnementale mais, in extremis, M. Garon s'était vu accorder une dispense pour ce type de projet.

L'aménagement de la baie Lavallière par l'Etat et Canards Illimités a été précédé d'une étude d'impact en raison de la construction du barrage qui en contrôle le niveau d'eau. Le projet du MAPAQ, qui risque de compromettre le plus important investissement consenti au Québec pour l'aménagement d'un habitat faunique, est quant à lui exempt d'une telle étude et de son examen en audiences publiques.

De son côté, le critique libéral en matière de loisir, M. Marc-Yvan Côté, a réclamé de M. Guy Chevrette un projet de loi plus efficace pour protéger la faune puisque celui présenté l'an dernier n'atteint pas ses objectifs.

Même le critique libéral en matière d'agriculture a ajouté sa voix à celle de ses collègues. Selon M. Picotte, le MAPAQ n'a pas encore prouvé que ses $300,000 ne seraient pas mieux dépensés ailleurs à des fins agricoles.

MAISONS D'ENSEIGNEMENTS

Compétence:
Francine Gingras 844-3361

COLLÈGE REGINA ASSUMPTA
1750, rue Sauriol est Montréal H2C 1X4
Établissement privé déclaré d'intérêt public par le Ministère de l'Éducation et dirigé par les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame.
COURS D'ETUDES SECONDAIRES
POUR FILLES
Dates de l'examen d'admission pour les élèves qui seront en 1re secondaire:
Les samedis:
1er décembre, 15 décembre et 12 janvier.
Les formules de demande d'admission doivent être remplies à l'avance.
RENSEIGNEMENTS: tél.: 382-4121

COLLÈGE FRANÇAIS
185 ouest FAIRMOUNT, MONTRÉAL
MÉTRO LAURIER
INSCRIPTIONS
(Pour septembre 1985)
• *Primaire* — Annexe-Nord (Cartierville) — Annexe-Centre (Montréal) — Annexe-Sud (Longueuil)
• *Secondaire:* Secondaire I plus paticulièrement
• *Collégial:* Session d'hiver (Janvier 1985)
pour renseignements ou prospectus:
495-2581

COLLÈGE VILLE-MARIE
École secondaire privée déclarée
D'INTÉRÊT PUBLIC
par le ministère de l'Éducation
EXAMEN D'ADMISSION
pour septembre 1985
Secondaire I
Garçons et filles
LES SAMEDIS
1er et 8 décembre 1984
Coût de l'examen: 10 $
Les élèves doivent apporter le bulletin final de l'année dernière et le bulletin le plus récent de l'année en cours.
Nécessaire de s'y inscrire
Pour les autres degrés prendre rendez-vous après le 2e bulletin de l'année.
2850, rue Sherbrooke Est
Station de métro Préfontaine
Montréal, Québec H2K 1H3
Tél.: 525-2516
Rendez-vous:
Mme F. Boyer

Dirigé par les Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie
Reconnu d'intérêt public
Cours secondaire (1ère à 5e)
Externes ou pensionnaires
EXAMENS D'ENTRÉE:
samedi, 1er décembre
8h30 (1ère à 5e Sec.)
735-5261 (poste 220)
PENSIONNAT DU SAINT-NOM-DE-MARIE
628 Chemin de la Côte Ste-Catherine, Outremont

Inscription pour septembre 1985
Pensionnat — Externat
GARÇONS ET FILLES
Collège Bourget
(RIGAUD)
INSTITUTION PRIVÉE
dirigée par les Clercs de St-Viateur, construite à flanc de montagne, à environ 50 kilomètres de Montréal, près de l'autoroute transcanadienne.
Cours secondaire complet (avec ou sans latin).
Classes spéciales pour les élèves anglophones.
Animation, pastorale et sports privilégiés.
Patinoire avec glace artificielle, piscine, deux gymnases, nombreux laboratoires, plusieurs salons, etc.
Transport organisé pour les fins de semaine.
Pour une inscription en 1re, en 2e ou en 3e secondaire, veuillez vous présenter au Collège pour les tests d'admission avant 9h30
le samedi 1er décembre 1984 ou
le samedi 12 janvier 1985 ou
le samedi 26 janvier 1985 ou
le samedi 16 mars 1985
Pour renseignements en 1re, 2e et 3e secondaire, composez
(514) 451-5785
Pour renseignements en 4e et 5e secondaire, composez
(514) 451-4716
Après entente, des bourses d'études sont disponibles.

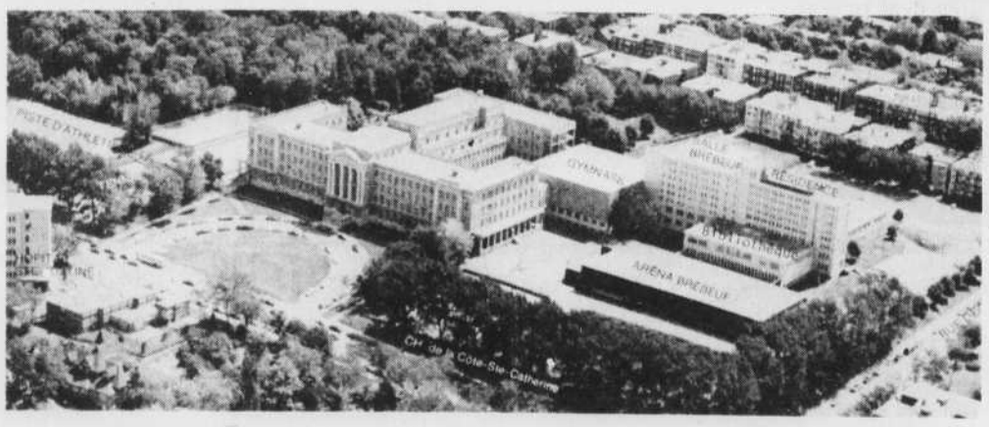
COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF
Cours secondaire et cours collégial
• Collège privé, déclaré d'intérêt public, dirigé par les Pères Jésuites
• Service de résidence (pour garçons seulement)
• Bourses d'étude
• Une éducation de qualité depuis 1928
• Une préoccupation d'excellence
• Un corps professoral expérimenté et compétent
• Une tradition... une atmosphère
COURS SECONDAIRE
• Garçons de 1re à 5e secondaire
• Filles acceptées à partir de 5e secondaire
• 1re secondaire: rencontre avec les candidats et leurs parents et examen d'admission, le samedi 15 décembre 1984 ou le samedi 12 janvier 1985
COURS COLLÉGIAL (mixte)
• Sciences de la santé
• Sciences pures et appliquées
• Sciences humaines
• Sciences de l'administration
• Lettres
• Arts plastiques
• Communications
• BACCALAURÉAT INTERNATIONAL
3200, chemin Ste-Catherine
Montréal, Qué. H3T 1C1
Tél.: (514) 342-1320
poste 262 (collégial)
poste 231 (secondaire)

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Visite éclair du général Jaruzelski en RDA

Genscher ira en Pologne

BONN (Reuter) — Hans-Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, se rendra, comme prévu, en visite en Pologne, du 21 au 23 novembre, à l'invitation de son homologue polonais, Stefan Olszowski, a-t-on appris hier de source officielle.

Cette visite interviendra après celle effectuée le mois dernier par le premier ministre grec, Andreas Papandreou, qui est la personnalité de plus haut rang d'un pays de l'OTAN à s'être rendue à Varsovie depuis la déclaration de la loi martiale et la suppression du syndicat indépendant Solidarité, en décembre 1981.

Depuis la levée de la loi martiale, en juillet 1983, et l'amnistie des prisonniers politiques, l'année suivante, les sanctions occidentales contre la Pologne ont été progressivement allégées.

On estime dans les milieux diplomatiques que M. Genscher rencontrera probablement le premier ministre, le général Wojciech Jaruzelski, et qu'il abordera principalement la relance des relations Est-Ouest après la réélection du président Ronald Reagan.

La tension en Pologne et les relations bilatérales devaient d'autre part être au centre des entretiens entre les dirigeants de Berlin-Est et le général Jaruzelski, arrivé hier dans la capitale est-allemande pour une visite de quelques heures.

Cette visite n'avait pas été annoncée officiellement mais était attendue depuis longtemps. M. Jaruzelki, qui s'est rendu à Budapest la semaine dernière, n'était pas venu à Berlin-Est depuis sa visite officielle en mars 1982.

De source diplomatique occidentale, on indique que le premier ministre polonais et le dirigeant est-allemand, Erich Honecker, devaient discuter de la situation à l'ambassade de Varsovie en Allemagne fédérale, où 14 Allemands de l'Est se sont réfugiés dans l'espoir de passer en Occident.

Quelque 70 autres réfugiés est-allemands sont encore, semble-t-il, dans l'ambassade de RFA à Prague, et d'autres groupes se trouveraient dans les missions diplomatiques ouest-allemandes à Bucarest et Budapest. Cependant, dans les milieux diplomatiques, on estime que les visites de M. Jaruzelski à Budapest et Berlin-Est ne signifient pas pour autant qu'il négocie pour mettre fin à ces occupations d'ambassades.

La visite inopinée à Berlin-Est du général Jaruzelski alimente par ailleurs les rumeurs selon lesquelles il préparerait un remaniement du parti communiste polonais, le POUP, pour briser l'opposition des durs du parti, déclare-t-on de source diplomatique.

Le général Jaruzelski rechercherait les appuis des partis voisins pour convaincre ensuite l'Union soviétique d'approuver les changements, d'où l'objet de ses déplacements.

Liban

Les combats reprennent dans le Chouf

BEYROUTH (Reuter) — De violents combats ont éclaté hier entre l'armée libanaise et des miliciens du Parti socialiste progressite (PSP, druze) dans les montagnes qui dominent Beyrouth, ont rapporté les radios locales.

De source proche de l'armée, on déclare que des obus sont tombés près du Palais présidentiel et du ministère de la Défense dans les collines situées au sud-est de la capitale.

On précise que les combats ont éclaté près des positions stratégiques de Souk el-Gharb, tenues par l'armée, peu après midi et ont rapidement dégénéré en duels d'artillerie.

Au limites de Souk el-Gharb, les unités de l'armée et du PSP ne sont parfois qu'à vingt mètres les unes des autres.

Une secrétaire au ministère de la Défense a déclaré que le fracas de la bataille était sans précédent depuis trois jours de combats sporadiques dans le Chouf. « Nous pouvons l'entendre. C'est assez violent. C'est le plus violent depuis trois jours », a-t-elle précisé.

La radio du PSP a déclaré que la ville d'Aley, tenue par les druzes, à 17 km de Beyrouth, était actuellement pilonnée par des mortiers de l'armée. Quatre autres villages druzes sont également bombardés, a-t-elle ajouté.

Selon la radio phalangiste, de nombreux obus tirés par le PSP pleuvent sur Souk el-Gharb. Elle a ajouté qu'une position d'observateurs français était également prise pour cible.

Entre-temps, Israël affirme avoir libéré hier le dernier des quatre dirigeants du mouvement chiite Amal soupçonnés d'avoir lancé des attaques contre les troupes israéliennes au Sud-Liban et arrêtés la semaine dernière, a-t-on appris de source militaire israélienne.

Leur arrestation avait provoqué la suspension des négociations israélo-libanaises sur le retrait de Tsahal (forces israéliennes) du Sud-Liban. Cependant, la libération de trois d'entre eux avait permis de reprendre ces pourparlers jeudi.

Israël a rejeté les exigences libanaises pour le retrait de Tsahal du Sud-Liban, affirmant notamment que la question d'une compensation financière — Beyrouth exige $8 milliards US — ne relevait pas de la délégation militaire israélienne qui participe aux négociations.

À Beyrouth, le mouvement chiite Amal a confirmé les informations de Tel Aviv selon lesquelles le quatrième dirigeant chiite arrêté par Israël avait été libéré et envoyé dans la capitale libanaise.

Un porte-parole d'Amal a commenté que son mouvement était opposé à l'envoi de M. Fakih à Beyrouth. Amal (Espoir) avait demandé à des médiateurs des Nations unies d'assurer le maintien de M. Fakih au Sud-Liban, comme les trois autres dirigeants chiites relâchés.

Mitterrand admet qu'il y a des Libyens au Tchad

PARIS (AFP) — Le président français François Mitterrand a reconnu, hier, qu'une présence militaire libyenne demeurait au Tchad, en posant l'évacuation totale de ces forces comme préalable à une reprise normale des relations franco-libyennes.

« La présence militaire libyenne au Tchad, telle qu'elle se présente aujourd'hui, c'est moins que le disent certaines informations étrangères, mais plus qu'il ne faudrait », a reconnu le chef de l'État en précisant que, selon ses informations, il restait encore « deux à trois bataillons, sans armement lourd ni aviation, quelques hélicoptères » mais que « le mouvement vers le retrait continue ».

S'adressant à des journalistes au Palais de l'Élysée, M. Mitterrand a noté que, vers le 10 novembre, date où a été annoncée à Tripoli et à Paris la fin du désengagement militaire, « on a observé sur le terrain soit un ralentissement de ce mouvement de retrait, soit un renforcement de la présence libyenne ».

M. Mitterrand a indiqué qu'il avait informé préalablement les chefs d'État africains francophones et les alliés occidentaux de la France de sa rencontre avec le « numéro un » libyen. « En accord avec le colonel Kadhafi, a-t-il assuré, le principe qui détermine et commande tous les autres pour le développement des relations franco-libyennes est l'évacuation totale du Tchad, jusqu'au dernier soldat libyen ou français. »

Le chef de l'État a justifié ce « sommet » franco-libyen en indiquant que lors de l'accord sur le désengagement franco-libyen, il avait été convenu qu'au lendemain du 10 novembre, échéance prévue, « il faudrait faire le point et examiner les développements futurs ». « J'étais désireux de marquer les exigences légitimes de la France », a souligné M. Mitterrand. « Le colonel Kadhafi m'a assuré que tout était commandé pour l'évacuation totale. »

M. Mitterrand a une nouvelle fois souligné que « la Libye et la France doivent se mêler le moins possible des affaires intérieures tchadiennes. »

Plus de 2,000 personnes sont interpellées en Afrique du Sud

JOHANNESBURG (Reuter) — Les forces de l'ordre sud-africaines ont annoncé jeudi avoir interpellé 2,300 individus au cours d'une opération de police la veille dans la cité noire de Sebokeng, au sud de Johannesburg.

Les habitants du ghetto ont déclaré pour leur part que la plupart des personnes arrêtées avaient été interpellées pour arrérage de loyers. La plupart ont été remis en liberté rapidement contre le paiement d'une amende, a précisé un porte-parole.

Sebokeng, dans le « triangle du Vaal », a été un des principaux foyers d'émeutes ces deux derniers mois.

Cent-quinze autres personnes ont été arrêtées ces trois derniers jours dans le cadre d'une autre opération de police, avec le concours de l'armée, dans le ghetto de Tembisa, au nord de Johannesburg, a ajouté le porte-parole.

LE MONDE EN BREF

■ *Exécution d'un ex-premier ministre libyen*

LE CAIRE (AFP) — L'ancien premier ministre libyen, Abedl Hamid Bakkouche, « exécuté » lundi par un commando-suicide libyen, selon Radio-Tripoli, avait quitté Le Caire mardi matin à destination d'une capitale européenne, a indiqué, hier, Bachir el-Rabti, président du Mouvement de libération de la Libye (opposition en exil). M. el-Rabti a ajouté que M. Bakkouche n'avait pas précisé le nom de la capitale européenne à laquelle il devait se rendre en compagnie de son épouse. Selon lui, M. Bakkouche a été « probablement » enlevé en Europe et conduit en Libye, où il aurait été « exécuté ». La radio-libyenne n'a donné d'indication sur le lieu où M. Bakkouche a été tué, rappelle-t-on. M. Bakkouche était secrétaire général du Mouvement de libération de la Libye. Il s'était séparé de ce mouvement il y a trois ans.

■ *Manifestation anti-Marcos*

MANILLE (AFP) — Douze mille personnes, selon la police, et 18,000, selon les organisateurs, ont manifesté hier à Manille contre le régime du président Ferdinand Marcos. Peu avant la dispersion du cortège, qui s'est effectuée sans qu'aucun incident n'ait été rapporté, des milliers de manifestants — toutes classes sociales confondues — avaient brûlé le président Marcos en effigie non loin du Palais présidentiel de Malacanang protégé par des centaines de policiers. Deux des opposants philippins les plus connus, Lorenzo Tanada, 85 ans, qui a proposé la création d'une coalition gouvernementale regroupant tous les secteurs de l'opposition, et Corazon Aquino, veuve du leader de l'opposition, l'ex-sénateur Benigno Aquino, assassiné en août 1983, participaient à la manifestation.

■ *Sharon témoigne contre* Time

NEW YORK (AFP) — Les troupes israéliennes ont « payé un lourd tribut avec leur sang » pour protéger les populations civiles pendant l'invasion israélienne du Liban, a déclaré jeudi l'ancien ministre israélien de la Défense, Ariel Sharon, au cours du procès en diffamation qui l'oppose au magazine *Time* devant un tribunal new-yorkais. « La chose la plus importante a toujours été la vie humaine », a ajouté le général qui a précisé que son souci concernait indifféremment civils arabes, israéliens et palestiniens. M. Sharon, actuellement ministre de l'Industrie et du Commerce, réclame $50 millions US de dommages et intérêts à *Time*, qui l'avait mis en cause par un article paru le 23 septembre 1983, suggérant qu'il avait approuvé, sinon encouragé, les massacres des camps palestiniens de Sabra et Chatila en septembre 1982.

■ *Vietnam : Westmoreland ignorait le nombre d'ennemis en présence*

NEW YORK (AFP) — Le général William Westmoreland a été appelé jeudi à la barre des témoins pour la première fois depuis l'ouverture, il y a six semaines à New York, du procès en diffamation qu'il a intenté à la chaîne de télévision CBS. Au cours de cette déposition très attendue, le commandant en chef des forces armées américaines au Vietnam de 1964 à 1968 a déclaré qu'il n'avait pratiquement jamais consulté les rapports sur le nombre des ennemis en présence, rapports sur lesquels repose toute l'affaire. Le général à la retraite a porté plainte contre CBS, à qui il réclame $120 millions US de dommages et intérêts, pour un reportage diffusé en 1982 affirmant qu'il avait sciemment sous-évalué le nombre des ennemis pour faire croire aux hommes politiques et au public que la guerre du Vietnam pouvait être gagnée avec l'aide de quelques renforts. Selon CBS, l'ancien commandant en chef, désireux de montrer que l'effort de guerre donnait des résultats, aurait supprimé les rapports fixant le nombre des forces ennemies à 500,000 pour les ramener à 300,000. Le général a toujours nié avoir manipulé les chiffres en affirmant que le débat portait sur des problèmes techniques d'évaluation. Le général Westmoreland, qui est âgé de 70 ans, doit continuer à témoigner pendant plusieurs jours.

■ *Le pape visitera le bastion de la guérilla péruvienne*

LIMA (Reuter) — Le pape Jean-Paul II visitera la ville d'Ayacucho, capitale de la province où les guérilleros maoïstes du « Sentier lumineux » sont le plus actif, au mois de février prochain, a annoncé hier le cardinal de Lima. Le pape se rendra au Pérou dans le cadre d'une tournée en Amérique latine qui le conduira également au Venezuela et en Équateur.

■ *Yougoslavie : ajournement du procès des six dissidents*

BELGRADE (Reuter) — Le procès de six intellectuels yougoslaves dissidents accusés de conspiration contre l'État, ouvert il y a deux semaines, a été ajourné hier au 6 décembre après la présentation de nouvelles preuves par le parquet. Il s'agit de deux articles saisis par la police sur l'accusé Milan Nikolic, et considérés par le procureur comme des représentations mensongères du régime communiste yougoslave. La cour a ajourné le procès jusqu'au 6 décembre pour permettre à l'accusé, Milan Nikolic, de préparer sa défense.

Un missionnaire canadien tué

Raid rebelle au Zaïre

KINSHASA (Reuter, AFP) — Le Zaïre a annoncé hier que ses forces armées avaient repris Moba (ex-Baudoinville), ville de la province du Shaba, capturée mardi lors d'un raid de rebelles venus de Tanzanie. Cent assaillants auraient été tués.

Sakombi Inongo, commissaire d'État (ministre) à l'Information, a déclaré qu'une action combinée d'unités navales et aéroportées avait permis de reprendre jeudi la ville, située sur les rives du lac Tanganyika.

Il a ajouté que, outre les 100 tués, plusieurs rebelles avaient été blessés.

Un méthodiste canadien a également été tué dans les combats, a-t-on affirmé hier de source bien informée à Kinshasa. On était toujours sans nouvelles, hier, de la mission, comprenant une douzaine de Belges, trois Français et un Allemand, selon une source religieuse. Cette mission se trouve à proximité de Moba et les rebelles l'ont occupée.

Le méthodiste canadien, marié à une Américaine et dont l'identité n'était pas connue hier, pilotait un petit avion appartenant à sa mission venu de Lubumbashi (capitale du Shaba) et réquisitionné par les FAZ (Forces armées zaïroises), selon cette même source.

L'avion s'est posé à Moba et a été pris par les rebelles. Deux officiers de renseignements zaïrois qui se trouvaient dans l'avion ont été faits prisonniers par les insurgés.

Selon le ministre, deux prisonniers ont reconnu au cours d'un interrogatoire que l'objectif de l'invasion était de créer le chaos au Zaïre avant la visite que doit effectuer le président français François Mitterrand à Kinshasa, du 8 au 10 décembre, et compromettre également le sommet franco-africain de Bujumbura (Burundi) qui doit suivre.

M. Inongo a affirmé qu'elle était aussi destinée à prouver l'existence d'une opposition au président Mobutu Sese Seko, actuellement en Europe pour un traitement médical. Le chef de l'État, qui a été réélu en juillet pour un troisième mandat de sept ans — il doit prêter serment le 5 décembre — doit regagner le Zaïre la semaine prochaine, a ajouté le ministre.

Le ministre a accusé des pays africains, qu'il na pas nommés, d'être impliqués dans le raid ce qui, a-t-il dit, entraînera de « graves conséquences diplomatiques ».

M. Inongo n'a pas précisé s'il y avait eu des pertes dans la population civile ou dans les rangs de la 13e brigade navale et de la 31e brigade aéroportée, une unité d'élite entraînée par des instructeurs français, qui ont été dépêchées sur place.

Il a encore affirmé que deux hommes, dont il n'a donné ni la nationalité ni l'identité, étaient arrivés en Tanzanie il y a quelques semaines pour préparer cette troisième tentative d'invasion du Shaba (ex-Katanga) en sept ans.

Une année plus tard, en mars 1978, une autre force de 3,000 à 4,000 hommes en provenance de Zambie avait cette fois occupé la ville de Kolwezi.

Docteur Michel Berjat, M.D.
Spécialiste en rhumatologie

Fellow of the Royal College of Physicians of Canada
Certifié spécialiste de la Province de Québec
American Board of Rheumatology
American Board of Internal Medecine
Qualifié en rhumatologie en France

Traitement des douleurs articulaires, squelettiques, musculaires et de la colonne vertébrale. Possibilité de traitement par acupuncture et physiothérapie Mézières.

1259, rue Berri
Bureau 310
Montréal, Québec
H2L 4C7
Station de métro Berri
(514) 843-4853

Heures d'ouverture: de 9h00 à 13h00
de 14h00 à 18h00

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

Un nouveau concept «écologique» de la santé.

- Le portrait de la santé des Québécois
- Les déterminants de la santé: l'environnement, les systèmes de soins, le comportement de l'individu...
- Les objectifs prioritaires d'une nouvelle politique de la santé.

Conseil des affaires sociales et de la famille
1984, 217 pages
EOQ 21732-3

9,95 $

En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec:
Montréal
Complexe Desjardins
Niveau promenade
Montréal
Tél.: 873-6101

9026

Québec

Unique... indispensable!

DICTIONNAIRE des MÉDICAMENTS DE A à Z

par Dr Serge Mongeau et Marie-Claude Roy, L.Ph.

Des renseignements sur plus de 1 000 médicaments prescrits ou en vente libre. Pour chaque médicament: **son usage — comment le prendre — ses contre-indications — ses effets secondaires — les précautions qui s'imposent — les alternatives — jugement gobal.**

526 pages

«C'est dans ce contexte de surconsommation effrénée que nous arrive cet ouvrage attendu et indispensable (...) Il s'agit du premier essai du genre publié au Québec.» Paul Roux *(Le Soleil)*

«Livre unique et indispensable.» *(Courrier-Laval)*
«Un ouvrage exceptionnel.» *(Marie Pier)*

«Écrit dans un langage clair et accessible, ce livre peut rendre service à tous ceux qui utilisent des médicaments et qui veulent prendre leur guérison en main. Et il y a fort à parier que bien des médecins auraient avantage à s'en servir.» François Goulet *(Québec-Science)*

UN LIVRE INDISPENSABLE POUR CHAQUE FOYER

BON DE COMMANDE

Commandes téléphoniques acceptées: (514) 288-2371

Veuillez me faire parvenir..... exemplaire(s) du DICTIONNAIRE DES MÉDICAMENTS DE A à Z
reliure souple ☐ **14,95 $**
reliure cartonnée ☐ **18,95 $**
Ci-joint..... $
☐ **chèque** ☐ **mandat**
à l'ordre de:
ÉDITIONS QUÉBEC/AMÉRIQUE
450, Sherbrooke Est, Bureau 390
MONTRÉAL, Qc H2L 1J8

Nom.....
Adresse.....
.....
.....
Code postal..... Tél.:.....

LD 17-11-84

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Le TNM

téressée à l'achat de cette bâtisse située en plein centre-ville, s'engageant dans ses propositions à ne pas démolir le théâtre, mais depuis septembre McDonald's ne fait que reculer.

Le vice-président, M. Jack Baskerville, aurait été fort surpris de voir l'ampleur que cette transaction prenait dans la presse québécoise. On se serait rendu compte, après coup, de l'importance de l'institution TNM et l'on ne voudrait pas, à Toronto, porter l'odieux de la fermeture de la plus prestigieuse compagnie de théâtre du Québec si jamais celle-ci s'avérait être un locataire incapable de respecter ses paiements.

Au TNM on s'était mis récemment à parler d'autres éventuels acheteurs (sans nommer personne), signifiant par là que l'on n'avait plus beaucoup d'espoir du coté de McDonald's.

Par ailleurs, un conflit de travail qui pourrit depuis la saison dernière, mettant en présence le syndicat des employés d'accueil en lock-out et la direction du théâtre qui refuse tout compromis, n'aide en rien la situation. Il semble que le syndicat ait récemment proposé au TNM des coupures qui permettent de sauver $80,000, la somme que la direction avait affirmé vouloir épargner avec ses employés, et pourtant rien ne s'est conclu.

Jeudi à l'Assemblée nationale, le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, a réitéré sa position dans cette affaire. Il n'entend pas aider le TNM pour ne pas être injuste envers les autres compagnies de théâtre qui administrent sans déficits budgétaires. M. Richard affirme que le gouvernement « n'a pas les moyens d'absorber le déficit actuel du TNM qui s'élève à un million ».

Comme si cela devait servir de réplique au ministre Richard, le communiqué d'hier souligne que le Conseil des Arts à Ottawa et le Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal ont accordé leur appui au TNM, « convaincus du rôle capital de la compagnie au sein de la société québécoise ».

Dans ce communiqué, la direction du TNM affirme qu'« une fois la vente complétée, le TNM règlera toutes ses dettes et relancera la compagnie sur une base financière assainie ».

Rappelons que dans un premier temps, le TNM avait dû annuler *L'Avare* de Molière, malgré que la production ait été réalisée et présentée dix soirs à Ottawa, puis *La cuisine* d'Arnold Wesker qui devait commencer le 22 novembre. On ne montera donc plus *L'Échange*, de Claudel, *L'habilleur*, de Ronald Harwood, et *Othello*, de Shakespeare, que la compagnie avait programmé pour sa 34e saison, la seconde dirigée par Olivier Reichenbach.

Le président du Conseil des arts de la Communauté urbaine, M. Jean-Pierre Goyer, a publié un communiqué hier dans lequel il affirme que le TNM est « une compagnie essentielle à la vie culturelle de Montréal, une de nos grandes institutions ». M. Goyer ajoute que « le TNM ne saurait disparaître à cause de notre indifférence ». Il précise que son organisme contribuera financièrement au plan de redressement du TNM.

◆ Landry

les points fondamentaux et c'est à cela qu'il faut se raccrocher pour empêcher que le Parti québécois ne saute comme une bombe ».

Combien de ministres sont susceptibles de claquer la porte du gouvernement dans l'hypothèse d'une scission? Qui sont-ils? M. Landry refuse de lever le voile sur les confidences qu'il a recueillies, ces dernières semaines. Mais il souligne que les démissionnaires pourraient venir d'un groupe comme de l'autre, dépendant de la décision de la majorité.

L'épilogue de cette longue série d'échanges sur le thème de la souveraineté est prévue pour lundi soir prochain à Montréal, à l'occasion la réunion de l'exécutif national du parti. C'est là que le premier ministre Lévesque tentera de rallier les deux tendances et de dégager un consensus. Par ailleurs, M. Gilbert Paquette est l'un des quatre parlementaires qui siègent à l'exécutif et il y déposera une proposition de compromis. Essentiellement, cette dernière main tendue par le groupe des Laurentides renonce à l'élection référendaire et consentirait même à ce que l'élection ne porte pas principalement sur le thème de la souveraineté. Si M. Paquette soumet une position aussi diluée, le consensus ne devrait pas faire défaut. Le lendemain mardi, M. Lévesque fera le point dans un premier temps avec ses ministres, puis avec le caucus des députés.

Entre-temps, M. Bernard Landry ne cache pas qu'il consacrera son weekend à discuter de compromis et à tenter des rapprochements. Si le groupe des « Laurentides » décide de tenir une dernière réunion de stratégie, il en sera. Au document des 12 ministres, auquel il s'est rallié, ainsi qu'à la position du clan Johnson, il reproche le manque de clarté et l'imprécision. Il lui apparaît que si les interventions avaient été de part et d'autre plus claires et fondamentalistes, le débat aurait probablement déjà débouché sur un consensus.

La position du ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur s'articule en trois temps. Bernard Landry suggère la convocation d'un congrès spécial visant à biffer l'article 1 du programme et s'assurer que la prochaine élection ne sera pas référendaire, ni ne portera d'aucune façon sur le thème de la souveraineté. Il tient néanmoins à ce que l'on retrouve quelque part dans le programme la réaffirmation que la souveraineté est l'objectif premier du Parti québécois.

Dans un deuxième temps, M. Landry souhaite que la position qu'il a transmise la semaine dernière à M. Lévesque devienne l'enjeu des prochaines élections. A savoir: réparation des torts; reconnaissance du statut de société distincte; droit du Québec à rejeter pour lui-même tout amendement constitutionnel, y compris ceux de 1982, sans être pénalisé financièrement; droit de véto sur la réforme des institutions centrales; rechercher négociée de compétence exclusive dans les domaines suivants: développement économique, politique sociale, relations internationales découlant des juridictions internes, éducation et culture.

Dans cette recherche vers un ressourcement de la pensée constitutionnelle du parti, la réflexion que s'est imposée M. Landry l'a amené à explorer de nouvelles avenues. Il lui apparaît que la reconnaissance d'un statut de société distincte transformera la nature des relations entre la fédération canadienne et le Québec.

Plutôt que de chercher à réaliser riniste à l'extérieur du régime fédéral, M. Landry propose l'accession progressive, à la souveraineté, dans le cadre d'un régime de type confédéral. A ce propos, il donne l'exemple de la souveraineté de la Belgique à l'intérieur de l'Europe des neufs. Il conçoit très bien que certains petites provinces comme l'Ile du Prince Edouard préfère le fédéralisme centralisateur mais voit davantage dans l'intérêt du Québec des rapports de type confédéral. Je demande l'asymétrie d'un régime qui reconnaitra que le Québec est différend des autres provinces. « Je souhaite que l'avenir soit confédéral sui generis. Pour que le système fonctionne, il faut absolument tourner le dos à la symétrie ».

◆ La CTCUM

52.3 pour cent le rapport du conseil de médiation qui a également reçu l'aval de la direction de la CTCUM.

Ce rapport recommande notamment une réduction de trente minutes de la semaine de travail en deux tranches de 15 minutes à compter du 1er juin 1985 avec pleine compensation de même qu'une hausse de salaire de 3.6 pour cent pour la première année et la protection contre l'inflation les deux années suivantes.

M. Flynn a eu de la difficulté à faire accepter le contrat de travail par les travailleurs. Les quelques 2,300 chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro, réunis jeudi soir au Vélodrome, ont vivement chahuté pour montrer leur mécontentement devant les offres du rapport du conseil de médiation. Les syndiqués, au cours de cette assemblée houleuse, ont demandé et obtenu l'expulsion des journalistes de la salle.

Le gouvernement était prêt à convoquer l'Assemblée nationale à tout moment jeudi soir dans l'éventualité où les syndiqués avaient refusé d'entériner le rapport du conseil de médiation, afin de voter une loi spéciale de retour au travail.

M. Flynn a par ailleurs affirmé qu'il comprenait la frustration des chauffeurs d'autobus qui ont mis fin à une grève pour découvrir qu'il n'y a beaucoup d'offres sur la table.

D'autre part, le président de la CTCUM a laissé entendre que la commission avait fait plusieurs concessions: « Le coût est élevé, plus que prévu. Cela veut dire que d'ici la fin de 1985, nous devrons engager 260 chauffeurs de plus ».

Cette grève, la 20ème dans le transport en commun à Montréal depuis dix ans, a duré aussi longtemps que la grève record de 1967, soit 30 jours.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Du lundi au vendredi de 9h à 16h30
Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 13h pour l'édition du lendemain.
Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6
NOUS ACCEPTONS
PAR TÉLÉPHONE
286-1200

■ Ameublement

Pupitre droit, 5 tiroirs fini noyer, pupitre secrétaire en «L», bon état, 50$ chacun, 523-4049. 19-11-84

■ Antiquités

Achetons antiquités de toutes sortes: meubles, bibelots, vaisselle, 270-6816 W. Daniel. 13-12-84

Très belle horloge murale française (4 pieds), balancier lyre. 481-9512. 19-11-84

Encoignure en pin, deux corts en frêne, chaises et berçantes québécoises, coffres en pin, ber, pupitres, écritoires, bureaux et armoires en pin, tables 9 p. et 6 p., lits de brass 54 po., secrétaire en chêne. Choix de canards et de courtepointes anciennes. Ouvert 7 jours à partir de midi. Antiquités Fot: 659-9432, 234 St-Jacques, Vieux-Laprairie (10 min. pont Champlain). 19-11-84

Ouvert tous les dimanches de 13h à 17h, grand choix d'antiquités. Aux Trouvailles, 4615 St-Denis. 19-11-84

Ameublement de chambre à coucher, lit 3/4, commode avec miroir, chiffonnier en cerisier sculpté, 2 000$, 272-2368. 19-11-84

Décapage de boiseries, finition et traitement du bois. 642-8278. 15-12-84

■ App. à partager

5½ à partager avec personne sérieuse, 360$ divisé par 2, avenue du Parc près Mont-Royal. André 286-9541. 19-11-84

■ App/logements

Longueuil nouveau bureau de location pour immeubles du 605 et 625 rue Burges. A louer grand 3½ et 4½ incluant poêle et réfrigérateur, tapis mur à mur, éclairé, chauffé et taxes payées, insonoriser, stationnement extérieur, piscine extérieur, buanderie, meublé si désiré. Informations 374-8740 ou 677-7762. 19-11-84

Centre-sud, grand 3½ rénové, 2e étage, non chauffé, libre 1er décembre, 340$, 525-1074, après 20h, 521-4610. 20-11-84

A sous-louer luxueux studio au Rockhill, vue sur la montagne. 345$/mois. Renseignements supplémentaires: 341-3390. 19-11-84

WESTMOUNT, 6½, 650$, rénové, murs de brique, rue Victoria nord de Sherbrooke, chauffé. — 4958671. 19-11-84

OUTREMONT-Laurier: petit 6½, haut de triplex, propre, réfrigérateur, cuisinière, laveuse, chauffage électrique. — 272-3212. 19-11-84

Montréal-Nord, 3½, chauffage électrique, 210$/mois, idéal pour personne seule. Informations 327-4850, 389-8806. 19-11-84

N.D.G., haut duplex, 6½ chauffé, boiseries chêne, foyer, 600$/mois. Libre 1er janvier. Après 17h30: 488-4986. 19-11-84

Outremont rue Lajoie, grand 5½ chauffé, très propre, eau chaude, taxe d'eau incluse, 2e étage, 650$, 271-7247 ou 274-2601. 20-11-84

LA MÉTÉO

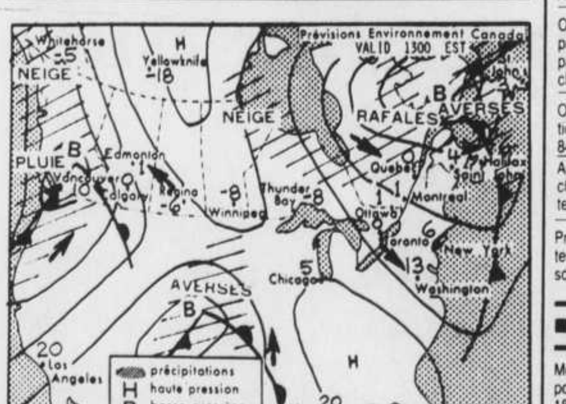

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: un dégagement graduel devrait se produire sur le sud-ouest de la province samedi.

MONTRÉAL

Nuageux avec de la neige le matin, dégagement graduel par la suite, vent d'ouest. Max.: 2. Dimanche: ennuagement.

LEVER DU SOLEIL: 6 h 55
COUCHER: 16 h 23

QUÉBEC

Abitibi, Témiscamingue: neige dispersées le matin, dégagement graduel par la suite; accumulation de neige de 5 cm, vent modéré. Max.: −3. Dimanche: ciel variable et possibilité de neige.

Reservoirs Cabonga et Gouin: averses de neige dispersées le matin, dégagement graduel par la suite; accumulation de neige de 5 cm, vent modéré. Max.: −3. Dimanche: ciel variable et possibilité de neige.

Pontiac, Gatineau, Lièvre: nuageux avec de la neige le matin, dégagement graduel par la suite. Vent d'ouest. Max.: 2. Dimanche: ennuagement.

Trois-Rivières, Drummondville, Estrie: nuageux avec de la neige le matin, dégagement graduel par la suite. Vent d'ouest. Max.: 2. Dimanche: ennuagement.

Laurentides: nuageux avec de la neige le matin, dégagement graduel par la suite. Vent d'ouest. Max.: 2. Dimanche: ennuagement.

Québec, Beauce: neige (5 cm), vent d'ouest. Max.: 2. Dimanche: passages nuageux.

Lac-St-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, La Malbaie, Rimouski, Matapédia: neige 5 cm. Vent modéré. Max.: −3. Dimanche: ciel variable.

Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé, Parc Forillon: neige 15-20 cm. Max.: −1. Dimanche: ciel variable et possibilité d'averses de neige.

Baie-Comeau, Sept-Iles: averses de neige dispersées (5 cm), vent d'ouest de 30 à 50 km-h. Max.: −4. Dimanche: ciel variable

Basse-Côte-Nord, Anticosti, secteur Natashquan et à l'ouest: neige légère, vent modéré. Max.: 0. Précipitations: 90 %. Dimanche: ciel variable et possibilité de neige.

A l'est de Natashquan: nuageux et neige dispersée. Vent modéré. Max.: 0. Précipitations: 40 %. Dimanche: ciel variable et possibilité de neige.

■ Appartements à vendre

OUTREMONT
Immeuble prestigieux, entièrement rénové, stationnement extérieur, à proximité du futur métro, spacieux 5½.
Lyse T. Des Rosiers
271-6674 ou 866-3737
Groupe immobilier de Montréal courtiers
19-11-84

■ App./Logements

CHERRIER, logement de prestige sur 2 étages, 653$. Richard: 521-0832. 19-11-84

Métro Langelier, 3½ fermé, ensoleillé, chauffage électrique, entrée laveuse-sécheuse, 230$, balcons, tranquille. 255-5660. 21-11-84

Snowdon, attrayante nouvelle bâtisse, locataires de qualité, air climatisé, magnifique 4½ près de toutes commodités, faut voir 620-4154. 19-11-84

N.D.G., 7½ haut de duplex, boiseries, foyer, garage, non chauffé 515$/mois. 488-6640. 21-11-84

COURT TERME, meublés, superbe app. ou maison, tout inclus, 3 à 12 mois. Troc-Vacances, 288-4194. 28-11-84

Métro Jarry/Crémazie, très beau 6½, r.d.c. 30 X 46, boiseries, vaisselier chêne, portes plomb vitrées + salle familiale, chambre froide, salle lavage, garage, jardin, galeries, chauffé 575$, 1 mois gratuit, occupation facultative. 381-9519. 19-11-84

Outremont, 7 pièces, spacieux, éclairé, bien situé, disponible février. Après 6h. 739-6697. 26-11-84

DUROCHER PRÈS McGILL, 4½ neuf, maison victorienne, 2 niveaux, 2 foyers, restauration unique, références requises, 695$ — 733-0648. 19-11-84

St-Hubert et Roy, 5½ rénové, eau chaude, chauffage, taxe d'eau fournis, 525$/mois. Informations Danielle Gauthier 527-2487. 19-11-84

Sous-location, 1er décembre-30 avril, 3½, meublé, chauffé, garage, près U de M., 500$/mois. Après 18h: 670-6974. 26-11-84

Outremont, grand 6½, complètement rénové, rez-de-chaussée, poêle et réfrigérateur, 3 c.c., 750$/mois, libre immédiatement, 272-5961. 19-11-84

C.D.N., Ridgewood, très beau grand 5½, 1½ s.b., ensoleillé, stationnement, frais peint, libre immédiatement, 600$. A voir. 735-9100, 739-9464. 19-11-84

Outremont, avenue Wiseman, 5½, propre, réfrigérateur, cuisinière, beaux parquets chêne, boiseries, 520$ chauffé. 495-3892. 19-11-84

Outremont. A voir. Bas de triplex, entièrement rénové, 650$, 272-8486. 19-11-84

AHUNTSIC, métro Henri-Bourassa, 4½, chauffage électrique. Libre immédiatement. 389-3324. 19-11-84

Près métro Jarry, 3½, libre immédiatement. Sous-location. Jour: 731-8247 soir/week-end: 272-8064. 20-11-84

■ Autos à vendre

Mercedes, année 1984, modèle 190, 4 portes, toit ouvrant, couleur grise, 18,000 km, 26 000$. Pour informations: Martine Perreault, Midair Services Ltée, 866-4195 entre 9h et 17h. J.N.O.

MALIBU 80, 2 portes, V6, automatique, 3 695$. 59 000 milles. 435-1447. 19-11-84

Renault 5 GTL, 1980, 82 000 km., impeccable, radio AM/FM cassette, pneus d'hiver. A discuter 273-5472. 19-11-84

■ Bureaux à louer

Appartement ou bureau à louer, 1,400 p.c., luxueux, très bien situé, St-Denis entre Roy/Duluth. — 527-6387. 19-11-84

276 ST-JACQUES, 2525 p.c., suite de bureaux pour professionnels, bonne finition, sous-loctaion jusqu'en février 1987. Renseignements Doris Bouchard 849-7037. 02-12-84

■ Chambres et pensions

Chambres pour couple ou personne seule, résidence luxueuse pour personne âgée, atmosphère familiale. 254-7035. 24-11-84

■ Commerces à vendre

BONI-SOIR situé dans le nord Montréal, chiffres d'affaires 700 000$ approx., prix demandé 135 000$ ferme + inventaire. Valeur d'équipement 100 000$. 482-5389, 522-9443. 22-11-84

■ Chalets à louer

Austin, appartement d'une chambre, 6 janvier/28 avril, vue splendide à michemin entre Owl's Head et Orford, 1 300$ + chauffage. 484-0428, 866-2672. 19-11-84

Mt-Orford, grande maison originale, très confortable, vue magnifique, près centres ski, libre 1 mois pour les fêtes et possibilité saison. 761-4639, (819) 843-7444. 19-11-84

Ste-Anne-des-Lacs, bord du lac, meublé, 1 c.c., foyer, saison 1 250$. Montréal 728-4785, lac: 224-2737. 19-11-84

St-Faustin, chalet flambiant neuf, mezzanine, saison d'hiver, 15 novembre/15 avril, 3 000$, peut loger 6 personnes, paradis du ski. Soir et fin de semaine 819-688-2825, 819-326-3512. 19-11-84

■ Chalets à vendre

Site de choix!: 125 pi. lac Stukely, vue Mt-Orford, chalet suisse, 4 c.c., 2 foyers, 2 s. bain, sauna. $125,000. Hélène Lapierre (819) 864-6483, (819) 565-8181. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 19-11-84

■ Condominiums à louer

MIAMI BEACH, quartier résidentiel, luxueux condo. Tout équipé. Couple, saison. 737-5515 — 1(819)-327-2551. 01-12-84

FLORIDE — FORT LAUDERDALE, condo sous-location, décembre, janvier, février, 750$ U.S./mois. 9h à midi: 334-0723. 20-11-84

■ Condominiums à vendre

OUTREMONT
vous attend
1425 ouest, Bernard
app. 3
Magnifiques 5 1/2
rénovés à neuf
site enchanteur
64 600$ à 78 000$
Visite sam. & dim.
1 hre à 5 hres P.M.
352-4496
Gilles
19-11-84

■ Condominiums à vendre

BOUCHERVILLE, condo, maison de ville, 3 c.c., 2½ s.b., foyer, très confortable, beaucoup d'extra. — 655-2130. 19-11-84

Vieux Montréal — Penthouse 2 étages — foyer, puits lumière — prix négociable. Nicole Lévesque 651-1000, 463-2399. MONTRÉAL TRUST Courtier. 19-11-84

LE SANCTUAIRE DU MT-ROYAL, 5955 Wilderton, condominium neuf sur terrasse gazonnée, 2 c.c., 2 s.b., moquettes, 168 000$, 738-4368, 739-8186. 19-11-84

CENTRE: Condo 7½ sur 2 étages sauna et bain tourbillon, foyer, plusieurs extras. Jean Poissant: 735-6433. Trust Général, courtier. 19-11-84

OUTREMONT: "Royal York", condo 1600 pc., 6½, foyer, boiseries, appartement de prestige. Louise Valois: 733-6681. Trust Général, courtier. 19-11-84

■ Copropriétés à vendre

Visites libres, copropriété au 129-131, rue Clermont sur 2 étages, entièrement rénové en 1982, à deux pas d'Outremont et rue Laurier. Je serai là pour vous accueillir entre 13h et 16h, dimanche 18 nov. Daniel 255-5202 — 389-6201. Re/Max Métro, courtier. 19-11-84

OUTREMONT, Ducharme/Davaar, rez-de-chaussée, 5½, terrasse, 49 500$. Libre 1er décembre. — 279-6480. 19-11-84

OUTREMONT: Co-propriété. Rénovation exceptionnelle. 2 salles-de-bains, terrasse, garage. Mme C. Vézina: 279-9787. Trust Général, courtier. 19-11-84

OUTREMONT, triplex 3e étage, 7½ ensoleillé, impeccable, balcon/terrasse, 69 500$. Pas d'agent, ouvert dimanche 18 novembre 2h à 4h. 276-6882. 19-11-84

OUTREMONT: Co-propriété rénovée, 5½, 3ème étage, confort, qualité, sécurité, "parking" privé. Mme M. Trudeau: 731-4338. Trust Général, courtier. 19-11-84

OUTREMONT: Triplex 3x7½, "parking" 2 autos, aussi 6x4½ "parking" 4 autos, idéal co-propriété. P. Pétrucci: 342-1039. Trust Général, courtier. 19-11-84

■ Cours

Cours de maquillage, formation professionnelle, théâtre, cinéma, vidéo, télévision et photo. 289-9146. 20-11-84

Cours privé: piano, basson, théorie, solfège, pour débutants. — 256-1989. 20-11-84

■ Divers

Magnifique vison saphir, coupe classique, peaux allongées, taille 10-12, porté 2 fois, prix ferme 2 500$. — 334-0369. 19-11-84

Moquettes 100% laine, nouées main, une ton naturell, autres: motif oriental, Tunisie, environ 9" x 12", haute qualité. Intéressées seulement. — 334-0369. 19-11-84

Tapis iraniens pure soie, tissés à la main, très beaux motifs. Appelez après 18h: 722-1356. 19-11-84

Chic manteau léopard véritable taille 10 ans, porté 5 fois, sacrifierais 3 200$. 331-4564. 19-11-84

■ Déménagement

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

■ Fermes à vendre

FERMETTE, terrain 600x600' app., grande maison, 2 étages, 6 chambres à coucher, salle de séjour, cuisine, 2 salles de bains. Bâtiments: grange, étable, garage, poulailler. Idéal pour élevage de chevaux "gentleman farmer" ou jardinage. 85 000$. A 35 milles de Montréal, 1101 - 4e rang. St-Ambroise de Kildare. 19-11-84

RIVE-SUD: Ferme 111 arpents — 44 cultivés et 67 boisés — 1 bâtiment 60 x 30 — cottage impeccable — construction récente — prix: 85 500$. Gilbert Cordeau 464-6506. Montréal Trust, courtier 467-1120. 19-11-84

■ Garderies

Vieux-Longueuil, mini garderie familiale: activités éducatives et créatrices pour les 3 ans et plus. Éducatrice avec expérience et références, 670-8905. 19-11-84

■ Gardiennes

Dame pour garder bébé 5 mois, légers travaux domestiques, lundi à vendredi 8h à 6h. Références 731-0353. 19-11-84

■ Hébergement

MAISON STE-URSULE
Au coeur du Vieux-Québec
Chambres spacieuses, 30$/2 pers.
Tarifs spéciaux pour groupe.
Rabais pour séjour prolongé.
40 Ste-Ursule
(418) 694-9794
19-11-84

■ Instruments de musique

Piano Baldwin Hamilton, modèle de maison, excellente sonorité 4 900$. 626-0735. 19-11-84

Piano table Henry F. Miller, 1871, bonne condition, 767-4965. 19-11-84

■ Livres

OFFRE EXCEPTIONNELLE. Dans la Bible, la Parole de Dieu nous trouvons la réponse à nos nombreuses questions. Si vous ne possédez pas la Bible, nous vous l'enverrons par poste, sur demande, gratuitement et sans obligation. Les Saintes Écritures, C.P. 677, Hawkesbury, Ont. K6A 3C8. 03-12-84

■ Maison de campagne à louer

Magog 10 minutes du Mt-Orford, 30 minutes Owl's Head, pistes de ski de fond à proximité, 4 c.c., chauffage et poêle Franklin, accès facile, 15 décembre/15 avril. (514) 277-7067. 19-11-84

Sutton, maison meublée, 4 c.c., foyer. Saison: décembre — mai. 3 500$. — 538-7380 ou 5342. 19-11-84

Mont Ste-Anne, maison ancestrale, foyer, chauffage électrique, tout équipé, meublé avec goût, semaines-/mois, 672-1089. 19-11-84

■ Oeuvres d'art

Oeuvre Marcelle Ferron, 25" x 19½", vente privée, excellente aubaine. Après 17 heures: 685-1278. 19-11-84

■ Offres d'emplois

■ Offres d'emplois

SECRÉTAIRE JURIDIQUE
Une étude légale est à la recherche d'une secrétaire juridique ayant au moins cinq ans d'expérience, possédant la sténographie française et anglaise.
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au **359, rue St-Pierre, Montréal H2Y 2L9,** à l'attention de **S. Savard. (844-2331)**
20-11-84

■ Maison de campagne à vendre

St-Benoit du Lac, chalet suisse, vue panoramique, 2 c.c., grand terrain paysagé, proximité de l'abbaye et de 5 centres de ski. 819-472-6681, 843-0995. 19-11-84

Aubaine, Règlement succession, bungalo pierre, bord du Richelieu, foyers, patio, 3 c.c., salle de jeux, taxes minimes, construction 1979plusieurs extra, valeur 80 000$, prix très réduit. Maître Manon Brassard avocat, 286-9100, soir 658-8687/288-0680. 19-11-84

■ Offres d'emplois

VIA IMAGES
Agence de publicité
cherche des pigistes en graphisme, illustration, rédaction publicitaire.
Téléphonez du lundi au mercredi
274-5336
19-11-84

Offres d'emplois

INFORMATIQUE: entreprise de vente de micro-ordinateurs cherche représentant pour faire démonstration de nos produits auprès de la communauté ethnique chinoise de Montréal et de Toronto. Doit pouvoir faire l'installation des systèmes et réparations mineures. Doit parler anglais et chinois. C.V.: 1980 ouest Sherbrooke, suite 700, L. Roland. 19-11-84

Jardinière d'enfants, 5 matinées/semaine, connaissance de l'anglais nécessaire. Envoyez C.V. à: CURZON CREATIVE PLAY GROUP, a/s Mme Urvoy, 135 ave. Percival, Montréal-ouest, H4X 1T7. 19-11-84

■ Offres de services

ECRICOM, service de curriculum vitae professionnel, personnalisé. — 489-3945. 19-11-84

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général. 276-4909. J.N.O

Maitre-électricien, contracteur; résidentiel, commercial, industriel. Spécialité: Chauffge électrique. Gas prix. Extimation gratuite — 651-5186. 08-12-84

Dactylo de tous genres, fais chez-moi, dictaphone, secrétaire expérimentée, service rapide, 259-1388. 19-11-84

Peintre décorateur professionel réparation plâtre, grande propreté. 12$/heure. 585-4460. 19-11-84

■ On demande

Femme seule recherche grande chambre non meublée ou salon double avec accès à la cuisine. Références. Westmount, centre-ville. Après 18h: 488-5129 Jour: week-end. 19-11-84

■ Propriétés à louer

V.M.R. cottage semi-détaché, 8 pièces, foyer, grand jardin, près écoles, autobus, train. 1 400$/mois. — 739-7466. 19-11-84

ANJOU, maison entièrement équipée, 6½. Libre 1er décembre, loyer: 700$. — 655-8981. 19-11-84

PANAMA CITY, BEACH, Floride. Maison de ville, 3 grandes chambres, 3 salles de bain, suite à l'étage, grand balcon, superbe vue privée. 600$ par mois (404) 396-0954 ou écrivez à 1555 Sunnybrook Farm Road, Atlanta, Ga. 30338. 19-11-84

■ Propriétés à vendre

Montréal Trust
BEAU-RIVAGE — Résidence unique de 1876, construite sur le site du "Fort La Présentation", offre charme, chaleur et vue magnifique sur la rivière. Faut voir pour apprécier! Claudette Limoges 340-9484, 934-1818.
19-11-84

■ Propriétés à vendre

N.D.G. prix réduit, grand duplex, revenu 24 000$, foyers, garages, immense terrasse, boiseries chêne. 180 000$ — 766-0962 Eloi Gendron, courtier. 19-11-84

■ Propriétés à vendre

Montréal Trust

ST-HILAIRE: Propriété moderne et spacieuse — 15 pièces — nombreuses possibilités — très belle salle familiale — grand terrain situé à flanc de montagne près de tous les services.
Pauline Bélec
467-3088 — 467-1120
19-11-84

■ Propriétés à vendre

À LAVAL, spacieux bungalow 8 pièces. Bord de l'eau, toit cathédrale, foyer pierres avec BBQ intégré. Toutes les commodités, garage double, allée pavée. Terrain paysagé de 20,950 p.c. M.L.S.
MADELEINE LANDRY
COURTIER
471-8722 471-3597

■ Propriétés à vendre

Outremont adjacent rue Plantagenet, duplex 6½, 7½, 155 000$ sans agent. 737-4232. 22-11-84

SAINT-LAMBERT, Cottage, 10 pièces, entièrement rénové, piscine, près village, vente directe. 672-8002. 22-11-84

■ Propriétés à vendre

BOUCHERVILLE: Prestigieux cottage tout brique, 8 pièces, 1980, garage, salle fam., foyer, 4 c.c. Plusieurs extra. Cécile Landry 655-6222, 655-0278. TRUST GÉNÉRAL, courtier 19-11-84

C.D.N. près U de M, hôpitaux, métro, duplex 6½ - 7½, excellent état. Pas d'agents. 731-2830 19-11-84

VERDUN. Particulier, duplex impeccable, luxueux, armoires chêne, toit, plomberie, chauffge électrique, etc. 69 500$ 769-1913. 19-11-84

Pl. MT-ROYAL: Cottage très éclairé, conception moderne, aires ouvertes, jardin, "parking". Mme J. Pilon: 739-1598. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 19-11-84

PLATEAU: 3x7½, bas rénové, chauffage électrique, vacant, aussi 3x5½, sous-sol, 2 garages. Pierre Pétrucci: 342-1039. TRUST GÉNÉRAL, courtier 19-11-84

OUTREMONT: 6x7½ - 2x5½ rénové 1978, stationnement 5 autos, revenu 49 032$. Idéal condo. Pierre Pétrucci: 342-1039. TRUST GÉNÉRAL, courtier 19-11-84

Pré Université-Avenue Grosvenor. Duplex. Occupation double. 142 500$. Exclusivité de Guy Labrecque 488-3770. A.E. LEPAGE courtier 196-11-84

RIVE-SUD: Havre de paix et de tranquillité — split 3 paliers — impeccable — grand terrain: 40,000 p.c. — piscine H.T. — remise — taxes: 405$. Gilbert Cordeau 464-6506. MONTRÉAL TRUST, courtier 467-1120. 19-11-84

■ Société-Loisirs

CE SOIR, RENCONTREZ UNE PERSONNE CHARMANTE STATUT MARITAL SANS IMPORTANCE
Un service destiné aux adultes pour des rencontres occasionnelles ou sérieuses. Ouvert 6 jours de 9h AM à 11h PM. Membre du B.B.B.
Appelez
OPTIONS MAINTENANT
Montréal 395-2420
Ottawa 613-594-8438 **Toronto 416-271-1776**
J.N.O. (292579-R-404)

■ Propriétés à vendre

■ Propriétés à vendre

ST-HILAIRE, Maison antique rénovée, cachet authentique. Grandes pièces, chauffage électrique, foyer. Bord de l'eau, 20,000 p.c., 30 min. de Montréal via 20. 125 000$. Pas d'agent.
464-5330 après 18 heures 19-11-84

■ Terrains à vendre

RIVE-SUD: Terrain: 33,000 p.c. — prêt à construire avec petit garage — aqueduc disponible. Taxes basses. Prix: 12 000$. Gilbert Cordeau, 464-6506. MONTRÉAL TRUST, courtier 467-1120. 19-11-84

■ Voyages

Billet Montréal/Paris, départ 22 novembre 1984, 250$ à discuter, 343-5918. 19-11-84

■ Voyages

HÉBERGEMENT GRATUIT
Echangez de maisons avec autre famille pour vos prochaines vacances. (Canada, USA, Europe). Bottin disponible janvier 85. Date limite pour annoncer votre maison: 20 décembre 84. Pour renseignements, envoyez enveloppe affranchie portant vos noms/adresses à
VILLA-VOYAGE
B.P. 5194, Stn F,
Ottawa, Ont. K2C 3H4
19-11-84

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

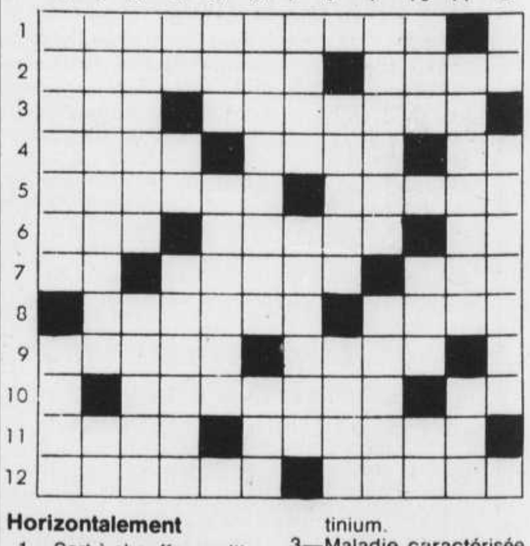

Horizontalement

1—Sert à chauffer un lit.
2—Tromper. — Barre servant à fermer une porte.
3—Époque. — Poisson.
4—Fait un rot. — Quittance. — Petit cube.
5—Langue de terre resserrée entre deux mers et réunissant deux terres. — Haute récompense cinématographique.
6—Enlevé. — Lieu où l'on peut se mettre à l'abri. — Parcouru des yeux.
7—Titane. — De la Russie. — Masse de pierre très dure.
8—S'échapper furtivement d'un lieu où l'on est enfermé. — Bouge.
9—Couche d'un revêtement en mortier. — Cap. des Samoa occidentales.
10—Qui contient du nitre. — Route rurale.
11—Désagréable à la vue. — Plaie sur un arbre.
12—Sépare la crème du lait. — Construit.

Verticalement

1—Aviateur et constructeur français (1872-1936). — Enfonce dans l'eau.
2—Celui qui manoeuvre un aérostat. — Actinium.
3—Maladie caractérisée par une sueur abondante. — Se rendre dans un lieu.
4—Strontium. — Interjection. — Vite.
5—Colère. — Voué à la damnation.
6—Noire. — Chemin de ville.
7—Filet sous les oves d'un chapiteau. — État du Proche-Orient.
8—Maison d'enseignement. — Insecte dans ailes.
9—Prive de. — Procéder au mixage.
10—Mèche de cheveux rebelle. — Roue à gorge d'une pooulie. — D'un verbe gai.
11—D'Andalousie. — Au Sahara, désert de pierrailles.
12—Zirconium. — Faire un rot.

Solution d'hier

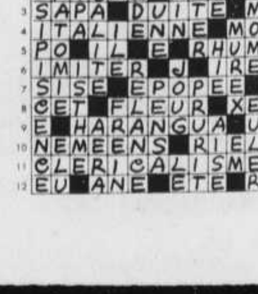

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 830793983. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- MODERNE AUTO LAVE, partie défenderesse. Le 29 novembre 1984 à 12:30 heures au 122 rue Joly, Repentigny, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MODERNE AUTO LAVE, saisis en cette cause, consistant en: Meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-009974-84-6. HYDRO-QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- GERMAIN OUIMET, partie défenderesse. Le 29/11/84 à 10:00 heures au 297, 80e Avenue, Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GERMAIN OUIMET, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 2 morceaux, 1 tv portative de marque RCA, et ameublements, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-029964-84-3. BONDAR CLEGG ET CIE LTD, partie demanderesse, -vs- MARIA CAMARERO, partie défenderesse. Le 28/11/84 à 11:30 heures au 133 De L'Épée, app 4, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARIA CAMARERO, saisis en cette cause, consistant en: 1 lave-vaisselle de marque Kenmore, 1 friteuse de marque SEB, & ameublement de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE. No: 200-02-001109-84-4. MODE AVENTURE INC., partie demanderesse, -vs- LUIGI GORDONI LTÉE, partie défenderesse. Le 29/11/84 à 10:00 heures au 125 Chabanel ouest, suite 302, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LUIGI GORDONI LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse 3M série 308601 avec acc., 10 bureaux de couleur et modèles ass. avec acc. et équipements de bureaux, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE. No: 200-02-002452-84-7. POTHIER ET ASSOCIÉS, partie demanderesse, -vs- CAROLE NADEAU, partie défenderesse. Le 28/11/84 à 11:00 heures au 104 Seigniory app: 109, Pointe Claire, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CAROLE NADEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv portative couleur de marque Electrohome, 1 système de son de marque RCA et ameublements, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CARL LORTIE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-002967-84-7. A.S. FILIATREAULT & FILS INC., partie demanderesse, -vs- ANDRÉ MARCOTILLIO, partie défenderesse. Le 28/11/84 à 10:00 heures au 538 Cadillac, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ MARCOTILLIO, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur Zenith meuble environ 26", 1 laveuse et sécheuse Admiral, & ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: PIERRE LABRÈCHE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14ième de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-023005-84-1. GÉRARD HAMEL LTÉE, partie demanderesse, -vs- ANDRÉ BELHUMEUR, partie défenderesse. Le 28/11/84 à 10:30 heures au 1635 Boul. Ste-Croix, St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ BELHUMEUR, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion immatriculé 858 P 717 de marque Chevrolet Chevy Van 20, 1 mobilier de salon 3 morceaux & ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE. No: 700-02-002311-84-4. CAMIONS G. BOISVERT INC., partie demanderesse, -vs- MARIE-JOSÉE DION, partie défenderesse. Le 29/11/84 à 11:00 heures au 310 De La Promenade App 5, Boisbriand, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARIE-JOSÉE DION, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion 1975 no série B11AESV007098 de marque Dodge. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: PIERRE TARDY, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-039098-84-8. GAÉTAN BOISMENU, partie demanderesse, -vs- JEAN ST-CHARLES, partie défenderesse. Le 28/11/84 à 10:45 heures au 7450 Querbes app. 12, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN ST-CHARLES, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur portative de marque Admiral, 1 système de son de marque Sanyo. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 750-27-000983-844. PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur —VS— CHRISTIAN ST-ONGE, défendeur. Le 30 novembre 1984, à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 5920 rue Désormeaux #8, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Chevrolet, Malibu 1978, 8 cylindres. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT, huissier, 288-6263. Montréal, le 15 novembre 1984. Grenier & Associés, huissiers.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-041736-849. THEOFANIS BAHANIOTIS, demandeur locateur —VS— DOMINIQUE GRENIER, défenderesse locataire. Le 27 novembre 1984, à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au No 5196 rue Montclaire en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 amplificateur Sanswi R50, 1 table tournante Akai, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE B. ANGERS, huissier, 845-8156. Montréal, 15 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No. 434350464. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- MARIO MINUCCI, partie défenderesse. Le 28 novembre 1984 à 11.00 hres au 188 rue Adélard, Rosemère, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARIO MINUCCI, saisis en cette cause, consistant en: Meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 134614373. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- EXZER MENARD, partie défenderesse. Le 29 novembre 1984 à 14:00 hres au 590 Croissant Dauphin, St-Louis de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de EXZER MENARD, saisis en cette cause, consistant en: Meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 830356240. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- EXZER MENARD, partie défenderesse. Le 29 novembre 1984 à 14:00 hres au 590 Croissant Dauphin, St-Louis de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de EXZER MENARD, saisis en cette cause, consistant en: Meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 110942602. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- NICHOLAS MAUZEROLLE, partie défenderesse. Le 28 novembre 1984 à 14:00 hres au 1650 rue Panama, app: 516 Brossard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NICHOLAS MAUZEROLLE, saisis en cette cause, consistant en: Meubles et articles de maison, un sac de golf en cuir noir et gris et acc., une machine à écrire électrique de marque IBM, un walkman am-fm cassette, une paire de ski Rossignol 190 cm et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 410247725. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- NICHOLAS MAUZEROLLE, partie défenderesse. Le 28 novembre 1984 à 14:00 hres au 1650 rue Panama app. 516, Brossard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NICHOLAS MAUZEROLLE, saisis en cette cause, consistant en: Meubles et articles de maison, un sac de golf en cuir noir et gris et acc., une machine à écrire électrique de marque IBM, un walkman am-fm cassette, une paire de ski Rossignol 190 cm et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 112021254. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- NICHOLAS MAUZEROLLE, partie défenderesse. Le 28 novembre 1984 à 14:00 heures au 1650 rue Panama, app. 516, Brossard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NICHOLAS MAUZEROLLE, saisis en cette cause, consistant en: Meubles et articles de maison, un sac de golf en cuir noir et gris avec acc., une machine à écrire électrique de marque IBM, un walkman am-fm cassette, une paire de ski Rossignol 190 cm et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 110995290. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- NICHOLAS MAUZEROLLE, partie défenderesse. Le 28 novembre 1984 à 14:00 heures au 1650 rue Panama, app. 516, Brossard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NICHOLAS MAUZEROLLE, saisis en cette cause, consistant en: Meubles et articles de maison, un sac de golf en cuir noir et gris et acc., une machine à écrire électrique de marque IBM, un walkman am-fm cassette, une paire de ski Rossignol 190 cm et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No:: 434540584. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- NORMAND McNEIL, partie défenderesse. Le 29 novembre 1984 à 10:00 heures au 428 rue Lafortune, Bois des Filions, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NORMAND McNEIL, saisis en cette cause, consistant en: Meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 430838656. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- JOSEPH MAZZOTTA, partie défenderesse. Le 30 novembre 1984 à 11:00 heures au 10330 rue De Lorimier, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOSEPH MAZZOTTA, saisis en cette cause, consistant en: Meubles et articles de maison, une statue en marbre avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE FORGET, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-064401-83-4. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- HYMAN NOVAK, partie défenderesse. Le 29/11/84 à 11:00 heures au 2437 Gold, St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HYMAN NOVAK, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo cassette RCA série 416120019 avec acc., 1 laveuse et sécheuse blanche Maytag série 249194 et ameublements, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-056770-83-2. NORTHERN PATTERN & WOODWORK CO., partie demanderesse, -vs- NEW METHOD RESTAURANT EQUIPMENT IND., partie défenderesse. Le 30/11/84 à 10:00 heures au 7035 Marconi, Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NEW METHOD RESTAURANT EQUIPMENT IND., saisis en cette cause, consistant en: 1 camipn pick-up Chevrolet de couleur beige imm. P.Q. F525425 avec acc., 1 banc de scie de marque General et équipements de bureaux, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 15ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-033138-822. GUS CANADA C. DIV. LÉGARÉ, demanderesse, -vs- ROGER FOURNIER, défendeur. Le 28 novembre 1984 à 11:00 heures au domicile du défendeur, au No 6244 rue D'Aragon, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 morceaux, 3 tables de salon. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAROL PAUZÉ, huissier, 365-7171. Montréal, le 14 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 505-27-024661-838. PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse, -vs- BENOÎT GALLANT, défendeur. Le 28 novembre 1984 à 13:00 heures au domicile du défendeur, au No 6645 rue De Laroche, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur RCA 26 po., 1 table à café brune, 1 sofa brun 3 places, 1 fauteuil brun et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier, 395-8593, 365-7171. Montréal, le 14 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 505-27-016376-833. PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse, -vs- TONY DITURI, défendeur. Le 29 novembre 1984 à 10:00 heures au domicile du défendeur, au No 12417 rue Demontigny, en la cité de P.A.T., district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse et sécheuse G.E., 1 télécouleur Admiral, 1 cablo-sélecteur, 1 foyer noir et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier, 395-8593, 365-7171. Montréal, le 14 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-27-010156-836. JEANNE DESNOYERS, demanderesse, -vs- RICHARD BESSETTE, défendeur. Le 28 novembre 1984 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 8285 rue Boul. Lévesque, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture Pontiac Firebird 1975, 1 télécouleur Hitachi, 1 jeu vidéo Coleco, 1 congélateur et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier, 395-8593, 365-7171. Montréal, le 14 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-023432-847. LA BAIE, demanderesse, -vs- DIANE TÊTREAUT, défenderesse. Le 29 novembre 1984 à 12:30 heures au domicile de la défenderesse, au No 11635 rue Allard, apt. 6, en la cité Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse Admiral, 1 sécheuse Admiral, 1 causeuse, 1 congélateur General, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, le 17 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-037419-848. INVESTIM INC., demanderesse, -vs- SYLVAIN LAGUE, défendeur. Le 29 novembre 1984 à 11:00 heures au domicile du défendeur, au No 1635 rue Grenet, apt. 5, en la cité St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son, 1 table-tournante Technics SL-20, 1 tuner amp. Yamaha CR400, tape deck Pionner CT-F 2121, mixer Telec 1062, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC VALADE, huissier, 842-5291. Montréal, le 17 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-033315-842. GARADE DU PARC INDUSTRIEL DE LAVAL INC., demanderesse, -vs- LE PEINTUROLOGUE CO. LTÉE, défenderesse. Le 28 novembre 1984 à 12:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse, au No 2430, 20e Rue, en la cité Laval (Laval-Ouest), district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Van rouge & blanc lettré Peinturologue, 1 pick-up GMC rouge avec boîte lettré Peinturologue, 1 automobile de marque Chevrolet Station rouge & blanche lettré Peinturologue, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, le 17 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-028270-846. LA CAISSE POPULAIRE STE-ANGÈLE DE MERICI, demanderesse, -vs- ROSEVELT NOEL, défendeur. Le29 novembre 1984 à 10:30 heures à la place d'affaires du défendeur, au No 5000 rue Hochelaga, en la cité de Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 pupitre, 1 radio Strauss, 19 filtres à air, 60 filtres à l'huile, 1 lot de pièces diverses, 14 pintes d'huile Sunoco, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, le 17 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-003424-841. CAISSE POPULAIRE PROVOST DE LACHINE, demanderesse, -vs- DENISE DÉCARIE, HENRI DÉCARIE, ANDRÉ BEAUCHAMP, défendeurs. Le 29 novembre 1984 à 11:00 heures au domicile des défendeurs au No 2611 rue Thessereault, en la cité de Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv RCA, 1 grande aquarium et acc., 1 toile Clown et cadre, 1 fauteuil tissu bleu, 1 fauteuil tissu beige, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC VALADE, huissier, 842-5291. Montréal, le 17 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-04-001755-819. RACHEL BEAULIEU, demanderesse, -vs- IRENÉE LAMARRE, défenderesse. Le 29 novembre 1984 à 10:00 heures au lieu d'entreposage du gardien judiciaire, au No 7696 rue Champlain, en la cité de LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Toyota de couleur rouge avec boîte en fibre. Conditions: ARGENT COMPTANT. CAROL PAUZÉ, huissier, 365-7171. Montréal, le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Saint-François, COUR PROVINCIALE. No: 450-02-001878-83-7. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- MONSIEUR ANDRÉ PAYETTE, partie défenderesse. Le 30/11/84 à 13:00 heures au 3450 Drummond S 1924 Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MONSIEUR ANDRÉ PAYETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto de marque BMW 1976 4 portes de couleur bleue imm. 935 M 681, no. de série 5012867, 1 mobilier de salon de couleur Kaki 2 morceaux et équipements de bureaux, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 27005300845. CLAUDE MEUNIER, partie demanderesse, -vs- JOHN SIMANTIRA, partie défenderesse. Le 28/11/84 à 10:00 heures au 11517 James Morrice, Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOHN SIMANTIRA, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Toyota modèle Corona 4 portes de couleur rouge, année 74 imm BKC 126, 1 congélateur beige Moffat & ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14ième de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 27031344833. MONIQUE DION, partie demanderesse, -vs- JENNIFER HOWLETT, partie défenderesse. Le 29/11/84 à 13:00 heures au 565 Bridle Path Hudson district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JENNIFER HOWLETT, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur cabinet de marque Magnavox et acc., 1 mobilier de cuisine 7 morceaux et ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CARL LORTIE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Mingan. COUR PROVINCIALE. No.: 650-02-000071-841. BANQUE ROYALE DU CANADA, demanderesse —VS— CLOVIS MAHEUX, défendeur. Le 28 novembre 1984, à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 1044 rue Du Perche, en la cité de Boucherville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur CLOVIS MAHEUX, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Eldorado Cadillac 1979 immatriculé 351H809, série no. 920909766, 2 T.V. couleur, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE O. ENCIU, huissier, 866-5375. Montréal, 15 novembre 1984. Bureau de: Raymond Clouette, huissier.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-025618-849. LES LOCATIONS ALABRY LTÉE, demanderesse —VS— RONALD MOSS, défendeur. Le 27 novembre 1984, à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 1212 rue Beauharnois en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: une photocopieuse de marque Sharp Z-60 avec accessoires & dix (10) téléviseurs couleur 20" Electron. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-F. BOUCHARD, huissier. Montréal, 14 novembre 1984. Bouchard & Saulnier, huissiers.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-033410-841. JOURNAL DE MONTRÉAL, demanderesse —VS— ROGER LOCKHEAD, défendeur. Le 28 novembre 1984, à 11:30 heures au domicile du défendeur au No 2024 rue Joliette en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Renault 12, 1975, de couleur brune. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-F. BOUCHARD, huissier. Montréal, 14 novembre 1984. Bouchard & Saulnier, huissiers.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-025089-843. VITRERIE D'AUJOURD'HUI (1983) LTÉE, demanderesse —VS— 122700 CANADA INC., défenderesse. Le 29 novembre 1984, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1600 rue Delorimier, suite 213-B, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: console Soundcraft modèle 1624 avec accessoires. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-F. BOUCHARD, huissier. Montréal, 14 novembre 1984. Bouchard & Saulnier, huissiers.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 700-02-1233-841. COMMISSION SCOLAIRE DE ST-JÉRÔME, demanderesse —VS— GASTON PAQUETTE, défendeur. Le 23 novembre 1984, à 14:00 heures au domicile du défendeur au No 5735 rue Côte des Neiges app. 14, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 bibliothèque en bois 3 sections, 1 téléviseur couleur (meuble). Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES CLOUTIER, huissier, 436-8282. St-Jérôme, 9 novembre 1984. Gilles Cloutier, Filion et ass. huissiers.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-062349-837. PRESTO-LITHO LTÉE, demanderesse —VS— MURRAY CALDER ET AL., défendeurs et ROTO LITHO MONTREAL INC., tierce-saisie. Le 27 novembre 1984, à 11:00 heures à la place d'affaire de la tierce-saisie au No 330 rue Liège ouest en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie, saisis en cette cause, consistant en: 1 presse 2 couleurs Harris offset et meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE BERNARD, huissier, 255-0308. Montréal, 17 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-011920-845. LES ENTREPRISES INDUSTRIELLES WESTBURNE LTÉE, demanderesse —VS— BERNARD PELLETIER, défendeur. Le 28 novembre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 261 rue Louise #2, Terrebonne, en la cité de St-Eustache et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Mercury modèle Zéphyr GS 1982 de couleur noir. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT POULIOT, huissier, 288-6263. Montréal, le 15 novembre 1984. Grenier & Associés, huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-044647-83-7. VÊTEMENTS DE SPORT ET CUIR JEZ, partie demanderesse, -vs- ROLAND HUNEAULT, partie défenderesse. Le 28/11/84 à 10:00 heures au 485 Monseigneur Dubois, St-Jérôme, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROLAND HUNEAULT, saisis en cette cause, consistant en: 2 tv couleur portative de marque ass., 1 laveuse-sécheuse de marque Roy & ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: JACQUES VIEN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No. 500-12-36432-734. PAULINE DUFOUR, PERCEPTEUR, demanderesse —VS— DENIS THIBAULT, défendeur. Le 29 novembre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 3221 rue Forest Hill #3, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto de marque Citation Chevrolet, bleu marin 2 portes # série 1X117AT135100 lic. BGP 930 Qué. 85 & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, 14 novembre 1984. Pelletier, Pelletier et Ass., huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 423-72-9106*, DOSSIER 009846. MONTREAL C. MUNICIPALE, partie demanderesse — vs — TRENA CALDWELL, partie défenderesse. *432-10-3560. PRENEZ AVIS que le 28 novembre 1984 à 13:00 heures, au: 3410, Kensington, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TRENA CALDWELL, saisis en cette cause, consistant en: 1 amplificateur Marrantz et acc., 1 table tournante Technics et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL BOISSEAU, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 13 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 429-53-7721*, dossier 011732. MONTRÉAL C. MUNICIPALE, partie demanderesse — vs — KENNETH CAMBRIDGE, partie défenderesse. *115-34-0326, 113-83-2692, 429-17-0254. PRENEZ AVIS que le 29 novembre 1984 à 11:00 heures, au: 2288, Cuvillier, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CAMBRIDGE KENNETH, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet 1974 et acc., 2 réfrigérateurs à Coke 2 portes, 1 scie à ruban, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: BENOÎT DION, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 13 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 429-30-9565*, dossier 011076. MONTRÉAL C MUNICIPALE, partie demanderesse — vs — CHARALAMBO INGLESSIS, partie défenderesse. *430-40-6362, 429-74-0356, 431-03-9420. PRENEZ AVIS que le 30 novembre 1984 à 10:30 heures, au: 391, De Chambly, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de INGLESSIS CHARALAMBOS, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Quasar 26" console, 1 téléviseur couleur Viking 20" portatif, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HUBERT PAQUETTE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 13 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: 110-01-7202*, dossier 009736. MONTRÉAL C. MUNICIPALE, partie demanderesse — vs — RICHARD BOURGET, partie défenderesse. *111-01-5881, 107-06-7450, 416-37-5061, 424-42-7695, 417-55-3721, 429-43-1354, 416-64-9170, 425-10-0023. PRENEZ AVIS que le 30 novembre 1984 à 10:00 heures, au: 5 Pl. Bellerive à Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD BOURGET, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile MG imm. 5331,390 de couleur bleue. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HUBERT PAQUETTE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-27-031245-832, 500-27-001161-845, dossier F:263 CM. CLAUDE MEUNIER, partie demanderesse — vs — BENOÎT ALAIN, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 novembre 1984 à 14:30 heures, au: 948, Verchères, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALAIN BENOÎT, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Camaro 1974 de couleur rouge imm. ADC 064 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-27-038891-831*, dossier F:261 JD. JEANNE DESNOYERS, partie demanderesse — vs — NGUYEN VAN GUY, partie défenderesse. *500-27-001169-848. PRENEZ AVIS que le 30 novembre 1984 à 10:30 heures, au: 624, Manning, Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VAN GUY NGUYEN, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Hitachi et acc., 1 amplificateur récepteur et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: FRANÇOIS MASSE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-27-030525-838*, dossier F: 266 M.D. MONIQUE DION, partie demanderesse — vs — ALIREZA AMIRI, partie défenderesse. *500-27-030524-831. PRENEZ AVIS que le 29 novembre 1984 à 10:00 heures, au: 7505, Chester # 20, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALIREZA AMIRI, saisis en cette cause, consistant en: 1 amplificateur Sanyo et acc., 1 table tournante Sanyo et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LAURIN, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-27-004573-848, 500-27-002602-847, dossier F: 272 JD. JEANNE DESONYERS, partie demanderesse — vs — ÉDOUARD GOULET, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 novembre 1984 à 10:30 heures, au: 6568, Des Écores, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ÉDOUARD GOULET, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 26" Philips Modular et acc., 1 table de centre en bois, 1 table de coin, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal, le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 429454513. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- KARAMITSOS NIKOLOAS, partie défenderesse. Le 28 novembre à 12:00 heures au 8127 rue Birnam, app. 02, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de KARAMITSOS NIKOLOAS, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14 novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Joliette. No. 705-05-515-805. COMMISSION SCOLAIRE CASCADES L'ACHIGAN, demanderesse —VS— HENRI LEMAY ET AL, défendeurs. Le 3 décembre 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires des défendeurs au No 50 rue Place Crémazie #901 en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 bibliothèque 2 portes vitrées, 1 système de son Toshiba, 1 bureau en bois dessus vitré, équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 14 novembre 1984. Pelletier, Pelletier & Ass. huissiers.

Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No. 9271. VILLE DE MONTRÉAL-NORD, demanderesse —VS— RÉGIS MORIN, défendeur. Le 27 novembre 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 11431 rue Lacordaire #301, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau secrétaire & acc., 1 table en bois avec tiroir, 1 piano Simplex & acc., équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 14 novembre 1984. Pelletier, Pelletier & Ass., huissiers.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-023773-844. C.D.N.T., demanderesse —VS— MOHAMED EL ZAROUI, défendeur. Le 28 novembre 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 3980 rue Villeray en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse TEC 162616 & acc., 1 comptoir vitré d'entrée, 1 congélateur Général & acc., équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, 14 novembre 1984. Pelletier, Pelletier & Ass., huissiers.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-005792-846. LES STRUCTURES MÉTROPOLITAINES DU CANADA LTÉE, demanderesse —VS— SHERRY-LYNN EAGLES, défenderesse. Le 28 novembre 1984, à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 1503 rue Hébert en la cité de Lasalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur Console Sanyo & acc. (Contrôle), 1 radio AM/FM stéréo Optonica SA-5101 & acc., 1 aspirateur Filter Queen & acc., effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, 14 novembre 1984. Pelletier, Pelletier et Ass., huissiers.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-037560-849. PIERRE GAUTHIER, demandeur —VS— SUZANNE RODRIGUE, défenderesse. Le 28 novembre 1984, à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au No 16589 rue Terrasse Richelieu #7, en la cité de Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon beige 2 mcx, 1 TV couleur Toshiba, 1 radio AM/FM Nikko ST-A-4020 & acc., effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, le 14 novembre 1984. Pelletier, Pelletier et Ass., huissiers.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-019782-841. MICHEL POISSANT, demandeur —VS— HERMAN TAMBEAU, défendeur. Le 30 novembre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 2005 rue Nancy en la cité de Brossard et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Blackstripe Toshiba 16" et un de 14", et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. NORMAND POISSANT, huissier, 288-6263. Montréal, le 15 novembre 1984. Grenier & Associés, huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 27003556844. JEANNE DESNOYERS, partie demanderesse, -vs- COSTAS SOUSSARIS, partie défenderesse. Le 28/11/84 à 11:30 heures au 13200 Aragon, Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de COSTAS SOUSSARIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Thunderbird rouge imm. BKR 487, 1 mobilier de salon 2 morceaux fleurie et ameublements, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CARL LORTIE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 27-31876-834. MONIQUE DION, partie demanderesse, -vs- JACQUES DURAND FRITZ, partie défenderesse. Le 30/11/84 à 10:45 heures au 7913 Browning, LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES DURAND FRITZ, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Fleetwood modèle IT9416 série 569478 avec 4 haut-parleurs et acc., 1 sécheuse jaune Viking et ameublements, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBINhuissier, 288-0211. Montréal, ce 14ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 27-269922-833. MONIQUE DION, partie demanderesse, -vs- MICHEL MANTHA, partie défenderesse. Le 30/11/84 à 10:30 heures au 238 Melrose, Verdun, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL MANTHA, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse et sécheuse blanche de marque Kenmore, 1 système de son de marque Fisher & ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 27028446831. CLAUDE MEUNIER, partie demanderesse, -vs- JC BORRY ARBRUZZE, partie défenderesse. Le 28/11/84 à 11:00 heures au 4055 St-John's Boul. app: 207, Dollard des Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JC BORRY ABRUZZE, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 2 morceaux fleurie, 1 table Pioner PL 300 et acc., & ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CARL LORTIE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-27-015887-831. Dossier F: 240 CM. CLAUDE MEUNIER, partie demanderesse -vs- WINSTON ROBERTS, partie défenderesse. Prenez avis que le 29 novembre 1984 à 14:00 hres au 115, Pickwood Crescent, Pointe-Claire, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT WINSTON saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Pontiac Grand Prix, 1977 vert intérieur beige imm. au Québec, et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignement: ROBERT AMYOT, 284-1148, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-27-033396-831. Dossier F: 270 JD. JEANNE DESNOYERS, partie demanderesse -vs- IRWIN LAUFER, partie défenderesse. Prenez avis que le 28 novembre 1984, à 12:00 hres au 5723, Smart, Côte St-Luc, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de IRWIN LAUFER saisis en cette cause, consistant en: 1 appareil stéréo cassette avec enregistreur 4 pistes, 1 amplificateur Marantz et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LAURIN, 284-1148, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-27-033884-836. Dossier F: 269 JD. JEANNE DESNOYERS, partie demanderesse -vs- ATELIER DE RÉP. AUTO ÉCO. ANGLADE LTÉE, partie défenderesse. Prenez avis que le 29 novembre 1984 à 11:00 hres au 6528, St-Laurent, Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de l'ATELIER DE RÉPARATION D'AUTOMOBILE ÉCONOMIQUE ANGLADE LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à chèque Paymaster et acc., 1 bureau en bois 7 tiroirs, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL ÉMOND, 284-1148, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & acc., huissiers. Montréal, le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-028451-842. CLAUDE NÉON LIMITÉE, partie demanderesse -vs- MICHÈLE CLEMENTE, partie défenderesse. Prenez avis que le 30 novembre 1984 à 11:30 hres au 6898, Jogues, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHÈLE CLEMENTE saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Pontiac, modèle Trans-Am, imm. 6281,050 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: FRANÇOIS MASSÉ, 284-1148, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & acc., huissiers. Montréal le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, NO: 700-02-002105-840. FRANÇOIS LESPÉRANCE INC., partie demanderesse -vs- GILLES PAQUETTE, partie défenderesse. Prenez avis que le 29 novembre 1984 à 11:00 hres au 3057, Napoléon, St-Louis de Terrebonne, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GILLES PAQUETTE, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Buick Skylark 1981 couleur rouge et acc., 1 sofa, 1 fauteuil de couleur vert, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, 284-1148, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & acc., huissiers. Montréal le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 505-27-016891-831, Dossier P:01. LE PERCEPTEUR DES AMENDES partie demanderesse -vs- SERGE GUIMOND, partie défenderesse. Prenez avis que le 28 novembre 1984 à 12:00 hres au 2209, Notre-Dame-de-Grâces, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERGE GUIMOND saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" Fleetwood et acc., 1 fauteuil modulaire 5 mcx et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, 284-1148, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 505-27-024396-831. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse -vs- RONALD DUBÉ, partie défenderesse. Prenez avis que le 28 novembre 1984 à 10:30 hres au 588, Goyette, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de RONALD DUBÉ saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif 20" RCA et acc., 1 jeu vidéo Computer Septem de Atari et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, 284-1148, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & acc., huissiers. Montréal le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 27030401832. CLAUDE MEUNIER, partie demanderesse, -vs- ALAIN GIRARD, partie défenderesse. Le 29/11/84 à 10:00 heures au 1495 Louis Crescent, Chomedey, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALAIN GIRARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 2 morceaux, 1 table de son & ameublement, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14ième jour de novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-030788-835. GAZ MÉTROPOLITAIN INC., demanderesse, -vs- JAFARD SHAIK, défendeur. Le 29 novembre 1984 à 14:00 heures à la place d'affaires du défendeur, au No 7190 rue St-Hubert, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse, comptoir(s), moulin à coudre, lot de vêtements divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, le 17 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-015664-845. D'ARAGON & ASSOCIÉS INC., demanderesse, -vs- ANNA-MARIA LOPES, défenderesse. Le27 novembre 1984 à 11:00 heures au domicile de la défenderesse, au No 7727 rue Bloomfield, en la cité de Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur RCA Colotrack, 1 VHS Magnavox, 1 petit congélateur Fascination. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC VALADE, huissier, 842-5291. Montréal, le 17 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-028055-841. ÉCLAIRAGE PROLUM INC., demanderesse, -vs- RÉSIDENCE PIE IX INC., défenderesse. Le 28 novembre 1984 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse, au No 4090 rue Montréal, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 4 congélateurs, 1 poêle électrique Hot Point, 10 tables et 40 chaises, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT JASMIN, huissier, 667-6080. Montréal, le 15 novembre 1984.

Voir aussi en pages 8, 9 et 18

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-065008-836. G.U.S. CANADA INC. / DIV. WOODHOUSE, demanderesse, -vs- STÉPHANE LAUZON, défendeur. Le 28 novembre 1984 à 10:30 heures au domicile du défendeur au No 11187 rue Balzac, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 divan brun et fauteuil, 2 tables de salon vitrées, 1 tv couleur 19" Sylvania et base, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, le 17 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-041005-831. G.U.S. CANADA INC. / DIV. LÉGARÉ, demanderesse, -vs- ANDRÉ BLACKBURN & PIERRETTE BLACKBURN, défendeurs. Le 29 novembre 1984 à 10:00 heures au lieu d'entreposage du gardien, au No 1453 rue St-Timothée, en la cité de Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 lessiveuse Hitachi, 1 sécheuse Hitachi. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, le 17 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-003099-841. ENTREPOSAGE JARRY LTÉE, demanderesse, -vs- MASCOUCHE PIÈCES D'AUTO INC., défenderesse. Le 30 novembre 1984 à 12:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 2685 Boul. Ste-Marie en la cité Mascouche, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion pick-up, 1 caisse enregistreuse, 1 calculatrice Commodore, 1 système d'alarme, articles et outils divers pour garage. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, le 17 novembre 1984.

Province de Québec, District de Iberville, COUR PROVINCIALE. No: 755-27-1916-842. MARIE-MARTHE ROUSSEAU, demanderesse, -vs- GAÉTAN PELLETIER, défendeur. Le 28 novembre 1984 à 11:00 heures au domicile du défendeur, au No 12047 rue Lamoureux, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 causeuse grise, 1 lecteur cassettes, 1 table-tournante Sanyo, 1 étagère et lot de livres, 2 boîtes de son, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, le 17 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-044985-823. G.U.S. CANADA INC. / DIV. LÉGARÉ, demanderesse, -vs- JACQUES HUET ET MONIQUE BÉRUBÉ, défendeurs. Le 3 décembre 1984 à 10:30 heures au domicile des défendeurs, au No 2017 rue Préfontaine, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à coudre de marque Singer, 1 laveuse Kenmore, 1 sécheuse Whirlpool, 1 buffet antique sur pied. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN MARTIMBAULT, huissier, 842-5291. Montréal, le 17 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-051481-823. BOUCHERIE NOTRE-DAME INC., demanderesse, -vs- DAME EMMA BRENNAN, défenderesse. Le 28 novembre 1984 à 15:00 heures au domicile de la défenderesse, au No 6240 rue St-Zotique, en la cité de St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Lincoln Continentale, 1 congélateur Brentwood, 1 four micro-ondes Hot Point, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, le 17 novembre 1984.

Province de Québec, District de Iberville, COUR PROVINCIALE. No: 755-27-3322-832. MONIQUE NORMANDIN, demanderesse, -vs- RICHARD BOISVERT, défendeur. Le 28 novembre 1984 à 13:00 heures au domicile du défendeur, au No 14,814 Gratton, en la cité de Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv console Zenith, 1 télécommande Jerrold sans fils, 1 table-tournante Kenwood, 1 tuner Nikko, 1 tape deck Teac, 2 haut-parleurs. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC VALADE, huissier, 842-5291. Montréal, le 17 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 115001810. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- LAMBERT ALAIN, partie défenderesse. Le 29 novembre à 11:00 heures au 4869 rue Ste-Catherine Est, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAMBERT ALAIN, saisis en cette cause, consistant en: une table de ping pong pliante, deux paires de skis de randonnés, un sac de boxe avec acc., une caisse enregistreuse, une grille à B.B.Q. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14 novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 418520115. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- LAMBERT ALAIN, partie défenderesse. Le 29 novembre à 11:00 heures au 4869 rue Ste-Catherine Est, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAMBERT ALAIN, saisis en cette cause, consistant en: une table de ping pong pliante, deux paires de skis de randonnés, un sac de boxe avec acc., une caisse enregistreuse, une grille à B.B.Q. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14 novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 431549171. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- LAPIERRE LISE, partie défenderesse. Le 28 novembre à 10:00 heures au 7472 rue Mousseau, Anjou, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAPIERRE LISE, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL DI FIORE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14 novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 132062615. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— CHRISTIAN POITRAS, partie défenderesse. Le 29 novembre 1984 à 12:00 heures. Au 15 rue Dargensons, Repentigny, app. 408, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHRISTIAN POITRAS, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 429464114. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- LÉVESQUE MICHEL, partie défenderesse. Le 28 novembre à 10:00 heures au 5950 Avenue du Parc, app. 03, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LÉVESQUE MICHEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 orgue Hohner Clarinet D6 et acc., 2 colonnes de son de marque Sound Crew et acc., un amplificateur 16 watts de marque Traynor Reverd. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14 novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 433930232. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- LUSSIER GINETTE CAWTHORNE, partie défenderesse. Le 29 novembre à 11:00 heures au 768 rue Saulnier, app. 02, Repentigny, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LUSSIER GINETTE CAWTHORNE, saisis en cette cause, consistant en: une bibliothèque en bois avec acc., un système de son Lloyd's, une table-tournante de marque Lloyd's, une tv couleur 24" portative de marque Zenith. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14 novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 428301311. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— PAUL POULIN, partie défenderesse. Le 28 novembre 1984, à 10:00 heures. Au 1087 rue De La Rousselière, Pointe-aux-Trembles, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAUL POULIN, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Chrysler Brougham bleu 4 portes, immatriculé: BNB 012 Série: CS48N8C165578, une T.V. couleur portative 20" Hitachi, une base de T.V. sur roulette, 39 trophées de couleur différente. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL DI FIORE, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-033877-830. Dossier F: 269 JD. JEANNE DESNOYERS, partie demanderesse, -vs- ELIAS ZARIFE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 novembre 1984 à 10:00 hres au 162, Alexandre, Pont-Viau, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ELIAS ZARIFE, saisisen cette cause, consistant en: 1 vaisselier en bois 3 portes en bois, 1 causeuse et 1 chaise de style en bois beige, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-005879-848. CLAUDE MEUNIER, partie demanderesse, -vs- CAMPEAU CORPORATION, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 novembre 1984 à 13:00 hres au 1650, Berri #260, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CAMPEAU CORPORATION, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire électrique et acc, 1 calculatrice électrique et acc, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Rimouski, COUR PROVINCIALE. No.: 135-27-000225-844. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, -vs- ANDRÉ LAVIGNE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 novembre 1984, à 10:00 hres au 7581 St-Dominique à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ LAVIGNE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif couleur Prosonic avec convertisseur Philips et acc., 1 four micro-ondes Toshiba avec acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL ÉMOND, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-001585-844. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, -vs- RENÉ R. MARLEAU, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 novembre 1984 à 12:00 hres au 168 Terr. Plante à Greenfield Park, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RENÉ R. MARLEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Lloyd's avec lecteur de cassette et acc., 1 four micro onde Panasonic avec acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No.: 500-27-000539-843. Dossier F: 252 CM. CLAUDE MEUNIER, partie demanderesse, -vs- PATRICK CONRAD, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 novembre 1984 à 12:00 hres au 504, 61e Avenue, Chomedey, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PATRICK CONRAD, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet, Camara, 1979 et acc., imm. BHE 717 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No.: 500-27-003690-841. Dossier F: 273 JD. JEANNE DESNOYERS, partie demanderesse, -vs- RÉAL RAYMOND, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 novembre 1984 à 14:00 hres au 507, André, Ste-Sophie, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RÉAL RAYMOND, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Chevrolet 1978 F580 652 de couleur gris et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-001309-840. Dossier F: 268 MD. MONIQUE DION, partie demanderesse, -vs- ANDRÉ VIGNAULT, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 novembre 1984 à 13:00 hres au 83, Gilbert, Châteauguay, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ VIGNAULT, saisis en cette cause, consistant en: 1 récepteur am-fm stéréo Sanyo et acc., 1 enregistreuse 4 pistes Sanyo et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LOUIS ROBIDOUX, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 14 novembre 1984.

AVIS PUBLICS

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 130941440. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- LÉVESQUE MICHEL, partie défenderesse. Le 28 novembre à 10:00 heures au 5950 Avenue du Parc, app. 03, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LÉVESQUE MICHEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 orgue Hohner Clarinet D6 et acc., 2 colonnes de son de marque Sound Crew et acc., un amplificateur 16 watts de marque Traynor Reverd. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14 novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-010939-834. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, -vs- JEAN BÉLANGER, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 novembre 1984, à 10:30 hres au 2230 Delorimier #2 à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN BÉLANGER, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif avec acc, 1 récepteur am-fm stéréo avec lecteur et acc et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-015594-833. Dossier F: 234 JD. JEANNE DESNOYERS, partie demanderesse, -vs- BENOÎT NADON, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 novembre 1984 à 10:00 hres au 2715, Haut St-François, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BENOÎT NADON, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion White, 1979, camion à vidange, imm. L14358 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-032180-830. Dossier F: 243 CM. CLAUDE MEUNIER, partie demanderesse, -vs- JUDE LEBLANC, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 novembre 1984 à 11:00 hres au 12666, Forsyth, Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JUDE LEBLANC, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" Admiral, 1 système de son Yamaha et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 115327321. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- LAMBERT ALAIN, partie défenderesse. Le 29 novembre à 11:00 heures au 4869 rue Ste-Catherine Est, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAMBERT ALAIN, saisis en cette cause, consistant en: une table de ping pong pliante, deux paires de skis de randonnés, un sac de boxe et acc., une caisse enregistreuse, une grille à B.B.Q. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14 novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 420470024. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- LAMBERT ALAIN, partie défenderesse. Le 29 novembre à 11:00 heures au 4869 rue Ste-Catherine Est, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAMBERT ALAIN, saisis en cette cause, consistant en: une table de ping pong pliante, deux paires de skis de randonnés, un sac de boxe avec acc., une caisse enregistreuse, une grille à B.B.Q. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14 novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 419394452. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- LAMBERT ALAIN, partie défenderesse. Le 29 novembre à 11:00 heures au 4869 rue Ste-Catherine Est, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAMBERT ALAIN, saisis en cette cause, consistant en: une table de ping pong pliante, deux paires de skis de randonnés, un sac de boxe avec acc., une caisse enregistreuse, une grille à B.B.Q. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14 novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-023435-840. SIMPSONS LTD., demanderesse, -vs- JEAN-GUY HENRY, défendeur. Le 3 décembre 1984 à 10:00 heures au domicile du défendeur, au No 534 rue Mercier, en la cité de Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur de marque Sylvania dans meuble, 1 balayeuse Electrolux brune, 1 vidéo-cassettes Betacord Sanyo VCR 4500, 1 orgue de marque Kawai, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN MARTIMBAULT, huissier, 842-5291. Montréal, le 17 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 830275386. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- ST-PIERRE ALAIN, partie défenderesse. Le 29 novembre à 13:00 heures au 1272 rue Des Bouleaux, Laplaine, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ST-PIERRE ALAIN, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14 novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 830799782. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- ST-PIERRE ALAIN, partie défenderesse. Le 29 novembre à 13:00 heures au 1272 Des Bouleaux, La Plaine, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ST-PIERRE ALAIN, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14 novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 412268463. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- MATTE LAURETTE, partie défenderesse. Le 30 novembre à 10:30 heures au 9186 rue Saguenay, St-Léonard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MATTE LAURETTE, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL FLEURENT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14 novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-054817-825. W.H. PERRON & CIE LTÉE, demanderesse —VS— CLAUDE CONSTANTINEAU, défendeur. Le 28 novembre 1984, à 14:00 heures au domicile du défendeur au No 746 rue Rang St-Georges en les cité et district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet GM Nova Imm. 491-S-342, série: 1X27UW185472, 1 lift truck Saxby 3 roues, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 17 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-019004-840. R. DEGREGORIO & M. FORCIONI "POISSONNERIE HENRI-BOURASSA ENR., demanderesse —VS— BUFFET MONTANA INC. FRANCO ANELLO, défendeur. Le 29 novembre 1984, à 13:00 heures au domicile des défendeurs au No 6275 rue P.E. Lamarche en la cité de Saint-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: ameublement de salon, congélateur, laveuse, sécheuse, machine à coudre, meubles de ménage, 1 automobile "AMC Spirit", etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN MARC LACHANCE, huissier, 845-1147. Montréal, 15 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 88812. VILLE DE ST-LÉONARD, demanderesse —VS— CLAUDE PLASSE, défendeur. Le 27 novembre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 7310 rue Dumesnil en la cité de St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son Akai comprenant 1 tuner at K03, 1 amplificateur 2 haut-parleurs, 1 t.v. portative Sanyo. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 17 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-030050-848. GESTION PROMEUBEC INC., demanderesse —VS— 127640 CANADA INC., défenderesse. Le 27 novembre 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires et domicile de la défenderesse au No 554 rue Prince Arthur ouest, suite 4, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: TV avec écran 4 X 4 Quasar et acc., set de chambre bois noir comprenant 8 mcx., love seat, système de son, lot d'appareils électriques, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, 17 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-008523-845. IMMEUBLE CARRÉ DU COMMECE INC., demanderesse —VS— RODRIGUE McKEE & ASS. INC., défenderesse. Le 27 novembre 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 300 rue St-Sacrement apt. 23-24 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: ameublement de bureau, dactylo IBM et acc., radio, distributrice d'eau, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GILLES MALO JR., huissier, 288-6317. Montréal, 17 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-025791-844. COMPAGNIE D'HUILE CORTINA INC., demanderesse —VS— MARLEN VERGIN, défendeur. Le 29 novembre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 8398 rue St-Michel en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 piano Morn et Risch Toronto & acc., 1 mobilier de salon 3 mcx, 1 TV couleur Consol Intro Matic & acc., effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, le 14 novembre 1984. Pelletier, Pelletier et Ass., huissiers.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-019076-822. VERI-CHEQUE LTÉE, demanderesse —VS— ROGER LECOMPTE, défendeur. Le 27 novembre 1984, à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 274 rue Labelle en la cité de Rosemère, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Mercury, modèle RN7 1982, no série 2MEBP6124CX602721, no. plaques Qué 1984 87111792 couleur rouge & acc., 1 TV couleur Console Admiral, 1 laveuse RCA Victor, effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, le 14 novembre 1984. Pelletier, Pelletier et Ass., huissiers.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-042182-845. DR G. WIVIOTT ET ALS, demanderesse —VS— SAHI SAVIRA, défendeur. Le 28 novembre 1984, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 3 rue Henley en la cité de Dollard des Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Datsun 1984, gris et rouge vin, 4 portes # JN1HT11S5ET103438, lics. ASA 768 & acc., 1 TV couleur Console Sears, 1 système vidéo Général Électrique 2 mcx & acc., effets mobiliers divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL ROBILLARD, huissier, 879-1007. Montréal, 14 novembre 1984. Pelletier, Pelletier et Ass., huissiers.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-012400-847. C.D.N.T., demanderesse —VS— MARC JOLICOEUR, défendeur. Le 27 novembre 1984, à 14:00 heures au domicile du défendeur au No 7251 rue de la Roche en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Toyota Diesel, beige et brun, lisc. F498-576 Qué., 9 boites Fibrobec. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Montréal, 14 novembre 1984. Pelletier, Pelletier et Ass., huissiers.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-042812-847. LES STRUCTURES MÉTROPOLITAINES DU CANADA LTÉE, demanderesse —VS— PIERRE-PAUL RINFRET, défendeur. Le 28 novembre 1984, à 14:00 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 470 rue Abelard en la cité de l'Île des Soeurs, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 2 mcx à motif noir et brun, 1 table de bout vitré, 1 étagère murale 3 mcx, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 14 novembre 1984. Pelletier, Pelletier & Ass., huissiers.

Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 11282. LA VILLE DE MONTRÉAL-NORD, demanderesse —VS— JUTICIEN SERGERIE, défendeur. Le 27 novembre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 4111 rue Larin #1, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur portative Zénith brune & acc., 1 table tournante Juliette, 2 colonnes de son. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 14 novembre 1984. Pelletier, Pelletier & Ass., huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 429403752. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— JACQUES PELLERIN, partie défenderesse. Le 28 novembre 1984 à 11:00 heures. Au 6458 Des Cygnes, Ste-Rose, Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES PELLERIN, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Mazda modèle 626, 5 vitesses, de couleur brun or, immatriculé: 419M715. Série: CB2MS549740 et acc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 432557672. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— DAVID OIKNINE, partie défenderesse. Le 29 novembre 1984 à 10:30 heures. Au 2367 rue Sigouin, St-Laurent, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DAVID OIKNINE, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Oldsmobile Cutlass 1974 immatriculé: ASX 642 Série: 3129K4M2174, une T.V. couleur de marque Sony 18", un vidéo cassette R.C.A. Victor. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS ST-GERMAIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 831178821. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— DAVID OIKNINE, partie défenderesse. Le 29 novembre 1984 à 10:30 heures. Au 2367 rue Sigouin, St-Laurent, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DAVID OIKNINE, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Oldsmobile Cutlass 1974 immatriculé: ASX 642 Série: 3129K4M2174, une T.V. couleur de marque Sony 18", un vidéo cassette R.C.A. Victor. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS ST-GERMAIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE ST-LAURENT. No.: 86507. VILLE DE SAINT-LAURENT, partie demanderesse —VS— DAVID OIKNINE, partie défenderesse. Le 29 novembre 1984 à 10:30 heures. Au 2367 rue Sigouin, St-Laurent, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DAVID OIKNINE, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Oldsmobile Cutlass 1974 immatriculé: ASX 642 Série: 3129K4M21174, une T.V. couleur de marque Sony 18", un vidéo cassette R.C.A. Victor. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS ST-GERMAIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE ST-LAURENT. No.: 86338. VILLE DE SAINT-LAURENT, partie demanderesse —VS— DAVID OIKNINE, partie défenderesse. Le 29 novembre 1984 à 10:30 heures. Au 2367 rue Sigouin, Saint-Laurent, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DAVID OIKNINE, saisis en cette cause, consistant en: une automobile Oldsmobile Cutlass 1974 immatriculé: ASX 642 Série 3129K4M2174, une T.V. couleur de marque Sony 18", un vidéo cassette R.C.A. Victor. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS ST-GERMAIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 429984343. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— WILFRID MAGISTE, partie défenderesse. Le 29 novembre 1984 à 13:00 heures. Au 1845 rue Poupart, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WILFRID MAGISTE, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE FORGET, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉal. No.: 429619680. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— WILFRID MAGISTE, partie défenderesse. Le 29 novembre 1984 à 13:00 heures. Au 1845 Poupart, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WILFRID MAGISTE, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE FORGET, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 116463152. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- ROLLAND DENISE, partie défenderesse. Le 28 novembre à 10:45 heures au 14360 rue Montmartre, Pointe-aux-Trembles, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROLLAND DENISE, saisis en cette cause, consistant en: meubles et article de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL DI FIORE, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14 novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 418202945. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- RIENDEAU ADÉLARD, partie défenderesse. Le 29 novembre à 11:00 heures au 607 rue Bennett, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RIENDEAU ADÉLARD, saisis en cette cause, consistant en: un récepteur à balayage programmable, 2 cablo-sélecteurs 16 canaux, une chienne de race Doberman, couleur noire et jaune. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14 novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 430959852. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- RENAUD BENOÎT, partie défenderesse. Le 28 novembre à 11:00 heures au 185 boul. Je me Souviens, Ste-Rose, Laval, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RENAUD BENOÎT, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14 novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 430878921. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- QUIETI LIBERATO, partie défenderesse. Le 29 novembre à 14:30 heures au 7850 rue Papineau app. 02, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de QUIETI LIBERATO, saisis en cette cause, consistant en: une tv couleur de marque Zenith. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: CLAUDE GORGET, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14 novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 433680041. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- OIKNINE DAVID, partie défenderesse. Le 29 novembre à 10:30 heures au 2367 rue Sigouin, St-Laurent, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de OIKNINE DAVID, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Oldsmobile Cutlass 1974 immatriculé: ASX 642 Série: 3129K4M2174, une tv couleur de marque Sony 18", un vidéo-cassettes RCA Victor. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DENIS ST-GERMAIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14 novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 418364461. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- LAMBERT ALAIN, partie défenderesse. Le 29 novembre à 11:00 heures au 4869 rue Ste-Catherine Est, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAMBERT ALAIN, saisis en cette cause, consistant en: une table de ping pong pliante, deux paires de skis de randonnés, un sac de boxe avec acc., une caisse enregistreuse, une grille B.B.Q. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14 novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 429471921. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- TORRE GAETANO, partie défenderesse. Le 30 novembre à 10:00 heures au 12179 rue Charles Renaud, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TORRE GAETANO, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison, un fusil 410 canon double fait en Espagne, une carabine Winchester modèle 94-3030 spécial 26e President. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL FLEURENT, huissier, 288-0211. Montréal, ce 14 novembre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-004382-840. RAYMOND CHEVRIER, demandeur —VS— JOHN PANTAZIS, défendeur. Le 28 novembre 1984, à 13:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 3272 rue Ste-Catherine est, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à cigarettes et acc., 1 caisse enregistreuse JCM & acc., 1 frigidaire blanc 4 portes, équipement divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 14 novembre 1984. Pelletier, Pelletier & Ass., huissiers.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-013166-843. LA BOÎTE À OUTILS DU QUÉBEC, demanderesse —VS— ANTONY LOPEZ, défendeur. Le 27 novembre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 3350 rue Rocheleau en la cité de St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur Admiral meuble, 1 radio QT 244 & 1 cassette Dolby modèle Cd 6500, 1 camion Ford explorer rouge lisc. 405S452. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Montréal, 14 novembre 1984. Pelletier, Pelletier & Ass., huissiers.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-005705-841. GRANCY CONSTRUCTION INC., demanderesse, -vs- 127365 CANADA INC., défenderesse. Le 28 novembre 1984, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse, au 1450, rue Nobel, s. 13, en la cité de Boucherville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 chaise en métal et plastique blanche; comptoirs; tables, (ronde, rectangulaire); 7 tables de travail, meubles & équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN MARTIMBAULT, huissier, 842-5291. Montréal, 17 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-019234-843. GRANCY CONSTRUCTION INC., demanderesse, -vs- 127366 CANADA INC., défenderesse. Le 28 novembre 1984, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au 1450, rue Nobel, s. 13, en la cité de Boucherville, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 chaise en métal et plastique; comptoirs; tables (ronde, rectangulaire); tables de travail; meubles & équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN MARTIMBAULT, huissier, 842-5291. Montréal, 17 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-015376-846. THE BAY, demanderesse, -vs- JOHN McNAB, défendeur. Le 27 novembre 1984 à 11:30 heures au domicile du défendeur, au No 5165 rue Radisson, en la cité de Hudson, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Porsche 914, 1972, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC VALADE, huissier, 842-5291. Montréal, le 17 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 434179782. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— LISE PROULX, partie défenderesse. Le 30 novembre 1984, à 14:00 heures. Au 885 rue Jean Bréboeuf, Drummondville, app. 03, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LISE PROULX, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT PATENAUDE, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 14 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-013968-811. BANQUE DE MONTRÉAL, demanderesse, -vs- ROBERT MAJOR, défendeur. Le 28 novembre 1984 à 14:00 heures à la place d'affaires du défendeur, au No 6865 rue Sherbrooke est, en la cité de Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo Olivetti ET 115, 1 bureau, 1 table brune, 1 relieur manuel, 1 calculatrice, équipement & meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, le 17 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-007132-846. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse, -vs- BASHARAT BAIG ET ALS, défendeurs. Le 3 décembre 1984, à 11:30 heures au domicile des défendeurs, au 6200, rue Albanie, en la cité de ville Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeus, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salon; 2 tables de salon; 2 lampes de salon; 1 table de cuisine et 4 chaises en bois; 1 tv de marque Zenith couleur 26" dans meuble; meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN MARTIMBAULT, huissier, 842-5291. Montréal, 17 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIAL. No.: 500-02-030953-843. OUTILLAGE MICRO LTÉE (MICRO TOOL LTD), demanderesse —VS— R.J. STAMPING CO. INC., défenderesse. Le 30 novembre 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 8001, 18e rue, en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo IBM sélectrique, 1 climatiseur York et articles divers... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 845-8156. Montréal, 15 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-015550-846. ROBERT MAINVILLE, demandeur —VS— ANDRÉ HARPIN & AL (EASTAR LTÉE), défenderesse. Le 28 novembre 1984, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 435 rue Norman en la cité de St-Pierre, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 filière Commodore 2 tiroirs, 1 bureau 5 tiroirs, 1 fauteuil velours orange, 1 bureau 2 tiroirs, 2 chaises cuir noir, 1 bahut noyer, 1 calculatrice Cannon. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD LÉGER, huissier. Longueuil ce 7 novembre 1984. Faubert, Nadeau & Associés.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-016820-842. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, demanderesse —VS— DANIEL LEPAGE (PEINTURE D.L.F. ENRG.), défendeur. Le 29 novembre 1984, à 13:30 heures au domicile du défendeur au No 6555 rue Place de la Malicorne, #6, à Ville d'Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Hitachi, meubles de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARIE GADBOIS, huissier, 845-1147. Montréal, ce 17 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 27-28339-838. JEANNE DESNOYERS, agissant pour et au nom du procureur général, demanderesse —VS— ROBERTO DEMANINS, défendeur. Le 29 novembre 1984, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 595, 99e Avenue, à Pointe-Aux-Trembles, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Camaro Chevrolet avec acc.. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier, 845-1147. Montréal, ce 17 movembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 27-032987-838. JEANNE DESNOYERS, agissant pour et au nom du procureur général, demanderesse —VS— ENZO SANTAVICCA, défendeur. Le 28 novembre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 9430 rue Delorimier en les ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif, 1 téléviseur couleur console Zénith Chromacolor II, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN JOBIN, huissier, 845-1147. Montréal, ce 17 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-032407-848. S. ALBERT CO. LTD., demanderesse —VS— M. JEAN PIERRE ROY, défendeur. Le 30 novembre 1984, à 14:00 heures au domicile du défendeur au No 380 rue Bord du Lac en la cité de Dorval et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 17 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-12-119081-820. DAME FANNY GOODIS, demanderesse —VS— MOSES FLIGEL, défendeur. Le 30 novembre 1984, à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 5000 avenue Bourret, app. 410 en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Oldsmobile Ciera 1983, Imm. Qué. Z127484, No de série: 163AM19X5dd358255, 1 T.V. RCA & acc., et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 17 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-042002-845. WARRAN JANG, demandeur —VS— MAXIM ELBAZ, défendeur. Le 30 novembre 1984, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 3348 rue Gôte de Liesse en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Electrohome et acc., et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 17 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-022692-847. IMPORTATIONS KOSTER INC., demanderesse —VS— ELIZABETH ELSHAMI ET AL (ORION), défendeurs. Le 30 novembre 1984, à 10:00 heures au domicile des défendeurs au No 5141 rue Legault en la cité de Pierrefonds et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 piano C.W. Windray Ltée, 1 T.V. couleur RCA port. et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 17 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-003529-828. ALAIN FRANÇOIS CHAN SENG, demanderesse, -vs- MHAMED MLIH, défendeur. Le 27 novembre 1984, à 12:00 heures au domicile du défendeur, au 7045, rue Jarry, apt. 2, en la cité d'Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur 20" Telefunken et base; 1 divan fleuri et fauteuil. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, 17 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-028912-843. G.U.S. CANADA INC./DIV. WOODHOUSE, demanderesse -vs- LILIANNE HAYSE, défenderesse. Le 29 novembre 1984, à 10:00 heures au lieu d'entreposage du gardien, au 1453, rue St-Thimothée, en la cité de Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 sécheuse Admiral; 1 t.v. couleur 20" Candle. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, 17 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-010435-811. G.U.S. CANADA INC./DIV. LÉGARÉ, demanderesse -vs- OMER GIRARD, défendeur. Le 20 novembre 1984, à 10:30 heures au domicile du défendeur, au 858, rue Gagnon, en la cité Laplaine, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Nova 1970 (environ). Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, 17 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-024906-849. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse, -vs- JEAN ARSENAULT, défendeur. Le 29 novembre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au 131, 2e Avenue, en la cité de Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. de marque Hitachi 26" couleur; 1 piano en bois brun Weber avec banc; 1 t.v. de marque Candle noir/blanc 24"; 1 lave-vaisselle Citation; etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVAN MARTIMBAULT, huissier, 842-5291. Montréal, 17 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-019417-844. JEAN GAUTHIER, demandeur, -vs- JEAN-CLAUDE BOUDREAU, défendeur. Le 28 novembre 1984, à 11:30 heures au domicile du défendeur, au 20, rue Villeneuve, en la cité St-Rédempteur, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur R.C.A. Color Track; 1 cassette deck tuner Realistic; 1 table tournante Lloyd's; haut-parleurs Lloyds (2); 1 étagère arborite Lloyds; 1 véhicule automobile/camionnette Ford F-100 1976, série F10GCA76146;. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC VALADE, huissier, 842-5291. Montréal, 17 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-010190-846. LA COMPGNIE DE LA BAIE D'HUDSON (QUÉBEC) LTÉE, demanderesse, -vs- RAYMOND TURK, défendeur. Le 27 novembre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur, au 7040, rue Baunard, apt. 3, en la cité de St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Capri 1972; 1 t.v. couleur 20" Sears; 1 orgue CRP; 1 divan fleuri et fauteuil; meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, 17 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District d'Iberville. COUR PROVINCIALE. No.: 755-27-001696-840. MARIE MARTHE ROUSSEAU, demanderesse, -vs- ROBERT TRÉPANIER, défendeur. Le 28 novembre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au 204, rue Bellerose, en la cité de Laval (Vimont) district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon gris, 4 morceaux; 1 t.v. couleur 20" Westinghouse; 2 bibliothèques modernes; 1 cadre; 1 lampe pliante; 1 bureau antique. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, 17 novembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-020738-840. STEPHEN R. POLOWIN, demandeur —VS— SPYRIDON YANNAKIS, défendeur. Le 30 novembre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 11784 rue Joseph Casavant en les cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Zenith et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD GAUTHIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 17 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPAL DE MONTRÉAL. No.: 434231862. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- TRANTINO PIETRO, partie défenderesse. Le 29 novembre à 13:00 heures au 5 Place Ladouceur, Repentigny, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TRANTINO PIETRO, saisis en cette cause, consistant en: Meuble et article de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVIE CIMONÉ, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Bedford, COUR PROVINCIALE. No.: 460-02-000596-843. OFFIE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- RESTAURANT LE FRIAND INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 novembre 1984 à 15:00 hres au 5456, Mtée St-Hubert, St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RESTAURANT LE FRIAND INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 gros firgidaire en acier inoxidable, 1 friteuse MKE avec acc., 1 congélateur Bélanger, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-025115-846. C.A.P. INC., partie demanderesse, -vs- ATELIER MÉCANIQUE D.G. LTÉE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 novembre 1984 à 12:30 hres au 1905, Notre-Dame-de-Grâce, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ATELIER MÉCANIQUE D.G. LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 appareil couleur rouge pour usine, 1 perforeuse électrique, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE., No.: 500-27-010238-832. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, -vs- SANTO DASTOLI, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 novembre 1984 à 14:00 hres au 70 Dom Pagé à St-Sauveur, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SANTO DASTOLI, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Honda Accord 1981 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-038691-841. PROGESTIM INC., partie demanderesse, -vs- MALCOM CLARKE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 novembre 1984 à 10:30 hres au 365, Deguire # 1106, St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MALCOM CLARKE, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo cassette Granada et acc., 1 téléviseur couleur 26" et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-064617-835. RAYNOLD LANGLOIS ET ALS, demanderesse, -vs- JEAN YOTHER BRAVE, défendeur. Le 27 novembre 1984, à 13:30 heures au domicile du défendeur au 9493, rue Bellerive, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 orgue Hammond; 1 divan rouge et fauteuil; 1 t.v. couleur 26" Hitachi; meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, 17 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-12-103980-813. DIANE BLEAU, partie demanderesse, -vs- JEAN-LUC LAFRENIÈRE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 novembre 1984 à 10:30 hres au 1036, Rose de Lima, #2, St-Vincent-de-Paul, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-LUC LAFRENIÈRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Pontiac Parisienne 1977 de couleur brun, imm. BJS 786 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-015847-834. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, -vs- JEAN PARADIS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 novembre 1984 à 10:00 hres au 788 Nobert #3 à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN PARADIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur noir et blanc avec acc., 1 bureau secrétaire 4 tiroirs avec chaise de bois et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL LYNCH, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Drummond, COUR PROVINCIALE. No.: 405-02-000298-833. JACQUES MORIN, partie demanderesse, -vs- PRODUITS FORESTIERS NAFCO LTÉE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 novembre 1984 à 13:00 hres au 770, Lakeshore, #205, Dorval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES PRODUITS FORESTIERS NAFCO LTÉE ET TED VAN STEPHOUT, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet, 1978 Monte Carlo de couleur or, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-003438-845. Dossier P-265. MONIQUE DION, partie demanderesse, -vs- ANDRÉ LAVIGNE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 novembre 1984 à 10:00 hres au 7581, St-Dominique, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ LAVIGNE, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro onde Toshiba et acc., 1 bahut avec vaisselier en bois naturel, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL ÉMOND, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District d'Iberville. COUR PROVINCIALE. No.: 755-27-002049-841. MARIE MARTHE ROUSSEAU, demanderesse -vs- JEAN ROBERT EMMANUEL, défendeur. Le 27 novembre 1984, à 11:00 heures au domicile du défendeur au 6901 rue Beaubien, #3, en la cité de Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en; 1 t.v. couleur 20" R.C.A.; 1 divan brun et causeuse et fauteuil; 1 tapis fond beige et fleuri; 1 table tournante; 2 boîtes de son; 1 support à stéréo. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, 17 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE., No.: 500-02-021563-841. BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE, demanderesse, -vs- DRAPERIES ET TISSUS PRINCESSE ET BYRON GRIVAS, défendeur. Le 28 novembre 1984, à 10:00 heures au domicile du défendeur au 1358, rue Gibbon, en la cité de Laval (Chomedey), district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Honda Prélude 1983, série: AB5221DC801128; 1 divan bleu et 2 causeuses; meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, 17 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-028913-841. G.U.S. CANADA INC./DIV. WOODHOUSE, demanderesse, -vs- SERGE CYR, défendeur. Le 29 novembre 1984, à 10:00 heures au lieu d'entreposage du gardien au 1453, rue St-Thimothée, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 cuisinière Regent; 1 réfrigérateur Hot-Point; 1 fauteuil inclinable; 1 humidificateur Hot-Point. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, 17 novebre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 429959563. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- TORRE GAETANO, partie défenderesse. Le 30 novembre à 10:00 heures, au 12179 rue Charles Renaud, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TORRE GAETANO, saisis en cette cause, consistant en: Meubles et articles de maison, un fusil 410 cannon double, fait en Espagne, une carabine Winchester model 94-3030 spécial 26e président. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL FLEURENT, huissier, 284-1148. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Poitevin, Giguère. Montréal ce 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 434263826. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- THEORET MARC, partie défenderesse. Le 29 novembre à 15:00 heures au 129 rue Provost, Châteauguay, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de THEORET MARC, saisis en cette cause, consistant en: Meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE GAUCHER, huissier, 284-1148. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Poitevin, Giguère. Montréal ce 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPAL DE MONTRÉAL. No.: 434840140. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- STEWART JOSEPH, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 novembre à 11:00 heures au 227 rue Verdi, Châteauguay, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de STEWART JOSEPH, saisis en cette cause, consistant en: Meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Poitevin, Giguère. Montréal ce 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 434155875. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- ST-SAUVEUR RENÉ, partie défenderesse. Le 29 novembre à 14:00 heures, au 94 rue Richelieu, app: 03, Châteauguay, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ST-SAUVEUR RENÉ, saisis en cette cause, consistant en: Meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Poitevin, Giguère. Montréal ce 14 novembre 1984.

Voir aussi en pages 7, 9 et 18

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-060199-838. SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- JACQUES ROBERT PHOTOGRAPHISME LTÉE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 novembre 1984 à 10:00 hres au 2660 Mullins à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES ROBERT PHOTOGRAPHISMES LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 table à dessin d'env. 5'x4' de couleur verte et acc., 1 machine à photographie, 1 machine à coudre et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN VIGNEAULT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-027572-846. PIÈCES D'AUTO AMAROOK INC., partie demanderesse, -vs- MINIT-TUNE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 novembre 1984 à 11:00 hres au 5900, Blvd. Des Grandes Prairies, St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MINIT-TUNE, saisis en cette cause, consistant en: 1 énorme machine Engine Analyzer, 1 machine à pneu Coats et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-022291-848. G.U.S. CANADA INC./DIV. LÈGRÉ, demanderesse, -vs- FRANCE GOULET, défenderesse. Le 27 novembre 1984, à 15:00 heures au domicile de la défenderesse, au 5497, rue 9e Avenue, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 chaise berçante brune et beige; 1 stéréo foyer artificiel; 3 bibliothèques; 1 t.v. couleur 14" Hitachi; meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLÉ, huissier, 842-5291. Montréal, 17 novembnre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-015055-846. PIERRE GEORGES BOUNADERE, partie demanderesse, -vs- ROBERT LADOUCEUR ET MARCEL LADOUCEUR, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 novembre 1984 à 10:00 hres au 3353 Ontario à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT LADOUCEUR ET MARCEL LADOUCEUR, saisis en cette cause, consistant en: sera vendu en bloc, 1 bte de 12 bracelets de montre en suède et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL BIENVENUE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 432-12-4755 - DOSSIER 004084. VILLE DE MTL C. MUN, partie requérante, -vs- BRIJ BHUS BHATNAGAR, partie intimée. PRENEZ AVIS que le 29 novembre 1984 à 10:00 hres au 409, Hyman Drive, Dollard des Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BHATNAGAR BRIJ BHUSHAN, saisis en cette cause, consistant en: 1 radio am/fm stéréo Yorx et acc., 1 lecteur de cassettes 8-track et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 13 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-27-016004-831. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, -vs- RIBERGY GIL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 novembre 1984 à 10:00 hres au 4240, Pierre De Coubertin, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GIL RIBERDY, saisis en cette cause; consistant en: 1 table-tournante modèle 10m et acc., 1 récepteur am/fm Sansui et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 423-45-1755. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- CALDWELL TRENA, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 novembre 1984 à 13:00 hres au 3410, Kensington # 5, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CALDWELL TRENA, saisis en cette cause, consistant en: 1 amplificateur Marrantz et acc., 1 table-tournante Technics et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL BOISSEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 428-75-4572 - DOSSIER 009671. MONTRÉAL C MUNICIPALE, partie requérante, -vs- PIERRE BOUCHARD, partie intimée. PRENEZ AVIS que le 29 novembre 1984 à 10:30 hres au 330, Canada # 5, St-François, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE BOUCHARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Pontiac Acadian, 1979 imm AJA 159 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: SYLVAIN DARVEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 13 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 412-14-0842 - DOSSIER 009286. VILLE DE MTL C. MUN, partie requérante, -vs- J P SERGE HALLE, partie intimée. PRENEZ AVIS que le 28 novembre 1984 à 14:00 hres au 682, 3e Avenue, Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERGE J.P. HALLE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif Zenith et acc., 1 set de salon 2 mcx en tissus de couleur beige et brun, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 13 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 108-18-0096 - DOSSIER 001398. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- ALBERT ARCHAMBAULT, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 novembre 1984 à 10:00 hres au 150 Duke à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALBERT ARCHAMBAULT, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Dodge Custom imm 451 M 568. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-12-043685-746. Dossier F: 559. DENNA DLUSY, partie demanderesse, -vs- SOLLY APEL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 novembre 1984 à 13:00 hres au 1255, Square Philips, suite 605, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SOLLY APEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau de travail avec aile droite, 2 tiroirs, 1 fauteuil sur roulettes, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN VIGNEAULT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-011648-842. SOUS MINISTRE DU REVENU, partie demanderesse, -vs- L'ÉPHÉMÈRE INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 novembre 1984 à 13:00 hres au 187, Bellevue, Hudson, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de L'ÉPHÉMÈRE INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 console de mixage 8 canaux stéréo Audio Technics, 1 amplificateur, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROBERT AMYOT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-056436-822. BEN YEVZEROFF ENTERPRISES FEDERAL EXTINCTEUR INC., partie demanderesse, -vs- AU COIN DES PETITS INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 novembre 1984 à 12:00 hres au 5713 Blosson à Côte St-Luc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BEN YEVZEROFF ENTERPRISES "FEDERAL EXTINCTEUR INC"", saisis en cette cause, consistant en: 1 extincteur Pyrène model, 1 bouteil d'azote de couleur brune avec contrôle d'air Widco et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LAURIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-025022-844. PLACE BROSSARD INC., partie demanderesse, -vs- JOHN MAHEUX ET ELZEAR CHOQUETTE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 30 novembre 1984 à 10:30 hres au 8050, Taschereau, Brossard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CENTRE AÉROBIQUE JUNE WILKINSON, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" de marque Granada, 1 réfrigérateur blanc de marque Roy et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LOUIS ROBIDOUX, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 27842-83. VILLE DE ST-JÉRÔME, partie demanderesse, -vs- MICHEL BROSSEAU, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 28 novembre 1984 à 10:30 hres, au 131 Leon Bloy à Laprairie, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL BROSSEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chrysler Newport 1979 imm 862 M 758 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LOUIS ROBIDOUX, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-32-001124-843. ANNE BERNIER, partie demanderesse, -vs- TEVICORE (1982) INC., partie défenderesse. AVIS PUBLIC est par la présente donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, en cette cause seront vendus par autorité de Justice, le 28 novembre 1984 à 10:30 hres, au no 5000 Wellington à Verdun, district de Montréal. Les dits biens consistant en: 3 téléviseurs Electrocolor et acc. Le tout sera vendu selon la loi. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. FRANÇOIS MASSE, huissier, no tél.: 284-1007. Montréal, le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Gaspé, COUR PROVINCIALE. No: 130-32-000189-819. CLÉMENT TREMBLAY, partie demanderesse, -vs- TONY VALLÉE, partie défenderesse. AVIS PUBLIC est par la présente donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, en cette cause seront vendus par autorité de Justice, le 28 novembre 1984 à 10:00 hres au no 6744 Christophe Colomb à Montréal, dit district. Les dits biens consistant en: 1 téléviseur couleur 20" portatif et acc., 1 récepteur amplificateur cassettes 8 pistes Morse Electrophonic et autres biens, le tout sera vendu selon la loi. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. MICHEL BIENVENUE, huissier, no tél.: 284-1007. Montréal, le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-32-009001-803. GILLES MATHIEU, partie demanderesse, -vs- MICHEL MARIEN, partie défenderesse. AVIS PUBLIC est par la présente donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, en cette cause seront vendus par autorité de Justice, le 30 novembre 1984 à 10:00 hres au no 10755 Henri Bourassa # 205 à Montréal, dit district. Les dits biens consistant en: 1 téléviseur couleur portatif RCA et acc., 1 table-tournante Hitachi et acc., et autres biens. Le tout sera vendu selon la Loi. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier, no tél.: 284-1007. Montréal, le 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 416655326. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- LAMBERT ALAIN, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 29 novembre à 11:00 heures au 4869 rue Ste-Catherine Est, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAMBERT ALAIN, saisis en cette cause, consistant en: Une table de ping pong pliante, deux paires de skis de randonnés, un sac de boxe avec acc., une caisse enregistreuse, une grille à B.B.Q. Conditions: ARGENT COMPTANT. RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Poitevin, Giguère. Montréal ce 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 130989412. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- VELTRI FRANCESCO, partie défenderesse. Le 30 novembre à 10:30 heures, au 8425 rue Wiseman, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VELTRI FRANCESCO, saisis en cette cause, consistant en: Une automobile de marque Cadillac Eldorado couleur bleu, série: GL4752Q437803, Transit: 1338809. Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Poitevin, Giguère. Montréal ce 14 novembre 1984.

AVIS PUBLICS

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 411922630. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- MAUZEROLLE NICHOLAS, partie défenderesse. Le 28 novembre à 14:00 heures au 1650 rue Panama, app. 516 Brossard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MAUZEROLLE NICHOLAS, saisis en cette cause, consistant en: Meubles et articles de maison, un sac de golf en cuir noir et gris avec acc., une machine à écrire électrique de marque IBM, un walkman am/fm cassette, une paire de ski rossignol 190 cm et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 410341400. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- MAUZEROLLE NICHOLAS, partie défenderesse. Le 28 novembre à 14:00 heures au 1650 rue Panama, app. 516 Brossard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MAUZEROLE NICHOLAS, saisis en cette cause, consistant en: Meubles et articles de maison, un sac de golf en cuir noir et gris avec acc., une machine à écrire électrique de marque IBM, un walkman am/fm cassette, une paire de ski Rossignol 190 cm et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 411781053. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- MAUZEROLLE NICHOLAS, partie défenderesse. Le 28 novembre à 14:00 heures au 1650 rue Panama, app: 516 Brossard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MAUZEROLLE NICHOLAS, saisis en cette cause, consistant en: Meubles et articles de maison, un sac de golf en cuir nor et gris avec acc., une machine à écrire électrique de marque IBM, un walkman am/fm cassette, une paire de ski Rossignol 190 cm et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 413223160. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- MAUZEROLLE NICHOLAS, partie défenderesse. Le 28 novembre à 14:00 heures, au 1650 rue Panama, app: 516 Brossard, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MAUZEROLE NICHOLAS, saisis en cette cause, consistant en: Meubles et articles de maison, un sac de golf en cuir noir et gris et acc., une machine à écrire électrique de marque IBM, un walkman am/fm cassette, une paire de ski Rossignol 190 cm et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Poitevin, Giguère. Montréal ce 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 118132545. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- LABRAKIS ELIE, partie défenderesse. Le 28 novemre à 14:00 heures au 2065 rue Bonin, St-Laurent, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LABRAKIS ELIE, saisis en cette cause, consistant en: Une table de cuisine, 8 chaises de cuisine et un horloge pendule. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS ST-GERMAIN, huissier, 288-0211. Information Linteau, Villeneuve, Miller, Poitevin, Giguère. Montréal ce 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 830761982. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- ST-PIERRE ALAIN, partie défenderesse. Le 29 novembre à 13h00 heures au 1272 rue Desboufeaux, Laplaine, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ST-PIERRE ALAIN, saisis en cette cause, consistant en: Meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 284-1148. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 813800072. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- VELTRI LUIGI, partie défenderesse. Le 30 novembre à 10:30 heures au 8425 rue Wiseman, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VELTRI LUIGI, saisis en cette cause, consistant en: Une automobile de marque Cadillac Eldorado couleur bleu, série: GL4752Q437803, Transit: 1338809. Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPAL DE MONTRÉAL. No.: 429693736. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- MASSEY YVES, partie défenderesse. Le 29 novembre à 11:00 heures, au 4569 rue Chabot, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MASSEY YVES, saisis en cette cause, consistant en: Meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE FORGET, huissier, 2884-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Poitevin, Giguère. Montréal ce 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 429693165. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- MASSEY YVES, partie défenderesse. Le 29 novembre à 11:00 heures au 4569 rue Chabot, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MASSEY YVES saisis en cette cause, consistant en: Meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. CLAUDE FORGET, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Poitevin, Giguère. Montréal ce 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 429146292. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- MARTIN GEORGE, partie défenderesse. Le 30 novembre à 11:00 heures au 2013 rue Coleraine, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARTIN GEORGE, saisis en cette cause, consistant en: Une automobile de marque Ford de couleur crème, immatriculé: ALJ 971 série: 14HHA33400. Conditions: ARGENT COMPTANT. THÉRÈSE THÉORET, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Poitevin, Giguère. Montréal ce 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE SAINT-LAURENT. No.: 79361. VILLE DE SAINT-LAURENT, partie demanderesse -vs- MICHAEL SCULLION, partie défenderesse. Le 29 novembre à 11:30 heures au 1240 rue Ouimet, app: 38, Saint-Laurent, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHAEL SCULLION, saisis en cette cause, consistant en: Une T.V. couleur R.C.A., une table de salon couleur brune. Conditions: ARGENT COMPTANT. DENIS ST-GERMAIN, huissier, 2884-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Poitevin, Giguère. Montréal ce 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 431352132. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- KOLOTOUROS KONSTADINOS, partie défenderesse. Le 28 novembre à 10:30 heures au 8659 Bloomfield, app. 01, Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de KOLOTOUROS KONSTADINOS, saisis en cette cause, consistant en: meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: SYLIE CIMONE, huissier, 288-0211. De l'Étude: Linteau, Villeneuve, Miller Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 0020-8402-5. VILLE D'OUTREMONT, partie demanderesse -vs- UNISOYA INC., partie défenderesse. Le 29 novembre à 10:00 heures au 121A, Principale, Prévost, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de UNISOYA INC., saisis en cette cause, consistant en: un "El-pack" modèle D-68. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: J.'CQUES VIEN, huissier, 288-0211. De l'Étude: Linteau, Villeneuve, Miller Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 29 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-025485-831. PERCEPTEUR DES AMENDES LONGUEUIL, partie demanderesse -vs- FIGEST INC., partie défenderesse. Le 28 novembre à 12:30 heures au 1420 Sherbrooke ouest, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FIGEST INC., saisis en cette cause, consistant en: fournitures et matériels de bureau. Information: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. De l'Étude: Linteau, Villeneuve, Miller Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 28 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 115336815. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- LAMBERT ALAIN, partie défenderesse. Le 29 novembre à 11:00 heures, au 4869 rue Ste-Catherine est, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAMBERT ALAIN, saisis en cette cause, consistant en: Une table de Ping Pong pliante, deux paires de skie de randonnée, un sac de boxe, une caisse enegisreuse, une grille à B.B.Q. Conditions: ARGENT COMPTANT. RONALD DUBÉ, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Poitevin, Giguère. Montréal ce 14 novembre 1984.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-036388-846

CAISSE POPULAIRE VILLE ÉMARD,
Demanderesse
-vs-
MARIO BRABANT, autrefois des cité et district de Montréal, présentement de lieux inconnus,
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur MARIO BRABANT est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration et de l'avis au défendeur (art. 119a C.P.C.) a été laissée au greffe de la Cour Provinciale au Palais de Justice de Montréal à l'intention du défendeur.
MONTRÉAL, ce 13 novembre 1984.
DOMINIQUE DIBERNARDO, G.A.C.P.M.
Mes CHABOT LAURIER CÈRE & DAUPHIN
356, 90e avenue
LaSalle, P.Q.
PROCUREURS DE LA PARTIE DEMANDERESSE

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPAL DE MONTRÉAL. No.: 433872611. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs-TOURNER MICHEL, partie défenderesse. Le 28 novembre à 12:00 heures au 168 Hector, Rosemère, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TOURNER MICHEL, saisis en cette cause, consistant en: Meubles et articles de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Poitevin, Giguère. Montréal ce 14 novembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-001034-843. PERCEPTEUR DES AMENDES LONGUEUIL, partie demanderesse -vs- MANFRED BLATTER, partie défenderesse. Le 29 novembre à 11:00 heures au 347A, Curé Labelle, Chomedey, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de MANFRED BLATTER, saisis en cette cause, consistant en: fournitures et matériel de bureau, 3 aspirateurs: un bleu, un blanc et un noir et gris avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. De l'Étude: Linteau, Villeneuve, Miller Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 29 novembre 1984.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-012562-847

LA PRESQU'ÎLE DU LAC SIMON INC., un coprs politique légalement constituée selon la Loi et ayant son siège sociale et sa principale place d'affaire en les ville et district de Montréal,
Requérante
-vs-
GILBERT DECELLES, présentement des lieux inconues,
Intimé

IL EST ENJOINT à l'Intimé, GILBERT DECELLES, à l'intention de lequel une copie de l'Avis de Soixante Jours a été laissée au Greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.
MONTRÉAL, le 7 novembre 1984.
(S) DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.
GROSS, PINSKY
Avocats
Suite 1212
1 Westmount Square
Montréal, Québec
H2Z 2P9
Procureurs de la Requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-032685-849
LA COMM. DES NORMES DU TRAVAIL,
Partie demanderesse
-vs-
LA SORBETTERIE INC.,
Partie défenderesse

La défenderesse, La Sorbetterie Inc., d'adresse inconnue est par la présente requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119a C.P.C. a été déposée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.
Faute par la défenderesse de comparaître dans ce délai, Statuer sur la demande, Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 15 novembre 1984.
Ronald Chassé,
Protonotaire-adjoint
Comm. des Normes du travail
Me Michel Poirier
2 Complexe Desjardins #2416
Montréal

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-012638-845

RAYMOND MERCIER
-vs-
JACQUES CHAPUT

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur, JACQUES CHAPUT, est requis de comparaître au greffe de cette cour dans un délai de trente (30) jours de la présente parution.
Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée à la Direction générale des greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.
À défaut par le défendeur de comparaître dans le dit délai un jugement par défaut sera alors prononcé contre lui avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, le 14 novembre 1984.
Dominique DiBernardo, P.A.
Me Jean Saulnier, avocat
7190 St-Denis
MONTRÉAL, Qc
Tél: 273-1525

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-138519-842

DAME FRANÇOISE BEAUREGARD
-vs-
ANDRÉ DÉZIEL

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, ANDRÉ DÉZIEL, est requis de comparaître au greffe de cette cour le 19 décembre 1984 à 9:30 heures en la salle 2.17 au Palais de Justice de Montréal. Une copie de la requête en divorce et de la requête pour mesures provisoires a été laissée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice à Montréal à son intention.
À défaut par l'intimé de comparaître dans le dit délai un jugement par défaut sera alors prononcé contre lui avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, le 14 novembre 1984.
Dominique DiBernardo, P.A.
Me Jean Saulnier, avocat
7190 St-Denis
MONTRÉAL, Qc
Tél: 273-1525

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 80(4)

Dans l'affaire de la faillite de:
LES PISCINES T. GAREAU INC., corporation légalement constituée ayant son siège social et sa principal place d'affaires au 417, Grande Ligne, Rigaud, Québec J0P 1P0,
Faillie

Avis est par les présentes donné que LES PISCINES T. GAREAU INC., a fait une cession le 13 novembre 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30 novembre 1984, à 10h au bureau du syndic, 1200 ouest, boul. St-Martin, Bureau 200, dans la ville de Laval, dans la province de Québec.

Daté de Laval ce 14 novembre 1984.

Jean Robillard, syndic

RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.,
1200 ouest, boul. St-Martin
Bureau 200
Laval, Québec H7S 2E4
Tél: (514) 382-9234

Dans l'affaire de la faillite de:
Robert C. Wainwright, fabricant d'outils, (n.a.s. — 261-958-367)
Christine (Hansford) Wainwright, ménagère, (n.a.s. — 262-907-769)
368 Grilli
Pincourt, Québec
J7V 6Y7

AVIS AUX CRÉANCIERS D'UNE ASSEMBLÉE

AVIS est par la présente donné que les débiteurs susdits ont déposé une cession le 7 novembre 1984; que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27 novembre 1984 à 9:00 heures au bureau du syndic, 2015 rue Drummond, #950, Montréal, Québec.
Daté de Montréal,
ce 12 novembre 1984
PFEIFFER & PFEIFFER INC.
syndic
ADRESSE:
2015 Drummond St., #950
Montréal, Québec
H3G 1W7
Tél.: (514) 282-9636

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-042398-847
LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL,
Partie demanderesse
-vs-
BILLY ROSSELO,
Partie défenderesse

La défendeur, Billy Rosselo, d'adresse inconnue est par la présente requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art 119a C.P.C. a été déposée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à son intention.
Faute par le défendeur de comparaître dans ce délai, Statuer sur la demande, Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 15 novembre 1984.
Ronald Chassé,
Protonotaire-adjoint
Comm. des Normes du travail
Me Michel Poirier
2 Complexe Desjardins #2416
Montréal

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Nos: 500-11-003645-849
052734

Dans l'affaire de la faillite de:
NICOLE RIVET, Secrétaire, demeurant au 2525, Cavendish, app. 602, dans les Ville et District de Montréal, dans la Province de Québec.

AVIS est par les présentes donné que NICOLE RIVET a fait cession de ses biens le 9e jour de novembre 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29e jour de novembre 1984, à 9:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Syndic, 800, Place Victoria, suite 2224, dans la Ville de Montréal, dans la Province de Québec.

Daté de Montréal, ce 9e jour de novembre 1984.

ALBERT DIONNE de
Samson, Bélair, Inc.,
Syndic

Samson, Bélair Inc.,
Casier Postal 395
Tour de la Bourse
Montréal, Québec
H4Z 1J2

LES PLACEMENTS NUTTALL INC.
NUTTALL INVESTMENTS INC.

Avis est par les présentes donné que la Compagnie LES PLACEMENTS NUTTALL INC./NUTTALL INVESTMENTS INC. constituée en vertu de la Loi sur les compagnies de la province de québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal demandera à l'Inspecteur général des institutions financières de la province de Québec la permission d'obtenir sa dissolution conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies de la province de Québec.
Daté à Montréal,
ce 12 novembre 1984

PRENEZ AVIS que le seul actionnaire de JEROBAG ACCESSORIES INC., à une assemblée générale spéciale dûment tenue le 31ième jour d'août 1984 a adopté une résolution spéciale afin de liquider et dissoudre volontairement la société en vertu de la Loi sur les sociétés commerciales canadiennes, et un certificat d'intention de dissolution a été émis à la société en vertu de cette loi le 18 octobre, 1984.
Veuillez de plus prendre avis que preuve de toutes réclamations contre cette société devra être déposée auprès de la société dans les DEUX (2) mois de la publication de cet avis, après quoi les biens de la société seront remis au seul actionnaire.
DATÉ à Montréal, ce 31ième jour d'octobre, 19184.
JEROBAG ACCESSORIES INC.
900, boulevard Grignon
St-Jérôme, Québec.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
"EN FAILLITE"

11-003682-842
052780

EN MATIÈRE DE FAILLITE DE:
LORENZO BERARDELLI: Electricien, domicilié au 4105, Place Jean Massé, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.
DÉBITEUR

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par la présentes donné que le débiteur ci-haut mentionné à fait cession de ses biens le 13 novembre, 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29 novembre, 1984, à 15:00 heures de l'après-midi, au bureau du Séquestre Officiel, situé au Complexe Guy Favreau, 200 ouest, boul. Dorchester, Basilaire 00, Tour ouest, Chambre 07, Salle #1 ou #2, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.

DATÉ à Montréal, Québec, ce 14ième jour de novembre, 1984.

Michael Kovshoff,
Administrateur, Syndic de
KOVSHOFF, KOVSHOFF
& COMPAGNIE INC.,

Bureau du Syndic
KOVSHOFF, KOVSHOFF
& COMPAGNIE INC.,
400 ouest, rue St-Jacques,
suite 300
Montréal, Québec
Tél: 286-1246

Voir aussi en pages 7, 8 et 18

Avis et donné que: LES ENTREPRISES JULES GROLEAU INC., 14, rue Paul Albert, Blainville, détenteur du permis M-510509-001 région 06 s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de: LUCIEN LAUZON, 421, Côte Saint-Louis Est, Blainville, région 06, conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution, 16 novembre 1984
2ième parution: 17 novembre 1984

Avis est donné que M. Jacques Bigras, résidant et domicilié au 8025, Chicot Nord à St-Augustin Qué. détenteur du permis M-500652 région 06, s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de M. guy Thouin résidant et domicilé au 18440, Victor à St-Janvier Qué. région 06 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 16 novembre 1984
2ième parution: 17 novembre 1984

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

No.: 500-11-003659-840
052755

Dans l'affaire de la faillite de:
RÉNALD CHARTRAND, commis, résidant et demeurant au 112C, 65e avenue, dans la Ville de Lasalle, dans le District de Montréal, dans la Province de Québec.

AVIS est par les présentes donné que RÉNALD CHARTRAND a fait cession de ses biens le 13e jour de novembre 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28e jour de novembre 1984, à 1:30 heures de l'après-midi, au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200, boul. Dorchester ouest, Basilière 00, Tour ouest, Chambre 07, dans la Ville de Montréal, dans la Province de Québec.

Daté de Montréal, ce 13e jour de novembre 1984.

Albert Dionne, de
Samson, Bélair Inc.,
Syndic

Samson, Bélair Inc.,
Casier Postal 395
Tour de la Bourse
Montréal, Québec
H4Z 1J2

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
JEAN GARNIER, homme d'affaires et JACQUELINE CULLET GARNIER, sans emploi, demeurant et résidant au 2121, rue Cambrai, St-Bruno, Québec J3V 3J4,
faillis

AVIS est par les présentes donné que JEAN GARNIER et JACQUELINE CULLET GARNIER ont fait une cession le 9e jour de novembre 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 29e jour de novembre 1984, à 11:00 heures, au bureau du séquestre officiel, Complexe Guy Favreau, 200, boulevard Dorchester Ouest, basilaire 00, Tour Ouest, Chambre 07, dans la ville de Montréal, dans la Province de Québec.

Ce 16e jour de novembre 1984.

DENIS REMILLARD, C.G.A.
Syndic

Moquin, Ménard, Giroux,
Daoust Inc.,
85, rue St-Charles Ouest
Bureau 101
Longueuil (Québec)
J4H 3W7
Tél: (514) 875-6215/679-7020

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 80(4)

Dans l'affaire de la faillite de:
ANDRÉ LAFORTUNE, journalier, domicilié au 7081-19ème avenue, Montréal, Québec H2A 2L4
Failli

Avis est par les présentes donné que ANDRÉ LAFORTUNE a fait une cession le 13 novembre 1984 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30 novembre 1984, à 9h30 au bureau du syndic à Laval, 1200 ouest, boul. St-Martin, Bureau 200 dans la ville de Laval, dans la province de Québec.

Daté de Laval, ce 15ième jour de novembre 1984.

JEAN ROBILLARD, syndic

Raymond, Chabot, Fafard, Gagnon Inc.
1200, boul. St-Martin ouest
Bureau 401
Laval (Québec) H7S 2E4
(514) 382-9234

VENTES PAR SHÉRIF

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No: 500-05-008743-831

NATHAN COHEN, homme d'affaires, résidant et domicilié au 190, avenue Pagnuelo, Outremont, district de Montréal, demandeur, contre 98669 CANADA INC., corporation dûment constituée, ayant son bureau principal et son siège social au 1117, rue Sainte-Catherine ouest, 7e étage, local 700, ville et district de Montréal, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

L'immeuble appartenant à la défenderesse, 98669 Canada Inc:

« Un terrain vacant situé dans la ville de Côte-Saint-Luc, province de Québec, lequel terrain est constitué d'une partie du lot quatre-vingt-six (ptie 86) figurant au cadastre de la paroisse de Montréal. Ce terrain mesure quatre cent un pieds et cinquante-huit centièmes (401,58 pi) sur sa limite sud-est, soixante-neuf pieds et quarante et un centièmes (69,41 pi) sur sa limite nord-est, quatre cent un pieds et cinquante-huit centièmes (401,58 pi) sur sa limite nord-ouest, et soixante-neuf pieds et quarante et un centièmes (69,41 pi) sur sa limite sud-ouest. Il est borné au nord-est par une autre partie du lot 86, au sud-est par une autre partie du lot 86 vendue aux termes de l'acte enregistré à Montréal sous le numéro 3160586, au sud-ouest par une partie du lot 88 figurant au même cadastre, et au nord-ouest par une autre partie du lot 86, propriété de la Compagnie Canadien Pacifique. Le terrain a une contenance totale de vingt-six mille cinq cent quatre pieds carrés (26 504 pi²) et il est représenté plus en détail sur un plan dressé par T.T. Katz, arpenteur-géomètre, le 1er octobre mil neuf cent quatre-vingt-un, et déposé au rang de ses minutes sous le numéro 7252-361-192. Toutes les dimensions indiquées sont en mesures anglaise et plus ou moins, tous les terrains mentionnés figurent au cadastre de la paroisse de Montréal. En l'état où la propriété se trouve actuellement, avec tous les droits, circonstances et dépendances y rattachés, sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 48 443,75 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le SIXIÈME Jour de DÉCEMBRE 1984, à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No: 500-05-012494-835

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse contre COMMUNICATIONS B.G.L.R. INC. corporation légalement constituée, ayant son bureau au 3213, Grande-Allée, Saint-Hubert, district de Montréal, et JACQUES ROY, domicilié et résidant au 3055, rue Paré, Saint-Hubert, district de Montréal, défendeurs, et le RÉGISTRATEUR de Chambly, mis en cause.

Les immeubles de Communication B.G.L.R.:

« Un emplacement ayant front sur le boulevard Grande-Allée, en la ville de Saint-Hubert, connu et désigné comme étant composé:

a) de la partie du lot numéro quatre-vingt-dix de la subdivision officielle du lot originaire deux cent trois (203-ptie 90) au cadastre officiel de la paroisse Saint-Antoine de Longueuil, division d'enregistrement de Chambly, de figure rectangulaire, bornée ladite partie de lot, vers le nord-ouest par le lot 203-89 (boul. Édouard), vers le nord-est par le lot 203-97-1, vers le sud-est par une partie du lot 203-91 et vers le sud-ouest par une autre partie du lot 203-90, mesurant mesures anglaises et plus ou moins, dans ses lignes nord-ouest et sud-est (16,0 pieds et dans ses lignes nord-est et sud-ouest 28,0 pieds pour une superficie de 448,0 pieds carrés;

b) de la partie du lot numéro quatre-vingt-onze de la subdivision officielle dudit lot originaire deux cent trois (203-ptie 91) audit cadastre, de figure irrégulière, bornée ladite partie de lot, vers le nord-ouest par une partie du lot 203-90, ves le nord-est par le lot 203-97-1, vers le sud-est par le lot 203-92, vers le sud-ouest par le lot 203-1 A (boul. Grande-Allée), vers le nord-ouest par une autre partie du lot 203-91 et vers le sud-ouest par une autre partie du lot 203-91, mesurent, mesures anglaises et plus ou moins, vers le nord-ouest 16,0 pieds et 94,5 pieds, vers le nord-est 28,0 pieds, vers le sud-est (110,0 pieds, vers le sud-ouest 5,53 pieds et 22,5 pieds pour une superficie de 968 pieds carrés;

c) des lots numéros quatre-vingt-douze et quatre-vingt-treize de la subdivision officielle dudit lot originaire numéro deux cent trois (203-92 et 93) audit cadastre;

d) des lots numéros un et quatre de la subdivision du lot numéro quate-vingt-dix-sept de la subdivision officielle dudit lot originaire numéro deux cent trois (203-97-1 et 4) audit cadastre.

Avec bâtisse y érigée, portant les numéros d'immeubles 3211 et 3213, dudit boulevard Grande-Allée, en ladite vie de Saint-Hubert, circonstances et dépendances. Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 13 000,00 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chambly, 201, place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, QC, le DIX-NEUVIÈME jour de DÉCEMBRE, à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-02-045265-837

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979 la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada, (Loi sur les banques 1970, SRC, chap. B-1, art. 100), avec siège social au 500, Place d'Armes, cité et district de Montréal, demanderesse, contre JOE MESTRONE, résidant et domicilié au 260 Northcliffe à Rosemère, district de Terrebonne, défendeur, et le RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un certain emplacement ayant front sur la rue Oxford, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, de la ville de Montréal, connu et dsigné sous le lot numéro quatre-vingt-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent soixante-seize (176-89) sur le plan et dans le livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal.

Avec bâtisse dessus construite portant les numéros civiques 2167 et 2169 de ladite rue Oxford.

Avec et sujet à une servitude réciproque de droit de vue entre la propriété ci-dessus vendue et la propriété voisine érigée sur le lot un de la subdivision du lot numéro quatre-vingt-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent soixante-seize (176-88-1) des dits plan et livre de renvoi officiels et portant les numéros civiques 2161 et 2163 rue Oxford, le tout selon acte de servitude reçu devant Me Robert Beaulieu, notaire, le 2 juin mil neuf cent quatre-vingt (1980), et dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement de la division de Montréal sous le numéro 3,079,800.

Avec et sujet à une autre servitude réciproque de droit de vue entre la propriété ci-dessus vendu et la proprité voisine érigée sur le lot quatre-vingt-dix de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent soixante-seize (176-90) sur le plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, le tout selon acte reçu devant Me Jean-Pierre Brossard, notaire, le quatorze décembre mil neuf cent quatre-vingt un (1981) et dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3,228,908.

Ainsi que le tout se trouve présentement, avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, atttachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 20 118,75 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur tabli pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, loal 7.81, le DIX-NEUVIÈME (19e) jour de DÉCEMBRE 1984, à QUATORZE heures TRENTE.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-02-0381660802

LA BANQUE DE NOUVELLE ÉCOSSE, corporation légalement constituée, ayant son siège social pour la province de Québec, dans les villes et district de Montréal, et ayant une succursale au 8760 boulevard Langelier, Montréal, Québec, demanderesse, contre CLAIRE SENIGALIESE, LES ENTREPRISES ALTIA INC., CLAUDE STOPPONI et ALBERT MAROCCO, conjointement et solidairement, défendeurs, et le REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Un emplacement ayant front sur la rue Hochelaga, dans le quartier Mercier de la Cité de Montréal, connu et désigné comme étant la partie sud-est du lot numéro cent dix de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent six (406-P.S.E. 110) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de la Longue-Pointe.

Mesurant vingt-huit pieds de largeur par soixante et un pieds et soixante-sept centièmes de pied de profondeur, dans la ligne nord-est et soixante deux pieds et neuf dixièmes de pied de profondeur, dans la ligne sud-ouest, mesure anglaise et plus ou moins.

Et bornée comme suit: vers le nord-ouest par la partie nord-ouest du lot 406-110 — rue Hochelaga, vers le sud-ouest par la partie sud-est du lot 406-104 tous du même cadastre. Avec toutes bâtisses y érigées et notamment une maison portant les numéros civiques 9340, 9340A, 9342 et 9344 de ladite rue Hochelaga, Montréal.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement.

La mise à prix est fixée à 14 041,50 $ soit 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au Palais de Justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGTIÈME (20e) jour de DÉCEMBRE 1984, à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-006559-841

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, corporation bancaire, constituée par une loi du Parlement du Canada, ayant son siège social à Montréal, demanderesse, contre CARROSSERIES ET BOÎTES DE CAMIONS FLEET INC. (FLEET TRUCK BODIES INC.) corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires au 11155, bul. Ray-Lawson, Ville d'Anjou, et JAMES DONNAN et ALS., défendeurs, et le REGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

L'immeuble de la défenderesse, Carrosseries et Boîtes de Camions Fleet Inc.:

«Un emplacement situé à Ville d'Anjou, connu et désigné comme étant:

1. Le lot numéro deux de la resubdivision du lot numéro trente et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent quatre-vingt-dix (490-31-2) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Longue-Pointe.

2. Le lot numéro deux de la resubdivision du lot numéro trente de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent quatre-vingt-onze (491-30-2) auxdits plan et livre de renvoi officiels susdits.

3. Le lot numéro quarante-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent quatre-vingt-onze (491-42) auxdits plan et livre de renvoi officiels susdits.

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro 11151 boulevard Ray Lawson, en la Ville d'Anjou.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et plus spécialement la servitude enregistrée sous le numéro 1689909.»

Ledit immeuble est toujours la propriété de la défenderesse Carrosseries et Boîtes de Camions Fleet Inc. (Fleet Truck Bodies, Inc.).

La mise à prix est fixée à 113 987,50 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au Palais de Justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGTIÈME jour de DÉCEMBRE 1984, à QUATORZE heures TRENTE.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-006220-840

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant depuis le 1er novembre 1979, LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE et LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA (LOI SUR LES BANQUES, 1970, S.R.C. chap. 14-1, art. 100) avec siège social au 600 ouest, rue de la Gauchetière, à Montréal, district de Montréal, demanderesse, contre PAUL BOILEAU, commerçant, domicilié et résidant au 3554 rue Addington, à Montréal, district de Montréal, défendeur, et le RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur l'avenue Addington, en la cité de Montréal, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, comme étant le lot numéro un de la resubdivision du lot numéro deux cent quatre-vingt-douze et le lot numéro deux de la resubdivision du lot numéro deux cent quatre-vingt-onze de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent soixante dix-neuf (179-292-1 et 179-292-2).

Avec les bâtisses y érigées, dont une maison portant le numéro 3554 de ladite avenue Addington, dont le mur nord-ouest est mitoyen.

Sujet ledit emplacement à la servitude de non-accès à la Route Trans-Canadienne, tel qu'il appert sur un plan déposé au bureau d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 1724678.

Tel que ledit emplacement subsiste présentement avec tous ses droits, circonstances et dépendances sans aucune exception ni réserve d'aucune sorte. »

La mise à prix est fixée à 22 283,25 $ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10, Saint-Antoine est, local 7.81, le VINGT ET UNIÈME (21e) jour de DÉCEMBRE 1984, à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

No 500-05-003390-844

LA MUTUELLE DU CANADA, compagnie d'assurance sur la vie, corporation légalement constituée, ayant un bureau en la ville de Montréal, 1010, rue Sherbrooke ouest, local 1602, district de Montréal, province de Québec, demanderesse, contre DAME ÉLIZABETH BOZENA DENDURA, résidant et domiciliée au 263, avenue Glengarry, cité de Beaconsfield, district de Montréal, province de Québec, et GARY ALEXANDER FISCHER, gentilhomme, résidant et domicilié au 263, avenue Glengarry, cité de Beaconsfield, district de Montréal, défendeurs, et LE RÉGISTATEUR de Montréal, mis en cause.

L'immeuble des défendeurs, dame Elizabeth Bozena Dendura et Gary Alexander Fisher:

« Un terrain donnant sur l'avenue Glengarry dans la ville de Beaconsfield, province de Québec, lequel terrain est constitué du lot désigné, au cadastre de la paroisse de Pointe-Claire, comme étant la redivision trois cent cinquante-huit du lot originaire numéro vingt, (20-358); avec le bâtiment construit et portant le numéro 263 de l'avenue Glengarry, circonstances et dépendances. Sous réserve des servitudes établies au profit d'Hydro-Québec et de Bell Canada, en vertu des actes enregistrés au bureau d'enregistrement de la division de Montréal sous les numéros 1996898 et 2309245. En l'état où le tout se trouve actuellement, avec tous les droits, circonstances et dépendances y rattachés, ainsi que toutes les servitudes, actives ou passives apparentes ou non apparentes, existant à son profit, sans exception.

La mise à prix est fixée à 31 817,50 $, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, Palais de Justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine est, local 7.81, le DIX-HUITIÈME jour de DÉCEMBRE 1984 à ONZE heures.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal

NO: 500-05-006488-843

GERMAINE BELANGER, retraitée, domiciliée et résidant au 3935, boulevard St-Elzéar, à Chomedey, ville de Laval, district de Montréal, demanderesse, contre SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ESDEE INC., corps politique dûment incorporé en vertu des Lois du Québec, ayant son siège social au 1449 Franklin Drive à Chomedey, Ville de Laval, district de Montréal, défenderesse, & le RÉGISTRATEUR de Laval, mis en cause.

Une portion indivise de cinq pour cent (5%) dans l'immeuble suivant:

«Un immeuble situé dans la ville de Laval (auparavant St-Martin) division d'enregistrement de Laval, province de Québec et composé de la façon suivante:

1. Une partie d'un terrain vacant ayant front sur le boulevard Labelle, étant une partie de la subdivision un du lot originaire quatre cent vingt-quatre (424 pt.1) du cadastre officiel de la paroisse de St-Martin, division d'enregistrement de Laval, mesurant trois cent trente-huit pieds et huit dixièmes de pied (338.8') de largeur en front, par trois cent trente et un pieds et deux dixièmes de pied (331.2') de largeur à l'arrière, par trois cent vingt deux pieds et quatre dixièmes de pied (322.4') de profondeur d'un côté dans sa ligne nord-ouest, par trois cent trente-trois pieds et neuf dixièmes de pied (333.9') de profondeur d'un autre côté dans sa ligne sud-est, mesures anglaises, borné en front au nord-est par le boulevard Labelle, à l'arrière au sud-ouest par une partie du lot numéro quatre cent vingt-six (426) ci-après décrit au paragraphe deux (2); d'un côté au nord-ouest par le lot quatre cent vingt-cinq (425) dudit cadastre, et d'un autre côté au sud-est par une autre partie de la subdivision un du lot originaire quatre cent vingt-quatre (424 Pt.1) du même cadastre, ayant une superficie totale de cent onze mille cent quatre pieds carrés (111.104 pi.ca.) ou trois arpents carrés et dix-neuf millièmes d'un arpent carré (3,019 apr. ca.);

2. Une partie d'un terrain vacant, bornant à l'arrière le lot 424 Pt.1 ci-avant décrit, étant connu et désigné comme étant une partie du lot quatre cent vingt-six (Pt. 426) du cadastre officiel de la paroisse de St-Martin, division d'enregistrement de Laval, mesurant trois cent trente et un pieds et deux dixièmes de pied (331.2') de largeur en front dans sa ligne bornant le lot 424 Pt.1 et trois cent trente pieds et six dixièmes de pied (330.6') de largeur à l'arrière, par trois cent quarante pieds (340') de profondeur d'un côté dans sa ligne nord-ouest par trois cent trente trois pieds (333') de profondeur d'un autre côté dans sa ligne sud-est, mesures anglaises, borné en front au nord-est par une partie de la subdivision un du lot originaire quatre cent vingt-quatre (Pt. 424-1); à l'arrière au sud-ouest par le lot quatre cent soixante-huit (468), d'un côté au nord-ouest par le lot quatre cent vingt-cinq (425) et de l'autre côté au sud-est par la subdivision un du lot originaire quatre cent vingt-six (426-1), tous du même cadastre, ayant une superficie totale de cent onze mille deux cent vingt-huit pieds carrés (11 228 pi.ca.) ou trois arpents carrés et vingt-deux millièmes d'un arpent carré (3,022 arp. ca.);

Le tout tel que décrit dans un plan préparé par M. Maurice Desrochers, arpenteur, en date du 11 novembre 1958.

À distraire de cette partie, la partie du lot 424-1 du cadastre officiel de la paroisse St-Martin expropriée par la province de Québec, tel qu'il appert de documents enregistrés au bureau d'enregistrement de la division de Laval sous le numéro 330 et de la quittance enregistrée au bureau d'enregistrement de Laval sous le numéro 295790.»

La mise à prix est fixée à 4 097,50 $ soit 5% de 25% de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la loi sur les fiscalités municipales et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boul. Je me souviens, Laval, Québec, le VINGT-ET-UNIÈME (21e) jour de DÉCEMBRE 1984, à QUATORZE heures.

Bureau du shérif — Le shérif adjoint
Cour supérieure — Paul ST-MARTIN
Montréal, le 14 NOVEMBRE 1984.

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Jean-Louis Roy

Rédactrice en chef: Lise Bissonnette

Rédacteur en chef adjoint: Jean Francoeur

Directeur de l'information: Jean-Guy Duguay

Directeurs adjoints: Denis Lord, Jacques Chabot

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

LA NÉCESSAIRE RÉVISION — 2

AU LENDEMAIN du congrès de juin, le premier ministre et président du PQ, M. René Lévesque, déclarait à l'Assemblée nationale que la résolution souverainiste « ne change rien d'essentiel, que le conseil des ministres acceptait la décision des militants péquistes selon laquelle un vote pour le PQ est un vote pour la souveraineté, et que cela va se savoir qu'on est convaincu de cela. Cela va se savoir plus que jamais d'ici les prochaines élections ».

■

Depuis, les grands voiliers sont venus et repartis, les glaces des sondages ont figé la frégate péquiste au quai, un nouveau bateau amiral a remonté l'Outaouais jusqu'au port d'Ottawa-Hull, et la chaloupe du PN est en dérive sur des mers inconnues. Depuis, la preuve a été faite, magistrale et claire, que le premier ministre tuait le temps, ce 15 juin dernier. En effet, on sait maintenant qu'un fragment substantiel du conseil des ministres s'oppose à la tenue d'élections référendaires, qu'il s'y oppose publiquement et vigoureusement. Quant à l'autre faction, elle tricote avec de la laine et du fil d'acier une formule dont les mailles sont lâches commes des gouffres.

Pour l'essentiel, trois arguments ont dominé les interventions de ceux qui, au sein du PQ, réclament le retrait de la résolution votée en juin par les délégués de leur parti et, en conséquence, s'opposent à la tenue d'élections référendaires. Nous souscrivons à ces arguments. Nous déplorons, cependant, qu'aucun d'entre eux n'ait évoqué et condamné clairement la perversion du processus démocratique qu'une recherche simultanée de mandats de natures aussi différentes créerait nécessairement.

(1) Toute démarche visant la pleine souveraineté ne correspond pas à l'évolution présente du Québec, ni à la volonté majoritaire des Québécois. Comme en 1980, et vraisemblablement en plus grand nombre encore, ces derniers ne croient pas qu'il est dans leur intérêt — intérêt matériel, mais aussi intérêt quand au régime des libertés — de soutenir l'option de la souveraineté. S'ils devaient à nouveau choisir, leur réponse serait négative, massivement négative.

Forcer à nouveau ce choix affaiblirait encore davantage le Québec et créerait à nouveau une polarisation dont les Québécois ne veulent pas. Ni réflexe d'ignorants, ni calcul vénal, ni pleutrerie, leur attachement au Québec se conjugue encore et fortement à leur appartenance au Canada. Imperméables aux analyses globales et mensongères, et immunisés contre la politique du pire, politique méprisée, ils tiennent ces scénarios déments pour des entreprises futiles et ruineuses. Ils s'interrogent avec inquiétude sur leurs effets et ne se retrouvent ni dans le globalisme de l'accusation, ni dans celui du changement. D'instinct et d'intelligence, ils savent que ce mal, étiré jusqu'à l'extrême, joue contre eux et contre le Québec. Pour avoir fait fi de ce jugement et de cette sagesse, les libéraux fédéraux ont perdu, et pour longtemps, la confiance des Québécois.

(2) Comme le démontrent les résulats des élections fédérales du 4 septembre et les sondages les plus récents, les Québécois souhaitent un changement radical du climat dans les rapports entre les gouvernements qui gèrent leurs affaires. Certes, ils sauront identifier un vrai problème quand il s'en présentera un. Ils sauront l'évaluer et juger entre les thèses en présence. Ils demeurent attachés aux droits du Québec et sont capables de mobilisation dans des cas où ceux-ci seraient véritablement menacés. Mais, conscients de la complexité des questions et de la nécessité d'adaptations substantielles, payant cher, très cher, les services publics, ils exigent de ceux qui en ont la responsabilité des comportements responsables. Ignorer cette requête, c'est se marginaliser politiquement.

(3) Enfin, nos compatriotes souhaitent que cette normalisation dans les rapports entre les capitales conduise à une normalisation du statut du Québec dans l'ensemble canadien, et notamment à la reprise et au règlement du litige constitutionnel. Ils ont majoritairement souscrit aux promesses du premier ministre du Canada à cet effet, promesses qui s'inspiraient d'une perspective longuement souhaitée et attendue par les gouvernements successifs du Québec entre 1960 et 1976.

Depuis les élections fédérales de septembre, seuls des esprits confus soutiendront que le nouveau gouvernement de la fédération s'est éloigné de ses engagements. Résultat d'une longue évolution dont le Québec a été la cause et l'inspiration initiales, la conjoncture actuelle est le produit d'un investissement qui est d'abord le nôtre. Nous devons en tirer tous les dividendes. Ce placement nous a coûté suffisamment cher pour que nul ne le gaspille en stratégie finaude. La responsabilité du gouvernement du Québec est de tirer le maximum de cette conjoncture, de la consolider aussi pour qu'elle devienne irréversible, de rechercher, par une négociation franche, un statut qui réponde à sa spécificité, qui soit aussi pleinement compatible avec son appartenance à la fédération. Le temps est venu pour un « compromis historique », selon l'expression du conseiller au programme du PQ, M. Jules-Pascal Venne.

■

René Lévesque proclamait, en juin, son adhésion à la notion d'élections référendaires et annonçait qu'on en entendrait parler « plus que jamais ». Depuis, il a laissé son parti débattre d'une option et d'une démarche politique auxquelles il a consacré la moitié de sa carrière politique, attaché sa crédibilité et la mémoire de l'histoire. La révision qui lui est demandée est majeure, humainement et politiquement profonde et difficile. Pour avoir été au centre de l'évolution du Québec depuis un quart de siècle, pour l'avoir dirigé depuis près d'une décennie, il sait que le moment est privilégié et que le risque a changé de nature.

Les intérêts supérieurs du Québec lui tracent une ligne de conduite qu'il n'a pas le droit d'ignorer. L'option doit être transformée. Elle sera toujours l'« option Québec », cette affirmation de nous-mêmes qu'il a toujours conjuguée à la nécessité incompressible d'association avec les partenaires canadiens. Mais, en abandonnant le tout inaccessible, il donnerait un sens, une force, une crédibilité à ce progrès réel du Québec qui, lui, apparaît accessible. Telle est aujourd'hui la meilleure manière de servir les Québécois, la meilleure manière de construire le Québec. Mais cette révision exclut qu'on joue à la fois sur les deux terrains. On ne saurait, en effet, poursuivre par tous les moyens l'objectif de la souveraineté et prétendre en même temps négocier la rénovation du fédéralisme canadien, préparer la guerre et signer la paix.

Si le premier ministre, au prix même d'une séparation d'avec quelques-uns de ses collègues, empruntait franchement la voie du progrès réel du Québec, il pourrait alors compter sur notre appui, sur celui aussi d'un grand nombre de Québécois.

— JEAN-LOUIS ROY

Après Jasmin, les Nordiques ?

QUÉBEC

GILLES LESAGE

APRÈS Michel Jasmin, les Nordiques à Radio-Québec ? Pourquoi pas, diront certains.

Plus de dix ans après l'implantation de ce qui est censé être « l'autre télévision », Radio-Québec cherche encore péniblement la voie de la télévision éducative et se débat avec les rêves mirobolants d'une commandite dite « de prestige » qui lui rapporterait $ 25 millions dans quatre ans. Le rêve en couleurs se poursuit avec plus de frénésie que jamais.

Il y a cinq ans, le gouvernement péquiste croyait avoir trouvé la bonne solution pour déterminer et cerner le mandat, aussi exigeant que large, de Radio-Québec. Plutôt que de s'en remettre au seul CRTC fédéral, le diffuseur étatique québécois devra se présenter annuellement devant un autre organisme étatique du terroir : la Régie des services publics du Québec, pour faire approuver sa programmation. Se refusant d'être une simple estampille, la Régie enjoint Radio-Québec de s'en tenir à une commandite de prestige, l'un des trois commissaires, M. Laurent Laplante, estimant même que toute publicité est incompatible avec le mandat de Radio-Québec, tel que défini par une loi du Québec.

Mécontent de cette ordonnance, Radio-Québec en appelle devant la Cour d'appel et ne retourne pas devant la Régie. Durant quatre ans, la programmation a subi des transformations substantielles, jusqu'à l'intrusion récente des *Variétés Michel Jasmin*, en dépit des lois et ordonnances du Québec. Il y a deux mois, sentant enfin l'incongruité, sinon le ridicule, de l'affaire, Radio-Québec retire son appel. Depuis, ce sont les limbes, sinon le vide juridique.

Sans mandat précis, sinon sans statut, Radio-Québec lorgne vers toutes sortes de formules, plus magiques les unes que les autres : troisième chaîne, participation du secteur privé, publicité conventionnelle ou dite « formative », et le reste. Autant de cliniciens, autant de scalpels. Tout y passe, en oubliant de définir l'essentiel. De toute évidence, il y a une volonté politique de brasser les cartes, mais elle n'est connue que dans les officines gouvernementales, si elle l'est, tandis que le pdg de Radio-Québec, M. Jacques Girard, bat la campagne québécoise pour vendre les conclusions d'un rapport d'étude sur l'évolution de l'honorable société.

Ce n'est pas de la tarte. Il s'agit du rapport d'un comité de neuf personnes constitué à la demande expresse d'un « comité directeur sur la participation de Radio-Québec aux mutations de la télévision au Québec ». Formé à la demande du gouvernement, ce comité directeur est composé du secrétaire général du Conseil exécutif, M. Louis Bernard, de deux sous-ministres : Mme Paule Leduc (Affaires culturelles) et M. Yvon Tremblay (Communications), et du pdg Girard lui-même. D'éminentes . . . sommités, quoi !

Présenté au comité exécutif de Radio-Québec, à la fin du mois dernier, ce rapport fera l'objet, la semaine prochaine, de discussions à l'exécutif et au conseil d'administration (une vingtaine de personnes), dont la majorité en a pris connaissance par les médias, dont LE DEVOIR. En gros, on fait valoir que la programmation éducative et culturelle de Radio-Québec « revêt un caractère d'alternative » ; il faut envisager une nouvelle phase de développement plus dynamique et percutant, enrichir le volet « instructionnel », accroître la présence régionale, conquérir de nouveaux auditoires. Pour y arriver, une seule recette : la publicité. L'objectif : $ 25 millions par année. Oui, monsieur !

Sans référence aux « réserves » de la Régie québécoise — elles n'ont plus pour elle qu'un intérêt académique —, Québec évoque une « évolution interprétative » et « expansive » de son mandat de radiodiffuseur éducatif ; en matière de publicité, elle évoque même la « compétence prééminente du CRTC » fédéral plutôt que celle, subsidiaire à ses yeux, de la Régie québécoise. De toutes les manières, même les plus boiteuses, elle est à la recherche d'une télévision « plus attrayante et plus efficace ». Donc, pas de programmation régulière des émissions sportives professionnelles « sans préoccupation éducative ou culturelle ». Mais si, au lieu des réclames O'Keefe, les Nordiques nous présentaient des entrevues avec MM. Marcel Aubut et Michel « Le Tigre » Bergeron, ne serait-ce pas hautement éducatif ? Autant, en tout cas, que Michel Jasmin avec les premiers ministres Fabius et Lévesque, ou avec Zsa-Zsa Gabor !

Trêve de sarcasme. Il y a bien des manières de faire de la télévision éducative ou « alternative », comme le prouve notamment le réseau PBS américain. Il est bien possible, par ailleurs, que la Régie québécoise ait interprété de façon trop restrictive la « mission » de Radio-Québec. Mais, à ce jour, la Régie n'a pas modifié son ordonnance, et le gouvernement n'a pas changé les lois 4 et 5 de 1979. Ordonnance et lois sont toujours là, mais comme des pièces d'archives et des monuments à l'incohérence et à la myopie gouvernementales.

Si le rapport du comité technique est agréé tel quel, si les orientations colportées ces jours-ci en province par le pdg Girard séduisent les administrateurs, c'en sera fini de « l'autre télévision ». Radio-Québec pourra peut-être faire aussi bien que Radio-Canada, mais elle aura perdu son caractère distinctif, alternatif. Pourquoi alors une autre chaîne soutenue par des fonds publics, à coups de $ 60 millions cette année ?

C'est la question fondamentale que des administrateurs, inquiets à juste titre, se proposent de soulever la semaine prochaine, dans la boîte de la rue Fullum. De toute évidence, même si l'emballage arc-en-ciel était déjà, par malheur, entériné par les maîtres du *bunker* ministériel, il faut un débat public sur les orientations de cet organisme public. L'ICÉA et la CEQ le réclament avec pertinence. Non seulement faut-il des audiences publiques de la Régie, tournée en dérision depuis quatre ans, mais une commission parlementaire qui fasse la lumière sur les scénarios en marche, les tractations et les décisions en catimini. Y compris les conciliabules entre les deux ministres des Communications, MM. Jean-François Bertrand et Marcel Masse. Cet examen quasi judiciaire et parlementaire devrait se faire en décembre et janvier, avant que Radio-Québec ne se présente devant le CRTC pour le renouvellement de son permis.

Avant de « télémétropoliser » Radio-Québec, le gouvernement doit sortir ce dossier important de la confusion où il l'a laissé s'empêtrer depuis cinq ans.

LETTRES AU DEVOIR

Les «Lettres au DEVOIR» doivent être signées. L'adresse de même que le numéro de téléphone, ne sont requis que pour fins d'identification dans nos dossiers. LE DEVOIR demande à ses correspondants de bien vouloir s'en tenir à moins de deux feuillets dactylographiés à double interligne et de faire parvenir leurs textes à Mme Suzanne Marchand. LE DEVOIR se réserve le droit d'abréger les textes trop longs.

■ *La parole retrouvée*

1985, C'EST CONNU, sera consacré l'année internationale de la Jeunesse. L'événement aura son importance et sans doute les médias seront-ils fidèles au rendez-vous. Leur participation, cependant, ne sera peut-être pas tout à fait désintéressée. Le calcul pourrait être le suivant : s'il est vrai qu'une société se révèle dans la façon dont elle traite ses plus jeunes, s'il est encore vrai que la jeunesse du Québec est aujourd'hui sacrifiée, comme on semble en convenir, sur l'autel des échecs de ses aînés, on court alors tout droit au scandale ! Posé en ces termes, le thème de la jeunesse constitue certes une matière fertile pour un bon reportage . . .

Déjà, on a eu droit à un arrière-goût de ce qui nous attend au détour du nouvel an. Lorsqu'il est question de la jeunesse, invariablement on évoque les grands thèmes du chômage, de la prostitution, de la drogue, de l'isolement, du découragement. L'optimisme, on le constate, est complètement évacué du décor et, ma foi ! à juste titre. Ce n'est pas un vain mot que de parler de la « génération éteinte ».

Bien sûr, ce ne sont pas tous les jeunes qui se droguent ; ce ne sont pas tous les jeunes qui sont chômeurs ou qui se prostituent. Mais ces problèmes sont bien réels ; leur gravité n'est pas feinte, comme en a témoigné la récente série d'articles de Nathalie Petrowski publiée dans LE DEVOIR. En relevant ces problèmes, en les situant dans une perspective dramatique, les médias — c'est le moins qu'on puisse dire — font honnêtement leur boulot.

Là où, cependant, je reste perplexe par rapport aux reportages jusqu'ici présentés sur la jeunesse, c'est ce qui a trait à la place qu'on veut bien accorder au jeune lui-même. On s'apitoie sur le sort de la jeunesse, on s'indigne, on crie à l'injustice, mais on ne leur cède pas la parole pour autant. Dans le meilleur des cas, on consent parfois à citer, ici et là, les propos d'une jeune chômeuse, d'un jeune prostitué, afin d'ajouter du crédit au récit, la rigueur journalistique aidant. Remarquez que je n'ai rien contre ce procédé. Simplement, j'aimerais que l'on daigne à l'occasion présenter ces témoignages dans leur version intégrale.

Évidemment, il faut bien reconnaître que l'entreprise comporte sa dose de risques. Qui dit tribune dit tribun et qu'est-ce que vont bien dire ces jeunes « sacrifiés » ? Que répliquer, par exemple, au jeune qui aura l'audace de relever l'essouflement d'une société longtemps habituée à se mobiliser à l'échelle des « grandes idées » ? Que rétorquer à cet autre qui désignera avec malice les blocages à l'emploi comme autant de mécanismes ayant pour effet pervers d'assurer pour quelques décennies encore le monopole des postes de décision aux « vieilles » générations ? Car après tout, si on accepte de céder la parole aux jeunes, il faut du même coup reconnaître à ceux-ci la liberté d'user du droit bien légitime d'être lapidaire.

Mais supposons, pourtant, que les médias relèvent le défi. Supposons qu'ils acceptent de s'effacer, à l'occasion, au profit des jeunes eux-mêmes. Ces derniers embarqueront-ils ? Là réside, en fait, la grande inconnue. À force de s'entendre désigner comme la génération sacrifiée, à force de se voir, dans les faits, ignorée quand ce n'est pas rejetée, la jeunesse a développé une singulière aptitude à la résignation et répond par l'indifférence. En ce sens, le rôle des médias devrait plus que jamais consister non seulement à offrir aux jeunes une tribune digne de ce nom, mais également à redonner à ces derniers le goût de la parole retrouvée.

— FRANÇOIS DESROCHERS
Montréal, 12 novembre.

■ *La patience ne paie pas*

À L'OCCASION de la grève de transport de la CTCUM, je remarque que la population de Montréal est dotée d'une patience à nulle autre pareille.

On fait la grève sur le dos de toute la population de Montréal : non seulement les usagers, mais aussi les automobilistes — remarquez les bouchons de circulation à toute heure de la journée sans compter les heures de pointe. On se sert des usagers comme otages en les brimant de leurs droits de vaquer à leurs obligations d'une façon normale. On les pénalise en les retenant à leur domicile durant toutes les fins de semaine. Bref, ils subissent tous les inconvénients que cette grève peut apporter. Quand on arrive à un accord, ce sont encore eux qui paient la note par une augmentation du coût des billets, laquelle n'est pas nécessairement accompagnée d'un meilleur service. La plupart du temps c'est le contraire qui se produit.

Mes suggestions sont les suivantes :
— il ne devrait pas y avoir de grève dans la fonction publique ;
— si grève il doit y avoir, que l'on enferme les représentants des deux parties (comme les jurés dans un procès) jusqu'à ce qu'ils en soient venus à une entente : cela contribuerait à en raccourcir la durée.

Il serait intéressant de savoir comment le taux de fréquence des grèves dans le transport à Montréal se compare avec celui d'autres villes de même importance.

J'en conclus que la patience ne paie pas : je veux dire la patience des Montréalais, ou serait-ce plutôt leur apathie ?

— GERMAINE GUERNON
Montréal, 8 novembre.

■ *L'Alliance Champlain*

C'EST CONNU, le Québec et les Québécois comptent à l'étranger de nombreux amis qui enseignent ou étudient notre langue, ou qui veulent mieux connaître ou faire connaître notre culture et nos diverses réalisations dans leur propre milieu.

Quoi de plus normal alors que de tenter de faire fructifier ce potentiel d'amitié et de canaliser ces diverses énergies. Ce faisant, nous ferons surgir autant de « petits Québec », de transplantations québécoises, qui contribueront à favoriser un environnement francophone et québécois à l'étranger.

Soutenir l'Alliance Champlain, une association québécoise sans but lucratif, c'est multiplier et resserrer les liens avec nos amis étrangers et renforcer notre présence dans le monde. C'est aussi, on ne peut en douter, contribuer à notre rayonnement culturel et à notre essor économique en capitalisant sur une ressource bien québécoise : la langue française.

Le rayonnement culturel international du Québec, on en conviendra, ne dépend pas uniquement des pouvoirs publics mais concerne également au plus haut point les Québécois et leurs institutions. Un nombre sans cesse croissant de nos concitoyens en prennent conscience. Mais il faut faire plus encore si l'on veut répondre de façon adéquate aux attentes et aux besoins.

C'est pourquoi nous invitons instamment tous les Québécois et nos amis étrangers déjà sensibilisés à cet état de choses à nous apporter leur appui et leur collaboration afin que ce projet porteur d'espoir puisse se réaliser rapidement et de façon satisfaisante.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec l'Alliance Champlain, 3831, rue Pélissier, Sainte-Foy, Québec, G1X 3Y9, ou composer le numéro (418) 659-5764.

— DENIS TURCOTTE
secrétaire général,
Alliance Champlain.
Sainte-Foy, 5 novembre.

Des abcès bien identifiés

CRIME GRAVE et explosif, le racisme peut aussi prendre des formes subtiles de discrimination, voulue ou pas, qu'il n'est pas facile de démontrer en cour, même quand le juge n'est pas lui aussi imbu de préjugés. Aussi faut-il souligner la perspicacité du comité d'enquête auquel la Commission des droits de la personne (CDP) avait confié l'examen des allégations de discrimination raciale dans l'industrie du taxi à Montréal.

Le rapport final publié cette semaine confirme les premières découvertes des commissaires. Les chauffeurs noirs et la communauté haïtienne de la métropole n'avaient pas cédé à la berlue ni à la paranoïa, et n'avaient pas soulevé des griefs frivoles ou intéressés. Plusieurs abcès racistes ont bel et bien été identifiés par la CDP, et si quelques-uns sont en voie de guérison, d'autres ne le sont pas, pour lesquels des mesures vigoureuses s'imposent.

Surpris en flagrant délit, certains personnages de l'industrie du taxi avaient présenté leurs chauffeurs comme de bon bougres, et les administrateurs comme des gens de bonne volonté, qui tous n'avaient rien contre les Noirs. Leur gagne-pain, disaient-ils, les obligeait à se plier aux demandes d'une clientèle exprimant ce genre de préférence.

L'enquête a fait voler ce mythe en éclats. Chauffeurs et administrateurs qui ont été mêlés aux incidents et aux pratiques racistes étaient souvent des artisans actifs de la discrimination, sinon des fomenteurs de haine et de concurrence déloyale. Ces gens ont été, depuis, identifiés : ils devront s'amender ou être carrément écartés du taxi. Il n'y a pas de place pour pareille discrimination dans un service à caractère public.

Les éléments racistes méritent d'autant moins d'être ménagés ou tolérés qu'ils ne sont pas représentatifs de l'industrie. Plusieurs flottes, associations de services et sociétés ont fait la preuve que le taxi peut fonctionner fort bien sur une base multiraciale et multiculturelle. C'est à partir de ce pluralisme social qu'il faut compléter l'organisation du service dans le territoire de la Communauté urbaine de Montréal (CUM).

Il y va non seulement de la justice et de l'égalité les plus élémentaires qui sont dues aux travailleurs — et aux travailleuses ? — de l'industrie du taxi, mais de la réputation même de la métropole, de la paix communautaire qui y règne, voire de l'avantage immense que confère à Montréal la coexistence harmonieuse de plusieurs communautés culturelles.

Le racisme ne menace pas seulement les Noirs : il est l'ennemi même d'une société comme la nôtre, qui ne saurait le tolérer longtemps dans ses mûrs (même si, à Québec, les autorités provinciales ne semblent guère en être conscientes).

Les enquêteurs, Me Nicole Trudeau-Bérard, M. Vaughan Dowie et Me J.-Nicol Henry, ont proposé des mesures correctrices qu'il convient d'approuver, même si les autorités publiques auxquelles la CDP fait appel sont loin de s'être toutes montrées à la hauteur jusqu'à maintenant.

Ainsi, la police de la CUM devra relever son niveau si on doit lui confier l'application de certains règlements. Au lieu de ne pas vouloir se mêler de disputes raciales et linguistiques, la police de la CUM devrait normalement, comme en d'autres agglomérations multi-ethniques, être un modèle d'égalité et de tolérance et veiller minutieusement à la paix communautaire. La capacité de s'acquitter de cette mission devrait être une des principales exigences dans le choix du prochain directeur du SPCUM.

Mais la grande innovation du rapport d'enquête porte sur la discrimination involontaire ou inconsciente, qui peut parfois être engendrée par des pratiques en apparence neutres, voire acceptables. Ainsi, le système du recrutement par parrainage ne coûte pas cher, et en favorisant amis et parents, il peut créer un milieu de travail homogène, facile à discipliner . . . Un tel système a pour effet, cependant, de laisser à la porte tous ceux qui ne sont pas des familiers des membres du club initial !

À cet égard, il n'y a pas lieu de mettre plus particulièrement en accusation le milieu du taxi. Plusieurs des compagnies qui y prospèrent ont recours à des méthodes de recrutement et de distribution du travail qui n'ont plus rien de l'artisanat et de l'arbitraire d'antan. En revanche, on trouve dans plusieurs ateliers et bureaux des pratiques d'embauche qui n'ont rien à envier au parrainage réprouvé par la CDP dans certaines associations du taxi.

La police de la CUM n'est peut-être pas le seul ni même le principal milieu où la CDP devrait souhaiter un recrutement plus ouvert à l'ensemble des communautés culturelles. Par exemple, les médias, massivement présents à la conférence de presse de la CDP, ne donnent-ils pas l'image d'un monde qui ne s'est pas encore mis à l'heure des droits de la personne ?

Comme la conquête des droits et libertés, la victoire sur le racisme reste le défi de toute notre société.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50$ par semaine. Le samedi seulement: .75¢. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022

ABONNEMENT: Édition quotidienne 120$ par année; 6 mois 62$; 3 mois: 32$. À l'étranger: 225$ par année; 6 mois 115$; 3 mois: 60$; édition du samedi 65$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361.
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Radio-Québec : les dangers de la myopie

LES ANNÉES QUI VIENNENT

JEAN-PAUL L'ALLIER

SI RADIO-QUÉBEC n'existait pas, il faudrait inventer aujourd'hui cette « autre télévision », lui donner des budgets considérables pour lui permettre de se libérer autant de la publicité que de toutes les tutelles internes, lourdes et sclérosantes, qui empêchent les meilleurs d'y créer dans de bonnes conditions et de diffuser autrement que pour se faire plaisir.

À cause d'une lecture à très courte vue que font les pouvoirs publics du rôle de cette institution, elle est peut-être actuellement en voie de disparaître si on considère les objectifs très particuliers qui sont les siens et qui doivent être maintenus.

Les discours politiques ne trompent finalement que ceux qui les écrivent : ce n'est pas pour favoriser une meilleure productivité ou pour avoir une meilleure cote d'écoute que l'on pousse Radio Québec dans les bras de la publicité et dans les sillons de la concurrence à la télévision populaire traditionnelle; c'est pour des raisons de manque de budget et d'incapacité de convaincre le gouvernement de donner aux Québécois une véritable télévision éducative et moderne. Un ministre ne manque pas de budget. Il peut, cependant, être incapable de convaincre ses collègues du gouvernement de lui consentir des ressources plutôt que de les mettre ailleurs, sur d'autres projets, programmes ou priorités.

Les sommes qu'investit le gouvernement dans Radio-Québec, ne doivent pas effrayer. Elles sont exagérées uniquement dans la mesure où la qualité du produit ne correspond pas à ce que pourrait être une télévision éducative et culturelle.

Ce qu'il faut alors, c'est bien davantage de préciser les objectifs et des exigences plus poussées quant à la créativité et à la pertinence de la production. Éviter surtout le défaitisme qui consiste à dire : on n'a pas d'argent mais il y en a dans la publicité. Si on vend de la publicité, on pourra faire de la télévision éducative. Pour vendre de la publicité, il faut augmenter les cotes d'écoute. Pour augmenter les cotes d'écoute, il faut enlever les auditeurs aux autres stations de télévision. Pour enlever les auditeurs aux autres stations de télévision, il faut faire la même chose qu'elles et, si possible, répondre encore plus aux goûts des consommateurs téléphages. Cette chaîne sans fin est dans son application la négation même de l'éducation.

Imaginez la situation si on devait appliquer un tel raisonnement à l'école, à l'université, aux bibliothèques, etc.

Des centaines de milliers de jeunes, malgré 10, 12 ou 15 ans sur les bancs de l'école et du collège, n'ont accès à aucune information suivie, valable et rigoureuse par rapport au marché du travail, aux divers métiers et professions, aux contraintes d'accès et aux conditions de vie et de travail qui s'y trouvent, etc.

Il n'y a pas dans les écoles et dans les collèges suffisamment de professeurs compétents pour traiter de ces questions. Il n'y a pas, non plus, de mécanismes qui permettent d'associer d'une façon systématique au processus pédagogique et instructif les représentants les plus autorisés de ces divers métiers et professions. Les balbutiements de Radio-Québec dans cette voie, pourtant largement ouverte et vacante, n'ont rien à voir avec les besoins qui s'expriment.

Doit-il ou non y avoir de la publicité à Radio-Québec ? Le débat dure et perdure. Ceux qui la souhaitent sont ceux qui sont incapables de fournir ou de garantir les budgets nécessaires à une vraie télévision éducative. Ceux qui l'achètent, tout en étant disposés pour un temps à commanditer avec des messages « de prestige » les émissions, ne peuvent, s'ils sont de bons gestionnaires, que chercher leur intérêt et c'est normal. Avec des cotes d'écoute aussi basses par rapport aux autres télévisions, il est évident qu'une minute de publicité à Radio-Québec rapporte peu à ceux qui l'achètent. Pourtant, la fabrication ou la production d'une heure de télévision, qu'elle soit diffusée à 3 % ou à 40 % de la population, c'est, en gros, le même coût et les mêmes budgets.

Il ne doit pas et il ne devrait jamais y avoir à Radio-Québec de publicité du type de celle que l'on connaît sur les autres télévisions, fût-elle présentée d'une façon un peu plus civilisée et un peu moins agressive, sans se cacher, par exemple, au coeur des émissions les plus susceptibles d'être écoutées.

Il pourrait, cependant, y avoir place à Radio-Québec pour une nouvelle forme de publicité, quelques fois utilisée ailleurs mais largement à inventer.

Il n'est pas sûr, dans un premier temps, que les agences québécoises ou étrangères de publicité, très conservatrices dans les modèles qu'elles utilisent, en se copiant les unes les autres pour diffuser leurs messages, marchent du premier coup. Encore faudrait-il le vérifier.

Pourquoi la société n'offrirait-elle pas deux fois en soirée par exemple, un quart d'heure de publicité groupé par sujets et par annonceurs. Ce serait, en soi, une émission de publicité permettant aux consommateurs de choisir ou non de la regarder, mais leur permettant surtout de comparer, les uns après les autres, les produits de même gamme qui sont disponibles. L'antenne serait ouverte à ceux qui veulent jouer le jeu. On pourrait même aller, dans un deuxième temps, jusqu'à établir avec les promoteurs un cadre général d'information minimale à retrouver dans le message publicitaire sur la nature du produit, son coût réel, son coût moyen et son coût comparatif, etc.

Ces quarts d'heure, l'un sur l'automobile, l'autre sur les produits ménagers, l'immobilier, les institutions financières, ou même sur le gouvernement qui, à ce sujet, doit se placer sur le même pied que les autres, seraient à peu près l'équivalent des cahiers spéciaux que l'on retrouve dans les journaux. Ils nous sont offerts mais nous n'avons pas, si nous ne le souhaitons pas, à les lire.

On pourrait aller, par la suite, un peu plus loin et réserver d'office et au même titre une demi-heure par semaine, en deux quarts d'heure par exemple, à l'Office de protection du consommateur ou au *Better Business Bureau*, qui viendraient, présenter leurs travaux et leurs recommandations.

De cette façon, il devient possible de donner à la publicité un caractère informatif et même éducatif quant à la consommation. On répond des exigences d'une télévision éducative sans s'éloigner trop de l'amélioration des budgets de la société.

Quoiqu'il en soit, le problème principal n'est pas là. Il est dans le fait que, malgré un budget de plusieurs dizaine de milliards de dollars, le gouvernement du Québec n'a jamais jugé opportun, quels que soient les partis qui l'ont déjà formé ou qui se proposent de l'investir, de donner aux Québécois un outil éducatif dont les budgets, multipliés par 3, 4 ou par 10, lui permettraient effectivement d'être un partenaire quotidien et rigoureux de l'école, du collège, de l'université; de nous fournir ces moyens dont nous avons besoin pour garder à jour des connaissances sans lesquelles nous sommes moins productifs et moins dynamiques dans nos milieux.

Il ne s'agit pas, pour autant, de faire de Radio-Québec une télévision pédagogique et scolaire. Il s'agit, cependant, de briser bon nombre de préjugés qui entourent les sanctuaires du Ministère de l'Éducation, de secouer les créateurs permanents engourdis et bien encoconnés dans une boîte qui doit les nourrir et les payer bon an mal an, bonne ou mauvaise émission . . .

Tout n'est pas économique, tout ne se comptabilise pas et tout ne doit pas être rentable dans une société où existent une éthique et une morale politique minimales.

À Radio-Québec, ce qui se passera dans les mois qui viennent aura une importance capitale pour plusieurs années à venir. Si le dérapage continue, il sera impossible de revenir en arrière, d'autant plus que le retour éventuel du Parti libéral au pouvoir y amènera bien peu d'amis de cette institution trop québécoise et trop « d'ici ».

À propos de la famine en Éthiopie... ou quand l'arbre cache la forêt

TÉMOIGNAGE

MONIQUE JEANMART

Détentrice d'une maîtrise en sociologie, l'auteur termine actuellement un programme d'études en développement international à l'Institut du développement international et de la coopération, à l'Université d'Ottawa.

PERSONNE ne peut rester insensible devant l'étendue du drame qui touche l'Éthiopie et dont les médias nous révèlent, sans complaisance, des images insoutenables. En effet, qui pourrait, tranquillement, dans son salon, soutenir le regard de ces enfants qui meurent en direct « devant nous » ? L'opinion publique, sensible, s'émeut au point que les pouvoirs politiques se mettent en branle (voyage et déclaration de M. Joe Clark et de Mme Louise Harel). Pourtant, dès ce printemps, les médias sonnaient l'alarme : de nouveau la sécheresse et la famine au Sahel et dans de nombreux pays d'Afrique.

L'opinion publique a la mémoire courte. Ces images qui troublent nos consciences confortables ressemblent à s'y méprendre à celles qui nous ont bouleversés en 1974. Cette fois déjà, nous nous étions précipités au secours des populations sinistrées avec des avions de céréales et des tonnes de secours d'urgence. Tous ceux que nous avons empêché de mourir, que sont-ils devenus, une fois l'émotion passée ? Ils ont tout simplement continué à faire partie des 800 millions d'humains qui survivent dans un état de malnutrition et de sous-alimentation chronique, sous la menace continuelle de la famine.

L'Éthiopie, les pays du Sahel et les autres

L'Éthiopie, les pays du Sahel et quelques autres pays africains (20 au total) sont parmi les 30 pays les plus pauvres au monde. La Banque mondiale (1) nous révèle à leur sujet qu'entre 1960 et 1979, le revenu par habitant de ces pays africains a augmenté de moins de 1 % par an, et que pendant la décennie '70, il a même diminué dans 15 pays. Le produit par habitant a augmenté plus lentement en Afrique que dans toute autre région du monde. Pour l'ensemble de ces pays, le noyau dur de la pauvreté du tiers monde, le revenu moyen était, en 1979, de $ 329 US par habitant. Dans la même année, le PNB variait entre $ 110 par habitant (Éthiopie et Tchad) et $ 370 (Soudan); l'espérance de vie entre 40 ans (Éthiopie) et 54 ans (Ouganda); la mortalité infantile y était la plus élevée au monde (25 % avant quatre ans).

Alors que la FAO estime à 2,370 calories par jour la ration moyenne, en dessous de laquelle une population ne peut survivre sans conséquence pour sa santé et son aptitude au travail, la ration moyenne par habitant/jour était estimée, entre 1975 et 1977, à 2,047 calories; depuis 1961, cette ration a toujours oscillé entre 2,067 et 2,047, avec des pointes, certaines années de 1,856 (2). Sachant que ces moyennes occultent complètement le poids des inégalités sociales, on peut facilement imaginer quel est le lot des femmes, dans ces sociétés où elles accomplissent la plus grande partie du travail (70 %), mais où des coutumes traditionnelles veulent que l'homme mange d'abord et consomme les aliments les meilleurs, et que la femme et les enfants se partagent ensuite ce qui reste (3). C'est cette malnutrition et cette sous-alimentation chroniques qui expliquent d'ailleurs la mortalité élevée : les enfants, sauf en cas de famine aiguë, ne meurent pas de faim, mais de maladies bénignes qu'ils ne peuvent surmonter.

Sécheresse et désertification : le climat et les hommes

Depuis quelques mois, les institutions internationales et les médias annonçaient une baisse dramatique de la production agricole, surtout dans le secteur vivrier *. La FAO révèle que, pour l'ensemble des pays du Sahel, la production a diminué en valeur absolue et que, dans certains pays les plus touchés, la baisse a atteint 20 % durant la décennie '70. La Banque mondiale signale que, pour l'ensemble de l'Afrique sub-saharienne, la production vivrière n'a progressé que de 1.5 % par an pendant les années '70, contre 2 % au cours des années précédentes. Cependant, comme la population augmente rapidement (de 2.5 % en moyenne pendant les années '60 et de 2.7 % pendant les années '70), la production vivrière par habitant n'a pas progressé durant la première décennie et a diminué durant la suivante.

C'est dans ce contexte de production en déclin que frappe une nouvelle sécheresse. Les questions que soulèvent les facteurs climatiques sont difficiles à résoudre : en ce qui concerne la production agricole, on peut logiquement se demander si ce déficit alimentaire constant n'est que la traduction d'un nouveau cycle de sécheresse, voire d'une avance inexorable de la désertification, comme de nombreux signes pourraient le faire croire.

Les données proprement climatiques sont de mieux en mieux connues (4) : la pluviométrie montre une tendance à la baisse, dans les pays d'Afrique, depuis 1968, avec des chutes plus importantes certaines années. Les 80 dernières années ont été marquées par deux périodes de sécheresse grave : 1909-1919, 1938-1949 et depuis 1968. Sommes-nous entrés dans un cycle qui va s'achever ? Personne ne peut répondre dans l'état actuel des connaissances. Ce que l'on observe, c'est que les périodes sèches se succèdent avec un rythme que la météorologie ne peut ni expliquer, ni prévoir. D'autre part, on sait que le désert s'est installé au cours du troisième millénaire avant notre ère, marquant la fin d'une période où le Sahara était verdoyant et le Sahel humide. On peut supposer qu'il a connu, depuis lors, de longues périodes humides et d'autres sèches (5). Les traditions orales des peuples de la région conservent le souvenir de certaines de ces calamités. La sécheresse est-elle en train de s'installer définitivement, ou sommes-nous dans un cycle destiné à finir à plus ou moins courte échéance ? Les scientifiques défenseurs des deux thèses s'affrontent. Mais quelle que soit la réponse, l'homme ne peut rien dans un cas comme dans l'autre.

Par contre, ce que l'on connaît mieux, c'est le phénomène de la désertification. Une conférence des Nations unies, tenue à Nairobi en 1977, a permis de préciser la notion de désertification et ses causes, de connaître ses moyens d'évaluation (entre autres, la télédétection). Alors que la sécheresse est liée inexorablement aux facteurs climatiques, la désertification met en évidence des facteurs et, par conséquent, des responsabilités humains.

Une définition précise que la désertification consiste en une intensification des conditions désertiques; qu'elle ne se manifeste pas par une avance frontale du désert (comme le ferait une inondation) mais par des plaques au sein de zones semi-désertiques ou sous-désertiques, là où des zones préalablement couvertes de végétation se stérilisent.

S'il n'est pas limité à l'Afrique, c'est là que ce phénomène atteint toute sa complexité, tout en montrant sa vraie nature : la désertification n'est qu'une des multiples facettes du sous-développement et ce n'est pas par hasard qu'il frappe des populations identifiées parmi les plus pauvres.

« La désertification n'est pas un problème technologique mystérieux ou isolé. Ce terme décrit les dimensions écologiques d'un développement qui s'est fourvoyé, d'un processus qui n'a pas offert aux gens un moyen non destructeur de gagner leur vie. » (6)

La pression démographique est le facteur le plus souvent mis de l'avant; les chiffres ne doivent pas faire illusion : les données de population, dans ces régions, doivent être considérées avec circonspection, les habitants n'y étant pas enregistrés par les services publics. De 1960 à 1980, on peut dire, en gros, que les populations ont augmenté de 2.7 % par an, ce qui signifie qu'elles doublent tous les 25 ans. Cette croissance est récente : les périodes antérieures à la colonisation, et la période coloniale elle-même, connaissaient des populations plus ou moins stables. Sans doute doit-on voir là le résultat des stratégies sanitaires qui réduisent lentement la mortalité, alors que les taux de natalité restent très élevés. L'aide alimentaire, même contestée et contestable, a pu agir en limitant les conséquences des périodes de sécheresse dramatique.

L'introduction des cultures de rente par la colonisation n'est pas sans conséquence : elles accaparent les meilleures terres, concentrent les efforts technologiques de modernisation et repoussent vers les terres les moins fertiles les productions vivrières. L'indépendance ne changera pas grand-chose : les mêmes politiques en faveur de l'extension et de la modernisation des cultures de rente, génératrices de devises, continueront d'être mises de l'avant. Cette extension, dans un contexte de pression démographique, amène les paysans à mettre en culture des zones de plus en plus arides et traditionnellement réservées aux pâturages. Cette concurrence pour l'espace signifie que des zones précaires ont été annexées, qui constituaient des refuges pour les pasteurs nomades et leurs troupeaux dans les mauvaises années.

Le caractère extensif de l'agriculture traditionnelle a amené, les besoins augmentant, en plus d'une augmentation des surfaces cultivées, une accélération du rythme des cultures. Alors que la rotation des cultures et la jachère caractérisaient les pratiques traditionnelles, permettant la reconstitution du potentiel du sol et préservant un équilibre fragile, les pressions démographiques et la baisse de rendement (due à l'appauvrissement des sols) obligent à une mise en culture permanente. La fertilité des sols n'a plus le temps de se reconstituer naturellement; elle ne l'est pas artificiellement non plus, les rendements décroissent et un cercle vicieux s'installe. Ces caractéristiques d'un mode de production traditionnel (rotation des cultures, jachère, transhumance, migration) supposaient un ensemble de conditions qui n'existent plus : population stable, densité faible et espace « infini ».

L'utilisation des ressources ligneuses et la déforestation constituent un autre facteur aggravant. Le bois constitue la première source d'énergie (cuisson des aliments et chauffage); compte tenu de la hausse de la demande, la consommation croît de 5 % par année, au même rythme que les populations urbaines, avec pour conséquence que les forêts disparaissent au rythme de 6 % par an Cet arrachage du couvert ligneux favorise la dégradation des sols et l'érosion. Particulièrement intense autour des villes, la destruction ligneuse est généralisée à toute l'Afrique et les efforts de reboisement sont dérisoires par rapport à l'ampleur du phénomène.

Le surpâturage, dans ce contexte de culture extensive, est une autre cause de dégradation écologique. Le volume des bovins, réduit de moitié lors de la dernière sécheresse, s'est reconstitué. Les leçons tirées des années difficiles ont amené les propriétaires à vouloir optimiser leurs troupeaux, en prévision d'autres sécheresses éventuelles. La multiplication des forages à grand débit, sans gestion des troupeaux ni réglementation, a permis des concentrations d'animaux jusqu'à dix fois plus grandes que les pâturages pouvaient le permettre. On a vu des points d'eau alimenter 40,000 à 50,000 bovins, avec pour conséquence la stérilisation irréversible de terre sur un rayon de 25 à 30 km. (7)

D'autres facteurs pourraient être identifiés, comme le contexte de la balkanisation de l'Afrique (conséquence de la colonisation) et des conflits qui en résultent. Essentiellement, il nous apparaît que la désertification est un problème de société bloquée, que des interventions extérieures ont déséquilibrées et où l'absence de progrès social, écnomique et technologique approprié se solde par la destruction d'un écosystème fragile.

Changer les comportements

Même si la situation est grave et les dégradations irréversibles dans certains endroits, il ne semble pas qu'elle le soit partout : pour la majeure partie de la zone sahélo-somalienne (dont l'Éthiopie), une réversibilité de la désertification est possible (8). Elle exige toutefois une sérieuse remise en question de nos politiques d'aide, de nos interventions et, surtout, un changement de comportement et d'attitude.

Des interventions inappropriées peuvent avoir des conséquences désastreuses; le transfert de la technologie ne consiste pas simplement à mettre quelque chose dans un endroit et à le laisser là. C'est un processus élaboré qui comporte une planification très précise et une excellente connaissance de l'environnement. Ces pays ont besoin d'un développement global, tâche à long terme, car changer une société est plus long que de planter un arbre, construire un centre médical, une école ou un barrage.

* On entend par « vivrier » la production servant à l'alimentation locale (sorgho, mil, riz, maïs, etc.); les cultures de rente sont celles qui ont été introduites par la colonisation pour l'exportation (coton, arachides, etc.).

1. *Le développement accéléré de l'Afrique au Sud du Sahara*, Banque mondiale, 1981.
2. Jacques Giri, *Le Sahel demain, catastrophe ou renaissance*, Karthala, Paris, 1983.
3. Fran P. Hosken, *Les femmes sans biens ni terres*, Forum du développement, octobre 1984.
4. Travaux de l'ORSTROM (Office de la recherche scientifique et technologique outre-mer), Paris.
5. Jacques Giri, op. cit.
6. Erik Eckolm, *Désert économique*, Forum du développement, avril 1984.
7. H.-N. Le Houérou, *Le bouc émissaire*, CÉRÈS (10-12), mars-avril 1977.
8. Jacques Bugnicourt, « Au-delà du fatalisme, que faire ? », *Le Monde diplomatique*, mai 1984.

Lettre ouverte à Pierre O'Neil, directeur de l'information à Radio-Canada

Quatre-vingts (80) journalistes de Radio-Canada, à Montréal, ont fait parvenir au directeur du Service de l'information, M. Pierre O'Neil, une lettre ouverte, à la suite des propos de ce dernier, tels que rapportés publiquement, au sujet de leur collègue Carole Graveline, de retour de l'Inde où elle avait notamment été témoin privilégié de l'arrestation du journaliste canadien Jonathan Mann

NOUS, SOUSSIGNÉS, journalistes, animateurs ou recherchistes à Radio-Canada, tenons à exprimer notre indignation la plus profonde et notre déception la plus vive au sujet des propos, tels que rapportés publiquement, du directeur du service de l'information à Radio-Canada, Pierre O'Neil, depuis le retour de New Delhi de notre collègue, Carole Graveline.

Cette dernière a exercé son métier en professionnelle soucieuse de bien informer le public canadien des événements en cours en Inde et elle n'a pas hésité à prendre des risques importants pour obtenir des informations exclusives sur la situation au Pendjab. Nous estimons inacceptable que le directeur du SI ait exprimé son opposition aux entrevues accordées par Mme Graveline aux autres médias, comme SEULE réaction PUBLIQUE à son voyage, plutôt que de souligner le courage professionnel dont elle a fait preuve.

Nous estimons que M. O'Neil fait non seulement une interprétation erronée de la lettre de la convention collective, mais qu'il trahit l'esprit même du texte de cette convention. Pour éviter toute confusion, voici le texte intégral de l'article 7.07 que Mme Graveline aurait violé : « Le journaliste de Radio-Canada exerce sa profession au service exclusif de la Société. D'autre part, la Société lui reconnaît le droit d'exercer hors de ses heures de travail une activité professionnelle pour autant que : a) cette activité ne vienne pas en concurrence directe avec le Service de l'information; b) l'employé n'exploite pas sans autorisation ses rapports avec la Société; c) cette activité ne soit pas reliée à une publication identifiée à un parti ou à un mouvement politique ou exercée dans des conditions susceptibles de placer l'employé dans une situation de conflits d'intérêts ou dans une situation pouvant compromettre sa crédibilité. »

À son retour à Mirabel lundi dernier, Carole Graveline a répondu aux questions d'un groupe de journalistes venus recueillir son témoignage sur l'arrestation au Pendjab de son collègue Jonathan Mann. Le lendemain matin, elle était interviewée à plusieurs émissions de Radio-Canada (radio et télé) ainsi qu'à l'émission de Pierre Pascau à CKAC. Mme Graveline a accordé ces entrevues à titre de « témoin exceptionnel » d'un événement qui retenait l'attention de toute la presse canadienne. Nous ne pouvons comprendre comment M. O'Neil peut assimiler de telles entrevues à une quelconque activité professionnelle qui viendrait en concurrence avec celle qu'elle exerce à Radio-Canada.

Par ailleurs, en ce qui a trait à la présence de représentants de la communauté sikh à Mirabel lundi, nous tenons à préciser que cela s'explique par le désir de ceux-ci d'avoir des nouvelles de leurs parents et amis au Pendjab, puisque Carole Graveline était la première journaliste canadienne à y pénétrer depuis la fermeture de cet État indien aux étrangers, en juin dernier. Jamais, ni dans ses reportages diffusés à Radio-Canada, ni dans ses entrevues accordées aux médias à titre de « témoin exceptionnel », Mme Graveline n'a exprimé une opinion partisane sur la situation intérieur en Inde, évitant ainsi de se placer en situation de conflit d'intérêts ou dans une situation pouvant compromettre sa crédibilité.

C'est pourquoi nous considérons que l'attitude jusqu'ici de M. O'Neil est une insulte au bon sens, aux journalistes de Radio-Canada, et à l'ensemble de la profession journalistique.

———

■ *Les 80 personnes suivantes ont signé cette lettre (ordre alphabétique) :*

Johanne Arcand, Louise Arcand, Claudette Bastien, Ubald Bernard, Monique Belzil, Danièle Bombardier, Jacques Bouchard, Pierre Brisson, Yolande Charette, Michel Côté, Hélène Courschesne, Maurice Crête, Michèle Descent, Michel Désaultels, Michel Desgagné, Claude Desjardins, Jean-Marc Desjardins, Yves Desjardins, Georges Désilets, Jean-V. Dufresne, Bertrand de la Grange, Jean Dussault, Robert Desbiens, Gaétan Fortin, Marie-Diane Faucher, Pierre Floréa, Yves Fortin, Denise Gascon, Christine Gautrin, Marc Gilbert, Geneviève Guay, Claude Hamel, André Houle, Célestin Hubert, Danièle Julien, Léo Kalinda, Michel Lacombe, Jules Lague, Yvon Laporte, Roger Laporte, Jocelyn Laberge, Daniel Lambert, Monique Laberge, Jacques Lafrenière, Guy Lamarche, Jacques Lemieux, Gilles LeBigot, Danièle Levasseur, Gilles Léveillé, Denise Leszkiewicz, Ruth Loiselle, Lucie L'Heureux, Nicole Messier, David Murphy, Mario Montpetit, Jeanine Morin, Robert Nielson, Michèle Ouimet, Jean-Marc Paquet, Madeline Poulin, Mario Proulx, Serge Proulx, Michel Pelland, Chantal Perreault, Jacques Rivard, Margot Ricard, Richard Sanche, Françoise Stanton, Christine Saint-Pierre, Marie-Louise Séguin, Jean Tassé, Louis Tardif, Bruno Tremblay, Paul-Émile Tremblay, Francine Tremblay, Lise Tremblay, Jacques Véronneau, Richard Vigneault, Rachel Verdon, Michèle Viroly.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Un million

« Le réseau routier est très limité », souligne M. Demmers. « Les vieillards et les très jeunes sont déjà trop affaiblis pour pouvoir prendre la piste. »

Ceux des Éthiopiens qui sont descendus de leur montagne ont reçu la « ration de survie » — un sac de 50 kg de céréales qui doit en principe durer un mois pour une famille ayant cinq bouches à nourir.

Il existe 23 centres de secours pour la seule province du Wollo.

M. Demmers rappelle que l'Éthiopie ne dispose que d'environ 3,000 camions, mais nombre d'entre eux manquent de pièces de rechange.

À Washington, les États-Unis ont annoncé hier qu'ils avaient décidé d'accroître de $37.5 millions US leur aide alimentaire d'urgence à l'Éthiopie.

Dans le même temps, ils ont mis au défi l'Union soviétique de faire autant pour secourir les sinistrés de la faim en Afrique que les pays occidentaux.

L'accroissement de l'aide alimentaire a été annoncée par Peter McPherson, directeur de l'Agence internationale au développement (AID) peu après avoir été reçu par le président Ronald Reagan pour lui exposer la situation en Éthiopie et dans les autres pays frappés par la sécheresse et la famine.

M. McPherson a déclaré que le gouvernement d'Addis-Abeba paraissait aujourd'hui plus soucieux qu'il y a quelques semaines de venir en aide à ses sinistrés.

Les États-Unis n'ont pas ménagé leurs critiques à l'égard de l'Éthiopie et de son gouvernement, accusés de n'avoir rien fait en vue de coopérer pleinement avec les pays occidentaux pour mettre au point des programmes d'aide.

« Nous obtenons maintenant davantage d'information et une plus ample coopération. Les choses commencent à bouger », a dit le directeur de l'AID.

Répondant à ceux qui ont critiqué les États-unis pour n'avoir pas fait assez afin de venir en aide aux sinistrés d'Afrique, M. McPherson a tenu à rappeler que l'aide de Washington à l'Éthiopie, qui n'est pas particulièrement un pays allié de l'Amérique en Afrique, avait totalisé $97.5 millions US au cours des derniers 45 jours.

« La réponse des États-Unis a été tout simplement énorme. (...) Mai il est important que la communauté mondiale se rassemble pour régler ce problème », a-t-il poursuivi.

Pour M. McPherson, l'URSS a apporté des éléments d'aide « visibles », tels que avions et hélicoptères. Mais, à ses yeux, Moscou doit faire plus en matière d'aide alimentaire.

« Nous mettons au défi l'URSS d'apporter autant que ce qui a été fait par les pays occidentaux », a-t-il dit.

◆ Laurin

thème précis et engageant. C'est ce qu'il souhaite que le PQ fasse en vue des prochaines élections.

Ainsi, suggère le vice-premier ministre, le gouvernement peut proposer un véritable programme de plein emploi, qui requiert le transfert d'Ottawa à Québec de pouvoirs et de ressources. Fort de ce mandat explicite, le gouvernement pourrait ensuite prendre les moyens pour le réaliser, comme M. Lesage l'a fait en 1962 avec les compagnies d'électricité. Pas de grands discours sur la souveraineté comme motion théorique et idéale, mais une marche concrète vers le développement intégral et harmonieux du Québec, à partir des aspirations des citoyens. Ottawa devrait céder aux exigences du Québec.

Selon M. Laurin, le Québec a grandi et grossi, ses costumes le gênent aux entournures, il doit les modifier ou les changer pour se sentir à l'aise. Il veut se donner les leviers dont il a besoin, sans les entraves actuelles, qui limitent la portée de ses orientations et de son action. Par exemple, en politique industrielle, en sécurité du revenu, en transports, et le reste. Selon lui, au lieu de se livrer à des arguties juridiques et constitutionnelles, il faut agir secteur par secteur, avec des morceaux majeurs. Il estime que cette approche correspond aux attentes des Québécois, qui ne sont pas prêts à aller plus loin dès maintenant. Quant à lui, la souveraineté reste indispensable.

Le vice-premier ministre propose que l'article 1 soit reformulé de façon assez générale qu'il n'impose pas une stratégie au gouvernement, des mois à l'avance, et ne l'empêche pas de prendre des engagements précis et solennels pour accroître les pouvoirs et compétences du Québec. Ces engagements réalisés, les uns après les autres, il sera toujours temps, par la suite, de définir le cadre constitutionnel.

M. Laurin estime que sa position est bien accueillie et est susceptible de dégager des convergences; elle se situe, dit-il, dans la foulée du MSA de 1968, dans une démarche étapiste, concrète. Il se réjouit du débat en cours, qui réveille et anime le PQ, assoupi et morose depuis trois ans, qui redonne souffle et espoir à tous les souverainistes. A son avis, à l'exception de l'article 1, le programme péquiste est excellent et apte à renouveler le discours gouvernemental, si l'on s'en donne la peine. Ce qu'il pressent dans les régions et les comtés. Il souhaite que l'on entreprenne une pédagogie des objectifs du PQ.

Le député-ministre de Bourget s'oppose au double bulletin, l'un pour élire les députés, l'autre pour le ou les mandats gouvernementaux. Le Québec n'a pas cette tradition et il est impensable que les électeurs puissent voter oui dans un cas, non dans l'autre. Il y a des vases communicants entre les deux choix, tout se tient.

◆ Ottawa

sud de l'Ethiopie, aux prises avec la pire sécheresse du siècle.

Cet ajout de fonds—sur lequel tous les partis politiques sont d'accord— survient à peine une semaine après que le ministre des Finances du Canada, M. Michael Wilson, eut annoncé des compressions de $180 millions dans le budget de l'aide au développement. En créant un fonds spécial, le gouvernement est donc revenu en partie sur sa décision.

«Le gouvernement se montre généreux parce que le peuple canadien a fait montre d'une grande générosité lui-même», a expliqué le ministre hier. D'ailleurs une partie du fonds sera affectée en contrepartie des dons consentis par la population (pour chaque dollar que donne la population, le gouvernement verse un dollar) mais rien n'est encore décidé quant à la répartition des sommes et il est «hautement improbable» que le gouvernement ne dépense pas la totalité du fonds annoncé hier, même si les Canadiens donnaient moins que prévu.

Dans les jours qui viennent, le coordonnateur spécial à l'aide alimentaire d'urgence destinée aux nations d'Afrique frappées par la famine, M. David MacDonald, rencontrera les principaux organismes non-gouvernementaux(ONG) impliqués en Afrique et l'Agence canadienne de développement international(ACDI). Les deux joueront un rôle-clé dans l'acceptation des projets.

Le directeur général du Conseil canadien pour la coopération internationale, M. Nigel Martin, s'est dit «très encouragé» par l'attitude d'ouverture du gouvernement. Le Conseil regroupe des associations représentant plus de 100 ONG, dont une trentaine au Québec.

Au Québec, une relance de la campagne d'aide sera annoncée la semaine prochaine, avec la participation du gouvernement du Québec.

Hier, le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures n'a pu dire hier combien de temps le gouvernement mettrait à dépenser les sommes, ni quelle portion serait affectée à des projets à plus long terme ou encore quelle partie irait à l'Ethiopie (A court terme,les $7.5 nouveaux millions annoncés hier pour ce pays iront à l'achat de plus de 10,000 tonnes de céréales ainsi qu'à une poursuite de l'assistance humanitaire via la Croix-Rouge, Développement et Paix et OXFAM).

«Il ne serait pas sage à ce stade-ci, compte tenu des connaissances (limitées)que nous possédons, d'engager davantage de dépenses précises», a dit le ministre hier, à la sortie des Communes, en vantant l'expérience des ONG, qui seuls peuvent assurer que les secours paviennent à l'Erythrée, en guerre avec le gouvernement de Addis-Abeba.

Et,sans pouvoir donner de «garantie absolue», M. Clark s'attend à ce que 99.9% de l'aide canadienne arrive à bon port.

Le ministre a en outre précisé hier que sur les $50 millions, $14 provenaient directement des $180 retranchés une semaine plus tôt par le gouvernement, que $28 millions consistaient en une restitution à l'ACDI de sommes que le gouvernement libéral précédent avait retranchés sur budget de l'Agence l'été dernier. Quant à la balance, elle provient de sommes que le Canada a récupérées d'institutions internationales financières et qui n'avaient pas encore été dépensées.

Le critique libéral pour les affaires extérieures, M. Jean Chrétien, s'est dit «content» mais trouve «un peu ambigue» la provenance de l'argent.

17 novembre

par la PC et l'AP

1977: le président Anouar El Sadate accepte officiellement de se rendre en Israël, malgré les réticences du gouvernement égyptien et la levée de boucliers dans le monde arabe.

1976: la Chine expérimente l'arme atomique la plus puissante qu'elle ait fait exploser dans l'atmosphère.

1972: le général Juan Peron retourne en Argentine après 17 ans d'exil.

1971: Vemij Thanon Kittikachorn s'empare du pouvoir en Thailande, dissous le parlement et suspend la constitution.

1963: l'armée se soulève en Irak et met en place un gouvernement révolutionnaire dirigé par Abdel Salam Arif.

1954: le colonel Gamal Abdel Nasser accède à la présidence de l'Égypte.

1937: Lord Halifax rencontre Hitler pour tenter de trouver une solution pacifique à la question des Sudètes.

Un colloque pour les autonomistes italiens

NATHALIE PETROWSKI

L'auditorium de l'UQAM était plein à craquer. La fine fleur des intellectuels mêlés aux étudiants éclairés, uniformisés par les derniers cris de la mode italienne. Sur les tables traînaient un programme aux couleurs de l'Italie illustré d'une figure de gendarme aux pieds duquel dormait un Pinocchio narquois.

Le colloque intitulé «Le philosophe et le gendarme: Classe ouvrière, État, autonomie» portait sur les dix dernières années du mouvement autonomiste italien qui se soldées en Italie sur l'emprisonnement jusqu'à ce jour de 4,000 militants et intellectuels.

Pourquoi au Québec en 1984, un colloque sur les luttes sociales italiennes des années 70? Les organisateurs avaient une réponse toute prête: «Parce que, cet épisode italien est peu connu chez nous et qu'il a peut-être des leçons à offrir.» C'était le but officiel du colloque, le but officieux étant de régulariser le statut de Franco Piperno qui attend depuis 1982 que le Canada lui accorde asile politique et permis de travail.

Les organisateurs avaient invité les autonomistes proéminents, dispersés depuis bon nombre d'années par la répression et l'exil. Certains comme Sergio Bologna, la féministe Mariarosa Dalla Costa et Franco Berardi se sont empressés d'accepter. D'autres comme l'écrivain Umberto Eco, jadis associé au mouvement quand il était bon ton de l'être, ont tout simplement refusé sans donner de raisons. La vedette la plus attendue, l'acteur Gian Maria Volonte, n'est jamais venu à cause d'un problème de passeport.

Même phénomène avec l'éminence grise du mouvement autoministe, le célèbre Toni Negri, présumément mêlé à l'affaire Aldo Moro et placé en détention préventive jusqu'à ce qu'il soit libéré à l'occasion de son élection comme député du parti radical en juillet 1983. Ce dernier ne peut quitter la France où il vit actuellement en exil. Cela ne l'a pas empêché d'envoyer une lettre ouverte au colloque où il s'est défini comme un residu archéologique. «Nous avons été battu par la répression de notre pouvoir et la mystification de notre savoir, a-t-il écrit, et l'épaisseur de notre défaite annule l'épaisseur de notre transformation.»

Franco Piperno, semblable au Pinocchio de l'affiche, opta pour un ton plus fantaisiste. Traitant le virage technologique vanté par les gouvernements, de véritable farce, il se lança dans un ardent plaidoyer contre le fétichisme technologique poussé par l'industrie électronique et le pouvoir. Le virage autonomiste qu'il propose, passe par un ordinateur compréhensif qui libère l'ouvrier de la répétition et de la fatigue physique en le rendant maître de son temps. Il termina sur une note qu'il voulait provoquante, en demandant où est le scandale de ne plus vouloir travailler.

AUJOURD'HUI

Journée annuelle de percussions à la salle Claude-Champagne de la faculté de musique de l'U de M. Ce congrès est ouvert au public et incluera des ateliers, kiosques et tirages, le tout couronné d'un concert à 20 h. Rendez-vous à 10 h, au 200, avenue Vincent-d'Indy. 653-0457.

■

Souper-bénéfice pour Le Lotus, centre de rencontre oecuménique, illustrant les enseignements universels du *yoga*. Repas végétarien délicieux en bonne compagnie. Il faut s'inscrire au moins deux jours à l'avance. Le service débute à 18 h. Rendez-vous à l'Institut de yoga intégral, 5425, avenue du Parc. 279-8931.

■

Le club de plein air Montana organise une randonnée au mont Wright dans les Adirondacks. Information et inscription: 374-4700, poste 450.

■

Bazar, vente-achat d'équipement de sports d'hiver de 9 h à 17 h, au centre de loisirs, 1870, rue Decelles, angle Saint-Laurent. 744-7320.

■

Les athlètes, entraîneurs et bénévoles qui ont oeuvré auprès du Club aquatique olympique de Montréal sont invités au souper-gala-danse couronnant le 20e anniversaire du club. Ce gala se tiendra à 20 h au centre sportif Claude-Robillard, sous la présidence d'honneur de M. Yvon Lamarre, président du comité exécutif de la Ville de Montréal. 725-3691.

■

L'Union des pacifistes du Québec organise une session de formation à l'action non-violente, ses fondements et ses techniques, de 9 h à 21 h, au 2010, boul. Dorchester ouest. 527-5594.

■

«Fêtons la parole des femmes» : prose, poésie et performance avec France Théorêt, Gail Scott, Geneviève Letarte et Anne McLean, à l'Institut Simone-de-Beauvoir, 2170, rue Bishop, à 20 h.

■

Atelier intensif sur l'initiation à l'improvisation, ce samedi et ce dimanche au Théâtre du quartier. 845-3338.

Les absents ont toujours tort.

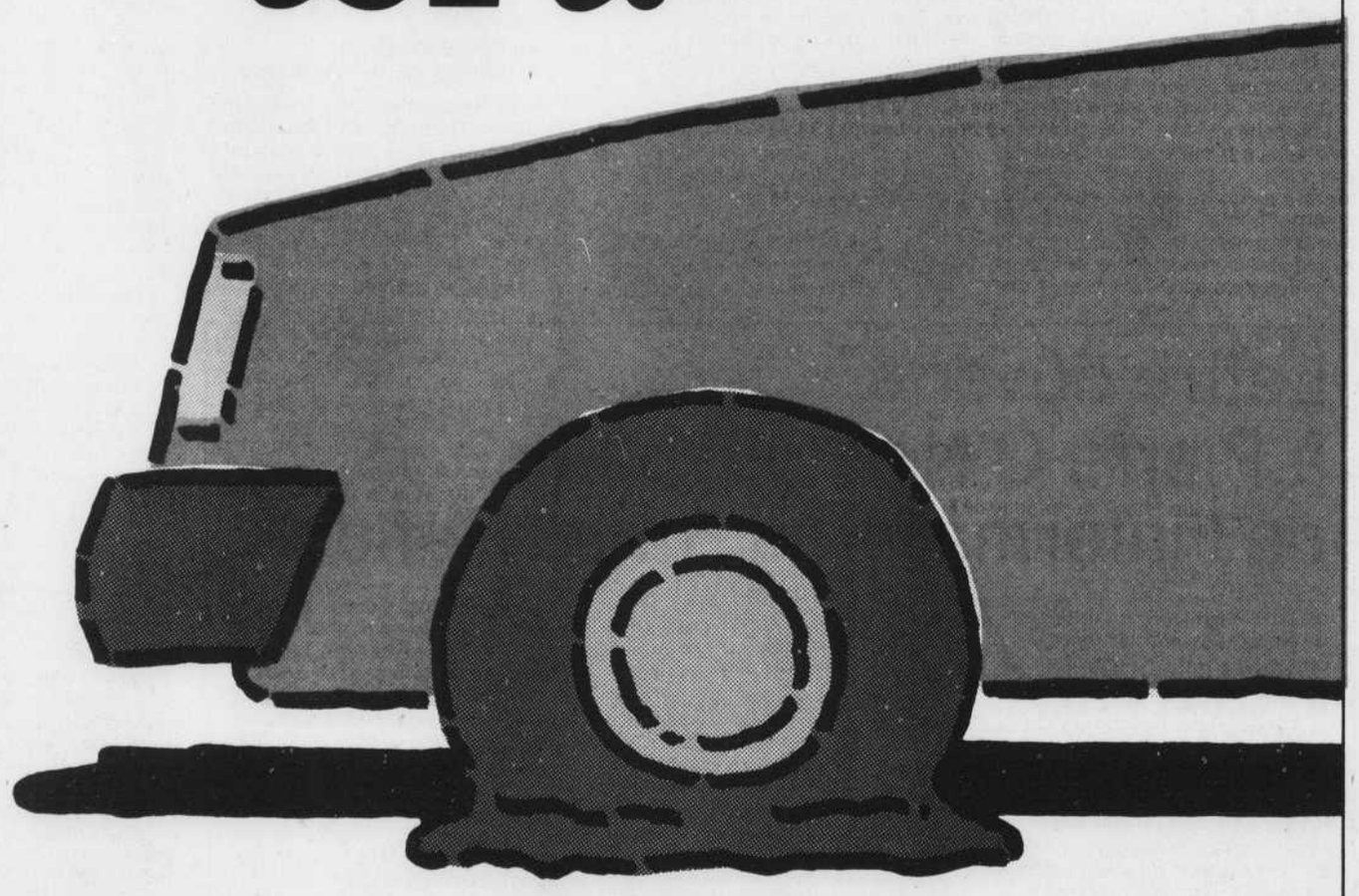

La meilleure raison du monde ne peut justifier votre absence à une réunion. Un rendez-vous manqué et des décisions sont prises sans vous. Vous devez alors vous incliner devant le fait accompli.

Bell Canada vous propose un moyen sûr de gagner du temps tout en assurant votre présence et celle de toutes les personnes concernées à vos réunions: les services de téléconférence. Réunions régulières ou d'urgence, conférences de presse ou lancements de produits... vous pouvez y participer par téléconférence.

Avec la téléconférence, vous pouvez exercer une meilleure gestion de votre temps et une prise de décision plus rapide. Vous pouvez aussi éliminer certains déplacements. En fait, la téléconférence contribue à augmenter votre efficacité personnelle au travail.

La téléconférence, c'est tout un éventail de moyens pour communiquer et échanger de l'information.

Vous pouvez converser avec les participants et même leur transmettre des documents comme support à la discussion. Et avec la vidéoconférence, vous pouvez avoir ces contacts visuels qui se rapprochent le plus de la rencontre en personne.

Bell Canada met à votre disposition toute son expertise en vous offrant la gamme la plus complète de services de téléconférence.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou le guide de la téléconférence, téléphonez sans frais au **1 800 267-8333.**

Les services de téléconférence

L'efficacité passe par Bell

Membre du réseau national Telecom Canada

Bell

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

CAHIER 2

Montréal, samedi 17 novembre 1984

L'émission de $30 millions de Tembec est sauvée

La rentabilité retrouvée en 1984 se poursuivra en 1985

Claude Turcotte

Grâce à un allégement provisoivre consenti par le nouveau gouvernement fédéral, qui le 25 octobre dernier a écarté l'émission de décisions anticipées en matière d'impôt pour des sociétés en commandite, Tembec Inc. pourra procéder avec l'émission publique de $30 millions, pour laquelle un prospectus modifié a été déposé avant-hier et qui sera disponible à compter de lundi, le 19 novembre.

Cet arrangement est intervenu à la suite de discussions entre Revenu Canada et des représentants de Tembec. M. Michel Labadie, vice-président à la planification de Tembec, déclare maintenant que le gouvernement a adopté « une attitude très constructive », mais il ne cache pas qu'il y a eu d'abord « un moment de panique » devant la décision du 25 octobre qui signifiait l'écroulement total d'un important projet de Tembec.

Le gouvernement fédéral a finalement décidé d'accorder « un allégement provisoire » en ajoutant deux conditions: que la transaction soit terminée dans les 30 jours suivant la décision (prise le 14 novembre); que la transaction ait « pour objet de financer l'acquisition future de biens dont l'ensemble ou la plupart sont neufs ». Tembec répond parfaitement à ces deux conditions.

Une telle émission publique, qui plus précisément est faite par la société en commandite Temcell, dont Tembec est l'un des principaux commanditaires, constitue un précédent dans le secteur manufacturier au Québec, selon M. Labadie; ce type de structure existe déjà dans le secteur des mines. Quoiqu'il en soit, cette émission publique de $30 millions est composée de 30,000 unités de $1,000 chacune. On exige par ailleurs une souscription minimale de $10,000, qui peut être payée comptant ou par versements sur une période de trois ans; un intérêt de 10 % est imposé sur le dernier versement. Les unités de la société en commandite seront échangeables pour des actions votantes de catégorie A de Tembec à partir du 1er avril 1987 jusqu'au 30 juin 1989.

Il s'agit d'une émission canadienne qui est soumise à l'approbation de la Commission des valeurs mobilières de chaque province. En ce qui concerne les courtiers, les deux gérants sont Nesbitt Thompson et McLeod Young Weir. Les co-gérants sont Dominions Securities Pitfield et McNeil Mantha. « Les unités partent déjà comme des petits pains chauds » dit M. Labadie, en rappelant que l'émision arrive au moment de l'année où c'est le temps de faire de la planification fiscale.

Cette formule de décisions anticipées en matières d'impôt sur le revenu à l'égard des sociétés en commandite présente des avantages fiscaux importants, particulièrement pour ceux qui ont un taux d'imposition marginale élevée.

C'est d'ailleurs en bonne partie ce qui a incité le gouvernement fédéral à décréter son interdiction le 25 octobre, qui visait les émissions d'une dizaine de projets, qui auraient ainsi siffonées environ $1 milliard au trésor public. Le cas de Tembec était bien modeste dans tout cela, avec des épargnes fiscales d'environ $15 millions.

La société en commandite a été formée avec un partenaire suédois Svenska Cellulosa pour la construction et l'exploitation d'une usine de pâte chimico-thermomécanique blanchie (PCTMB), qui sera voisine de l'usine de pâte au bisulfite appartenant à Tembec, à Témiscaming. Le montant total des besoins en capital du projet est évalué à $102.8 millions. Cette usine devrait atteindre une capacité annuelle de 98,000 tonnes métriques séchées à l'air. La construction est commencée et la production commerciale devrait débuter en juillet 1986.

Pour ce qui est des résultats de Tembec, l'année financière terminée le 30 septembre 1984 a indiqué une reprise très ferme au second semestre. On prévoit que cette poussée se maintiendra en 1985.

Dans le premier semestre de 1984, Tembec a enregistré des pertes de $1.4 million, après avoir connu des pertes de près de $4 millions en 1983. Cependant une émission publique de $11 millions a permis à l'entreprise de se refaire une bonne santé et de procéder à un refinancement auprès des banques. Au deuxième semestre de 1984, Tembec a senti clairement la fin de la récession avec un profit de $1.9 million et un accroissement de la marge d'autofinancement (cashflow). Pour l'ensemble de l'année, cela a donné un bénéfice de $500,000 et une marge d'autofinancement de $5.6 millions. Il s'agit d'un gain de huit cents par action, comparativement à une perte de 81 cents en 1983.

Pour 1985, la direction de l'entreprise prévoit un chiffre d'affaires de $123 millions, des profits de $9 millions et une marge d'autofinancement de $11 millions.

L'association de Tembec avec Svenska Cellulosa par l'entreprise de ses filiales, Sunds et SCAPSI, se fait à au moins deux niveaux, celui de la mise en marché d'un produit (pâte) qui pour l'instant n'a pas encore de marché en Amérique du Nord. Tembec en sera l'agent exclusif sur ce continent. Deuxièmement, il y a un appui technique, pour le procédé, les équipements et la construction de la nouvelle usine, qui figurera parmiles plus modernes; il y a seulement 14 usines de cette génération (moins de cinq ans) actuellement dans le monde. Le procédé offre des avantages remarquables sur les plans de l'économie de bois et de la protection de l'environnement.

Tembec, formée après l'abandon de la premère usine (encore en très bon état de fonctionnement) de Temiscaming par la Compagnie internationale de papier, a une formule de propriété originale: les fondateurs ont 27.6 % des actions; le syndicat par l'entremise d'une compagnie dont les employés sont les actionnaires a 23.5 % des actions; Rexfor a une participation de 18.5 %. La compagnie a célébré son 10ième anniversaire l'an dernier.

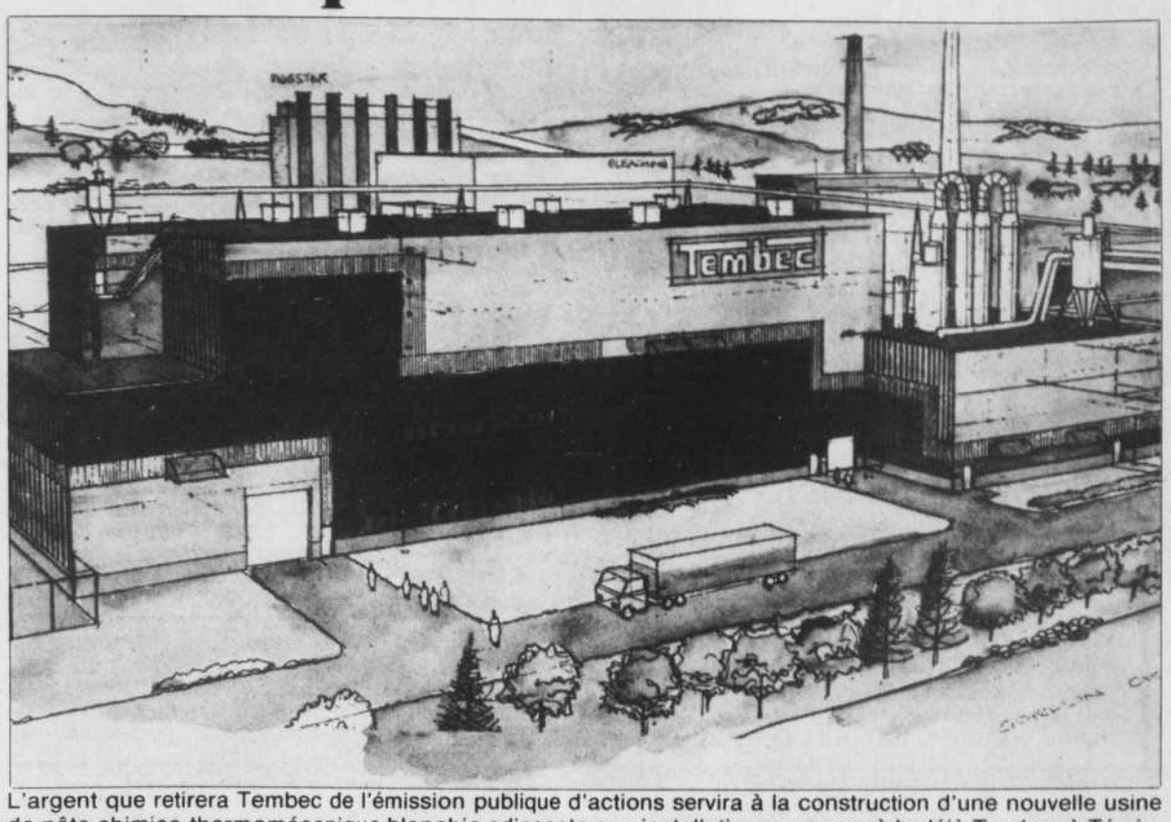

L'argent que retirera Tembec de l'émission publique d'actions servira à la construction d'une nouvelle usine de pâte chimico-thermomécanique blanchie adjacente aux installations que possède déjà Tembec à Témiscaming.

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

JEAN CHARTIER

■ *Hausse de profit de 350 % pour le holding numéro 1 du Canada*

Le bénéfice net des entreprises CP est passé de $ 15.5 à $ 67.6 millions du troisième trimestre 83 au troisième trimestre 84. Le redressement extraordinaire de la compagnie que les analystes financiers considèrent comme le baromètre de l'industrie canadienne s'est donc poursuivi avec vigueur de manière continue depuis le début de l'année. Pour les neuf premiers mois de l'année, le bénéfice net de la société de gestion calgarienne, société éminemment diversifiée, est monté de $ 26.3 à $ 193 millions de dollars, une poussée de plus de 650 %.

Les Entreprises Canadien Pacifique Limitée

PanCanadian Petroleum a notamment porté son profit de $ 150 à $ 186 millions; Les Entreprises CP y ont pris un gros morceau. Fording Coal et La société immobilière Marathon ont aussi amélioré leur performance. En outre, CIP a diminué sa perte à $ 30 millions au troisième trimestre comparativement à $ 72 millions au troisième trimestre 83 et Les aciers Algoma ont réduit la leur de $ 65 à $ 28 millions. Cominco a procédé à un retournement,transformant sa perte de $ 28 millions en un profit de $ 10 millions.

■ *Tout va bien à la compagnie Marconi*

Le bénéfice avant impôt de la compagnie Marconi Canada de Montréal a augmenté de $ 21 à $ 37 millions du premier semestre de 82 au premier semestre de 83. Marconi, titre fort volatile en bourse, choyé des initiés des « cerfs-volants de la haute technologie », présente une très bonne performance financière. Son bénéfice net passe de $ 14 à $ 26 millions et le bénéfice net par action de $ 0.59 à $ 1.13. Le cours boursier a touché un haut cette année de $ 29 et un bas de $ 19. Il était négocié jeudi à $ 21.

■ *Guardian Trustco est pessimiste*

Pour les neuf premiers mois, le bénéfice net a été porté de $ 1.4 million à $ 2 millions, en hausse de 45 % par rapport à 83. L'actif a enregistré une croissance de $ 19 millions à $ 53 millions, ce qui indique bien le dynamisme de l'entreprise au néon financier du square Victoria. Toutefois, « l'inactivité inhabituelle des marchés de métaux précieux ainsi que la conversion de logiciels laissent entrevoir des résultats moins intéressants que prévus au quatrième trimestre », précise la direction dans son plus récent rapport financier trimestriel.

■ *Molson brasse moins de bière*

Au cours du semestre terminé le 30 septembre, le chiffre d'affaires des compagnies Molson a diminué de $ 1,033 à $ 967 millions. Le bénéfice net a glissé de $ 51 à $ 44 millions de la première moitié de l'exercice financier 83 à la première moitié de l'exercice financier 84. Les divisions Beaver Lumber et Diversey ont obtenu des ventes accrues mais les brasseries sont moins profitables. C'est dans l'Ouest canadien que la bière Molson a vu sa part de marché diminuer.

LES COMPAGNIES MOLSON

■ *Texaco Canada: ni plus, ni moins bien*

Au troisième trimestre, le bénéfice net de Texaco Canada s'est élevé à $ 104 millions comparativement à $ 107 millions au trimestre comparable de 83. Le bénéfice par action a fléchi de $ 0.86 à $ 0.83, en raison d'une légère baisse de la production attribuable à l'abandon de vieux champs pétrolifères. Au total, la production a diminué de 13.9 % au cours du trimestre à 23,600 mètres cubes d'hydrocarbures. Pour les neuf premiers mois de l'année, le bénéfice net atteint $ 313 millions en comparaison de $ 258 millions l'an dernier. Le bénéfice par action se situe à $ 2.51 par rapport à $ 2.06; le prix du titre en bourse a fluctué cette année entre $ 33 et $ 42 et il a été négocié jeudi $ 38.

■ *Westcoast Transmission pousse ses ventes*

Les ventes de gaz et de pétrole de Westcoast Transmission ont passé de $ 656 millions à $ 763 millions des neuf premiers mois de 83 aux neufs premiers mois de 84. Le bénéfice net du grand distributeur de gaz de la Côte ouest n'a cependant bougé que de manière symbolique, en recul de $ 48.6 à $ 44.5 millions. En conséquence, le bénéfice net par action a régressé de $ 1.14 à $ 1.04. Le titre s'est maintenu dans un cadre étroit en bourse depuis le début de l'année entre $ 13 et $ 15.75. Il a fermé jeudi à $ 13.75.

En espérant une révision de la loi sur les brevets

Ayerst entreprend une expansion de $30 millions à son usine de Saint-Laurent

ANDRÉ BOUTHILLIER

La compagnie Ayerst, McKenna & Harrison investira $30 millions pour faire de ses laboratoires de Ville Saint-Laurent la plus grande manufacture de produits pharmaceutiques au pays, a annoncé hier cette filiale canadienne d'American Home Products.

Appuyé financièrement par les gouvernements fédéral et québécois, le projet prévoit l'agrandissement des installations actuelles et la construction d'une nouvelle usine qui porteront la superficie totale des laboratoires de 339,000 à 539,000 pieds carrés. À la fin des travaux, en 1987, le personnel du boulevard Laurentien passera de 525 à 625 employés.

Il n'est cependant pas question de rapatrier le Centre de recherche de produits pharmaceutiques d'Ayerst, transféré au New Jersey en 1982.

Ayerst, McKenna & Harrison avait effectué ce déplacement à l'étranger (perte de 280 emplois de haute recherche au Québec) parce qu'elle avait alors estimé que la loi canadienne sur les brevets décourageait l'investissement dans la recherche pharmaceutique.

En conférence de presse, hier, le président du conseil d'administration, M. Donald Davies, a demandé une fois de plus au gouvernement fédéral de modifier cette loi afin d'« assurer une meilleure protection en ce qui a trait aux découvertes dans le domaine pharmaceutique ».

Pour réduire le prix des médicaments, Ottawa a adopté, en 1969, la loi actuelle sur les brevets qui permet à des compagnies pharmaceutiques de mettre en marché de nouveaux produits lancés par des concurrents moyennant une légère somme d'argent.

M. Davies a précisé que sa compagnie investissait $30 millions « avec enthousiasme » parce que certaines indications lui font penser que le gouvernement fédéral s'apprête à réviser cette loi.

Pour M. Davies, cet investissement démontre bien la volonté des Laboratoires d'Ayerst d'accroître leurs activités en sol canadien ». Le projet d'expansion permettra aussi d'offrir des produits pharmaceutiques de meilleure qualité et de conserver la place d'Ayerst sur les marchés internationaux (80 % de ses produits fabriqués au Canada sont exportés).

Il a souligné que les laboratoires de Saint-Laurent continuaient de faire de la recherche malgré le transfert de 1982. « Nous avons une usine-pilote de mise au point de nouveaux produits qui nous coûte $5 millions par année en recherche et développement », a-t-il fait remarquer. L'usine-pilote emploie une quarantaine de chercheurs.

Un nouvel équipement ultra-moderne de $7 millions fabriquera de nouveaux médicaments conçus par le centre de recherche du New Jersey. La direction d'Ayerst a mentionné hier l'Ultradol, un nouveau remède anti-arthritique, et le Tolrestat, un nouveau traitement pour les complications reliées au diabète. Ces deux médicaments devraient être approuvés par les autorités gouvernementales d'ici 1986.

En outre, les installations de Ville Saint-Laurent continueront de fabriquer des produits très connus comme Benical, Riopan, Premarin, Inderal et Parametles.

Pour la réalisation de ce projet, le gouvernement fédéral donnera une subvention de $3.6 millions tandis que la Société de développement industriel du Québec prêtera $3 millions sans intérêt, en vertu de son programme d'aide aux entreprises à technologie moderne.

Présent à la conférence de presse, le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron, a déclaré que Ayerst et American Home Products contribuaient à l'effort de l'industrie québécoise des produits pharmaceutiques dans sa prise du virage technologique.

Il a ajouté que son collègue des Affaires sociales, M. Camil Laurin, annoncera bientôt la révision de sa politique de fixation des prix pour le remboursement des médicaments dans le cadre du programme d'assurance-médicaments. Cette mesure devrait favoriser, a-t-il dit, les efforts d'innovation et de recherche de l'industrie québécoise des produits pharmaceutiques.

Selon la politique actuelle de fixation des prix, le gouvernement fixe un prix médian pour les médicaments. Les pharmaciens doivent acheter ceux dont les prix sont inférieurs au prix médian, pour les personnes âgées et les assistés sociaux bénéficiant de la gratuité. Plusieurs compagnies pharmaceutiques ne peuvent profiter de cette politique parce que leurs produits coûtent plus chers.

L'indice des prix baisse à 3.4%

OTTAWA (PC) — L'indice des prix à la consommation est demeuré en octobre à un niveau record vieux de 13 ans alors que sur une base annuelle, l'augmentation du coût de la vie s'établit à 3.4 %, comparativement au même mois l'année dernière, rapporte Statistiques Canada aujourd'hui.

L'augmentation enregistrée le mois dernier était légèrement inférieure à celle de 3.8 % enregistrée en septembre. Il s'agit donc du troisième mois consécutif que le taux d'inflation se maintient en-deça des quatre %.

Au cours du mois d'octobre, la hausse des prix s'est maintenue à un modeste 0.2 %, comparativement au mois de septembre. Une majoration de 0.7 % de l'indice du logement et une autre de 1.5 pour cent s'appliquant aux tabacs ainsi qu'aux boissons alcooliques ont été partiellement compensées par une baisse de 1.1 % du coût du transport.

Pour ce qui est de l'alimentation, une régression des prix des fruits et de la volaille a permis de compenser une augmentation des prix du boeuf, du lait et des légumes, ce qui a permis à l'indice alimentaire s'appliquant aux denrées achetées dans les magasins d'alimentation de chuter de 0.2 % durant le mois d'octobre.

Par contre, le coût des repas dans les restaurants a grimpé de 0.4 pour cent sur une base mensuelle, ce qui fait que l'indice alimentaire global pour octobre est demeuré inchangé par rapport à septembre.

La majoration des prix des tabacs et des alcools est due principalement à l'impact à retardement de l'augmentation de la taxe d'accise fédérale entrée en vigueur le 1er septembre ainsi qu'à certaines hausses d'impôt provincial.

L'impôt foncier ajusté annuellement a également grimpé, de même que les prix des meubles, des vêtements et les prix d'admission aux événements sportifs.

Par contre, la vente de sièges par les sociétés aériennes, en octobre, a contribué à faire chuter l'indice du transport de 1.1 %.

sports experts

Plus de 100 magasins au Québec

Membre INTERSPORT® Plus de 2000 magasins à travers le monde.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

SCI Systems et Comterm s'entendent

(A.B.)Comterm et la compagnie américaine SCI Systems ont conclu un accord de principe au terme duquel SCI convient d'abandonner la poursuite de $25.1 millions US qu'elle avait intentée à la firme montréalaise pour bris de contrat.

En retour, Comterm a cependant dû accepter les conditions suivantes:
• transférer à SCI certains stocks et une portion des revenus de redevances que Comterm est appelée à réaliser dans le cadre d'un accord de fabrication sous licence avec Commodore Electronics Ltd;
• transférer à SCI un placement d'une valeur nominale de $500,000 US;
• émettre à SCI une obligation non garantie et convertible de $2 millions US, échéant en 1989, portant intérêt au taux de 6 % par an. L'obligation pourra être convertie en totalité (mais non en partie) en actions ordinaires de Comterm, au choix de SCI et en tout temps avant la date d'échéance, au prix de compensation le plus élevé, soit $1.25 US par action ou un montant égal à l'équivalent en dollars US de 110 % du prix vente de l'action ordinaire de Comterm à la clôture de la Bourse de Montréal le jour ouvrable précédant la date d'émission de l'obligation;
• donner à SCI le droit d'exercer un droit de premier refus dans l'éventualité de certaines commandes de sous-traitance du micro-ordinateur Hypérion par Comterm;
• donner à SCI les droits non exclusifs et non cessibles de fabrication du micro-ordinateur Hypérion (Comterm a cessé la fabrication de cet appareil).

Dans sa poursuite, SCI alléguait que Comterm était tenue de lui acheter des produits finis, pièces et composantes pour un montant total de $138.5 millions US.

L'entente intervenue indique enfin que Comterm est libérée de toute obligation de paiement à SCI d'une somme de $8.8 millions US pour la fabrication du Hypérion.

Pour construire des usines d'épuration d'eau

Gaz Métro se joint à Lyonnaise des eaux et la Société d'investissement Desjardins

ANDRÉ BOUTHILLIER

La compagnie Gaz Métropolitain se joindra au tandem Société d'Investissement Desjardins—Lyonnaise des eaux dans la compagnie Sonexeau pour offrir aux municipalités du Québec des systèmes d'épuration des eaux clef-en-main.

Les trois partenaires ont signé hier, à cet effet, une lettre d'intention qui prévoit la répartition suivante du capital-actions: 40 % pour le distributeur québécois de gaz naturel, 20 % pour la filiale du Mouvement Desjardins spécialisée dans le financement et 40 % pour le Groupe Lyonnaise des eaux, une multinationale française spécialisée dans le traitement et la distribution d'eau.

Selon l'entente intervenue, Gaz Métropolitain aura à s'occuper de la gérance des travaux d'épuration des eaux pour chacun des projets que tentera d'obtenir la compagnie Sonexeau. Un réseau de distribution de gaz et un réseau de distribution d'eau demandent la même expertise, a expliqué le vice-président aux communications de Gaz Métropolitain, M. Jean-François Villion, interrogé au sujet de l'intérêt de sa compagnie pour l'assainissement des eaux.

La Société d'investissement Desjardins et le Groupe Lyonnaise des eaux sont partenaires depuis quelque temps déjà dans Sonexeau. Il leur manquait donc une compagnie spécialisée dans la distribution pour démarrer réellement leur entreprise.

Selon l'Association du traitement des eaux du Québec, a rappelé M. Villion, l'assainissement des eaux nécessitera des investissements d'environ $4 milliards au cours de la prochaine décennie, en sol québécois seulement.

Canada LNG Corp. a 45 jours pour convaincre le Japon qu'elle pourra lui livrer du gaz naturel

TOKYO (PC) — Les Japonais intéressés à acheter le gaz naturel liquéfié de la Canada LNG Corporation ont rappelé, vendredi, leur point de vue selon lequel le groupe qui appuie le Western LNG Project dispose de 45 jours pour convaincre les acquéreurs que leur entreprise est réalisable.

Kiichiro Tsukada, vice-président de Chubu Electric, leader des cinq acheteurs japonais, a dit à la presse que les Japonais n'avaient pas l'intention d'accorder une prolongation de délai au groupe canadien au-delà de cette année.

Le projet, conçu par Dome Petroleum en 1980, prévoit qu'un consortium canadien livrera annuellement 2.9 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié (GNL) à cinq entreprises de services publics japonaises durant 20 ans, à partir de 1988.

M. Tsukada a déclaré que les acheteurs avaient fait savoir aux représentants de la Canada LNG Corp. durant les trois jours de réunions qui ont pris fin vendredi à Tokyo, que le gaz devait commencer à être livré en 1988 si l'on voulait que les Japonais maintiennent leur participation dans l'entreprise de Western Canada.

La compagnie Dome, qui s'est déjà retirée de l'affaire cette année, avait envisagé une usine de liquéfaction à Prince Rupert (C.-B.), un conduit pour acheminer le gaz en provenance du sud de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, et des navires méthaniers. La mise en place de cette infrastructure aurait coûté en gros $4 milliards.

M. Tsukada, de la compagnie Chubu Electric a noté que le délai était court pour les acheteurs, qui devront trouver des solutions de rechange si le projet canadien échouait.

La Canada LNG Corp. comprend Nissho Iwai Resources, filiale canadienne de Nissho Iwai Corp. et ex-associée de Dome; Union Oil of Canada; Suncor Inc.; Pan Alberta Gas et Westcoast Transmission.

Le délégué de Petro-Canada, pressenti pour être associé, était présent aux réunions cette semaine.

La SAL annonce 900 mises à pieds

THETFORD-MINES (PC) — L'hiver s'annonce difficile pour les employés de la Société Asbestos, à Thetford Mines.

L'entreprise contrôlée par le gouvernement du Québec par le biais de la Société nationale de l'amiante a annoncé hier la mise à pied immédiate de 450 de ses travailleurs des mines King Beaver et British Canadian.

En outre, quelque 350 autres travailleurs oeuvrant au moulin Normandie et au puits à ciel ouvert de la King Beaver seront mis à pied à compter du 1er décembre.

Dans un cas comme dans l'autre, aucune date n'a été fixée pour un éventuel rappel au travail.

La compagnie attribue cette décision à l'incertitude qui règne présentement sur le marché de l'amiante, tant au Québec qu'à l'échelle mondiale.

La demande mondiale pour ce produit a chuté de 26 pour cent depuis cinq ans, passant de 3.1 millions de tonnes en 1979 à 2.3 millions de tonnes en 1983, révèle un rapport rendu public hier par le ministère québécois de l'Energie et des Ressources.

Selon ce document, les expéditions québécoises d'amiante ont diminué de 45 pour cent pendant la même période.

Le rapport explique cette faible performance par la forte concentration des exportations vers les pays où la chute de la consommation a été la plus importante.

Ses auteurs suggèrent aux producteurs québécois de concentrer dorénavant leurs efforts vers les pays en voie de développement.

La vente de vieux beurre à l'URSS suscite une polémique mondiale

BRUXELLES (AFP) — La récente décision de la Commission européenne de favoriser les exportations de vieux beurre (plus de 18 mois) vers l'URSS et les pays du Golfe a suscité une polémique internationale des pays exportateurs et même entre les États membres de la Communauté économique européenne (CEE).

Elle vient de permettre au groupe agro-alimentaire français Interagra, présidé par Gaston Doumeng, proche du Parti communiste français, de vendre à Moscou 100,000 tonnes de beurre de moins de 18 mois au prix de $650 la tonne, et 100,000 t de beurre de plus de 18 mois au prix de $450 la tonne.

Le prix minimum du beurre sur le marché mondial fixé par le Conseil international des produits laitiers du GATT (Accord général sur le commerce et les droits de douane) est de $1,200 la tonne.

Selon des rumeurs circulant à Bruxelles, des opérateurs allemands sont également en négociation avec l'Iran pour fournir du vieux beurre à ce pays. Les discussions auraient été compromises par le report par la CEE de l'application de la décision du 5 au 16 novembre.

Les stocks de beurre de la CEE atteignent 1,030 million de t, dont 250,000 t de beurre de plus de 18 mois.

La décision de la commission a été vivement critiquée par les autres pays exportateurs de beurre, notamment la Nouvelle-Zélande et l'Australie, qui l'ont accusée de violer l'accord du GATT. Certains pays de la CEE, telle la Grande-Bretagne, l'ont aussi dénoncée.

LIVRES

PIERRE-Y. LAURIN
collaboration spéciale

Les grandes économies

Ces derniers temps, un nombre considérable de livres touchant les choix économiques de nos sociétés viennent de paraître. Profitant, avec justesse, de l'engouement et des nombreuses interrogations que soulève ce débat, les auteurs s'empressent de prendre position, d'aller droit au but. Le lecteur en gagne sûrement en certitude, mais peut perdre un peu de l'indispensable recul nécessaire à une juste évaluation des choses.

Paliant à ce manque, les deux économistes Barou et Keizer nous fournissent, dans leur livre sur les grandes économies, un nombre considérable de chiffres et d'analyses. Une fois le livre refermé, toute conclusion simplificatrice noue est interdite : les grandes économies occidentales ont les structures économiques qu'elles se sont données; elles sont fort complexes et souvent le résultat de mille compromis; elles ont leurs problèmes et tentent toutes d'appliquer leur martingale pour y remédier.

Pour mieux nous faire comprendre la situation actuelle de ces pays, les deux auteurs se servent de l'indispensable outil de l'histoire : la deuxième guerre mondiale annonce la fin d'une grande crise économique ainsi que le début d'une période de prospérité relative. C'est sous la vigoureuse férule américaine que s'amorcera ce regain de vie. Le scénario est écrit, et la pièce pour ainsi dire déjà jouée, dès les accords de Bretton Woods de 1944. Le dollar est défini comme unité de paiement des échanges internationaux. Devant une Europe en ruines, le géant américain avait-il un autre choix ? Barou et Keizer ne tentent pas de réponse, mais s'empressent de questionner la logique des choses. Est-il viable d'avoir un système qui permet à un pays d'utiliser la planche à billets pour payer ses importations, qui finance ainsi un énorme déficit (avec un poids corrélatif sur les taux d'intérêt) et qui, finalement, s'en tire fort bien, aux dépens de partenaires économiques qu'il dit être ses alliés.

Du côté européen, la CEE s'impose comme une espèce de symbole d'un monde nouveau. Aux guerres succèderont maintenant la paix et l'unité, unité d'ailleurs faite autant contre les Américains que contre les Russes. Sortis profondément affaiblis de ce conflit sanglant, c'est à la simple raison qu'il aura fallu imputer ce rassemblement. L'Angleterre, exsangue, n'est plus que l'image fanée d'elle-même : autrefois titulaire d'un énorme empire, elle ne peut maintenant que se contenter de voir doucement chuter l'indice de sa production industrielle. Le véritable choc résultant de la politique appliquée par Mme Thatcher a été salutaire, au niveau de l'inflation seulement : dans le processus, le malade a pourtant failli y laisser sa peau. C'est d'une nouvelle politique industrielle et d'un consensus social (est-il possible ?) dont le pays a besoin. Y a-t-il une équipe gouvernementale qui pourra relever ce défi ?

La France a vu une croissance en dent de scie marquer son évolution économique récente. Au fil des ans, la conjoncture économique et la large place que la Ve République laisse au gouvernement dans l'économie ont tôt fait de soulever de douloureuses questions : est-ce dans l'intervention gouvernementale accrue ou dans la rigueur que la France retrouvera sa prospérité ? Le président Mitterrand, symnbole de ces deux tendances, marque le tournant historique que les Français ne doivent pas manquer de prendre.

L'Allemagne et le Japon sont les deux pays qui ont le mieux passé la crise. Paradoxalement, ces deux nations ont permis à leurs gouvernements de prendre les choses en main : mais à la différence de nombreux autres, les autorités gouvernementales se contentent d'inspirer, de guider, en laissant toute la liberté nécessaire aux acteurs privés. L'italie, parent pauvre de cette Europe vacillante, nous montre de quoi a l'air l'envers du décor. Les gouvernements s'y succèdent en une interminable valse. le chômage et l'inflation sont chroniques et ne permettent pas de voir le pays se sortir des cercles vicieux dans lesquels il est enfoncé. Mais des signes de vigueur sont là : plus de 20 % du PNB est le résultat de l'économie au « noir ». Alain Minc, dans son livre *L'après-crise est commencé*, y voit un indubitable signe de santé et d'espoir pour l'avenir.

Les scénarios apocalyptiques qui prévoient l'effondrement des sociétés occidentales dans les crises d'énergie ou autres sont définitivement invalidés par les avancées des deux auteurs.

Livre résumé : Yves Barou & Berbard Keiser, **Les grandes économies**, Seuil, Paris, 1984, 310 pages.

festin pour deux
7 jours par semaine
Une bouteille de vin importé de France
(rouge ou blanc)
Salade maison ou soupe aux palourdes
Deux immenses plats comprenant:
Un demi-homard, langoustines grillées, crevettes géantes, cuisses de grenouilles, servis avec riz pilaf, café ou thé.
Seulement 39,95$ pour 2
ho la! la! LANGOUSTINES et CUISSES DE GRENOUILLES (2 assiettes combinées)
LES HUÎTRES SONT ARRIVÉES
Pour seulement 31,95$ pour 2
Un bouteille de vin importé, salade maison ou soupe aux palourdes, café ou thé
Réservez dès maintenant pour vos «Party» de Noël
La Goélette
8551, boul. St-Laurent (près du boul. Metropolitain) 388-8393

PLATEAU MT-ROYAL
RÉALISATION Dufour (2000) inc.
condominium place st-denis
SPÉCIAL EN CONSTRUCTION
À PARTIR DE 52,000$
Éligible à plus de 7 000$ de subventions
• Occupation 15 déc. 84
HEURES D'ACCUEIL: Lun. au jeu.: 13h à 19h Ven., sam., et dim.: 13h à 17h ou sur rendez-vous
HÂTEZ-VOUS ET CHOISISSEZ
■ À deux pas du métro Mt-Royal
■ Construction béton armé
■ Tapis mur à mur
■ Situé au coeur d'un quartier unique
■ Garages disponibles
■ Boutique à louer
■ Climatisation en option
■ Ascenseur, chute à déchets
9½% • 3 ANS
CORVÉE HABITATION
A.P.C.H.Q.
Garantie 5 ans
4418, ST-DENIS, Mtl. près de Mont-Royal Tél.: 843-6213

QUÉBEC
26 NOVEMBRE
ÉLECTION PARTIELLE 84
Saint-Jacques
Vote par anticipation
Parce qu'il ne vous sera peut-être pas possible de voter le jour même du scrutin
Des bureaux de vote par anticipation seront ouverts les dimanche et lundi de la semaine précédant le jour du scrutin, **soit les 18 et 19 novembre.**
Ces bureaux seront ouverts afin de permettre à certaines personnes qui ne pourront voter le jour du scrutin du **26 novembre** d'exercer leur droit de vote.
Les personnes admises à voter à ces bureaux, selon la Loi électorale, sont les suivantes:
• une personne handicapée,
• un membre du personnel électoral,
• une personne qui a des motifs de croire qu'elle sera absente de sa section de vote le jour du scrutin, ou
• une personne qui a des motifs de croire qu'elle sera incapable de voter dans sa section de vote le jour du scrutin, **soit le 26 novembre.**
Ces personnes devront se présenter au bureau de vote par anticipation auquel est rattachée la section de vote où elles sont inscrites.
Cependant, une personne qui a des motifs de croire qu'elle sera absente de sa section de vote le jour du scrutin ou incapable d'y voter, devra prêter serment ou faire une affirmation solennelle.
Ces bureaux de vote par anticipation seront ouverts **de 14 h à 22 h, les dimanche et lundi 18 et 19 novembre.**
Rappelez-vous que vous ne pourrez voter qu'au bureau de vote par anticipation auquel votre section de vote est rattachée.
Les bureaux de vote par anticipation sont aussi accessibles aux handicapés.
BUREAUX DE VOTE PAR ANTICIPATION
SAINT-JACQUES
Église Sainte-Catherine-d'Alexandrie
1700, rue Amherst
Sections de vote: 1 à 64
Coopérative d'habitation Le Plateau
4355-A, rue de Lanaudière
Sections de vote: 65 à 137
Pour plus de renseignements, composez SANS FRAIS: 1-800-463-4378 (de 9 h à 22 h, du lundi au dimanche inclusivement).
parce qu'un vote, ça compte
tenue d'un scrutin
financement des partis politiques
carte électorale
Le Directeur général des élections du Québec
Pierre-F. Côté, C.R.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

100,000 poupées par jour ne suffisent pas à la demande

L'épidémie Bout de choux sévit toujours après un an

MIVILLE TREMBLAY
de la Presse canadienne

MONTRÉAL — Un an plus tard, la frénésie déclenchée par la poupée Bout de choux fait toujours rage. Bien que Coleco affirme faire tout son possible pour accroître la production, la demande augmente encore plus vite et certains consommateurs recourent à la violence physique pour se procurer ce « symbole d'amour et de tendresse ».

La companie américaine prétend avoir fabriqué plus de 20 millions de ces poupées depuis juin l'an dernier, après avoir obtenu les droits exclusifs de production d'un ingénieux inventeur de Georgie, M. Xavier Roberts. En 1983, Coleco a vendu 300,000 poupées au Canada, et compte en écouler un million et demi cette année.

Voilà qui, avec la ligne des accessoires maintenant offerts avec la poupée, représente près de la moitié du chiffre d'affaires de $140 millions que l'on compte réaliser au pays cette année. En 1983, les ventes s'étaient chiffrées à environ $117 millions.

« Nous n'avons pas de problème de production et nous n'avons pas voulu créer de rareté » soutient M. Tom van Duynhoven, président de Coleco Canada. « Notre production s'accroît même plus vite que nous l'avions prévue. Mais la demande augmente, augmente, augmente et nous ne parvenons pas à y répondre. »

Pas assez de 100,000 poupées par jour

Coleco fabrique présentement 100,000 poupées par jour, surtout en Asie, mais aussi au Mexique, en Espagne et en Afrique du Sud. M. van Duynhoven nie la rumeur voulant qu'il y ait eu un feu dans une usine de Taiwan, où l'on aurait manufacturé les Bouts d'choux. Plusieurs des poupées sont toujours expédiées par avion pour en accélérer la livraison.

Les installations de Montréal, qui emploient près d'un millier de personnes, ne fabriquent pas les Bouts de choux, mais certaines y sont habillées et empaquetées. On y manufacture cependant une vaste gamme de jouets, de même que certains des nombreux accessoires.

« Nommez-le, nous l'avons, déclare M. van Duynhoven, tout ce qui vient avec un vrai bébé, nous l'offrons dans la collection des Bouts de choux. »

Il reconnaît vendre un concept, celui d'une poupée personnalisée que l'on adopte, plutôt qu'un simple jouet. « C'est un phénomène fantastique qui permet de transmettre de l'amour », estime-t-il. Et quant à la folie qui s'empare de certains consommateurs, il ne croit pas qu'elle soit devenue hors contrôle.

Pourtant, mercredi, dans un établissement de Québec, 150 clients en sont venus aux coups pour s'arracher 84 poupées. Ils étaient « comme des tigres dans une cage » a déclaré M. Michel Larose, gérant du magasin Toyville. En fait, on ne compte plus les incidents, tragiques ou cocasses, véridiques ou légendaires, que ce phénomène a enclenché.

La fièvre des Bouts de choux ne s'est pas apaisée depuis un an. Chaque jour, les grands magasins reçoivent littéralement des milliers d'appels pressants, et quelques fois désespérés, pour savoir où se procurer les fameuses poupées. La réponse est quasi immuable : « on n'en a plus, on ne sait pas quand nous parviendra le prochain arrivage et lorsque nous l'aurons, il sera vendu en une journée, et souvent en moins de temps. Passez-nous voir régulièrement. »

Chez Coleco, on est inondé d'appels, jusqu'a 2,000 par jour réclamant une marchandise que l'on refuse de vendre au détail.

« Nous sommes avant toute chose une compagnie de marketing, reconnaît M. van Duynhoven, nous vendons les Bouts de choux alors que Fisher Price ne l'aurait pas fait. Mais nous portons quand même beaucoup d'attention à la qualité de nos jeux. »

« Déjà, les Bout de choux ont plus de succès que la célèbre Barbie n'en n'a jamais eu durant ses 23 ans de carrière. Et comme les meilleures années de la Barbie (fabriquée par Mattel) ont été les quatre dernières, les Bout de choux seront peut-être là pour cent ans. »

Un an après son apparition, la fièvre Bout de choux n'a rien perdu de son intensité et une production de 100,000 poupées par jour ne parvient pas à répondre à la demande. (Photo Jacques Grenier)

Selon un sociologue

La violence que provoque la poupée reflète l'intensité de la demande

MONTRÉAL (PC) — Jolie ou non, la poupée Bout de choux jouit de toute évidence d'une grande popularité qui s'explique de diverses façons, mais elle n'est pas sans détracteurs.

M. Jean-Charles Chebat, sociologue et professeur de comportement du consommateur au département de gestion de l'université du Québec à Montréal (UQUAM), croit que les incidents de violence réflètent l'intensité de la demande.

Selon lui, la ferveur éprouvée par les adultes pour la poupée s'explique par la baisse de la natalité qui laisse sans objet des instincts maternels et paternels, et qui sont assouvis par le simulacre de naissance que constitue le rituel d'adoption de la poupée. De plus, ces « enfants » s'avèrent beaucoup plus faciles à contrôler que les véritables.

« Je ne vois pas de problème angoissant avec les enfants, pour eux, il s'agit d'un banal phénomène d'imitation et la publicité à moins d'emprise sur eux. La poupée leur sert de droit d'entrée pour jouer avec leurs camarades. C'est une mode sans signification bien spéciale. La poupée demeure le compagnon imaginaire, le psychiatre à 5 cents qui les comprend par son silence complice. »

Comme on devait s'y attendre, la forte demande pour les poupées a suscité l'arrivée de nombreuses imitations, que préfèrent M. Yvon Lavoie et Mme Jocelyne Demers, conseillers en jouets et propriétaires des magasins spécialisés Franc Jeu de Montréal.« Nous ne vendons pas la poupée Bout de choux car nous sommes contre la carte d'adoption, qui arrive à créer des névroses chez certains enfants adoptés. De plus, nous ne la trouvons pas belle. »

Ces marchands offrent des poupées européennes au joli minois, et pour les irréductibles, une espagole qui ressemble comme deux gouttes d'eau à la grande vedette de l'heure, mais sans certificats d'adoption, et avec des bras et des jambes en caoutchouc lavable, « beaucoup plus hygiénique que le tissu ».

« Si l'on donne la chance aux enfants de comparer dans un magasin spécialisé, disposant d'un vaste choix, ils ne vont pas nécessairement préférer le produit le plus annoncé. Est-ce que le restaurant McDonald, qui fait le plus de publicité en Amérique du Nord, est nécessairement le meilleur qui soit? Le succès des Bouts de choux ne repose que sur le marketing » affirme M. Lavoie.

« Contrairement aux manufacturiers européens et à Fisher Price, Coleco n'a pas de philosophie (pédagogique) dans la fabrication de ses jouets; ils vendraient des bas de nylon si c'était plus payant » ajoute-t-il.

« Cette idée de naissance dans un chou nous ramène à l'époque des tabous sexuels, déclare Mme Demers. Pourtant, nous avons une demande de plus en plus importante pour les poupées sexuées mais il y a peu de modèles disponibles. »

Mme Lucille Brisebois, présidente provinciale de l'Association des consommateurs du Canada, organisme qui publie un guide annuel sur les jouets, trouve la « frénésie des Bout de choux inquiétante comme grand-mère et comme consommatrice. La poupée est laide, elle est une caricature de bébé et déforme le goût des enfants. C'est un produit de marketing très cher pour sa valeur. »

La construction fléchira en 1985

BERNARD RACINE

QUÉBEC (PC) — L'année 1985 verra la mise en chantier d'environ 30,000 à 35,000 unités de logement dépendamment des taux d'intérêt, alors que le nombre de mises en chantier prévus pour 1984 est de 41,500.

Voilà ce qu'a prédit hier M. Edouard Deslauriers, président de l'Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec, au congrès de l'organisme qui se tient présentement à Québec.

En se fondant sur un document préparé par le service de recherche de l'APCHQ, M. Deslauriers prédit qu'avec la fin de Corvée-Habitation, l'avenir de la construction résidentielle en 1985 tiendra surtout aux taux d'intérêt.

Le document note que plusieurs ensembles locatifs sont et seront mis en chantier d'ici la fin de 1984 pour bénéficier des avantages financiers de Corvée.

Les entrepreneurs empruntent donc, dans une certaine mesure, l'activité normale du début de 1985 pour la déplacer en 1984, a souligné M. Deslauriers.

Les prévisions de l'APCHQ reposent sur les six hypothèses suivantes:

■ le produit national brut aura une croissance de l'ordre de 2 à 3%;
■ le taux de chômage ne fluctuera pas de façon notable;
■ rien ne laisse présager un relèvement substantiel des prix autant au niveau de la consommation en général qu'au niveau des matérieux de construction;
■ le nombre de nouveaux ménages s'accroîtra notablement, passant à 50,000 en 1985;
■ les taux d'intérêt adopteront probablement le même scénario qu'en 1984, augmentant de 2% à 3% vers la fin du premier trimestre et diminuant à partir de l'été;
■ on ne prévoit en 1985 aucun nouveau programme d'aide à la construction résidentielle susceptible d'influencer notablement l'activité de la construction.

À partir de ces hypothèses, l'APCHQ prévoit que l'activité de construction sera intense jusqu'au milieu de 1985, étant donné que les entrepreneurs doivent livrer les unités de la phase V de Corvée-Habitation.

«Selon les mouvements des taux d'intérêt, une certaine reprise se manifestera aux 2e et 3e trimestres à la faveur d'un marché de 'second acheteur' et de l'arrivée sur le marché de nouveaux ménages désireux d'accéder à la propriété.»

Pour compenser la diminution des mises en chantier, les constructeurs d'habitation devront considérer le secteur de la rénovation, a dit M. Deslauriers.

L'APCHQ a noté l'engouement marqué pour la remise en état de logements existants et souligne que le programme Equerre, lancé il y a seulement huit mois a épuisé son budget de $32 millions et que le gouvernement a dû y ajouter 5.5 millions additionnels afin de permettre la restauration de 34,000 logements sur une période de six mois.

L'association note que le parc immobilier québécois compte 2 millions d'unités d'habitation et que la moitié de ce stock est âgé de 25 ans ou plus.

«Considérant que la vie moyenne des éléments majeurs d'un logement est aussi de 25 ans, le potentiel de restauration est donc énorme», a rappelé M. Deslauriers qui a souligné qu'en 1984 les travaux de rénovation se sont élevés à plus de $2 milliards.

Dans cette optique, l'APCHQ a mis sur pied un programme de formation en rénovation qui permettra aux entrepreneurs d'augmenter la qualité de leurs services en rénovation.

L'APCHQ offrira aussi, dès le mois prochain, une garantie dans le domaine de la rénovation calquée sur le programme de certification des maisons neuves auquel sont accrédités plus de 1,360 entrepreneurs et qui protège plus de 80,000 consommateurs.

Deux banques US devront accroître leur capital

NEW YORK (AFP) — Les autorités fédérales américaines ont obligé deux des principales banques américaines, la Bank of America et la First Chicago, a accroître leur capital et à rendre plus rigoureuses leurs procédures de prêt, dans le cadre de leurs efforts pour renforcer la solidité du système bancaire américain.

À la suite de l'augmentation de ses pertes sur prêts et de ses prêts à problèmes, le contrôleur de la monnaie, M. Todd Conover, a demandé à la Bank of America de porter son capital à 6% de ses actifs d'ici à la fin de 1986, contre 4.8% actuellement.

National Defence / Défense nationale

AVIS AU PUBLIC

CHAMP DE TIR DE FARNHAM (QUÉBEC)

Des exercices de tir aux armes portatives se poursuivront de jour et de nuit au Champ de tir de Farnham (Québec), jusqu'à nouvel ordre.

Ce champ de tir se trouve sur une propriété du MDN, située à l'intérieur du Camp militaire de Farnham, sur la rive gauche de la rivière Yamaska, à environ 2,8 km au nord-ouest de Farnham. Il est possible d'obtenir un plan détaillé du champ de tir en s'adressant au chef du Génie construction de la BFC Montréal.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez explosif, prévenez la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans la zone ci-dessus.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada

National Defence / Défense nationale

AVIS AU PUBLIC

CHAMP DE TIR DE MONT-BRUNO

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit au champ de tir de Mont-Bruno.

La zone de danger est circonscrite par les limites du camp de Mont-Bruno près de Saint-Basile-le Grand (Québec), et sise dans la paroisse Sainte-Julie (cinquième concession) et la paroisse Saint-Bruno. Il est possible d'obtenir un plan détaillé du champ de tir de Saint-Bruno en s'adressant au chef du Génie construction de la BFC Montréal.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un objet que vous croyez explosif, prévenez la police de votre localité, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est interdit à toute personne non autorisée de pénétrer dans la zone ci-dessus.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada

Université du Québec à Montréal

NOMINATIONS

PIERRE GOYETTE — RAYMOND A. REID

Le recteur de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), monsieur Claude Pichette, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur **Pierre Goyette** à la présidence du Conseil d'administration de l'Université.

Monsieur Goyette occupe actuellement le poste de président et chef de la direction de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal. Monsieur Goyette assume également la présidence du Conseil de la Chambre de Commerce de Montréal et il est membre des Conseils d'administration du Crédit foncier, d'Hydro-Québec, de la Société pour l'expansion des exportations, de Sceptre Resources Ltd et des Rôtisseries Saint-Hubert Ltée.

Le recteur de l'UQAM est également heureux d'annoncer la nomination de monsieur **Raymond A. Reid** au Comité exécutif de l'Université. Monsieur Reid siège au Conseil d'administration de l'UQAM, à titre de représentant du milieu socio-économique, depuis 1982.

Après avoir occupé divers postes cadres au sein de cette entreprise, monsieur Reid est présentement vice-président et directeur général de la Fiducie du Québec. Il assume également la présidence de la Caisse populaire Place Desjardins et il siège aux Conseils d'administration du Crédit Industriel Desjardins et du Club Laval-sur-le-Lac.

CARTES D'AFFAIRES

NETTOYEUR
P.M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien industriel - commercial résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle — Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield — Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486

Samson Bélair
Comptables agréés
Montréal — Bureau 3100, Tour de la Bourse, H4Z 1H8, (871-1515)
Laval — Bureau 510, 2 Place Laval, H7N 5N6, (668-8910)
Longueuil — Bureau 200, 125, Boul. Ste-Foy, J4J 1W7, (670-4270)
75 1909-1984
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co.

1/4% de plus
sur tous nouveaux dépôts à l'achat ou au transfert d'un REÉR au Trust Général
entre la période du 15 novembre au 31 décembre '84
Communiquez dès maintenant avec un de nos conseillers financiers pour en connaître davantage à ce sujet.

Sept-Îles, 690, boul. Laure, (418) 968-1830
Chicoutimi, 494, Champs-Elysées, (418) 549-6490
Alma, 620, Martel Sud, (418) 668-3391
Rimouski, 12, Saint-Germain Est, (418) 724-4106
Québec, 1091, chemin Saint-Louis, (418) 688-0630
Lévis, Les Galeries Chagnon, (418) 833-4450
Trois-Rivières, 1350, Royale, (819) 379-7230
Montréal/University, 1100, University, (514) 871-7200
Montréal/Place Ville-Marie, Galerie des Boutiques, (514) 861-8383
Outremont, 1, Vincent d'Indy, (514) 739-3265
Ville Mont-Royal/Centre Rockland, Niveau 2, (514) 341-1414
Hull, 120, Promenade du Portage, (819) 771-3227

TRUST GÉNÉRAL
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Activité fort modérée

TORONTO (PC) — Le marché a fléchi dans une activité modérée, hier, à la Bourse de Toronto. L'indice composé a terminé la séance sur un recul de 12.57 points, à 2399.01.

Les échanges ont porté sur 8.52 millions d'actions, contre 14.40 millions le jour précédent.

Dans les industrielles, Trimac Ltd perd 20 cents à $3.75; Amca 7-8 à $19 1-2; Alcan 1 à $36; Bell Enterprises 3-4 à $33 3-4 et Falconbridge 1 à $86. Cineplex gagne 15 cents à $3.60; Moore Corp 1-2 à $59 1-2; Orcatech six cents à 20 cents et Baxter Tech cinq cents à 50 cents.

Dans les mines, Iron Bay Trust perd $2.10 à 40 cents; Royal Gold sept cents à 30 cents et Comstate Resources quatre cents à 19 cents. Stanford Resources gagne deux cents à neuf cents et McFinley 60 cents à $4.05.

Dans les pétroles, Page perd 10 cents à 80 cents; Gane Energy quatre cents à 35 cents; et Twin Richfield B 10 cents à $1.10.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

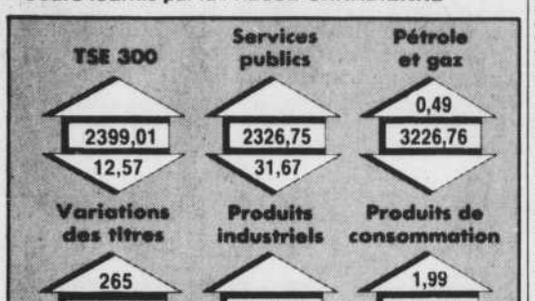

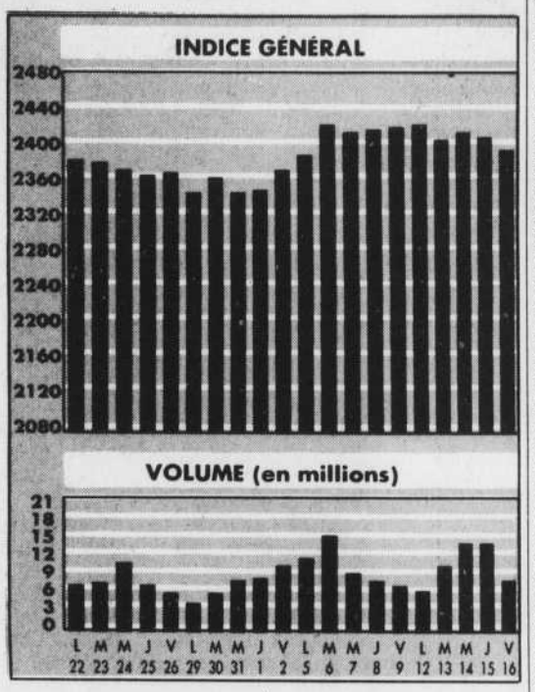

A B	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMCA	100000	$20¼	19½	19½	— ⅞
AMCA p	3300	$24⅞	24⅞	24⅞	
Abatera o	z100	70	70	70	
Aberford	500	$8¾	8¾	8¾	
Aberford w	2450	145	135	135	— 5
Abti Prce	1050	$28¾	28¾	28¾	
Adanac M o	z400	30	30	30	
Agnico E	1000	$14¾	14⅝	14⅝	
Agra Ind A	400	$5¼	5¼	5¼	
Albany o	1000	46	46	46	— 3
Alt Energy	25715	$21½	21⅜	21⅜	— ¼
Alt Enr A	1100	$30¼	30¼	30¼	+ ¼
Al Enr 1125	500	$35¼	34⅝	34⅝	— ⅛
Alta Nat	3800	$13½	13⅜	13⅜	
Alcan	113087	$37⅛	36	36	— 1
Alcan w	17950	$10	9⅝	9⅝	— ¼
Algoma St	33004	$18½	18¼	18¼	— ½
ASfel p	1800	$24¾	24½	24¾	+ ¼
Algma St B	2275	$21⅞	21½	21⅞	
Altex o	2600	124	121	123	— 2
Alum A	3500	26	25⅞	26	+ ⅛
Alum 1st p	100	$25½	25½	25½	
Alum c p	6400	$25⅛	25	25⅛	
Am Eagle o	6073	150	147	150	
A Expr	500	$46⅜	46⅜	46⅜	
Andrs WA f	500	$20	19½	19½	— ½
Andres W B	2900	$20¼	20	20¼	+ ¼
Androk A f	400	100	100	100	
Ang CT 4½	357	$23	22¾	22¾	— ½
Ang CT 290	z30	$29¾	29¾	29¾	
Ang dGld o	1000	80	80	80	
Ang UDev	1000	55	55	55	— 5
Arbor A	300	$8½	8½	8½	+ ¼
Arbor B f	1300	$8½	8½	8½	+ ¼
Argcen	5225	$19½	19¼	19¼	+ ¼
Argus	100	$11½	11½	11½	+ ⅜
Args 250 p	z50	$29¼	29¼	29¼	
Args 260 p	100	$28	28	28	— ¼
Argus B pr	125	$28	28	28	+ ½
Argvll A f	500	230	230	230	—15
Asamera	22008	$10½	10½	10½	
Astral A f	500	475	475	475	
Astral B f	6000	490	485	490	
Atco I f	5500	$6⅞	6¾	6¾	— ¼
Atco II	2000	$6¾	6⅝	6⅝	— ⅛
Atco 11½	6900	$30	29¾	30	— ⅛
Atco w	1000	115	115	115	
Atl Shop p	2200	$25⅛	25	25⅛	+ ⅛
Atlas Yk o	30072	35	33	35	+ 1
Avinda o	41500	145	140	145	
Avinda w	6500	22	22	22	
BC Rail p	2850	$26⅛	26	26	
BC Sugar A	6360	$22½	22	22¼	
BC Sugar w	500	300	300	300	— 5
BGR A	12300	$7⅛	7	7	
BMB Comp	4600	380	370	370	—10
BP Canada	11372	$26¾	26½	26¾	+ ¼
Bachelor	12140	470	465	465	
Bkrtlc	11000	58	55	58	+ 3
Banister C	6075	58	7¾	8	+ ¼
Bk Alberta	1200	$8⅝	8½	8⅝	
Bank BC	12270	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
Bank Mtl	48005	$23⅞	23⅝	23¾	
Bk Mtl 285	4425	$33¾	33½	33½	+ ⅛
Bk Mtl 250	4350	$29¾	29½	29½	
Bk Mtl 3p	3400	$24⅞	24¾	24¾	
Bk Mtl w	21000	365	340	345	—25
Bk NS	187610	$13⅛	12⅞	13	
Bk N S Ip	2200	$25¼	25⅛	25⅛	— ⅛
Bankeno o	2499	370	365	370	
Bankeno w	12953	30	29	30	— 3
Barrick o	30200	197	190	192	— 5
Barick w	3000	70	69	69	+ 1
Baringtn o	1100	115	105	105	—19
Baton A f	300	$14½	14½	14½	
Baton B	600	$15½	15½	15½	— ¼
Baxter	22000	50	45	50	+ 5
Bay Mills	100	$20	20	20	
BCE	79941	$34½	33¾	33¾	— ¾
BCE 1.80 p	1000	$23¾	23¾	23¾	
BCE 2.05 p	1000	$34⅜	34⅜	34⅜	+ ⅛
BCE 2.70 p	4860	$35⅝	35⅛	35⅛	— ⅜
Bl Hawk o	2600	8	8	8	
Black Phot	4400	$19⅛	19	19⅛	+ ⅛
Blkdom o	3500	295	295	295	— 5
Blake	714016	1½	1	1½	
Bluesky	28000	425	395	415	+ 15
Bombdr A	100	$17½	17½	17½	— ¼
Bombdr B f	100	$16½	16½	16½	
Bonanza R	21880	420	410	420	+ 10
Bonza R w	5000	60	60	60	— 5
Bonar	10100	$9⅝	9½	9½	
Bonar w	4050	165	160	160	
Bow Valy	9800	$19⅛	18⅞	19	
Bow Vly 205	4750	$28	27¾	28	+ ⅛
Bow Vly R	1800	$8¾	8½	8½	— ⅛
Bralorne	5200	$5½	5⅜	5½	+ ⅛
Bralor 8.75	300	$21⅛	21	21⅛	+ ⅛
Bralorn w	500	115	115	115	
Bramalea	950	17	16¾	17	+ ¼
Brscade p	7658	$40	39¾	39⅞	+ ⅛
Brascan A	13512	$30¾	30½	30⅝	— ¼
Brscn 8½	1100	$25¾	25¾	25¾	
Brscn 1981	1250	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅛
Brkwater o	7000	$6⅜	6¼	6⅜	+ ⅛
Bright A	100	$18	18	18	+ ⅛
Brinco p	2969	275	265	275	
Brisa o f	2580	170	155	170	+ 10
BCFP	37314	$10¼	10⅛	10¼	+ ¼
BCFP p	100	$31⅝	31⅜	31⅝	
BC Res	24895	269	261	267	+ 1
BC Res p	2400	$28⅜	28¼	28¼	— ⅛
BC Phone	20091	$21	20⅝	20⅞	+ ¼
BCPh 4¾ p	105	$49	49	49	— 1
BCPh 4.84	620	$13¼	13	13	— ¼
BCPh 5.15	200	$52½	52½	52½	+ ½
BCPh 6.80	z30	$18½	18½	18½	
BCP 11.24 p	500	$30	30	30	— ⅜
Brunswk	600	$15½	15½	15½	— ⅛

C D	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	23250	$15⅜	15	15¼	+ ¼
CB Pak	175	$12½	12½	12½	+ ¼
CB Pak w	2500	250	250	250	
CCL A	100	$24	24	24	+ ½
CCL B f	14100	$23½	23⅜	23½	
CIL	500	$26¼	26¼	26¼	
CME Res o	8000	36	33	35	+ 5
CSA A f	500	495	495	495	— 5
Cableshar	300	175	173	173	— 2
Cabre	7100	330	310	320	
Cad Frv	384	$16¼	16	16¼	+ ⅛
Cad Frv A	4421	$8¾	8⅝	8⅝	— ⅛
Cad Frv w	900	$8⅝	8⅜	8⅜	— ¼
Calais	z300	68	68	68	
Calvert o	1000	31	31	31	
Cambridg	800	$16¼	16½	16½	— ¼
Cmbridg w	1600	335	330	335	
Camco Inc	200	$11⅛	11⅛	11⅛	
Camel O G	z200	45	45	45	
Camndx o	1000	70	70	70	
Camp RL	9340	$29½	29⅛	29¼	— ¼
Camp Res	922	$7⅜	7½	7⅜	+ ⅛
Cam Res A	4221	$18½	17⅝	17¾	— ½
Camp Soup	200	$16	16	16	
Campeau f	2500	$21¼	21	21¼	
Cmpeau w	1500	450	450	450	—10
CCem ex p	z19	$12¼	12⅛	12⅛	
CCem 2 p	1610	$15¾	15⅝	15¾	+ ¼
CDC f	2670	56	5⅞	6	
CDC pr B	740	$98⅛	97⅜	98	+ ⅛
CDC 1980	22220	$14¾	14⅜	14¾	+ ⅜
CDC 1983	3900	$24⅛	24⅜	24⅛	+ ⅛
Can Malt	200	$21	20½	21	
C Nor West	2500	$26	25½	25½	— ½
CanP Ent	48167	$25	24⅝	24⅝	— ⅜
CS Pete f	1100	$5⅝	5½	5½	
Can Trust	12767	$28½	28	28⅜	+ ⅛
CTrust w A	24070	$30½	30	30½	+ ¾
CComrcl p	600	$19⅜	19⅜	19⅜	— ⅛
CCMan X f	300	$25½	25½	25½	
CC Man Y	1000	$25½	25½	25½	
C Curtis	500	161	161	161	— 1
CForms A f	1000	360	350	360	+ 5
C Formst B	500	350	350	350	—10
C Found pr	z78	$10	10	10	
CG Invest	100	$36⅞	36⅞	36⅞	+ ⅜
CI Bk Com	10436	$27⅞	27⅝	27⅝	— ⅛
CIBC 250 p	900	$26⅜	26⅜	26⅜	— ⅛
CIBC 2.05 p	4650	$25	24⅞	25	+ ¼
CIBC 35625	4400	$30⅛	30⅛	30¼	
CIBC w	800	405	400	400	—10
Cdn Jorex	2950	355	340	340	—20
C Manoir	3000	$6¾	6¾	6¾	
C Marconi	7700	$21	20¾	20⅞	— ⅛
CNat R	3800	25	20	23	+ 5
C Nat 8.50	7000	60	60	60	
C Ocdental	3394	$26¾	26⅜	26¾	+ ¼
C Ocdntl p	1100	$26	25½	26	+ ¾
CP Ltd	22309	$49¾	49⅛	49¼	— ¼
CPL Cdn p	z4	250	250	250	
C Satelit o	1000	405	405	405	
CTr A f	104321	$9	8¾	8⅞	
CUtil A f	10809	$16½	16¼	16¼	
C Util B	100	$16½	16½	16½	
C Util 5 pr	200	$52	51¾	51¾	—1¼
C Util 9.24	500	$25½	25	25½	+ ¾
C Util 7.30	400	$20½	20½	20½	
CUtil 2nd F	4000	$29	28¾	29	+ ⅛
CUtil 2nd G	1050	$30⅛	30	30⅛	
CUtil 2nd H	800	$22⅞	22¾	22⅞	
CUtil 2nd I	900	$25⅝	25⅛	25⅝	— ⅜
CUtil A w	z147	216	216	216	
CUtil B w	6192	240	220	220	—10
CWN G 4 pr	100	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
CWN 5½ p	z50	$10¾	10¾	10¾	
C Wrld	500	375	375	375	+ 5
Cnamax o	1214	475	475	475	— 5
Canfor	5400	$10¼	10	10¼	+ ¼
Canfor pr	650	$22⅝	22¼	22⅝	
Canron A	100	$10⅞	10⅞	10⅞	— ⅛
Cara	100	$11¼	11¼	11¼	
Cart OK	5183	$15¼	15	15⅛	— ⅛
Carlyle o	4350	55	54	54	
Carma A	11854	40	38	38	
Carolin o	16515	450	440	440	— 5
Cascades	200	$9⅛	9⅛	9⅛	— ½
Celanese	6650	$7	6¾	6¾	
Celanes 1 p	100	$10¼	10¼	10¼	
Celan 175 p	500	$18	17¾	18	+ ¾
Centenial	200	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
CFund A f	5950	$6⅝	6½	6½	
Centri Tr	3650	$10½	10¼	10½	+ ½
Chncllr	3200	48	48	48	+ 3
Charter Ol	500	50	50	50	— 5
Chvco A	2000	370	365	365	— 5
Chieftan	2650	$13⅞	13½	13⅞	— ⅛
Chieftain C	200	$48	48	48	
Chrysler	925	$37¾	36½	36¾	— ⅜
CHUM	100	$38½	38½	38½	+ 1½
Cimaron o	700	$6¾	6¾	6¾	+ ¼
Cinplx	234050	360	345	360	+ 15
Cineplex p	1500	405	395	405	+ 15
Circo Crft	9100	$7¼	7¼	7¼	
Coho A f	4200	205	202	205	+ 2
Coleco	100	$22⅜	22⅜	22⅜	—1⅞
Cmplx	8500	310	305	305	
Cominco	25532	$14½	14¼	14¼	
Cominco D	2300	$28¾	28⅝	28⅝	— ⅛
Cmrcl OG	5200	185	180	185	+ 5
Cmplg	386	$17⅛	17⅛	17⅛	+ ⅛
Cmp Inv o	8050	228	222	225	+ 5
Comstate o	2000	19	19	19	— 4
Comterm	725	140	130	130	— 5
Coniagas o	6000	$7	6⅞	6⅞	+ ⅛
Con Bath A	5828	$16	15¾	15¾	— ⅜
Con Bath B	266	$15⅞	15⅞	15⅞	— ⅛
C Bath 575	300	$55½	55½	55½	
C Norex	3350	210	203	207	+ 2
Con Prof o	2400	140	140	140	+ 5
Consoltex	100	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
C Distb A	22850	$6¾	6½	6½	— ½
CDst B f	105500	$6¾	6½	6½	— ⅜
Cons Gas	2200	$19½	19⅜	19½	
C Gas 9¼	800	$26⅛	26	26⅛	+ ⅛
Cons Gas w	10200	395	385	395	
Con Glass	2500	$12½	12½	12½	— ⅛
CTL Bank	2300	$10	9⅞	10	+ ⅛
Conventrs	350	330	330	330	— 5
Conwest A	500	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Conwst B f	28054	$9¼	9	9⅛	
Conwst 6 p	100	$16¼	16¼	16¼	
Conwst 12	400	$29	29	29	— 1
Cooper C	100	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅜
Corby	1382	$29¼	29	29¼	+ ¾
Cor Mark f	1100	$6¾	6⅝	6⅝	
Core Mrk w	6200	175	150	150	—25
C Falcon C	3850	$16¾	16¼	16¼	— ¼
Corrida o	1764	25	25	25	+ 3
Coseka R	11500	300	291	291	—14
Coseka 7 p	1000	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
Costain Ltd	501	$8¼	8¼	8¼	— ¼
Craigmt	14100	170	165	170	
Crain RL f	650	$14½	14½	14½	
Cr Life Ap	2200	$26	25⅞	26	
Crownx	1800	$15⅞	15⅝	15⅞	— ⅛
Crownx A f	1167	$15	15	15	
Cuvier o	6000	16	15	16	— 1
Czar Res	57950	165	155	165	+ 2
Czar Wt	8398	14	12	12	— 5
DRG A f	z50	$9⅜	9⅛	9⅜	
Dalmys	z5	$8⅜	8⅛	8⅜	
Dalmy C f	z20	$8⅝	8⅝	8⅝	
Daon Dev	32488	130	115	122	— 5
Daon 8⅝ p	200	182	182	182	— 3
Daon 9½ p	600	200	195	195	—20
Datatech o	1500	85	85	85	
Datel o	200	140	140	140	
Davidson o	2100	$5½	5¼	5¼	— ⅛
Deiour a	z400	22	22	22	
D Eldona o	1250	55	55	55	
Delhi Pac o	8500	11½	11	11	— ½
Denison A	17650	$16½	16	16½	
Denison B f	7350	$14⅜	14½	14⅜	— ¼
Denison p	1100	$26⅜	26¼	26⅜	+ ⅛
Develcon	3350	$11⅞	11⅛	11⅛	— ¾
Dexleigh o	317	106	106	106	
Dicknsn A f	5500	$5½	5⅜	5⅜	
Dicknsn B	1700	$5⅝	5½	5½	
Digtech	1000	41	41	41	+ 1
Discovry f	240	186	186	186	— 4
Dofasco A	6050	$24⅞	24¾	24¾	— ⅛
Dfs 235	1700	$25⅛	25	25	
Dofasco wt	1300	$29	28¾	28¾	— ¼
Doman A	4008	235	205	205	—30
Doman B f	4020	145	140	145	— 5
Dome Cda	36694	$6⅜	6⅛	6⅜	
Dome Mine	20380	$12⅛	12	12⅛	
Dome M w	46700	180	165	165	—15
Dome Pete	74255	245	240	243	
DPet A	175608	$11⅞	11¾	11⅞	— ⅛
DPet B	175000				
D Textie	55500	$12½	12¼	12½	
Domtar	25736	$33½	33⅛	33¼	
Domtar 225	500	$25¾	25½	25¾	+ ¼
Donohue	30300	$15⅜	15	15	
Dorset o	33100	35½	34	35	— 2
Dover Ind	650	$16½	16⅜	16⅜	— ¼
Drm Pete o	9700	32	28½	28½	—3½
Dumagmi	800	56	6	6	— ⅛
Du Pont A	300	$17¼	17¼	17¼	
Durham o f	4622	165	160	161	
Durham w	z66	68	68	68	
Dylex A	8139	$31⅞	31½	31½	— ⅜
Dynmr 105	700	$7½	7¼	7½	+ ⅜
Dynex A	2700	24½	22½	22½	—2½

E F	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
E-L Fin p	400	$23¼	23¼	23¼	+ ¾
Eaglet o	5000	260	260	260	
Est Bakrie	500	$22½	22½	22½	
Echo Bay	20500	$14¼	14	14	— ¼
Echo 1986 w	1248	$5⅞	5¾	5¾	
Echo 1987 w	2548	$5¼	5½	5¾	+ ¼
Echo 1988 w	1479	$6⅝	6⅝	6⅝	— ⅛
Echo 1989 w	2248	$7¼	7⅛	7¼	
Ego Res o	2800	22	22	22	— ½
Elcthom X	1450	290	280	290	
Elcthm Y f	500	250	250	250	
Emco	100	$15¼	15¼	15¼	
Energy Ro	500	80	80	80	
Enertec	z330	70	65	65	
Epitek	1000	41	41	41	— 2
Equity Svr	7200	$9½	9¼	9¼	— ⅛
Erickson	2350	$5⅛	495	5	
Evergren o	7625	36	35	36	+ 1
FCA Intl	z50	$17¾	17¾	17¾	
Fibrdg	25600	$87½	86	86	— 1
Flcnbrdg w	12200	$31¼	30¾	31	+ ⅛
Fardy Res	609	285	285	285	
Fathm Ocn	1000	149	149	149	— 1
Fed Ind A	1650	$19⅞	19½	19¾	— ¼
Fed Ind II	4350	$30½	29¾	29¾	— ⅝
Fidelty Tr p	1300	30	30	30	+ 5
Fidinam p	100	$26¼	26¼	26¼	
Fin Truco	14500	$5	490	490	
Finning B f	200	$8	8	8	— ½
F Calgary o	500	80	80	80	
F City Fin	19300	$11⅝	11½	11⅝	— ⅛
F Cty Tr B	1100	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
F Cty Tr C	600	$7¼	7¼	7¼	— ⅛
F Cty Tr D	1000	$8½	8½	8½	+ ⅛
Finoan	104701	91	75	75	— 9
Fleet Aero	1600	$8⅜	8¼	8¼	— ¼
Ford Cnda	230	$125	125	125	
Franco o	5000	65	65	65	— 5
Fraser	400	$17⅛	17⅛	17⅛	— ⅛

G H	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GB Auto	200	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
Galctic o	5265	$6¼	6	6	— ⅛
Gallaco	2600	$7	6½	7	+ ½
Gallaco w	8400	345	300	340	+ 70
Galveston	3000	90	90	90	
Gandalf	700	$17¼	17¼	17¼	— ⅛
Gane	3590	36	34	35	— 4
Gaz Metr	1412	$7¾	7⅝	7⅝	
Gaz 15 p	100	$30¼	30¼	30¼	— ⅜
Geoc Comp	2400	$12½	12¼	12¼	— ⅛
Gendis A	3200	$23	22½	22¾	
GMC	1034	$100⅛	98⅜	98⅜	—3⅛
Genstar L	53308	$28¼	27¾	27¾	+ ⅛
Gnstar 2.35	3850	$32¼	31¾	32	+ ⅜
Gstr D	364880	$27½	27	27⅜	+ ¼
Geocrude	41992	228	225	225	— 2
Giant Yk	100	$17¼	17¼	17¼	
Gibraltar	2900	$8⅜	8½	8½	
Glamis o	13600	$6⅛	5⅞	6	
Glenayre	2100	$6	5¾	6	+ ¼
Goldale A f	1800	300	290	290	—15
Goldcorp f	10550	$6¼	6⅛	6⅛	
Goldcrp w	15750	145	142	143	
Gld Kn	3500	264	250	255	— 5
G Rang	1000	34½	34½	34½	— ½
Gldn Rul o	3800	74	65	74	+ 9
Goldlund o	2000	61	61	61	
Goodyear	1600	$36¼	35	35	— 1
Gowgnda o	13100	149	145	148	+ 3
Graff G	100	$26½	26½	26½	+ 1
Gratton A f	35560	$27½	27	27	+ ¼
Grandma	3000	75	75	75	+ 5
Granduc	1000	47	47	47	+ 1
Grngar	156405				
GW Steel A	100	125	125	125	
Grenwich o	2000	165	165	165	—15
G Goose	220	$19¾	19¾	19¾	
G Goose 9¾	300	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ⅜
Greyhnd C	2300	395	390	390	—10
Greyhnd	1312	$21¼	21¼	21¼	+ ¼
Guard Cap	2050	$17	16⅞	16⅞	— ⅜
Gardn MS f	3450	$6¼	6⅛	6¼	+ ⅛
Gard MS w	5300	120	115	120	+ 5
Gard PA f	6600	$8¾	8⅝	8⅝	
Gardn P w	10600	100	92	98	— 2
Gulf Can	30273	$17½	17⅜	17½	+ ⅛
HCI A f	2126	44	44	44	— 1
Haley	100	$8¾	8¾	8¾	
H Group A	1000	$6½	6½	6½	— ⅜
Hrding A f	2000	140	126	126	—14
Hard Crp C	400	130	115	130	+ 15
Harris A f	900	$7⅛	7¼	7¼	
Harris B	100	$7½	7½	7½	
H Wood	100	277	277	277	— 3
Hawker	1300	$18⅜	18½	18⅛	— ¼
Hayes D	3025	$20½	20	20	
Hees Intl	36300	$22¼	21¾	21⅞	— ⅛
Hees D p	100	$25½	25½	25½	— ½
Hees E p	300	$24⅝	24⅜	24⅝	+ ⅜
Hees Intl w	9250	$7⅛	6⅞	7	— ⅛
Helix	3400	$11	11	11	
Helix w	500	$6	5⅞	5⅞	
Heritage	z130	$19	18¾	19	
Heritag A f	150	$18⅜	18⅜	18⅜	
Highfield A	5000	20	20	20	—10
Hollinger	102	$35⅞	35⅞	35⅞	
HBay Mn s	8210	$6¾	6½	6½	— ⅜
HBay Mn w	13200	45	40	45	+ 5
H Bay Co	z77	$19½	19⅜	19½	
HBC A p	1674	$17¾	17½	17⅝	+ ⅛
HBC B p	16950	$27½	27¼	27½	+ ⅛
Husky Oil	51500	$12¼	12	12⅛	
Husky 13 p	z50	$49⅛	49⅛	49⅛	

I J	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ICG Util p	280	$18¼	18¼	18¼	
ITL Ind	500	55	55	55	
IU Intl	115	$20¾	20¾	20¾	— ¼
Imasco	13355	$44¼	44¼	44⅝	+ ½
Imp Life p	600	$28	28	28	
Imp Oil A	51972	$44½	44¼	44⅛	+ ¼
Imp Oil B	z53	$44	44	44	
Inca o	2600	465	450	450	—15
Inco	65875	$15	14¾	14⅞	— ⅛
Inco 7.85	600	$18¾	18¾	18¾	+ ⅜
Inco 10	3370	$26¾	26¾	26¾	+ ⅛
Inco wt	16900	207	200	200	— 7
Indal	1300	$11⅜	11⅜	11⅜	
Inland Gas	880	$14½	14⅜	14½	+ ⅛
Innopac	2600	$9⅛	9⅛	9⅛	
Inter-City	5250	$9½	9⅜	9½	+ ⅛
Intrmetco	100	$9	9	9	+ ¼
Intrnd Gas	z195	$161¼	159¼	159¼	
Intl Thom	27270	$7⅞	7¾	7⅞	
Intpr Pipe	10290	$31⅞	31½	31⅝	+ ⅛
Inverness	26900	$5⅝	5½	5⅝	— ⅛
Inverns 875	1550	$15⅞	15¾	15¾	
Inv GrA f	z50	$45⅜	45⅜	45⅜	
Ipsco	12500	$13½	13½	13½	
Iron Bay T	41400	50	20	40	—210
Irwin Toy	1217	$5⅝	5½	5⅝

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

MONTRÉAL

Marché à la baisse

MONTRÉAL (PC) — Le marché a fini la semaine avec une tendance à la baisse, alors que quatre de ses six compartiments ont cédé du terrain. L'indice général a perdu 0.50 point et affichait 119.48 au terme d'une séance animée. Le volume des échanges était de 2,943,671 actions, contre 1,709,085 la veille.

Les industrielles perdent 1.42 à 109.58, les mines 1.13 à 119.98, les bancaires 0.76 à 111.22 et les pétrolières 0.43 à 128.82, tandis que les forestières gagnent 0.72 à 140.49 et les services publics 0.39 à 115.84.

Asamera Inc. a perdu 1-8 à $10 1-2 et 28,682 actions ont changé de main.

Par ailleurs, Alcan perd 3-4 à $36 1-8, Bell Canada Enterprises 3-4 à $33 3-4, Placer 5-8 à $25 3-4, CP Enterprises 1-2 à $24 1-2, Dome Mines 1-4 à $12, Long Lac Minerals 1-4 à $32 3-4, Bank of Montreal 1-8 à $23 3-4 et Canadian Tire A 1-8 à $8 7-8. A l'inverse, Imperial Oil A gagne 1-8 à $44 1-4 et Oshawa A 1-8 à $23 1-8.

Dans les juniors Rouyn Resources prend 14 cents à 70 cents; Yorbeau Resources gagne trois cents à 83 cents; Lynx-Canada Explorations avance de un cent à 63 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

XXM MARCHÉ 119,48 (0,50)	XCO HYDRO-CARBURE 128,82 (0,43)	XCB BANCAIRE 111,22 (0,76)
VARIATIONS DES TITRES 93 / 98 / 117	XCF PRODUITS FORESTIERS 0,72 / 140,49	XCM MINES ET MÉTAUX 119,98 / 1,13

INDICE GÉNÉRAL

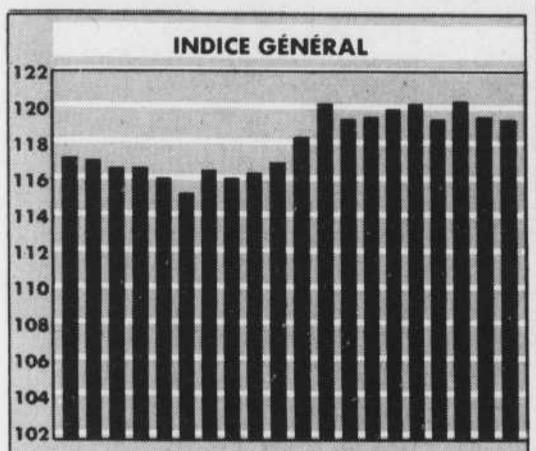

VOLUME (en millions)

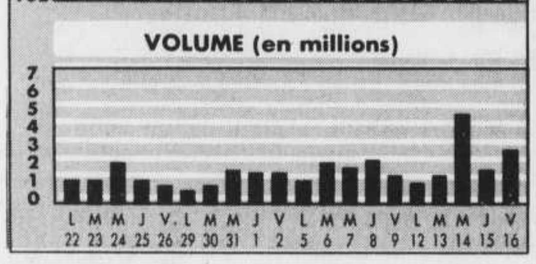

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
AberfrdWt	1700	140	135	135	—15
Agnico E	650	$14¾	14⅝	14¾	
Aiguebelle	800	$7⅛	7	7	— ¼
Alta energ	4580	$21½	21½	21½	— ⅜
Alcan Alu	32418	$37	36	36⅛	— ¾
Alcan Wt	7000	$9⅞	9¾	9¾	— ⅛
Algoma St	100	$18¾	18¾	18¾	
Algma2.00	100	$21⅝	21⅝	21⅝	— ⅝
Aligro	z5	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Alum 2.312	500	$26	26	26	+ ⅛
Alum 2.00	400	$25¼	25¼	25¼	— ¾
Alum.flC	1800	$25⅛	25⅛	25⅛	
AMCA int	8000	$20¼	19½	19⅝	— ¾
Amusecor	3000	135	135	135	+ 10
Amuse Wt	30100	3	1	3	
Argcen	1700	$19¼	19¼	19¼	
Asamera	28682	$10⅝	10½	10½	— ⅛
Asbestos	z50	$6	6	6	
BCE	27292	$34½	33¾	33¾	— ¾
BCE 1.80p	1000	$23¾	23¾	23¾	
BCE 2.05p	500	$34	33¾	33¾	— ¾
BCE 2.70p	2650	$35¾	35⅛	35⅛	— ⅝
B C Forst	1324	$10¼	10⅛	10¼	+ ¼
BC Phone	3992	$21	20¾	20¾	
Bank NS	13350	$13⅛	12⅞	13⅛	
B NS srl	600	$25¼	25¼	25¼	+ ⅛
Bque Cont	8320	$10	9⅞	10	+ ⅛
Bq Mercn	1300	$9	8¾	8¾	
Bque Mtl	31456	$23⅞	23¾	23¾	— ⅛
BMO 2.85	2300	$33⅜	33¼	33⅜	+ 4¼
BMO Sr3	1100	$24¾	24¾	24¾	
BMO Wts	12300	365	335	340	—35
Bq Eparg	835	$16⅝	16½	16⅝	+ ⅛
Bque Nat	35616	$13⅜	13⅛	13¼	— ⅛
BqNat 2.94	775	$34⅜	34⅜	34⅜	+ ⅝
Bq Nat B	2400	$29⅜	29⅛	29⅛	— ¼
Bq Royale	24457	$28⅞	28¼	28¼	— ½
Bq Ry Wt	5600	440	430	435	+5
BqRy 1.45	2890	$16⅞	16¾	16⅞	— ⅛
BqRy 1.88	400	$21⅛	21	21⅛	
BqRy 2.75	2200	$32⅞	32⅜	32⅜	— ⅜
Barrick R.	4100	195	190	190	—5
Baxter Tc	z100	56	56	56	+ 11
Berkley.pr	1500	430	425	430	+5
fBomb A	287	$17½	17½	17½	— ¼
fBomb B	2730	$16¾	16½	16¾	+ ⅛
Bow Val	1501	$19⅛	19	19	
Bow V Rs	1700	$8⅝	8⅝	8⅝	
Bralorne	z2	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Brascade	542	$39⅞	39¾	39¾	— ⅛
Brascan A	1056	$30⅜	30⅛	30⅛	— ¼
Brcan 812	400	$25⅝	25⅝	25⅝	— ⅝
Brinco	400	215	215	215	—10
CAE Ind	33996	$15⅜	15	15⅜	+ ⅜
CB Pak	1025	$12½	12⅜	12½	+ ¼
CB Pak.wt	1188	250	250	250	
C D					
CIIT Inc	z34	450	450	450	
CIL	125	$26¼	26¼	26¼	— ¼
C T G Inc	2000	200	200	200	+5
Ca.f.wt	1000	$8½	8½	8½	
Cmbdg	1000	$16¼	16¼	16¼	— ⅛
CmbrdgWt	750	325	325	325	—5
Cmpbel.Sp	600	$16	16	16	
fCDC	3500	$6⅜	5¾	6⅜	+ ½
CDC Pr B	440	$99⅞	98⅛	98⅛	+ ⅜
CDC 1980	5350	$14¾	14½	14¾	+ ⅜
C Trst Wt	2000	$30½	30½	30½	+ 2½
C Imp Bk	2703	$27⅞	27¾	27¾	— ⅛
CIBa 2.50	100	$26⅜	26⅜	26⅜	
CIBa 2.05	1850	$25	25	25	
CIBQ 3.562	600	$30⅜	30¼	30¼	— ⅛
CIBa wt	500	400	400	400	—10
COcc Pete	300	$25¾	25¾	25¾	+ ⅜
CP Ltee	3395	$49⅞	49¼	49¼	— ¼
fC Tire A	158510	$9	8¾	8⅞	— ⅛
fC Utilit A	500	$16¼	16¼	16¼	— ⅛
C Util Prk	400	$28⅞	28¾	28⅞	— ⅛
C.Util SrH	40000	$22⅞	22¾	22¾	
fCmnac.A	1000	$9¼	9	9⅛	— ⅛
Carena	10000	$27	27	27	+1
Carl Ok	2600	$15¼	15	15	— ⅛
Cascades	400	$9⅞	9¼	9⅜	+ ⅛
Cent Dyn	7600	75	65	75	+ 10
Central Tr	500	$10½	10½	10½	+ ½
Charan	800	350	350	350	
Charan.wt	1375	100	90	100	+5
fChateau	1200	$14¾	14½	14¾	+ ¼
Chrysler	5500	$37⅞	36⅜	36¾	— ⅞
Circo Crft	1850	$7¼	7¼	7¼	— ⅛
CimL PrE	550	$12½	12⅜	12⅜	
Cim L 1.17	600	$15⅝	15⅝	15⅝	+ ⅛
Cominco	741	$14⅜	14¼	14¼	
Cmp Inv	4300	228	225	228	+ 8
Comterm	21734	140	130	130	—5
C Bath A	26200	$16	16	16	— ⅛
Cons Gas	9600	$19½	19⅜	19⅜	+ ⅛
C Gas Wt	12100	400	385	390	+ 10
CIDesi pr	z10	$11¼	11¼	11¼	— ⅛
Doon Dvlp	6400	130	116	122	—8
Denison.A	2200	$16	16	16	
Dofasco A	105	$24¾	24¾	24¾	— ⅛
Domco Lte	500	$8	8	8	
Dome Cda	3000	$6⅜	6⅜	6⅜	
Dome Mns	4100	$12⅛	12	12	— ¼
Dome Pet	41644	248	240	243	
DomP Wt	2666	½	½	½	
Domtex	10558	$12½	12¼	12¼	— ½
Domtar	9127	$33½	33⅛	33½	+ ⅛
Domtr.2.25	400	$25⅞	25⅞	25⅞	+ ½
Donohue	2800	$15¼	15	15	— ½
fDylex Ltd	1100	$31¾	31½	31¾	— ⅛
Echo Bay	1940	$14⅛	14	14	
E F					
Emco Ltd	z25	$15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅜
Entrep CP	38627	$25⅛	24½	24½	— ½
FCA Inter	1750	$18	17⅞	17⅞	— ⅛
Falcn Cap	700	$16½	16½	16½	+1
FalLtee	1425	$87¼	86¼	86¼	— ¾
Forex	5700	93	85	90	
Fraser Inc	2400	$17¼	17	17	— ½
G H					
Gaz Metr	2876	$7¾	7⅝	7¾	+ ⅛
Gen Motrs	137	$99	99	99	—2
Genstar	19397	$28	27⅝	27⅝	— ⅛
Genstar c	2000	$32	32	32	+1
Genst.2.d	2300	$27½	27⅜	27⅜	+ ¼
Geocrude	1000	225	225	225	
fGldcrp.A	200	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Gldcrp.Wt	6000	145	144	145	+2
Guard. T.	100	$9	9	9	
Guard pr A	100	$6⅜	6⅜	6⅜	+ ¼
Gulf Can	27000	$17⅝	17⅜	17⅝	+ ⅛
Hawker	800	$18¼	18¼	18¼	— ⅛
Hees.Int	2000	$22	22	22	
Hees.wt	4300	$7⅛	7	7	— ⅛
Helix.Circ	3400	$11⅛	11	11⅛	+ ⅛
Helix.CrWt	200	$6	6	6	
H Wlkr	1322957	$25½	25¼	25¼	— ¼
H Wlkr D	6909	$24¾	24⅝	24¾	
H Wlkr E	1700	$28¾	28¾	28¾	+ ⅛
H Wlkr f	100	$29	29	29	— ⅛
H.Wlkwt88	5000	305	300	305	+5
H Bay Co	z58	$19⅜	19⅜	19⅜	— ¼
H Bay pA	250	$17½	17½	17½	+ ¾
Husky Oil	6900	$12⅛	12	12⅛	
Husky 13	300	$49¼	49¼	49¼	
I J					
Imasco ltd	11197	$44¾	44¼	44½	+ ⅜
Imp Oil A	37227	$44½	44⅛	44¼	+ ⅛
Inco Ltd	4873	$15	14¾	14⅞	— ⅛
Inco 7.85	200	$18⅝	18⅝	18⅝	— ⅛
IBM	84	$161⅜	159¾	160	—1⅛
Inter Pipe	505	$31¾	31¾	31¾	
Inverness	200	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅜
Irwin Toy	600	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅛
fIvaco A	1300	$14⅞	14⅝	14⅝	— ⅛
Ivaco E p	750	$25¼	25	25¼	
Janock	200	$11	11	11	+ ¼
K L					
Kiena	220	$22¼	22¼	22¼	+ ¼
Labatt	500	$19⅜	19⅜	19⅜	+ ⅛
Laidlaw A	100	$19¼	19¼	19¼	+ ⅛
fLaidlw B	200	$18½	18¼	18½	+ ½
Lake Shre	1000	$44¾	44½	44½	— ¼
Lanpar T.	100	285	285	285	—5
fLaVrdy a	42021	310	300	310	+ 10
Loblaw	500	$19	19	19	+ ⅜
Logistec	16500	470	460	470	+ 15
Louvem	2133	210	200	200	—10
LouvmWt1	z600	30	30	30	—10
LouvmWt2	7300	10	5	10	
M N					
Mclean X	5000	$23½	23½	23½	+ 1⅛
McM Bldl	10044	$25⅝	25¼	25¼	+ ⅛
McM Cl B	z39	$23⅝	23⅝	23⅝	+ 1⅛
Mntoba wt	2500	159	158	158	+5
C Marconi	1100	$20¾	20¾	20¾	— ⅛
fMarit Tel	1110	$38¾	38½	38¾	+ ⅛
Mar dmc.a	z50	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Mass Fer	2306	350	350	350	
Mas F 2.5	z44	$12	12	12	— ⅞
Mcintyre	300	$37¾	37¾	37¾	+ ¼
McNeil M	100	270	270	270	+5
Merland	100	460	460	460	—15
Min Lac	2300	$32¾	32¾	32¾	— ¼
Mitel Corp	3137	$8⅜	8¼	8¼	— ⅛
fMolson A	1150	$15⅞	15⅞	15⅞	— ⅛
Molson B	200	$16¼	16¼	16¼	
MTrustc A	5500	$13	12⅞	12⅞	— ⅛
Moore	3100	$60	59½	59¾	+ ¾
fMorgn T.	200	250	250	250	
Murphy Ol	400	$21⅜	21⅜	21⅜	+ ⅛
Nabu Net	15500	20	18	20	
NB Tel	2429	$15⅛	15	15⅛	+ ⅛
NB Tl 1.85	200	$20¼	20¼	20¼	+ ⅛
NfldL 512	1100	$5½	5½	5½	— ⅛
NfldL 9.84	z50	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅜
Nfld Tel	1402	$14⅛	13⅞	13⅞	— ⅛
NfldT 7.25	300	$15¾	15¾	15¾	+ ⅛
Noranda	14247	$20¼	20	20	— ¼
Norcen	12413	$18¼	18	18	— ½
fNoreNv	11000	$16	15⅞	15⅞	— ⅛
Normick	2403	$8	8	8	— ¼
Nor Tel	15344	$48½	47½	47⅝	— ¾
fNova Alt	34643	$7⅛	7	7	
Nova 638	200	$29⅝	29⅝	29⅝	— ⅜
Nova 612	2900	$21¼	21⅛	21¼	— ⅛
Nova 15	500	$30½	30½	30½	
Nova 12	25600	$32⅛	31⅞	32	
O P					
OakwoodA	712	380	380	380	
Oak Pr A	100	$18⅝	18⅝	18⅝	— ⅜
Oak Pr B	200	$26¼	26¼	26¼	— ¼
fOsha A	65600	$23⅛	23	23⅛	+ ⅛
Pancdn Pt	225	$27½	27½	27½	
Placer Dv	11102	$26⅜	25¾	25¾	— ⅝
PlacerDwt	5700	$5¾	490	490	—35
fPowr Cr	4740	$25	24¾	24⅞	+ ⅛
Power Fin	1000	$19½	19½	19½	
Prooptic	2500	245	235	235	—10
Provigo	2655	$16¼	16⅛	16¼	+ ⅛
Q R					
Que Tel	z8	$31⅜	31⅜	31⅜	— ⅜
QueT p e	700	$16	16	16	+ 1⅜
Quebecor	8200	$22¼	21¾	21¾	— ⅜
Reed Sten	500	$13¼	13¼	13¼	
Rio Algom	6100	$21¾	21½	21¾	
fRogerC B	200	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
fRollnd A	100	$14¼	14¼	14¼	— ⅛
Ro—na.pr.1	500	$10⅛	10⅛	10⅛	+ ⅛
Ry Trco A	230	$34⅜	34⅜	34⅜	
S T					
fSl CemA	1450	$24¼	24	24¼	+ ¼
Sceptre	100	$6¼	6¼	6¼	— ⅛
Scot Paper	194	$14¼	14¼	14¼	+ ¼
Seagram	7672	$50⅛	49½	49½	+ ⅛
Sears Can	200	$7½	7½	7½	
fSelkirk A	1900	$19⅛	19	19⅛	— ⅛
Shell Can	1600	$22⅞	22⅜	22¾	
Southam	1525	$53½	53¼	53½	+ ⅛
fSpar Aer	1265	$25	24⅞	25	+ ⅜
fSteinb A	200	$24¾	24¾	24¾	+ ¼
Stelco A	3457	$19⅞	19¾	19¾	— ⅛
Stelco Wts	5900	330	320	325	—5
Stel 1.94	2400	$23¼	23	23	
Stelco pd	z37	$26	26	26	— ¼
Sullvn.Min	1500	370	365	370	+5
Systemhse	2600	140	138	138	—2
fTeck B	1100	$11	11	11	
fTel Mt B	700	$22½	22½	22½	— ½
Tembec.A	1700	395	390	395	
TbecWt	z250	80	80	80	—10
Texaco	400	$38½	38¼	38⅜	— ⅛
Thomsn A	200	$47¾	47½	47½	
TIE teleco	2415	$11⅞	11⅞	11⅞	— ⅛
Tor Dm Bk	23618	$17⅝	17⅜	17½	— ¼
TrDm pc	z60	$26⅝	26⅝	26⅝	+ ¼
Total Pete	100	$12⅛	12⅛	12⅛	— ⅛
Tot Pet pr	100	$32¾	32¾	32¾	
TAIRs.prC	100	$25⅞	25⅞	25⅞	
TrAlta A	3250	$23⅛	22⅞	23	+ ¼
TrCan Pl	3150	$19⅞	19¾	19¾	— ⅛
TrCan 4.5	600	$49⅝	49⅝	49⅝	
Trs mount	1500	$6⅞	6⅞	6⅞	
Trilon Fin	2200	$29⅜	29	29	
Trilon srA	500	$24⅝	24⅝	24⅝	
Trimac	1524	365	360	365	—40
Trizec B	800	$24¾	24¾	24¾	— ⅜
Trizec.prB	z10	$9⅝	9⅝	9⅝	— ¼
Trust Gen	114	$20½	20½	20½	
fTurbo Rs	z200	32	32	32	
U V					
fUAP InA	750	$34½	34½	34½	
UAP Wt	100	$11	11	11	— ½
fUnigs B	433	235	235	235	—4
Un Carbid	30500	$10⅝	10½	10½	—1
Union Gas	801	$11⅜	11¼	11¼	
fVersa.CIA	200	$6¼	6¼	6¼	
W X					
Westburne	275	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
Wcst Trn	13500	$14	13¾	14	+ ¼
Westmin	3600	$13⅛	13⅛	13⅛	— ⅛
Westm 2.12	100	$28	28	28	+ ⅛
WorldEq.A	300	$7½	7½	7½	+ ⅛
Xerox Cn	300	$18⅜	18	18	— ½
Xerox wt	250	275	275	275	—20
Total sales: 2,788,230					
Junior Mines Oils					
Abcourt	6000	102	100	101	—8
Bachelor	100	465	465	465	—10
Borexor	500	38	38	38	+ 3
Belchasse	4000	47	41	45	+ 2
Brominco	725	210	210	210	—5
Brosnan	2000	35	35	35	+ 2
Cons I Rs	z65	79	79	79	—5
C.Imp. 10	z40	215	215	215	—20
Dumagmi	324	$6	6	6	+ ¼
DumWt	1700	75	75	75	—5
Dyna Mn	500	12½	12½	12½	—2
GalntG	z100	46	46	46	—19
G Knight	500	255	255	255	
Gold Tigr	400	139	139	139	+ 3
Kew Gold	1000	37	37	37	—3
Laduboro	z300	26	26	26	
Lynx Exp	11300	65	63	63	+ 1
Mnra Res	2000	51	51	51	
Midep.Int	8187	145	145	145	+ 5
Muscocho	7700	265	246	246	—19
Musco pr	500	$11	11	11	— ¼
Oakw Intl	10000	8	8	8	
Pet Sun	4000	185	185	185	
Prov Exp	2000	35	35	35	
Rouyn.Rs	41000	70	58	70	+ 14
Stabell Rs	5500	80	69	80	+ 10
Talisman	1000	21	21	21	
Unergie	2000	8	8	8	
W Q Mnes	2000	121	117	121	+ 5
Yorbeau	38000	85	80	83	+ 3
Yorb.w	2000	19	18	19	+ 1
Total sales: 155,441					
Total market: 2,943,671					

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

—Season— High	Low		High	Low	Settle Price	Chg.	Open Int.
LUMBER(MEM)—130,000 bd.ft.;US$—1,000bd.ft.							
237.10	198.00	JA			221.50		14
235.50	211.60	MR			230.30		2
243.00	222.50	MY	242.00	239.00	239.00	+ .80	0
248.40		JY	248.40	245.40	245.40		0

Estimate Sales:....12...
Total open interest: ...16

LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER 76,00 (0,05) CENTS US

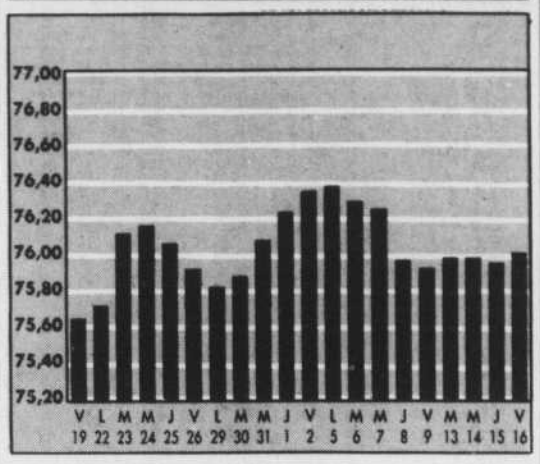

TAUX D'INTÉRÊT

INSTITUTIONS	DÉPÔT À TERME 30-59	1 an	3 ans	5 ans	PRÊT HYPOTHÉCAIRE 1 an	5 ans	PRÊT PERSONNEL 1 à 5 ans
Fid. du Québec	9.75	11.25	11.75	12.25	12.25	13.25	—
Trust Royal	9.75	11.25	11.75	12.00	12.00	13.25	13.90
Trust Général	9.75	11.25	12.00	12.13	12.50	13.25	—
Crédit Foncier	10.00	11.25	11.75	12.00	12.25	13.25	—
Morguard	10.00	11.25	11.75	11.75	12.50	13.25	—
Montréal Trust	9.75	11.25	11.75	12.00	12.25	13.25	—
Fid. Prêt. Rev.	10.25	11.50	12.00	12.00	12.50	13.25	—
Guardian	10.50	11.25	12.00	12.00	12.50	13.75	—
Fiduciaires	10.00	11.38	11.75	12.13	12.50	13.25	—
Le Permanent	9.50	11.00	11.75	12.00	12.25	13.25	14.00
Morgan Trust	10.00	11.50	12.00	12.00	12.50	13.50	—
Soc. Nat. Fid.	10.25	11.25	11.75	12.00	12.50	13.25	—
Nat. Victo.-Grey	9.50	11.25	11.75	11.75	12.25	13.00	14.00
First City	10.25	11.13	11.75	12.00	—	—	—
Guaranty Trust	9.50	11.25	11.75	12.00	12.25	13.25	—
B. Mercantile	10.25	10.50	11.00	11.50	—	—	—
B. Nationale	9.50	10.00	10.25	11.00	12.50	13.50	14.00
B. d'Épargne	9.25	10.25	10.75	11.50	12.50	13.50	13.25
B. Royale	9.50	10.00	10.25	11.00	12.25	13.25	—
B. Commerce	9.50	10.00	10.25	11.00	12.25	13.25	13.25
B. de N.-Écosse	9.50	10.00	10.25	11.00	12.00	13.25	14.25
B. Continentale	9.75	11.50	12.00	12.25	—	—	—
B. de Montréal	9.50	10.00	10.25	11.00	12.00	13.25	—
B. T.-Dominion	9.50	10.00	10.25	11.00	12.25	13.25	—
T. Financial	11.00	11.63	11.88	12.13	—	—	—
B. Com. Italiana	10.75	11.50	12.00	12.25	12.25	13.25	—
B. Com. du Cda	11.25	11.50	11.50	11.50			

(Compilation par LE DEVOIR, le 14 novembre 1984)

OPTIONS

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
A B						
Agnic E	Fb	12½	$2⅝	$2⅞		6
Agnic E	Fb	12½p	20	45		20
Agnic E	Fb	15	105	130	120	71
Agnic E	Fb	15 p	95	120		6
Agnic E	Fb	17½	35	60		71
Agnic E	My	12½	$3⅛	$3⅜		10
Agnic E	My	12½p	40	65		
Agnic E	My	15	160	180	175	48
Agnic E	My	15 p	120	145		6
Agnic E	My	17½	70	95		39
Agnic E	My	17½p	$2⅞	$3⅛		
Agnic E	Nv	12½	$2	$2½		
Agnic E	Nv	12½p		25		
Agnic E	Nv	17½		15		85
Agnic E	Nv	17½p	$2½	$3		10
Agnic E	Nv	20		5		32
Agnic E	Nv	20 p	$5	$5⅜		
Alcan	Fb	30	$6½	$6¾	$9	43
Alcan	Fb	30 p	10	25	25	35
Alcan	Fb	32½	$4½	$4¾	$7	162
Alcan	Fb	32½p	50	60	45	252
Alcan	My	32½	$5½	$5¾	$7½	7
Alcan	My	32½p	100	110	85	109
Alcan	My	35 p	175	190	160	280
Alcan	Nv	30	$6	$6¼	$6½	
Alcan	Nv	30 p		5	1	106
Alcan	Nv	32½p		5	10	407
Alcan	Nv	35 p		1	5	1974
Alcan	Nv	40		1	1	4038
Alcan	Nv	45		1	5	1333
Alcan	Nv	45 p	$8⅞	$9⅛	$7⅛	7
Alt Enr	Mr	17½	$4½	$4¾	$5	60
Alt Enr	Mr	17½p	5	15		
Alt Enr	Mr	20	$2¼	$2½	$2¾	73
Alt Enr	Mr	20 p	30	50	65	169
Alt Enr	Mr	22½	80	95	95	277
Alt Enr	Mr	22½p	125	150	80	58
Alt Enr	Mr	25	15	30	30	20
Alt Enr	Mr	25 p	$3½	$3¾		
Alt Enr	Jn	20	$2¾	$3	$2½	35
Alt Enr	Jn	20 p	45	60	40	5
Alt Enr	Jn	22½	120	135	175	3
Alt Enr	Jn	22½p	135	160	100	100
Alt Enr	Jn	25	50	65	55	19
Alt Enr	Jn	25 p	$3½	$3⅞		
Alt Enr	Dc	17½	$4	$4¼	$3¾	30
Alt Enr	Dc	17½p		10	40	35
Alt Enr	Dc	20	165	185	$2¼	244
Alt Enr	Dc	20 p	10	20	40	56
Alt Enr	Dc	22½p	110	135	140	3
Alt Enr	Dc	25		10		
Alt Enr	Dc	25 p	$3½	$3¾		
Asama	Ja	10	90	110	100	870
Asama	Ja	10 p	25	40	40	322
Asama	Ja	12½	15	25	30	1504
Asama	Ja	12½p	190	$2⅛	160	129
Asama	Ja	15	1	15	15	792
Asama	Ja	15 p	$4⅜	$4⅝	$4⅛	23
Asama	Ap	10	145	160	150	540
Asama	Ap	10 p	50	60	60	65
Asama	Ap	12½	45	50	50	187
Asama	Ap	12½p	$2	$2¼	$2¼	17
Asama	Ap	15	15	30	15	150
Asama	Ap	15 p	$4⅜	$4¾		
Asama	Jy	10	175	195	190	68
Asama	Jy	10 p	60	70	65	35
Asama	Jy	12½	70	85	75	50
Asama	Jy	12½p	$2	$2⅜		
BC Tel	Ja	17½	$3⅜	$3⅝	$3	1
BC Tel	Ja	17½p		10		
BC Tel	Ja	20	85	110	105	99
BC Tel	Ja	20 p	10	25	15	5
BC Tel	Ja	22½		10	10	30
BC Tel	Ja	22½p	$2⅛	$2⅜		
BC Tel	Ap	17½	$3⅜	$3⅝		
BC Tel	Ap	17½p		10		
BC Tel	Ap	20	95	115	95	100
BC Tel	Ap	20 p	25	50		
BC Tel	Ap	22½	5	15	30	40
BC Tel	Ap	22½p	$2⅛	$2⅜		
BC Tel	Jy	17½	$3⅜	$3⅝		
BC Tel	Jy	17½p		10		
BC Tel	Jy	20 p	35	60		
BC Tel	Jy	22½	15	30		
BC Tel	Jy	22½p	$2⅛	$2⅜		
BCE	Fb	27½	$6⅜	$6¾	$7⅛	50
BCE	Fb	27½p		10	10	21
BCE	Fb	30	$4	$4¼	$5	2564
BCE	Fb	30 p	15	25	15	300
BCE	My	30 p	20	40	40	2
BCE	My	32½p	50	75	60	801
BCE	Nv	27½	$6⅛	$6½	$7	1
BCE	Nv	27½p		5	40	20
BCE	Nv	30 p		5	1	557
BCE	Nv	32½p		1	1	2004
BCE	Nv	35		1	1	3017
Bk Mtl	Fb	20	$3¾	$4		35
Bk Mtl	Fb	20 p	5	20		31
Bk Mtl	Fb	22½	175	$2		396
Bk Mtl	Fb	22½p	30	35		563
Bk Mtl	Fb	25 p	135	160		299
Bk Mtl	My	22½p	50	60		49
Bk Mtl	My	25	75	100		306
Bk Mtl	My	25 p	155	180	155	41
Bk Mtl	Nv	20 p		1		
Bk Mtl	Nv	22½p		1		403
Bk Mtl	Nv	25		1		3378
Bk Mtl	Nv	27½		1		473
Bk Mtl	Nv	27½p	$3⅝	$3⅞		18
Bk NS	Mr	10 p	5	20	10	28
Bk NS	Mr	12½p	30	50	50	57
Bk NS	Mr	15 p	$2	$2¼	$2	6
Bk NS	Jn	10	$3¼	$3½	$3½	21
Bk NS	Jn	10 p	15	40		
Bk NS	Jn	12½p	45	60	60	12
Bk NS	Jn	15	35	45	40	5
Bk NS	Jn	15 p	$2⅛	$2½		
Bk NS	Dc	10 p		5	10	57
Bk NS	Dc	12½p	5	20	20	787
Bk NS	Dc	15	5	10	5	436
Bk NS	Dc	15 p	190	$2⅛	190	3
Bow Val	Ja	17½	175	$2	$2	520
Bow Val	Ja	17½p	30	40	30	229
Bow Val	Ja	20 p	125	150	145	438
Bow Val	Ja	22½	10	30	20	1543
Bow Val	Ja	22½p	$3½	$3⅞	$3½	20
Bow Val	Ja	25	1	15	15	929
Bow Val	Ja	25 p	$6	$6⅜	$5½	
Bow Val	Ja	27½		10	30	85
Bow Val	Ja	27½p	$8½	$8⅞	$8⅞	
Bow Val	Ap	17½	$2⅜	$2¾	$2⅜	14
Bow Val	Ap	17½p	45	70	50	285
Bow Val	Ap	20	125	140	120	343
Bow Val	Ap	20 p	150	175	155	43
Bow Val	Ap	22½	50	60	45	361
Bow Val	Ap	22½p	$3½	$3⅞	$4	14
Bow Val	Ap	25 p	$6	$6⅜	$6⅜	4
Bow Val	Jy	17½	$3	$3⅜	$3⅛	
Bow Val	Jy	17½p	65	90	100	
Bow Val	Jy	20 p	175	$2	$2	28
Bow Val	Jy	22½	75	100	75	13
Bow Val	Jy	22½p	$3⅜	$4		
Brscn A	Ja	27½	$3⅜	$3⅜		14
Brscn A	Ja	27½p	30	55		130
Brscn A	Ja	30	140	165		108
Brscn A	Ja	30 p	85	100		40
Brscn A	Ja	32½	60	85		591
Brscn A	Ja	35	10	35		246
Brscn A	Ja	35 p	$4⅜	$4⅞		64
Brscn A	Ja	40		10		20
Brscn A	Ja	40 p	$9⅝	$10		
Brscn A	Ap	27½	$3⅞	$4⅛		
Brscn A	Ap	27½p	50	75		5
Brscn A	Ap	30	$2⅜	$2⅝	$2½	28
Brscn A	Ap	30 p	115	135		46
Brscn A	Ap	32½	140	165		24
Brscn A	Ap	32½p	$2⅝	$2⅞		37
Brscn A	Ap	35	50	75		15
Brscn A	Ap	35 p	$4¾	$5		1
Brscn A	Jy	30	$3	$3¼		5
Brscn A	Jy	30 p	135	160		
Brscn A	Jy	32½	$2	$2¼		
Brscn A	Jy	32½p	$2¾	$3		20
Brscn A	Jy	35	95	120		6
Brscn A	Jy	35 p	$4⅞	$5⅛		
C D						
C Im B	Mr	22½	$5¼	$5½	$5⅝	243
C Im B	Mr	22½p	5	15	25	96
C Im B	Mr	25	$2⅞	$3⅛	$3⅛	1335
C Im B	Mr	25 p	10	20	15	224
C Im B	Mr	27½	125	140	140	964
C Im B	Mr	27½p	70	90	70	200
C Im B	Mr	30	30	40	40	114
C Im B	Mr	30 p	$2½	$2¾		
C Im B	Jn	25	$3⅛	$3⅜	$2⅝	12
C Im B	Jn	25 p	45	65	100	10
C Im B	Jn	27½	165	185	190	44
C Im B	Jn	27½p	125	150		
C Im B	Jn	30 p	$2⅝	$3		
C Im B	Dc	22½	$5⅛	$5⅜	$5⅛	20
C Im B	Dc	22½p		10	15	181
C Im B	Dc	25 p	5	15	15	81
C Im B	Dc	27½p	50	60	40	664
C Im B	Dc	30	5	15	15	240
C Im B	Dc	30 p	$2½	$2¾	$3⅜	
C Im B	Dc	32½				
C Im B	Dc	32½p				
C Marc	Fb	25	25	50		168
C Marc	Fb	27½	5	30		86
C Marc	Fb	27½p	$6½	$7		
C Marc	Fb	30	5	15		
C Marc	Fb	30 p	$9	$9½		
C Marc	My	20	$2⅝	$2⅞		10
C Marc	My	20 p	95	115		
C Marc	My	22½p	$2⅛	$2⅜		20
C Marc	My	25	70	95	90	22
C Marc	My	25 p	$4¼	$4½		
C Marc	My	27½	30	55		1
C Marc	My	27½p	$6½	$7		
C Marc	Nv	20 p	1	20		96
C Marc	Nv	22½		5		238
C Marc	Nv	25		5		389
C Marc	Nv	27½		5		214
C Marc	Nv	27½p	$6½	$7		
C Marc	Nv	30		1		28
C Marc	Nv	30 p	$9	$9½		
CanP E	Fb	17½	$7	$7⅜		13
CanP E	Fb	17½p	1	10		
CanP E	Fb	20	$4¾	$5		196
CanP E	Fb	20 p	5	25		100
CanP E	Fb	22½p	30	55		356
CanP E	Fb	25 p	110	135		38
CanP E	My	20	$4⅞	$5¼		56
CanP E	My	20 p	10	35		5
CanP E	My	22½p	45	70		27
CanP E	My	25	140	150	150	1463
CanP E	My	25 p	125	150	105	18
CanP E	Nv	17½	$6⅞	$7¼		
CanP E	Nv	17½p		10		
CanP E	Nv	20 p		10		114
CanP E	Nv	22½p		10		1092
Carl OK	Fb	17½p	$2½	$2⅝	$2⅛	108
Carl OK	Fb	20	5	15	5	212
Carl OK	Fb	20 p	$4⅜	$5⅛		
Carl OK	My	15 p	55	80	55	2
Carl OK	My	17½	40	65	75	39
Carl OK	My	17½p	$2¼	$2⅝	125	10
Carl OK	My	20	20	45	50	10
Carl OK	My	20 p	$4⅝	$5⅛		
Carl OK	Nv	15 p		10	20	18
Carl OK	Nv	17½		10	20	902
Carl OK	Nv	17½p	$2⅛	$2½	$2⅛	
Carl OK	Nv	20		1	5	1496
Carl OK	Nv	20 p	$4⅝	$5⅛	$2	
Carl OK	Nv	22½		5	55	25
Carl OK	Nv	22½p	$7⅛	$7⅝	$2¼	
CBth A	Ja	12½	$3⅜	$3⅝		
CBth A	Ja	12½p	1	25		60
CBth A	Ja	13¾p	5	30		42
CBth A	Ja	15	85	110		268
CBth A	Ja	15 p	15	40		170
CBth A	Ja	17½	5	30		148
CBth A	Ja	17½p	145	170		
CBth A	Ja	25				
CBth A	Ja	25 p				
CBth A	Ja	27½				
CBth A	Ja	27½p				
CBth A	Ja	30				70
CBth A	Ja	30 p				
CBth A	Ap	12½	$3¾	$4		2
CBth A	Ap	12½p	5	30		20
CBth A	Ap	13¾	$2½	$2¾		26
CBth A	Ap	13¾p	30	55		32
CBth A	Ap	15	140	165		58
CBth A	Ap	15 p	35	60		1
CBth A	Ap	17½	30	55		
CBth A	Ap	17½p	170	195		
CBth A	Jy	12½	$4	$4¼		
CBth A	Jy	12½p	15	40		
CBth A	Jy	15	185	$2⅛		6
CBth A	Jy	15 p	60	85		5
CBth A	Jy	17½	55	80		
CBth A	Jy	17½p	20	$2¼		
Cmnc	Mr	10	$4⅝	$5		
Cmnc	Mr	10 p	1	15		
Cmnc	Mr	12½	$2⅜	$2⅝	$3½	60
Cmnc	Mr	12½p	10	35	80	20
Cmnc	Mr	15	70	95	110	303
Cmnc	Mr	15 p	105	130	60	84
Cmnc	Mr	17½	15	35	50	896
Cmnc	Mr	17½p	$3⅛	$3½	150	300
Cmnc	Jn	12½	$2⅝	$3		
Cmnc	Jn	12½p	30	55	50	10
Cmnc	Jn	15	110	135	150	15
Cmnc	Jn	15 p	125	150	110	65
Cmnc	Jn	17½	45	60	70	1120
Cmnc	Jn	17½p	$3¼	$3⅝	175	545
Cmnc	Dc	10	$4⅜	$4¾	$4	10
Cmnc	Dc	10 p	1	15		
Cmnc	Dc	12½	$2	$2¼	$2½	528
Cmnc	Dc	12½p	5	25	65	33
Cmnc	Dc	15	30	55	60	495
Cmnc	Dc	15 p	90	115	120	158
Cmnc	Dc	16⅜	1	15	15	259
Cmnc	Dc	16⅜p	$2⅛	$2⅜	160	11
Cmnc	Dc	17½	1	10	20	664
Cmnc	Dc	17½p	$2⅞	$3¼	$2	2
Cmnc	Dc	18⅜	1	10	20	129
Cmnc	Dc	18⅜p	$3¾	$4⅛	$3	
CP Ltd	Fb	35	$14⅜	$14⅞	$15¼	113
CP Ltd	Fb	35 p	1	15	5	126
CP Ltd	Fb	40	$9⅞	$10⅜	$10⅛	49
CP Ltd	Fb	40 p	5	25	20	75
CP Ltd	Fb	45 p	55	70	70	127
CP Ltd	Fb	50 p	$2¼	$2½	$2¼	322
CP Ltd	Fb	55 p	$5⅝	$6⅛		
CP Ltd	My	50 p	$2⅝	$3	$2½	10
CP Ltd	My	55	150	175		
CP Ltd	My	55 p	$5¾	$6¼		
CP Ltd	Nv	35	$14⅛	$14½	$13	
CP Ltd	Nv	35 p		5	1	53
CP Ltd	Nv	40	$9⅛	$9⅝	$9½	331
CP Ltd	Nv	40 p		5	5	719
CP Ltd	Nv	45 p		1	5	1446
CRL	Mr	22½	$7¼	$7¾	$8⅞	20
CRL	Mr	22½p	15	30	40	235
CRL	Mr	25	$5⅜	$5¾	$5⅜	300
CRL	Mr	25 p	60	70	60	279
CRL	Mr	27½	$3¾	$3⅞	$4⅞	509
CRL	Mr	32½p	$4	$4¼	$3⅝	516
CRL	Mr	35	70	90	90	344
CRL	Mr	35 p	$5¾	$6¼	$5⅜	138
CRL	Jn	27½	$4⅝	$5	$4¾	15
CRL	Jn	27½p	175	$2	180	85
CRL	Jn	30 p	$2⅞	$3⅛	$2⅞	31
CRL	Jn	32½p	$4⅜	$4⅝	$4½	157
CRL	Dc	22½	$6⅞	$7¼	$7½	80
CRL	Dc	22½p	5	10	20	181
CRL	Dc	25	$4⅜	$4¾	$5½	477
CRL	Dc	35	5	10	10	1381
CRL	Dc	35 p	$5⅝	$6	$5⅛	2032
CRL	Dc	40	1	10	5	508
CTL Bk	Mr	10				
CTL Bk	Mr	10 p				
CTL Bk	Mr	12½				
CTL Bk	Dc	10	25	35		534
CTL Bk	Dc	10 p	25	50		20
CTL Bk	Dc	12½		10		542
CTL Bk	Dc	12½p	$2⅜	$2⅝		242
CTL Bk	Dc	15		5		4
CTL Bk	Dc	15 p	$4⅞	$5¼		
CTr A f	Mr	7½	175	$2		201
CTr A f	Mr	7½p	5	30		
CTr A f	Mr	10	25	35	40	421
CTr A f	Mr	10 p	110	135		134
CTr A f	Mr	12½		15		499
CTr A f	Mr	12½p	$3½	$3¾		2
CTr A f	Jn	7½	$2⅛	$2⅜		5
CTr A f	Jn	7½p	15	40		
CTr A f	Jn	10	50	75		150
CTr A f	Jn	10 p	125	150		28
CTr A f	Dc	7½	150	175		14
CTr A f	Dc	7½p	1	20		
CTr A f	Dc	10	10	20		979
CTr A f	Dc	10 p	100	125		21
CTr A f	Dc	12½		5		187
CTr A f	Dc	12½p	$3½	$3¾		
Den B f	Ja	12½	190	$2⅛	$2	1
Den B f	Ja	12½p	10	30	100	2
Den B f	Ja	15	20	45	125	46
Den B f	Ja	17½	1	25	25	466
Den B f	Ja	17½p	$2⅞	$3¼	$3	15
Den B f	Ja	20	1	20	30	245
Den B f	Ja	20 p	$5¼	$5⅝	$3¾	
Den B f	Ap	12½	$2	$2⅜	$3	10
Den B f	Ap	12½p	10	30	120	7
Den B f	Ap	15 p	110	135	70	27
Den B f	Ap	17½	25	50	60	33
Den B f	Ap	17½p	$3	$3⅜	$2⅜	20
Den B f	Ap	20	5	25	20	30
Den B f	Ap	20 p	$5⅜	$5¾		
Den B f	Jy	12½	$2⅛	$2½		
Den B f	Jy	12½p	20	45		
Den B f	Jy	15 p	130	155	95	10
Den B f	Jy	17½	35	60		
Den B f	Jy	17½p	$3⅛	$3½	$4⅜	10
Dfs A	Mr	17½	$7¼	$7⅝		466
Dfs A	Mr	17½p	5	15		170
Dfs A	Mr	20	$5⅛	$5½		89
Dfs A	Mr	20 p	15	40		10
Dfs A	Mr	22½	$3	$3¼		84
Dfs A	Mr	22½p	25	50		84
Dfs A	Mr	25	140	150	145	89
Dfs A	Mr	25 p	100	125		16
Dfs A	Jn	22½	$3½	$3¾		400
Dfs A	Jn	22½p	60	85		5
Dfs A	Jn	25	190	$2⅛	$2	43
Dfs A	Jn	25 p	135	160		32
Dfs A	Dc	17½	$7⅛	$7½		147
Dfs A	Dc	17½p		5		5
Dfs A	Dc	20 p		10		53
Dfs A	Dc	22½p	1	10	10	33
Dfs A	Dc	25	75	100	75	473
Dfs A	Dc	25 p	65	90		55
Dom M	Ja	10 p	10	20	25	31
Dom M	Ja	17½	1	15	20	619
Dom M	Ja	17½p	$5⅜	$5⅝	$5	103
Dom M	Ja	20	1	10	10	1539
Dom M	Ja	20 p	$7⅞	$8¼	$6⅞	50
Dom M	Ap	10	$2¾	$3	$4	13
Dom M	Ap	10 p	35	45	30	30
Dom M	Ap	12½	140	155	160	311
Dom M	Ap	12½p	140	155	110	238
Dom M	Jy	10	$3	$3¼	$2⅜	20
Dom M	Jy	10 p	60	70	55	50
Dom M	Jy	12½p	160	175	150	333
Dom M	Jy	15	100	115	115	91
Dom M	Jy	15 p	$3¼	$3½		
G H						
Gnstar	Ja	17½	$10⅛	$10⅝	$8	
Gnstar	Ja	17½p		5	35	20
Gnstar	Ja	20 p		5	10	42
Gnstar	Ja	22½p	1	5	10	54
Gnstar	Ja	27½p	35	60	60	25
Gnstar	Ja	30	20	45		
Gnstar	Ja	30 p	$2⅛	$2⅝		
Gnstar	Ap	20	$7¾	$8¼	$7⅝	8
Gnstar	Ap	20 p	1	15	25	4
Gnstar	Ap	22½	$5¼	$5⅝	$4¼	82
Gnstar	Ap	22½p	5	25	75	12
Gnstar	Ap	25	$3⅜	$3¾	$3¾	118
Gnstar	Ap	25 p	15	40	135	14
Gnstar	Ap	27½	165	175	150	766
Gnstar	Ap	27½p	105	110	120	90
Gnstar	Ap	30	55	80		
Gnstar	Ap	30 p	$2¼	$2⅝		
Gnstar	Jy	25	$4⅜	$4¾	$3¾	10
Gnstar	Jy	25 p	35	60	130	3
Gnstar	Jy	27½p	130	155		
Gnstar	Jy	30	120	150		
Gnstar	Jy	30 p	$2⅜	$2¾		
Gulf C	Fb	12½	$5	$5⅜		13
Gulf C	Fb	12½p	1	10		
Gulf C	Fb	15	$2⅞	$3	$2⅞	258
Gulf C	Fb	15 p	5	15		149
Gulf C	Fb	20 p	$2½	$2¾	$2⅝	415
Gulf C	My	15	$3⅜	$3⅝		72
Gulf C	My	20 p	$2⅝	$2⅞		47
Gulf C	Nv	12½	$4⅞	$5⅛		19
Gulf C	Nv	12½p		5		
Gulf C	Nv	15 p		5		289
Gulf C	Nv	20	1	1	1	8300
Gulf C	Nv	20 p	$2¼	$2⅝		217
Husky	Ja	7½	$4⅝	$5	$4¾	1
Husky	Ja	7½p		10		
Husky	Ja	10 p	5	20	20	140
Husky	Ja	12½	35	40	40	7434
Husky	Ja	15	5	10	10	537
Husky	Ja	15 p	$2⅞	$3¼	$2¼	3
Husky	Ap	7½	$4⅞	$5¼		
Husky	Ap	7½p		15		
Husky	Ap	10	$2⅜	$2¾	$2¾	283
Husky	Ap	10 p	15	30	25	65
Husky	Ap	12½p	70	90	65	67
Husky	Ap	15	25	35	35	200
Husky	Ap	15 p	$2⅞	$3¼	$2¼	
Husky	Jy	10	$2¾	$3⅛	$3¼	2
Husky	Jy	10 p	20	40		
Husky	Jy	12½p	80	100	95	42
Husky	Jy	15	35	50	55	63
Husky	Jy	15 p	$2⅞	$3¼		
I J						
I-City	Mr	7½	$2⅛	$2½		
I-City	Mr	7½p	1	20		
I-City	Mr	10 p	60	85	60	2
I-City	Mr	12½	5	15	10	14
I-City	Mr	12½p	$2⅞	$3¼		
I-City	Jn	7½	$2¼	$2⅝	$2⅞	5
I-City	Jn	7½p	1	25		
I-City	Jn	10	60	85	120	10
I-City	Jn	10 p	70	95	75	
I-City	Jn	12½	10	30		
I-City	Jn	12½p	$2⅞	$3¼		
I-City	Dc	7½	$2	$2⅜	$2½	10
I-City	Dc	7½p		15		
I-City	Dc	10		15	20	1970
I-City	Dc	10 p	50	75	60	35
I-City	Dc	12½		5	5	2179
I-City	Dc	12½p	$2⅞	$3¼	$2½	
Imsco	Ja	32½	$12	$12⅜		90
Imsco	Ja	32½p		10		
Imsco	Ja	35	$9⅝	$10	$9½	1151
Imsco	Ja	45 p	160	185		143
Imsco	Ap	35 p	1	25		93
Imsco	Ap	40	$5⅞	$6¼		56
Imsco	Ap	40 p	50	75		300
Imsco	Jy	40	$6⅝	$7		313
Imsco	Jy	40 p	100	125		10
Imsco	Jy	45	$3⅛	$3⅜		50
Imsco	Jy	45 p	$2⅜	$2⅝		
Inco	Fb	10	$5	$5⅜	$5¾	14
Inco	Fb	10 p		15		
Inco	Fb	12½	$2⅝	$2⅞	$2⅞	1057
Inco	Fb	12½p	20	30	25	195
Inco	Fb	17½p	$2⅝	$3	$2½	100
Inco	My	12½	$3	$3⅜	$3⅞	41
Inco	My	12½p	45	50	45	15
Inco	My	15	125	150	160	1609
Inco	My	17½p	$2¾	$3⅛	$2	
Inco	Nv	10 p		5	10	70
Inco	Nv	12½p		5	15	157
Inco	Nv	17½		5	5	764
Inco	Nv	17½p	$2½	$2¾	$2½	
Inco	Nv	20		1	20	184
Inco	Nv	20 p	$4⅞	$5¼	$6⅝	
IOil A	Fb	32½	$12	$12½		
IOil A	Fb	32½p	5	20	35	60
IOil A	Fb	35 p	10	35	40	96
IOil A	Fb	40 p	45	65	60	476
IOil A	My	35 p	20	40	40	112
IOil A	My	40	$6⅜	$6¾	$6¼	150
IOil A	Nv	32½	$11½	$12	$11½	
IOil A	Nv	32½p		5	5	59
IOil A	Nv	35	$9⅛	$9¼	$9¼	379
IOil A	Nv	35 p		1	10	622
IOil A	Nv	40 p		1	1	1599
K L						
L Mnr	Mr	22½	$10¾	$11⅛	$8⅛	3
L Mnr	Mr	22½p	10	25	45	6
L Mnr	Mr	25	$8½	$8⅞	$7	11
L Mnr	Mr	25 p	25	35	65	85
L Mnr	Mr	27½	$6⅜	$6¾	$4⅞	25
L Mnr	Mr	27½p	45	60	125	8
L Mnr	Mr	30	$4⅜	$4⅝	$5	34
L Mnr	Mr	30 p	125	140	$2¼	36
L Mnr	Mr	32½	$2¾	$3⅛	$3⅛	49
L Mnr	Mr	32½p	$2⅜	$2⅝	$2¼	7
L Mnr	Mr	35	160	185	170	113
L Mnr	Mr	35 p	$3⅜	$3⅝	$3⅛	12
L Mnr	Jn	27½	$7⅜	$7¾		
L Mnr	Jn	27½p	70	95		
L Mnr	Jn	30	$5½	$5⅞	$4¼	4
L Mnr	Jn	30 p	140	165		
L Mnr	Jn	32½	$3⅞	$4¼		
L Mnr	Jn	32½p	$2⅝	$3		
L Mnr	Jn	35	$2⅝	$2⅞	$2⅝	9
L Mnr	Jn	35 p	$4	$4⅜		
L Mnr	Dc	22½	$10⅛	$10½		
L Mnr	Dc	22½p	1	15	80	15
L Mnr	Dc	25	$7¾	$8⅛	$5⅜	10
L Mnr	Dc	25 p	5	15	20	67
L Mnr	Dc	27½	$5¼	$5⅝	$5	26
L Mnr	Dc	27½p	15	35	65	70
L Mnr	Dc	30 p	45	60	25	128
L Mnr	Dc	32½	150	175	185	194
L Mnr	Dc	32½p	115	140	100	65
L Mnr	Dc	35 p	$2⅝	$3	$2¼	38
L Mnr	Dc	40	10	15	20	184
L Mnr	Dc	40 p	$7⅛	$7½	$13⅜	
M N						
Mitel	Mr	5 p	15	25	20	86
Mitel	Mr	10	50	65	80	700
Mitel	Dc	5	$3	$3⅜	$4⅝	26
Mitel	Dc	5 p	1	10	10	75
Mitel	Dc	7½	85	105	190	435
Mitel	Dc	7½p	15	20	15	946
Mitel	Dc	10 p	185	$2⅛	150	375
Mitel	Dc	12½p	$4¼	$4¾	$3¼	
Mitel	Dc	15	1	10	1	428
Mitel	Dc	15 p	$6½	$7	$5	
Moore	Fb	50	$9⅝	$10⅝	$9	24
Moore	Fb	50 p	5	30	100	3
Moore	Fb	55 p	40	80	110	111
Moore	Fb	60 p	150	$2¼	$2½	5
Moore	My	50	$10	$11	$9⅝	2
Moore	My	50 p	10	60		
Moore	My	55	$6¼	$7¼	$6½	310
Moore	My	55 p	60	120		
Moore	Nv	40	$19¼	$19⅞	$19½	513
Moore	Nv	40 p		10	50	26
Moore	Nv	45	$14¼	$14⅝	$14	8
Moore	Nv	45 p		10	25	41
Moore	Nv	50	$9⅛	$9½	$9	60
Moore	Nv	50 p		10	50	613
Moore	Nv	55 p		10	5	156
Moore	Nv	60		15	15	22
Moore	Nv	60 p	10	90		
Nat Bk	Fb	10	$3½	$3¾		51
Nat Bk	Fb	10 p		25		76
Nat Bk	Fb	12½	115	130	125	2951
Nat Bk	Fb	12½p	20	35		83
Nat Bk	Fb	15 p	165	190		
Nat Bk	My	10 p	5	30		30
Nat Bk	My	12½p	25	50		28
Nat Bk	My	15 p	175	$2		15
Nat Bk	Nv	10	$3⅛	$3⅜		7
Nat Bk	Nv	10 p		5		24
Nat Bk	Nv	12½p		1		1398
Nat Bk	Nv	15		5		1225
Nat Bk	Nv	15 p	130	165		
Nor Tel	Ja	35	$12⅜	$13⅛	$15⅛	38
Nor Tel	Ja	35 p	1	5	10	40
Nor Tel	Ja	40	$7⅞	$8¼	$9⅛	125
Nor Tel	Ja	55 p	$7¼	$7¾	$6¾	83
Nor Tel	Ap	40	$9¼	$9⅝	$11¼	10
Nor Tel	Ap	40 p	30	45	35	176
Nor Tel	Jy	45	$6¾	$7⅛	$7⅝	2
Nor Tel	Jy	45 p	150	170	155	21
Nor Tel	Jy	50	$4	$4⅜	$5	23
Nor Tel	Jy	50 p	$3¾	$4⅛	$3⅝	188
Nor Tel	Jy	55	$2½	$2¾	$2¾	65
Nor Tel	Jy	55 p	$7⅜	$7⅞	$6⅞	315
Noran	Fb	15	$5⅛	$5½		2
Noran	Fb	15 p	1	25		
Noran	Fb	17½	$3	$3¼		345
Noran	Fb	17½p	15	25		231
Noran	Fb	22½p	$2¾	$3		242
Noran	My	17½	$3⅜	$3⅞		100
Noran	My	17½p	45	60		70
Noran	My	20 p	140	165		53
Noran	My	22½p	$3	$3¼		16
Noran	Nv	15	$4¾	$5⅛		1
Noran	Nv	15 p		10		
Noran	Nv	17½	$2⅜	$2⅝		176
Noran	Nv	17½p		10		132
Noran	Nv	22½		1		2043
Noran	Nv	22½p	$2¼	$2⅝		68
Noran	Nv	25		5		702
Noran	Nv	25 p	$4¾	$5⅛		44
Nva A f	Fb	5	$2	$2⅜	$2¼	200
Nva A f	Fb	5 p		10		
Nva A f	Fb	7½p	50	60	50	70
Nva A f	Fb	10 p	$2⅝	$3	$2⅛	
Nva A f	My	5	$2⅛	$2½	$2⅜	90
Nva A f	My	5 p		15		
Nva A f	My	7½p	45	60	40	30
Nva A f	My	10	10	15	10	226
Nva A f	My	10 p	$2⅜	$3	$2¼	
Nva A f	Nv	5 p		5	1	20
Nva A f	Nv	7½		1	1	7141
Nva A f	Nv	10		5	$3⅛	
Nva A f	Nv	10 p	$2⅝	$3	$3⅛	
O P						
Obo 01	Mr	70	$13⅜	$13⅞		
Obo 01	Mr	70 p		20		4
Obo 01	Mr	72½	$10⅞	$11⅜		8
Obo 01	Mr	72½p	5	30		35
Obo 01	Mr	75	$8⅜	$8⅞		127
Obo 01	Mr	75 p	10	35	20	334
Obo 01	Mr	77½	$6	$6⅜	$5¾	265
Obo 01	Mr	77½p	30	55		327
Obo 01	Mr	80 p	60	85	70	507
Obo 01	Mr	85 p	$2½	$2¾		258
Obo 01	Jn	77½	$6⅛	$6⅝		79
Obo 01	Jn	77½p	55	80		117
Obo 01	Jn	80 p	110	135		360
Obo 01	Dc	70	$13⅜	$13⅞		
Obo 01	Dc	70 p		5		40
Obo 01	Dc	72½	$10⅞	$11⅜	$11⅛	24
Obo 01	Dc	72½p		10		343
Obo 01	Dc	75	$8⅜	$8⅞	$8⅛	470
Obo 01	Dc	75 p		10		552
Obo 01	Dc	77½p	1	10		372
Obo 01	Dc	80 p	10	20	20	452
Obc 03	Mr	87½				
Obc 03	Mr	87½p				
Obc 03	Mr	90				
Obc 03	Mr	90 p			$5½	1
Obc 03	Mr	92½				
Obc 03	Mr	92½p				
Obc 03	Mr	95				
Obc 03	Mr	95 p				
Obc 03	Mr	97½				
Obc 03	Mr	97½p				
Obc 03	Jn	92½				
Obc 03	Jn	92½p				
Obc 03	Jn	95				
Obc 03	Jn	95 p				
Obc 03	Jn	97½				
Obc 03	Jn	97½p				
Obc 03	Dc	85			$10½	1
Obc 03	Dc	85 p			$2⅜	96
Obc 03	Dc	87½			$5¼	36
Obc 03	Dc	87½p	5		25	46
Obc 03	Dc	90			$5	1
Obc 03	Dc	90 p			$2¼	62
Obc 03	Dc	92½				
Obc 03	Dc	92½p				
Obc 03	Dc	95				
Obc 03	Dc	95 p				
Obc 03	Dc	97½				
Obc 03	Dc	97½p				
Obd 04	Mr	75	$12¼	$12¾		
Obd 04	Mr	75 p		25		22
Obd 04	Mr	77½p	10	35		5
Obd 04	Mr	80	$7¼	$7¾		42
Obd 04	Mr	80 p	20	45		168
Obd 04	Mr	82½p	45	70		44
Obd 04	Mr	85	$3¼	$3½		130
Obd 04	Mr	87½	185	$2⅛		58
Obd 04	Mr	87½p	$2	$2¼		45
Obd 04	Mr	90	85	100		
Obd 04	Mr	90 p	$3	$3¼		
Obd 04	Jn	82½	$5¼	$5¾		74
Obd 04	Jn*	82½p	75	100		339
Obd 04	Jn	85	$3¾	$4		90
Obd 04	Jn	87½	$2⅜	$2⅝		52
Obd 04	Jn	90	135	160		50
Obd 04	Dc	75	$12¼	$12¾		22
Obd 04	Dc	75 p		20		31
Obd 04	Dc	77½	$9¾	$10¼		8
Obd 04	Dc	77½p		15		67
Obd 04	Dc	80	$7¼	$7¾		18
Obd 04	Dc	80 p		20		61
Obd 04	Dc	82½p	1	25		172
Obd 04	Dc	85 p	25	50		54
Placer	Mr	17½	$8	$8⅜	$6⅝	
Placer	Mr	17½p	5	20	25	18
Placer	Mr	20 p	10	35	50	33
Placer	Mr	22½p	60	65	65	114
Placer	Mr	25	$2⅝	$3	$3⅜	455
Placer	Mr	27½p	$2¼	$2½	$2¼	15
Placer	Jn	22½p	65	75	80	5
Placer	Jn	25	$3½	$3⅝	$3¾	26
Placer	Jn	25 p	130	155	195	10
Placer	Jn	27½	$2	$2⅛	95	20
Placer	Jn	27½p	$2½	$2¾	$2¾	15
Placer	Dc	17½	$8⅜	$8½	$6¼	513
Placer	Dc	17½p	10	15	15	385
Placer	Dc	20	$5⅝	$5¾	$5⅞	1018
Placer	Dc	20 p	5	10	50	825
Placer	Dc	22½p	20	30	55	795
Placer	Dc	25 p	95	100	80	272
Placer	Dc	27½p	$2⅛	$2½		
Powr f	Fb	17½	$8	$8½		556
Powr f	Fb	17½p		15		13
Powr f	Fb	20	$5¼	$5⅝		36
Powr f	Fb	20 p		20		25
Powr f	Fb	22½	$3	$3¼		67
Powr f	Fb	22½p		25		25
Powr f	Fb	25	145	170		119
Powr f	Fb	25 p	100	125	115	83
Powr f	Fb	27½	50	75		
Powr f	Fb	27½p	$2½	$2¾		
Powr f	My	20	$5½	$5⅞		1015
Powr f	My	20 p		25		5
Powr f	My	22½	$3½	$3¾		214
Powr f	My	22½p	20	45		25
Powr f	My	25	$2¼	$2½	$2½	79
Powr f	My	25 p	125	150		14
Powr f	My	27½p	$2¾	$3		
Powr f	Nv	17½	$7½	$8		
Powr f	Nv	17½p		5		70
Powr f	Nv	20	$4⅝	$5		723
Powr f	Nv	20 p		15		523
Powr f	Nv	22½	$2¼	$2⅝		37
Powr f	Nv	22½p		15		28
Q R						
Rang	Ja	5	$2¼	$2⅝		
Rang	Ja	5 p	1	20		
Rang	Ja	7½p	35	55	65	249
Rang	Ja	10 p	$2⅝	$3	$2½	49
Rang	Ja	12½	5	10	35	540
Rang	Ja	12½p	$5⅛	$5½	$4⅞	
Rang	Ap	5	$2½	$2⅞	$2¾	10
Rang	Ap	5 p	5	25		
Rang	Ap	7½p	55	70	75	64
Rang	Ap	10 p	$2¾	$3	$2⅞	155
Rang	Ap	12½	5	15	15	147
Rang	Ap	12½p	$5⅛	$5½		
Rang	Jy	5 p	15	35		
Rang	Jy	10	50	60	55	62
Rang	Jy	10 p	$2⅝	$2⅞	50	5
Roy Bk	Ja	25 p	5	15	5	84
Roy Bk	Ja	27½p	20	40	40	335
Roy Bk	Ja	30 p	150	175	155	234
Roy Bk	Ja	32½	5	10	10	427
Roy Bk	Ja	32½p	$3⅞	$4¼	$4½	2
Roy Bk	Ap	25	$3⅞	$4¼	$3⅞	638
Roy Bk	Ap	25 p	15	35	40	257
Roy Bk	Jy	27½	$2½	$2⅞	$2⅞	10
Roy Bk	Jy	27½p	100	125	110	5
Roy Bk	Jy	30	115	140	110	31
Roy Bk	Jy	30 p	$2⅛	$2½		
S T						
Segrm	Ja	35	$14¾	$15¼		
Segrm	Ja	35 p	1	15		
Segrm	Ja	40	$9⅞	$10⅜	$10⅝	83
Segrm	Ja	40 p	15	25	25	116
Segrm	Ja	45 p	15	40	30	206
Segrm	Ja	55 p	$5⅜	$5¾	$5	4
Segrm	Ap	35	$16	$16½	$16	
Segrm	Ap	35 p	1	15		
Segrm	Ap	40 p	10	25	15	44
Segrm	Ap	45	$6½	$7	$6⅞	70
Segrm	Ap	45 p	50	75	75	38
Segrm	Jy	45	$7¾	$8⅛	$7⅞	
Segrm	Jy	45 p	80	100	100	12
Segrm	Jy	50	$4⅜	$4¾	$4½	20
Segrm	Jy	50 p	$2⅛	$2½		
Segrm	Jy	55	$2⅛	$2½		
Segrm	Jy	55 p	$5¾	$6¼		
Shell C	Fb	17½	$5⅛	$5½		
Shell C	Fb	17½p	5	30		
Shell C	Fb	20	$2¾	$3⅛	$5¼	17
Shell C	Fb	20 p	25	40	20	31
Shell C	Fb	25 p	$2½	$2¾	$2⅝	78
Shell C	Fb	27½	15	20	20	743
Shell C	Fb	27½p	$4¾	$5⅛	190	5
Shell C	My	20	$3¼	$3⅜	$5⅜	10
Shell C	My	25 p	$2⅝	$2⅞	$2⅞	29
Shell C	Nv	17½	$4⅞	$5⅜		
Shell C	Nv	17½p		10		
Shell C	Nv	20	$2⅜	$2¾	$3¾	5
Shell C	Nv	20 p		10	50	2
Shell C	Nv	25		5	1	948
Shell C	Nv	25 p	$2¼	$2⅝	175	
Shell C	Nv	27½		5	5	835
Shell C	Nv	27½p	$4⅝	$5⅛	$3⅝	
Stlco A	Fb	17½	$2⅝	$3	$3	10
Stlco A	Fb	17½p	5	30		
Stlco A	Fb	25	5	25	50	772
Stlco A	Fb	25 p	$5¼	$5¾	185	92
Stlco A	My	17½	$3⅛	$3½	$3⅜	10
Stlco A	My	17½p	15	40		
Stlco A	My	20	150	175	165	1267
Stlco A	My	22½p	$2⅞	$3¼	$2⅝	36
Stlco A	My	25	25	50	35	54
Stlco A	My	25 p	$5¼	$5½	$5¼	5
Stlco A	Nv	17½	$2	$2½	$6	
Stlco A	Nv	17½p		10		
Stlco A	Nv	20		25	90	3
Stlco A	Nv	20 p	5	25	15	6
Stlco A	Nv	22½		1	15	1095
Stlco A	Nv	25		1	5	977
Stlco A	Nv	27½		5	5	678
Stlco A	Nv	27½p	$7½	$8	$6	
Stlco A	Nv	30		5	25	300
Stlco A	Nv	30 p	$10	$10½	$4¼	
T-D Bk	Mr	12½	$4⅞	$5¼	$4¾	102
T-D Bk	Mr	12½p	1	10		61
T-D Bk	Mr	15 p	1	20	10	124
T-D Bk	Mr	17½	60	85	95	1042
T-D Bk	Mr	17½p	60	75	50	164
T-D Bk	Mr	20	1	15		
T-D Bk	Mr	20 p	$2½	$2⅞		
T-D Bk	Jn	15	$2¾	$3⅛	$3⅛	13
T-D Bk	Jn	15 p	20	40	40	5
T-D Bk	Jn	17½p	75	100		
T-D Bk	Jn	20	5	25	25	30
T-D Bk	Jn	20 p	$2½	$2⅞		
T-D Bk	Dc	12½	$4¾	$5⅛	$5	151
T-D Bk	Dc	12½p		5	1	159
T-D Bk	Dc	15	$2¼	$2⅝	$2⅝	474
T-D Bk	Dc	15 p	1	10	5	244
T-D Bk	Dc	17½p	15	40	15	381
T-D Bk	Dc	20		10		
T-D Bk	Dc	20 p	$2½	$2⅞		
TIX	Ja	115	$6	$6⅜	$6½	10
TIX	Ja	120	$3⅛	$3⅜	$3¾	73
TIX	Nv	115 p		5	25	715
TIX	Nv	125		5	10	166
TIX	Dc	115 p	45	60	45	366
TIX	Dc	125 p	$5½	$5¾	$4⅞	5
Total P	Ja	10	$2¼	$2⅝	$2⅝	97
Total P	Ja	10 p	1	25	5	25
Total P	Ja	12½p	40	65	65	232
Total P	Ja	15 p	$2⅝	$3	$2	5
Total P	Ap	10	$2⅜	$2¾		
Total P	Ap	10 p	10	35		
Total P	Ap	12½	85	110	95	15
Total P	Ap	12½p	65	90	75	10
Total P	Jy	10	$2½	$2⅞	$3⅛	9
Total P	Jy	10 p	15	40		
Total P	Jy	12½	105	130	120	4
Total P	Jy	12½p	85	110	90	4
TrAlt A	Fb	17½	$5½	$6		
TrAlt A	Fb	17½p		15		
TrAlt A	Fb	20	$3⅛	$3½	175	
TrAlt A	Fb	20 p	5	20	25	
TrAlt A	Fb	22½p	35	50	25	46
TrAlt A	Fb	25	5	20		
TrAlt A	Fb	25 p	$2	$2⅜		
TrAlt A	My	20	$3¼	$3⅝		
TrAlt A	My	20 p	15	40		
TrAlt A	My	22½p	50	75		
TrAlt A	My	25	20	25	25	25
TrAlt A	My	25 p	$2⅛	$2½		
TrAlt A	Nv	17½	$5⅜	$5¾		
TrAlt A	Nv	17½p		5		
TrAlt A	Nv	20	$2⅞	$3¼	$2¼	
TrAlt A	Nv	20 p		15		
TrAlt A	Nv	22½p		15	60	55
TrAlt A	Nv	25		10		
TrAlt A	Nv	25 p	185	$2⅛		
TrC PL	Fb	12½	$7¼	$7½	$5	
TrC PL	Fb	12½p		10		
TrC PL	Fb	15 p		10		
TrC PL	Fb	17½p	5	20	15	225
TrC PL	Fb	20	75	85	80	408
TrC PL	Fb	20 p	60	85	115	30
TrC PL	My	15	$5	$5⅜	$5⅜	63
TrC PL	My	15 p		10		
TrC PL	My	17½p	15	30	25	50
TrC PL	My	20 p	75	100	95	60
TrC PL	Nv	12½	$7¼	$7½	$4¾	
TrC PL	Nv	12½p		5		
TrC PL	Nv	15	$4¾	$5	$4⅛	95
TrC PL	Nv	15 p		5	1	18
TrC PL	Nv	17½p		5	15	81
TrC PL	Nv	20 p	10	35	150	5
W X						
Wcoast	Mr	12½	140	190	165	20
Wcoast	Mr	12½p	5	30		
Wcoast	Mr	15	10	25	25	106
Wcoast	Mr	15 p	110	165		
Wcoast	Jn	12½	150	$2		
Wcoast	Jn	12½p	15	40		
Wcoast	Jn	15	15	35	25	650
Wcoast	Jn	15 p	125	175		
Wcoast	Dc	12½	125	160	110	381
Wcoast	Dc	12½p		15		
Wcoast	Dc	15 p	100	150		
Wlkr R	Mr	20	$5⅛	$5½		61
Wlkr R	Mr	20 p	1	20		20
Wlkr R	Mr	22½p	10	25		399
Wlkr R	Mr	25 p	85	100		40
Wlkr R	Mr	27½	25	50		
Wlkr R	Mr	27½p	$2½	$2¾		
Wlkr R	Jn	22½	$3½	$3¾		206
Wlkr R	Jn	22½p	15	40		175
Wlkr R	Jn	25	150	175		18
Wlkr R	Jn	25 p	105	130		5
Wlkr R	Jn	27½	50	75		
Wlkr R	Jn	27½p	$2½	$2¾		
Wlkr R	Dc	20	$5	$5⅜		21
Wlkr R	Dc	20 p		10		6
Wlkr R	Dc	25	65	75		2214
Wlkr R	Dc	25 p	35	60	40	268
Wlkr R	Dc	27½	1	15		118
Wlkr R	Dc	27½p	$2¼	$2½		7
XCB	Ja	105	$7½	$8		
XCB	Ja	105 p	85	110		
XCB	Ja	110	$3¾	$4		
XCB	Ja	110 p	$2½	$2¾		
XCB	Ja	115	$2	$2¼		
XCB	Ja	115 p	$5⅞	$6¼		
XCB	Nv	100	$10⅞	$11⅜		
XCB	Nv	100 p		1		10
XCB	Nv	105	$5⅞	$6⅜		
XCB	Nv	105 p		1		6
XCB	Nv	110	90	140		2
XCB	Nv	110 p		20		141
XCB	Nv	115		10		20
XCB	Nv	115 p	$3¾	$4¼		
XCB	Dc	105	$6⅜	$7⅛	$8	1
XCB	Dc	105 p	30	55		
XCB	Dc	110	$2¾	$3	$4⅛	7
XCB	Dc	115	125	150		2
XCB	Dc	115 p	$4⅞	$5¼		10
XCM	Ja	115	$6⅜	$7⅜		
XCM	Ja	115 p	175	$2		10
XCM	Ja	120	$3¾	$4¼		3
XCM	Ja	120 p	$2	$2¼		
XCM	Ja	125	$2	$2½		5
XCM	Ja	125 p	$6⅞	$7¾		
XCM	Nv	115	$4¾	$5¾		
XCM	Nv	115 p		30		5
XCM	Nv	120	25	75		
XCM	Nv	120 p		50		10
XCM	Nv	125		15		20
XCM	Nv	125 p	$4⅝	$5⅛		
XCM	Dc	115	$5⅞	$6⅜		
XCM	Dc	115 p	75	100		
XCM	Dc	120	$2⅞	$3⅛		3
XCO	Ja	130 p	$2¾	$3		150
XCO	Ja	135	$2⅜	$2⅝		
XCO	Ja	135 p	$6¼	$6¾		
XCO	Nv	120	$8½	$9¼		
XCO	Nv	130		45		10
XCO	Nv	130 p	75	125		
XCO	Nv	135		30		15
XCO	Nv	135 p	$5¾	$6½		
XCO	Nv	140		20		5
XCO	Nv	140 p	$10¾	$11½		
XCO	Dc	125	$6	$6⅜		
XCO	Dc	125 p	50	75		
XCO	Dc	130	$2⅞	$3⅛		
XCO	Dc	130 p	$2⅛	$2⅜		150
XCO	Dc	135	110	135		10
XCO	Dc	135 p	$6	$6⅜		
XCO	Dc	140	45	70		20
XCO	Dc	140 p	$11	$11⅝		
XXM	Ja	115	$5¾	$6¼		
XXM	Ja	120 p	$3⅜	$3⅜	$3⅛	20
XXM	Nv	110	$9⅜	$9⅞		5
XXM	Nv	110 p		5		7
XXM	Nv	115 p		15		222
XXM	Dc	115 p	60	85	50	311

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne.

Afrique du Sud	Rand	0.7460
Afrique franco	Franc CFA	0.002890
Allemagne-Ouest	Mark	0.4437
Antilles Angl.	Dollar	0.4883
Argentine	Peso	0.01070
Australie	Dollar	1.1308
Autriche	Schilling	0.06313
Bahamas	Dollar	1.3190
Belgique	Franc	0.02199
Bermudes	Dollar	1.3157
Brésil	N.Cruzeiro	.000523
Chili	Escudo	.01119
Colombie	Peso	.01201
Danemark	Couronne	0.1228
Espagne	Peseta	0.007909
États-Unis	Dollar	1.3157
Finlande	Mark	0.2120
France	Franc	0.1445
Grèce	Drachme	0.01076
Haiti	Gourde	0.2631
Hollande	Florin	0.3933
Hong Kong	Dollar	0.1683
Inde	Roupie	0.1101
Israël	Sheqels	0.002399
Italie	Lire	0.000714
Jamaïque	Dollar	0.3171
Japon	Yen	0.005426
Liban	Livre	0.1720
Maroc	Dirham	0.1454
Mexique	Peso	0.006265
Nicaragua	Cordoba	0.1316
Norvège	Couronne	0.1524
Nouv.-Zélande	Dollar	0.6539
Pakistan	Roupie	0.08964
Pérou	Sol	0.000293
Philippines	Peso	0.06549
Portugal	Escudo	0.008223
Royaume-Uni	Sterling	1.6575
Suède	Couronne	0.1542
Suisse	Franc	0.5379
Tchécoslovaquie	Couronne	0.1893
Turquie	Livre	0.003210
URSS	Rouble	1.5719
Venezuela	Bolivar	0.1070
Tunisie	Dinar	1.6167

L'OR

VALAIT HIER À LONDRES 345,00 (0,80) EN $ US

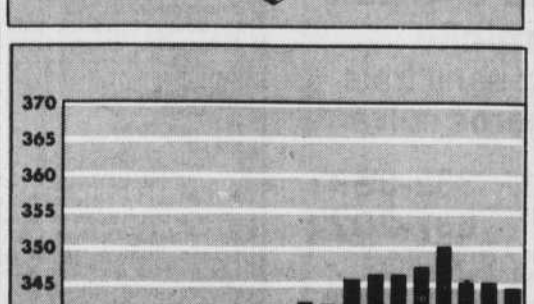

L'ARGENT

VALAIT HIER À LONDRES 7,55 (0,049) EN $ US

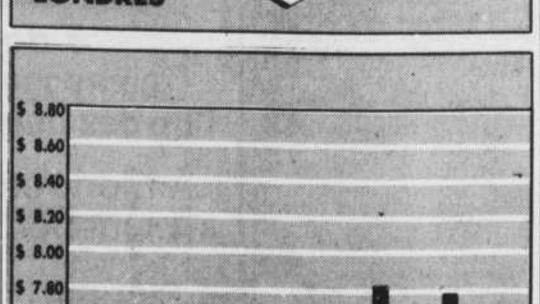

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series	Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
fb 325	2	296	28.00	28.00	28.00
Feb 325p	13	890	3.20	3.00	3.00
Feb 350	1	1551	12.00	12.00	12.00
Feb 350p	3	1468	9.00	9.00	9.00
Mai 350	20	222	22.40	22.00	22.00
Mai 350p	20	776	13.00	13.00	13.00
Feb 375	94	1668	5.20	5.20	5.20
Mai 375	18	369	12.00	10.00	10.00
Total volume:	171				

Non transigées

Series	Int. en cours	Offre	Dem.
mai 325	9	36.00	39.00
Mai 325p	275	5.00	6.00
Aug 325	0	46.00	49.00
Aug 325p	0	6.50	7.50
Aug 350	0	26.00	29.00
Aug 350p	0	13.50	15.50
Feb 375p	80	29.00	32.00
Mai 375p	1	29.00	32.00
Feb 400	2496	1.50	2.40
Feb 400p	1	54.00	58.00

Total open interest: 10102

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

Affaires légères

VANCOUVER (PC) — La tendance était irrégulière et les affaires légères, hier, à la Bourse de Vancouver. Les échanges ont porté sur 7,962,478 actions.

Au total 193 titres étaient en hausse, 187 en baisse et 481 inchangés.

L'indice global du marché a fini à 936.22, en hausse de 0.98 point.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

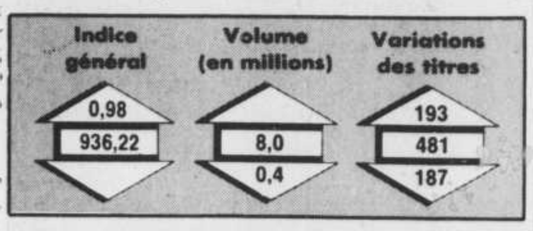

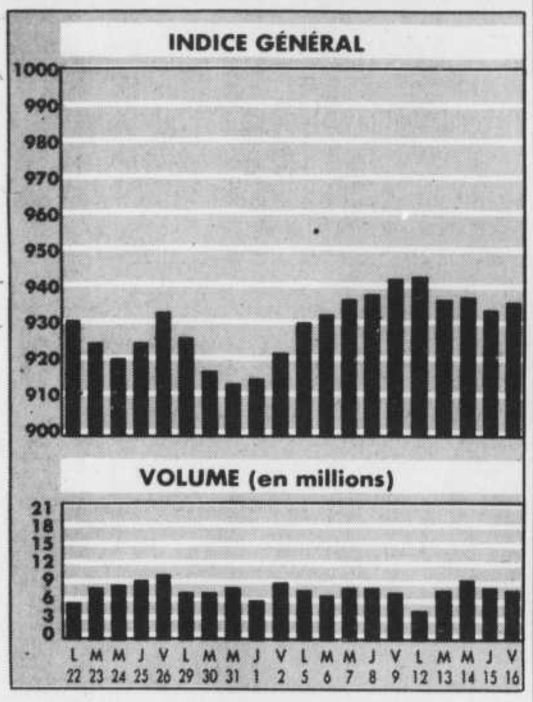

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Aaron	1000	12	12	12	
Abater	500	72	72	72	+2
Abaton	18000	21	21	21	
Aby inv b	1000	37	37	37	+2
Abit asbt	36000	35	34	34	—1
Abuoil	9000	65	63	63	
Acadm	500	34	34	34	
Achats	z300	45	45	45	
Achron	10000	25	24	24	—4
Acorn	11500	23	20	20	+1
Acaest	1000	12	12	12	
Adams	5700	128	128	128	+3
Adapt tc	2500	110	108	108	—2
Adnarn	17000	12	11	12	
Adriatc	5500	47	45	45	
Aegis rs	1500	35	30	35	
Aerolift	8000	70	70	70	
Aerolf w	4000	12	7	9	
Agio	2250	20	15	20	+3
Ajax	1000	35	35	35	
Alaska	400	125	125	125	—10
Alice Lk	700	36	36	36	
Alina Int	z200	18	18	18	
Altar gld	8000	24	21	23	—1
Amalg	2000	30	30	30	—1
Amazn	20500	42	27	27	—3
Ambrhl	1000	5	5	5	
Amble	2166	45	45	45	—7
Amca	6100	106	102	105	
Amer aa	8500	53	50	53	
Amer bd	13333	28	26	28	+3
Am mcr	7375	25	25	25	
Am Pyd	16900	120	118	120	
Amer a	800	245	245	245	
Amer tel	12400	180	175	175	+5
Amertx	33000	18	15	18	
Amhwk	8000	29	25	25	—2
Amir•	2000	95	95	95	
Amstar	1000	28	28	28	
Andarx	7000	39	36	37	+2
Andrx w	15000	4	4	4	
Andron	500	20	20	20	
Anglo	7000	85	83	85	+1
Anglo Bo	1650	107	105	105	—5
Angus rs	z70	21	21	21	
An arbr	3500	35	35	35	
Ansco rs	1500	25	25	25	
Apex	1000	35	35	35	
Applied	9500	185	175	185	
Agarus	8000	10	9	9	—1
Arbsa	2000	15	15	15	
Arbor	9000	50	44	50	+10
Argnta	2500	20	20	20	
Argo dev	500	24	24	24	
Arcana	20000	15	15	15	—1
Arivac	300	270	270	270	—5
Arizona	5900	370	360	370	+5
ARK	2000	14	14	14	+3
Arthrn	500	35	35	35	—5
Artilry	1500	8	8	8	
Asitka	5000	65	60	60	—2
Atintc	1000	19	18	18	
Augsts	1000	24	24	24	
Avinch	5000	68	67	68	
Avalon	7000	33	32	33	+2
Avino	250	190	190	190	—10
Awsom	13500	26	25	26	
Ayerok	18500	4	4	4	
Azora	10500	43	40	40	—8
BC res	11500	269	262	262	—3
Baha res	27000	46	43	46	+2
Banbry	5000	55	55	55	—3
Banco rs	14500	76	70	74	+4
Bankit	6500	40	38	38	—2
Bar	1900	75	75	75	
Baroau	z666	10	10	10	
Bay ann	10000	27	27	27	
Beaua	500	40	40	40	
Beaver	8000	55	53	55	+2
Bevrhd	1000	65	65	65	
Belair	4000	23	22	23	+3
Belabn	2000	15	15	15	
Bellevu	1000	25	25	25	+5
Belmnt	500	99	99	99	—1
Blmorl	12800	164	155	164	+9
Berl res	9000	25	25	25	
Bern res	1000	95	95	95	
Best res	4000	35	35	35	
Better	1500	25	25	25	
Big ben	1500	120	115	120	
Bighrn	4000	20	18	18	+2
Bgs mnr	6500	47	47	47	—3
Bigstn w	18500	1	1	1	
Bishop	13500	150	145	145	
Bison	5000	45	45	45	
Bitec dvl	1200	185	185	185	
Blk Dmd	1000	12	12	12	+1
Black hil	14100	105	95	100	+10
Blac mrl	97000	44	39	40	
Blac sw	2500	51	50	51	+1
Blizard	2000	7	7	7	
BED	7500	12	12	12	
Bmp tec	2500	95	95	95	+5
Boise cr	5000	28	28	28	
Borcan	500	14	14	14	
Bouldr	16000	20	20	20	
Bowes ly	12000	22	20	20	—2
Bowes w	18500	2	2	2	
Bpi res	6010	166	165	165	—5
Brace	3910	40	37	37	+2
Brodsu	2500	24	24	24	+4
Brama	1000	42	38	42	
Bras d or	1350	85	84	84	
Brkwtr	3100	$6⅜	6¼	6¼	
Brican	1000	73	73	73	
Brigde	3000	38	38	38	+3
Britcol	2000	12	12	12	
Br slbk a	2000	65	65	65	+4
Br slbk b	25235	32	32	32	+2
Brx min	1500	10	10	10	—3
Brnt gld	1000	50	50	50	—5
Butler	8000	40	40	40	

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
C T Exp	3000	31	31	31	
Calavrs	3000	9	9	9	
Callex	4500	127	125	125	
Calpine	1000	19	19	19	—1
Can am	z250	13	13	13	
Canex	500	30	30	30	
Canmx	26900	100	77	89	—3
Cnartic	4000	70	70	70	+5
Canbec	3000	11	11	11	
Caneco	1500	4	4	4	
Canfic	3000	15	15	15	
Canova	2000	60	60	60	
Cnreo	84500	57	46	57	+12
Canuc	11100	45	40	45	+5
Canuc w	2000	6	6	6	
Capella	5000	12	12	12	
Capilno	36300	98	93	98	+2
Cpricrn	10500	20	17	17	
Caprk e	1500	31	30	30	
Cap cons	z400	2	2	2	
Carlson	3000	29	27	29	
Carmc	1500	15	15	15	
Carnes	5000	75	65	75	+10
Crpnter	1000	25	25	25	
Cascda	38500	42	40	42	
Casino	500	15	15	15	
Casia pt	25500	40	39	40	+1
Catear a	5240	13	13	13	
Catear w	3000	2	2	2	
Cater en	840	22	22	22	+2
Caulfld	10000	21	19	21	+1
Cdn arct	3000	45	45	45	+5
Cdn cntl	500	6	6	6	
Cdn ferit	2000	36	36	36	
Cdn untd	3500	70	67	67	—3
Cdr Res	4100	7	4	7	
Celbrty	6000	25	22	25	
Cntnl	1700	$5¼	5¼	5¼	
C crude	1000	17	16	17	
Chmpn	1500	20	20	20	—2
Champ	4500	4	4	4	
Chargr	18500	11	11	11	
Chrlmg	2500	50	45	45	
Charlm	2500	13	13	13	
Chariot	1800	36	36	36	+1
Chatwd	3000	35	34	34	—1
Chavin	3500	18	17	18	+1
Chckmt	3000	70	65	65	—7
Chcmt w	500	19	19	19	—1
Chrmx	3000	22	22	22	
Ciesta	500	100	100	100	
Clear	4000	25	25	25	—1
Clearpt	500	90	90	90	
Clifton	2000	32	32	32	
Cst rang	23000	105	100	100	—5
Colby	4000	165	155	155	—10
Colfax	18750	35	34	35	+2
Collins	900	22	22	22	
Colony	12000	150	147	147	—3
Comco	3000	17	16	17	
Concert	1500	80	80	80	
Concrd	2500	25	25	25	
Conqst	1500	16	16	16	
C andex	z375	10	8	8	
C ascot	10000	40	38	40	+3
C barier	4200	140	135	135	—5
C Bound	1500	18	18	18	
Cons cal	3000	36	36	36	—3
C Cinola	1000	410	410	410	
C Five St	6000	63	61	63	+7
C norex	1500	203	202	203	—2
C rio plat	8000	15	15	15	
Consort	1500	24	21	24	
Contct	18000	51	46	51	+6
Contnd	17800	95	90	95	—2
Con Sv	1000	170	170	170	—5
Control	500	20	20	20	
Cop vrka	1900	19	19	19	
Cop.Lak	8115	100	90	90	—12
Coralta	15800	25	24	25	+5
Core	4500	17	16	17	
Corin	10000	32	30	32	—2
Corin w	10000	3	3	3	
Corprte	500	7	7	7	—1
Corrie	10000	15	15	15	
Corvet	1000	9	9	9	
Cosmos	8000	25	25	25	
Cotn val	9000	9	9	9	—2
Cous crk	16400	65	60	65	+7
Cove	1000	26	26	26	
Cream	13000	36	32	36	+1
Crescnt	z400	33	33	33	
Cruiser	12000	50	45	50	
Cube	6500	75	70	70	—5
Curator	500	20	20	20	—5
Currie	1700	73	73	73	—1
Currie w	2000	10	10	10	
Cusac	z40	132	132	132	
Custom	2200	12	10	11	+1
Cutlass	500	190	190	190	+5
Dor val	7800	154	150	150	
Dafrey	4000	17	17	17	
Dakota	7500	20	18	18	
Dankoe	500	25	25	25	
Danstr	8000	16	16	16	
Dash lke	3000	9	9	9	—1
Dasher	5000	16	16	16	—3
Dass gld	8200	53	53	53	
Dawsn	5000	140	140	140	
De baca	12000	42	40	41	+1
Decker	5000	75	71	71	—6
D south	217500	49	44	46	—2
Dsthw	103000	8	6	6	—1
Deex res	8464	15	12	13	
Del nort	2500	21	21	21	
Denar	2500	12	12	12	
Devon	2000	16	16	16	
Dia met	1000	45	45	45	
Diatec	1000	40	40	40	
DPP	11000	45	41	41	—4
Dplmat	2500	80	77	77	—3
Divrsfd	500	55	55	55	+10
Dly vrd	z275	38	38	38	
Dolphin	55400	40	37	39	+3
Domgo	6000	15	15	15	
Dora	10500	12	12	12	
Draw rs	127465	210	185	185	—20
Drc res	500	50	50	50	
Dromld	4500	18	18	18	
Duwel	7000	45	45	45	+1
Du wel w	3000	5	5	5	
Dual res	200	175	175	175	
Duncan	1000	25	25	25	
Dungnn	8500	25	25	25	
Durat	1500	10	10	10	
Dusty M	2800	171	171	171	—3
Dnomc	2500	50	47	47	—3

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
E l e en	666	12	12	12	
Eagle R	19500	18	15	15	
East wst	3500	140	140	140	
Estma	1700	90	90	90	
Eden res	3500	24	21	24	
El cmin	2500	28	28	28	
El dordo	64300	100	95	100	+5
E paras	6000	29	27	29	—3
Eldrdo	3700	11	11	11	
Electra	1500	70	65	65	
Emerik	135350	230	180	195	—14
Endtc	2000	48	48	48	
Endrnc	2000	20	20	20	
Energx	12800	36	35	36	+1
Enex	4600	230	221	221	+1
Epoch	z250	90	90	90	+5
Ericsn	600	$5⅛	5	5⅛	
Esprnz	4500	60	58	58	
Essex	6500	28	26	28	
Eureka	800	110	110	110	—9
Euro pet	2000	265	255	265	
Euro am	10866	89	87	88	—2
Eurocn	10000	30	30	30	—2
Europa	7230	25	21	25	
Extotol	3000	55	50	55	+10
Fairldy	1000	11	11	11	
Fiftha	1000	62	62	62	
Frst dvn	4000	50	50	50	
Frst wst	17700	112	100	105	+2
Fleck	2000	16	16	16	
Fleck w	2000	1	1	1	
Fletwd	4500	32	30	32	+2
Flin flon	2000	65	60	65	+3
Flint roc	2000	32	32	32	
Folkstn	500	50	50	50	—10
orce	2200	89	89	89	+9
Frt knox	16000	41	35	39	—1
Frtn Isl	500	12	12	12	
Frty nne	15000	11	8	11	
Forum	500	20	20	20	—3
Frnkln	100000	65	65	65	
Fredm	500	20	20	20	
Freeprt	10000	41	41	41	
Freewy	9700	52	45	45	
Futurtk	10500	35	33	34	+2
Futrt w b	152500	2	1	1	

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Galactc	7300	$6⅛	6	6	—
Galc w c	5000	45	41	41	—9
Galc w d	2000	31	31	31	—4
Galahd	1300	75	75	75	—3
Gaslite	2700	25	25	25	
Gator rs	6000	40	36	36	
Gen syst	12200	132	125	132	+2
Genex	18800	23	20	20	—3
Genove	10000	23	23	23	
Geo data	1500	32	30	30	—2
Geodm	1500	210	205	205	—10
Geotec	1000	35	35	35	—1
Gint bay	3000	251	250	250	
Gnt pipr	3000	67	67	67	—1
Gldtr rs	3000	20	18	18	—2
Gladtr w	30000	2	1	2	
Glamis	1400	$6	6	6	
Glf tech	20000	20	14	20	+1
Glitr gld	2500	17	17	17	+2
Glory	1000	5	5	5	
Glow res	2000	35	35	35	
Gd brige	2000	20	20	20	—5
Gldmrk	1300	27	27	27	
Gold pnt	31000	54	51	52	—3
Gld seek	6000	22	20	22	+3
Gold pan	1000	17	17	17	
Goldbit	1500	90	90	90	
Gldn ber	2000	50	50	50	+10
Gldn cad	500	55	55	55	
Gl cncrd	5800	42	40	40	—5
Gldn crn	500	25	25	25	
Gldn drg	3000	25	25	25	
Gldn hnd	2500	40	30	40	
Gldn hpe	17000	50	46	50	+2
G knight	21114	260	250	255	—5
Gldn lion	12300	180	170	180	+10
Gld nws	11500	43	41	42	—2
Gld nrth	2264	80	75	75	
Gld pond	1000	35	35	35	
G rim	3000	31	31	31	
Goldn sc	12000	$6⅞	6⅝	6¾	
Gld seal	3000	19	15	19	+4
G shield	2500	41	40	40	
Gldnbel	38400	153	145	150	
Goldrh	31485	55	49	55	+7
Gldsil	9300	117	110	111	—9
Goldwn	11500	44	42	42	—1
Goliath	6700	$7¾	7¾	7¾	+½
Good hp	700	100	90	90	
Gordon	10000	6	6	6	
ggosson	3000	7	7	7	
Grancp	2096	27	27	27	—2
G canyn	7000	35	33	33	
Grnde tk	6000	76	70	70	—6
Grndv	1100	325	320	325	+5
Grangr	2000	24	24	24	
Granvil	2000	17	17	17	
Grenwl	5500	34	33	34	
Grenlh	1500	31	31	31	+1
Grt cmr	2000	15	15	15	
G Centrl	5000	16	15	15	—1
Grt Pac	31650	120	115	117	—8
G w pete	3500	20	19	20	+2
Gulf intl	1000	19	19	19	+2
Gulf fitn	3000	129	120	125	—5
Gyro	6000	22	22	22	
Htr ind	2000	315	315	315	
Hallmk	3000	35	35	35	+5
Hardy	1500	21	20	20	—1
Harlin	1000	60	60	60	—5
Hawk rs	2000	43	43	43	
Hgd	500	25	25	25	
Hector	800	131	131	131	+1
Helix	1900	196	196	196	
Hemgl	500	30	30	30	
Hemlo	4500	20	20	20	
Henesy	55300	33	27	27	—8
Herdis	14000	85	80	84	—1
Heritge	500	26	26	26	
Heron	31500	66	60	63	+2
Hihmk	11029	55	51	51	
Hilton rs	500	105	105	105	—10
Himac	1000	15	15	15	
Homstc	10500	25	25	25	
Hudson	19300	54	50	50	
Hmbolt	z200	13	13	13	
Huntng	3000	25	24	25	

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ican	8100	100	95	95	
Ice Stn	9500	25	25	25	
Impact	1000	15	15	15	
Impala	4000	8	8	8	
Imprial	1000	75	75	75	—10
Infsy sys	1000	5	5	5	
Irecov	23100	100	93	99	+6
Inland w	95000	14	10	13	+2
Intactn	6542	20	19	19	—1
Intercn	1500	28	28	28	
Intr dta	4000	120	115	115	—5
Intrike	35500	130	122	122	—8
Istrt res	6900	45	44	45	—1
I camero	4650	115	100	110	—10
I chroke	2766	22	19	19	
I dmascs	1125	55	55	55	—5
Intl hrs	1201	380	370	370	—10
Intl knrg	3500	20	19	19	
I loco	500	22	22	22	
Intl mrd	1000	21	21	21	
Intl Pete	6600	250	245	245	—5
Intl phsr	16000	35	32	35	
Int phnx	19000	22	20	20	—1
IStndrd	3500	83	70	70	—10$Int
Intl vrfc	34100	150	143	143	—3
I wstwrd	2000	8	8	8	
Invadr	2000	57	55	57	+1
Invmay	49800	29	25	28	
Iona ind	26615	42	35	42	+7
Is canyn	5000	18	18	18	
Island M	500	40	40	40	
Ivory oil	3500	25	25	25	
Jack crs	2600	900	875	900	+62½
Jacksn	100	125	125	125	+5
Jacob	2000	15	15	15	
Jantar a	1000	16	16	16	
Jetta res	14500	49	42	45	
June	11000	29	25	29	

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kaba	2000	35	35	35	—1
Kola exp	965	27	27	27	+2
Kaliber	6000	58	58	58	+8
Kamad	1200	50	50	50	
Kelly	2000	13	13	13	+3
Kenar	5000	18	18	18	
Kenedy	1000	41	41	41	
Kenrge	1000	50	50	50	
Kerry	13000	35	35	35	
Kettle	500	80	80	80	—10
Ki res	1725	40	37	37	—3
Kilemb	2000	91	90	91	
Kinai	4000	18	17	17	
Kng slm	11800	280	255	280	+15
Klondx	1500	75	75	75	
Kokane	z200	20	20	20	
La Teko	10800	95	90	90	
Lancstr	13500	69	65	68	
Lansca	5700	35	33	35	+5
Lathwl	12000	26	26	26	+1
Lazrus	1000	83	83	83	
Leader	17000	10	10	10	
Lear oil	90000	100	90	100	+10
Lev	10400	225	210	210	
Levind	10000	20	20	20	+2
Levon	14400	335	330	330	+5
Librt bel	5500	85	82	85	
Libra	2000	22	22	22	—1
Lincoln	11700	190	185	185	
Lode res	1500	60	60	60	
Logan w	30000	3	3	3	+2
Lone str	1000	8	8	8	
Lorcan	1000	20	20	20	
Loredi	7000	16	16	16	
Lornex	z50	$28	28	28	+¼
Lost lak	8000	60	60	60	+5
Loyalst	5500	40	39	40	+5
Lugano	500	6	6	6	
Lunar	3000	20	20	20	

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Mac am	1400	60	58	60	
Macfie	1000	20	20	20	
Mcmin e	35500	55	53	54	—1
Madill	z50	$14½	14½	14½	
Magein	2500	70	60	70	+15
Magnta	z40	14	14	14	
Magic 3	1000	50	50	50	
Magna·	2950	305	305	305	
Magnm	1000	20	20	20	
Maistic	10000	6	6	6	+1
Maisty	8000	24	23	23	+1
Malore	3500	13	13	13	
Mairt	7650	80	75	75	—6
Mirt b w	1500	5	5	5	—2
Miartic	1260	$19	19	19	+¼
Malka	19000	32	32	32	
Manito	3500	125	122	124	—1
Mann oil	1010	10	10	10	
Mpleif	7500	14	11	11	
Maple	10500	28	26	28	
Maple w	12000	1	1	1	
Mar gold	500	8	8	8	
Marlg	113100	168	145	149	—9
Marlg w	6000	100	98	100	+2
Marthn	5000	15	13	13	—2
March	1200	24	24	24	—1
Marco	4000	375	355	370	—5
Marlin	620	22	22	22	
Maymc	8338	340	335	340	
Mconel	8000	20	19	20	
Mckiny	1000	13	13	13	
Mcnein	2000	60	60	60	
Medain	500	8	8	8	
Media a	18500	82	77	78	—8
Melrse	500	18	18	18	—2
Metoil	7000	40	32	40	+5
Metro	2000	45	45	45	
Michl rs	z100	17	17	17	
Michm	2500	49	48	49	
Micron	1000	285	284	285	
Mid cda	1950	29	29	29	
Midind	4000	35	35	35	
Migent	6800	180	175	180	+5
Mindh	10500	50	41	50	
Minerx	6500	132	127	127	—3
Mneta	1000	9	9	9	—1
Mistral	12500	27	26	26	+1
M video	500	255	255	255	
Molco	2200	8	8	8	
Moly mit	2000	12	12	12	
Monalt	27000	50	50	50	
Monica	1000	25	25	25	
Mono	14000	12	10	12	
Moran	1000	8	8	8	
Morn str	500	6	6	6	
Mosprt	3100	265	250	250	—10
Mosato	2000	30	30	30	
Moss	1000	35	35	35	
Mountn	16000	20	20	20	
Mt clvry	2825	66	63	66	—2
Multint	3500	20	18	20	
Mndee	1300	32	32	32	
Murgld	3000	26	25	26	+1
Musto E	21000	335	325	335	+5
Mutual	3000	75	72	75	+4
Myst mt	1000	59	59	59	
Nakusp	2000	20	20	20	
Nalos	279800	120	100	113	+14
NCA Mrl	1700	325	320	325	+5
Ncn expl	45600	148	120	125	—19
Nevada	25000	22	22	22	
Nevcal	12300	34	30	30	—2
New beg	68050	150	137	137	—12
N Cinch	z300	11	11	11	
New frn	3000	90	90	90	—5
New knr	z200	12	12	12	
N Minex	z100	13	13	13	
New pen	z41	83	83	83	
New pnr	z167	29	29	29	
N Privtr	3000	80	75	80	+7
New rid	15000	40	30	40	+10
New sbn	2000	60	55	55	
N Sce	2000	155	155	155	
N strtgic	618	30	30	30	+5
New tye	6500	6	6	6	
Newcst	2000	12	12	12	
Newfld	11000	65	64	64	+2
Newlin	1500	20	20	20	
Newtec	10500	58	55	55	
Nexus	2000	310	310	310	—5
Ni Col	8200	$6	5⅞	6	
Nicking	z50	13	13	13	
N hawk	11310	465	465	465	+5
Nirvna	4000	17	17	17	—1
Noble pk	3500	39	35	38	+3
Nomad	6500	4	4	4	
Nor con	2000	20	20	20	—5
Norqes	200	115	115	115	+10
Norco	500	25	25	25	+5
Nrman	500	12	12	12	
Norsat	11000	$5	5	5	
Norsmt	5500	50	50	50	+5
Nortek	900	35	35	35	—1
No powr	30800	75	65	75	+15
Nth Sth	6500	65	62	62	+1
Nthair	500	135	135	135	+5
Noxe	7000	17	17	17	
Nrg res	5000	25	24	24	+1
N dynsty	6000	165	150	160	—10
N Lights	2000	5	4	4	—1
Nat res	1900	160	160	160	+10
Nu lady g	4000	12	12	12	
Nu start	6000	55	55	55	—4
Nunsco	9500	120	115	115	—5
Nuspar	22500	52	49	50	—1

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Op res	3000	40	40	40	
Odysey	2500	43	40	43	+3
Okla	z167	2	2	2	
Omab	7000	18	16	16	+1
Omni	16625	18	17	17	—1
Orsina r	6000	10	10	10	
Orsina	1500	50	50	50	—2
Osec A	z200	30	30	30	
Outind	2000	78	78	78	
Ovrlord	z200	27	27	27	
Pac mn	4000	50	45	50	+5
Pac rdge	1000	14	14	14	
Pacific r	2000	10	10	10	
Packrd	4000	21	21	21	
Palace	13000	45	37	44	+7
Paliser	z100	35	35	35	
Pan am	2500	250	240	245	+5
Parogn	3000	30	30	30	
Psdna	1800	400	400	400	
Pcr ind	2000	7	7	7	
Pecos	10800	160	155	155	—5
Penisla	2100	155	150	150	
Peopls	2000	35	35	35	
Perron	2800	72	71	71	—3
Petrgld	22000	60	60	60	
Petrigc	12167	20	18	20	+2
Petrom	8300	160	155	160	+5
Petrotx	2000	5	5	5	
Pezaric	2625	335	330	335	+5
Philip rs	8200	26	26	26	—1
Pinto	700	320	320	320	
Pipestn	2500	75	70	70	—5
Placer	200	$25⅞	25⅞	25⅞	
Plains	899	46	46	46	—4
Pimbn	21000	5	4	5	
Pm ind	57500	115	87	92	—21
Polaris	10000	40	36	38	—2
Poney	4000	20	17	20	
Potntil	3500	21	21	21	
Potter B	408	150	135	150	
Pwrgm	40000	60	51	58	+3
Preferd	4700	230	224	225	—10
Presid	1000	32	32	32	
Pride	4000	20	20	20	—1
Primrs	38700	300	290	300	+10
Princtn	1500	110	100	110	
Prism	6500	33	27	27	—6
Pryme	5000	50	50	50	—5
Pulsar	2000	20	20	20	

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Quadx	2000	20	20	20	
Quntm	10000	10	10	10	
Qued res	7000	37	36	36	—1
Quillo	1000	26	26	26	
Quintel	4100	23	23	23	
Quintra	z65	47	47	47	
Quinto	1500	35	35	35	
R c i res	3000	46	45	46	+3
Rabbit	3000	11	10	11	+1
Rado	2000	29	29	29	—1
Rafael	1400	35	35	35	
Rainex	18000	44	41	41	—4
Rainier	5000	4	4	4	
Ramrd	13668	25	23	23	
Ransm	2500	45	45	45	+5
Rapid cd	1000	33	33	33	
Ravnrc	z333	38	38	38	
Rea gold	7800	120	116	116	
Reako	1000	13	13	13	—2
Reba res	9000	65	65	65	
Redfrd	5000	29	29	29	+8
Reg res	7000	33	33	33	+1
Regal	3000	26	26	26	
Regncy	1000	11	11	11	
Regis	2000	12	12	12	
Renox	500	7	7	7	
Retlaw	159300	340	330	330	—5
Rex silv	27060	90	80	90	+25
Rex slv r	34600	4	1	4	+3
Rexplr	z400	62	62	62	
Richprt	13000	220	214	215	—5
Rideau	1000	8	8	8	
Ridcrst	4200	25	25	25	
R blanco	500	30	30	30	
Ripple	3000	12	10	12	
Rise res	9000	25	25	25	
Rocprt	2000	40	40	40	
Rocrdg	3000	18	18	18	
Rckspn	500	20	20	20	
Roddy rs	6500	73	70	70	—3
Rodeo	22500	12	11	12	
Romx	19500	29	26	29	+2
Ronrco	5000	35	30	35	+5
Rose res	7500	17	17	17	
Roxwel	18000	22	21	21	
Royln	3000	4	4	4	
Ruby	12800	65	64	64	—1
Ruskin	4800	100	100	100	

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Saco	500	5	5	5	
Sands M	1000	110	110	110	
Sanfred	3100	75	75	75	
Sartoga	600	$10½	10½	10½	
Saturn	48275	305	285	300	+9
Saxton	2800	450	445	450	
Scheer	6000	32	32	32	
Schrbr	7500	38	35	35	
Schrbr w	1000	4	4	4	—1
Score	1000	23	23	23	
Scottie	2100	155	150	155	+5
Sea gold	8000	25	21	25	
Seatac	500	10	10	10	
Seawnd	2000	5	5	5	
Sentry	2000	20	20	20	
Shakwk	8000	56	53	56	+2
Sheen	14000	30	30	30	
Shoal	5000	16	15	16	+3
Sienna	1500	55	55	55	
Sierra	3000	13	12	13	+1
Sigma	8950	295	280	295	+10
Signl hil	7700	100	100	100	+5
Signet rs	105000	57	40	54	+7
Silvr cup	3000	27	25	25	
Slv hrt a	1500	145	140	140	
Silvr hill	2000	20	20	20	
Slvr strk	5000	118	115	118	+3
Slvrdo	3800	205	190	205	+15
Slvrhw	3500	200	200	200	
Slvrlf	2000	39	36	36	
Silvrsd	500	110	110	110	+2
Simpat	3200	160	157	160	
Skeena	6000	42	41	42	+2
Skylark	58000	35	30	34	+8
So lumnr	6800	40	35	36	+1
Sooner	2000	9	9	9	
Sthn star	4000	55	51	51	+1
Spetro	6000	50	35	40	—10
Sthw tec	500	78	78	78	+2
Sovrgn	28000	20	15	16	
Spectm	1000	5	5	5	
Spirit	71000	73	65	70	+6
Sprngfl	4000	41	41	41	
St clair	2000	23	23	23	
Stabell	15500	80	66	80	+15
Stackpl	4000	37	32	37	+7
Strbrst	3500	15	14	14	
Starfire	43300	96	90	95	+4
Stan gld	1000	47	47	47	
Std e w	1500	1	1	1	
Sterling	3000	13	13	13	
Stralak	12000	61	59	59	—1
Stralk w	8000	12	12	12	
Strata	2000	31	31	31	
Sumit	58300	105	95	105	+25
Sun god	5000	23	23	23	—1
Suntco	1000	45	45	45	
Sundan	5500	10	10	10	
Suneva	500	12	12	12	
Sunxco	10000	11	10	10	
Sun msk	7500	45	42	45	+3
Sunrise	3000	11	11	11	
Suprem	500	53	53	53	
Surinm	10000	30	30	30	
Suthrld	z300	18	18	18	
Sutton	10000	50	50	50	
Synrgy	12000	4	3	3	—1
TRV Mn	5600	175	168	168	—17
Taiee	500	33	33	33	—1
Tamra	3000	14	14	14	
Tanker	500	18	18	18	+1
Tappit	2600	25	25	25	
Tarron	1000	80	79	80	+3
Tashta	11000	70	65	70	
Tasu	500	10	10	10	
Tay Rvr	2500	8	8	8	
Tegra	1600	75	75	75	
Telstar	2875	38	35	35	
Templr	14000	27	25	25	
Tenore	13000	25	20	20	
Terato	36500	25	20	25	+5
Teriton	2000	40	40	40	
Terrm	3600	69	69	69	—1
Texas n	11500	28	22	27	—1
Texpez	22500	16	14	16	+4
Thor Ex	6000	35	34	35	+2
Tiburn	1000	135	135	135	+5
Tillicm	28500	45	42	43	—3
Time	20100	180	175	180	+7
Time w	3000	61	61	61	
Tms sq	12500	29	29	29	—1
Tinto gld	21000	52	50	50	
Tinto w	45000	14	11	12	+2
Titan	4500	28	28	28	
Todwn	6600	16	16	16	
Tonph	10000	10	10	10	+1
Topki	20000	32	30	32	+2
Tor cal	4000	35	35	35	+5
Torhsn	13000	30	30	30	—1
Torngn	1500	115	115	115	
Tracer	4500	25	20	20	—2
Tc Pipe	50000	$19¾	19¾	19¾	
Trawlr	4500	45	43	43	
Tresr isl		8500	40	40	
Tri basin	1000	120	115	115	—5
Tri Powr	2000	110	110	110	
Tri Star	5000	105	105	105	+1
Tri state	6500	140	140	140	
Tri west	13000	12	12	12	+1
Trident	5469	55	54	54	—1
Triple	4000	12	12	12	
Troian	2500	9	9	9	
Tu tahl	11500	32	30	32	
Tundra	17000	57	55	55	—2
Tungco	8500	10	8	10	
Tunkw	1000	33	31	31	—2
Turner	67500	44	36	36	
Tuscals	6000	16	16	16	

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Unicrn	5200	59	54	59	+6
U grnwd	8100	27	25	25	—1
U Herne	400	330	310	310	—10
Un hme	1000	40	40	40	
Utd kng	8000	28	27	27	
Utd librt	4300	75	75	75	
U Rayor	2300	215	200	210	—10
U Wstld	7000	62	56	56	
Univex	500	6	6	6	
Us precs	2000	300	300	300	+5
Valclar	20500	42	39	40	
Vndrx	3000	27	25	27	
Vantex	1000	13	13	13	
Varitec	7500	16	16	16	
Velvet	5000	47	45	47	
Ventex	10500	10	10	10	
Veronx	1400	$6¼	6⅛	6½	
Vestor	1500	11	11	11	
Viceroy	500	40	40	40	
Vctoria	500	25	25	25	
Vilnuve	4000	22	18	18	
Vip dyn	2000	32	32	32	
Viscont	11200	30	28	30	

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ware	7000	8	8	8	
Warstr	30000	45	38	45	+8
Wasbi	500	20	20	20	
Watrlo	500	20	20	20	
Wvcrst	900	135	135	135	+10
Waybo	27500	24	19	19	—1
Weaco r	7100	80	77	80	+5
Wlcm N	2000	60	60	60	
Wnatch	13000	40	37	37	+2
Werner	9500	30	29	29	+4
Wescal	z300	24	24	24	
West nrs	7100	450	450	450	+5
Westm	16500	42	39	42	+2
Westat	500	80	80	80	
Wstbnk	2000	405	405	405	
W allnbe	z125	44	44	44	
W trinity	10000	28	28	28	
Wstlke	2000	40	40	40	
Westly	1000	95	95	95	
Westrx	500	15	15	15	
Weswtr	6000	79	79	79	

Y Z

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
York	900	$7½	7¼	7¼	+¼
York pet	4000	22	22	22	
Young	1000	17	17	17	+1
Yukon g	3500	8	8	8	
Zenco	72500	57	55	57	—1
Zuni egy	3000	12	12	12	
Zytec	19020	285	271	271	—.4
20th Cen	193500	18	12	12	—6
TOTAL VOLUME					7,962,478

TABLEAU DE BORD

			Mois précé.	Variation annuelle en %
EMPLOIS, REVENUS				
Gains moyens hebdomadaires ($)	août	403.35	403.77	3.3
Revenu du travail (millions $)	août	19,619.2	19,734.7	5.5
Personnes occupées (en millions)	oct.	11.15	11.16	2.3
Chômeurs	oct.	1,305,000	1,363,000	4.2
INVENTAIRES				
Grands magasins (millions $)	août	3,434.7	3,304.7	6.8
Appartenant aux fabricants (millions $)	août	32,575.4	32,411.6	8.9
Nouvelles commandes (millions $)	août	19,176.6	17,336.6	12.7
Commandes en carnet (millions $)	août	22,354.2	22,126.0	33.9
PRIX				
Prix à la consommation (1981 = 100)	sept.	123.0	122.9	3.8
Indice des prix des maisons neuves (1981 = 100)	août	95.1	95.2	0.2
Indice des prix des matières brutes (1977 = 100)	sept.	212.7	214.1	0.8
Sans charbon pétrole brut, gaz naturel	sept.	156.1	158.4	2.0
Prix de vente dans l'industrie (1971 = 100)	sept.	312.0	312.5	3.6

			Cumulatif	
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS				
Permis de bâtir (million $)	août	1,275.4	10059.2	4.2
Mises en chantier dans les centres urbains (unités)	sept.	9,545	84,572	−19.1
ÉNERGIE				
Production de charbon (milliers de tonnes métriques)	août	4,685	36,805	32.3
Production d'électricité (TW/h)	août	33.7	279.5	9.5
Production de gaz (millions de mètres cubes)	juil.	7,232.9	57,850.1	6.2
Raffinage du pétrole (millions de mètres cubes)	juil.	8.0	51.4	9.1
COMMERCE EXTÉRIEUR				
Exportations, base balance des paiements (Millions $)	sept.	9,430	83,521	27.4
Importations, base balance des paiements (millions $)	sept.	−7,238	−92,243	31.0
PRODUCTION				
Chargements ferroviaires (millions de tonnes)	sept.	22.4	196.8	18.1
Acier (lingots — milliers de tonnes métriques)	août	1,136.0	9,829.1	21.7
VENTES				
Ventes des grands magasins (millions $)	août	873.0	6,506.5	4.7
Livraisons des fabricants (millions $)	août	18,948.4	148,872.6	16.1
Ventes de véhicules automobiles neufs (millions $)	sept.	1,013.2	11.808.1	32.2
Ventes au détail (millions $)	août	9,768.3	73,432.8	9.5

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas désaisonnalisées.

Source: Statistique Canada.

MERCURIALE

MONTRÉAL (PC) — Voici les prix payés au Marché central métropolitain tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Fruits

Pommes: Lobo et Cortland: 12x3 lb ou 9x4 lb, au détaillant $10.50, au grossiste $9.19; 8x5 lb, au détaillant $11.00, au grossiste, $9.63; Cell pack, grosseur 120, au détaillant $14.00, au grossiste $12.25; Cell pack, grosseur 140, au détaillant $12.00, au grossiste $10.50; 4x4, au détaillant $7.00 au grossiste $6.13, minot (en vrac) au détaillant, $7.50, au grossiste, $6.56.

McIntosh, Spartan hâtives et High River: 12x3 pintes ou 9x4 pintes, au détaillant, $11.50, au grossiste, $10.06; 8x5 lb, au détaillant, $12.00, au grossiste, $10.50; Cell pack, grosseur 120, au détaillant, $15.00, au grossiste, $13.13; Cell pack, grosseur 140, au détaillant, $13.00, au grossiste $11.38; 4x4 pintes, au détaillant, $8.00, au grossiste, $7.00; minot en vrac, au détaillant, $8.50, au grossiste, $7.44.

Régions à plus de 290 km de Montréal: ajoutez $0.50.

Une allocation de transport de $0.35 est allouée aux détaillants qui vont chercher les pommes chez le producteur ou l'emballeur.

Ces prix sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de pommes du Québec.

Légumes

Betteraves: moyennes, $2.00 à $2.50 le sac de 25 lb.

Brocoli: glacé $9.00 à $10.00 la caisse de 14 unités; ordinaire $8.00 à $9.00 la caisse de 12 ou 14 unités

Carottes: $1.50 à $1.75 le sac de 25 lb; $5.00 à $5.50 le sac de 24 sachets de 2 lb ou 10 sachets de 5 lb; carottes mini: $5.50 à $6.00 la caisse de 20 sachets de 12 oz; grosses, $3.00 à $3.50 la caisse de 50 lb.

Choux chinois: $5.00 à $5.50 la caisse de 12 unités.

Choux de Bruxelles: $6.00 à $6.50 la caisse de 12 casseaux de 10 oz; la caisse de 9 tiges $9.00 à $10.00; glacés, la caisse de 25 lb, $13.00 à $15.00.

Choux de Savoie: $4.50 à $5.00 la caisse de 12 unités.

Choux-fleurs: $8.00 à $9.00 la caisse de 12 unités.

Choux-fleurs en vrac: $9.00 à $10.00 pour 12 unités.

Choux rouges: $4.00 à $4.50 la caisse de 12 unités.

Choux verts: $3.00 à $3.50 la caisse de 40 lb; $3.00 le sac de 50 lb; gros, $2.75 à $3.00 le sac de 50 lb.

Echalotes françaises: $7.00 à $8.00 la boite de 10 lb; $7.00 à $8.00 la caisse de 12 sachets de 250 gr.

Endives, en caisse de 5 lb, $7.50 à $8.50.

Haricots verts: $18.00 le sac de 20 lb.

Laitue Boston de serre, $6,00 à $7.00 ls caisse de 12 ou 16 unités; la caisse de 24 unités, $13.00.

DENRÉES

MONTRÉAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, $4.76 le kg; No 93, $4.78 le kg; prix moyen du grossiste au détaillant: $5.15 le kg.

Fromage cheddar au kilo: blanc, $4.869; coloré: $4.876.

Produits concentrés: lait en poudre écrémé: No 1, sac de 25 kg, $2.851 le kg; lait écrémé destiné à l'alimentation: $1.103; petit lait en poudre comestible, $0.474 le kg; petit lait destiné à l'alimentation, $0.352 le kg; lait de beurre, $1.947 le kilo.

Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, boîte d'une douzaine, A-extra-gros, $1.34 1-10; A-gros, $1.32 9-10; A-moyens, $1.27 8-10; A-petits, $0.92 3-10

Prix de gros aux distributeurs établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, $1.30; A-gros, $1.29; A-moyens, $1.24; A-petits, $0.89; A pee-wee, $0.53.

Pommes de terre, prix de gros: Québec, nouvelles: $0.70 à $0.75 le 10 lb; $1.30 à $1.35 le 20 lb; $3.00 à $3.25 le 50 lb; Canada No 1 lavées, $4.00 à $4.50 le 50 lb; Ile du Prince-Edouard: $0.90 à $1.00 le 10 lb, $1.80 à $1.85 le 20 lb, $3.75 à $4.00 le 50 lb.

CÉRÉALES

WINNIPEG (PC) — Les cours étaient généralement à la hausse, hier, au marché aux grains de Winnipeg. Quelque 175,000 tonnes de denrées agricoles ont fait l'objet de transactions.

Le colza clôture inchangé et en hausse de $1.10 avec novembre à $405.60.

Le lin gagne 20 cents à $1.40 et ferme à $361.00 en décembre.

L'orge de Thunder Bay finit en hausse de 40 à 80 cents, décembre à $136.70. L'orge d'Alberta est stationnaire; novembre à $136.50.

L'avoine cède 40 cents et prend 20 cents, décembre à $124.00.

Le blé fourrager enregistre un gain de 40 à 90 cents et termine la séance à $164.20 en décembre.

Le seigle baisse de 20 cents et monte de 10 cents, décembre à $146.00.

LE DOLLAR CANADIEN

MONTRÉAL (PC) — Le dollar américain a clôturé hier en baisse de 2-25 et cotait $1.3158 contre la devise canadienne. La livre sterling a gagné 7-100 à $1.6530.

À New York, le dollar canadien a gagné 1-20 à $0.7600 et la livre 13-100 à $1.2563.

MARCHÉ A TERME

Marché des valeurs à terme (Transactions combinées Toronto-Montréal) Par la PRESSE CANADIENNE Bons du trésor du Canada, 91 jours, $1 million, multiples de $0.005.

	Haut	Bas	Cours Règl.	Var.	Cont Vig.
Déc 84	97.405	97.380	97.400	.070	424
Mar 85	97.395	97.390	97.385	—	357
Jun 85	—	—	97.325	—	170
Sep 85	—	—	97.200	—	5
Déc 85	—	96.900	—	—	—

Ventes: hier: 12

Contrats en vigueur: mardi 956.

Limite de fluctuation quotidienne: $0.150 plus ou moins cours de règlement.

Obligations du Canada, 18 ans, 9 %, quantité $100,000, base $100 (décimales à 1-32e)

	Haut	Bas	Cours Règl.	Var.	Cont Vig.
Déc 84	75-22	75-22	75-16	08	486
Mar 85	—	—	75-03	—	287
Jun 85	—	—	74-18	—	2665
Sep 85	73-26	73-26	73-26	—	2667

Ventes: hier 40

Contrats en vigueur: mardi: 6,105.

Limite de fluctuation quotidienne: 64-32 plus ou moins dernier cours de règlement.

OPTIONS

TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Suite de la page 16

Option	Mois	Prix	Vol.	Op. en. circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Stlco A	Nv	22½p	2		$3	$19¾
Stlco A	Nv	25 p	10	5	$5½	$19¾
T-D Bk	Mr	15	5	1559	$3	$17½
T-D Bk	Jn	17½	4	276	125	$17½
T-D Bk	Dc	17½	20	4532	25	$17½
TIX	Ja	115 p	50	310	90	119
TIX	Ja	120 p	10	41	$2	119
TIX	Ja	125	100	300	95	119
TIX	Ja	125 p	3	25	$6⅛	119
TIX	Nv	115	3	3	$5⅝	119
TIX	Nv	120	267	92	5	119
TIX	Nv	120 p	54	100	10	119
TIX	Nv	125 p	10	10	$4⅞	119
TIX	Dc	115	20	156	$5¾	119
TIX	Dc	120	293	312	$2	119
TIX	Dc	120 p	150	398	$2¼	119
TIX	Dc	125	185	273	30	119
Total P	Ja	12½	9	971	50	$12⅛
Total P	Ja	15	6	306	15	$12⅛
TrAlt A	Fb	22½	10	1245	85	$23⅛
TrAlt A	My	22½	35	45	90	$23⅛
TrAlt A	Nv	22½	60	5	50	$23⅛
TrC PL	Fb	15	10	761	$5	$19¾
TrC PL	Fb	17½	2	777	$2⅝	$19¾
TrC PL	My	17½	505	867	$3⅛	$19¾
TrC PL	My	20	20	309	130	$19¾
TrC PL	Nv	17½	7	149	$2½	$19¾
TrC PL	Nv	20	30	7	1	$19¾
W X						
Wcoast	Dc	15	96	290	5	$13⅞
Wlkr R	Mr	22½	10	541	$3¼	$25¼
Wlkr R	Mr	25	1	1243	135	$25¼
Wlkr R	Dc	22½	2000	4710	$2¾	$25¼
Wlkr R	Dc	22½p	2000	2433	10	$25¼
XCB	Dc	110 p	20	32	145	111¼
XXM	Ja	115 p	11	69	120	119
XXM	Ja	120	12	17	$3	119
XXM	Nv	115	10	31	$4⅝	119
XXM	Nv	120	33	352	15	119
XXM	Nv	120 p	36	61	40	119
XXM	Dc	115	5	79	$5¼	119
XXM	Dc	120	48	140	$2	119
XXM	Dc	120 p	58	172	$2¼	119

Total volume 19008.

Total open interest 374730.

Pour recevoir

LE DEVOIR

à domicile

composez sans frais l'un des numéros suivants:

À Montréal: **332-3891**

À Québec: **687-2022**

Extérieur:

Code régional:

(514): 1-800-361-6059

(819): 1-800-361-5699

(418): 1-800-463-4748

(613): 1-800-361-5699

AVIS PUBLICS

Voir aussi en pages 7, 8 et 9

AVIS vous est donné que Gilbert Comeau, retraité, résidant et domicilié au 535 Richmond, en les cité et district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son prénom pour celui d'Albert.

Brisson, Bourdeau, Ouellet, Trudel
Procureurs du requérant
BRISSON, BOURDEAU, OUELLET, TRUDEL
1640 ouest, St-Antoine, 3e étage
MONTRÉAL (Québec), H3J 1A1
Tél.: (514) 937-8943

LOI SUR LE CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL
L.R.Q. c. C-10
DANS L'AFFAIRE DE SYLVAIN RICHARD,
requérant

AVIS

AVIS EST DONNÉ que Sylvain Richard, polisseur, domiciliéau 11,910, rue Grenet, app. 302, ville et district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice pour obtenir un certifiat changeant son nom en celui de Sylvain MIGNEAULT;
Personne d'autre que lui ne bénéficiera d'un tel changement.
Saint-Laurent, le 6 novebre 1984
Gilles Lebeau, procureur du requérant

Avis est donné que M. Daniel Laflamme, résidant et domicilié au 44, Parent à St-Liboire, Qué. détenteur du permis M-503530 région 06 s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de M. Michel Bernier, résidant et domicilié au 450, Grand Rang St-François à St-Hyacinthe, Qué. région 06 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 16 novembre 1984
2ième parution: 17 novembre 1984

Avis est donné que M. RAYNALD TREMBLAY, résidant et domicilié au 2368B Moreau, Montréal, détenteur du permis M-710797-002 région 10, s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Mme MIREILLE LELIÈVRE, résidant et domicilié au 2368B Moreau, Montréal, région 10 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 16 novembre 1984
2ième parution: 17 novembre 1984

Dans l'affaire de la faillite de:
125877 Canada Inc.
1215 Montée de Liesse
St. Laurent, Québec
H4S 1J7

AVIS AUX CRÉANCIERS D'UNE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que les débiteurs susdits ont déposé une cession le 7 novembre 1984; que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27 novembre 1984 à 10:00 heures au bureau du séquestre officiel, Complexe Guy Favreau, 200 Dorchester Ouest, Basilaire 00, Chambre 07, Salle #1 ou #2, Tour de l'Ouest, Montréal.
Daté de Montréal,
ce 9 novembre 1984
PFEIFFER & PFEIFFER INC.
syndic
ADRESSE:
2015 Drummond St., #950
Montréal, Québec
H3G 1W7
Tél.: (514) 282-9636

Avis est donné que Mario Paré, étudiant, domicilié au numéro 1187, boulevard Lesage, #2, Laval, district de Montréal, s'adressera au ministère de la justice pour obtenir un certificat changeant son nom en celui de Mario Beaudoin.
Signé à Montréal
ce 10ième jour de novembre 1984
MARC BISSONNETTE
Procureur du requérant

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571D du Code Civil, que AMEUBLEMENT ROCKLAND LTÉE — ROCKLAND FURNITURE CO. LTD., dont la principale place d'affaires est située en la Ville de Ste-Thérèse, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à BANQUE NATIONALE DU CANADA par acte daté du 10 février 1982 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Terrebonne sous le numéro 629557.
BANQUE NATIONALE DU CANADA

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de:
ANDRÉ TRÉPANIER
Avis est par les présentes donné que M. André Trépanier, commerçant, 240 rue Élizabeth, Sorel, P.Q., ayant fait affaires sous les raisons sociales: "TAPIS DÉCOR ENRG." 443 boulevard Fiset, Sorel, P.Q., et "DÉCORATHÈQUE ENRG." 265 boulevard Fiset, Sorel, P.Q., a fait cession de ses biens le 8ième jour de novembre 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28ième jour de novembre 1984, à 9:30 heures, au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200 ouest, boulevard Dorchester, basilaire 00, tour ouest, chambre 07, salle no. 1, dans la cité de Montréal.
LAURENT LANGEVIN C.G.A.
SYNDIC
BUREAU
1305 ouest, rue Girouard
Saint-Hyacinthe P.Q.
Tél.: 774-4300

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO: 500-02-032542-842
BARRY SCHWARTZ,
Partie demanderesse
-vs-
SHELDON GHETLER & ROBERT YOUNG,
Partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
A: M. ROBERT YOUNG
Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la présente publication.
Une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été laissée au greffe de cette Cour à votre intention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Montréal, ce 14 novembre 1984.
GISÈLE DE MADDELEIN
Protonotaire
ME DENIS PÉLOQUIN,
Avocat

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
TRIBUNAL DE LA JEUNESSE
(Chambre de l'adoption)
No: 500-43-000466-84
A: M. Michel Laverty et Mme Denise Folland adresses inconnues
ORDONNANCE
Le tribunal vous ordonne de comparaître au Tribunal de la jeunesse du district de Montréal, 410 est, rue Bellechasse, le 18 décembre 1984 à 9:30 a.m. et vous informe qu'un avis de la demande de placement concernant l'enfant Caprice Michelle, née le 30 novembre 1983 a été déposé à votre intention au greffe de l'adoption.
Vous êtes avisés qu'à défaut de vous présenter à cette date et de proposer les demandes que vous entendez faire valoir, les requérants pourront obtenir un jugement par défaut.
Montréal, le 15 novembre 1984.
Lucille ROUILLER
Greffier-adjoint

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 08/01/81 par lequel ENTREPRISES B.C.P. LTÉE a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau d'enregistrement de Richelieu le 21ième jour de janvier 1981, sous le No. 187893.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-12-138502-848
ISTVAN KOZMER
-vs-
TEREZIA KUTI
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimée, Terezia Kuti, d'adresse inconnue, et par les présentes requise de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la publication.
Une copie de la requête en divorce a été laissée à son intention au bureau de la direction générale des greffes, au Palais de Justice, au no: 1 est, Notre-Dame, à Montréal.
Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signer et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, ce 12 novembre 1984.
Gisèle de Maddelein,
Protonotaire
Mes Villeneuve Pigeon & Ass.,
235 est, Dorchester, suite 501
Montréal, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-04-003548-840
MARIE CLAUDE AUBIN, résidant et domiciliée en les cité et district de Montréal,
Requérante
-vs-
RAYMOND BOURDON, autrefois résidant et domicilié à Havelock, district de Beauharnois, présentement de lieux inconnus,
Intimé
AVIS A: RAYMOND BOURDON,
intimé
Prenez avis qu'une REQUÊTE POUR GARDE D'ENFANT sera présentée pour adjudication sur icelle en salle 2.17 au Palais de Justice de Montréal au 1 est Notre-Dame à Montréal, le 21 décembre 1984 à 9:15 heures de l'avant-midi.
Une copie de la REQUÊTE et AVIS a été laissée au greffe de la Cour Supérieure du district de Montréal à votre intention.
MONTRÉAL, 13 novembre 1984.
DOMINIQUE DIBERNARDO,
P.A.C.SM.
Me FRANCE HARKINS
2544 boul. Rosemont
Montréal, P.Q. H1Y 1K4
PROCUREUR DE LA REQUÉRANTE

DÉCÈS

KOENIG, Jean-Charles. — À Montréal, le 16 novembre 1984, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Jean-Charles Koenig époux de feue Janette Gour. Il laisse dans le deuil sa fille Michèle (Jean Viau), un petit-fils Stéphane-Karl, deux soeurs Berthe Keonig et la Révérente Soeur Simone Koenig de la Présentation de Marie. Les funérailles auront lieu lundi le 19 novembre. Le convoi funèbre partira du salon Urgel Bourgie, 745 Crémazie est, pour se rendre en l'église Notre-Dame du Rosaire où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière St-Ourse. Exposé dimanche à 2 heures, fermé de 5h à 7h.

AFFAIRES MUNICIPALES

ALAIN DUHAMEL

■ *Le boulevard Décarie*

Pour mettre en chantier le réaménagement du boulevard Décarie, l'administration municipale de Saint-Laurent a résolu de répartir les coûts selon deux plans différents. Dans la partie dite commerciale, entre du Collège et Côte Vertu, l'administration municipale répartit les investissements de $3.9 millions en trois: $1 million ou 25,4 % provient du programme revi-centre du gouvernement québécois, $1.6 million ou 41.4 % provient du trésor municipal et $1.3 million ou 33.2 % provient du produit d'une taxe d'amélioration locale imposée aux riverains aux taux de $29.71 le pied linéaire. Dans la partie résidentielle, entre Du Collège et Saint-Louis, l'administration municipale finance les dépenses $571,000 par la seule taxe d'amélioration locale, au taux de $22.76 le pied linéaire, imposée à tous les riverains pendant vingt ans.

■ *Des problèmes de communications*

Le service des travaux publics de Montréal a obtenu cette semaine la permission de retenir les services de la firme SEGMA inc pour une étude sur ses communications internes et externes. Sans doute aurait-il pu l'entreprendre plus rapidement si deux autres services municipaux, le Service du personnel et CIDEM-communications, ne s'étaient chamaillés pour...ne pas se mêler de cette affaire. Le Service du personnel jugeait essentielle la contribution de la CIDEM-communications puisqu'elle a la responsabilité des communications institutionnelles. CIDEM-communication admettait sa responsabilité en ce qui a trait aux communications externes mais n'en voulait aucune dans les communications internes. Il a finalement été convenu que le Service des travaux publics et son consultant consulteront les deux services municipaux. Il s'agit d'un contrat de service d'une valeur de $10,000.

■ *Une campagne de prévention*

Laval a résolu de mener une campagne de prévention des accidents de la route sur son territoire avec le concours de son service de police. Bien que les accidents ayant fait des blessés ait diminué de 4.3 % depuis le début de l'année, les accidents matériels s'accroissent de 9 %, particulièrement sur les boulevards des Laurentides, Saint-Martin, Sainte-Rose et Curé-Labelle. L'administration en impute la cause à l'insouciance et à la négligence des automobilistes. Il n'est venu à l'esprit de personne que les forêts d'enseignes publicitaires, particulièrement luxiantes en ces endroits, pouvaient constituer une cause majeure de distraction des automobiliestes.

■ *Amnistie à Montréal*

À l'occasion du Salon du livre de Montréal, l'administration municipale a décrété une amnistie des amendes à l'égard des clients retardataires des bibliothèques de la ville. Dans la semaine du 20 au 25 novembre, tous les retardataires pourront remettre les livres à l'une ou l'autre des bibliothèques municipales (sauf la bibliothèque du métro McGill) sans avoir à manifester, en espèces sonnantes, quelque repentir que ce soit.

■ *Des singes verts*

Le gouvernement des Barbades a fait don à la Ville de Montréal de six singes verts (Cercopithecus aethiops sabaeus) capturés dans les régions sauvages du pays. Cette espèce aurait été transporté d'Afrique aux Barbades il y a trois siècles. Ils logeront aux quartiers d'hiver du Jardin zoologique, au parc Angrignon, ouvert au public de 10 h à 17 h tous les jours. Le prix d'entrée est de $2 pour les adultes et de $1 pour les jeunes et les personnes âgées. Les enfants de quatre ans ou moins entrent gratuitement.

LA COMMISSION BEAUDRY

La CSN propose pour les griefs un «tribunal des petites créances»

CLÉMENT TRUDEL

La CSN a proposé hier à la Commission consultative sur le travail, à Sherbrooke, d'instituer une sorte de tribunal des « petites créances » touchant les griefs individuels dont la réclamation ne dépasse pas $ 1,000.

Ce point fait partie d'un train de mesures visant à déjudiciariser les relations de travail, à contrer notamment la « méfiance systématique » qui peut s'installer lorsque les différends se mutiplient, pensent les porte-parole de la CSN. Le document soumis par la centrale syndicale à la commission que préside le juge René Beaudry fait le tour des balises sur certains droits fondamentaux des travailleurs; il se préoccupe de vérifier la possibilité de faire respecter ces droits par le Code du Travail, « sans pour autant être forcés de faire la grève pour y arriver ».

Parlant d'un « environnement social et économique à l'aspect plutôt hostile » à l'endroit des syndicats depuis la fin des années 60 — la CSN cite le programme anti-inflation d'Ottawa et les dispositions pour faire prévaloir la formule 6 %-5 % — le document attire l'attention sur la nouvelle « flexibilité » recherchée par les employeurs face à leurs droits de gérance. La CSN souhaiterait la conclusion d'accords cadres avec certains types d'entreprises (pâtes et papier entre autres) grâce à des négociations regroupées notamment; elle suggère que l'information reçue par les syndicats sur le fonctionnement des régimes de retraite et d'assurances soit plus sûre, garantie même par des resserrements au Code civil. Le processus d'imposition d'une première convention, soutient encore la CSN, devrait être plus fonctionnel...

Ce texte de la CSN traite encore du « vide juridique » à combler, lorsque vient le temps de renouveler certaines conventions. Elle voudrait mieux assurer la rétroactivité des salaires, etc. La part la plus originale du mémoire a trait au mécanisme des griefs: en plus de songer à un type de tribunal de griefs s'apparchant des « petites créances » (d'où seraient absents les spécialistes), la CSN recommende la nomination d'arbitres régionaux pour accélérer le règlement de griefs. On y retrouve l'idée de généraliser l'arbitre unique (plutôt que le banc de trois arbitres) ainsi qu'une formule de préarbitrage, quand une partie ou l'autre veut soumettre à un médiateur un certain nombre de griefs.

La Commission Beaudry, qui terminait hier ses audiences dans l'Estrie, a aussi entendu la Chambre de Commerce de Sherbrooke (450 membres) qui ne se préoccupe pas tant de la conclusion d'un nouveau « contrat social » au Québec que du « besoin d'une compréhension des nécessités économiques des entreprises » par l'ensemble des Québécois. La Chambre se plaint notamment des délais et des coûts d'arbitrage ($ 1,200 en moyenne par jour) et de la multiplicité des lois reliées au monde du travail. Elle voudrait que cesse le « système archaïque » de divulgation des lois et règlements, souvent par bonds successifs, dans la Gazette officielle; ainsi, il y a la Loi sur la CSST mais également 56 règlements qui peuvent être modifiés à loisir, souvent avec rétroactivité. Même les experts en loi risquent de s'y perdre et la C. de C. de Sherbrooke appelle à une simplification des lois.

Au nombre des reproches faits par la Chambre de Sherbrooke à la législation québécoise figure celui d'une présomption en faveur des employés. L'organisme estime que le gouvernement ne prêche pas par l'exemple en tant qu'employeur et favorise peu la productivité dans l'ensemble des conventions ou décrets visant la fonction publique et parapublique. L'un des remèdes suggérés par la Chambre consiste à « ramener le balancier en faveur des employeurs », au Québec.

La commission Beaudry, chargée d'étudier les modifications souhaitables aux lois du travail, siège la semaine prochaine à Québec. Le rapport de la commission devrait être déposé à l'été ou à l'automne de 1985.

1,148 permis de taxis ont été rachetés à Montréal

QUEBEC (PC) — Seulement 1,148 chauffeurs de taxi de Montréal ont accepté de vendre leur permis dans le cadre du programme gouvernemental qui visait à racheter 2,000 permis, a recoonnu hier le ministre des Transports, M. Jacques Léonard.

Lors d'un débat devant la commission parlementaire des Transports, M. Léonard a expliqué que les paiements de rachat des permis seront effectués dès que la Commission des transports aura statué sur les cas et accepté les offres.

Le but du programme gouvernemental était de réduire de 2,000 le nombre des permis de taxi à Montréal afin de rendre plus rentable cette industrie pour les chauffeurs de véhicule.

Le débat a été soulevé par le porte-parole de l'opposition officielle, le député libéral de Jeanne-Mance, M. Michel Bissonnette.

Selon le député de Jeanne-Mance, plusieurs mesures auraient dû être prises pour venir en aide à cette industrie: l'implantation du transport collectif, un rabais sur la taxe de vente lors de l'achat d'une automobile aux fins de faire du taxi, le rachat d'un certain nombre de permis à Montréal, etc.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

collège de la gaspésie

PROFESSEUR

Le Collège de la Gaspésie est à la recherche d'un professeur de musique pour compléter la session d'automne 84.

CHARGES
18 périodes par semaine

COURS
Formation auditive, littérature musicale, instruments et/ou musique d'ensemble.

EXIGENCES
Diplôme universitaire terminal de premier cycle en musique. Expérience en enseignement de préférence.

Les candidatures accompagnées des relevés de notes doivent parvenir avant le 23 novembre 84 au:

SERVICE DU PERSONNEL
Collège de la Gaspésie
C.P. 590, Gaspé (Québec)
G0C 1R0

Kateri CLSC

1 médecin

Temps complet

Le CLSC KATERI est situé sur la rive-sud de Montréal et dessert une population de milieu semi-urbain et rural.

FONCTIONS:
— Assurer les services de consultation et de soins de première ligne sur place ou à domicile.
— Pratiquer une médecine axée sur la prévention.

EXIGENCES:
— Médecin reconnu par la Corporation professionnelle des médecins.
— Horaire flexible.

TRAITEMENT:
— Selon les normes du ministère des Affaires sociales (zone B).
— Poste disponible à compter de janvier 1985.

*Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le **23 novembre 1984** au:*

SERVICE DU PERSONNEL
CLSC KATERI
3505, boul. Marie-Victorin
Sainte-Catherine (Québec)
J0L 1E0

PROFESSEURS DE FRANÇAIS

LANGUE SECONDE

Fonctions:
Cours à Montréal et banlieue
— de 8 à 15 hres/semaine

Méthodes utilisées:
— Dialogue Canada I, Atelier et Transition
— Approche fonctionnelle
— Rédaction administrative

Exigences:
— Minimum B.A. relié aux langues
— Expérience pertinente
— Voiture

Téléphoner au:

Centre Linguistique Bouchereau Inc.
465, rue St-Jean, Bureau 708
Montréal, Québec
H2Y 2R6
Att: Johanne Carré
Michel Mons
842-3847

LE PAVILLON DU PARC INC.

RECHERCHE

UN CHEF D'UNITÉ EN RÉADAPTATION

Le Pavillon du Parc est un Centre d'accueil de réadaptation pour personnes déficientes mentales. Son mandat s'étend à la région de l'Outaouais. Le Pavillon du Parc accueille 400 bénéficiaires de tous âges dans des ressources internes et externes.

La fonction
Sous l'autorité du directeur du Centre d'entraînement à la vie, le chef d'unité de réadaptation planifie, coordonne et contrôle la gestion des activités relatives à la réadaptation des bénéficiaires de ses unités dans le but de leur assurer un milieu de vie favorisant leur intégration sociale.

Les exigences
Diplôme universitaire de premier cycle dans un domaine relié aux sciences humaines.

Quatre (4) années d'expérience en réadaptation préférablement auprès de personnes déficientes mentales.

Deux (2) années d'expérience dans un poste cadre dans un établissement du ministère des Affaires sociales et/ou une compétence en administration sera considérée comme un atout.

Lieu de travail
Aylmer

Rémunération
Selon la classe 12 des postes du ministère des Affaires sociales: 29,182$ à 41,136$ y compris les avantages sociaux habituels.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 30 novembre 1984 à:

Pavillon du Parc
a/s Monsieur Jean Martel
Directeur des services administratifs
100, rue Edmonton
Hull QC
J8Y 6N2

Voir aussi en page 20

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE JOLIETTE
20 sud, rue St-Charles, Joliette, Qué. J6E 4T1
Téléphone (514) 759-1661

Conseiller pédagogique à demi-temps

(aide pédagogique au personnel enseignant)

Il s'agit d'un emploi de professionnel qui comprorte des fonctions de conseil et d'animation auprès du personnel enseignant dans différents champs d'activités, notamment le perfectionnement, l'expérimentation, la recherche, le dépouillement et la diffusion de la littérature dans le domaine pédagogique et l'assistance pédagogique individuelle.

Qualifications requises:
— Diplôme universitaire de 1er cycle dans un champ de spécialisation approprié, de préférence en psycho-pédagogie.
— Bonne connaissance du milieu collégial souhaitable.

*Faire parvenir curriculum vitae au plus tard mardi, **le 27 novembre 1984**, à 17 h 00, à:*

Directeur du personnel
Concours « Aide pédagogique au personnel enseignant»
20 sud, rue St-Charles
Joliette, Qué.
J6E 4T1

OMNIPRATICIEN D'EXPÉRIENCE

DÉFI INTÉRESANT
— COORDINATION ADMINISTRATIVE

CENTRE HOSPITALIER THORACIQUE DE MONTRÉAL
— UNITÉ DE SOINS PROLONGÉS

LE CENTRE:
doté de 124 lits, enseignant, affilié à McGill et spécialisé en respirologie.

RESPONSABILITÉS:
— sous l'autorité administrative du médecin-chef, le titulaire sera membre actif du Centre avec affiliation à McGill.
— établissement d'une cédule de visite régulière et d'évaluation des besoins de santé des bénéficiaires de soins prolongés (physiques, psycho-sociaux, spirituels, etc.).
— révision et ajustement de la dédication.
— coopérer au développement de programmes de réadaptation réalistes en collaboration (évaluer le besoin d'assistance d'un autre omnipraticien).
— bilinguisme essentiel.

EXIGENCES:
— membre en règle de la C.P.M.Q.
— habilité à l'équipe multidisciplinaire
— collaboration à l'équipe de recherche en réadaptation.

RÉMUNÉRATION:
négociable (à l'acte, vacation...).

Tous les candidats intéressés doivent soumettre leur curriculum vitae à:

Directeur des Services Professionnels
Centre Hospitalier Thoracique
de Montréal
3650 St-Urbain
Montréal, (Qué.)
H2X 2P4

Président-directeur général

Le contexte organisationnel

Déjà reconnue et bien implantée dans l'un des secteurs industriels les plus prometteurs, cette jeune société québécoise inscrit audacieusement son avenir dans une stratégie de croissance intensive.

Le poste et ses priorités

Le président-directeur général est responsable, face au conseil d'administration, de la direction des activités de l'entreprise: développement, production, commercialisation et gestion financière, le tout dans une optique de rentabilité. Des défis stimulants, tant pour le court que pour le moyen terme, l'attendent. Il devra, entre autres, traduire en plans d'action les objectifs immédiats de pénétration de marché, réorganiser la fonction marketing, préciser les voies prochaines de développement tant au niveau des produits que des marchés.

Les compétences requises

La formation universitaire en sciences ou en administration du futur titulaire s'enrichit d'une vaste expérience de l'industrie pharmaceutique ou d'une industrie connexe. Présentant une expertise spécifique en marketing, ses réalisations à ce niveau témoignent de l'acuité de son sens commercial. Son leadership, la sûreté de son jugement, sa maturité lui valent ses actuelles fonctions de direction générale ou de direction de l'exploitation.

Soumettre votre curriculum vitae à Jean-Pierre Bourbonnais, 1425 boul. Dorchester Ouest, suite 300 C, Montréal (Québec) H3G 1T7, tél: (514) 397-9655, sous le numéro de référence 060.

Jean-Pierre Bourbonnais
Conseil de direction

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU **DEVOIR**

844-3361

concours de recrutement

Gouvernement du Québec
Office des ressources humaines

Personnel de direction supérieure

DIRECTEUR PRINCIPAL OU DIRECTRICE PRINCIPALE DES INTERVENTIONS HORIZONTALES ET DU SOUTIEN PROFESSIONNEL
CADRE SUPÉRIEUR CLASSE II

CONCOURS SPÉCIFIQUE NUMÉRO 632J-450036/QC Ce concours vise à combler cet emploi au Bureau du vérificateur général du Québec et, au besoin, tout emploi identique dans la région administrative de Québec à l'intérieur d'un délai de six mois.

Bureau du vérificateur général du Québec — Direction générale de la planification et des services professionnels — 1 emploi à Québec.

Attributions — Planifier, coordonner, diriger et contrôler les activités de la direction principale comprenant notamment le développement, l'organisation, l'implantation et l'exécution d'études d'envergure gouvernementale ou d'interventions horizontales et de vérification de gestion et des contrôles financiers, de même que le soutien technique et professionnel requis en ces matières, afin de contribuer efficacement à la réalisation du mandat du vérificateur général.

Exigences — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 12 années d'expérience dans l'exercice d'activités de niveau professionnel ou d'encadrement comprenant: 2 années dans le domaine de la direction de projets d'études ou de vérification de grande envergure et de vérification d'optimisation des ressources ou dans un secteur d'activités connexe à l'emploi et 5 années dans des activités d'encadrement de niveau équivalent à celui des cadres supérieurs en autant que ces années n'aient pas été accumulées dans le même emploi. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Aux fins de l'évaluation de la formation et de l'expérience: toute expérience pertinente non concomitante avec celle acquise sur le marché du travail est reconnue; chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience reconnue; chaque année d'expérience manquante peut être compensée par une année de scolarité reconnue et additionnelle au minimum requis.

Traitement de 52 787$ à 64 266$

Période d'inscription: du 17 novembre au 7 décembre 1984 — Seules seront considérées les candidatures reçues à l'Office pendant la période d'inscription.

Inscription — Office des ressources humaines
Case postale 2188
Québec, QC G1K 7N8

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office des ressources humaines, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux et les centres Travail-Québec.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entrainera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Québec

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

Voir aussi en page 19

DIRECTEUR/DIRECTRICE

Musée McCord — Université McGill

Le Musée McCord a besoin d'un directeur (une directrice) à compter du 1er janvier 1985. Ses fonctions incluront la programmation, la planification, la gestion du budget, les relations publiques et l'administration du personnel. En plus, conjointement avec le conseil d'administration de la corporation du Musée McCord, ses comités et les cadres supérieurs de l'université McGill, il (elle) élabore les politiques du Musée.

Le (la) candidat(e) recherché(e) doit avoir une expérience muséologique et avoir fait ses preuves dans les domaines de l'administration et des relations publiques. L'étendue de ses connaissances en art canadien, en histoire sociale, en ethnographie, en art décoratif et en histoire de la photographie influencera le choix du candidat (de la candidate). Le bilinguisme est essentiel.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae accompagné de références au plus tard le 30 novembre 1984 à:

M. David Bourke
Secrétaire-général
Université McGill
Bâtiment F. Cyril James
845, rue Sherbrooke ouest
Montréal, Québec H3A 2T5

Téléphone: (514) 392-4524

CLSC
JARDIN DU QUÉBEC
C.P. 1110 — 2, RUE SAINTE-FAMILLE
ST-RÉMI, CTÉ DE NAPIERVILLE
(QUÉBEC) J0L 2L0
(514) 454-4671

LE CLSC JARDIN DU QUÉBEC EST À LA RECHERCHE

D'UN (1) MÉDECIN

Le CLSC offre des services médicaux selon un horaire de jour, de soir et de fin de semaine dans ses installations de Napierville et Saint-Rémi.

Le médecin recherché assurera le remplacement des congés annuels et de maternité. De plus, il(elle) peut être appelé(e) à assurer le suivi de patients hospitalisés au Centre hospitalier du Haut-Richelieu.

Durée du contrat: un (1) an à compter de janvier 1985 avec possibilité de permanence.

Saint-Rémi et Naplerville sont situées à trente (30) minutes du Centre-ville de Montréal. Pour plus de renseignements communiquez avec:

Jean-Yves LeBlanc
Directeur général
Tél.: 454-4671

Guy Thony, M.D.
Chef de l'équipe médicale
Tél.: 454-4671

*et adressez votre curriculum vitae avant le **30 novembre 1984** à:*

Jean-Yves LeBlanc
Directeur général
C.P. 1110
Saint-Rémi (Qc)
J0L 2L0

Vérification ou Fiscalité

...une carrière stimulante

Pour répondre à un essor prodigieux, Raymond, Chabot, Martin, Paré & Associés, l'un des plus prestigieux cabinet d'experts-comptables au Québec, désire s'adjoindre du personnel pour combler les postes suivants pour son bureau nouvellement intégré de New-Richmond.

Vérificateur
Responsable de dossiers
Sous l'autorité de l'associé, le mandat qui vous sera confié sera de planifier et d'effectuer le travail chez le client ainsi que préparer les états financiers. Nous compterons de plus sur vos qualités de chef et sur vos talents de communicateur pour superviser le travail des stagiaires et des techniciens.

Si vous êtes titulaire d'une attestation professionnelle de C.A. et que vous avez à votre actif au moins trois (3) années d'expérience en pratique publique, nous aimerions vous rencontrer.

Fiscaliste
Sous l'autorité des associés, le mandat qui vous sera confié sera de prendre charge du département de fiscalité et de réviser les dossiers d'impôts, de faire de la planification fiscale, de communiquer avec les autorités fiscales et faire de la consultation.

Si vous êtes détenteur d'un baccalauréat en administration et que vous possédez au moins une (1) année d'expérience en pratique publique dans un service de fiscalité, nous aimerions vous rencontrer.

Donc, si vous êtes prêt à entreprendre une carrière enrichissante au sein d'une équipe de professionnels chevronnés, faites parvenir votre curriculum vitae dès aujourd'hui à :

Monsieur Alphonse Bernard, C.A.
189, boulevard Perron ouest
New-Richmond, (Québec) — G0C 2B0

CORRIVEAU, BUJOLD, LAVOIE, MADORE & ASSOCIÉS
Comptables agréés

Partie intégrante de
RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS
Comptables agréés

CONSEILLER JURIDIQUE

Compagnie importante recherche avocat(e) bilingue avec expérience dans les baux commerciaux.

Envoyez curriculum vitae à:

Dossier 1223,
Le Devoir,
C.P. 6033, succ. Place d'Armes,
Montréal, Qc.
H2Y 3S6

L'INSTITUT DE PASTORALE
de
l'Université Saint-Paul
recherche

les services d'un(e) professeur adjoint(e) en théologie pratique/pastorale. Le(la) candidat(e) doit détenir un doctorat et posséder une compréhension de l'anglais parlé. Il(elle) doit aussi posséder une bonne connaissance de la situation actuelle en sciences pastorales, ainsi que des qualifications et recherches en théologie pratique/pastorale. Domaines d'intérêt particulier: mariage et famille. L'enseignement (en français) et la recherche en théologie pratique-/pastorale se font au niveau gradué. Le salaire minimum pour 1984-85 est de 26 150$. Faire parvenir votre curriculum vitae et lettres de trois répndants au Directeur, Institut de pastorale, Université Saint-Paul, 223 rue Main, Ottawa, Ontario K1S 1C4. La soumission des demandes doit se faire avant le 31 janvier 1985, pour un poste débutant le 1er septembre 1985. Conformément aux exigences d'Immigration Canada, cette demande s'adresse aux citoyens canadiens et aux personnes domiciliées en permanence au Canada.

CLINIQUE COMMUNAUTAIRE DE POINTE ST-CHARLES

LA CLINIQUE COMMUNAUTAIRE DE POINTE ST-CHARLES est un organisme de santé contrôlé par les citoyens dont l'objectif est d'organiser des services préventifs et curatifs et de regrouper les citoyens autour des questions de santé afin d'améliorer les conditions de santé à court et à long terme.

LA CLINIQUE RECHERCHE UN(E)

UN(E) COORDONNATEUR(TRICE) DU PERSONNEL

FONCTIONS
— S'assure de la réalisation des objectifs de la Clinique.
— Voit à la mise en application des décisions du Conseil d'Administration et des comités du personnel dans les champs d'activité suivants:
  • relation de travail
  • sélection
  • embauche
  • administration générale
— Assure la coordination avec les autres modules de travail

EXIGENCES
— Expérience en planification et coordination du personnel d'un milieu.
— Expérience en animation.
— Capacité de travailler en équipe avec les citoyens et les employés tout en assurant un rôle de leadership.
— Intérêt manifeste pour une approche socio-communautaire de la santé.
— Ouverture aux problèmes socio-politiques d'un milieu populaire.
— Connaissance de conventions collectives et de la négociation et avoir des capacités administratives.

SALAIRE: Selon une entente particulière entre les coordonnateurs (non syndiqués) et le Conseil d'Administration.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 30-11-84** à la Clinique Communautaire de Pointe St-Charles, 500 rue Ash, H3K 2R4 Montréal, a l'attention du Comité de Sélection.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

OFFRE D'EMPLOI

INGÉNIEUR (GÉNIE SANITAIRE OU DE L'ENVIRONNEMENT)

Concours no: 84-1051

NATURE DE L'EMPLOI:
Sous la direction d'un ingénieur chef de groupe, le titulaire de ce poste étudie, conçoit, planifie et contrôle divers projets relatifs au traitement physico-chimique des eaux usées de la station d'épuration. Il étudie, analyse et établit les normes, les méthodes de traitement et les critères d'opération en vue d'assurer l'exploitation sûre, efficace et économique de l'usine et participe à la rédaction des manuels d'exploitation. Conformément à la convention collective de travail des ingénieurs, ce poste est considéré comme permanent pour la durée des travaux pour lesquels il a été créé.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Détenir un diplôme d'ingénieur en génie civil ou génie chimique avec maîtrise en génie sanitaire ou en génie de l'environnement et être membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec; posséder certaines connaissances pertinentes dans les différentes étapes de traitement des eaux usées: dégrillage, dessablage, traitement physio-chimique pour l'enlèvement des phosphates, décantation, désinfection et traitement des boues.

DIVERS:
Être résidant du territoire de la Communauté urbaine de Montréal et s'engager, comme condition du maintien de son emploi, à maintenir sa résidence dans les limites de ce territoire; facilité d'élocution et de rédaction en français; aptitude à préparer des études et à rédiger des rapports; qualités personnelles appropriées.

TRAITEMENT: 30 263 $ - 48 309 $

*Les personnes intéressées doivent se procurer le formulaire «Demande d'emploi» et le transmettre dûment complété, accompagné des documents requis le ou avant le **14 décembre 1984.***

Section dotation
Division des ressources humaines
Communauté urbaine de Montréal
2, Complexe Desjardins
Niveau promenade, suite 238
Montréal (Québec)
H5B 1E6
Téléphone: 872-6950

SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE

Secrétaire exécutive à demi-temps recherchée pour une fondation s'occupant de recherche et une organisation internationale de droit et de santé mentale.

Exigences:
— parfaitement bilingue.
— rapide à la dactylo.
— sténo anglaise et française.
— expérience de rédaction serait un atout.

Responsabilités:
— organisation de conférences et congrès internationaux.
— secrétriat.

Lieu de travail: centre-ville (angle Sherbrooke et Simpson).

Téléphoner à: 932-1606
entre 9h et 17 heures.

extendicare

INFIRMIÈR(E)S DIPLOMÉ(E)S

Extendicare recherche des infirmièr(e)s diplômé(e)s à temps plein pour travailler dans ses unités de soins à long terme situées dans le nord de l'Ontario.

La philosophie de soins d'Extendicare est multi-disciplinaire et a pour but l'approche et le recouvrement. Les candidat(e)s doivent être admissibles à l'obtention d'une license en Ontario. Le bilinguisme est un atout.

Salaire et bénéfices marginaux selon l'expérience et les qualifications.

Envoyez résumé ou téléphonez à:

Mel Bradley,
directeur régional
EXTENDICARE/TIMMINS
C.P. 817
Schumacher, Ontario
P0N 1G0
1-705-264-6913

L'ÉCOLE DES INFIRMIÈRES DE L'UNIVERSITÉ LAURENTIENNE
sollicite des candidatures à des postes de

PROFESSEUR

Des postes sont accessibles à des personnes qui possèdent des qualifications en soins infirmiers psychiatriques, hygiène communautaire, soins en médecine-chirurgie et soins aux parents et enfants. L'expérience de la recherche, de l'administration ou de l'enseignement est un atout. Les candidat(s)(es) choisis entreront en fonction dès l'été 1985.

EXIGENCES:
Les candidat(s)(es) doivent posséder au moins une maîtrise en sciences infirmières;
La préférence sera accordée aux candidat(s)(es) bilingues (français et anglais).

ÉCHELLE DE TRAITEMENT (contrat 1983-84):

Professeur titulaire	42 000 $ — 64 000 $
Professeur agrégé	33 000 $ — 52 000 $
Professeur adjoint	26 000 $ — 39 000 $

La Laurentienne est une université bilingue au sein d'une communauté multi-culturelle offrant une grande diversité de loisirs facilement accessibles. L'École compte au total environ 250 étudiants inscrits à ses programmes de base et avance.

Faire parvenir sa candidature au:

Professeur Pamela Seitz
Présidente du comité de sélection
École des infirmières

Université Laurentienne
Chemin du lac Ramsey, Sudbury, (Ontario), P3E 2C6

concours de recrutement

Gouvernement du Québec
Office des ressources humaines

Un ou une actuaire spécialiste en assurances générales
Actuaire grade II

CONCOURS SECTORIEL NUMÉRO 129H-450004/QC
Ce concours permettra de constituer une réserve de candidats pour au moins une année en vue de combler des emplois de même nature dans divers ministères ou organismes de la région administrative de Québec.

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES —
Présentement 4 emplois à Québec.

Attributions — Participer à la surveillance des pratiques des assureurs d'assurances générales opérant au Québec (particulièrement en assurance automobile), ainsi qu'au contrôle et à l'inspection de la conformité aux normes des réserves et provisions des assureurs des assurances générales de charte du Québec. Fournir également l'expertise actuarielle nécessaire à l'élaboration et à la mise à jour des politiques de contrôle de ces assureurs, à la révision du cadre normatif et au bon fonctionnement de la Direction générale des assurances.

Exigences — Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en sciences de l'actuariat ou avoir réussi 3 examens de la "Casualty actuarial society", et posséder un minimun de 3 années d'expérience pertinente aux attributions de l'emploi dont 2 années dans le domaine de l'assurance générale. Toute tranche d'études de 30 crédits pertinentes, supérieures à la scolarité exigée, compense pour une année d'expérience pertinente manquante. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Traitement de 30 050$ à 38 990$.

PÉRIODE D'INSCRIPTION:
Du 10 novembre au 7 décembre 1984
Seules seront considérées les inscriptions reçues à l'Office pendant la période d'inscription.

INSCRIPTION: OFFICE DES RESSOURCES HUMAINES
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office des ressources humaines, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux et les centres Travail-Québec.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Québec

AVOCAT

Jeune avocat(e) parfaitement bilingue est recherché(e) pour notre secteur corporatif et commercial. Les dossiers seront traités confidentiellement.

Transmettre votre curriculum vitae à:

Bélanger, Sauvé
2800 Tour de la Bourse
Place Victoria
C.P. 221
Montréal, Qc
H4Z 1E6

Att.: Me Robert Alain

pringle

DIRECTEUR DU MARKETING-SERVICES DE GÉNIE CONSEIL

Le Groupe Pringle, Ingénieurs-conseil en industrie et construction, et bureau d'études technico-économiques et gestion est à la recherche d'un Directeur du marketing pour développer la vente de ses services.

Se rapportant directement au Président, le Directeur du marketing devra définir et implanter des politiques de développement des marchés pour le Groupe, coordonner la collecte d'informations sur les opportunités d'affaires et assurer la cohésion de l'image corporative. Plus spécifiquement, il devra renforcer les liens avec les clients industriels existants du Groupe, entretenir les relations et la clientèle des départements et agences des divers paliers de gouvernement, et développer des nouveaux marchés notamment dans les secteurs de l'industrie minière, des procédés de fabrication et de la manutention.

Le candidat recherché sera un ingénieur possédant au moins dix ans d'expérience dans le domaine du génie conseil ou l'industrie et devra avoir soit un MBA, soit une expérience appropriée du marketing des services. Une grande autonomie et de bonnes aptitudes à la communication et à la rédaction sont essentielles pour ce poste. Le bilinguisme est une exigence.

Une rémunération et des bénéfices sociaux concurrentiels sont offerts avec ce poste, ainsi que d'autres avantages liés à la performance.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae sous pli confidentiel à:

Mme Eileen McFadden
T. Pringle & Fils Limitée
2020 University
Suite 2100
Montréal
H3A 2A5

CLSC Berthier

recherche un(e)

COORDONNATEUR(TRICE) DES PROGRAMMES

SOCIOCOMMUNAUTAIRES ET DE SANTÉ

FONCTIONS:
Sous l'autorité du directeur général, le (la) coordonnateur(trice) des programmes:

— Définit les objectifs généraux et particuliers des programmes, les priorités d'action, les activités et ressources humaines, financières et matérielles nécessaires à leur réalisation. Il(elle) soumet le tout à la direction générale.
— Assure une supervision et un support professionnel au personnel sous sa responsabilité.
— Participe avec la direction générale, à l'évaluation des programmes, à la sélection et à l'évaluation du personnel sous sa responsabilité.
— Est responsable de la gestion quotidienne et, à ce titre, planifie, organise, dirige et contrôle l'ensemble des programmes, activités, ressources humaines, financières et matérielles sous sa responsabilité.

EXIGENCES:
— Diplôme universitaire de premier cycle en sciences humaines ou en sciences de la santé.
— Quelques années d'expérience de travail dans un poste de gestion, et ce, de préférence dans un CLSC ou dans un établissement du MAS ainsi qu'une connaissance des problématiques abordées par l'une ou l'autre des catégories d'emploi suivants:
— infirmier(e)s;
— organisateur et travailleur communautaire;
— agent de relations humaines;
— technicien(ne) en assistance sociale;
— auxiliaire familial;
— hygiéniste dentaire.
— Une expérience jugée exceptionnelle pourra compenser la non-conformité aux exigences.

STATUT:
— Poste cadre, temps complet régulier.

TRAITEMENT:
Selon les normes en vigueur dans les établissements du réseau des Affaires sociales du Québec, classe 13.

Les personnes intéressées à présenter leur candidature devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le mercredi 28 novembre 1984 à 16h30, à:

CLSC Berthier, concours 841101
761, rue Notre-Dame
C.P. 1470
Berthierville (Québec)
J0K 1A0

LE DEVOIR CULTUREL

CAHIER 3

Montréal, samedi 17 novembre 1984

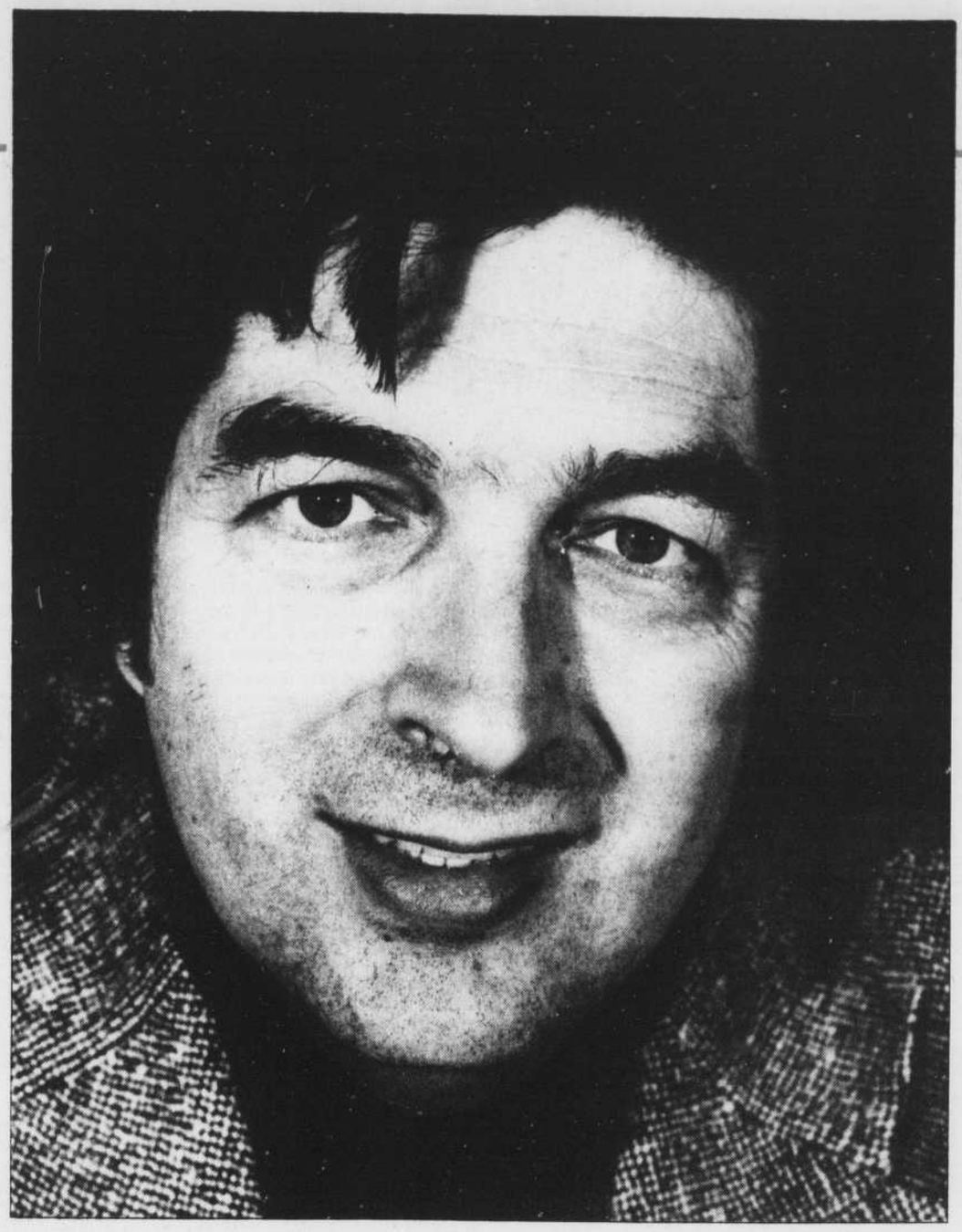

ROCH CARRIER

Au moindre mot la page bouge

JEAN ROYER

ROCH Carrier a pris le chemin de l'écriture il y a vingt-cinq ans déjà. De la poésie, il est passé au récit puis au théâtre et au roman. Il s'est beaucoup intéressé au récit oral, qu'il a finalement oublié à cause de la fragilité du genre. Conteur, il le sera dans ses livres. « Il n'y a pas de magie plus profonde que celle de l'écriture », m'a-t-il confié cette semaine.

L'écrivain vient de faire paraître chez Stanké un roman costaud: *De l'amour dans la ferraille*. Ce titre sonnant porte un monde baroque, coloré d'innombrables personnages qui empruntent, entre l'amour de vivre et le goût du pouvoir, un chemin qui ne mène nulle part. C'est la vie, semble nous dire Roch Carrier: drôle et tragique, mais prière de ne pas tricher! Le romancier a réussi là une fresque foisonnante de drôleries et d'émotions. Nous voici ailleurs que dans l'intimité des grands-pères et des pionniers de ses romans précédents. Un nouvel univers nous convoque sur la place du village.

« La plus profonde raison pour laquelle un livre se fait c'est qu'un livre l'a précédé, me lance Roch Carrier. Quand j'ai entrepris le projet *De l'amour dans la ferraille*, je ne savais pas dans quoi je m'engageais. Je sortais d'un roman, *La Dame qui avait des chaînes aux chevilles*. J'étais allé le plus loin que je pouvais comme romancier à ce moment-là. J'avais envie de faire autre chose. Il y avait en moi un besoin difficile à définir mais il était là. Un besoin de création. La seule idée que j'avais en tête c'était l'envie de faire un livre. Je me suis lancé dans l'entreprise. »

« Je savais que ce serait un projet considérable. J'aime bien le défi en avant. C'est dans le défi que l'homme et la femme se définissent et se font. Cela est aussi valable pour le romancier. Alors je savais que comme défi je réaliserais peut-être ce vieux rêve dont j'avais parlé à quelques amis intimes: faire un jour un livre dans lequel je pourrais inclure vraiment une somme de ce que je savais écrire. Je me suis lancé. »

« Au départ, je ne savais pas du tout ce que j'allais écrire dans la première page. Ce qui est fascinant dans l'écriture, ce n'est pas seulement, comme le dit Aragon, « le grand jeu qu'aura été ma vie ». La formule est magnifique mais je m'aperçois, en prenant de l'expérience, que dans le jeu de mots il y a plus qu'un jeu des mots: c'est tout un univers qui répond si les mots appellent. Les mots permettent de traverser les espaces, les milieux. Les mots permettent de recréer une mémoire, d'inventer des personnages. Les mots permettent une exploration étonnante. En écrivant le moindre mot la page bouge. Je pense à la vieille formule de Victor Hugo: 'un peuple océan où on ne jette rien sans que tout remue'. C'est la même chose pour le vocabulaire: on ne jette aucun mot sur la page sans qu'il y ait des ondes extraordinaires et que tout un univers se mette à remuer.

« C'est ce que je trouve fascinant dans l'écriture, beaucoup plus que la description d'une époque, la mise en place de personnages ou les anecdotes que j'aime bien multiplier. Ce qui me fascine c'est ce que tout le processus de mettre un mot sur la page va déclencher comme écho, comme mouvement. Est-ce que je suis en train de retourner vers la poésie? Peut-être. Il y a quelques années, je pensais qu'il y avait une grande marge entre l'écriture de la prose et l'écriture de la poésie. Quand Gatien Lapointe avait dit: 'Pourquoi écrire de la prose quand on peut écrire de la poésie? Pourquoi ramper quand on peut voler?', cette formule m'avait heurté beaucoup. Aujourd'hui je m'aperçois que finalement il n'y a pas de différence entre les processus de création. »

Avec ses deux derniers romans, Roch Carrier entraîne ses personnages sur des chemins difficiles. Dans *La Dame qui avait des chaînes aux chevilles*, c'est le chemin de l'amour jusqu'au bout de l'hiver. Dans *De l'amour dans la ferraille*, c'est le chemin des pouvoirs qui ne mène nulle part. Le chemin comme l'image de la vie. « Le chemin, c'est aussi une écriture. En parcourant les chemins des pays neufs comme le nôtre et l'Australie, par exemple, tu découvres l'écriture la plus évidente des hommes, l'écriture de l'histoire. Les rues, dans une ville, me fascinent. Je peux passer à côté de monuments extraordinaires sans les voir mais la rue, le mou-

Suite à la page 31

GAINSBOURG

Un authentique «frenchman» malgré les écarts de conduite

NATHALIE PETROWSKI

PARIS — Il était saoul, cela allait de soi. Blue jeans gris, barbe de trois jours charbonnant un reste de menton, oeil plutôt comateux, débit plutôt pâteux. Vous avez bien reconnu Serge Gainsbourg, iconoclaste franco-russe hérissé contre une culture trop cartésienne, provocateur-né aimant administrer des électro-chocs à la haute bourgeoise française qu'il déteste et qui le lui rend bien.

Nous avions rendez-vous à côté du Chien qui fume, au bord du trou béant des Halles, dans un bar-vidéo au look tropical. En le voyant poindre à l'embouchure de la porte vitrée, la démarche lente et zigzagante, voûté par un coup de froid et sans doute un coup de coeur, le cheveu plat et gris à peine décoiffé par les palmes du ventilateur, j'ai failli lui lancer le célèbre cri de ralliement de son film *Équateur*. «C'est l'Afrique, bordel de merde».

Mais ce n'était pas l'Afrique. Il pleuvait des briques sur Paris et l'homme devant moi était comme l'ombre de lui-même, un début de vieillard vacillant, cuvant un début de cirrhose en commandant un Ricard rempli jusqu'au ras du verre. Garçon, un autre verre. Demain, j'arrête de boire.

Une équipe de la télé belge le suivait dans son quotidien éthylique depuis trois jours. Comme Gainsbourg était en pleine campagne de promotion pour la sortie de *Love on the beat*, son disque-choc portant sur les derniers raffinements sexuels de la société occidentale, il fut convenu de m'incorporer à la mise en scène.

Au naturel . . .

Les télespectateurs belges verraient ainsi qu'en plus de boire et de traquer les tabous, Serge Gainsbourg était aussi un professionnel de la communication. Qu'il rencontrait à l'occasion des journalistes ayant braver l'Atlantique pour sonder les profondeurs de son délire délinquant.

Accoté contre les parois froides du flipper, parce que c'était selon Gainsbourg plus esthétique qu'accoudé au bar, il allait donc me livrer le fond de sa pensée sur la musique, le succès, le *cash* et les femmes. Avant que le moteur de la caméra ne se mette en marche, il se montra poli, patient et presqu'aussi affable que Michel Jasmin. Mais dès que les réflecteurs s'allumèrent pour creuser au rasoir les rides de son visage, il devint subitement aussi hermétique qu'un sous-marin, aussi arrogant et désabusé qu'un ermite qui n'a pas vu la civilisation depuis deux mille ans. Pour le bénéfice des spectateurs absents, Serge Gainsbourg jouait la comédie, c'est-à-dire jouait au baveux peu bavard, rôle qu'il tient depuis vingt ans. «Qu'est-ce que vous voulez de moi?», lança-t-il presque avec dédain, en me tournant le dos et en me niant l'existence. Cela dura deux ou trois minutes. Silences, réponses évasives, haussements d'épaules. Lorsque la lumière indiscrète chuta sèchement comme une guillotine, Serge Gainsbourg fut un peu décontenancé, tout penaud à l'idée d'avoir perdu son auditoire imaginaire. Le show était

Suite à la page 31

. . .et tel qu'il apparaît sur la pochette de son plus récent album *Love on the Beat*

RENÉ DEROUIN

L'urgence de s'ouvrir au monde

NORMAND BIRON

EN 1985, une importante exposition solo du peintre et graveur René Derouin, organisée par le Musée du Québec, voyagera de Chicago à Guadalajara en passant par San Francisco et Monterrey. Actuellement sa grande murale *Le nouveau Québec*, que l'on a vu au Musée d'art contemporain, est présentée à Tokyo et circulera durant deux ans au Japon.

À l'occasion de la double exposition que Québec lui consacre ces jours-ci , à *La Troisième Galerie* (jusqu'au 23 novembre), 225 Côte de la Montagne, à la galerie *Estampe Plus* (jusqu'au 22 novembre), le DEVOIR fait le point avec le peintre et le graveur.

Q. — *Pourquoi ce titre de* Between *?*

R. — Le mot *between* correspond à une notion de temps, d'espace et de dualité. J'ai travaillé longtemps sur la Nordicité pour me rendre compte, vingt ans plus tard, que j'avais aussi été formé par la couleur, la sensualité du Mexique. Je suis entre deux mondes d'influence ; d'où ce titre de *Between*. Je ne suis pas uniquement un nordique, et j'ai beaucoup d'affinité avec le Sud-Mexique, États-Unis ; je me sens américain.

Une autre dualité, c'est la mémoire. C'est l'espace/temps entre 1954 et 1984, car la mémoire permet cette synthèse.

Between c'est le public, car entre l'oeuvre et l'artiste, il y a l'oeil spectateur qui (re)crée le tableau grâce à sa mémoire originelle. Par exemple, lors du vernissage à Québec, plusieurs personnes, partant des oeuvres, sont venues spontanément me raconter leur parenté intérieure avec le Sud.

Q. — *Vous semblez marqué par les origines ; je pense ici au sens qu'en donne Marthe Robert dans son essai* Roman des origines et origines du roman . . . .

R. — Bien que je ne sois pas archéologue, j'ai visité l'ensemble des sites archéologiques du Mexique. Fasciné depuis l'enfance par les cultures anciennes, je me suis intéressé aux trésors de l'Égypte, de la Syrie, de la Mésopotamie . . . La mémoire de trente ans ou d'un million d'années, c'est la même chose. Le temps est très relatif. J'ai par exemple, des affinités très profondes avec les cultures précolombiennes comme si j'y avais vécu. Je crois à la véracité de cette sensation.

À vingt ans, je le percevais instinctivement ; j'ai maintenant l'impression de pouvoir lire ce qui est inscrit sur les stèles précolombiennes, non pas sur un mode scientifique, mais pouvoir comprendre le code et la nécessité de cette écriture. Malgré cette relativité du temps, l'homme actuel est très désincarné de son passé. La modernité nous fait souvent croire que les liens avec le passé sont coupés. Sans en souffrir, je me sens souvent un

Suite à la page 31

ARTHUR CONTE

LES DICTATEURS DU XXe SIÈCLE

ROBERT LAFFONT

LES DICTATEURS DU XXe SIÈCLE

LE XXe SIÈCLE, SIÈCLE DES DICTATEURS ?

Les dictateurs règnent par la terreur sur cent quarante des cent soixante États que compte aujourd'hui la planète. Il fallait en faire le compte, analyser les raisons du phénomène, en décrire les mille visages. C'est à quoi s'est attaché Arthur Conte dans ce livre monument, le plus éclairant qui se puisse imaginer sur le sujet.

Arthur Conte
524 pages/17,95 $

En vente dans toutes les librairies.

Éditions Robert Laffont Limitée, Montréal

LE DEVOIR CULTUREL

LA VITRINE DU LIVRE

PIERRE QUESNEL

Histoire

Arthur Conte, *Les dictateurs du XXe siècle*, Robert Laffont, 524 p. Sur 169 États, l'ancien p.d.g. de l'O.R.T.F. compte 132 dictatures. Comptez vous-mêmes : Amin Dada, Papa et Bébé Doc, Pol Pot, Marcos, Kadhafi. . . L'auteur les passe en revue (chapitres particuliers sur les vedettes : Mussolini, Hitler, Staline) et tente d'expliquer pourquoi, partout dans le monde, les führers font fureur.

Femmes

Dominique Desanti, *La femme au temps des années folles*, Stock/Laurence Pernoud, 373 p. Au sortir de la grande guerre, la femme des années '20 « aspire à vivre à 100 à l'heure; elle prend le volant, fonce dans les carrières d'hommes (. . .), saute les barrières du barreau et de la médecine, pénètre dans les grandes écoles. . . » Elle s'appelait Marie Curie, Hélène Boucher et, bien entendu, Joséphine Baker, Colette, etc.

Littérature

Sylvianne Savard Boulanger, *La correspondance étrangère de Jean-Charles Harvey*, Naaman, 164 p. Bonne idée que cette édition critique des lettres que l'enfant terrible du journalisme québécois d'il y a 30-40 ans adressa à quelques correspondants étrangers (ou à des québécois résidant à l'étranger), au nombre desquels on compte Louis Dantin, François Hertel, Jules Romains, André Maurois.

Rainer Maria Rilke, *Lettres françaises à Merline*, Seuil, 189 p. Cette période (1919-1922) coïncide avec un temps de désespoir, d'impuissance créatrice chez le poète, d'attente douloureuse, d'où surgiront à la fin les *Élégies de Duino*.

Donald Smith, *Gilles Vigneault, conteur et poète*, Québec-Amérique, 158 p. Le grand troubadour de Natashquan visité par l'auteur de *l'Écrivain et son oeuvre*, collaborateur à de nombreuses revues.

Roman

Stevenson, *Oeuvres*, coll. Bouquins, Laffont, 1107 p. *L'île aux trésors, L'étrange cas de Dr. Jekill et de Mr. Hyde*, et quelques autres, « un univers fabuleux où tout peut arriver. . . sauf l'ennui ! », écrit Francis Lacassin, qui en a établi l'édition.

Policier

J.B. Livingstone, *Meurtre au British Museum*, éditions du Rocher, 202 p. Au célèbre musée de Londres, une jeune femme semble avoir été assassinée par une momie. Scotland Yard demeure sceptique. Et enquête.

La Semaine du livre pour la jeunesse

DOMINIQUE DEMERS

« EMPORTE un livre avec toi !». Tel est le slogan de la Semaine du livre pour la jeunesse organisée par Communication-Jeunesse. L'événement coïncide avec la Semaine internationale du livre pour la jeunesse qui, elle aussi, débute aujourd'hui et se poursuit jusqu'au 24 novembre.

« Un livre c'est souple, ça se transporte bien, ça se prête facilement, ça se discute passionnément, ça te mène même au bout du monde . . . » En plus de nombreux arguments séduisants pour promouvoir la lecture et permettre à chacun de découvrir le plaisir d'emporter un livre québécois chez soi, Communication-Jeunesse lance « Raconte à ta façon », un concours invitant les enfants de 4 à 12 ans à changer les fins de récits des livres québécois publiés à leur intention. Avec « À toi de jouer », les plus de 12 ans pourront, quant à eux, créer un véritable palmarès québécois de littérature jeunesse en évaluant leurs lectures. Les résultats seront publiés dans le numéro de juin de la revue Vidéo-Presse.

La sélection annuelle de livres québécois pour enfants de Communication-Jeunesse est maintenant disponible. Quelque 50 albums, romans et récits documentaires publiés au cours de la dernière année ont été retenus alors qu'un nombre égal de titres ont été rejetés.

Chaque livre a été étudié en fonction de la qualité du texte et des illustrations. Il devait être bien adapté à un groupe de lecteurs, éveiller leur intérêt et leur curiosité, stimuler leur imagination, et aborder des sujets reflétant leur vécu.

À ces suggestions de lecture pour enfants s'ajoute, pour la première fois cette année, une sélection de livres pour adolescents. Un jury formé de cinq personnes oeuvrant auprès des jeunees a lu, discuté et critiqué près d'une centaine de livres québécois pour la jeunesse publiés au cours des dernières années. À la cinquantaine de titres retenus, le comité a eu l'excellente idée d'ajouter 10 romans dits « pour adultes » qui pourraient fort bien avoir l'heur de plaire aux adolescents. On y retrouve, entre autres, *Maryse* de Francine Noël, *Le Matou* d'Yves Beauchemin et *37-1/2 AA* de Louise Leblanc.

Les productions Prisma ont profité de cette période d'effervescence en littérature enfantine pour lancer « Livre ouvert », une nouvelle série de films produite à partir de livres québécois pour enfants. Il s'agit d'une collection de très courts métrages, d'une durée de 4 à 8 minutes, réunissant surtout des titres des éditions Ovale et La courte échelle.

Claude Godbout et Réal Tremblay ont réalisé ces films à partir des dessins originaux reproduits dans les albums, auxquels ils ont ajouté des effets visuels et une bande sonore. Jean Besré, Louise Latraverse, Jean-Louis Millette, Edgar Fruitier et plusieurs autres comédiens professionnels racontent ces histoires aux tout-petits. Le résultat est à la fois surprenant, efficace et convaincant.

La série « Livre ouvert » sera télédiffusée à l'antenne de Radio-Canada à compter du 17 mars à raison de 13 émissions regroupant les 26 premiers films de la série. Ces derniers sont d'ailleurs déjà disponibles auprès des écoles et des bibliothèques en attendant d'être peut-être offerts dans les clubs vidéo de quartier.

« Ce mariage de la littérature enfantine et l'audio-visuel constituent une première canadienne », affirme Marcia Couelle, productrice de la série. À son avis, « Livre ouvert » devrait avoir pour effet d'aiguiser le goût de lecture et promouvoir la connaissance du livre pour les 4 à 10 ans.

LA VIE LITTÉRAIRE

JEAN ROYER

L'UNION des écrivains québécois, qui tenait samedi dernier son assemblée annuelle, a élu Michèle Lalonde à la présidence pour remplacer Jean-Pierre Guay dont le mandat s'est terminé avec le règlement du dossier de la reprographie en faveur des écrivains et des éditeurs. Mme Lalonde est aussi présidente de la Fédération internationale des associations d'écrivains de langue française (FIDELF). Les autres élus au conseil d'administation de l'Uneq sont Bruno Roy, secrétaire-trésorier, Yves Beauchemin et André Ricard, directeurs.

★ ★ ★

Félix Leclerc et Clément Marchand- L'assemblée générale de l'UNEQ a accueilli avec des applaudissements nourris la proposition du bureau de direction de nommer membres d'honneur les écrivains Félix Leclerc et Clément Marchand. On connaît bien Félix Leclerc comme écrivain populaire dont les livres ont battu des records de vente dans les années 1950 et 1960 (*Andante, Pieds nus dans l'aube, Le Fou de l'île*, etc.) Félix a aussi publié ces dernières années aux Nouvelles Éditions de l'Arc deux suites au *Carnet du flâneur*: *Le petit livre bleu de Félix* et *Rêves à vendre*. Quant à Clément Marchand, de la même génération que Félix Leclerc, il a longtemps dirigé le journal et les Éditions Le Bien Public et il a publié deux livres remarqués qui lui ont valu deux Prix David au début des années 1940: *Les Soirs Rouges*, des poèmes sur l'exploitation du prolétariat à l'ère industrielle naissante, et *Courriers des villages*, un recueil de contes inoubliables. Clément Marchand, en qui Alfred Desrochers mettait toute sa complaisance, est aussi, comme le maître de sa jeunesse, un des plus grands connaisseurs de poésie de sa génération. Il doit publier dans les prochains mois un essai littéraire attendu qu'il a intitulé *La Gloire des autres*.

★ ★ ★

Le Salon du livre- Les professionnels du livre se réuniront mercredi prochain à Place Bonaventure, à l'occasion du septième Salon du livre. Au cours de deux ateliers, ils étudieront principalement les relations entre l'édition de langue anglaise et celle de langue française au Canada. D'autre part, sur la scène centrale du Salon à 15h mercredi, divers professionnels participeront à un débat animé par Lise Payette sur le thème: « Les livres sont-ils chers? » Plus tôt, à 14h, des ateliers spéciaux porteront sur le rôle de la traduction et celui des salons du livre.

De quelques prix- Vous savez probablement que les prix littéraires du *Journal de Montréal* pour 1984 ont été attribués cette semaine à Monique Proulx, pour son recueil de nouvelles publié à Québec/Amérique, et à Nicole Houde, pour *La Malentendue*, paru aux Éditions de la Pleine Lune. Quant au prix Molson de l'Académie canbadienne-française, il sera attribué lundi prochain. Le jury du prix de poésie Émile-Nelligan, pour sa part, s'est réuni mercredi dernier pour désigner le ou la récipiendaire de 1984. Enfin, le prix Belgique-Canada sera remis jeudi prochain au Salon du livre de Montréal à Madame Claire Lejeune. De son côté, l'Association des auteurs des Cantons de l'Est a remis pour la première fois son Prix Alfred-Desrochers. Louise Dupré, pour *La Peau familière* (Éd. du Remue-Ménage), en est la première lauréate. Des mentions honorables ont été décernées à Louise Cotnoir, Jean Forest et Michel Parmentier.

★ ★ ★

Lancements- Les lancements se font nombreux en ce temps de la saison littéraire. Signalons ceux de la semaine. Jeudi, cinq titres des Éditions de la Pleine Lune: *Une lettre rouge et orange*, d'Anne-Marie Alonzo, *Sommeil d'hiver*, de Marie-Claire Blais, *Alice & Gertrude Natalie & Renée et ce cher Ernest, de Jovette Marchessault, Sur l'air d'Iphigénie*, de Marie Savard, et *Le Porphyre de la rue Dézéry*, de Colette Tougas. Aux Écrits des Forges: *Les Livres parlent*, un essai de Claude Beausoleil qui réunit ses chroniques du DEVOIR et des textes inédits sur une soixantaine de poètes québécois et acadiens; *Navires de guerre*, d'Élise Turcotte, et *Entretailles*, de Jean Chapdelaine Gagnon. Quant au Noroît, qui fêtait son centième titre, il a publié, en plus d'un double recueil d'Alexis Lefrançois, *Comme tournant la page*, des recueils de Michel Beaulieu, *Kaléidoscope*, et de Jean Yves Collette, *Préliminaires*. Ce soir, les Éditions de la Nouvelle Barre du Jour lancent quelques titres au tirage limité: *Paramnèses*, de Denis Aubin, *Langue secrète*, de Claude Beausoleil, *Tension*, de Louise Cotnoir, et *Où*, de Louise Dupré.

Lundi, au Château Dufresne, c'est VLB Éditeur qui fait sa rentrée littéraire par un lancement collectif de 14 auteurs: VLB lui-même, qui publie *Entre la sainteté et le terrorisme*, un recueil de ses textes polémiques parus dans LE DEVOIR, puis des auteurs aussi différents que Johanne Beaudry, Louky Bersinanik, Élisabeth Bourget, Haroldo Conti, Madeleine Gagnon, Michel Garneau, Louis Gauthier, Philippe Haeck, Lise Harou, Jocelyn Pagé, Maryse Pelletier, Marcel Sabourin et le Collectif Solidarité-Psychiatrie. Ouf! Et je ne vous donne pas la liste des lancements au Salon du livre!

★ ★ ★

La Société des écrivains canadiens- La SEC, comme on l'appelle, a donc refusé d'amputer son nom du mot « canadiens », lors de sa réunion d'il y a deux semaines au Ritz Carlton. Mais il ne s'agissait pas de remplacer le mot « canadiens » par « québécois », nous fait remarquer le président de la section de Montréal, M. Gaston Laurion. On proposait tout simplement d'enlever « canadiens » pour enlever par le fait même toute connotation politique à l'organisme. Le mot « québécois » aurait le même effet néfaste de mêler littérature et politique. Mais, effectivement, l'ensemble des membres de la SEC a refusé de faire disparaître le mot « canadiens », comme nous le notions dans notre dernière chronique. D'autre part, M. Gérard Bessette a été élu président général de la SEC, pour terminer le mandat de Mme Georgette Lacroix, démissionnaire. Enfin, le prix Air-Canada de la SEC a été décerné pour 1984 au poète Luc. A. Bégin pour son recueil intitulé *D'après-nous*.

Match nul

Cela se passait à la Bibliothèque Nationale, rue St-Denis à Montréal, à l'issue de l'exposition en hommage à Robert Choquette. Le poète Jean-Guy Pilon, Prix David 1984, 53 ans, défie au tir au poignet le poète Robert Choquette, deux fois Prix David, 79 ans. Devant un public attentif, dont faisait partie le photographe Jacques King de la BNQ, qui nous en fournit aimablement la preuve, les deux poèetes, coudes sur la table, ont fait match nul. Ce qui est tout à l'honneur de l'écrivain de 79 ans! Hommage à Robert Choquette!

Les nouveautés de la semaine

• **L'AMANT**
Marguerite Duras
Minuit 9,95$

• **LE MONDE EST COMME DEUX CHEVAUX**
Christiane Rochefort
Grasset 13,95$

• **LA LETTRE INFINIE**
Madeleine Gagnon
VLB éditeur 9,95$

• **SOCIOLOGIE**
Edgar Morin
Fayard 28,00$

• **LE JOUR**
Émergence du libéralisme moderne au Québec
Victor Teboul
HMH 25,00$

• **SOMMEIL D'HIVER**
Marie-Claire Blais
Les éditioins de la pleine lune 9,95$

• **LA BONNE ÉCONOMIE**
La réciprocité générale
Serge-Christophe Kolm
PUF 34,50$

AGENCE DU LIVRE
LIBRAIRIE UNIVERSITAIRE
1246, rue Saint-Denis
Montréal (Québec)
H2X 3J6
(514) 844-6896
Collectivités: 844-4967

Toutes les techniques de
PEINTURE
en plus de 110 tableaux commentés
Huile. Aquarelle. Acrylique. Pastel. Crayon. Encre. Tempéra
Dessain et Tolra

L'AUTOMNE AUX COULEURS DE LA RENTRÉE
DESSAIN ET TOLRA
Des activités manuelles pour le temps des loisirs!
Huile, aquarelle, acrylique, pastel, crayon, encre, tempera, en plus de 110 tableaux commentés.
49,75$
En vente chez votre libraire
mondia
1977, boul. Industriel
Chomedey, Laval
(Québec) H7S 1P6
667-9221 — 334-5759

Savez-vous ce qui s'écrit chez nous?
LA DÉLÉGATION WALLONIE-BRUXELLES AU QUÉBEC
PRÉSENTE
DANS LE CADRE DE LA FOIRE DU LIVRE DE MONTRÉAL
du 20 au 25 NOVEMBRE 1984
Les dernières publications des écrivains et des éditeurs francophones de Belgique
au
stand collectif de l'association des éditeurs belges de langue française et de la délégation Wallonie-Bruxelles
(stands 135 à 137)

Prix Renaudot 1984
Annie Ernaux
LA PLACE
"Une belle réussite littéraire, vibrante d'émotion contenue, de retenue." (B. Alliot, *Le Monde*)
"Un maître-livre, il est tout simplement bouleversant." (Gilles Pudlowski, *Paris-Match*)
"Le portrait du père d'Annie Ernaux est d'une étonnante maîtrise et vaut la lecture." (*La Quinzaine littéraire*)
"Qu'aurait-elle donc trahi, cette narratrice qui, sechement, sans effet littéraire apparent mais avec une efficacité vertigineuse, nous raconte la mort ordinaire d'un père." (G.-H. Goury, *Le Nouvel Observateur*)
"Déjouant avec intelligence les pièges du misérabilisme et du pathétique, refusant le populisme qui n'a jamais rien donné de bon dans nos lettres, Annie Ernaux dresse un constat qui touchera tous ceux qui sentent bouger en eux un double si différent du personnage social qu'ils sont devenus. (Angelo Rinaldi, *L'Express*)
Éditions Gallimard
En librairie à $11.50
ANNIE ERNAUX
LA PLACE
nrf
L'AMOUR SÉPARÉ
Du même auteur, vient de paraître dans la collection FOLIO
"Fallait encore que je me mette à mépriser mes parents. Tous les péchés, tous les vices. Personne ne pense mal de son père ou de sa mère. Il n'y a que moi." Un roman âpre, pulpeux, celui d'une déchirure sociale...
En librairie à $3.95
Annie Ernaux
Les armoires vides

Montréal du milieu des années trente

MICHEL BEAULIEU

★ Ted Allan, **Love is a Long Shot**, Toronto, McClelland and Stewart, 176 pages.

TED Allan, bien qu'il n'ait pas acquis auprès de la clientèle anglophone le statut d'une Margaret Atwood, n'est tout de même pas inconnu. On lui doit notamment le scénario de *Lies My Father Told Me* et il a été le co-auteur de la première biographie de l'illustre docteur Norman Bethune, l'une des figures héroïques de la Longue Marche des troupes communistes chinoises de Mao à la fin des années trente. Bethune pratiquait la chirurgie thoracique à Montréal avant d'entreprendre son périple oriental de moins de deux ans et de mourir par septicémie en 1939. On peut imaginer que la métropole du Québec, si l'on fait abstraction du manque flagrant d'intérêt pour un homme pourtant légendaire aux yeux du quart de l'humanité, a dû jouer un rôle dans le choix de l'objet d'étude en question et ce, d'autant plus qu'Allan, bien que vivant à Toronto, a grandi à Montréal où il situe d'ailleurs l'action de son roman le plus récent, *Love is a Long Shot*. Un *long shot*, ainsi que le savent les amateurs de courses de chevaux, c'est un négligé, celui qui gagnera en étant coté à 100 contre 1.

David Webber a 17 ans, rêve de changer le monde, et appartient à une cellule trotskyste de quatre révolutionnaires comme lui durant les années 1935-36. Un peu poète sur les bords, c'est-à-dire selon l'appellation coutumière (mais éminemment fausse . . .) un personnage quelque peu rêveur et, somme toute, inoffensif. Ces qualités font de lui le candidat idéal quand vient le moment d'engager un responsable de la tabagie d'Eddie Keller qui sert de paravent à un tripot situé à l'intersection de Saint-Mathieu et de Maisonneuve (ce qui constitue un premier anachronisme, cette artère-ci s'appelant Burnside à l'époque) alors que le Québec vit sous l'empire de la Loi du Cadenas (deuxième anachronisme, celle-ci n'ayant été adoptée qu'en 1937, un an après les événements).

Mais qu'à cela ne tienne : une fois outrepassé l'agacement très réel que l'on peut ressentir lorsqu'une fiction réécrit le cours des événements, le roman de Ted Allan se laisse lire avec le sourire. Divisé en 37 courts chapitres, nous assisterons à un enchaînement de données souvent hilarantes qui se veulent initiatiques. Bien que le milieu des paris n'ait aucunement à cette époque été dominé par des anges, les personnages d'Allan sont tous aussi sympathiques les uns que les autres, même si un frisson vous passe parfois dans la colonne. Tout cela est en quelque sorte trop beau pour être vrai : il s'agit effectivement d'un livre divertissant qui ne semble pas cultiver d'autre ambition que de jeter un regard narquois sur une époque pas si lointaine où le monde, par certains côtés, dont l'extrême tolérance des personnages tant que le porte-feuilles n'est pas menacé, ressemble à certains aspects de l'époque actuelle. Plus ça change, plus c'est pareil, pourrait-on presque croire . . .

Comme tout roman visant un large public, *Love is a Long Shot* se montre fertile en rebondissements de toutes sortes. Dans ces conditions, il va sans dire qu'en résumé le déroulement émousserait toute possibilité de surprise. Mais David devra confronter ses vérités émotionnelles à la réalité concrète : qu'arrivera-t-il de sa belle honnêteté, de ses grands principes ? Disons simplement qu'un cagibi inutilisé dans le bâtiment où il travaille servira de salle de réunions et d'imprimerie à sa cellule révolutionnaire, que deux jeunes prostituées (dont le seul personnage francophone du livre . . .) habitent l'appartement installé au sommet de l'édifice, que les tentations seront nombreuses, et que nos moeurs électorales d'alors en prendront pour leur rhume. Les scènes qui mettent en cause des personnages qui contrastent sont, comme on l'imagine, des plus efficaces.

Sans doute l'auteur avait-il raison d'aborder par ce biais une certaine réalité du Montréal du milieu des années trente. Les livres de sociologie et de petite histoire replacent les événements dans leur perspective et le même sujet, très exactement, aurait toujours pu être traité différemment, de façon plus réaliste, par exemple. Mais ce n'était vraisemblablement pas le but de Ted Allan qui nous permet par contre d'aborder une période finalement peu connue sinon des spécialistes et des maniaques tout en exposant par le truchement de l'anecdote une parcelle de notre petite histoire. On imagine difficilement, en effet, lorsque l'on vit en 1984, à quel point les moeurs électorales pouvaient être corrompues. Se souvient-on, par exemple, que Jean Drapeau a été élu maire de Montréal pour la première fois en promettant d'épurer la ville ? Et que Montréal était interdite aux soldats en permission au cours de la Deuxième guerre mondiale ? Et que la prostitution et les maisons de jeu florissaient dans le secteur délimité par Saint-Laurent, Ontario, Saint-Denis et Sainte-Catherine au point que ce quartier était appelé le *red light* à cause des luminaires rouges à la porte des bordels ?

Le livre de Ted Allan, outre son caractère humoristique, permet donc à chacun d'appréhender quelques aspects de notre petite histoire. À une époque où, à l'instar des Américains, nous semblons avoir perdu toute vision historique de notre destin, il ne peut qu'être intéressant de soulever une partie, si minime soit-elle, du voile.

Les Nobel

Seifert n'ira pas à Stockholm

STOCKHOLM (AFP) — Tous les lauréats des prix Nobel 1984 seront récompensés le 10 décembre, a déclaré à Stockholm Mme Birgitta Lemmel, porte-parole de la Fondation Nobel.

Selon Mme Lemmel, tous les lauréats seront présents sauf l'écrivain tchécoslovaque Jaroslav Seifert, Nobel de littérature. Ce dernier, âgé de 83 ans, souffre de problèmes cardiaques et sera remplacé, a-t-elle dit, par sa fille Jana Seifertova, son fils Jaroslav Seifert et sa secrétaire Daliboar Plichta .

Mme Lemmel a souligné que les festivités seront très internationales, car outre la Tchécoslovaquie pour le prix Nobel de littérature, la Suisse sera représentée en physique par l'Italien Carlo Rubbia et le Néerlandais Simon Van Der Meer, les États-Unis en chimie par Bruce Merrifield, alors que les lauréats du prix de médecine viennent de Grande-Bretagne avec Niels K. Jensen et Cesar Milstein (britannico-argentin), de RFA avec Georges J.F. Koehler. La Grande-Bretagne est également représentée par sir Richard Stone, de l'Université de Cambridge, prix Nobel d'éeconomie.

Chacun des cinq prix Nobel (littérature-physique-chimie-médecine-économie) recevra la somme de 1,650,000 couronnes suédoises ($250,000 Can.).

MOURIR DANS UN *PARKING*

LETTRES QUÉBÉCOISES

FRANÇOIS HÉBERT

★ Michel Tremblay, **Des nouvelles d'Édouard**, Éditions Leméac, 312 pages.

UN peu naïvement sans doute, moi qui ne connais pas Michel Tremblay personnellement, je me suis toujours demandé ce qui le liait à ses personnages : lesquels le réflétaient le plus, pourquoi il les peignait. Ses fameuses Belles-soeurs, les aimait-ils ou s'en moquait-il ? En lisant son dernier roman, vous recevrez non seulement des nouvelles d'Édouard mais aussi des nouvelles de Tremblay par le truchement d'Édouard qui, le temps d'un voyage en France, se fera écrivain.

Né rue Fabre (on ne le sait que trop), Tremblay aime et connaît son monde : il en parle du dedans, avec chaleur et sympathie. Mais il sait aussi prendre ses distances, glisser ici et là des touches d'ironie, se moquer de ses personnages. Cela me paraît être la marque des meilleurs romanciers. Ainsi l'auteur, dans toute son oeuvre, dit-il alternativement *oui* et *non* à ses créatures, les considérant tantôt avec tendresse, tantôt les décapant et nous les montrant faibles ou ridicules. À la fois il les défend et les assiège.

Ainsi procédera-t-il avec lui-même, l'Édouard du dernier volet des *Chroniques du Plateau Mont-Royal*, qui est un être très attachant par certains côtés, fort agaçant à d'autres égards. Né pour un petit pain, complexé, mais ne se contentant pas de son lot et voulant se surpasser, ce modeste vendeur de chaussures se fera acteur et jouera la comédie à son entourage (sauf à la « grosse femme », sa belle-soeur et confidente, presque sa maman) : il deviendra la duchesse de Langeais, travesti spectaculaire et mythomane effronté. Ce faisant, il atteindra à une gloire relative, restreinte, en impressionnant la faune de la Main, s'y trouvant une nouvelle famille, de rêve sinon de cauchemar.

C'est un Édouard (ou une duchesse) vieilli(e) qu'on retrouve au début du roman. Au bout de son rouleau, il se fait assassiner dans un parking en face du Monument national (pages éblouissantes, profondément touchantes) par nul autre que Tooth Pick (ô son nom !) qui se fera l'agent du destin, le poignardant précisément là où il aura péché, ce fieffé mangeur de hot-dogs : dans le ventre, qu'il a gros et mou.

Or Édouard avait tenu son journal quand il était allé à Paris en 1947. Comme Schéhérazade racontait des histoires au roi Shahriar pour retarder l'échéance de sa mort, Hosanna lira à Cuirette (ou est-ce l'inverse ?) le journal d'Édouard. Fait intéressant, le lecteur lit (ou écoute ?) Édouard comme s'il était Cuirette, ou Hosanna. Ou encore la grosse femme, à qui le journal, comme une longue lettre, était destiné. Ou encore l'un ou l'autre de la « gang », Jennifer Jones, Paula-de-J oliette, Bambi, tous ceux qui auront cru à leur duchesse, enfin éclairés sur sa personnalité secrète, sur son intimité, sur ses rapports avec les autres et avec elle-même.

Rapports complexes : Édouard, dans son journal, ne peut se leurrer sur ses rôles. On le voit dans sa loge, en l'occurence la cabine du *Liberté* le bateau américain qui le transporte en France, réduit dans lequel, non maquillé, moralement nu, il réfléchit sur sa vie et ses relations avec les autres voyageurs (le capitaine qu'il trouve séduisant, la princesse Clavet-Daudun, une dame d'Outremont . . .). Il y ourdira ses rôles mais ici Édouard accumule les gaffes. S'il choque, il se rend aussi ridicule. Pourquoi ? Parce que son public c'est du vrai monde et non sa petite gang de demeurés, plus facile à tromper. Ses affaires ne vont pas très bien, et elles iront de mal en pis.

Arrivé à Paris, comme un innocent, il découvre les toilettes à pédales, le pain français, la rue Saint-Denis (auprès de laquelle la rue Saint-Laurent lui paraît bien fade), les Halles (les vraies, pas les tuyaux de Beaubourg), les boîtes « existantialistes ». Mais il reste très seul. Trente-six heures de ce régime lui suffiront ; il rentrera à Montréal. Ensuite, étonnant stratagème : il ira se réfugier dans un hôtel montréalais pour qu'on ne sache pas qu'il est revenu, pour cacher aux autres (sauf à la grosse femme) son échec.

Ce voyage lui permettra néammoins de devenir le roi (ou la reine) de la Main pendant une trentaine d'années, au cours desquelles il prétendra avoir connu tous les écrivains et acteurs parisiens. Plus innocente encore que lui, sa gang le croira : Édouard sera le borgne au pays des aveugles.

Magnifique et dérisoire, héroïque et poltron, tel est Édouard en qui trois personnes, pendant trois semaines, se seront rencontrées et auront fait un étrange ménage : Édourad, l'homme réel, le vendeur de chaussures ; l'acteur, la vedette, la duchesse de Langeais ; et l'écrivain, celui qui s'avoue, se dit et se cherche, se trouve et se perd et se recherche dans la périlleuse descente aux enfers de son identité.

Le défi était grand pour Tremblay de donner la parole, plus que ça : *la plume*, à un personnage. Édouard ne s'en tire pas trop mal. Le dosage des niveaux de langue pose des problèmes parfois : on se demande par exemple comment, en toute vraisemblance, Édouard pourrait *écrire*(le dire, oui sans doute), en 1947, pour *pantalons*, « pétalons » ! Quand même, on marche, peut-être parce que Édouard a beaucoup à dire, et qu'il nous fascine par son ambiguïté et ses extravagances.

Voici donc un personnage qui se fait écrivain, un écrivain médiocre certes, et il le sait, mais c'est là sa force : il n'en met pas plein la vue, il se fait le plus sincère possible, on entre dans le jeu, en l'aimant mais aussi en le plaignant. Ses moyens sont trop petits pour ses fins : posséder Paris, le monde, pour se venger de son infériorité (tiens, comme Gabrielle Roy . . .). Qu'à cela ne tienne, il finira par se trouver un personnage, une sorte de créneau (comme on dit à Outremont ?) entre « le septième ciel et le troisième sous-sol », entre sa réalité et ses rêves ; et s'il émeut les autres, il se sauvera. Générosité d'un désespéré : cruelle générosité, car elle s'exerce sur des dupes, mais beau désespoir, lucide, honnête et émouvant, un peu complaisant toutefois . . .

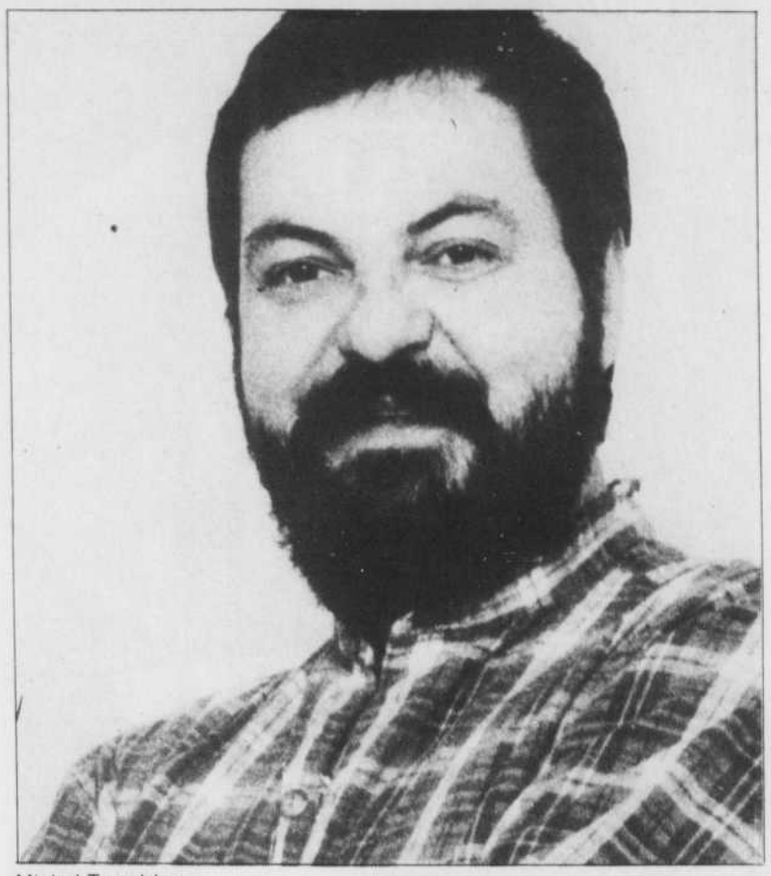

Michel Tremblay

Tout le destin d'Édouard se décide en ces quelques heures passées à Paris (le Paris de l'après-gue rre, minutieusement reconstitué) : il fait alors un choix et en même temps il se produit un blocage. Édouard sera la duchesse de Langeais, une sorte de faux-jeton pour rire, rire de soi et des autres. Le sérieux de l'écriture est évacué : trop dangeureux ? D'un côté ce qu'il apelle le *Kul*, qu'il cultivera mieux que la *Kulture*, de l'autre côté, aimée et détestée, impossible à Montréal (sinon à Outremont, mais là elle est *travestie* . . .).

Coïncé, Édouard se donne à son rôle : fin de l'homme, voici non la femme mais un spectre, littéralement un *nôbodé*. Tremblay reste admirablement indécis devant un tel compromis, se faisant le serviteur de la duchesse dans la vie comme dans la mort. Un peu trop docile parfois : on voudrait demander à Tremblay s'il croît vraiment qu'il y a plus de mauvaise foi dans la Clavet-Dau dun et la Beaugrand que dans la duchesse de Langeais. Il est vrai que l'éclairage converge sur cette dernière ; mais un jour, qui sait, il découvrira peut-être qu'une dame d'Outremont est aussi un être humain ?

Fascinant miroir en somme que ce *Journal* d'Édouard, miroir de *l'oeuvre* de Tremblay : on est souvent tenté d'y lire des aveux de l'auteur lui-même. Certes ils sont traduits, sublimés ou déformés ; il ne faut pas les prendre à la lettre et faire dire à Tremblay comme à Flaubert que la duchesse de Langeais, c'est lui ! N'empêche qu'il y a toujours un grand intérêt à se pencher sur les personnages d'écrivains que les écrivains créent, pour en apprendre plus long sur leur art, étude qu'en ce court article, commandé par l'actualité, je ne saurais du reste que proposer et qui prolongerait sans doute les analyses en ce sens d'André Belleau dans son *Romancier fictif*.

Cela dit, le roman se lit vite et bien ; il est plein de détails savoureux, de rebondissements ; c'est à la fois touchant et tranchant comme une lame de rasoir, drôle et tragique. L'art qui veut prouver ou convaincre vaut moins que celui qui suggère, aime ou implore ; Tremblay le plus souvent vous laisse rire ou pleurer, selon votre inspiration.

LE DEVOIR CULTUREL

est dirigé par

Robert Lévesque

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

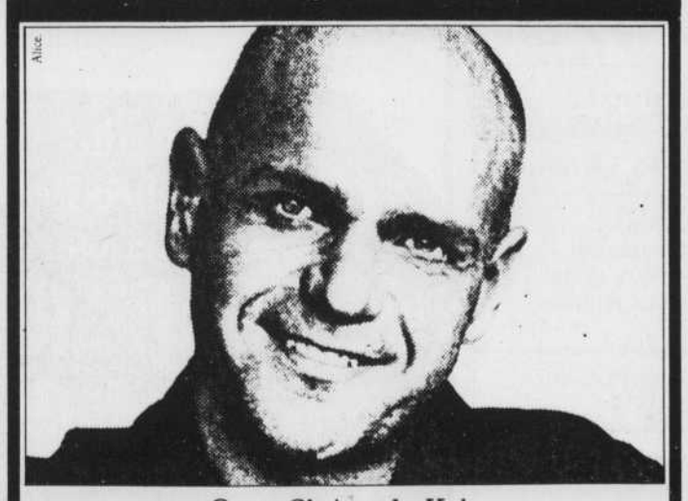

Serge-Christophe Kolm

La bonne économie

LA RÉCIPROCITÉ GÉNÉRALE

Le préjugé qu'on ne fait pas de bonne économie avec de bons sentiments est une erreur sinistre. C'est en cessant d'opposer son éthique et son génie que notre civilisation résoudra ses crises douloureuses. puf

Collection «Politique d'Aujourd'hui». 480 pages **34,50$**

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF Les Editions Françaises inc.,
1411 rue Ampère, Boucherville (Québec) J4B 6C5 Tél.: (514) 641-0514

Chester Himes

Avec toutes mes inconsequences, mes contradictions, mes humiliations, mes echecs, ses tragedies, ses extases, ses absurdites, telle est ma vie: la troisieme generation de Noirs emancipes de l'esclavage. (C. H.)

L'aveugle au pistolet
coll. Du Monde entier — 11.75$
coll. Folio — 4.95$

Couche dans le pain
coll. Carre noir — 3.25$

Dare-dare
coll. Carre noir — 3.25$

La fin d'un primitif
coll. Du Monde entier — 16.95$
coll. Folio — 4.95$

Il pleut des coups durs
coll. Carre noir — 3.25$

Imbroglio negro
coll. Carre noir — 3.25$

Ne nous enervons pas
coll. Carre noir — 3.25$

Regrets sans repentir
Hors serie — 19.95$

La reine des pommes
coll. Carre noir — 3.25$

S'il braille, lache-le...
coll. Du Monde entier — 13.25$

Tout pour plaire
coll. Carre noir — 3.25$

La troisieme generation
coll. Du Monde entier — 16.75$

aux éditions Gallimard

OFFRE D'ABONNEMENT

Un an: 32,00$

Je souscris un abonnement d'un an (11 mois) à la **RECHERCHE, au prix de 32,00$**

Nom.....

Profession.....

Adresse.....

Code potal.....

Veuillez payer par chèque établi à l'ordre de Diffusion Dimédia Inc.
À retourner accompagné de votre règlement à:
Diffusion Dimédia, 539, av. Lebeau, Saint-Laurent H4N 1S2

LE DEVOIR CULTUREL

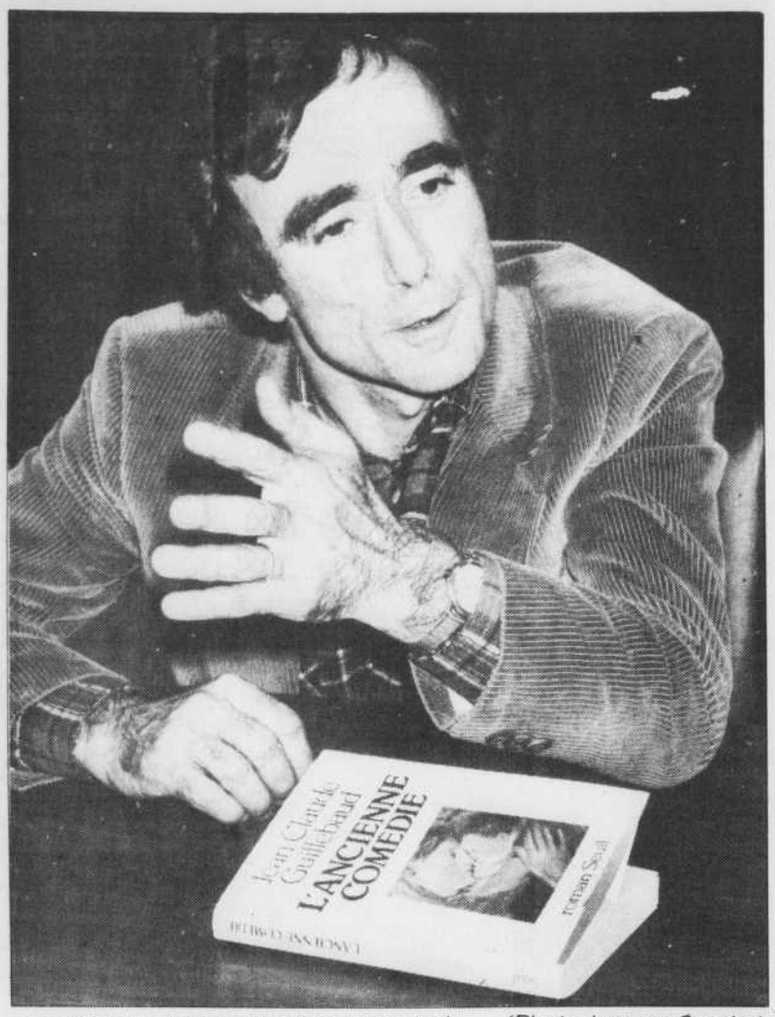

Jean-Claude Guillebaud: à bas le masque! (Photo Jacques Grenier)

Guillebaud: finie la comédie !

MARIE LAURIER

AUTEUR de *L'Ancienne comédie* qui vient de paraître au Seuil, Jean-Claude Guillebaud a quitté le grand reportage au journal « Le Monde » pour devenir directeur littéraire au Seuil où il s'occupe plus particulièrement des collections de récits vécus — L'histoire immédiate— et de livres de sciences humaines, Empreintes.

De passage au DEVOIR, le journaliste-écrivain explique pourquoi il a choisi le Québec pour y loger son narrateur. « C'est tout simple: un ami m'a fait connaître le Lac Bouré (dans la région de Joliette) et ce fut le coup de foudre. Je me suis juré d'y revenir pour écrire mon livre. J'avais besoin de recul, d'une longue distance de Paris, du climat des grands espaces, d'une nature rude et sauvage dans laquelle le narrateur devait éprouver les problèmes du froid, d'une frugalité forcée et de la solitude. » Il fut servi à souhait. Il eut tout juste le temps d'accumuler ses images et ses paysages avant les grands froids de l'hiver dernier et les chutes de température à moins quarante sous zéro qu'aucun être normalement constitué ne peut souffrir — « surtout pas un Français » précise M. Guillebaud en riant — à moins d'y être obligatoirement contraint.

Ce n'était pas le cas de Guillebaud pourtant habitué à vivre de façon périlleuse et précaire comme observateur et commentateur de guerres, de révolutions et de diverses situations pénibles dans les pays du Tiers Monde. Mais pendant plusieurs jours il put se mettre dans la peau de son personnage principal pour le décrire dans ce milieu rude et terminer son récit tranquillement à Paris.

Ceci établi, je fais remarquer à ce collègue que son ouvrage fort bien écrit est cependant bien triste. Il réplique aussitôt : « Vous trouvez? Cela peut quand même s'expliquer. Quant on fait un effort de lucidité sur soi-même, on ne peut faire autrement que de donner l'impression d'une certaine tristesse. L'ancienne comédie, c'est cela, se livrer à un travail d'introspection pour ensuite se révéler dans toute son authenticité. C'est l'exercice que j'ai fait de rejeter le côté frivole et les apparences de possession de la vérité d'un métier fugitif qui ne reflète que ce que les autres font. Ce n'est pas vrai que l'on peut passer sa vie à se mentir sur ce que l'on est vraiment. Se mentir à soi-même c'est mentir aussi aux autres. »

Le héros de cette ancienne comédie a en effet tout en apparence pour être satisfait de sa vie. C'est un jeune médecin engagé socialement qui a une vie passionnante et confortable, une sorte de « héros positif » mais qui a le tort ou la bonne fortune d'atteindre ses 40 ans, ce qui lui fait remettre son existence en cause et se définir avec de nouveaux paramètres pour jeter son masque d'homme invulnérable et de toutes les certitudes. Et il le fait sous forme d'une longue lettre à une jeune femme qu'il aime afin que celle-ci le connaisse bien et « sache vraiment pourquoi elle m'aime ».

Exercice périlleux s'il en est qui s'est soldé dans la vie personnelle de l'auteur par une compréhension mutuelle plus profonde et plus intime avec sa femme. La Femme avec un grand F, précise Jean-Claude Guillebaud.

« Oui, ce livre est en grande partie autobiographique, convient-il sans réticence. Même si j'ai inventé des situations et emprunté un lieu et une profession qui n'ont rien à voir avec ceux dans lesquels j'évolue, le fond du récit me concerne.

« Il est illusoire de vouloir être aimé uniquement pour des raisons extérieures et futiles, la beauté physique, la séduction spontanée et à la limite l'intelligence. Celui qui ressent ce désir réel mais éphémère ne se contentera pas d'aimer longtemps pour ces raisons et surtout l'être aimé ne les tolèrera pas longtemps, toutes flatteuses soient-elles. L'amour de deux êtres est beaucoup plus exigeant.

« On veut aussi être aimé pour le pire! C'est l'écrivain André Frossard qui disait un jour en ma présence que l'on se trompe quand on croit connaître une personne parce qu'on l'aime. L'amour est le vrai point de départ. Le désir de connaître l'autre dans toute son authenticité vient par surcroît. »

C'est pourquoi le narrateur de *L'Ancienne comédie* se sent justifié de régler ses comptes avec sa mère d'abord, une personne tyrannique qui l'a beaucoup marqué et subjugué dans un climat d'amour et de haine, d'affrontement parental-filial qui sert de trame pour ainsi dire au récit, lequel se terminera sur un frisson de doute et de désespérance.

Après avoir bourlingué à travers le monde comme grand reporter et correspondant de guerre pour le plus prestigieux quotidien de France, Jean-Claude Guillebaud souligne avoir eu le besoin impérieux de s'arrêter et de faire cette démarche d'introspection douloureuse pour pouvoir ensuite « allumer le 2e étage de la fusée de ma vie ». En termes clairs, repartir du bon pied et en toute vérité et lucidité.

« Quarante ans, c'est déjà la moitié de ma vie de vécue. J'ai voulu mettre de l'ordre derrière moi avant de poursuivre sur la lancée du deuxième étage. »

Sur le métier de journaliste, Guillebaud dit qu'il l'a accompli avec passion pendant quinze ans. « Mais c'est un métier superficiel qui s'exerce à l'horizontal. Le journaliste vit 50 vies à la fois et parallèlement sans avoir de prise sur aucune d'entre elles, pas même sur la sienne. C'est fatal: quand on couvre des guerres, des révolutions et que l'on voit tant de souffrances humaines, il peut paraître indécent de s'occuper de sa petite personne. Pendant longtemps j'ai cru m'accomoder de la carapace d'un certain cynisme, sinon d'une indifférence forcée ou feinte devant les problèmes de la faim, de la pauvreté, de la maladie, etc. notamment dans les pays du Tiers Monde. Cette carapace, je ne veux plus m'y abriter.

« Quand je retournerai au journalisme, probablement dans trois ou quatre ans, j'exercerai ce métier complètement différemment, en m'impliquant davantage dans mes reportages, en étant plus authentique et sensible dans mes articles. Sans fausse honte ni pudeur. »

Si dans *L'Ancienne comédie*, le narrateur exprime ses sentiments à l'endroit de sa mère, décrit ses rapports empoisonnés avec elle pour mieux s'en libérer mais découvrir finalement qu'il lui ressemble à plusieurs égards, c'est le portrait de la Femme que Jean-Claude Guillebaud nous présente dans son ouvrage.

« Tout homme a trois rendez-vous avec la Femme: avec sa mère, avec son épouse et avec sa fille. Ce sont trois étapes capitales de la condition féminine. Pour un homme, pour un écrivain surtout, il n'y a pas de sujet plus intéressant que de parler de la femme. »

L'Ancienne comédie est un premier roman et le métier d'écrivain semble fort bien convenir à Guillebaud qui a déjà publié plusieurs livres à la suite de ses reportages à l'étranger en Israël (il a couvert pour *Le Monde* toute la guerre du Yom Kippour et est ensuite retourné en Israël), en Océanie, en Asie,etc. Le sujet de son prochain roman lui est justement inspiré par une histoire de journaliste qui porte sur une vaste enquête entreprise par un émissaire de la République du Vanuatu au début de 1900 et qui devait déterminer si ce pays devait rejeter la civilisation des Blancs ou l'admettre. « L'enquêteur a voyagé pendant cinq ans, de 1902 à 1907 pour conclure que oui il fallait la rejeter! Il ne fut évidemment pas écouté! C'est ce voyage que je voudrais imaginer dans un prochain livre. Je trouve extraordinaire qu'il y ait eu une si longue enquête sur nous! »

La folie comme de raison

VICTOR-LÉVY BEAULIEU

★ Howard Buten, **Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué,** traduit de l'anglais par Jean-Pierre Carasso, 207 pages, collection Virgule, Éditions du Seuil, Paris, 1984.
★ Howard Buten, **Le Coeur sous le rouleau compresseur**, traduit de l'anglais par Jean-Pierre Carasso, 278 pages, collection Virgule, Éditions du Seuil, Paris, 1984.

POUR qui a lu Michel Foucault, Mary Barnes, l'extraordinaire Daniel Paul Schreber et Julien Bigras, les livres de Howard Buten n'apprendront pas grand-chose, sinon ce qu'il y a toujours d'affreusement pénitentiaire dans l'univers de la psychiatrie depuis qu'elle s'est institutionnalisée.

Parce qu'il est venu au Québec récemment, on sait qui est Howard Buten. Après avoir abandonné ses études à l'Université du Michigan, il est devenu clown, pour sillonner les États-Unis tout en se passionnant pour les enfants autistiques, au point même d'en inventer une méthode thérapeutique originale. En fait, si j'en juge par *Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué* mais surtout par *Le Coeur sous le rouleau compresseur* (dont la jaquette est bien laide soit dit en passant), cette méthode est fort simple et consiste à ne voir d'abord en soi que l'enfant qui s'y trouve toujours, rebelle et halluciné ainsi qu'on pourrait le dire de Rimbaud écrivant non *L'Ange et l'enfant* mais *Les Premières Communions*.

Gilbert Rembrandt, le héros des deux ouvrages de Buten, est tout à fait de ce côté-là des choses. À neuf ans, le voilà interné à la Résidence Home d'Enfants les Pâquerettes parce qu'il a été pris en flagrant délit alors qu'il entrait son zizi dans les fesses que, par en avant, avait la petite Jessica. De cet internement, Gilbert Rembrandt ne se remettra jamais, la machine familiale (juive en l'occurrence) et la machine psychiatrique se liguant, même sans le savoir, contre lui. Et voilà toute la matière des deux ouvrages de Buten, cette fixation obsessionnelle non pas sur l'acte commis lui-même mais sur l'absence de l'autre (la petite Jessica) dont la beauté lui sera désormais interdite à jamais. Si on n'a pas de talent pour l'univers concentrationnaire mais seulement le génie de sa liberté dont on entend bien user comme on veut, il y a peu de chance que l'on aille bien loin, terrorisé même dans la douceur parce que si le rêve survient (ce qui est le cas quand Gilbert Rembrandt retrouve Jessica), ce n'est plus du même rêve qu'il s'agit, mais de sa contrefaçon, ce qui est bien pire. Car, si tout se crée, jamais rien ne saurait se recréer sans que tous les morceaux de vous-même ne s'en aille avec.

Peut-être Gilbert Rembrandt ne demanderait-il pas mieux, mais que ce soit au creux de l'enfance, au sortir de l'adolescence ou dans ce qu'on appelle la vie pleine alors qu'à son tour il est devenu psychiatre, il ne saurait en être question : quand il avait neuf ans, Gilbert a vu tous les dés se piper, ce qui l'a rendu méconnaissable dans sa différence, pour le tuer avant même qu'il ne meure.

Ce sont là deux livres douloureux que ceux de Howard Buten, en dépit ou peut-être justement à cause de cette souveraineté dans le langage qui les a fait venir, dans cette belle tradition que *Zizi dans le métro*, *La Guerre des boutons* et *L'Avalée des avalés* ont porté à leur sommet : une écriture à nulle autre pareille, exprimant neuvement même les stéréotypes déjà anciens de la psychiatrie. Souvent dans les deux livres de Buten, j'ai souligné en rouge les performances langagières, ce qui est un plaisir lorsqu'on est lecteur et que, plus souvent qu'autrement, on a affaire à de l'écriture épicière. Pour vous en convaincre, ces quelques lignes de *Le Coeur sous le rouleau compresseur*, auxquelles je n'ajouterai rien parce qu'elles rendent compte de tout, et particulièrement de la beauté de Buten :

« J'ai posé mon menton dans mes mains. Elles sont petites parce que je suis un enfant. J'ai traversé la pelouse. Je suis allé jusqu'au petit réverbère. On dirait un réverbère pour enfant. Je me suis assis dessous. Longtemps, longtemps. Et puis je me suis allongé. Allongé sous le réverbère, j'ai dit un nom. La radio dans ma tête s'était éteinte. J'ai dit un nom. »

Et puis non, il me faut tout de même ajouter quelque chose : si vous le pouvez, lisez les livres de Buten en anglais parce que dans le parigot argotique de la traduction française, ils perdent souvent de leur fascination. C'est comme quand on lit Réjean Ducharme en anglais : quelque part, le génie a, malgré lui, pris la voie de service de l'efficacité, ce qui est, comme on sait, bien encombrant.

Entretiens avec André Malraux

PIERRE QUESNEL

★ Roger Stéphane, **André Malraux, entretiens et précisions,** Gallimard, 170 p.

SI Roger Stéphane a peu de chances de passer à l'Histoire par ses romans (qu'il se rassure, il y passera au moins pour avoir fondé en 1950 *France-Observateur*, l'ancêtre du *Nouvel Obs*), sans doute y passera-t-il tout de même grâce aux livres élogieux qu'il aura consacrés à quelques personnages éminents.

Après qu'il se soit occupé de Sartre et du général de Gaulle, voici qu'il nous offre un recueil d'entretiens avec un ancien lieutenant du général, son ancien ministre de la Culture, André Malraux.

Bien sûr, on retrouvera ici la conversation éblouissante de l'auteur des *Voix du silence*, ce regard d'aigle qu'il portait sur toutes choses, qui nous impressionnait tant et nous gênait à la fois. Car n'est-ce pas, nous qui ne sommes pas des aigles, nous avions bien du mal à apercevoir parfois ce que le visionnaire cherchait à nous montrer.

Consolons-nous en songeant que plus d'un spécialiste se montra souvent perplexe sur les rêveries que ce hardi promeneur déroulait en son musée imaginaire. À moins qu'il faille attribuer la suspicion des experts à la mode ou à quelque motif d'ordre politique, comme le laisse entendre l'auteur.

Ceux qui prétendent que Malraux écrivait mal seront bien aise d'apprendre que lorsque ce dernier, à la fin de sa vie, relut *l'Espoir* (un de ses livres qu'il aimait, avec *La condition humaine* et les *Antimémoires*), le livre lui tomba des mains. De son propre aveu, il aurait dû être réduit du tiers.

Je regretterai, pour ma part, que Malraux n'ait vu dans l'immense cathédrale de Proust qu'un « monument absurde dans un univers dérisoire »; qu'en somme, il n'ait vu dans *La Recherche* que du temps perdu. On voudra croire que ce mot n'était qu'une boutade rapportée inopportunément par son interviewer, zélé certes, mais un peu lourdaud.

Il est certain que Malraux, qui abhorrait les « misérables petits secrets » et préférait planer au-dessus des siècles et des continents (au risque parfois de brasser du vent), n'était pas très porté sur l'introspection. Tout de même, bien qu'il lui préférât Tolstoï, Dostoïevski, Shakespeare, il ne laissait pas d'admirer Proust. Et certes, de lui reconnaître de l'intelligence. Même comparé à Stendhal, qu'il mettait au plus haut, et qui lui servait de critère pour juger de tous. Mesuré à cette aune, Aragon ne trouvait pas grâce; Camus, non plus.

Il parait qu'on doive compter monsieur Roger Stéphane au nombre des amis d'André Malraux. Mais quoi ! tout seigneur n'est-il pas doté de sa cour ? Et tout causeur, surtout s'il est intarissable, ne se réjouit-il pas d'avoir des auditeurs — même si ceux-ci ne sont pas de la plus haute volée —, a fortiori s'ils prennent des notes, ou se servent d'un magnétophone ?...

ÉCHOS

À compter de ce samedi à 14 h et par la suite tous les samedis et dimanches après-midi jusqu'au 23 décembredeux productions destinées aux jeunes de deux à huit ans seront présentées au café-théâtre Quartier Latin, 4303 Saint-Denis: *Les Trois petits cochons* et *La Fleur enchantée* de Myriam, Joël et Marie-Hélène da Silva. Cette production de marionnettes signée Studio-Théâtre da Silva est présentée chaque année depuis plus de 18 ans à raison de six mois par an.

Présentement à l'affiche, du jeudi au dimanche à 20 h et en prolongation jusqu'au dimanche 16 décembre (relâche le 25 novembre) on présente au même endroit à 20 h *Pierrot Fournier chante Brel* et ce soir et demain (dimanche 18): *Le Clown et le bondieu*,de Pierre Shea. Du 20 au 24 novembre à 22h 30 Gérard Perron convie le public à une spectacle de rock and roll.

■

Les trois musiciens qui composent l'ensemble Papageno, Mario Crête à la guitare, Pierre Renaud à la flûte et Claire Tremblay au hautbois, donnent un concert dimanche à 14 h à la Maison de la culture de Côte-des-Neiges.

Un cadeau durable
Une reliure gravée et personnalisée
Livres ou périodiques à compter de $8,00
(Cueillette et livraison en plus)
Renseignements:
R.M. Leduc et Cie
(514) 658-0661
Livraison: trois semaines

LE SOLEIL
invite les auteurs québécois à participer
au
GRAND CONCOURS LITTERAIRE 1984-85

La relève du roman québécois
PRIX ROBERT-CLICHE
BOURSES LE SOLEIL
dans le cadre du 14e Salon international du livre de Québec
Le concours "La relève du roman québécois" est ouvert à tous les hommes et femmes du Canada d'expression française (16 ans révolus et plus, de citoyenneté canadienne), qui ne font pas partie des écrivains professionnels et dont les oeuvres n'ont jamais été publiées. Ce concours favorise uniquement le genre littéraire "roman" de langue française et ce, dans toutes ses formes.
Procurez-vous la copie complète des règlements et le formulaire d'inscription à l'adresse suivante :
Salon international du livre de Québec
"La relève du roman québécois"
2590, boul. Laurier, chambre 860
Ste-Foy G1V 4M6
ou chez tout bon libraire
Les participants devront faire parvenir leur manuscrit par courrier recommandé au plus tard le 31 décembre 1984 à minuit, le cachet de la poste en faisant foi.
Un billet d'avion pour Paris offert par Wardair et frais de séjour offerts par voyages Mordret
Une collaboration du quotidien LE SOLEIL et du 14e Salon international du livre de Québec

6e CONCOURS
La relève de la poésie québécoise
• 1984-1985 •
Prix « Octave-Crémazie »
Présenté par le Salon International du Livre de Québec
Ce grand concours littéraire populaire, est ouvert à tous ceux dont les oeuvres n'ont jamais été publiées.
Date limite d'inscription 31 décembre 1984.
CHIK FM 99
$800. en bourses offerts par CHIK FM 99
Édition du recueil par les Éditions Leméac Inc.
Certificats de mérite du S.I.L.Q.
Pour obtenir les règlements et s'inscrire à ce concours s'adresser au:
Salon International du Livre de Québec
2590 Boul. Laurier, suite 860
Sainte-Foy
G1V 4M6

humanitas
PÉRIODIQUE INTERCULTUREL D'INFORMATION ET DE RÉFLEXION
humanitas No 8 est sorti!
- UNE REVUE BIMESTRIELLE INTER ET TRANSCULTURELLE
- UNE PUBLICATION AUTONOME, NON-PARTISANE
- UN OUTIL DE RÉFLEXION ET DE TRAVAIL POUR TOUS; ÉDUCATION, COUNCELLING — OUVERTURE À L'AUTRE
- DES ARTICLES DE FONDS — DES ENQUÊTES — DES ANALYSES
- DES COLLABORATEURS/TRICES DE TOUTES LES SOUCHES SOCIALES ET CULTURELLES
DANS CE NUMÉRO:
« L'ACCUEIL, CHARITÉ OU DEVOIR? »
- UN DOSSIER DE 64 PAGES IMPLIQUANT DES TÉMOIGNAGES DE PLUS DE 50 PERSONNES:
  — des intervenants gouvernementaux, sociaux, religieux
  — le point de vue des immigrés, des réfugiés
- UNE RUBRIQUE CULTURELLE DE PLUS EN PLUS RICHE
  — des écrivains de renom d'ici et d'ailleurs
  — des reportages et analyses sur le cinéma, le théâtre, la télévision écrits différemment et vus d'un autre oeil.
EN VENTE PARTOUT DANS LES KIOSQUES, LIBRAIRIES OU À LA RÉDACTION (526-9211)

café
Cours autodidactique de français écrit
Cours par correspondance, informatisé, individualisé et crédité.
Ouvert à tous.
Date limite d'inscription: le 28 décembre 1984
Frais d'inscription: 25 $
Téléphoner au (514) 343-7393 ou envoyer le coupon-réponse à:
Université de Montréal
Cafe
C.P. 6211, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3Y9
Je désire recevoir les renseignements et le formulaire d'inscription
Nom prénom
Adresse
D 84-11-17

DES LIVRES QUI VONT RESTER... QUAND LE SALON SERA PASSÉ!

A Romain Kacew
Romain Gary
Fosco Sinibaldi
Shatan Bogat
Emile Ajar
Ceux qui furent
pour moi Cyril.

L'INFINI, CÔTÉ CŒUR

Je suis une femme anonyme.
Mon compagnon ne l'était pas. C'est pourquoi je l'ai rebaptisé Cyril afin de gommer l'image de sa légende et les étiquettes qui s'y accrochent.

Leïla Chellabi

9.95$

Dieu est un homme parce qu'Il est bon et fort!

REGGIE CHARTRAND

Les féministes ont beaucoup écrit et beaucoup crié sur les hommes.
Ce pamphlet sans prétention, « elles » le trouveront grinçant et cruel.
C'est vrai. J'ai décidé d'être — comme elles — impitoyable ! J'espère que ces pages évidentes de vérité, où j'appelle les choses par leur nom, réussiront à déranger toutes les décolonisatrices que le ridicule n'a pas encore réussi à tuer.

LA RÉVOLTE D'UN HOMME CONTRE LE FÉMINISME

9.95$

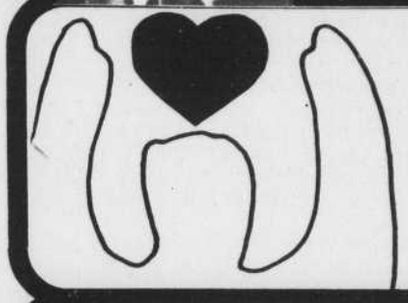

LE CRI DE L'ADOPTÉ

POUR LA RECONNAISSANCE DU DROIT AUX ORIGINES ET À L'INFORMATION

PAR REINE LANDRY

Fondatrice du Mouvement Retrouvailles

9.95$

CATHARSIS

LE TUNNEL QUI CONDUIT À LA GUÉRISON

Albert Glaude

La Catharsis de Glaude est une découverte bouleversante qui révolutionne les sciences de la santé physique et mentale.
Ce livre est un livre d'espoir. Il explique pourquoi les gens installent eux-mêmes leur maladie (sans le savoir) et comment ils peuvent dorénavant se guérir en trois à six semaines par un nouveau procédé étonnamment simple cela même si leur problème de santé avait résisté à tous les traitements pendant plusieurs années.

12.95$

LA MÉNOPAUSE

GUIDE POUR LES FEMMES ET LES HOMMES QUI LES AIMENT

Ce livre est une bénédiction. Il apporte l'information et les réssources pertinentes que chaque femme attendait désespérément pour comprendre ce passage crucial — quoique méprisé — de sa vie: LA MÉNOPAUSE.

Préface de JOSETTE GHEDIN-STANKÉ

WINNIFRED BERG CUTLER, Ph.D.
CELSO-RAMÓN GARCÍA, M.D.
DAVID A. EDWARDS, Ph.D.

12.95$

Christiaan BARNARD MIEUX VIVRE L'ARTHRITE ET LES RHUMATISMES

C'est le message que le plus illustre chirurgien du monde, Christiaan Barnard - l'auteur de la première transplantation cardiaque en 1967, professeur à l'Université du Cap — a voulu faire passer aux millions de victimes de cette maladie. Il s'agit d'un livre pratique, un livre de référence pour les patients, leurs familles et leurs médecins ainsi qu'un livre d'espoir, écrit par un chirurgien et un malade pour ses compagnons, pour les aider à maîtriser la douleur et les crises, pour leur apprendre les exercices et les thérapies possibles et leur conseiller la meilleure attitude mentale propre à leur rendre la vie plus facile.

9.95$

GILLES BEAUCHAMP m.d. chirurgien

LA CHIRURGIE ET VOUS

CE QUE VOUS DEVRIEZ SAVOIR AVANT L'OPÉRATION

Preface du Dr PIERRE GRONDIN

9.95$

la clé d'un maternage plus heureux

Par **MONIQUE MORIN** et **NICOLE MARINIER**

« J'affirme que ce merveilleux ouvrage ne représente rien de moins que la seule réponse possible à l'une des questions les plus fondamentales que puisse se poser l'humanité d'aujourd'hui : détruirons-nous la vie parce que nous aurons perdu l'instinct, le désir de l'apprivoiser ? En avons-nous même le choix ? Lisez ce livre et, surtout, n'ayez pas peur d'en parler. »

Yvon Bourassa,
philosophe et hygiéniste.

8.95$

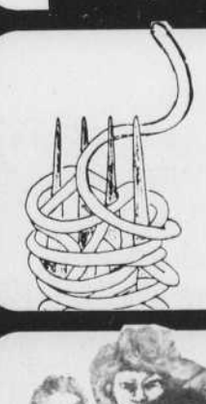

RECETTES DE PÂTES QUI NE FONT PAS GROSSIR

SYLVANA MICILLO VILLATA

Oui, ce recueil VOUS PERMETTRA ENFIN DE CONSOMMER DES PÂTES AUSSI SOUVENT QUE VOUS LE DÉSIREZ en étant assuré de conserver votre ligne et votre santé!

Originales, savoureuses, nutritives, faciles à exécuter et belles à présenter, les recettes de ce livre feront le délice des amateurs de pâtes les plus exigeants.

9.95$

LE GRAND DÉRANGEMENT

ROMAN
450 pages

NORMAND ROUSSEAU

...ELLE VOULAIT BIEN SE LAISSER CONQUÉRIR PAR LA LANGUE FRANÇAISE À CONDITION DE CONQUÉRIR SON PROFESSEUR.

19.95$

Roch Carrier

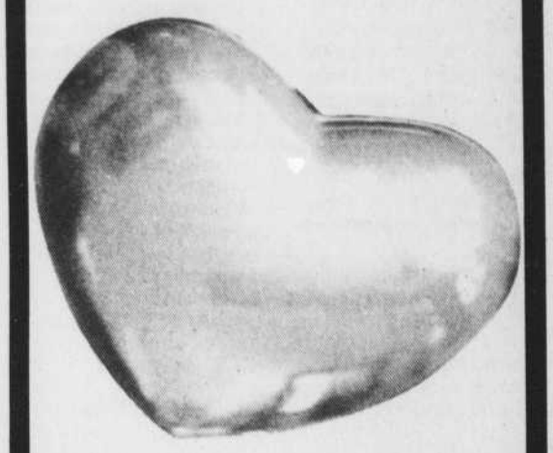

de l'amour dans la ferraille

Que d'événements, que de personnages!

Drôle, émouvant et tragique: voilà enfin tous les plaisirs d'un grand roman!

(544 pages)

19.95$

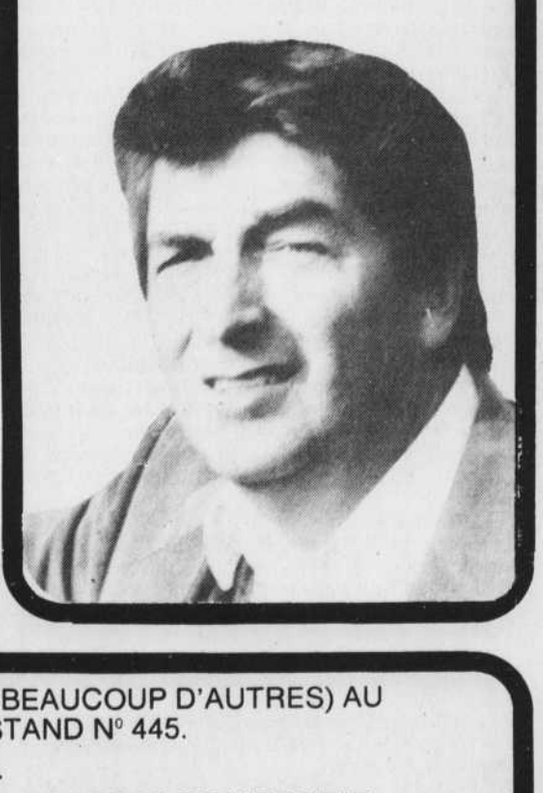

Veuillez m'expédier par retour du courrier les livres suivants:

_____ $
_____ $
_____ $
Total: $

NOM:_____
ADRESSE:_____
(ville)_____ (code postal)_____
Ci-joint mon chèque ou portez à mon compte:
VISA_____ exp._____
MASTERCARD_____ exp._____
Émettre le chèque aux Éditions Stanké.

VOUS TROUVEREZ TOUS CES NOUVEAUX LIVRES (ET BEAUCOUP D'AUTRES) AU SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL (Place Bonaventure) STAND N° 445.

VOUS LES TROUVEREZ AUSSI CHEZ VOTRE LIBRAIRE.

S'IL NE LES A PAS (CE QUI NOUS ÉTONNERAIT) OU S'IL N'Y A PAS DE LIBRAIRIE PRÈS DE CHEZ VOUS (CE QUI EST BIEN POSSIBLE, HÉLAS)

RETOURNEZ-NOUS CE COUPON ET ON VOUS LES ENVERRA PAR LA POSTE!

LES ÉDITIONS INTERNATIONALES ALAIN STANKÉ
2127, rue Guy Montréal H3H 2L9 (514) 935-7452

Stanké

Arcade, le travail en atelier

LES REVUES

PAUL CAUCHON

Arcade, une des plus jeunes revues littéraires québécoises, présente avec son 8e numéro des textes écrits dans le cadre d'un atelier animé par Claudine Bertrand. Cette pratique de l'atelier, qui a toujours existé, me semble être plus à la mode depuis un certain temps. C'est une bonne façon d'apprendre le travail d'écriture, d'explorer différentes techniques et de laisser jouer les relations personnelles pour marquer le dialogue entre des écritures autonomes.

LA pratique de l'atelier a aussi un petit côté frondeur : c'est, jusqu'à un certain point, l'envers et la contestation du rôle traditionnel de l'écrivain solitaire visité par sa muse, sortant de son chapeau magique des images géniales qui vont bouleverser le monde ! En fait, l'atelier est un laboratoire, alternative efficace à la recherche solitaire.

On peut se demander s'il est utile de publier de tels travaux. C'est pourtant là un des rôles des revues culturelles, et *Arcade* aura joué ce rôle si elle peut donner le goût de l'écriture et démontrer comment l'écriture est toujours ré-écriture de quelque chose, de textes lus et aimés par exemple. De toute façon, comme le dit madame Bertrand, il s'agit de « découvrir la dimension ludique de l'écriture au moyen de la métamorphose et chercher à se débarrasser du syndrome de l'échec. À l'intérieur de ce cheminement ce qui importe pour nous, c'est davantage la gestation du texte que le produit fini lui-même. »

Avec ce numéro, Arcade confirme une nouvelle phase de sa courte existence. Après une première année où la revue tentait de lier création et analyse pédagogique, *Arcade* se présente maintenant comme un lieu exclusif « d'écriture au féminin », et le travail d'atelier prend alors un tout autre sens, celui de la prise de parole des femmes. Les textes sont accompagnés de fictions théoriques sur cette question, entre autre de Louise Cotnoir, Louise Dupré et Danielle Fournier. On n'y trouvera aucune définition théorique définitive : il faut plutôt y voir l'expression d'un questionnement qui gagnerait à être mieux cerné. Sujet délicat : en déplorant ce vide théorique, le lecteur masculin exprime-t -il son fantasme de tout vouloir étiqueter et enfermer ? Cela pourrait être sous-entendu dans le texte de Lise Gauvin, qui explique qu'on chercherait en vain à les enfermer dans l'autorité d'un modèle, et que la spécificité des femmes écrivains c'est peut-êt re, justement, de puiser partout et de foncer tous azimuths en une joyeuse exploration d'elles-mêmes dans le langage.

★★★

La nouvelle barre du jour de novembre (no 143) a convoqué une dizaine d'écrivains autour de « l'écriture célibataire ». Thème plutôt curieux, et le résultat est très surprenant. Ces écrivains se sont mis à l'omniprésence du JE, et cela nous donne des textes intimistes, pleins d'émotion, bouleversants même, dans une langue souvent proche du récit. Ce ton de « narration quotidienne » marque un certain changement dans la production habituelle de la *nbj*.

Parmi plusieurs excellents textes je signale l'apport de Marcel Labine, sur les rapports entre l'écriture et le célibat : le narrateur, inspiré par l'exemple de Kafka, tente de voir si son célibat permet l'émergence de son écriture, ou si son écriture « meuble » et enrichit son célibat. À remarquer aussi Johanne De Bellefeuille qui nous livre un véritable récit fantastique, plutôt angoissant, où une femme « élégante et d'un charme raffiné » enlève littéralement toute sa peau pour mieux la soigner ! Bertrand Bergeron, lui, dans une écriture pudique et attentive aux détails, décrit un narrateur inquiet des cicatrices qu'il porte aux poignets : la femme qu'il veut séduire va-t-ell e les remarquer ? Une variation émouvante sur le thème de la pudeur.

Terminons avec ***Dixit***, dont c'est ici la deuxième parution. Encore une nouvelle revue littéraire, direz-v ous ? Nous avons pourtant toujours besoin de lieux où les paroles différentes puissent s'exprimer en toute liberté. *Dixit* veut répondre à un besoin, « celui de publier, de signifier des textes dont la pertinence ne répond pas à d'autres revues qui leur ferment leurs pages », en une diversité de thèmes et d'écritures qui vise aussi à mettre « des écrivants en relation entre eux » : on veut clairement favoriser la pratique de l'atelier (encore !), en publiant des textes qui proviennent de groupes ou d'individus engagés dans ce processus.

L'enjeu, pour une nouvelle revue littéraire, c'est de bien définir son territoire. Pour le moment, *Dixit* laisse une grande liberté à ses collaborateurs. On affirme ne pas vouloir faire école et quelques allusions éditoriales ironisent sur la modernité et l'avant-ga rde : cela ne nous dit pas ce qu'ils veulent devenir, mais nous renseigne sur ce qu'ils refusent et sur les batailles qu'ils mèneront peut-êt re.

Dans ce numéro, de nombreuses nouvelles, genre toujours trop négligé par les revues et les éditeurs de livres, et une majorité de noms inconnus, parmi lesquels se glissent une Josée Yvon, un Pierre des Ruisseaux. C'est publié par les éditions coopératives de la Mêlée, et il y a dans la rédaction des membres de la défunte revue *Offensives*.

La nuit transfigurée

★ Bernard-Marie Koltès, **La fuite à cheval très loin dans la ville**, Éditions de Minuit, 1984, 153 pages.

STÉPHANE LÉPINE

COMME Alice s'aventurant de l'autre côté du miroir, comme les personnages d'*Orphée* plongeant dans les abîmes du rêve et de la mort, deux soeurs, Barba et Félice, et deux garçons, Cassius et Chabanne, se perdent dans la ville et s'inventent une nuit. Rompant l'assujettissement aux lois diunes, ces quatre personnages se livrent à une pleine dépense d'eux-mêmes, à un immense travail d'abandon, d'écoulement et de perte.

La nuit et le rêve donnent libre cours au plaisir, au délassement, à la libération des pulsions, qu'elles soient créatrices ou destructrices. Emportés dans une course frénétique et apeurée, ils perdent tout contrôle sur cette bête indomptable, sur cette force ténébreuse qui les anime : les forces ordonnées et réservées se libèrent et se perdent comme un flot de sang échappé d'une blessure : « une plaie ouverte au milieu, ouverte sur ... oh ces rêves, qui se retournent sur eux-mêmes ».

Rares sont les textes qui parviennent à rendre l'atmosphère trouble et embrouillée du rêve, de ce « vécu multidimensionnel où coexistent des espaces et des temps différents qui se montrent et se jouent » simultanément. *La fuite à cheval* ... en donne une représentation puissante. Dans une ville où règne un climat d'étrangeté et de déroute, deux couples sont poursuivis par une inquiétante noirceur qui les paralyse. Tiraillés entre le rêve et la réalité, ils luttent contre cette pesante lenteur qui s'imprègne en eux et s'accrochent à une réalité dont les formes sont devenues méconnaissables.

L'espace d'une nuit, tous les modes du réel cohabiteront et les territoires interdits seront dévoilés. L'imaginaire inconscient, voilé à la conscience diurne, prendra possession de ces êtres, transformera leur rapport au monde, transformera même la matière réelle, les sensations et les expériences pour ainsi donner une vision métaphorique de la ville et des espaces traversés. *La fuite à cheval* ... rend compte d'une expérience onirique. Le récit se fait donc représentation du rêve avec sa transparence enveloppante, ses brusques changements d'état, ses rythmes tantôt alanguis, tantôt effrénés, cette sorte d'apesanteur aussi qui ne va pas sans heurts, sans soubresauts, sans violence. Car, au travers de tous les tumultes, de cette suite de scènes discordantes, une vibration monocorde, insistante se fait entendre qui tient lieu de centre, de point de fuite à tous les déplacements effectués au coeur de la ville.

Ce texte de Bernard-Marie Koltès date de 1976. C'est donc une oeuvre de jeunesse écrite bien avant la reconnaissance publique obtenue avec *Combat de nègres et de chiens* porté à la scène par Patrice Chéreau. Pourtant, l'on sent déjà dans ce récit une forte théâtralité; il offre en fait, substantiellement, la base d'un scénario ou d'un texte dramatique. Mais Koltès ne cherche aucunement à occulter cette théâtralité inhérente mais l'assume au contraire dans un esprit de décloisonnement des genres. Même que la capacité virtuelle d'images propres à ce récit devient en quelque sorte la caution mystérieuse de sa qualité d'écriture. Désireux d'élaborer une mise en scène du rêve, l'auteur construit son texte en une suite de tableaux oniriques et symboliques où les indications scéniques, les dialogues proprement théâtraux et les traces d'une dramaticité sous-jacente sont non seulement perceptibles mais volontairement mis en évidence.

La fuite à cheval très loin dans la ville se présente comme une représentation de cette représentation qu'est le rêve. Que ce texte préfigure l'oeuvre théâtrale à venir ne fait aucun doute mais, au-delà de ce décloisonnement des genres réaffirmé ici, Bernard-Marie Koltès s'impose de par la façon avec laquelle il sait manipuler des espaces simultanément imaginables pour former un baller nocturne inquiétant et séduisant.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA
RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361

Pour saluer Sarah Kofman, femme-philosophe

HEINZ WEINMANN

SARAH Kofman sera à Montréal du 17 au 27 novembre. Elle clôture notamment le 8ème Colloque Interdisciplinaire de la Société de Philosophie du Québec, consacré à la « situation de la femme », se déroulant, du 23 au 25 novembre à l'Université de Montréal. La séance de clôture de Sarah Kofman aura lieu le dimanche à 11 heures : l'heure de la grand-messe dominicale traditionnelle au Québec. L'encens y sera strictement prohibé, Sarah Kofman n'étant pas de la confrérie des fumistes. Ceux qui l'ont déjà entendue savent que son discours, au débit précipité, *précis* découpe nettement, à belles dents pour ainsi dire, sa matière. Pourtant sa phisolophie (oui, elle en a une !), complexe, ondoyante, loin d'être tranchée, ne saurait être classée, casée, une fois pour toutes. C'est le sens des catégories » et des étiquettes : elles rassurent; le Savoir rangé en tiroirs ne dérange plus. On ouvre le tiroir quand on en a besoin. Ici « la dialectique », parfait ! là le « cogito », très bien !

Ce n'est donc pas un hasard si c'est l'« inquiétante étrangeté » (*das Unheimliche*) de Freud qui est devenu le foyer rayonnant, invisible, point aveugle de l'oeuvre kofmanienne. Mot quasiment intraduisible, *das Unheimliche*, tellement il est le lieu de bataille de contradictions, de tensions, de tabous, de répressions : lieu qui est en même temps aussi un non-lieu.

On ne s'étonnera donc pas que la carrière philosophique de Sarah Kofman commence avec Freud (*L'enfance de l'art*, 1970). Depuis Freud ne l'a jamais quittée. Mais rassurez-vous, ce n'est pas une inconditionelle de Freud, une « freudienne » qui ne jure que par la *libido*, et le *complexe d'Oedipe*, qui est loin d'être l'Oedipe du complexe, bien au contraire.

Sarah Kofman ne traite pas ses sujets par « épuisement », en épuisant ses lecteurs de ces « sommes » pesantes dont seuls les philosophes ont le secret. Si philosopher, c'est assommer le lecteur avec des sommes, Sarah Kofman n'est pas une philosophe. Tant mieux ! Car elle a le secret de ces petits livres, légers comme le vent (qui y souffle), mais lestés non tant d'érudition, toujours accablante, que d'esprit. Oui, S. Kofman est une femme d'esprit. Où elle passe, ça pétille, ça crépite, comme lorsqu'avec de grosses étincelles, l'électricité statique se décharge.

Son dernier livre, petit bijou, écrit toutes griffes dehors, *Autobiogriffures* vient de sortir aux Éditions Galilée (réédition de 1976). Analyse intelligente de ce chef-d'oeuvre de Hoffmann, *les Considérations sur la vie du chat Murr*. Décidément, ce chat Murr a une « griffe » aussi acérée que Sarah Kofman !

Cette année, Sarah Kofman a publié également des *Lectures* de Derrida (Galilée, 1984), ses articles réunis sur ce philosophe français si différent des autres. Sarah Kofman a longtemps poussé à l'ombre du (h)être de Derrida. Mais puisque l'arbre de Derrida a cessé de croître, Sarah Kofman, sans l'avoir fait exprès, est en train de le dépasser, de le surplomber. « Heureusement, disait Martha, la future femme de Freud en désignant Sigmund, les arbres ne poussent pas jusqu'au ciel »... Inutile de dire que *Lecture de Derrida* est la meilleure introduction à l'oeuvre de Derrida.

Jusque là, je ne fais que parler du menu fretin. Voici venir les « grosses Berta », l'artillerie lourde de Kofman. *Caméra obscura, de l'idéologie* (1973). Nos « idéologues », de F. Dumont à D. Monière, liraient avec grand profit ce livre : ça mettrait leur idéologie sur ses pieds. * *Aberration*, sur le « devenir-femm e » chez Comte, qui montre comment la fameuse « objectivité » est taraudée, minée, par ses sollicitations féminines en lui. Et puis, ce que je considère comme son livre le plus important, *L'énigme de la femme, la femme dans les textes de Freud* (Galilée, 1980). C'est dans ce domaine où les féministes ont tant estropié, raccourci (juste retour des choses : il fallait bien châtrer ce « père » qui les a définies par l'« absence du pénis ») qu'on apprécie particulièrement la complexité grouillante de la méthode kofmanienne. Non, elle ne réduit pas la femme chez Freud à cette caricature qu'est le *Penisneid* (l'envie du pénis). Tout une stratégie et non une guerre, un va-et-vient subtil entre les sexes se déploie ici entre le masculin et le féminin.

Au fait, j'y pense : Sarah Kofman est la première femme-philosophe de l'Occident. J'exagère ? (Si vous en trouvez d'autres, écrivez-moi ! — Sont exclues du concours les femmes profs de philo qui comme les profs de philo mâles ne *sont* pas des philosophes, quoiqu'ils/elles en pensent). Étrange, que *la philo-sophia*,, féminine jusqu'au bout des ongles, ait toujours été entreprise par des hommes. Il est temps, grand temps que d'autres femmes tissent la matière même de la philosophie...

Mais pour le moment, saluons Sarah Kofman, première philosophe lors de son passage à Montréal.

Les conférences de S. Kofman :
20 novembre 20h. « Ressemblance du portrait chez Diderot », Université de Montréal
21 novembre, Étude littéraires, Uquam
22 novembre, Société de Philosophie, Université de Montréal
25 novembre 11h, Université de Montréal

VENTE D'ÉCOULEMENT
DE LIVRES D'OCCASION
* 50¢ CHACUN *
LIBRAIRIE
LECTURES CHRÉTIENNES
DE L'OCCIDENT
8993, RUE LAJEUNESSE, MONTRÉAL
388-0066

éditions d'acadie
C.P. 885, Moncton, N.-B. E1C 8N8
Tél.: 506-854-3490

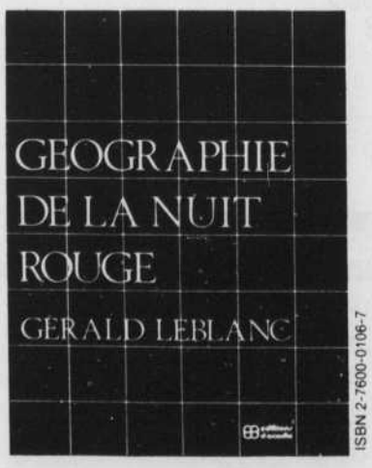

47 p., 6.00$
MAINTENANT DISPONIBLE
EN LIBRAIRIE

"PLUS" ON EST DE FOUS, PLUS ON LIT!

Ne manquez pas d'assister et de participer à la soirée d'ouverture en «HOMMAGE AUX LECTEURS», mardi le 20 novembre. Des centaines d'auteurs(es) y ont été invités(es). Dès 17 h, des activités de toutes sortes vous y attendent: une amusante chasse aux autographes, un encan où vous pourrez miser sur des textes inédits et, en grande première, «LE PETIT GALA DES FOUS DU LIVRE», un spectacle humoristique qui vous fera découvrir les talents cachés de plusieurs auteurs(es).

·SALON·DU·LIVRE·DE·MONTRÉAL·
Du 20 au 25 novembre 1984 • Place Bonaventure

MARDI 20 de 17h00 à 22h00
MERCREDI 21 de 12h00 à 22h00
JEUDI 22 de 12h00 à 22h00
VENDREDI 23 de 12h00 à 22h00
SAMEDI 24 de 10h00 à 22h00
DIMANCHE 25 de 10h00 à 18h00

EN COLLABORATION AVEC la presse

Muschg: l'art de passer comme un nuage

DIANE-MONIQUE DAVIAU

★ Adolf Muschg, **Bayoun ou Le voyage en Chine**, roman traduit de l'allemand par Cornélius Heim, Gallimard, 1984, 357 pages.

LORSQUE le premier roman d'Adolf Muschg parut en 1965, il étonna parce qu'il détonnait beaucoup dans la littérature suisse-allemande contemporaine. La génération de prosateurs qui avait succédé à celle de Frisch choisissait de préférence la Suisse comme lieu du déroulement de l'action, et très souvent même une toute petite région de ce pays, clairement identifiée. De plus, cette génération d'écrivains employait délibérément une langue simple, un style sans ornements, se rattachant ainsi à la tradition de Robert Walser.

Muschg, par contre, faisait ses débuts avec un roman dont l'action se situait au Japon et qui, par la richesse de la langue, l'éclat du style, la composition, révélait la grande virtuosité de l'artiste. Depuis, le style de Muschg a beaucoup évolué, l'écriture est maintenant plus retenue, plus sobre, plus dense.

L'action de *Bayoun ou Le voyage en Chine*, le plus récent roman de l'auteur (le texte allemand est paru en 1980), se déroule à nouveau dans un décor exotique : la Chine, en 1978, tout juste après la mort de Mao, alors que les vagues soulevées par la révolution culturelle diminuent d'intensité et que le pays commence à s'ouvrir vers l'extérieur. Derrière cette Chine, on découvre une civilisation plurimillénaire. Les événements se succèdent, mais ils semblent passer comme des nuages, apportant tantôt du mauvais temps, annonçant tantôt le soleil. « Nuages blancs » : tel est le sens du mot chinois *bayoun*.

Répondant à une invitation officielle, une délégation suisse, groupée autour d'un écrivain célèbre, voyage à travers la Chine pendant trois semaines. Les membres de la délégation travaillent dans différents domaines et sont pour la plupart des spécialistes. La direction du groupe a été confiée à Hugo Stappung, professeur d'agronomie, que ses collègues ont bien du mal à supporter : un personnage remuant, exigeant, parfois insolent.

Le roman commence par un « Petit déjeuner à Chen-yang » (titre du premier chapitre), l'une des dernières étapes du voyage. Le groupe attend Stappung, souvent en retard, et en profite pour récapituler les événements qui jusque-là ont marqué leur séjour. Mais il attendra en vain : Stappung est trouvé mort dans sa chambre. Pendant les derniers jours du voyage, soit les deux tiers du roman, la suspicion règne autant au sein du groupe que chez les Chinois. À la toute fin du séjour en Chine (et du roman) on découvre que la mort de Stappung n'est due qu'à un malheureux hasard : « Tout a été un malentendu à issue mortelle, une méprise. » Les confrontations auront toutefois permis de mettre en lumière la personnalité profonde des membres de cette délégation.

Bayoun ou Le voyage en Chine n'est pas un roman policier. Ou alors ce serait le genre de polar que Rütter, l'écrivain du groupe, pourrait écrire, lui qui voudrait bien, encore un instant, ne pas devoir renoncer au meurtre, car « un meurtre, dit-il, c'est une chance d'attraper des survivants. De les attraper tous. Comment ? Dans leur manière de survivre, dans la façon dont ils s'y prennent ».

Malgré la précision des informations et des observations tant au niveau psychologique, sociologique, politique qu'historique, malgré l'image étonnante que

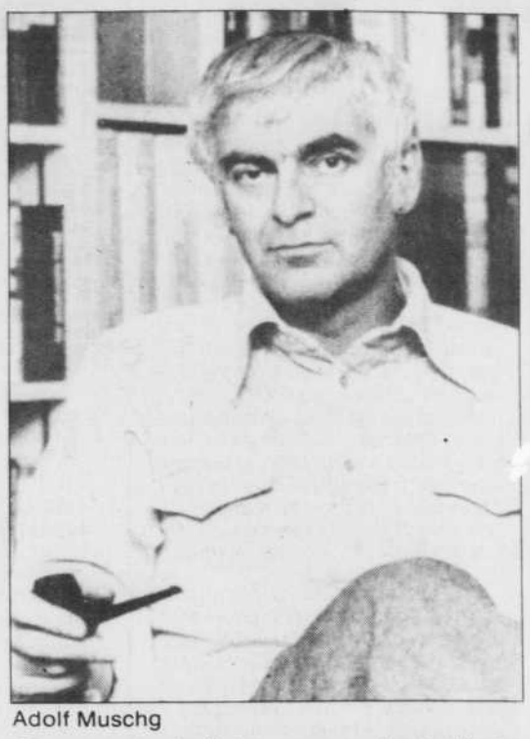

Adolf Muschg

Bayoun présente de la Chine, ce livre n'est pas non plus un récit de voyage ou une étude. Ici, informations et observations, semblables à ces photos prises par Stappung au cours du voyage, « jouaient toutes avec leur centre; celui-ci demeurait ouvert tout en étant occupé par un élément indifférent, mais en rendant celui-ci nécessaire ». Lorsque les voyageurs regardent les photos de Stappung, ils se rendent compte qu'elles sont non seulement tout à fait différentes du genre de photos auquel ils se seraient attendus de sa part, mais qu'elles ont également à peu près rien à voir avec celles qu'ils ont eux-mêmes prises pendant leur séjour :

« Ce que le photographe avait vraiment vu dans le viseur, ses images ne le livraient pas, mais elles se trouvaient dans un rapport exact avec ce non-révélé, et inexprimé. »

Ce commentaire du narrateur résumerait très bien le projet de Muschg, dans ce roman comme dans la plupart des nombreux textes qu'il a publiés depuis vingt ans : une façon d'aborder la réalité qui fait que les personnages ne se laissent pas cerner par ce qu'on dit à leur sujet; à l'histoire racontée s'en ajoute toujours une autre qui a eu lieu avant celle que les mots tentent de fixer et qui ne sera plus jamais effleurée par eux. L'impossibilité de faire le tour des événements, de circonscrire les êtres par des mots, d'effleurer le monde par le biais de l'écriture, voilà peut-être la découverte fondamentale à laquelle aboutit *Bayoun ou Le voyage en Chine*.

Le titre original soulignait d'ailleurs l'un des aspects de cette quête difficile : « Bayoun ou l'Association d'amitié » mettait l'accent sur la tentative désespérée du narrateur, psychologue de profession, de tisser des liens avec d'autres êtres. Y parvenant difficilement chez lui, même à l'intérieur de sa famille, il misait sur cette « Association d'amitié Suisse-Chine » pour établir, par-delà les mots, les barrières de la langue, une communication profonde. À un collègue qui lui demandait ce qu'il cherchait en Chine, il avait répondu : « Ce que d'autres y cherchent. De l'amitié. »

En 1976, lors de la Rencontre québécoise internationale des écrivains à laquelle il participait, l'auteur écrivait que la littérature « ne cesse, obstinément, de rappeler ce que l'homme attend de lui-même, et se fait l'avocat de ses désirs inassouvis, de ses culpabilités latentes ». Quelques mois après la parution de *Bayoun*, Muschg publiait un ouvrage qui s'intitulerait en français « La littérature comme thérapie ? » et dans lequel il réitère son besoin et son désir de poursuivre son chemin à travers la littérature « jusqu'au point de l'impossible retour, ce qui veut aussi dire : tenter de toutes mes forces de devenir un écrivain intransigeant ». *Bayoun ou Le voyage en Chine* est à la hauteur de ce projet.

Les souvenirs d'enfance de Louis Guilloux

ROGER DUHAMEL

★ Louis Guilloux, **L'Herbe d'oubli,** Gallimard, Paris, 1984, 420 pages.

ON aime ou l'on n'aime pas la littérature populiste. Ce ne sont pas tous les lecteurs qui goûtent ce réalisme au rabais, souvent ramené aux aspects les plus misérables de l'existence du petit peuple. D'autres sont même agacés de cette caméra braquée sur les gens ordinaires et satisfaits de l'être. Il y a bien un peu de démagogie d'un côté comme de l'autre.

Ce qui sauve au moins partiellement l'oeuvre de Guilloux, c'est sa fidélité touchante au littoral breton, c'est aussi sa maîtrise de la langue qui sait allier la correction au naturel et à une familiarité de bon aloi. Relevons chez lui la coquetterie qui le pousse à se réclamer un peu abusivement du statut d'autodidacte. S'il est vrai qu'il n'a pas fréquenté les grandes écoles où se forment les élites traditionnelles, il a néanmoins poursuivi de solides études élémentaires qu'il a complétées dès l'adolescence par d'immenses lectures où se retrouvent pêle-mêle le *Jean-Christophe* de Romain Rolland, Gorki, Ibsen, Jules Vallès et le Jean-Jacques des *Confessions*.

Que restera-t-il du romancier ? On peut parier, sans être tout à fait sûr de sauver sa mise, sur *Le Sang noir*, qui dresse un réquisitoire impitoyable contre la bourgeoisie, et sur *Le Jeu de patience*, qui relate les aventures un peu confuses de quelques provinciaux pendant un tiers de siècle. Il est toutefois malheureux que ce récit pèche par l'incohérence de la construction et risque parfois de nous perdre en ses méandres.

Des mains pieuses ont voulu perpétuer la mémoire de Louis Guilloux en complétant les détails biographiques qu'il avait fait connaître de son vivant par la publication de ses deux volumes de *Carnets*. Ce que nous lisons dans *L'Herbe d'oubli*, ce sont surtout des souvenirs d'enfance et de jeunesse avec, en prime, quelques anecdotes sur les premiers pas dans Paris, « ville infâme et merveilleuse, chère aux amoureux autant qu'aux bandits. » Les amateurs de Saint-Germain-des-Prés, de la rue des Saints-Pères et de la rue du Dragon, disposent de quelques pages chaleureuses où faire leur miel.

Le titre de ce recueil exige une explication qui tient d'une légende héritée des vieux contes bretons. Ce sont les méchants qui s'en vont cueillir cette herbe d'oubli au clair de lune la nuit de la Saint-Jean et qui la répandent sous les pas de ceux qu'ils veulent perdre. Ainsi le voyageur pressé de rentrer chez lui pose par inadvertance le pied sur cette herbe maléfique et perd aussitôt son chemin. Le bon Guilloux n'a sûrement pas voulu engager son lecteur sur des routes vicinales fertiles en périls.

Il évoque avec une discrète émotion rétrospective ses années d'enfant pauvre et heureux, auprès de son père cordonnier, de sa mère et de ses deux soeurs aînées. La vie quotidienne à Saint-Brieuc, au début du siècle, nous apparaît aussi lointaine que si elle se situait à des années-lumière de distance. Le garçon rêveur s'éveille tôt aux curiosités de l'esprit, mais il se révèle peu apte à tirer son épingle du jeu, à se débrouiller pour assurer sa subsistance.

Ce sont des tâches modestes dans le journalisme parisien qui lui permettent de survivre jusqu'à ce qu'il devienne écrivain. Il ne nous fournit cependant que de trop maigres renseignements sur le René Delange d'*Excelsior*, le Ferrand Divoire de l'*Intransigeant* et le Lucien Descaves du *Journal*. On ne résiste pas à la tentation de noter un petit fait vrai. Un jour, Guilloux s'étonne d'apercevoir Bernard Grasset sortir du 5 de la rue Sébastien-Bottin. Comme il exprime sa surprise à Gaston Gallimard, celui-ci lui confie : « Savez-vous ce qu'il venait me demander ? De publier ses oeuvres complètes dans la Pléiade. » ! Il n'est donc pas incompatible d'avoir été sans doute le plus grand éditeur de l'entre-deux-guerres et de se méprendre aussi lourdement sur sa propre valeur.

Ce livre se rapproche beaucoup plus de confessions que de mémoires proprement dits. On peut y déceler un trait de la modestie de l'auteur qui prévenait dans un ouvrage antérieur qu'« il ne convient de le faire (écrire des Mémoires) qu'aux hommes qui ont vu de grandes choses, côtoyé les grands de ce monde ou qui ont joué eux-mêmes un rôle dans ce qu'on appelle les affaires. » Que ne sont-ils pas plus nombreux à observer une aussi louable retenue !

Marguerite Duras
Prix Goncourt 1984

Abahn Sabana David
coll. Blanche — 11.75$
L'amante anglaise
coll. Blanche — 12.75$
L'amour
coll. Blanche — 9.95$
L'apres-midi de monsieur Andesmas
coll. L'Imaginaire — 4.75$
Un barrage contre le Pacifique
coll. Folio — 4.95$
Dix heures et demi du soir
coll. Blanche — 11.75$
Hiroshima mon amour
coll. Folio — 2.95$
India Song
coll. Blanche — 11.75$
Des journees entieres dans les arbres
coll. Blanche — 13.25$
Le marin de Gibraltar
coll. Folio — 5.75$
coll. Soleil — $9.95
Nathalie Granger
coll. Blanche — 15.25$
Les petits chevaux de Tarquinia
coll. Blanche — 15.75$
coll. Folio— 3.95$
Le ravissement de Lol V. Stein
coll. Blanche — 15.75$
coll. Folio — 2.95$
Le Square
coll. Blanche — 8.75$
Theatre I
coll. Blanche — 14.25$
Theatre II
coll. Blanche — 15.25$
Theatre III
coll. Blanche — 19.25$
Le vice-consul
coll. L'Imaginaire — 6.50$
La vie tranquille
coll. Folio — 3.95$

aux éditions Gallimard

vlb éditeur

Madeleine Gagnon
La lettre infinie

Moment où l'écriture s'absente pour se confondre au cri, cette voix qui dit d'une unique façon toute la distance entre parole et écriture. Dans cet entretien, où le destinataire est témoin omniprésent, la pensée capte les règles des choses et des gestes pour en faire surgir le rythme initial, le premier souffle.

108 pages — 9,95$

Les Belles Rencontres de la Librairie HERMÈS

Aujourd'hui de 14h à 16h
Claude Jasmin
Samedi 1er décembre de 14h à 16h
Jack-Alain Léger

du 20 au 25 novembre nous vous invitons au Salon du Livre de Montréal Place Bonaventure
Kiosque — 254 «Albums animés»
Kiosque — 242 «Litérature Canadienne, en traduction»

1120 ouest, av. Laurier (entre Querbes et de l'Épée) Outremont, Montréal. Tél.: 274-3669.
librairie agréée

LE BEST-SELLER DE LA SAISON

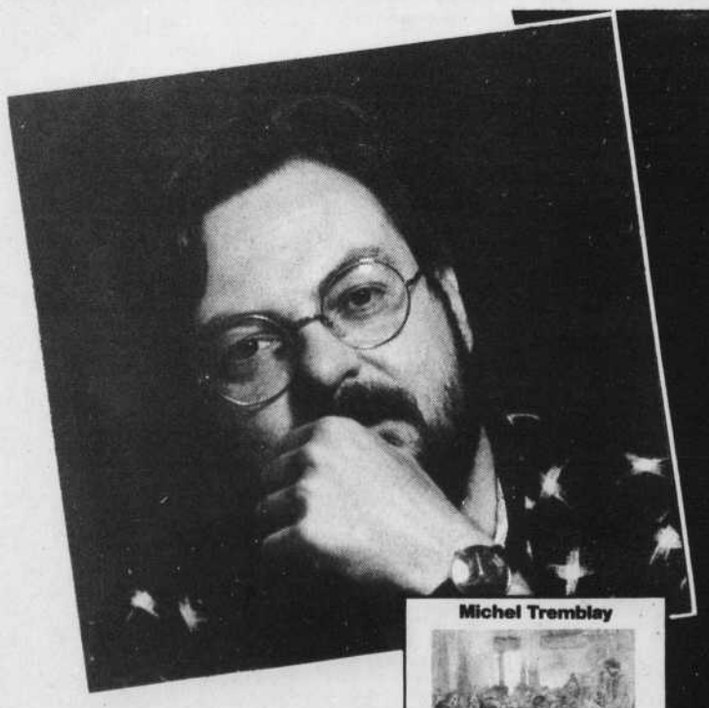

LES NOUVELLES D'ÉDOUARD
Quatrième tome des Chroniques du Plateau Mont-Royal
de
MICHEL TREMBLAY
20,000 EXEMPLAIRES VENDUS

«C'est beau! C'est bon! C'est drôle! C'est touchant! C'est émouvant! C'est juste! C'est tordant! C'est pathétique! C'est captivant! C'est fascinant! C'est superbement écrit!»
Francine Grimaldi, *CBF Bonjour, Radio-Canada*

LEMÉAC éditeur
5111 Durocher
Outremont, H2V 3X7
273-2843

En vente à la Librairie Leméac et dans tous les endroits où l'on vend des bons livres — Prix suggéré: $14.95

Damné Montmorency, sacré Tremblay !

RADIO-TÉLÉ

VICTOR-LÉVY BEAULIEU

JE suis devant mon téléviseur, pas encore happé par le monde de Michel Tremblay parce que là, devant moi, c'est André Montmorency qui me parle de Pierre Dufresne. Il le fait avec une émotion telle que les feuilles de son texte vacillent dans sa main si trembleuse dans le sentiment où elle se trouve, que même le caméraman y voyait de l'impudeur et se convainc d'essayer de me le cacher.

Quand on est derrière une caméra, c'est ce qu'on appelle un acte manqué parce qu'il n'y a pas de mal à dire son chagrin et à montrer qu'il est autrement plus profond dans les gestes qu'on ne peut retenir que dans les mots qu'on se force à faire venir. J'ai été déçu pour moi et j'ai été déçu pour André Montmorency, car au-delà de l'hommage touchant qu'il a fait ce soir-là à Pierre Dufresne, il y avait aussi un grand aveu que viendrait confirmer l'écoute de *À toi pour toujours ta Marie-Lou*, cela même qu'André Montmorency a dit en se confessant à nous (en tant que metteur en scène) de n'avoir peut-être pas accordé à Pierre Dufresne comédien toute l'attention possible, passionné qu'il était d'abord et avant tout par le monde fabuleux que Michel Tremblay a créé pour les actrices.

C'est là quelque chose qu'André Montmorency n'aurait pas dû dire parce que c'était si évident dans la version qui nous a été donnée de *À toi pour toujours ta Marie-Lou*, que j'en ai été un peu attristé. Après tout, le personnage important de cette pièce est le père (et puis ensuite la mère) et non pas ni Carmen ni Manon qu'on voyait à l'avant-plan et qui, elles seules, ont été autorisées à bouger. Cela ne rendait pas la tâche facile au personnage que devait jouer Pierre Dufresne : en plus des femmes contre lui, imaginez qu'il avait aussi un peu le metteur en scène. Car comme cela nous a été donné, la représentation était claire, pour ne pas dire le jugement : même si la pièce ne pourrait pas exister

Nicole Leblanc

sans lui parce qu'il était celui dont tout dépendait, le personnage du père de cette pièce de Michel Tremblay avait souvent l'air de n'être là que pour que les autres puissent y être aussi. Et je dois dire que cela, tout au long de ce fabuleux morceau de théâtre, m'a fatigué un brin, comme m'avait fatigué dans le *Macbeth* de Michel Garneau la décision du metteur en scène de faire mourir Lady Macbeth dans l'ombre quand toute la pièce procédait d'elle et qu'avec sa mort, tout ne pouvait plus qu'être joué.

Pour tout dire, j'aurais préféré que pas un seul des personnages ne bouge durant ces deux trop courtes heures. Et j'aurais préféré qu'ils ne chantent pas non plus, d'abord parce qu'il ne m'a pas semblé que Pierre Dufresne et Nicole Leblanc y étaient très bons, et aussi parce que si l'on fait dans le parti pris grec, on est aussi bien d'y rester. De toute façon, ni le texte de Michel Tremblay ni le jeu des acteurs le représentant n'en avaient besoin : tout était déjà là, et il n'y avait qu'à faire en sorte que la formidable force des mots se rendent simplement là où ils devaient aller, dans cette grande simplicité martelante dont ils sont venus et qui, l'autre soir à Radio-Québec, avait gardé toute sa beauté d'origine.

Il faut être un grand écrivain pour écrire ainsi que le fait depuis plus de vingt ans déjà Michel Tremblay, et c'est plus que du talent qu'il faut aussi pour passer de *La cité dans l'oeuf* aux *Belles-soeurs*, et des *Belles-soeurs* à *À toi pour toujours ta Marie-Lou* (car pour moi cette pièce est un grand moment, non seulement du théâtre de Michel Tremblay, mais de n'importe quel théâtre). Quel cri à propos de la solitude et de ce qui fait que, si profonde, elle ne puisse plus se communiquer de l'un à l'autre, mais éclater, par phrases haletantes, et pour ainsi dire de soi-même à soi-même, ce qui rend le personnage de Léopold si douloureux parce que noyé dans le quotidien du réel, que peut-il bien lui rester à devenir, sinon une victime propitiatoire ?

Pas un seul instant je ne me suis ennuyé à regarder et à écouter *À toi pour toujours ta Marie-Lou*, nonobstant mes réserves sur la mise en scène. Et ce n'était pas d'abord pour Michel Tremblay que j'étais content, mais pour nous tous, y compris Radio-Québec. Au moment où les grands fonctionnaires de la rue Fullum songent à modifier radicalement les structures mêmes de l'autre télévision, la pièce de Michel Tremblay arrivait à point nommé par la démonstration éclatante qu'elle a faite que lorsqu'on sait reconnaître la beauté québécoise, on n'a pas vraiment besoin de dilapider les fonds publics pour produire des émissions de très grande qualité, qui nous rejoignent dans ce que nous avons d'essentiel et, précisément, de différent. Et c'est cela qui nous manque trop souvent, aussi bien à Radio-Québec qu'à Radio-Canada ou Télé-Métropole : la reconnaissance de ce que nous sommes dans le meilleur de nous-mêmes, quand l'exigence se situe au niveau d'un Michel Tremblay, c'est-à-dire au coeur même de la création.

Pour terminer, je dirai donc que Michel Tremblay mérite absolument le succès qui est le sien, non seulement avec *À toi pour toujours ta Marie-Lou*, mais avec toutes ses autres pièces et ses romans. C'est que contrairement à beaucoup d'écrivains qui ne font que parler de l'oeuvre à faire et s'y épuisent, lui l'écrit, et c'est d'une beauté trop rare pour qu'on ne la salue pas très fort.

Deux pianistes méconnus

DISQUES

CAROL BERGERON

Kaikhosru Sorabji (1892-) : Opus Clavicembalisticum (1930), pour piano, introito, preludio-corale, fugue, fantasia, double-fugue; interlude : thème avec 49 variations, cadenza I, triple-fugue, interlude : toccata, adagio et passacaille avec 81 variations, cadenza II, quadruple-fugue, coda-stretta; Geoffrey Douglas Madge (piano). Royal Conservatory Series R.C.S. 4-800, en coffret de 4 disques, texte de présentation en anglais. Distribué par International Books and Records, 4011 24th st. Long Island City, N.Y. 11101, U.S.A. Téléphone : (718) 786-2966; $38.00 U.S.

KAIKHOSRU Shapurji Sorabji, ce n'est pas le nom d'un maharajah mais tout simplement celui d'un compositeur anglais. Né en 1892, ce fier sujet de la couronne britannique hérita de son père, un riche homme d'affaires parsi, au moins ce nom indien et de sa mère, une chanteuse d'opéra hispano-sicilienne, fort probablement son goût très évident pour la musique occidentale. En matière de composition il se considère essentiellement autodidacte et depuis 1914, il a écrit plus de 10,000 pages de musique, la plupart inédites et faisant surtout appel au piano.

Cette prolificité — ses détracteurs emploient plutôt le mot prolixité — n'apporta cependant pas la gloire ou même la notoriété au compositeur. Sorabji n'est à peu près pas connu et qu'il ait interdit l'exécution de sa musique pendant environ 40 ans, n'a sûrement pas aidé sa cause. Les dictionnaires récents de la musique (Bordas et Larousse) ne se sont même pas souciés d'en faire mention.

Seule la bonne vieille encyclopédie Fasquelle consacre à Sorabji quelques lignes. On y apprend qu'il faut aussi un pianiste virtuose, sans préciser qu'il joua surtout ses oeuvres (de 1920 à 1936) et que sa renommée ne sortit pas d'un petit cercle d'admirateurs influents. On y lit encore qu'il fut critique musical et qu'on lui doit 2 ouvrages bien connus : *Around music* et *Mi contra fa*. On ne dit pas cependant que Sorabji a écrit les oeuvres les plus longues et les plus complexes de tout le répertoire musical. Sa plus longue partition pour piano dure plus de 7 heures et l'*Opus clavicembalisticum* (O C) nécessite 3 heures 50 minutes sans entracte.

Cette oeuvre monumentale fut écrite en hommage au compositeur et pianiste Ferruccio Busoni (1866-1924), Sorabji ayant à la mémoire sa *Fantasia contrappuntistica* (1912) d'après le choral « Ehre sei Gott in der Höhe » et *l'art de la fugue* de J.-S. Bach. (Cette oeuvre de Busoni s'inspirait également du Château des Papes d'Avignon.) D'autres influences s'y remarquent aussi : celles du pianiste et compositeur Leopold Godowski (1870-1938), de Liszt ou de Ravel. Mais si l'on pense à Hindemith (1895-1963), il est bon de se rappeler que son style d'écriture si reconnaissable n'est apparu qu'après 1930. Donc Sorabji n'a pas pu imiter son collègue allemand. Quant à la ressemblance entre certains passages de la passacaille de l'*O C* et du *Concerto* pour violon d'Alban Berg (1885-1935), il faut simplement savoir que l'oeuvre de Berg a vu le jour cinq ans après celle de Sorabji. Si son interprète, le pianiste australien Geoffrey Douglas Madge, cite également le compositeur américain Charles Ives (1874-1954), il ajoute que dans l'*O C* on y voit la préfiguration du style d'écriture de Yannis Xenakis (1922-).

Sa longueur mais surtout l'effroyable difficulté de son exécution garde l'*O C* des médiocres interprétations. D'ailleurs, Sorabji n'accorde pas à n'importe qui, l'autorisation de jouer cette oeuvre. Il faut pouvoir assimiler 248 pages de texte musical dont certains passages semblent illisibles, ceci rend incidemment le travail du tourneur de pages fort délicat.

Le coffret de quatre disques (R.C.W. 4-800) nous offre un enregistrement public réalisé au festival d'Utrecht (Hollande), en juin 1982. Il s'agissait là de la 2e exécution de l'oeuvre. Sorabji en avait donné la première à Glasgow (Écosse), 52 ans auparavant. Distribué en Europe et aux États-Unis, l'enregistrement en est à sa 4e réédition. Il se vend si bien que Monsieur Madge songe à le refaire mais cette fois en studio et en numérique.

Le nom de Geoffrey Douglas Madge ne nous est pas très familier en Amérique du Nord mais en Europe il est à l'affiche des plus grandes salles de concert. Né en 1941, il quitta l'Australie en 64 pour éventuellement élire domicile en Hollande. Dès ses premiers contacts avec le public européen, le jeune Madge se distingua des autres pianiste par l'audace et l'exigence de ses programmes : Beethoven y côtoie Debussy, Boulez et Xenakis.

« Ce que nous jouons maintenant sera le répertoire de demain et je suis persuadé, ajoute-t-il avec un brin d'humour, que les oeuvres que je choisis y seront des oeuvres représentatives. » De Bach à Xenakis, son répertoire est considérable. Mais sa curiosité peu commune le pousse à la découverte de nouvelles oeuvres ou à la redécouverte de compositeurs oubliés. Il cherche à renouveler les habitudes de concert en donnant au programme un nouvel éclairage : il n'hésitera pas, par exemple, à placer *Herma* de Xanakis entre les deux cahiers des études de Debussy. Pour montrer que l'avant-garde russe des années 20 ne manquait pas d'intérêt, il reprendra les oeuvres de Nikolai Roslawets (1881-1944), d'Alexandre Mossolow (1899-1973) et d'Arthur-Vincent Lourié (1893-1966).

Sa discographie laisse loin derrière tous ces petits pianistes qui s'agitent encore autour des lieux communs du répertoire. On y voit *Eonta*, *Evryali*, *Herma* et *Synaphai* (cette dernière pièce chez Decca, HEAD 13), puis un disque consacré à la musique russe des années 20 (Mossolow, Roslawets et Lourié, B.V. HAAST 025). Va bientôt paraître, en 10 disques, la presque totalité des oeuvres originales pour piano de Ferrucio Busoni (dans la collection Royal Conservatory Series). Il est cependant malheureux que ces disques et les autres ne soient pas distribués au Canada.

ÉCHOS

Un atelier d'écriture a lieu ce samedi de 10 h à 17 h sous la direction de Marie-Élizabeth Alacoque et Christiane Galipeau. Renseignement : 284-3276.

■

C'est dimanche que débute au Musée des beaux-arts la série Les dimanches Esso-Musée, un programme destiné à faire connaître au grand public les oeuvres des collections permanentes ou celles présentées dans le cadre d'expositions temporaires. Du 18 au 25 novembre et du 9 au 16 décembre le thème sera « Embellissons Noël ».

■

Plusieurs activités marqueront du 17 au 24 novembre la Semaine internationale du livre pour la jeunesse, entre autres le lancement d'une nouvelle collection : *Mots et animaux* aux Editions du Nomade, les trois premières aventures des *Trillies au pays de la pomme* édité par Le projet canadien des enfants et finalement aux éditions Atya, un album racontant aux enfants les voyages de Jacques Cartier.

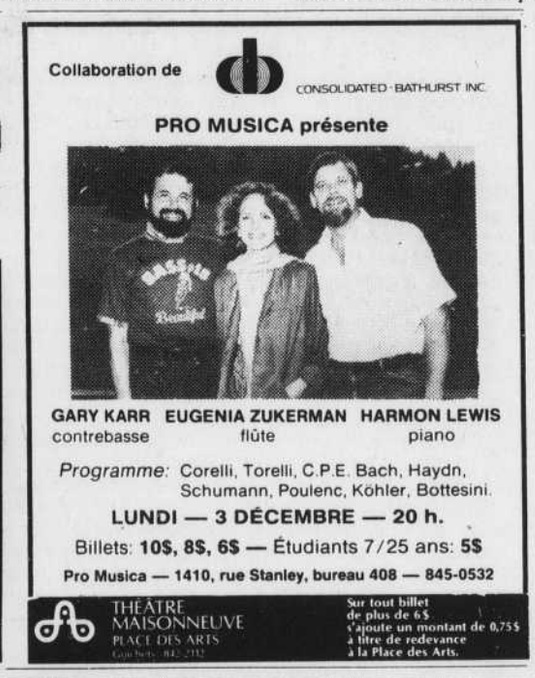

Le chef-d'oeuvre de Tremblay, une performance magistrale de Rita Lafontaine

Albertine, dont tous les âges crient au secours

ROBERT LÉVESQUE

Albertine en cinq temps, de Michel Tremblay, dans une mise en scène d'André Brassard. Décor de Guy Neveu, costumes de François Barbeau, éclairages de Michel Beaulieu. Avec Murielle Dutil (Madeleine), Paule Marier (Albertine à 30 ans), Rita Lafontaine (Albertine à 40 ans), Amulette Garneau (Albertine à 50 ans), Gisèle Schmidt (Albertine à 60 ans) et Hughette Oligny (Albertine à 70 ans). Une coproduction du Centre National des Arts et du Rideau-Vert. Au Rideau-Vert jusqu'au 16 décembre.

SEIZE ans après cette soirée lourde et humide d'août 1968 où le cri incrédule de Germaine Lauzon spoliée par ses « belles-soeurs » avait éclaté au Rideau-Vert, souvenir mémorable, les cris entremêlés d'Albertine, sur la même scène exiguë, entrent dans l'histoire du théâtre québécois. Cette pièce, qui aurait pu s'appeler aussi « les anciennes odeurs », est un chef-d'oeuvre.

Elle plaque en scène les morceaux vifs d'une femme éclatée en elle-même, confrontée à elle-même, cette Albertine, mère de Thérèse et de Marcel, dont tous les âges crient au secours en arrivant à peine à se calmer, toute rage bue.

Ceux qui trouveront difficile au premier abord la partition de Tremblay, où un brassage incessant court-circuite les sensations, souvenirs, craintes et douleurs d'Albertine depuis Duhamel où elle se réfugie à 30 ans en 1942 jusqu'à ce foyer pour vieillards où elle arrive à 70 ans en 1982, devraient retourner se mettre à l'écoute de ce « coeur à plusieurs voix », tragique, retenu, battant, par lequel Michel Tremblay, innovant dans la structure dramatique en faisant jouer un même personnage à cinq époques de sa vie par cinq comédiennes, pousse au plus loin qu'il soit possible au théâtre la mise à nu d'un caractère.

L'écriture théâtrale de Tremblay, depuis *Les belles-soeurs*, suit un lent cheminement qui du réalisme mène à l'impressionnisme. Avec *Albertine en cinq temps* il ne garde que des taches de réalisme, des répliques vives, crues, qui, alors que la pièce avance sans action véritable, sans unité autre que le temps de la représentation, sans moteur autre que la rage d'Albertine qui se répercute de l'une à l'autre, construisent une architecture de l'émotion à nulle autre pareille.

Une architecture où le senti remplace le construit. Tel un quintette à cordes (où Madeleine, la soeur d'Albertine, tiendrait la partition du piano), les cinq voix d'Albertine se rejoignent, se dénouent, s'enchevêtrent, se fuient, se retrouvent, s'isolent, pour ne s'unir qu'une seule fois, à la fin, en un soupir à peine perceptible où à travers les temps, peut-être, elles sont telles qu'en elles-mêmes la vie les a faite, unique, seule.

La force de cette tragédie de chambre, qui est à ce jour le chef-d'oeuvre théâtral de Michel Tremblay, vient de cet axe de fureur qui traverse la pièce en la transperçant de deux scènes capitales, deux scènes déchirantes où d'abord Albertine (à 30 ans) avoue qu'elle a battu sa fille Thérèse (« j'ai fessé, Madeleine, j'ai fessé! ») qui a 11 ans et parle avec Pierrette de son « suiveux » (« C'est les hommes, Madeleine, c'est pas nous autres »), et ensuite Albertine à 60 ans qui raconte comment elle a appris la mort de cette même Thérèse, battue à mort rue Saint-Laurent.

Rita Lafontaine, Albertine à 40 ans

En battant ainsi sa fille, d'ignorance et de frustration mêlées, Albertine a crevé sa rage. Elle avoue qu'elle ne peut plus l'exprimer puisque cette rage lui fait peur, la traque, l'enferme, l'isole. Alors qu'il n'y a que rage en elle. C'est la prison d'Albertine. « Ce que j'ai fait à Thérèse m'a fait trop peur », dit-elle et l'éclatement du personnage en cinq morceaux est une façon géniale de comptabiliser cette vie échouée.

Michel Tremblay n'a jamais atteint aussi clairement cette illustration de l'« interdit d'exprimer » qui sous-tend son oeuvre. Avec une écriture d'une formidable précision dans l'émotion, qui forme comme des pans de vie qui s'ajoutent et se complètent en autant de rythmes comme une musique qui va du moderato au scherzo, il amène ses personnages à s'offrir au spectateur dans une zone où plus rien ne les cache, mais où plus rien ne les libère. Sa dernière pièce est sa première grande tragédie.

André Brassard donne avec cette *Albertine* sa mise en scène la plus sentie, la plus retenue, la plus forte de toute sa carrière. Avec une économie scénique rigoureuse, Brassard orchestre cette partition avec une sobriété intelligente comme on en voit rarement au théâtre, ici. Toute cette rage retenue d'Albertine trouve dans cette mise en scène exemplaire son répondant. Les comédiennes circulent dans un lieu réduit, circonscrit par des banquettes grises, un no man's land intemporel, où elles se rassemblent, se fuient, s'épient, chacune réagissant intimement à ce que les autres disent et font. Toute la tension dramatique s'établit de ces petits riens, allusions, demi-vérités, aveux cassés, réflexions tues, qui vont de l'une à l'autre, derrière Madeleine, de Madeleine à elles, d'elles à Madeleine, au-delà de Madeleine, cette soeur qui a réussi (?) un mariage et « un p'tit bonheur médiocre, peut-être », cette soeur qu'Albertine aime et ne comprend pas.

Toutes les comédiennes dirigées par Brassard réussissent des compositions majeures, mais comment ne pas parler d'abord de Rita Lafontaine dont le génie éclate avec une force qui nous ébranle. Rita Lafontaine résume dans son jeu tragique (et prodigieux) tout le théâtre de Tremblay. Cette Albertine à 40 ans, pognée rue Fabre avec Thérèse et Marcel, et Victoire, sa mère qui crie tout le temps, cette Albertine qui n'a pas encore « désobéi » (c'est-à-dire placé Marcel en institution) pour aller vivre sa vie (faire des sandwichs au parc Lafontaine), cette Albertine au coeur de la rage, Rita Lafontaine nous la rend dans une interprétation magistrale, mémorable, qui rejoint les plus grands moments du théâtre en ce pays.

On parlera longtemps de cette Albertine de Rita Lafontaine. Il s'agit là d'une rencontre rarissime entre une interprète et un personnage, à la hauteur du génie. Le phénomène est trop fort pour le passer sous silence: Rita Lafontaine atteint la grandeur de l'art dramatique chez Tremblay, dirigée par Brassard. Elle est leur interprète idéale.

Gisèle Schmidt, Albertine à 60 ans qui vit de « pelules », est d'un tragique qui fait presque peur. Mme Schmidt tient là l'un de ses plus grands rôles. Et Hughette Oligny aussi, avec cette bonhomie de l'Albertine au bout de sa vie (à 70 ans) qui, malgré tout, est revenue de tout. Et Murielle Dutil en Madeleine sage, qui cache son inquiétude, et Amulette Garneau en Albertine à 50 ans qui se pomponne et se parfume « fort », et Paule Marier la jeune Albertine de 30 ans dont l'incertitude, la panique se mêlent à la jeunesse et la pureté, toutes sont excellentes, toutes offrent des performances hors de l'ordinaire et font de cet *Albertine en cinq temps* le plus impressionnant drame théâtral que l'on ait vu à Montréal depuis des années.

JOE
Chorégraphie - JEAN PIERRE PERREAULT
AU THÉÂTRE MARIE GÉRIN-LAJOIE DE L'UQAM
1455 rue ST-DENIS (Métro Berri)
14 au 24 NOVEMBRE À 20H30
(Relâche le lundi 19 NOVEMBRE)
RES: 282-3456
INF: 276-2694
BILLETS: $9/$7 (ETUDIANTS ET AGE D'OR)
TARIF DE GROUPE

ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
Chef d'orchestre: ALEXANDER BROTT
CONCERT MOZART
Soliste:
LUDWIG SEMERJIAN, piano
Symphonie no 29 en la majeur K. 201
Concerto pour piano no 20 en ré mineur K. 466
CONCERT GRATUIT
grâce à une subvention spéciale du «Music Performance Trust Funds»
Dimanche soir, 25 novembre 20 h. 30
CATHÉDRALE CHRIST CHURCH
(entre Eaton et La Baie)

Lauréat de la meilleure production canadienne
de la Quinzaine Internationale de théâtre de Québec 1984
CIRCULATIONS
du Théâtre Repère
du 13 novembre au 15 décembre
du mardi au samedi à 20h00, le dimanche à 15h00
réservations: 845-7277
Théâtre sous 100 est, avenue des Pins

Conservatoire d'art dramatique à Montréal
AUDITIONS D'ENTRÉE
Les 25, 26, 27 janvier 1985
La date limite des inscriptions pour les auditions est le 20 décembre 1984. Le diplôme d'études collégiales obtenu avant septembre 1985 est exigé des candidats.
Ministère des Affaires culturelles
Conservatoires de musique et d'art dramatique du Québec
Renseignements:
Conservatoire d'art dramatique à Montréal (CADAM)
100, rue Notre-Dame est
Montréal (Québec)
H2Y 1C1
Téléphone: (514) 873-4283
Aucun frais de scolarité

LES CONCERTS AIR CANADA
OSM
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
CHARLES DUTOIT
27-28 novembre
ERICH KUNZEL
WILLIAM TRITT, piano
Une soirée de rhapsodies
Oeuvres de LISZT, ENESCO, RACHMANINOV, GERSHWIN et ELLINGTON
Commandite de: Air Canada
Billets: 22$, 17$, 10,50$, 8,50$
Si disponible, 100 billets seront offerts à 5$, 1 heure avant le concert.

Le Centre de Documentation
Marius Barbeau
CONFÉRENCE
Dans le cadre de sa nouvelle saison d'activités, le Centre de Documentation Marius Barbeau vous offre, cette année, une série de conférences sur des sujets divers. Nous vous invitons à venir à la première de ces conférences d'intérêt culturel et communautaire.
Sujet : «Histoire de la danse noble et populaire en France (XVIII et XIXe siècles) et ses répercussions sur la danse au Québec».
Date : Le lundi 19 novembre 1984
Heure : 19 h 15
Lieu : Centre de Documentation Marius Barbeau, 6560, rue Chambord, Montréal (Métro Beaubien)
Conférencier invité : Monsieur Pierre Chartrand, du Module de danse de l'UQAM et membre de la Compagnie de danse Les Sortilèges
ENTRÉE GRATUITE
Réservations : (514) 274-5655

PAUL PICHÉ

"La musique est plus actuelle, avec les meilleurs musiciens en ville... Jamais il n'a été aussi à l'aise sur les planches. Jamais il n'a été aussi entraînant..." Jean Beaunoyer – La Presse
"Sur scène, il bouge, danse et tournoie avec une aisance qu'on ne lui connaissait pas... On l'aime pour ce qu'il est: pour son naturel un peu rustre... son rire démoniaque et sa conscience sociale". Mireille Simard – Le Devoir
EN SUPPLÉMENTAIRE
VENDREDI 23 NOV. 21H00
SPECTRUM DE MONTRÉAL
Billets – Au guichet du SPECTRUM tous les jours de 10h à 18h et les jours de spectacles jusqu'à 22h
– Et à tous les comptoirs TICKETRON (+ frais de service)
3180 Ste-Catherine
Metro Place-des-Arts
inf. 861-5851
Une présentation CKOI 97
Une production Alain Simard et Spectra-Scène
"NOUVELLES D'EUROPE" sur étiquette AUDIOGRAM

LES CONCERTS GALA
OSM
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
CHARLES DUTOIT
3-4 décembre
DAVID ATHERTON
YO-YO MA, violoncelle
HÉTU Mirages
ELGAR Concerto pour violoncelle
BRAHMS Sérénade no 1
Commandite de: Les Minoteries Ogilvie Limitée
Billets: 22$, 17$, 10,50$, 8,50$
Si disponible, 100 billets seront offerts à 5$, 1 heure avant le concert.
Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts

CARBONE 14
«Le spectacle le plus nouveau et le plus fascinant de la saison. Il faut voir Le Rail toutes affaires cessantes.» Robert Lévesque, Le Devoir, Mai 1984.
«Le Rail, ceux et celles qui l'ont vu s'en souviendront. Un spectacle exceptionnel.» Serge Ouaknine, L'Immédiat, Juillet 1984.
2e PROLONGATION jusqu'au 9 décembre
COMPLET tous les soirs
présente
LE RAIL
conception et mise en scène de Gilles Maheu
Tous les soirs à 21h00
relâche les dimanches
ESPACE LIBRE
1945 rue Fullum
informations et réservations
521-4191

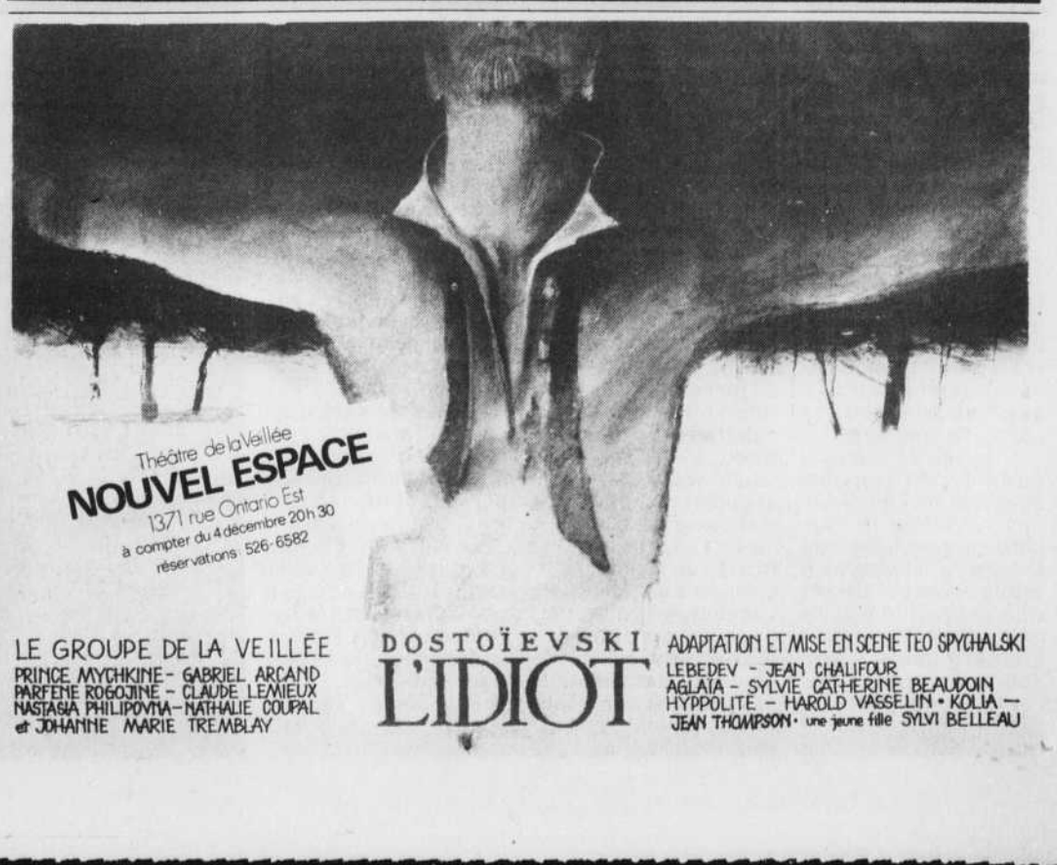
Théâtre de la Veillée
NOUVEL ESPACE
1371 rue Ontario Est
à compter du 4 décembre 20h30
réservations: 526-6582
LE GROUPE DE LA VEILLÉE
PRINCE MYCHKINE - GABRIEL ARCAND
PARFENE ROGOJINE - CLAUDE LEMIEUX
NASTASIA PHILIPOVNA - NATHALIE COUPAL
et JOHANNE MARIE TREMBLAY
DOSTOÏEVSKI
L'IDIOT
ADAPTATION ET MISE EN SCÈNE TEO SPYCHALSKI
LEBEDEV - JEAN CHALIFOUR
AGLAÏA - SYLVIE CATHERINE BEAUDOIN
HYPPOLITE - HAROLD VASSELIN • KOLIA - JEAN THOMPSON • une jeune fille SYLVI BELLEAU

LE DEVOIR CULTUREL

La 5e de l'Opéra de Montréal: des succès et de la prudence

GILLES POTVIN

POUR quiconque douterait encore de l'immense popularité dont jouit ici le théâtre lyrique, la situation qui prévaut actuellement à l'Opéra de Montréal, qui arrive à mi-chemin de sa cinquième saison, devrait les convaincre à tout jamais. Qu'on en juge.

Quant le rideau s'est levé à la première des sept représentations d'*Il Barbiere di Siviglia* de Rossini en septembre, le guichet était fermé et il allait en être ainsi pour les six autres représentations. C'est que sur une possibilité totale de 16,800 abonnements, 15,089 avaient été vendus. La balance des places, y compris celles de la septième représentation qui, traditionnellement, sont en vente libre, s'étaient tout simplement envolées.

Pour *La Traviata* de Verdi, deuxième production de la saison, le phénomène s'est répété avec encore plus d'intensité. Quelques jours à peine après la mise en vente des places il y a un mois, il n'en restait plus aucune et des centaines d'amateurs sont depuis rentrés chez eux bredouilles et même parfois de fort mauvaise humeur. Et il y a fort à parier que le phénomène va se reproduire pour *La Bohème* de Puccini, troisième production de la saison dont la première est annoncée pour le 26 février. Quant à *Salomé* de Strauss, quatrième et dernière production de la saison, la direction a jugé que cet opéra ne jouissait pas de la même cote de popularité que les trois autres et il ne sera représenté que six fois au lieu de sept, à compter du 30 avril. C'est-à-dire qu'il n'y aura que 1,711 places disponibles au moment de la mise en vente un mois plus tôt.

Ce succès inouï n'est pas sans toutefois causer des problèmes. De partout s'élèvent des protestations : « Pourquoi n'augmentez-vous pas le nombre des représentations ? » À cette question fort pertinente, MM. Jacques Langevin et Jean-Paul Jeannotte, respectivement directeur général et directeur artistique de l'Opéra de Montréal, ont récemment répondu qu'il était absolument impossible d'ajouter des représentations à moins d'une hausse proportionnelle des subventions et de la commandite de l'entreprise privée car chaque fois que le rideau se lève salle Wilfrid-Pelletier, un déficit considérable est encouru, même si la salle est comble. Et il en est ainsi dans tous les grands théâtres lyriques du monde, même les plus largement subventionnés.

Pour le moment, la direction de l'Opéra de Montréal ne veut pas, et avec raison, courir le risque d'ajouter même une seule représentation supplémentaire. De plus, les contrats avec les artistes, l'orchestre, les techniciens et la salle prévoient des dates absolument fixes et ces engagements ne peuvent être prolongés.

Ou il faudrait alors augmenter considérablement le prix des places, d'au moins $20 estiment les directeurs. Pour l'instant, le prix des places à l'Opéra de Montréal va de $13 à $38, une échelle qui se compare avantageusement à celle des théâtres de même calibre ou même de calibre inférieur.

Tout en agissant avec la plus extrême prudence, la direction n'a pas voulu laisser les amateurs d'opéra sur leur faim. On sait déjà que la saison prochaine comprendra encore quatre productions, à savoir *Suor Angelica* de Puccini et *Cavalleria Rusticana* de Mascagni (jumelées en une soirée), *Don Pasquale* de Donizetti, *Tristan und Isolde* de Wagner et *Aïda* de Verdi.

Michelangelo Veltri, chef d'orchestre pour *La Traviata*

Mais à compter de la saison 1986-87, cinq productions au lieu de six seront à l'affiche, ce qui permettra à la compagnie d'offrir au public un plus vaste répertoire. Aucune annonce officielle de la programmation n'a été faite encore mais la rumeur veut que des oeuvres comme *Roméo et Juliette* de Gounod, *I Puritani* de Bellini, *La Flûte enchantée* de Mozart, *Carmen* de Bizet et *Otello* de Verdi soient mises à l'affiche. On ne peut que se réjouir de voir deux oeuvres françaises au programme, ce qui n'a pas encore été le cas à l'Opéra de Montréal au cours d'une même saison.

La direction n'en continuera pas moins d'agir avec la plus grande prudence. Quoi qu'il en soit, la production d'oeuvres lyriques va demeurer une opération des plus coûteuses si l'on veut maintenir un minimum de qualité. Et rien n'indique que la situation va s'améliorer, donnant ainsi raison au bon Théophile Gautier qui, même au XIXe siècle, écrivait : « L'opéra est le plus cher de tous les bruits. »

Avec *La Traviata*, l'Opéra de Montréal reprend sa production de 1981 alors que la mise en scène, les décors et éclairages étaient de Roberto Oswald et les costumes d'Anibal Lapiz. Ces deux artistes qui travaillent principalement au Teatro Colon de Buenos-Aires sont de nouveau parmi nous. Le rôle de Violetta sera tenu par Elena Mauti-Nunziata, qui chante dans les plus grands théâtres du monde et qui fera alors ses débuts ici. Le ténor américain Vinson Cole sera à ses côtés dans le rôle d'Alfredo et Louis Quilico dans celui de Germont, le père d'Alfredo. La distribution comprend également Roland Gosselin (docteur Grenvil), Thérèse Sevadjian (Flora), Claude Létourneau (marquis d'Obigny), Jean-Clément Bergeron (baron Douphol), Guy Piché (Gastone), Suzanne Raymond (Annina), Christian Chiosa (Giuseppe), Antonio Funicelli (le Commissionnaire) et Wayne Robinson (un laquais).

Le chef d'orchestre Michelangelo Veltri sera au pupitre de l'Orchestre symphonique de Montréal. Brydon Paige est responsable de la chorégraphie et les choeurs de l'Opéra de Montréal sont placés sous la direction de René Lacourse.

Pour ceux qui se surprendraient de la présence d'un chanteur noir dans le rôle d'Alfredo, il est intéressant de rappeler qu'Alexandre Dumas fils, l'auteur du roman *La Dame aux Camélias* qui a inspiré à Verdi son opéra, avait lui-même des origines mixtes, son grand-père étant né en République dominicaine, d'un officier français et de sa servante noire. Dumas fils fit en 1842 la rencontre de Marie Duplessis, une courtisane notoire et en devint l'amant passionné jusqu'à leur rupture à l'été de 1845. C'est cette aventure qu'il raconte dans son roman qui devint aussi une pièce célèbre, laquelle devait inspirer à Verdi son opéra non moins célèbre.

« Provincetown Playhouse, juillet 1919, j'avais 19 ans »

Une production remarquable présentée à Chicoutimi

PAUL LEFEBVRE

Provincetown Playhouse, juillet 1919, j'avais 19 ans de Normand Chaurette. Mise en scène : Pierre Fortin. Scénographie : Sylvie Verrault. Éclairages : Albert Roberts. Avec Larry Tremblay et un choeur composé de Lise Bilodeau, Marie-France Goulet, Lucie Raymond et Roger Langevin. Une production des Têtes heureuses présentée à la Maison Carrée à Chicoutimi jusqu'au 24 novembre.

PROVINCETOWN Playhouse, juillet 1919, j'avais 19 ans est un des textes majeurs de la littérature dramatique québécoise. Pourtant, cette pièce, comme les autres textes de Normand Chaurette d'ailleurs, n'avait jamais pu bénéficier d'une production qui, à la fois, soit scéniquement séduisante et qui rende justice à la richesse théâtrale de l'écriture de l'auteur. Ainsi, à l'automne 1981 au Café Nelligan, la création de *Provincetown Playhouse* n'avait pas réussi, malgré toute son honnêteté, à être à la hauteur du texte. Or, voici qu'une nouvelle mise en scène, réalisée par Pierre Fortin à la Maison Carrée de Chicoutimi et produite par les Têtes heureuses, réussit à faire de ce splendide texte une grande soirée de théâtre.

Provincetown se résume bien mal : c'est à la fois un thriller policier, un rituel baroque, un trajet psychanalytique, la dramatisation d'une poétique théâtrale et une mise en jeu du rapport entre l'artiste, sa fiction et sa vie. La pièce met en scène Charles Charles à 38 ans dans une clinique psychiatrique de Chicago, le soir du dix-neuvième anniversaire des événements qui l'ont amené là et qu'il n'a pas cessé de rejouer, soir après soir, depuis le jour où ils se sont produits. Face à lui, son double : Charles Charles à 19 ans. Le soir du 19 juillet 1919 au Provincetown Playhouse, Charles Charles, avec l'aide d'Alvan et de Winslow, avait donné l'unique représentation d'une pièce sur l'immolation de la beauté. À la fin de cette pièce, un sac contenant supposément un enfant était transpercé de coups de couteau; après la représentation, on se rend compte que le sac contenait réellement un enfant. Comme il est dit dès la première scène : « L'énigme de la pièce : savaient-ils que le sac contenait un enfant ? » En dix-neuf tableaux, Chaurette met en place un jeu complexe entre l'auteur, son double, son texte et ses personnages et fait répondre les Charles Charles à cette question.

Pierre Fortin, le metteur en scène, a déjà travaillé, entre autres, avec les Pissenlits et le T.P.Q. Dans sa mise en scène, les deux Charles Charles, Alvan et Winslow sont interprétés par un unique comédien, Larry Tremblay. Ce dernier est connu de ceux qui s'intéressent au théâtre corporel comme acteur kathakali (une tradition théâtrale indienne, comme le nô est une tradition japonaise); à l'Université du Québec à Chicoutimi, il dirige un Laboratoire de gestuelle. L'utilisation du corps, dans ce *Provincetown*, est primordiale; éloigné du naturalisme, le travail corporel de l'acteur se constitue ici en un texte autonome qui refuse d'être un pléonasme illustratif de la parole. Attentive et imaginative, la mise en scène de Fortin est remplie de trouvailles (mais rien n'est jamais forcé) et tient par sa lecture sensible et intelligente qui rend saisissables les moindres détails de la partition de Chaurette.

Fortin a littéralement mis en scène ce texte auquel les personnages se refèrent si fréquemment : il en couvre les murs du théâtre, enserrant acteurs et spectateurs. Charles Charles joue de et avec son texte. Alvan et Winslow n'y sont ici que personnages — le choeur des accusateurs (quatre hommes au chapeau mou) doit décrocher leurs scènes des murs et leur mettre les pieds dans leur texte pour qu'il puissent exister sur scène. Fortin a choisi de prendre Charles Charles au sérieux; et ça, c'est brillant, c'est comme si un metteur en scène prenait au sérieux le génie de Tréplev dans *La Mouette* et faisait de la scène de théâtre dans le théâtre une oeuvre scénique bouleversante.

Ainsi, le théâtre de l'immolation de la beauté devient ici un rituel prenant, une porte véritablement ouverte sur l'indiscible, sur le sacré et que seules les circonstances confuses de la représentation (Charrette fait intervenir une hurleuse, un régisseur bouché, des retardataires, etc.) empêchent d'ouvrir. En établissant la grandeur de Charles Charles, la façon désespérée que ce personnage a de mettre en fiction ses petitesses échappe au ridicule et la fable de Chaurette peut fonctionner à plein.

Le fait que le choeur des accusateurs soit (surtout) interprété par des jeunes filles ne gêne pas vraiment : leur jeu se tient et le projet de mise en scène est si solide que cela n'égare pas le spectateur. Présenté à Montréal, ce spectacle serait retenu comme un des cinq meilleurs d'une saison. Souhaitons que les Têtes heureuses puissent être invitées hors de Chicoutimi pour venir présenter leur *Provincetown* à un plus large public.

Glengarry Glen Ross, un jeu sans vainqueurs ni vaincus

NAIM KATTAN

Glengarry Glen Ross, de David Mamet, dans une mise en scène de Gregory Mosher, un décor de Michael Merritt. Avec Joseph Leon, Chuck Stransky, Jack Wallace, Joe Mantegna, James Tolkan, Howard Witt, J.T. Walsh. Au John Golden Theatre, à New York.

NEW YORK — Si on ne passe que quelques jours à New York et si on est intéressé par le théâtre américain la pièce à ne pas manquer est *Glengarry Glen Ross* de David Mamet. L'auteur a déjà à son crédit plusieurs pièces. Il a par ailleurs enseigné l'art dramatique et la mise en scène aux universités de New-York, Chicago et Yale. Il a obtenu le prix Pulitzer pour cette pièce et le New-York Drama Critics Circle l'a choisie comme la meilleure pièce américaine de cette année. Or la pièce va à contre-courant à tout ce qui se fait sur Broadway. Les décors n'ont rien de spectaculaire : une banquette et une table dans un restaurant et le bureau d'une agence immobilière, et puis il n'y a que des hommes sur scène. Ils sont sept.

L'action se déroule dans le milieu des agents immobiliers. Un vieux vendeur ne rapporte plus suffisamment à l'agence; le directeur, jeune bureaucrate sec et froid veut le mettre au rancart. Il se laisse attendrir quand le vendeur lui propose de lui remettre un pourcentage de ses bénéfices. Il est honnête mais... Puis sur la même banquette dans le même restaurant un autre vendeur, jeune aguerri (rôle joué merveilleusement par Joe Mantegna) se met à parler avec un homme qu'il ne connaît pas. Des généralités sur l'existence, la difficulté d'être, le monde comme il va, les problèmes de l'humanité. Nous saurons plus tard que tous ces mots ne sont qu'un écran de fumée devant donc finir par embobiner l'inconnu.....et lui vend un terrain en Floride. Puis il y a un autre vendeur vieux et fatigué, un collègue de l'agence plus jeune et plus scrupuleux qui lui propose de voler les tuyaux, c'est-à-dire la liste des clients éventuels et de les vendre à un concurrent de l'agence.

Présentée ainsi cette pièce donne l'impression d'une oeuvre peu théâtrale. Or l'énorme mérite de Mamet est d'avoir trouvé un milieu, un environnement, une action, des personnages et surtout un langage. Parlons d'abord du langage : On met un peu de temps pour s'habituer au jargon des vendeurs immobiliers; leur vocabulaire est bien restreint; à chaque phrase, ils ont recours à ce qu'on appelle en anglais des mots de quatre lettres. Mamet réussit à transformer un jargon particulier et une absence de vocabulaire en un langage dramatique des plus expressifs. Tous les niveaux y passent dans un rythme sans faille et cela au service d'une action dramatique très serrée.

Nous nous rendons compte que nous assistons à un jeu de pouvoir; tout le monde poursuit un rêve absurde. Le vendeur d'un terrain bidon en Floride et le pauvre acheteur qui revient parce que sa femme lui a dit qu'il a été berné. Dans cette course frénétique de ventes et d'achats où tout le monde trompe tout le monde, il n'y a ni vainqueur ni vaincu. Chacun veut imposer sa volonté, son pouvoir pour dominer. Pourquoi ? L'argent, ce n'est qu'une abstraction; il y a surtout la peur d'être vaincu, la terreur de l'échec et puis on voit le vendeur qui vieillit, son heure de gloire est passée, il ne peut même plus garder sa place, il était déjà condamné au départ.

C'est que toute cette énergie tourne à vide et finit par se dissiper en fumée. Mamet a réussi à capter les divergentes forces qui agitent la société américaine actuelle et dans un sens plus large, toutes les sociétés industrielles, les rapports entre générations, entre bureaucratie et liberté individuelle et puis il y a cette corruption ordinaire, quotidienne, généralisée. Et persiste le rêve d'une vie autre, d'un ailleurs.

Le metteur en scène Gregory Mosher a su servir la pièce et créer une cohésion entre les comédiens qui étaient tous d'une égale force : Howard Witt, J.T. Walsh, James Tolkan, Joseph Leon, Jack Wallace et Chuck Stransky.

LA CAVE À MOUSSE II présente
la voix FERRÉ
par PHILIPPE NOIREAUT
en 1ère partie: Martine Duvauchel
mardi et mercredi 20 et 21 novembre
Spectacle à 9h30
Prix d'entrée 5 $
121 est, rue Duluth
Tél.: 842-5524
Ouvert du mardi au samedi à partir de 20h
Brunch musical le dimanche à 11h30
À venir: Jacques Antonin

LE CAFÉ DE LA PLACE
«Une pièce à voir absolument...» «Benoît Girard éblouissant»
Raymond Bernatchez, *La Presse*

Benoît Girard
Gilles Renaud
Alain Zouvi
dans
Le Fauteuil à bascule
de Jean-Claude Brisville
Mise en scène: Daniel Roussel
Scénographie: Claude Goyette
Éclairages: Claude Accolas
Du 7 novembre au 29 décembre 1984
Du lundi au samedi: 20h30
Relâche le dimanche.
Billet: 8$
Le Café de la Place
Place des Arts
Guichets: 514 842 2112
Redevance de 0,75 $ sur tout billet de plus de 6 $

Orchestre des Jeunes du Québec
SAISON 1984-1985
Série montréalaise
Vendredi, 23 novembre à 20 h
COMPLET
SUPPLÉMENTAIRE
samedi 24 nov. à 20 h.
Uri Mayer
Gwen Hoebig, violoniste
ROUSSEL
Petite suite, op. 39
MENDELSSOHN
Concerto pour violon en mi mineur, op. 64
KODÁLY
Danses de Galanta
BRAHMS
Variations sur un thème de Haydn
Redpath Hall, 3459 Mc Tavish
Billets: 5,50$ réservations: 282-9465
soir du concert, Redpath Hall
Commandité par HYDRO-QUÉBEC

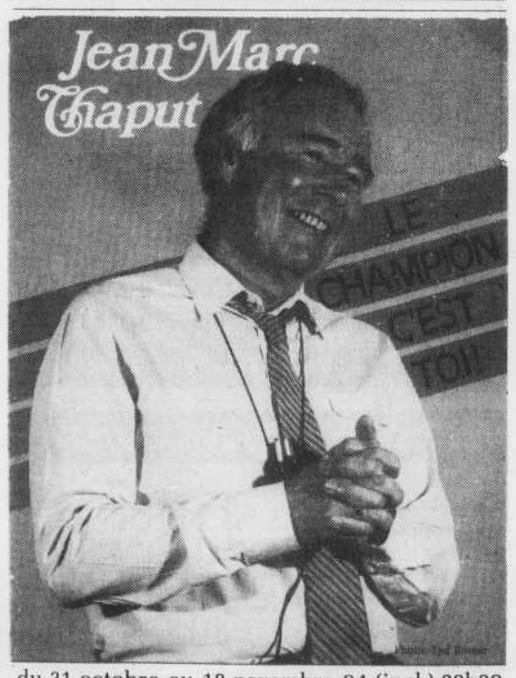

du 31 octobre au 18 novembre 84 (incl.) 20h30
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Guichet: 842-2112
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT
direction: yvette brind'amour mercedes palomino
Du mardi au vendredi 20h.
Samedi 17 et 21h. Dimanche 15h.
Un *"nouveau"* Tremblay !

ALBERTINE EN CINQ TEMPS
de MICHEL TREMBLAY
Mise en scène: ANDRÉ BRASSARD
MURIELLE DUTIL - AMULETTE GARNEAU
RITA LAFONTAINE - PAULE MARIER
HUGUETTE OLIGNY - GISÈLE SCHMIDT
Décor: Guy Neveu
Costumes: François Barbeau
Éclairages: Michel Beaulieu
Une coproduction du Théâtre du Rideau Vert et du Théâtre français du Centre National des Arts.
Réservations de 12h à 19h 4664, rue St-Denis
Métro Laurier, sortie Gilford 844-1793

L'ENSEMBLE ARION

Présente
Le Quatuor Kuijken
Barthold Kuijken: Flûte baroque — Sigiswald Kuijken: Violon baroque
Wieland Kuijken: Viole de gambe — Robert Kohnen: Clavecin
"Bach et Leclair"
23 novembre 20h
Salle Pollack
555, rue Sherbrooke ouest (Métro McGill), Montréal
Billets réguliers: 12$
Étudiants & âge d'or: 10$
Réservations: 354-5795
Billets en vente chez LETTRE-SON
1005, rue Laurier ouest Outremont

VERTIGE
D'APRÈS LE POUDROIEMENT DES MASQUES DE LOUISE GUAY

MISE EN SCÈNE ROBERT DION
UNE CRÉATION DE LA GROSSE VALISE
SALLE CALIXA-LAVALLÉE
3819 RUE CALIXA-LAVALLÉE
14 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE À 21 HEURES
RELÂCHE LE LUNDI ET MARDI
RÉSERVATIONS: (514) 521-8900
cibl fm 101,5

La cartographie intérieure de René Derouin

Suite de la page 21

homme du Néanderthal. Cette mémoire génétique qui appartient à l'inconscient collectif, est inscrite en tous. L'artiste y est peut-être plus sensible...

Q. — *Je situe votre oeuvre entre la minutie des chartistes et une ludicité certaine... Une archéologie du savoir et la fête...*

R. — Dans *Between*, le Sud, c'est la fête. La couleur, le rythme, le plaisir de faire viennent du Sud. Tandis que le côté nordique rappelle l'austérité, le monacal - une volonté de survivre. Dans *Between*, il y a cette double alternance. Dans mon cheminement nordique, le public fut sensible à la monumentalité, mais souvent dérangé par l'austérité...

Q. — *J'ai aimé cette écriture que j'ai sentie comme une préhension du pays, un « décryptage » presqu'archéologique...*

R. — En son temps, Léonard de Vinci a disséqué le squelette qui est une structure fondamentale. La cartographie, c'est une recherche des structures de la croûte terrestre. En avion, on voit un organe ; il y a un lac, un début de lac, l'écoulement de l'eau, l'érosion... Tout un phénomène qui crée cette structure.

Q. — *N'est-ce pas un corps ?*

R. — La cartographie, c'est l'anatomie de la croûte terrestre. Et je suis fasciné par l'écriture de ce corps antérieur. Il n'y a pas le hasard. Les vents dessinent les versants d'une montagne. Et selon les glaciers, l'eau est appelée vers le Nord ou le Sud... La similitude des structures anatomiques et du microcosme est frappante.

Q. — *En parcourant votre double exposition, vois bois — matrices originelles — m'ont séduit par leur plasticité...*

R. — *Between* a été réalisé comme un concept muséologique. Autant à Montréal chez Michel Tétrault qu'à Québec où tout le côté nordique peut être vu à *Estampe Plus*, tout le Sud à *La Troisième Galerie*, j'ai imaginé que les gens pourraient faire une lecture à deux dimensions. Idéalement, les spectateurs, impliqués dans l'oeuvre, circulent entre les bois, les plaques et l'oeuvre.

Q. — *Le bois lui-même n'est-il pas une sculpture ?*

R — Le bois, la partie organique de l'oeuvre, devient une cartographie intérieure. Les grandes pièces polychromes correspondent à une géographie humaine. Après avoir observé l'extérieur de la vie, mon oeuvre s'intériorise. Les relations avec les autres me fascinent car, dans un premier moment, j'ai été en relation avec le temps, les choses — la croûte terrestre, les roches, les objets, mais moins avec les gens ; maintenant je souhaite profondément cette relation.

Q. — *Quelle est l'importance du noir et blanc dans votre création ? le climat nous oblige ici à vivre en noir et blanc plusieurs mois par année...*

R. — Dans *Between*, vous constaterez qu'il y a la présence d'une « mémoire accumulée » (1956,1964, 1984). Le noir et blanc est un travail qui a des liens avec l'art Inuit et mexicain. Le noir et blanc, c'est nordique — la structure, le dessin. Au cours des années, que voient les Inuits ? Une silhouette sur un fond blanc. En ajoutant la couleur, je déconstruis. Par ce geste, j'ai l'impression de retrouver l'irrationnel, le sensuel, la vie. Ainsi j'ai la sensation de déconstruire ce qui est trop construit.

Q. — *Que signifie pour vous le mot « beauté » ?*

R. — Au moment où je vous parle, c'est être en harmonie avec les choses : me promener en souriant intérieurement. Pendant mon exposition, regardant le fleuve à Québec, je sentais une harmonie entre mon geste et l'environnement - une harmonie entre le sourire intérieur et celui que l'on peut offrir. À ce moment, les autres sentent très vite que vous n'êtes pas le représentant d'une frustration ; vous avez créé et vous êtes en devenir. Si l'on regarde dans le règne animal, la bête s'épanouit dans l'harmonie de son environnement. Malgré son éphémérité, sa relativité, la beauté est probablement à chercher dans ce sens.

Q. — *Vous avez vécu au Japon...*

R. — En 1968, je me suis rendu dans un pays qui m'est apparu difficile. Dix ans plus tard, je me suis aperçu qu'étant à la fois exubérant et austère, les Japonais m'ont donné la concentration. Dans leur culture profonde, les Japonais poursuivent une recherche sur l'être. Un geste se prépare, s'exécute à un moment précis. Au niveau des individus, ce geste se mérite. Une longue préparation intérieure voire matérielle précède un geste total dont la brièveté devient un moment d'aboutissement privilégié.

Q. — *Quand je regarde votre oeuvre, je pense à une synthèse que l'on pourrait qualifier de métissage...*

R. — Dans mon identité culturelle, le métissage est la seule façon de me regénérer. Malheureusement on a fait peur aux Québécois en ce sens — la peur des autres. Personnellement je n'ai pas peur des autres : j'ai vécu au Japon, aux États-Unis, au Mexique et aussi, avec les Inuit... Les cultures des autres me métissent en enrichissant mes mémoires, mon identité.

L'échec idéologique de notre élite québécoise est d'avoir voulu définir un peuple en tant que français et catholique, alors que nous sommes des métisses. Nous avons assimilé les façons de faire des Amérindiens sans leur en donner le crédit. Pour des raisons de survie, nous avons modifié un mode de vie, marqué par la connaissance des Indiens. Le métis est quelqu'un qui accepte de se mêler, c'est un devenir. Chez le Québécois, il y a une peur de se mélanger, de perdre son identité. Nos frontières ne sont que psychologiques. Actuellement nous avons complètement inventorié notre passé; il est urgent d'accélérer notre ouverture au monde.

Roch Carrier

« J'aime bien le défi en avant »

Suite de la page 21

vement de la rue, va me rester marqué en mémoire. »

De l'amour dans la ferraille est un roman baroque qui grouille de personnages et d'intrigues, de l'épopée à la comédie de moeurs, un peu à la manière de certains romans latino-américains. C'est une oeuvre à la recherche de toute une société. Mais ce n'est pas ce qu'on pourrait appeler un roman de clocher. « Certaines personnes sont tentées d'y lire un roman du duplessisme. Beaucoup d'éléments se rapportent à cette période de notre histoire mais c'est autre chose que j'ai voulu faire. Bien sûr, je tiens compte du 'costume' de la période, de gestes et d'attitudes rattachées aux personnes de cette époque-là. J'ai utilisé ces éléments parce que c'est mon expérience concrète et précise et qu'il faut parler de ce qu'on connaît. Mais à partir de là j'ai essayé d'avoir un regard plus étendu. On parle du Chef dans le roman mais pour moi le Chef c'est beaucoup le pouvoir, qui essaie finalement de tout annexer et la meilleure façon de tout annexer c'est probablement de tout corrompre. Ce qui est une des techniques du pouvoir. Il faut voir comment le pouvoir tente de tout récupérer.

« À côté, il y a tous ces personnages qui sont des affamés d'amour, au fond. Mais tous sont obligés de faire des compromissions, des trahisons invraisemblables à cause du pouvoir politique ou économique, ou tout simplement à cause d'une espèce de pouvoir qui est l'instinct de vie. Les personnages s'opposent au pouvoir politique en autant qu'ils sont des passionnés d'amour. Celui qui aime c'est celui qui s'oppose. Celui qui aime c'est celui qui veut créer un autre monde. Il n'y a pas plus révolutionnaire, je crois bien, que l'homme qui aime ou la femme amoureuse, parce qu'ils veulent créer un monde en dehors de celui qui existe déjà. »

Ce roman de Roch Carrier emprunte aussi les chemins invisibles. Certains de ses personnages sont véritablement portés par la tendresse, par exemple. « C'est une belle valeur humaine, la tendresse. Plus je vis et plus je me libère comme écrivain, je sens moins la nécessité de faire des procès que celle d'aller de l'autre côté de la clôture et de chercher la tendresse. Aussi bien dans la vie de l'écriture que dans la vie concrète. Finalement, la tendresse c'est la valeur qui permet aux gens d'être à leur meilleur. La tendresse nous met dans une situation de donner. Jamais, je pense bien, je ne vais cesser d'être égoïste. Mais je vais être un égoïste qui va donner de plus en plus. Je m'aperçois que c'est peut-être la seule chose intéressante à faire et à vivre que de donner (un livre, un travail) et de ne plus être dans la position de l'enfant qui veut la tétée, qui veut tout prendre. »

Roch Carrier le sait sans doute : c'est en avançant sur son propre chemin qu'on précise son ombre. Il se « libère comme écrivain », dit-il. Mais de quel poids? — « Je ne sais pas suffisamment de quoi je me libère pour bien l'exprimer. Cela se passe tellement dans le monde de la nuit. Ce que je sais c'est que je fais la démarche. Il n'y a rien de plus semblable à l'écriture que la forêt, que j'aime bien et où on se sent toujours un peu perdu. Je me libère de l'informel, finit par dire Roch Carrier. Je pense que je m'en vais vers un livre de plus en plus important, de plus en plus nourri, de plus en plus riche de sens, d'implications et d'interprétations. Je me libère par le métier et par l'approfondissement de l'expérience. Je me libère de ce qui m'empêchait de voir le monde et de m'exprimer. C'est cela, la recherche de l'écrivain. C'est passionnant de la faire ou de la vivre, de l'échouer et parfois de la réussir. »

Serge Gainsbourg

Suite de la page 21

fini, l'entrevue allait enfin commencer.

Soudé au ventre ouvert du flipper, Serge Gainsbourg n'a pas bronché d'un pouce. Seule sa parole, plus instinctive qu'analytique, s'est activée. Bien que la chanson-titre de son nouveau disque *Love on the beat*, soit secouée par les cris spasmodiques d'une femme violentée, aucun membre de la Ligue des femmes battues, n'est encore revenu contre lui. «D'abord c'est pas une femme battue, c'est une femme un peu sado-masoschiste qui prend son pied, dit-il débonnaire. Je crois qu'aujourd'hui on ne doit plus avoir peur de rien. Les tabous c'est terminé, la religion aussi. Quant à la chanson sur l'inceste que je chante avec ma fille Charlotte, elle reste tout à fait dans les normes puisque je lui fais chanter 'l'amour que nous ne ferons pas ensemble'. Il y a un garde-fou.»

Serge Gainsbourg ne transgresse pas certaines limites, ne trahit pas certaines convenances. Un vieux fond de moralité slave le retient au bord de la falaise, au bord de la décadence dans laquelle il s'immole avec fulgurance. «Il y a des périodes de paganisme et puis de puritanisme, dit-il très sérieux, moi je fais le constat de la décadence actuelle. Je suis né en 1928 et j'ai vu peu à peu ce monde se dégrader sur le plan moral et religieux. Les églises sont vides aujourd'hui. Nous sommes dans une époque de scientifiques et de mathématiciens, pas une très grande époque pour les arts majeurs. La décadence je la ressens tout comme je ressens le sang qui n'a pas arrêté de couler, qui n'a pas arrêté de couler. Et quand on est un garçon intègre et sensible, enfin peut-être pas intègre parce que je ne serais pas encore là, mais sensible, on regarde sans adhérer. Je ne fais pas la morale même si je suis secrètement un moraliste, je ne vais quand même pas emmerder les gens avec cela. Je préfère les faire danser.»

Celui qui le premier a réchauffé la pop française en y incorporant des langueurs latines, des tempos africains et des roucoulements reggae sur fond de Marseillaise dérisoire, continue néanmoins à appartenir à la tradition de la chanson française, voire au ghetto de la variété. En dépit de ses écarts de conduite et de création, il reconnaît être un «frenchman»; c'est-à-dire un musicien de la francophonie, pas solvable devant les multinationales américaines, pas exportable devant les canons de l'impérialisme musical. Recalé à l'examen d'entrée du pop moderne, anglophone et anglophile. Il fait semblant de s'en foutre éperdument puisqu'il vend des milliers de disques en France de toutes façons.

Mais il s'extasie encore du fait que *Je t'aime moi non plus*, son coït radiophonique avec Jane Birkin ait tenu pendant des semaines sur les palmarès britanniques, il y a de cela bientôt 18 ans. Il se réjouit à l'idée que *Love on the beat* sortira à travers le monde et connaîtra peut-être le même sort. En d'autres mots, le «frenchman» qui décrit la France comme une peau de chagrin en chuchotant que le grand empire est en pleine déconfiture, aime parfois s'élever au-dessus de ses tares génétiques en jouant à la roulette sur les palmarès étrangers.

La provocation dans son cas a toujours été efficace et rentable. «C'est dynamique la provoque, dit-il, ça secoue les gens dans leur inertie, c'est pas méchant, c'est un jeu. Les petits gamins aiment ça, ils trouvent que je suis marginal, que j'ai de la gueule, une sale gueule, mais de la gueule quand même. Les vieux cons, les grands bourgeois ne comprennent pas. Ils ne me trouvent pas clean. Ils disent que je suis un drogué. C'est faux puisque je bois, je ne peux quand même pas faire un total, j'en crèverais. À chaque disque que je sors, les gens disent que je ne pourrais pas aller plus loin. Cette fois j'y suis allé à fond, j'ai frappé fort.»

Il dit cela avec circonspection, comme s'il se surprenait lui-même et qu'il ne comprenait pas comment le disque avait réussi à passer sans créer de remous ou de scandale. Il ne comprend pas qu'il vient d'être neutralisé par son propre mythe, qu'il est devenu le provocateur de service. Désormais tout lui sera permis et plus aucune de ses actions ou de ses déclarations n'auront de véritable impact.

Mais Gainsbourg ne voit pas cela ou ne veut pas le voir. Il préfère croire qu'il est le seul Français qui fasse encore quelque chose de valable. Brel et Brassens ne lui disent rien, même Renaud réussit difficilement à l'attendrir. Il me cite plutôt à retardement Bowie et Boy George. «Mes références dit-il, c'est Otis Redding, Jimi Hendrix, Eddie Cochrane. J'attends toujours le petit «frenchman» qui va m'étonner, mais je n'en vois pas.» Que voit-il alors? Il voit Paris qu'il adore, la France qui fout le camp, Fabius et Le Pen qui l'indiffèrent, les kids qui dansent comme des damnés sur ses disques, le blé qu'il gagne et qu'il brûle à la télé ou dans les boîtes de nuit, le temps qui file et, accessoire essentiel et nécessaire, l'alcool qui conserve.

Les éditions Jan Pélisson
en collaboration avec Marie Folies
présentent
«le temps qu'il fait sur mon pays»
Sérigraphie de Claude A. Simard
avec un extrait du poème de Gilles Vigneault
Chaque épreuve est numérotée et signé par C.A. Simard et G. Vigneault
également estampes de
Philippe Bellefleur — Paule Lagacé
René Richard — Graham Ross
Paul Livernois — Gilles Tibo, Felix Leclerc
du 20 nov. au 1er déc.
Marie Folies
4433 Rue St-Denis, Montréal. 281-1390

"LA TABLE D'HÔTES DES PEPIN" OKA
Direction: Arthur et Denise Pepin
PRÉSENTE
EXPOSITION DE NOËL, PETITS FORMATS
Artistes canadiens et européens
JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE
EN COLLABORATION AVEC LA GALERIE 13
TÉL.: 479-6768 - 518 ROUTE 344 OUEST, OKA - SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

Château Dufresne
Musée des arts décoratifs de Montréal

Horst, Coco Chanel, 1936
HORST
du 15 novembre au 3 février 1985
BIJOUX CONTEMPORAINS (1964-1984)
De la Collection Helen Williams Drutt
du 18 octobre au 3 février 1985
UNE VISITE AU CHÂTEAU
Exposition de travaux réalisés par des groupes d'élèves
jusqu'au 9 décembre 1984
BOUTIQUE, CAFÉ
Ouvert du jeudi au dimanche de 12h à 17h
Pie IX et Sherbrooke
(métro Pie IX)
Renseignements:
(514) 259-2575

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL
CITE DU HAVRE
MONTREAL
FRANÇOIS MORELLET
Systèmes
Jusqu'au 25 novembre
Une exposition organisée par la Albright-Knox Art Gallery de Buffalo, N.Y.
LECTURE-SPECTACLE DADA
16-17-18 novembre à 14h30
avec Pierre Chagnon et Carl Béchard
mise en scène: Denis Marleau
une production du Théâtre UBU
Réservations: 873-2878
La Bibliothèque du Musée est ouverte au public de 10 h 00 à 17 h 00 du mardi au vendredi.
Nous vous invitons à devenir membre de la Fondation des Amis du Musée d'art contemporain.
ENTRÉE LIBRE
Autobus 168, stations McGill et Bonaventure
Week-end, autobus du Musée
Téléphone: (514) 873-2878

Musée des beaux-arts de Montréal

Lieux et visages
Jusqu'au 16 décembre
150 photographies des 19e et 20e siècles tirées de la collection particulière d'un peintre montréalais.

Walter Rosenblum (Américain, né en 1919), **Amoureux, South Bronx, N.Y.**, 1979, épreuve aux sels d'argent. Collection particulière.

Dessins d'Anna Ticho
Jusqu'au 9 décembre
28 paysages au fusain et au pastel tirés de la collection du Musée d'Israël de Jérusalem et présentés au Cabinet des dessins et estampes.
Dans le cadre de cette exposition, le Musée présentera, tous les mercredis et vendredis à midi, jusqu'au 7 décembre, le film ***Profile of an Artist: Anna Ticho****. (Auditorium, entrée libre).*
Biennale du film - Whitney 1983
(Auditorium, 2$) Entrée - niveau rue
Dimanche 18 novembre, 13 h 30
Jeudi 22 novembre, 19 h
Dimanches Esso-Musée
Atelier **Embellissons Noël**
Dimanche 18 novembre, 14 à 17 heures
Prix d'entrée habituel au Musée
1379, rue Sherbrooke ouest (285-1600), du mardi au dimanche, de 11 à 17 heures. Exceptionnellement, le Musée sera fermé le jeudi soir 22 novembre.
Seul l'auditorium sera ouvert (Entrée, niveau rue) pour la présentation des films de la **Biennale - Whitney 1983**.

LA FIGURATION SELON LOUISE ROBERT

EXPOSITIONS

GILLES DAIGNEAULT

« IL faudrait mettre ici une montagne », lit-on sur un des derniers tableaux de Louise Robert exposés chez Yajima (307 rue Sainte-Catherine ouest) et ce, juste à côté d'une forme collée qui fait plus qu'évoquer une échelle ; dans un autre tableau, dont la configuration suggère un grand oiseau qui plonge vers le sol, il y a une « presqu'île » rouge sur laquelle on lit clairement « Yucatan » ; et on pourrait citer d'autres cas où les mots dans la peinture entretiennent un rapport immédiat avec les figures qui y sont inscrites.

Manifestement, Louise Robert a eu envie de jouer avec (ou plutôt sur) l'omniprésence de la figuration, et d'autant plus que le mouvement même de son écriture abstraite n'est pas sans analogie avec certaines formes de la nouvelle figuration. Seulement, l'oeuvre affirmerait toujours la méfiance que lui inspire cette vague.

D'autre part, l'exposition comprend six grandes toiles et quatre petits dessins, et le fait que deux dessins reprennent à peu près exactement le motif de deux toiles vient mettre une sourdine au caractère essentiellement instinctif qu'on prête souvent à ce travail et incite le ragardeur à imaginer seul le pendant des toiles et des dessins qui ne sont pas ainsi accouplés.

Comme d'habitude, Louise Robert est aussi différente et semblable à elle-même qu'il est possible. Ici, elle retrouve d'anciennes habitudes mais qui sont méconnaissables dans le nouveau contexte, comme les boucles spiralées - ce qu'on appelait ses « spaghettis » -, le noir et le format horizontal qui naguère cohabitaient dans des travaux autrement austères.

En outre, elle fait alterner des oeuvres qui respectent le rectangle du support et d'autres qui le font éclater, ce qui transforme chaque fois la lecture des mots et des motifs inscrits, et rend le regardeur plus sensible aux libertés et aux contraintes de chaque proposition. Somme toute, Louise Robert demeure (au moins) égale à elle-même, ce qui n'est pas facile par le temps qui court. (Jusqu'au 8 décembre).

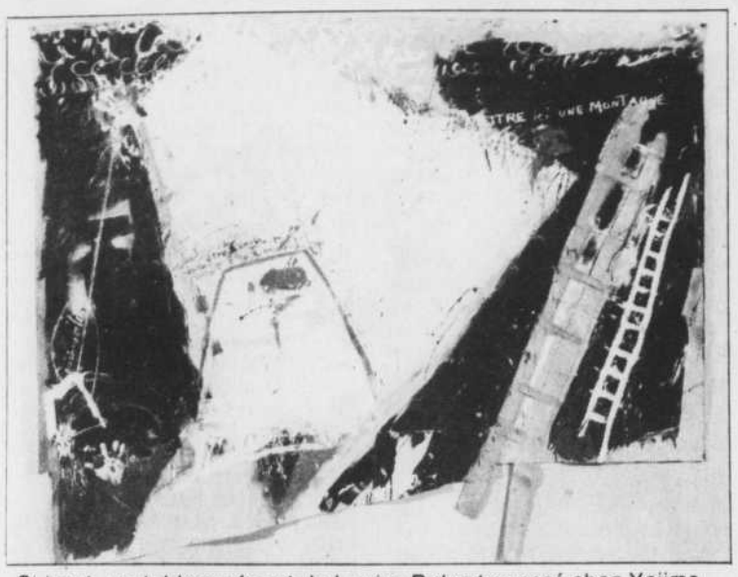

Ci-haut, un tableau récent de Louise Robert exposé chez Yajima. À droite, *La Marsa*, une estampe de Richard Lacroix à la Guilde graphique

★★★

La Guilde graphique (9 rue Saint-Paul ouest) présente une gigantesque exposition de quelque 200 oeuvres - principalement des gravures - qui rend hommage à son directeur-fondateur Richard Lacroix dont aucune manifestation vraiment significative n'a eu lieu à Montréal au cours des 20 dernières années.

D'emblée, Lacroix apparaît comme l'homme de la fidélité, d'une part, à la gravure qu'il est un des très rares ici à avoir pratiquée continûment depuis plus de 25 ans - et ce n'est pas fini puisqu'il aime répéter qu'il s'y sent de plus en plus heureux et à l'aise - et, d'autre part, à une certaine image qui serait une synthèse assez usuelle d'abstraction lyrique et de paysagisme abstrait mâtinés d'une solide expérience de la calligraphie japonaise.

Les oeuvres s'échelonnent de 1959 à 1984 et témoignent des ressources que l'artiste ne cesse de chercher dans les métamorphoses que sa profonde connaissance des techniques d'impression fait subir à quelques gestes simples et énergiques.

Dans ces conditions, on me permettra de préférer les oeuvres plus anciennes qui sont réunies dans la petite salle du bas, plus intimiste, et qui sont comme la matrice de toute cette aventure, et de conseiller au visiteur qui disposerait d'un temps restreint une visite attentive de ce corpus plutôt qu'une visite nécessairement hâtive de l'ensemble.

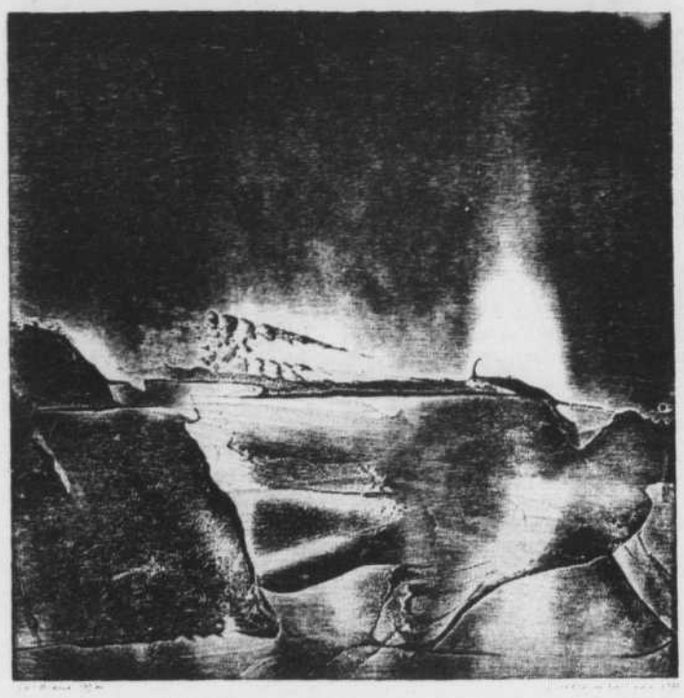

On y trouvera aussi bien les planches les plus connues de Lacroix, comme *La mousson* ou *Brise marine*, que des travaux inédits et d'une pertinence inattendue, comme ces deux pastels et ce collage de gravures de 1962. Cela dit, la rétrospective demeure une fête pour les amateurs de techniques graphiques. (Jusqu'au 27 novembre).

★★★

À coup sûr, l'installation de Céline Baril qui s'appelle *Une histoire de la création* constitue la plus belle surprise de la semaine. Il s'agit de la deuxième exposition de la galerie Appart' (326 rue Marie-Anne est) qui demande aux artistes de prendre en compte toutes les caractéristiques de son espace.

Or, Céline Baril a pleinement répondu à l'appel avec une histoire qui a des allures simples - l'artiste dit même « simplistes » - mais qui finit par multiplier et entrecroiser les références tantôt à la Création et à la création, tantôt au personnage de Napoléon (sur son cheval, sur son balcon ou seul avec son ombre) et aux disciplines artistiques (la sculpture, la peinture et, surtout, la photographie) qui l'utilisent comme simple déclencheur d'une interrogation sur leur pouvoirs respectifs de mystification et de révélation.

Sous l'oeil impassible des membres de « la famille de pierre » - des photographies de monuments qui sont significativement placées dans les fenêtres à l'extérieur de la galerie -, le visiteur est invité à parcourir des « stations » dont chacune contient des éléments parfois fabriqués parfois trouvés, mais toujours très connotés et savoureux (notamment les icônes de Napoléon, le petit objet-paysage où le ciel est « bleu outremer et la forêt vert oxyde foncé » ou encore l'étrange construction bancale qui sert de point final à la narration.)

Mais c'est vraiment de l'ensemble du parcours que se dégagent les niveaux de lecture par diverses formes de recoupement et d'opposition. Une installation qui, par l'utilisation ingénieuse et parfois contradictoire de l'intérieur et de l'extérieur de la galerie, parle des chemins tortueux mais inévitables qui mènent de l'extérieur à l'intérieur des choses. (Jusqu'au 1er décembre).

★★★

Vérification faite, l'accrochage de la galerie Frédéric Palardy (1170 rue Victoria à Saint-Lambert) intitulé *Les prix Paul-Émile-Borduas réunis* raconte efficacement, compte tenu des moyens disponibles, la courte histoire du Grand Prix du Québec en arts visuels dont les jurys successifs ont dodeliné de la tête entre les tenants de *Refus global* et ceux de *Prisme d'yeux* (avec une spectaculaire percée du côté des Plasticiens, en 1980).

À cette première confrontation générale s'ajoute celle, propre à quelques-uns des lauréats, qui naît de la juxtaposition d'oeuvres récentes et anciennes, ces dernières retenant beaucoup plus l'attention des visiteurs le jour du vernissage, comme si le Prix, sauf exception, était venu sanctionner davantage le passé que le présent.

De ce point de vue, l'exposition présente une dimension critique non négligeable qui s'ajoute au pur plaisir qu'elle offre de (re)voir des morceaux de choix de notre peinture, entre autres les quatres petits tableaux d'Ulysse Comtois, *Le rideau de verre* (1951) de Pellan ou les trois petites encres de Borduas, de Molinari et de Riopelle. (Jusqu'au 30 novembre).

Autour des dessins de Miljenko Horvat

GILLES DAIGNEAULT

SI on connaît bien en général l'histoire assez linéaire que racontent, depuis une dizaine d'années, les toiles blanches de Miljenko Horvat qui portent de gros signes noirs évoquant, par leur « saleté », des graffitis anonymes ou des affiches lacérées et, par la rigueur de leur mise en scène, d'anciennes calligraphies japonaises, en revanche les histoires apparemment plus chaotiques qui se dégagent de son oeuvre graphique ont été moins diffusées. Or, cette semaine, deux événements — un livre et une exposition — viennent corriger la situation.

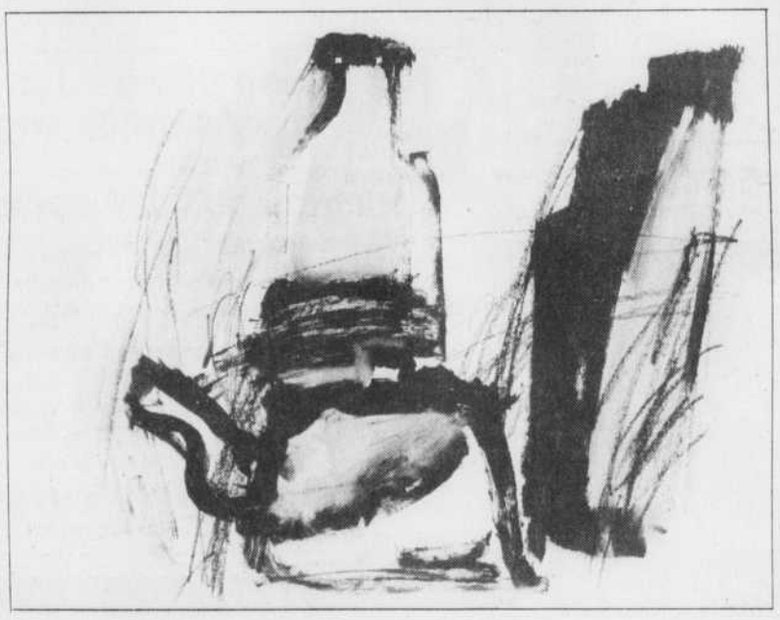

D'abord, les Éditions du Noroît consacrent le cinquième livre de leur collection « Le coeur dans l'aile » à Horvat qui fut, en 1971, l'illustrateur de *Calcaires*, le premier ouvrage publié par cette maison aujourd'hui « centenaire ». On sait que la collection juxtapose chaque fois une cinquantaine de dessins d'un peintre connu, soigneusement reproduits en pleine page et toujours sur la *belle page*, à un texte liminaire d'un poète ami; en l'occurrence, c'est l'auteur de *Calcaires*, Alexis Lefrançois, qui signe une introduction très personnelle dans les deux sens du mot : elle ressemble à Lefrançois et s'adresse personnellement à Horvat. Ensuite, la galerie Aubes 3935 (3935, rue Saint-Denis) présente une exposition d'une trentaine de dessins de l'artiste.

Les deux manifestations se complètent sur plusieurs points. Par exemple, le livre se présente comme une rétrospective qui s'échelonne de 1956 à 1984 tandis que l'exposition comprend surtout des oeuvres très récentes; par ailleurs, l'accrochage de la galerie Aubes propose des dessins en couleurs qui ont été écartés du livre à cause de certaines difficultés de reproduction; enfin, il est intéressant de mesurer combien la diversité qu'on trouve dans la rétrospective se maintient dans la production récente, mais qu'elle est ici imputable à des changements de techniques.

De ce point de vue, on peut considérer le corpus de la galerie Aubes comme un microcosme de l'oeuvre entier de Horvat dont l'ouvrage du Noroît veut rendre compte, et profiter de ce qu'il est plus commode d'observer le fonctionnement de la pensée plastique de l'artiste pendant quelques mois que pendant plusieurs années.

En outre, les visiteurs de l'exposition prendront seuls connaissance de certains effets dus notamment à des reports, des collages, des interventions sur des signes déjà existants, sur des papiers ou avec des instruments « impropres », et dont aucune reproduction ne saurait témoigner efficacement. Ainsi, si le livre prolonge la visite de l'exposition, celle-ci est presque une condition sine qua non d'une bonne lecture de celui-là.

Dans les deux cas, les dessins parlent de tous les moyens auxquels recourt Horvat pour subvertir des disciplines (qu'il maîtrise parfaitement) comme l'aquarelle, la lithographie ou la photo, de tout le mal qu'il se donne « pour éviter la beauté », m'a-t-il dit récemment en parlant de la difficulté qu'il avait à traiter avec la couleur. En comparaison de ses tableaux, les oeuvres sur papier apparaissent comme un étrange laboratoire ou un dictionnaire de formes, un creuset où bouillonnent des idées dont la plupart ne seront jamais visibles directement sur les grandes toiles. Et, quoi que l'artiste dise ou fasse, la plupart de ces dessins sont *beaux*, d'une beauté autre, moins accessible mais dont on ne se lasse pas.

Enfin, dernier point de rencontre entre les deux événements, la galerie Aubes est dépositaire des 100 exemplaires numérotés de l'ouvrage intitulé *À perte de vue* qui contiennent une lithographie avec collage, tout à fait caractéristique de la dernière manière de Horvat, et aussi des dix exemplaires de tête qui, eux, sont enrichis d'un dessin original (en plus de la litho). Les prix du Noroît sont toujours aussi conservateurs : $25. pour l'édition courante imprimée à 1000 exemplaires; $125. pour l'édition avec l'estampe; $300. — la meilleure affaire ! — pour l'édition de tête. (L'exposition de la galerie Aubes se termine le 25 novembre)

exposition
RITA LETENDRE
oeuvres récentes
acryliques et pastel
du 17 novembre au 1er décembre
Vernissage le 17 novembre
de 11h à 17h
WADDINGTON & GORCE INC.
1504 rue Sherbrooke Ouest 934-0413 — 933-3653

oeuvres récentes
K.M. GRAHAM
jusqu'au 1e décembre
elca london LTÉE
1616 Sherbrooke O, Montréal, Québec H3H 1C9
MEMBER PROFESSIONAL ART DEALERS ASSOCIATION OF CANADA INC.

GALERIE 13
Monique Bourbonnais Ferron
jusqu'au 25 novembre
3772 Saint-Denis, Montréal
Tél.: (514) 288-5903
du mercredi au dimanche inclusivement de 12h à 18h.

EXPOSITION
WERTHEIMER
SCULPTURES EN BRONZE ET ACIER POLI
L'artiste sera présente aujourd'hui de 13h à 17h
Nous achetons peintures de qualité
Ouvert de 9h à 17h30 sam. 9h à 17h. fermé dim. et lun.
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures au Canada dans la plus grande Galerie Marchand d'Art au Canada.
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

→DESSIN←→INSTALLATION←
DIANA NEMIROFF
CONSERVATRICE INVITÉE
16 OCTOBRE — 22 NOVEMBRE, 1984
JOCELYNE ALLOUCHERIE — SYLVIE BOUCHARD — NANCY JOHNSON
ELIZABETH MACKENZIE — ROBERT McNEALY — GREG SNIDER
CENTRE SAIDYE BRONFMAN
YM-YWHA & NHS
5170 CHEMIN DE LA CÔTE SAINTE-CATHERINE
MONTRÉAL, QUÉBEC, H3W 1M7
(514) 739-2301
(METRO CÔTE SAINTE-CATHERINE)
Lundi-jeudi: 9h À 21h • vendredi: 9h à 14h30 • dimanche: 10h À 17h

GALERIE MIHALIS
1500 ouest, rue Sherbrooke
932-4554
exposition
HENRI MASSON
Peintures récentes
Dernière journée
exposition
KEN DANBY
à partir du 27 novembre à 19 h.

MICHEL TETREAULT
4260 RUE ST-DENIS, MONTRÉAL. H2J 2K8. (514) 843-5487
TOM HOPKINS
oeuvres récentes
FRANÇOIS CHALIFOUR
oeuvres récentes
jusqu'au 19 décembre
LA GALERIE EST OUVERTE DU MERCREDI AU DIMANCHE ET SUR RENDEZ-VOUS
ART CONTEMPORAIN

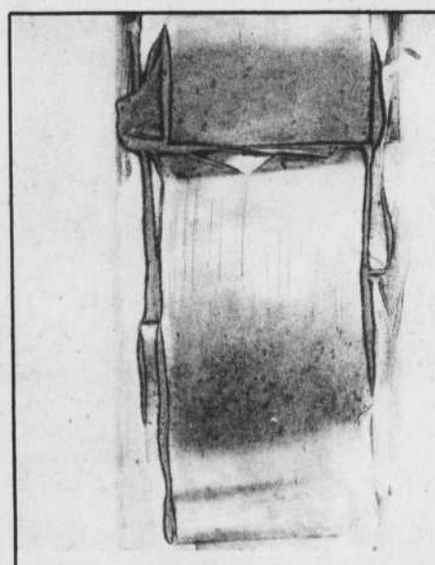
RICHARD LACROIX
EXPOSITION RÉTROSPECTIVE
GRAVURES ET PEINTURES CHOISIES
(1959-1984)
DU 7 AU 27 NOVEMBRE 1984
LA GUILDE GRAPHIQUE
9, RUE SAINT-PAUL OUEST, MONTRÉAL H2Y 1Y6 — TÉL.: 844-3438

Galerie du
22 MARS
exposition
LOUIS CHARPENTIER
ERICK DESPREZ
SUZANNE LECLAIR
travaux récents
jusqu'au 2 décembre
1333, avenue van Horne, Outremont, Tél.: 271-1783
du mercredi au dimanche de 12h à 18h

MARCEL BARBEAU
16 NOVEMBRE AU 8 DÉCEMBRE 1984
SCULPTURES EN ALUMINIUM POLYCHROME ET TABLEAUX RÉCENTS
GALERIE esperanza
2144 MACKAY MONTRÉAL, QUÉBEC CANADA H3G 2J1
Tél. (514) 933-6455

À L'AFFICHE
UNE EXPOSITION, UNE RENCONTRE AVEC NOS ARTISTES.
UN BON FILM, UN BON DIVERTISSEMENT
C'EST DE TOUTE ÉVIDENCE DANS
LE DEVOIR
Pour de plus amples informations sur les tarifs publicitaires et pour les réservations, contactez Jacqueline Avril
844-3361

LE DEVOIR ...À LOISIR

CAHIER 4

Montréal, samedi 17 novembre 1984

LE VIEUX-QUÉBEC

La citadelle de Québec (ci-dessus) et la porte Prescott, dans la côte de la Montagne.

Si l'on devait comparer, il faudrait se tourner vers Édimbourg

JEAN-CLAUDE MARSAN

PLUSIEURS lecteurs m'ont manifesté le désir que je parle de la ville de Québec dans cette chronique. Un, en particulier, m'a vertement semoncé pour avoir ignoré « l'une des pièces très importantes du patrimoine urbain de l'humanité » pour m'intéresser plutôt à Londres, « cet étalage indifférent de modèles architecturaux disparates », à New York, « ce néant géant multiplié par le plus grand nombre d'étages possible », à Boston et à Baltimore, « ces véritables fonds de poubelle urbains situés nulle part ».

En fait, ce qui m'intéresse dans cette chronique, c'est l'architecture et l'urbanisme qui se font aujourd'hui. Le patrimoine bâti n'en est pas exclu pour autant, car la bonne architecture et le bon urbanisme s'avèrent souvent ceux qui le respectent et s'inscrivent dans une continuité culturelle. Si j'ai davantage parlé jusqu'à maintenant de Londres, New York ou Boston, c'est que ces villes m'ont paru présenter des réalisations contemporaines plus significatives qu'ailleurs... sans toutefois prétendre tout connaître.

Ceci étant dit, il demeure que la ville de Québec, plus précisément le Vieux-Québec, constitue un trésor architectural et urbanistique remarquable et, à plus d'un point de vue, unique en Amérique.

Son site, pour un, est grandiose et spectaculaire. Seules les villes de Vancouver et de San Francisco peuvent prétendre à une distinction semblable sur ce continent. À l'exception d'une pièce d'archéologie comme Louisbourg, Québec demeure également la seule ville fortifiée en Amérique du Nord. Plusieurs éléments de son mur d'enceinte, notamment les portes Saint-Louis et Saint-Jean, accentuent le caractère unique de cette partie de la ville.

De même, le Vieux-Québec est une ville piétonne par excellence, où les occupations du sol, les places publiques, l'échelle et le caractère des rues contribuent au confort, à l'intérêt et au ravissement du promeneur. Il n'y a guère encore, sur ce continent, un patrimoine bâti plus homogène, ni une promenade au décor plus magnifique que celle de la terrasse Dufferin.

Reste l'architecture : des oeuvres comme la basilique Notre-Dame, la cathédrale anglicane et l'ancien palais de justice enchantent, chacun à sa manière. Des ensembles architecturaux comme ceux du séminaire et des ursulines sont exceptionnels et n'ont pas de rivaux dans ce pays. La collection de vieilles maisons dites « québécoises » est également sans pareille et témoigne d'une architecture domestique parfaitement originale. Même des immeubles tels le Château Frontenac et l'édifice Price qui, à cause de leurs dimensions, auraient pu occasionner des ruptures désastreuses dans la dentelle construite du Vieux-Québec, ont au contraire accentué le caractère de la vieille ville en dramatisant son profil.

En dehors des murs, il y a des oeuvres architecturales intéressantes, mais elles sont moins nombreuses et plus éparses. Il y a également des ensembles fort sympathiques, tels le faubourg Saint-Roch et le quartier Saint-Jean-Baptiste, mais ils ne sauraient prétendre à l'unicité, notamment en comparaison avec ceux de Montréal. Donc, le Québec que l'on admire pour son caractère d'ensemble exceptionnel est surtout le Vieux-Québec *intra-muros*, avec des éléments périphériques tels les plaines d'Abraham, la rue Saint-Pierre, la place Royale et les immeubles du Parlement.

Deux constatations s'imposent concernant ce Vieux-Québec. La première concerne la dimension de cette ville fortifiée. En comparaison avec la taille qu'a acquise l'agglomération de Québec aujourd'hui, elle s'avère minuscule. Peu de personnes semblent se rendre compte que sa dimension est inférieure à celle du Vieux Montréal. Il s'agit, dans le vocabulaire urbanistique contemporain, d'un secteur historique particulièrement bien conservé.

Lorsque l'on compare les villes entre elles, il faut avoir la rigueur de comparer ce qui est comparable. On ne peut ainsi comparer Québec, lorsque l'on pense au Vieux-Québec, avec toute la ville de Montréal, avec toute la ville de New York ou toute la ville de Boston. On doit le confronter avec le Vieux-Montréal, avec le secteur de South Street Seaport À New York, ou avec Beacon Hill à Boston. Cette dernière comparaison, par exemple, est susceptible de faire comprendre que si les deux secteurs historiques sont différents, l'un et l'autre possèdent des qualités qui leur sont propres, l'un et l'autre sont des pièces importantes du patrimoine urbain, et ce n'est pas en qualifiant Boston de « fond de poubelle urbain de nulle part » que l'on va accroître les vertus du patrimone de Québec.

La seconde considération est que les splendeurs du Vieux Québec ne sont pas redevables, comme certains semblent le penser, qu'à la seule émanation du génie français. De fait, si l'on revoyait la petite ville de Québec telle qu'elle était en 1760, à la Conquête, on pourrait mieux apprécier qu'elle s'est beaucoup enrichie par la suite. Ainsi, les remparts que nous admirons aujourd'hui sont surtout l'oeuvre des ingénieurs militaires britanniques.

De même, la citadelle que nous connaissons a été construite de 1820 à 1830 d'après les plans du colonel Dumford. Si la basilique Notre-Dame a beaucoup profité du génie des architectes François et Thomas Baillargé, la cathédrale anglicane a été l'oeuvre des ingénieurs militaires Robe et Hall, ce qui n'a pas empêché l'arpenteur Joseph Bouchette, dans sa *Description topographique du Bas Canada* (1815), d'écrire : « Considéré tout ensemble, c'est le bâtiment le plus correct de la ville, et même de toute la province. » Si la fameuse terrasse Dufferin est réalisée en 1879 d'après les plans de Charles Baillargé, c'est un Américain, Bruce Price, qui en a complété le décor en construisant, en 1892, la première aile du Château Frontenac. Ce dernier sera agrandi à plusieurs reprises par la suite par les architectes anglophones W. S. Painter et E. et W. S. Maxwell. On pourrait continuer ainsi longtemps l'énumération des contributions de l'un et l'autre des deux groupes culturels aux attraits du Vieux-Québec.

Ce qui a concouru à faire du Vieux-Québec un ensemble homogène et harmonieux n'a rien à voir avec l'harmonie de la langue française. Cela est dû plutôt à une combinaison de facteurs historiques et économiques. Le fait, par exemple, que la ville de Québec soit la plus ancienne agglomération du genre au nord du *rio* Grande, et qu'elle ait connu une période de développement relativement longue et lente avant l'impact de l'industrialisation, lors de la seconde moitié du 19e siècle, a largement contribué à façonner son caractère. Le fait que Québec, par sa situation géographique, se

Suite à la page 40

Les Émirats arabes unis

Pêcheurs de perles il y a vingt ans ... millionnaires aujourd'hui

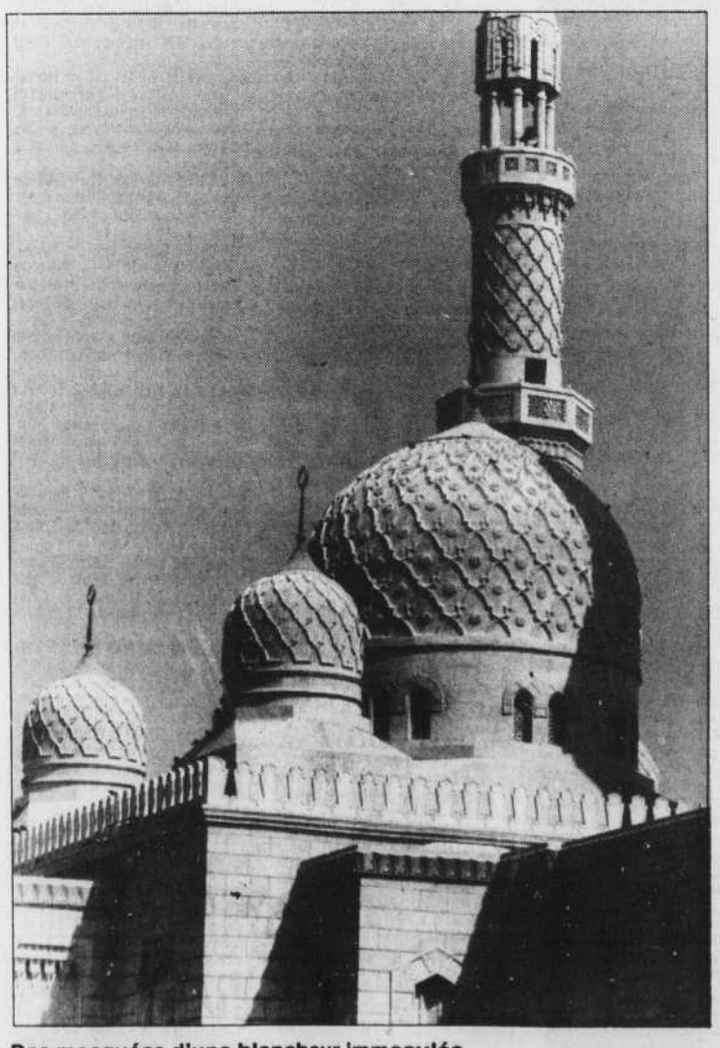

Des mosquées d'une blancheur immaculée. (Photo : Monique Nuytemans)

MONIQUE NUYTEMANS

ABÛ-DHABÎ — Je reviens d'un des pays les plus riches du monde : les Émirats arabes unis. Et l'expérience a été à la fois curieuse, fascinante et exaltante.

Situés au Moyen-Orient, sur le golfe Persique, à l'est de l'Arabie saoudite et à seulement 150 km de l'Iran, les Émirats étaient autrefois connus sous le nom de « côte des Pirates » ou « Trucial States ». Au nombre de sept, les Émirats sont gouvernés par un conseil suprême composé de souverains de chaque émirat et d'un gouvernement fédéral.

La capitale en est Abû-Dhabî, qui est à la fois le nom de la ville et de l'émirat, et c'est ici que l'on trouve le plus de pétrole. C'est donc l'émirat le plus riche et celui qui a le plus à dire, soit six voix au conseil.

★★★

Mais qu'est-ce, au juste, qu'un émirat ? Émirat vient du mot « émir », qui veut dire souverain dans le monde arabe. L'émir est aussi l'équivalent d'un cheikh et d'un sultan.

Les cheikhs gouvernants portent le titre d'« altesse royale » et tous les membres mâles de leur famille sont également des cheikhs portant le titre d'« excellence ».

Ces cheikhs, qui étaient autrefois les dirigeants des tribus du désert avant la découverte du pétrole sur leur territoire, ont conservé leur rôle et leur titre avec cette différence qu'aujourd'hui ils s'enrichissent avec chaque foreuse qui plonge dans le golfe ou qui s'enfonce dans le désert.

Les émirats étaient autrefois sous la tutelle britannique dont ils étaient un protectorat. La flotte anglaise avait joué un rôle décisif dans le golfe Persique en le débarrassant des pirates d'Oman, un autre royaume sur la côte du golfe. Mais le maintien des troupes au Moyen-Orient était devenu trop onéreux pour l'Angleterre, appauvrie par la Deuxième Guerre mondiale.

Les Anglais, sous le régime de Harold Wilson, décidèrent de se retirer du golfe Persique et la côte des Pirates devint indépendante en 1971. Elle se rebaptisa « Émirats arabes unis ».

★★★

Un peu avant la Deuxième Guerre mondiale, des géologues anglais de la British Petroleum Company découvrirent du pétrole sur le territoire des émirats. Les cheikhs donnèrent aux Anglais, plus tard aux Français et aux Américains, le droit de forer sur leur territoire.

Durant la guerre de 1940, les forages et les prospections furent interrompus et ce n'est que le 4 juillet 1962 que les premiers chargements de pétrole brut quittèrent le golfe Persique en direction de la Grande-Bretagne.

Dès lors, les cheikhs, à qui tout le territoire appartient, gardent 60 % des actions, offrent 9.5 % à la Compagnie française des pétroles, tandis que Shell, Exxon et Mobil Oil reçoivent 4.5 % en partage.

Ce premier chargement de pétrole fut le début de l'essor économique le plus fabuleux que le monde ait jamais connu. En vingt ans, là où il n'y avait que des paillotes et des pêcheurs de perles, se trouvent aujourd'hui des gratte-ciel et des millionnaires qui offrent des voitures en échange d'un plombage bien fait ou d'un ulcère guéri !

★★★

En dépit de leur richesse subite, j'ai trouvé les émirats forts accueillants et leurs gens d'une gentillesse extrême. Le sourire aux

Suite à la page 40

HUMEURS

Tough Love, ou qui aime bien châtie bien

NATHALIE PETROWSKI

UN SOUS-SOL d'église tapissé de faux cèdre et éclairé d'un néon blafard. Une réunion de parents comme il doit s'en tenir des centaines à la même heure, au même poste, dans la même ville. Du monde respectable qui prend place devant le vicaire et autour de la grande table. L'odeur du parfum cher, de la peau poudrée, des bagues et des montres en or. Treize mères de famille contre un seul père. Des adultes bien mis, maîtres d'eux-mêmes, qui sourient poliment, serrent les mains avec assurance et qui gagneront nécessairement leur paradis après avoir aussi bien réussi leur vie.

Des parents anonymes, aisés, ordinaires et désespérés. Des parents qui ont enfanté des drogués. Des parents aussi émotivement dépendants de leurs enfants que ceux-ci peuvent être dépendants de leur dope. Une histoire d'amour qui a mal tourné. Une histoire d'amour qui a viré à l'envers. « Vous, est-ce que c'est une fille ? », demande une dame à sa voisine. Nous apprenons que ce n'est pas une fille, mais un garçon de 23 ans. Qu'il se drogue depuis déjà cinq ans. Que pour payer sa dose quotidienne et entretenir son habitude infernale, il a volé sa mère, sa soeur, le stéréo, la voiture, le vidéo-cassette, les cartes de crédit et les bijoux de famille. Que les parents ont tout essayé : l'écoute, la compréhension, les programmes de désintoxication, les menaces, les supplications, les changements de serrures et puis finalement le grand découragement, la démission, l'impuissance totale et totalitaire. « À ce moment-ci, j'avoue que je ne sais plus quoi faire », dit une mère au bout de sa peine, au bout de son rouleau. Ses épaules s'affaissent, une larme perle à l'aube de ses cils. Elle la retient. Elle ne pleurera pas ce soir. Non, pas ce soir. Il ne lui reste plus d'eau dans sa banque de larmes.

Celle-là et puis la suivante et puis toutes les autres. Des histoires d'horreur toutes semblables. Seuls les détails diffèrent. Des enfants de tous les âges. Adolescents précoces qui commencent à se *shooter* à 13 ans. Adultes récalcitrants qui continuent passé 35 ans. Des enfants ordinaires qui s'abîment en fuyant la médiocrité de leur destinée et que les parents continuent de voir comme des êtres exceptionnels, beaux, fins, pleins de potentiel, bourrés de talent. Des parents qui ne se résoudent pas à croire que leurs enfants, la chair de leur chair, sont les sinistres esclaves d'une seringue, les amants ravagés d'une dose de poudre blanche. Des parents qui, dans un élan contradictoire, cautionnent et méprisent. Des parents qui n'acceptent pas plus la réalité que leurs enfants.

Dans le silence tendu par le tribunal des murs, une voix monte le ton et rappelle les parents à l'ordre. La voix distante de la raison. La voix dure du « *Tough Love* ». Le mouvement origine des États-Unis. Des centres de désintoxication comme le Portage tentent de l'appliquer en douce, sans le nommer. La politique du *tough love* consiste ni plus ni moins à rejeter et à renier les enfants toxicomanes. À les laisser se débrouiller seuls, quitte à ce qu'ils en crèvent sur la dalle froide de la morgue. Pas de pitié pour les drogués. Qui aime bien châtie bien. « Apprenez à vivre pour vous-mêmes, ne vous laissez plus manipuler par eux, ils vont vous avoir jusqu'à l'os », répète l'animateur, étranglé par sa cravate. Les mères soupirent, l'estomac noué par le fantôme de ces enfants qu'elles ont portés. Malgré tout ce que les petits monstres leur ont fait endurer, elles continuent de les couver, de les protéger, de les materner. Un peu plus et elles seraient prêtes à leur tenir la main pendant qu'ils cherchent la veine. « Vous ne savez pas ce que c'est de porter un enfant, rétorque une d'entre elles. Comment voulez-vous que je vive pour moi-même quand ça fait 25 ans que je vis pour les autres ? »

La phrase tombe dans le café qui refroidit. Les mères sortent leurs mouchoirs, reniflent bruyamment et compatissent devant les dégâts de la symbiose. « Vous pouvez dire ce que vous voulez, tant et aussi longtemps que mon garçon fera preuve de bonne volonté, je l'aiderai, je ne le mettrai pas à la porte », dit une autre dans un cri du coeur qui se répercute autour d'elle. « C'est pas de sa faute, il est faible, il est plus vulnérable que tous les autres », poursuit la suivante comme une poule à qui on voudrait voler le poussin. « Ce soir, j'ai décidé de ne pas lui faire à souper. Ça m'a crevé le coeur. Je ne sais pas combien de temps je vais pouvoir tenir. »

Chaque nouvelle lamentation rebondit contre le scepticisme de l'animateur, un ex-drogué qui s'en est sorti, lui. Il leur répète qu'elles ne peuvent rien pour leurs enfants. Que les enfants devront s'en sortir seuls. Qu'il n'y a rien à faire, rien à attendre.

Il répète et elles n'écoutent pas. Elles n'entendent que le battement de leur coeur et le froissement de leurs émotions pour cet être qui a dérapé, un jour qu'elles avaient le dos tourné. Elles ne se le pardonnent pas. Elles ne se le pardonneront jamais. Dire que leur fils aurait pu être juge ou avocat, homme d'affaires ou *star* de cinéma.

Et en même temps qu'elles les pleurent, elles les haïssent. Elles croulent de honte et de mépris. Elles préféreraient presque que leur fils ou leur fille soit alcoolique ou handicapé, sourd ou muet. Tout mais pas un sale drogué. Elles ne comprennent pas la drogue. Elles ne comprennent pas les motivations. Elles ne comprennent pas cette forme d'anormalité, cette forme de déviance. Elles n'y voient que de la faiblesse et de la lâcheté, sans penser une seule fois que derrière la seringue, au fond du trou noir, il y a peut-être une stratégie d'adaptation ou une voie d'évitement. Il y a peut-être des enfants paumés qui se soumettent à une force supérieure, qui s'en remettent au jugement de Dieu, au test suprême des éléments.

Les enfants n'ont pas les mêmes valeurs que leurs parents. Les parents ne le prennent pas. Ils sont incapables de le prendre. Ils sont incapables aussi de lâcher prise. Incapables de laisser leurs enfants chéris se brûler les ailes. C'est pour cela qu'ils se réunissent tous les mardis soirs dans ce triste rituel. Pour se donner des forces et verser des larmes amères. Pour avoir le courage de rejeter leurs avortons collectivement. Seuls ils ne pourraient jamais y arriver. Et tous les mardis soirs, devant les indiscrétions de la thérapie ouverte, ils oublient leurs belles maisons de banlieue, leur bonheur préfabriqué dont le programme a été détraqué par un élément imprévu. Ils oublient qu'ils sont démunis, dépossédés et dépendants. Ils oublient que tous les jours, ils se *shootent* avec un autre genre de drogue. Cette drogue dure et impitoyable, ce sont leurs enfants.

LE MARCHÉ DE L'ART

Au Palais des congrès, du 21 au 25 novembre

VIA DESIGN 1984

GINETTE BERGERON

SI LE MARCHÉ du *design* est actuellement inondé de produits importés, il ne faut surtout pas croire que les créateurs québécois brillent par leur absence et leur piètre performance. Nous sommes, paraît-il, un peuple de « patenteux », d'inventeurs, soucieux de concevoir en beauté des produits fonctionnels de formes contemporaines et d'une très grande qualité à l'échelle internationale. Et voilà pour les fleurs. . .

Le deuxième événement « Via Design » aura lieu du 21 au 25 novembre au Palais des congrès. Le président et la vice-présidente de « Via Design », M. Reynald Rompré et Mme Francine Duhamel, débordent d'enthousiasme.

Selon eux, « Via Design » 1983 fut un succès à tous points de vue : « L'an dernier, l'exposition a donné l'occasion aux *designers* d'ici de présenter leurs produits. C'est une chance si l'on considère qu'habituellement, ces créateurs ne pouvaient exposer nulle part ailleurs leurs nouvelles productions. D'un autre côté, il y avait les marchands et manufacturiers, constamment à la recherche d'inventions inédites à commercialiser. Notre but étant évidemment la promotion, nous avons offert 100,000 pieds carrés à ces gens pour qu'ils puissent se rencontrer, parvenir à une entente pour éventuellement s'associer et pouvoir mettre en marché des produits créés par nos *designers* industriels.

« Lorsque nous avons amorcé les préparatifs de cette première exposition, les gens manifestaient beaucoup de scepticisme à l'égard de notre initiative. Plusieurs nous disaient qu'on ne trouverait jamais assez de bons produits pour remplir une salle. Je repense encore à certains hauts fonctionnaires, surpris de constater la perfection dans la conception de certains produits. Ils les regardaient attentivement et, pour se rassurer, nous demandaient si nous étions sûrs que c'était bien fait, ici au Québec. »

Avant d'énumérer quelques exemples de conceptions « *made in Québec* », M. Rompré explique la négligeable participation de nos *designers* québécois dans l'industrie. Malgré une formation académique appropriée aux exigences techniques du milieu, l'industrie sollicite malheureusement ces concepteurs à la dernière minute, c'est-à-dire au moment où le besoin d'envelopper un produit et lui mettre de la couleur, autrement dit à la dernière étape.

« Il faut démystifier l'aspect uniquement maquillage du *design*, le seul angle que la majorité des gens semble retenir. Pour remédier à cette situation, l'un des objectifs principaux de Via Design est de faire la projection de ce que ces *designers* savent faire, puis la promotion de leurs produits finis. »

Voici justement certains modèles de création de *design* industriel qui se démarquent du type courant de gadget et qu'on pourra observer sur place prochainement.

De la région de Matane, un fabricant inspiré par la richesse naturelle de sa contrée, confectionne des vestes de pêche. Celles-ci, qu'on dit « de très grande qualité », peuvent se transformer (lorsque le poisson boude l'hameçon) en un vêtement original et pratique distribué dans les boutiques *new-wave* et *punk*. La clientèle mordra-t-elle ? On l'espère. Ce qui importe, dans cette histoire de pêche, ce sont les débouchés extraordinaires de ces vestes sur le plan commercial.

Toujours dans la même région, un *designer* a résolu de mettre sur le marché une ligne de pinceaux pour artistes. Les perspectives de rentabilité paraissent intéressantes, puisque M. Rompré souligne qu'actuellement, au Canada, on vend environ 800,000 pinceaux de haute qualité par année.

À Rimouski, un *designer* a conçu un alternateur qu'on peut aisément brancher sur un moteur de voiture pour obtenir un courant alternatif de 120 volts, parfait pour les bricoleurs ! Quant aux éternelless boîtes de sel qui campent sur le bord des routes et n'inspirent pas la vision de l'esthète, un *designer* est venu à la rescousse : « Contrairement aux boîtes usuelles, celles-ci sont en fibre de verre, belles et pratiques, avec une fonction polyvalente. »

Comme l'an dernier, la deuxième édition de l'événement comportera deux principaux volets d'activités : une exposition et un colloque international. Dans 250 kiosques, on présentera les nouveaux produits *design* dans les secteurs suivants : mobilier, luminaires, produits industriels, mode vestimentaire, outillage, architecture, sport, décoration intérieure, etc. La participation des exposants sera majoritairement québécoise. Aucun kiosque d'artisanat (métiers d'art traditionnels) ne sera présenté, cette fois-ci. Quelques *designers* étrangers seront présents (13 kiosques). On retrouvera des créations venues de France, d'Italie, des États-Unis et des pays scandinaves, permettant ainsi une confrontation internationale avec les productions nationales.

Du 23 au 25 novembre, aura lieu un colloque international auquel prendront part une trentaine de spécialistes. Cette année, c'est sous le thème « La qualité via *design* : un impératif » que se déroulent ces conférences en relation avec les différents secteurs d'exposition.

« Parmi les invités de réputation internationale qui ont confirmé leur participation à Via Design, on note l'Américain David Goodman, auteur de *How to Sell Design*, qui, à la demande générale, vient présenter la suite de la session intensive donnée à Montréal l'an dernier; M. Jens Bernsen, directeur du « Danish Design Council » de Copenhague; la Française Isabelle Hebey, réalisatrice de l'aménagement des boutiques Yves St Laurent à travers le monde; M. Jean-François Henley, jeune Canadien établi au Japon, devenu à 24 ans vice-président de Dataprobe, entreprise spécialisée en électronique, transports et communication à Tokyo.

De plus, venu d'Italie, M. Andrea Branzi, directeur culturel de l'académie Domus, rédacteur en chef de la revue *Modo* et l'un des membres du groupe milanais Memphis (concepteurs favorisant le style *new-design*). Du Canada, M. Carlos Ott, architecte, urbaniste, *designer* et gagnant du concours international pour le futur opéra de la Bastille. De Suède, M. Carl Christiansson, architecte d'intérieur et *designer* de meubles.

Première à « Via Design » : en même temps que ces conférences se tiendra un colloque de formation, « . . . favorisant la remise en question de la formation des *designers* industriels dans le but d'analyser la situation actuelle et les tendances futures des écoles de *design* ».

Finalement, il faut noter que les mercredi et jeudi, 21 et 22 novembre, les visites seront réservées aux acheteurs et professionnels. Par ailleurs, dès le jeudi 22 (à 17 heures)

Suite à la page 35

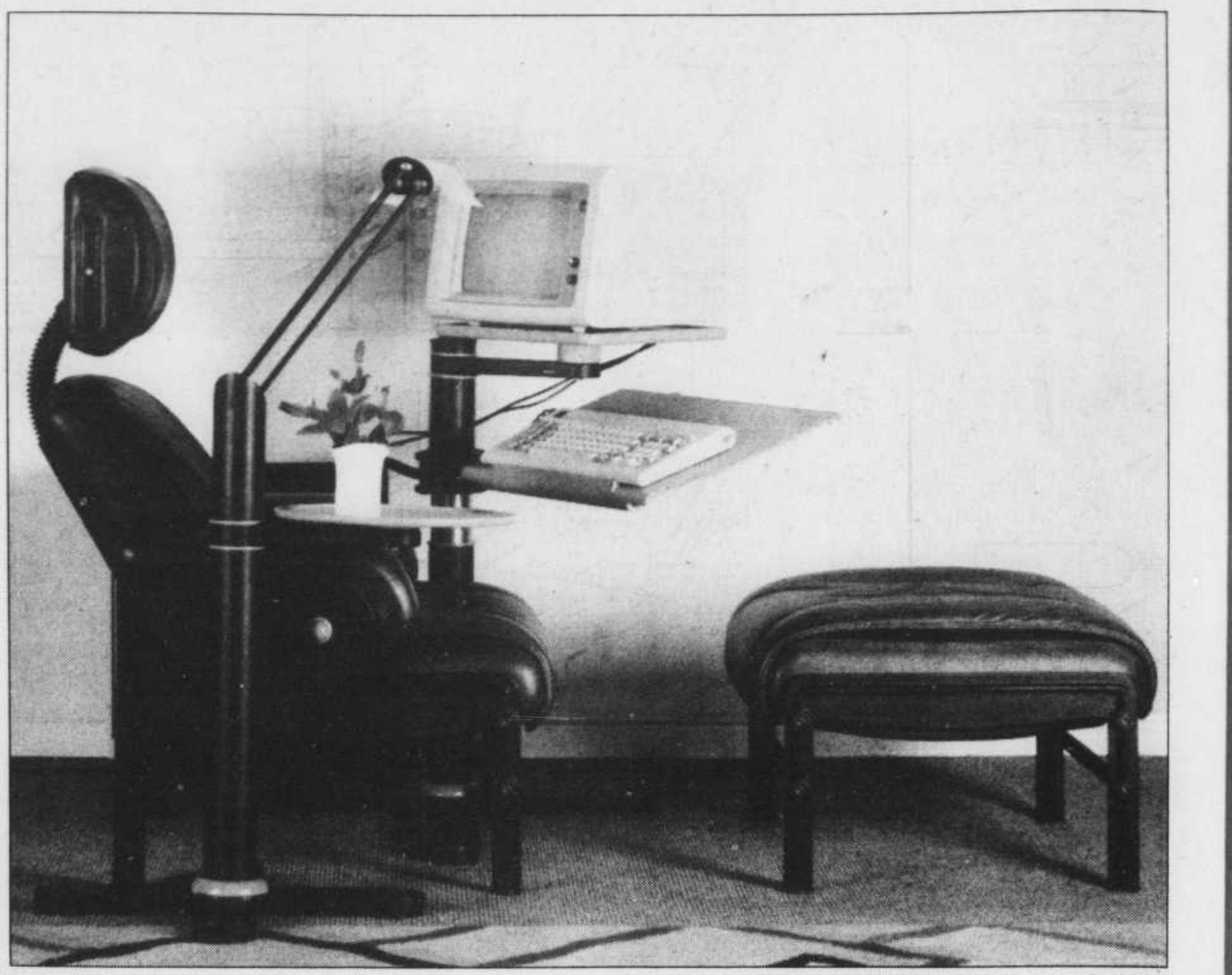

Cet ensemble conçu par le *designer* américain Niels Diffrient sera exposé à Via Design.

Un trésor en ivoire sculpté

Une magnifique collection de 42 bateaux, sculptés dans l'ivoire de narval et de morse, oeuvre d'un marin gaspésien, Edmond Lecouvie (1886-1970), sera exposée à la Maison de la culture de Notre-Dame-de-Grâce, du 22 novembre du 15 décembre.

Tous fabriqués à l'échelle, ces modèles réduits rappellent les grands moments de l'histoire navale, à partir de 750 avant Jésus-Christ jusqu'en 1921 avec le célèbre *Bluenose*.

Edmond Lecouvie, grand amoureux de la mer, a ainsi occupé ses loisirs pendant 14 ans. Soulignons qu'une de ses oeuvres, le *Cosmo*, fut remise au duc d'Édimbourg, à l'occasion d'un de ses voyages au Canada.

Acquise par Me Stanislas Déry, dont le père était un grand ami du sculpteur, la collection fut gardée précieusement à la résidence des Déry durant une quanrantaine d'années avant de passer entre les mains du fils, Gaston. C'est ce dernier qui, en collaboration avec la Ville de Québec, a décidé de la faire connaître au public. Le service des activités culturelles de la Ville de Montréal est maintenant heureux de pouvoir présenter cette exposition dans l'une de ses maisons de la culture.

La Maison de la culture de Notre-Dame-de-Grâce est située au 3755, rue Botrel; tél. : 489-0842. Les heures d'ouverture sont : les mardi, mercredi et jeudi de 12 h 30 à 21 heures; le vendredi de 12 h 30 à 18 heures; le samedi de 9 h 30 à 16 h 30, et le dimanche de 13 heures à 17 heures. L'entrée est gratuite.

OFFRE DE SALLE DE SPECTACLES POUR THÉÂTRE D'ÉTÉ

- Salle Désilets du Collège Marie-Victorin
- Salle disponible le jour, le soir et la fin de semaine du 17 juin au 30 septembre 1985
- Située dans le nord-est de l'île de Montréal, à la limite de Montréal-Nord et Rivière-des-Prairies
- 715 sièges — air climatisé — grand stationnement gratuit — techniciens spécialisés

Les intéressés doivent communiquer le plus tôt possible avec le régisseur des services communautaires au

(514) 325-0150, poste 230

CINÉMA

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mardi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à l'attention de Christiane Langelier.

ASTRE I: (327-5001) — **"Les guerriers du bronx 11"** 1 h, 4 h 20, 7 h 45. — **"Surprise Party"** 2 h 40, 6 h, 9 h 20.
ASTRE II: — **"Splash"** 1 h 30, 5 h 30, 9 h 30— **"La nuit de l'évasion"** 3 h 30, 7 h 30
ASTRE III: — **"Ghostbusters"** 2 h 45, 6 h 15, 9 h 55— **"Où sont les mecs"** 1 h, 4 h 35, 8 h 10
ASTRE IV: — **"Les rues de feu"** 2 h 50, 6 h 20, 9 h 50— **"Opération foxbat"** 1 h, 4 h 30, 8 h.
BERRI I: (288-2115) — **"La guerre des tuques"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40
BERRI II: — **"Le bal"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 20.
BERRI III: **"Femmes de personne"** 12 h 40, 2 h 45, 4 h 50, 7 h, 9 h 05
BERRI IV: — **"Le dernier glacier"** 1 h 40, 3 h 25, 5 h 10, 7 h, 8 h 45.
BERRI V: — **"Y a-t-il un français dans la salle"** 12 h 20, 2 h 30, 5 h, 7 h 20, 9 h 30
BONAVENTURE I: (861-2725) — **"Razor's edge"** 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35
BONAVENTURE II: — **"Places in the heart"** 12 h , 2 h , 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.
BROSSARD I: (465-5906) — **"Mario"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BROSSARD II: (465-5906) — **"The terminator"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
BROSSARD III: **"Le trésor des 4 couronnes"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
CARTIER-LAVAL:(663-5124) — **"La guerre des tuques"** 1 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 20— **"$200,000 en cavale"** 3 h 30, 7 h 30.
CHAMPLAIN I: (271-1103) — **"Purple rain"** 12 h 55, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 35, 9 h 45.
CHAMPLAIN II: — **"Les dieux sont tombés sur la tête"** 1 h 10, 5 h 35, 9 h 40— **"L'été meurtier"** 3 h 05, 7 h 25.
CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — **"The terminator"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20, sam. dern. spec. 11 h 15
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) — **"El Paso wrecking Corp."** 13 h, 14 h 45, 16 h 30, 18 h 15, 20 h, 21 h 45.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9763)— Paul Vecchiali: **samedi: "C'est la vie"** 18 h 35— **"Masculins singuliers"** et **"En haut des marches"** 20 h 35. Dimanche: **"Les belles manières"** 15h, **"Corps à coeur"** 18 h 35, **"Coeur de hareng"** 20 h 35.
CINÉPLEX I: (849-4518) — **"Terror in the aisles"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX II: — **"El Norte"** 1 h 25, 4 h 15, 7 h, 9 h 25
CINÉPLEX III: — **"Muppets take Manhattan "** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30— **"Woman in red"** 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX IV: — **"All of me"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
CINÉPLEX V: — **"Country"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX VI: — **"Philadelphia experiment"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX VII: — **"Comfort and joy"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
CINÉPLEX VIII: — **"Erendira"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉPLEX IX: — **"First born"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Splash"** 1 h, 5 h 10, 9 h 20.— **"La nuit de l'évasion"** 3 h 05, 7 h 15.
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"À la poursuite du diamant vert"** 2 h 25, 5 h 55, 9 h 25 — **"Faut pas en faire un drame"** 12 h 50, 4 h 25, 7 h 55
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— **"Gayracula"** 12 h 05, 13 h 40, 15 h 15, 16 h 50, 18 h 25, 20 h, 21 h 35
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"La femme publique"** 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 10
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Couples débutants cherchent couples initiés"** 12 h 15, 14 h 50, 17 h 25, 20 h.— **"Détournement de mineur"** 13 h 35, 16 h 10, 18 h 45, 21 h 20.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"Effroyable créature"** 12 h 05, 15 h 50, 19 h 35— **"Rues de feu"** 14 h 05, 17 h 50, 21 h 35.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349)— Samedi: **"Early spring"** 19h, **"The damned" 21 h 30. Dimanche: "Bugs Bunny Road Runner movie"** 15h, **"Death in Venice"** 18h, **"Equinox flower"** 20 h 30.
CRÉMAZIE: (388-4210) — **"Viva la vie"** 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 25.
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Mario"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
DAUPHIN II: "Un dimanche à la campagne" 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.
DORVAL I: (631-8587) — **"Just the way you are"** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.
DORVAL II: "Oh God you devil" 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
DORVAL III: "American dreamer" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h .
DÉCARIE I: (341-3190) — **"The terminator"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
DÉCARIE II: — **"Soldier's story"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"El norte"** 1 h 30, 4 h, 6 h 45, 9 h 20.
ÉLYSÉE II: — **"Les nuits de la pleine lune"** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.
ESPACE 9:(272-1080)— "Pinocchio" 1 h 30, 3 h 30, **"L'aventure du ski"** 7 h.
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"The little drummer girl"** 12 h 30, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35
FAIRVIEW II: — **"Body Double"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.
FLEUR DE LYS: (849-0041): **"Body double"** 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 05
GREENFIELD 1: (671-6129) — **"Indiana Jones et le temple maudit"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
GREENFIELD 2: — **"Une sentence diabolique"** 12 h 35, 2 h 25, 4 h 15, 6 h 05, 7 h 50, 9 h 40.
GREENFIELD 3: — **"Attention, une femme peut en cacher une autre"** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25.
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"The little drummer girl"** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 05, 9 h 30.
JEAN-TALON:(725-7000) — **"Purple rain"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
KENT I:(489-9707) — **"Just the way you are"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 25.
KENT II:— "Oh God, you devil" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
LA CITÉ I:(844-2829) — **"Oh God you devil"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
LA CITÉ II:— "Just the way you are" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h , 7 h 50, 9 h 40.
LA CITÉ III: — **"Jigsaw man"** 12 h 40, 2 h 30, 4 h 20, 6 h 10, 8 h, 9 h 50.
L'AUTRE CINÉMA:(722-1451) — **"La pirate"** 7 h — **"Canne amère"** 7 h 30— **"El Norte"** 9 h — **"Jacques et novembre"** 9 h 30. (16 au 22 nov.)
LAVAL I:(688-7776) — **"Indiana Jones: le temple maudit"** 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35, sam. der. spec. 11 h 45.
LAVAL II:— "Attention une femme peut en cacher une autre" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30, sam. der. spec. 11 h 25 .
LAVAL III: — **"Une sentence diabolique"** 12 h 40, 2 h 30, 4 h 20, 6 h 05, 7 h 50, 9 h 40. sam. der. spec. 11 h 20
LAVAL IV:— "Palace en délire" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 10, sam. der. spec. 11 h 20.
LAVAL V:— "Teachers" 1 h 20, 3 h 15, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10, sam. der. spec. 11 h.
LAVAL-ODÉON I:(687-5207)— **"No small affair"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
LAVAL-ODÉON II:— "Le trésor des 4 couronnes" 1 h 20, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
LOEW'S I:(861-7437) — **"American dreamer"** 12 h 05, 2 h, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 50, 9 h 50, sam. der. spec. 11 h 45.
LOEW'S II:— "Teachers" 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40, sam. der. spec. 11 h 45.
LOEW'S III:— "Theif of the hearts" 12 h 05, 2 h, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 45, 9 h 45, sam. der. spec. 11 h 40.
LOEW'S IV:— "Indiana Jones: the temple of doom" 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20, sam. der. spec. 11 h 30.
LOEW'S V:— "Irreconcilable differences" 12 h 30, 2 h 45, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 35, sam. der. spec. 11 h 50.
MERCIER:(255-6224)— **"La guerre des tuques"** 2 h 45, 6 h 15, 9 h 45— **"$200,000 en cavale"** 1 h, 4 h 30, 8 h.
OUIMETOSCOPE:(525-860 0) — Samedi: **"Et vogue le navire"** 7 h, 9 h 30, **"Les compères"** 7 h 15, 9 h 15. Dimanche: **"Et vogue le navire"** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30, **"Dans la ville blanche"** 1 h 05, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
OUTREMONT:(277-4145)— Samedi: **"Les douze travaux d'Astérix" 2h, "L'amour à mort"** 4 h, **"Sans témoins"** 7 h, **"L'amour à mort"** 9 h 30, Dimanche: **"Les douze travaux d'Astérix"** 2 h, **"Leçons de théâtre d'Antoine Vitez"** 4 h, **"Les contes du vieil arbat"** 7 h, **"L'amour à mort"** 9 h 30 **dernier testament"** 7 h 30.— **"L'amour à mort"** 9 h 30.
PALACE I:(866-6991) — **"Body double"** 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20, sam. der. spec. 11 h 30.
PALACE II:— "Oh God, you devil" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 25, sam. der. spec. 11 h 30.
PALACE III:— "Jigsaw man" 12 h 05, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 30, sam. der. spec. 11 h 30.
PALACE IV:— "Metropolis" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40, sam. der. spec. 11 h 30.
PALACE V:— "Purple rain" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, sam. der. spec. 11 h 10.
PALACE VI:— "Just the way you are" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15, sam. der. spec. 11 h 15.
PARADIS I:(866-6991) — **"Les guerriers du bronx II"** 2 h 40, 6 h 15, 9 h 30— **"Comment draguer toutes les filles"** 1 h, 4 h 30, 8 h 05.
PARADIS II:— "Gremlins" 2 h 40, 6 h 15, 9 h 50, **"Quelle affaire"** 1 h, 4 h 05, 8 h 05.
PARADIS III:— "Greystoke la légende de Tarzan " 1 h 10, 5 h 20, 9 h 30, — **"Bonjour les vacances"** 3 h 35, 7 h 45.
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)— Ophuls: **"Le chagrin et la pitié"** 19 h 30 (du 16 au 22 nov.)
PARISIEN I:(866-3856) — **"Indiana Jones et le temple maudit"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 40, 7 h, 9 h 20, sam. der. spec. 11 h 40.
PARISIEN II:— "Il était une fois l'Amérique" 2 h, 8 h.
PARISIEN III:— "Le futur est femme" 12 h 15, 2 h 10, 4 h 05, 6 h, 7 h 55, 9 h 55, sam. der. spec. 11 h 50.
PARISIEN IV:— "Un avocat allemand" 12 h 10, 2 h 25, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25, sam. der. spec. 11 h 45.
PARISIEN V:— "Attention une femme peut en cacher une autre" 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40, sam. der. spec. 11 h 40.
PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — "La guerre des tuques" 3 h, 6 h 20, 9 h 40— **"$200,000 en cavale"** 1 h 15, 4 h 40, 8 h.
PLACE LONGUEUIL II:— "Ghostbusters" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
PLACE VILLE-MARIE I:(866-0689) — **"Brother from another planet"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.
PLACE VILLE-MARIE II:— "Garbo talks" 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25.
PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — **"Amadeus"** 1 h 15, 4 h 10, 7 h, 9 h 45.
PLACE ALEXIS NIHON II:— "Soldier's story" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
PLACE ALEXIS NIHON III:— "No small affair" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
PLACE DU CANADA:(861-4595) — **"Ghostbuster"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
SAINT-DENIS II:(845-3222) — **"Les guerriers du bronx 11"** 14 h 15, 17 h 45, 21 h 15— **"Comment draguer toutes les filles"** 12 h 30, 16 h, 19 h 30.
SAINT-DENIS III:— "Rue de feu" 14 h 10, 17 h 55, 21 h 40— **"L'effroyable créature"** 12 h 10, 15 h 55, 19 h 40.
VERDUN:(768-2092)— **"La guerre des tuques"** 2 h 45, 6 h 15, 9 h 45— **"$200,000 en cavale"** 1 h, 4 h 30, 8 h.
VERSAILLES I:(353-7880) — **"Indiana Jones et le temple maudit"** 12 h 30, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 10.
VERSAILLES II:— "Une sentence diabolique" 12 h 40, 2 h 25, 4 h 10, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
VERSAILLES III:— "Attention, une femme peut en cacher une autre" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 05.
VILLERAY:(388-5577) — **"La guerre des tuques"** 2 h 45, 6 h 15, 9 h 45— **"$200,000 en cavale"** 1 h, 4 h 30, 8 h.
WESTMOUNT SQUARE:(931-2477) — **"American dreamer"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20.
YORK:(937-8978) — **"Choose me"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

EXPOSITIONS

APPART' ART ACTUEL: 326 est Marie-Anne (287-1661)— « Le septième jour » une histoire de la création, de Céline Baril, du 7 nov. au 1 déc., mer. au sam. 13h. à 18h.
ARTICULE: 4060 St-Laurent ste 106 (842-9686)— « Deux loups et la maison croule » installation de Pierre Landry et Jean-Yves Leblanc du 7 au 25 nov., mer. au dim. de 12h. à 17h.
LES ARTISANS DU RICHELIEU: Gymnase École Pointe-Olivier, 287 chemin des Patriotes, Saint-Mathias— Expo-vente d'artisans de la région, 17-18 nov.
ATELIER-GALERIE LE BATEAU-LAVOIR: 983 Boul. Richelieu, Vieux Beloeil— Peintures et murales de Pierre Rouleau, du 18 nov. au 8 déc., du mer. au dim.
ATELIER LUCKAS: 1504 ouest Sherbrooke (933-9877)— John Bannister, du 3 au 18 nov., mar. au sam. 10h. à 17h.30, dim, 14h. à 17h.
AUBES 3935: 3935 St-Denis (845-5078)— Exposition des dessins de Miljenko Horvat jusqu'au 25 nov.
AXE NÉO-7: 205 Montcalm, Hull (771-2122)— Essai no 10: Peintures de Yves Champagne— Photos et installation de Jacques Raby, du 11 au 30 nov.
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BEACONSFIELD: 303 Boul. Beaconsfield, Beaconsfield— Aquarelles et huiles d'Eileen Orchard Ouellette, tout nov.
CENTRE SAIDYE BRONFMAN: 5170 chemin Côte Ste-Catherine (739-2301)— « Dessin-Installation », conservatrice invitée Diana Nemiroff, exposition jusqu'au 22 nov.— « The main » photographies de Edward Hillel, du 27 nov. au 31 déc.
CENTRE DE CRÉATION ET DE DIFFUSION EN DESIGN: UQAM, 200 ouest rue Sherbrooke, Pavillon Arts 1V Design— « Architecture en France, modernité, post-modernité » du 18 oct au 18 nov.
CENTRE D'EXPOSITION DRUMMOND: 175 Ringuet, Drummondville (477-5412)— « Architecture Autrichienne » 1860-1930, esquisses et projets, du 28 oct. au 18 nov.
CENTRE D'EXPOSITION POINT DE VUE: 375 rue Parc, Cégep de Sherbrooke, Pavillon 2— Lucie Villeneuve, peintre, du 19 nov. au 7 déc.
CENTRE D'HISTOIRE DE MONTRÉAL: 335 Place d'Youville, Vieux-Montréal (845-4236)— « Regards sur l'architecture commerciale de Montréal » en collaboration avec la Chambre de Commerce de Montréal, exposition de photographies, du 15 nov. au 15 mai 85, avec visites guidées se terminant à 15h.30
CENTRE D'INTERPRÉTATION DU PARC HISTORIQUE NATIONAL LE COMMERCE DE LA FOURRURE À LACHINE: 1255 Boul. St-Joseph, Lachine (637-7433)— Exposition thématique à caractère historique sur le commerce des fourrures et ses principaux intervenants sam. dim. 10h.à 12h., 13h. à 17h.
CENTRE NATIONAL D'EXPOSITION: 4160 rue du Vieux Port, Jonquière (542-4516)— « Fragmentaires » exposition des oeuvres de Diane Landry du 23 sept. au 25 nov.
LE CERCLE D'ART: 2159 Boul. St-Martin, Laval (384-2551)— Oeuvres de Nicole Rainville, du 11 au 28 nov., tous les jours de 10h. à 21h.
LA CHAMBRE BLANCHE: 549 Boul. Charest est, Québec (529-2715)— « Tous aux abris » installation de Louis Lafontaine, 30 oct. au 23 déc.— « Post-Painting » de Berglot R. et Elmer, du 6 nov. au 2 déc.
CHÂTEAU DUFRESNE: Angle Pie 1X et Sherbrooke (259-2575)— Exposition, bijoux contemporains 1964-1984 de la collection Helen Williams Drutt du 15 nov. au 3 fév. 85— « Une visite au château » du 15 nov. au 9 déc.— du jeu. au dim. 12h. à 17h.
LA COLLECTION TUDOR INC.: 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — "Oeuvres de M. Bellerive, Ron Bolt, A. Harrison, Bruce le Dain, E. Taheld et Y. Wilson.
ESPACE DU COPIE-ART: 813 est Ontario— « Tilt » de René Désilets, environnement entre l'illusion et la réalité, du 15 nov. au 5 déc.
ESPACE OBORO: 3981 St-Laurent ste 499 (844-3250)— « The toys » sculptures de métal, de George Velinger, du 17 nov. au 1 déc.
ESPACE OVO: 307 ouest Ste-Catherine local 300 (849-6253)— Exposition de calendriers originaux de 25 photographes, du 21 nov. au 22 déc.
EXPOSITION: 3655 St-Laurent, au sous-sol— « Veuillez agréer madame l'expression de mes sentiments les meilleurs » installation de Suzanne Paquet, du 15 nov. au 2 déc., du mer. au dim. 12h. à 18h.
FORT CHAMBLY: 2 rue Richelieu, Chambly (658-1585)— Exposition « Le pouvoir de la femme Iroquoienne » jusqu'à fév. 85— Le Fort Chambly et le régime français, en permanence— du mar. au dim. 09h. à 17h.
GALERIE ALEXANDRE: 1456 ouest Sherbrooke (844-2593)— Exposition des oeuvres récentes de Louis Tremblay, du 7 au 18 nov.— Exposition des oeuvres de Ladouceur, du 21 au 30 nov.
GALERIE ALLIANCE: 680 ouest Sherbrooke (284-3768)— Huiles et aquarelles de Marcel Bourbonnais, Yves Jodoin, A.F. Ouellet (Clavet-Fournier), Patrice Primiano, Jean Séguin, Thérèse Tourigny-des Aulniers et Margaret White, du 15 nov. au 5 déc.
GALERIE ARIEL: 541 Mountainview, Otterburn Park (464-1513)— Oeuvres de Georges Lemire du 27 oct. au 18 nov., jeu. au dim. 14h. à 18h.
GALERIE D'ART L'ARISTOCRATE: 1500 Atwater, Plaza Alexis Nihon (935-8030) — Peintures de N. Boisvert, M. Brazeau, M. Favreau, G.E. Gingras, J.P. Lapointe, A. Richardson, A. Rousseau, C.D. Valais.
GALERIE D'ART LA CANADIENNE: Le Reine Elisabeth, 900 o. Dorchester (875-8944)— Oeuvres d'artistes, peintures de Aubry, Alarie, Tiengo, Basque, Del Signore, Poirier, Picher et Noëh tous les jours de 12h.00 à 18h.00, ven. de 12h.00 à 20h.00
GALERIE D'ART CONCORDIA: 1455 ouest. Boul. Maisonneuve (879-5917)— Tableaux et dessins 1971-1984, de K.M. Graham— Photographies de Robert Flaherty— Concordia les premières années Loyola et Sir George Williams, du 15 nov. au 15 déc.
GALERIE L'ART FRANÇAIS: 370 ouest Laurier (277-2179)— Oeuvres de G. Archambault, Y. Boulanger, C. Deberdt, H. Dion, A. Harrison, M. Tanobe, L. Scott etc.
GALERIE D'ART MARTIN: 805 Tellier, St-Hyacinthe (774-6764)— Exposition des oeuvres de Claire Jacob, Jocelyne Lortie et Réjeanne Sanchagrin, du 25 nov. au 10 déc.
GALERIE D'ART PELLETIER: 1030 Henri-Bourassa est (388-9642) — Exposition d'huiles et aquarelles d'A. Rousseau, A. L'Archevêque, H. Champagne, J. L'Escarbeau, J. Baudoin, M. Laberge, G. Légaré, V. Lapierre, V. Honch, S. Cosgrove, etc...
GALERIE ART SELECT INC: 6810 St-Denis (273-7088)— Oeuvres de Viateur Lapierre, Antoine Bittar, Bertounesque, Soulikias et Denise Poirier— Sculptures de J.M. Laberge, André Ross, Bugur et J.P. Mailloux, du mer. au dim.
GALERIE L'ART VIVANT: 3822 St-Denis (849-9690) — Exposition des aquarellistes de la galerie dont, Bellemare, Laurin, Ladouceur, Gougeon, Sca, Grisé, Meunier et autres— Exposition des oeuvres de Yvon Bellemare, du 11 au 25 nov.
GALERIE LAURIENNE BAZINET: 5451 ouest Sherbrooke (483-2607)— Exposition des oeuvres de Ron Simpkins, rétrospective (1957-1984) du 4 au 19 nov.
GALERIE RENÉ BERTRAND: 1191 Cartier, Québec (524-7843)— « Replis/Reliefs » Oeuvres récentes de Marcel Saint-Pierre, du 7 nov. au 1 déc.
GALERIE DU CENTRE: 31 ave Lorne, St-Lambert (672-4772)— Paysages de Walter M. Pfeiffer, peinture, huile, crayon et pastel, du 7 au 25 nov.
GALERIE DES 5 CONTINENTS: 1225 ave Greene, Westmount (931-3174)— Objets d'art et d'artisanat d'autour du monde, du 13 nov. au 22 déc.
GALERIE DES CLOSERIES: 7373 rue des Closeries, Anjou (351-2898)— Oeuvres choisies de peintres canadiens, du mer. au dim.
GALERIE CONVERGENCE: 1285 de la Visitation (524-4060)— « Personnages dans un espace contemporain » exposition de photographies d'art d'Evergon, du 31 oct. au 21 nov.
GALERIE CULTART: 386 ouest Laurier (273-5149)— « Le cercle du temps » exposition de peintures de Michel Casavant du 31 oct. au 2 déc.
GALERIE ALINE DALLAIRE: 2750 Boul. Marie-Victorin, Longueuil— Oeuvres de Lise Mathieu du 17 oct. au 18 nov.— Oeuvres de Richard Klode, sculpteur, du 18 nov. au 9 déc.
GALERIE DE BELLE-FEUILLE: 1212 ave Greene, (933-4406)— "Choix du collectionneur" artistes de la galerie dim. 12h. à 17h.
GALERIE DOMINION: 1438 ouest Sherbrooke (845-7471)— Sculptures en acier et bronze poli de Esther Wertheimer— Sculptures, dessins et oeuvres graphiques d'Henry Moore
GALERIE DU 22 MARS: 1333 ave Van Horne, Outremont (271-1783)— Art moderne et contemporain— Salle 1: Oeuvres récentes, techniques mixtes de Louis Charpentier, du 15 nov. au 2 déc.— Salle 11: Huiles et techniques mixtes, toile et papier de Erick Désprez, du 15 nov. au 2 déc.— Salle 111: Dessins récents de Suzanne Le Clair, du 15 nov. au 2 déc.— mer. au dim. de 12h. à 18h.
GALERIE ELCA LONDON: 1616 ouest Sherbrooke (931-3646)— Exposition des oeuvres de K.M. Graham à compter du 15 nov.
GALERIE ÉMERGENCE: 1452 est Laurier (525-2264)— Marie-Claire Marcil, gravure, xérox et photo, du 4 au 17 nov.— Exposition de groupe, peintres choisis pour un exposition à Lille, France, du 18 nov. au 1 déc.
GALERIE ESPERANZA: 2144 Mackay (933-6455)— Galerie 1: Marcel Barbeau, sculptures en aluminium polychrome et tableaux récents, du 15 nov. au 8 déc.— Galerie 11: Jacques Marchand, récentes images-décalques sur papier et sur toile, du 15 nov. au 8 déc.
GALERIE FRÈRE JÉROME: 1601 St-Denis— Michel Aublet, du 5 au 19 nov.— Exposition des oeuvres de Pascal Côté, Dsky, et Thérèse Joannette, du 19 au 26 nov. mar. au dim. 14h. à 17h.
GALERIE FUCITO: 5283 ave du Parc (279-1919)— « Charnière » collages et sculptures de Luc Bourbonnais, du 24 oct. au 17 nov., mer. au sam. de 11h. à 18h.
GALERIE JOYCE GOLDMAN: 4012 Drolet (844-4569)— « Still alive » oeuvres récentes de Stephen Lack, du 8 nov. au 2 déc.
GALERIE GRAFF: 963 est rue Rachel (526-2616)— « Icônes-Bestiaire » de l'Américain Charlemagne Palestine, du 1 au 27 nov., mar. au ven. 12h. à 18h., sam. 12h. à 17h.
GALERIE RENÉE HAMEL: 56A Blainville ouest, Ste-Thérèse (430-6722)— Oeuvres de Jeannine Blanchard, peintre, du 11 au 30 nov., du mar. au sam. de 12h. à 18h.
GALERIE HORACE: 906 ouest King, Sherbrooke (821-2326)— Salle 1 et 11: « Noir et blanc » exposition du groupe, Normand Achim, Sylvie Couture, Yvan Lessard, Hervé Philippe et Yvon Proulx, du 2 au 25 nov.
GALERIE JACQUIE: 1437 Stanley, (842-3639) — Oeuvres de maîtres japonais contemporains: Amano, Sawada, Kuroda, Satoh, Hoshi, Sakamato, Maki, Riodei.
GALERIE JOLLIET: 279 ouest Sherbrooke ste 211, (842-8883)— Peintures récentes de Katja Jacobs, du 3 au 24 nov.
GALERIE KASTEL: 1366 ave Greene, Westmount (933-8735)— Exposition des oeuvres de Roy Mandell, du 12 au 24 nov.
GALERIE WALTER KLINKHOFF: 1200 ouest Sherbrooke— Huiles de Ross MacCulloch, du 13 au 24 nov.
GALERIE LA CIMAISE: 1392 o. Sherbrooke (845-5045)— Exposition permanente des oeuvres de Gilles E. Gingras, Yves Laroche, sculptures de Roch Lussier
GALERIE SAMUEL LALLOUZ: 1620 ouest Sherbrooke (935-5455)— Oeuvres récentes de James Hansen, Myriam Laplante et Claude Simard, du 1 nov. au 1 déc.
GALERIE LA MALVAS: 3859 St-Denis (843-3585)— Exposition oeuvres récentes de Madeleine Gagnon et Dyne Mousso, huiles, encres, acryliques, du 4 au 25 nov.
GALERIE RODRIGUE LEMAY: 168 rue Waller, Ottawa (232-3290)— Estampes de Alain Bar, jusqu'au 20 nov.
GALERIE LIPPEL: 1324 Sherbrooke (842-6369) — Mythologie en pierre des Inuit, sculptures et gravures— l'Art pré-Colombien du Mexique, Pérou et Costa Rica, du mar. au sam. 13h. à 17h.30
GALERIE LUDOVIC: 1390 ouest Sherbrooke ste 3 (844-9788)— Artistes présentement en galerie, M. Poissant, P. Soulikias, M. Mercier, Ayfer, J. Lamoureux et A. Gauthier
GALERIE MARIE-ANASTASIE: 4334 St-Denis— Aquarelles de Yvette Bleau, du 8 au 22 nov. mar. au dim. 13h. à 18h.
GALERIE FRANCE MARTIN: Complexe Desjardins, Mtl (843-6852)— Exposition des oeuvres récentes de Marc Poissant, du 7 au 17 nov.
GALERIE MAXIMUM: 123 ouest Mont-Royal (282-2050)— Peintures de Jean LeBreton du 30 oct. au 18 nov., du mar. au dim. 14h. à 18h.
GALERIE J. YAHOUDA MEIR: 2160 rue de la Montagne suite 705 (845-3974)— « De glace et de feu » peintures de Stella Sasseville, du 14 nov. au 1 déc.
GALERIE MIHALIS: 1500 ouest Sherbrooke (932-4554)— Travaux récents de Henri Masson du 24 oct. au 17 nov.
GALERIE MONTCALM: 25 rue Laurier, Hull (777-4342)— Dessins de Michel Vincent Cheff, du 8 nov. au 2 déc.
GALERIE DU MUSÉE LAURIER: 16 ouest rue Laurier, Arthabaska— L'Association Québécoise des Verriers expose l'oeuvre « Hommage à Miro » d'André Trussart, jusqu'au 25 nov., il y a plusieurs autres vitraux en exposition
GALERIE NOCTUELLE: 307 ouest Ste-Catherine ste 555 (845-5555)— Salle 1: travaux récents de Renée Chevalier— Sculptures céramiques de Gilbert Poissant— Salle 11: Dessins d'Hélène Roy, du 3 au 28 nov.
GALERIE FRÉDÉRIC PALARDY: 1170 rue Victoria, St-Lambert (465-3337)— Oeuvres des récipiendaires des prix Paul-Emile Borduas: Léon Bellefleur, Ulysse Comptois, Guido Molinari, Jean-Paul Riopelle, Rolland Giguère, Marcelle Ferron et Alfred Pellan, du 11 au 30 nov.
GALERIE 1515: 1515 Notre-Dame, Lachine— Sculptures et gravures de Nailia Amirbekova, dessins de Stela Cosma, du 7 au 28 nov. tous les jours de 10h. à 21h.
GALERIE PIERRE SAVOIE: Le Nautilus, 4840 St-Denis (849-7409)— Exposition art Pre-Colombien, du 11 nov. au 1 déc.
GALERIE S.A.W.: 55 du Marché, Ottawa (236-6181)— « The birth report » exposition des photographies de Valmai Howe Elkins et Peter Wolheim, jusqu'au 24 nov.— « Intensive care » peintures en média mixtes sur papier de Susan Feindel, jusqu'au 24 nov.
GALERIE SÉQUENCE: 2419 St-Dominique local 1, 2e étage, Jonquière— « Paysage nocturne » exposition des photographies de Ginette Bouchard, du 2 nov. au 2 déc.
GALERIE 6200: 6200 Boul. Léger, Mtl-Nord (328-2020)— Huiles de Marie Berthe Remillard, du 4 nov. au 4 déc.
GALERIE SKOL: 3981 St-Laurent ste 810 (288-6636)— Peintures de Marc Garneau, du 13 au 24 nov., mar. au sam. 12h.30 à 18h.
GALERIE SOHO MERCER: 250A rue Lyon, Ottawa (238-2451)— Oeuvres d'artistes contemporains du mar. au sam. 12h.00 à 17h.00
GALERIE D'ART STEWART: 176 Bord du Lac, Pointe-Claire (695-3312)— Le monde merveilleux de M.C. Escher, du 20 oct. au 25 nov.
GALERIE UQAM: 1400 Berri— Pavillon Judith Jasmin, Salle J-R120, Travaux de maîtrise en Études des arts Patrimoine, de Guerdy Préval, du 7 au 18 nov.
GALERIE VERRE D'ART: 1518 ouest Sherbrooke— Travaux récents de Daniel Crichton du 31 oct. au 20 nov.
GALERIE YAJIMA: 307 ouest Ste-Catherine suite 515, (842-2676)— Oeuvres récentes de Louise Robert du 8 nov. au 8 déc.
GROUP' ART DE LONGUEUIL: École Gentilly, 1280

POUR LA FORME

LES CHOIX DU DEVOIR

EN MUSIQUE

L'événement de la semaine est la première représentation de *La Traviata* de Verdi, mardi soir à 20 heures, à la **salle Wilfrid-Pelletier**. Cette représentation, ainsi que les six autres qui suivront d'ici le 11 décembre, seront données à guichets fermés, tout comme l'ont été celles d'*Il Barbiere di Siviglia* en septembre et octobre. Cette deuxième production de l'Opéra de Montréal est une reprise de celle de 1981 qui avait révélé le soprano Diana Soviero. À deux exceptions près, la distribution est cette fois différente avec le soprano Elena Mauti-Nunziata dans le rôle de Violetta, le ténor Vinson Cole dans celui d'Alfredo et Louis Quilico dans celui de Germont. Guy Piché et Claude Létourneau reprendront les rôles de Gastone du marquis d'Obigny. D'autres chanteurs québécois complètent la distribution. Michelangelo Veltri sera au pupitre de l'OSM et, comme en 1981, la mise en scène, les décors et éclairages sont signés Roberto Oswald et les costumes, Anibal Lapiz.

Demain à 20 heures, à l'**église Saint-Andrew-et-Saint-Paul**, Wayne Riddel dirigera l'*Oratorio de Noël* de J.-S. Bach. L'entrée est libre mais une contribution volontaire sera sollicitée. Lundi à 20 heures, à la **salle Pollack**, la CBC et la faculté de musique de McGill présentent les duopianistes **Dorothy Morton et Esther Master** qui joueront des pages de Moscheles, Britten, Saint-Saëns, Rieti et Rachmaninoff. L'entrée est libre, sans laissez-passer.

Aux *concerts-midi* de la **Place des arts**, on entendra mercredi des oeuvres du compositeur Vincent Dionne, commentées par Pierre Mollet. Vendredi à 20 heures, à la **salle Pollack**, l'**ensemble Arion** présente le quatuor Kuijken, célèbre ensemble baroque belge qui jouera des oeuvres de Bach et Leclair. Réservations : 354-5795.

Jeudi à 20 heures, **salle Pollack**, CBC et McGill présentent le violoniste **Peter Zazofsky**, lauréat du Concours international de Montréal en 1979. Avec le pianiste **Dale Bartlett**, il interprétera des oeuvres de Mozart, Schubert, Badings, Szymanowski, Saint-Saëns et Wieniawski. Des laissez-passer sont disponibles à la réception de la Maison de Radio Canada.

Mercredi à midi, à la **salle Gabriel-Cusson** du Conservatoire de musique de Montréal (100, rue Notre-Dame est), **Maryvonne Kendergi** animera un *musialogue* en compagnie de **Pierre Schaeffer**, musicien et romancier français. L'entretien sera suivi d'un dialogue avec le public. L'entrée est libre.

Vendredi à 20 heures, à l'**église de la Purification** de Repentigny, les *grands concerts* de Radio-Canada présentent le duo de guitares formé de **Jean Vallières** et **Peter McCutcheon**.

— GILLES POTVIN

AU CINÉMA

L'Amour à mort. Un homme meurt, ressuscite, meurt de nouveau pour de bon. Sa compagne voudra le suivre dans la vie après la mort. Le nouveau film d'Alain Resnais avec une importante partition musicale de Hans-Werner Henze et les comédiens Pierre Arditi, Sabine Azéma, André Dussolier et Fanny Ardant. Étrange et beau. (**Outremont**.)

Jacques et novembre. Un jeune homme de 31 ans se meurt. Avec un ami, il enregistre sur vidéo le journal de ses derniers jours. Un film sur la vie plus que sur la mort. Un des meilleurs films québécois de la saison, sinon le meilleur, réalisé par Jean Beaudry et François Bouvier qui en sont à leur premier long métrage. (**L'Autre Cinéma**.)

Amadeus. À travers l'envie du compositeur Antonio Salieri, un hommage au talent prodigieux de Mozart et une célébration de sa musique, en particulier celle de ses opéras. Un film étincelant de Milos Forman d'après la pièce de Peter Shaffer et brillamment interprété par F. Murray Abraham dans le rôle de Salieri et Tom Hulce dans celui de Mozart. (**Alexis-Nihon**.)

Le Bal. Pas un mot n'est prononcé dans ce film où l'histoire de la France de 1936 à aujourd'hui est évoquée à travers les musiques, les danses, les modes vestimentaires, les attitudes telles qu'elles apparaissent dans une seule et même salle de danse. Un film irrésistible, tantôt drôle, tantôt émouvant. Un tour de force signé Ettore Scola. (**Berri**.)

— RICHARD GAY

SUR LES CIMAISES

Chez **Optica** (3981, boulevard Saint-Laurent, jusqu'au 24 novembre), les expositions du sculpteur **Jean-Luc Vilmouth** et de la photographe **Alison Rossiter** adressent toutes deux un sourire ambigu au visiteur. Tandis que le premier propose trois objets très quotidiens — deux téléviseurs et un tourne-disque — rendus aveugles et muets par l'accumulation de matières à l'intérieur ou par de monstrueuses excroissances qui les transforment en autant d'éléments d'un décor onirique (ou cauchemardesque ?), la seconde fait entendre des sonorités plus familières avec trois séries d'images doucement ironiques qui glorifient, sur fond de satin ou de piqué, certains passages obligés de l'imaginaire de la jeune mariée.

À la galerie **Aubes 3935** (3935, rue Saint-Denis, jusqu'au 25 novembre), une trentaine de dessins de **Miljenko Horvat** parlent des obsessions sous-jacentes et des hésitations plastiques d'un artiste dont les tableaux, en dépit de leur « saleté », manifestent presque toujours une assurance et une cohérence tranquilles. À signaler, dans ce haut lieu du livre d'artiste, un « accordéon de dessins » qui donne l'impression de faire des pieds de nez au papier d'ordinateur qui lui sert de support.

— GILLES DAIGNEAULT

Dans l'Outaouais

Galerie S.A.W. (55 By Market, Ottawa, jusqu'au 24 novembre) : deux expositions explorent l'expérience humaine tourmentée par le traumatisme originel : la naissance. Dans les oeuvres sur papier de **Susan Feindel**, titrées *Intensive Care*, la forme humaine devient un leitmotiv baignant dans un réseau imaginaire de pulsions électriques humaines. *The Birth Report* de **Peter Wolheim** documente, à l'aide de photos, les épisodes d'accouchement tels que décrits dans le livre du même nom de Valmai Howe Elkins.

— LUCIE PINEAU

Via Design

Suite de la page 34

jusqu'au dimanche 25, l'exposition sera ouverte au grand public de 10 heures à 22 heures. L'admission, uniquement pour une visite à l'exposition, sera de $ 5, pour les étudiants et gens de l'âge d'or : $ 3.50.

Ceux qui sont intéressés à assister aux conférences devront débourser un prix d'entrée supplémentaire. Un passeport, valide pour les quatre jours, donnant accès à toutes les conférences et à l'exposition, sera disponible au coût de $ 325 ($ 125 pour les étudiants). Sur demande, des tarifs spéciaux seront alloués aux groupes de 10 étudiants et plus. Pour informations et inscription, appeler le (514) 285-8754.

LA BONNE TABLE

Milos : on en ferait ses beaux dimanches

JOSÉE BLANCHETTE

Milos, 5337, avenue du Parc; tél. : 272-3522.

Novembre, mois du souvenir. Et, depuis peu, mois du poisson. En fait, cet éternel oublié, même si on en faisait les vendredis maussades de notre enfance, a encore besoin d'une place au calendrier. À quand le mois de la caille, du tapioca ou de la marmotte ?

Pourtant, certaines civilisations, probablement plus évoluées que la nôtre, font honneur au poisson toute l'année. **Milos** n'est qu'un exemple des nombreux Grecs (les vrais ceux-là) pour qui l'apprêt d'un poisson repose sur sa fraîcheur d'abord et la simplicité avant tout. Tellement simple, à vrai dire, qu'on se demande ce que les restaurateurs montréalais peuvent bien nous cacher sous leurs hollandaises opaques.

Pour ne rien vous cacher, à vous, Milos fait venir sa précieuse marchandise de l'État de New York, et comme les poissons volants ne figurent pas encore au menu, il faut s'attendre à éponger un peu l'exclusivité du transport.

Milos, c'est tout comme si votre poissonnerie décidait de vous faire goûter ses primeurs. On se croirait à bord d'une chaloupe au repos dans cette copie conforme des *tavarnas* grecques : filets emmêlés au plafond (on n'échappe pas au folklore), nappes à carreaux bleus, chaises de bois et tableaux rustiques; on est loin de se douter qu'on fera ici une expérience des plus fines.

D'abord, on ne commande pas chez Milos comme ailleurs. Après avoir décidé de l'entrée, on se lève pour aller choisir son poisson. Les spécimens reposent tous sur un divan de glace concassée. On fait peser l'heureux élu pour mieux s'enquérir du prix au kilo et s'éviter par la même occasion certaines chutes de tension en fin de repas !

Ceci fait, on retourne à table savourer les *huîtres fraîches* qui doivent être bien fermes et se détacher facilement de la membrane. Elles étaient on ne peut plus fidèles à cette description, ce soir-là.

Je ne manquerais jamais de m'offrir l'entrée grecque et huileuse par excellence : le *Milos spécial*. Deux portions d'aubergine et de courgettes enduites de pâte translucide et frites avec des morceaux de fromage *féta*. Ce serait banal si on n'y ajoutait pas la *tzatziki* (prononcer « sadziki »), faite de yogourt ferme, d'ail, d'ail encore et de concombre haché menu. De quoi trimbaler une haleine douteuse pour les quelques jours à venir.

Avec le rouget, nous avions eu soin de commander une petite salade grecque, car le poisson vous est apporté grillé, flambant nu, la peau croustillante, la chair fondante et à peine humectée de citron ($ 28 ce rouget américain, en passant). La salade faite de tomates juteuses, de concombre, de poivron doux et de fromage *féta* ajoutait un peu plus de fraîcheur et de couleur au menu. À bien y penser, j'ai eu du mal à partager ce rouget et c'est une chance pour mon convive qu'on ait divisé le poisson en deux beaux filets distincts.

Chez Milos, quand on fait partie des habitués, on peut aussi demander à Costas, le chef, de nous préparer l'agneau et le lapin comme dans son Patras natal. Encore faut-il le lui faire savoir 48 heures à l'avance.

Les desserts grecs ruissellent de miel, et si le *baklava* me fait toujours frissonner des dents, les *loukoumades* m'ont séduite à vie. Ces « trous » de beignes frits, nappés de miel de trèfle chaud, d'amandes concassées et de canelle, font de la volupté un état d'âme collant ... On offre aussi du yogourt fermier chez Milos et des fruits frais peu banals tels les *parsimones* (ce fruit à l'enveloppe orange *Jell-O*) et les *poires japonaises*, jaunes et joufflues.

Le café, les Grecs et les Turcs s'en disputent la paternité depuis toujours et, malgré tous leurs efforts pour se distinguer, ils le boivent de la même façon : noir et très sucré, plus près du sirop pour la toux que du brouet clair habituel.

Un vin blanc frais de Patras (le *domestika*) accompagnait le repas, typiquement résineux mais moins que la *retsina*. La carte des vins ne laisse, de toute façon, pas beaucoup d'alternative, à moins que vous ne tombiez dans l'arnaque du Pouilly-Fuissé !

Le service à dominance mâle se veut efficace et sans chichi, mais ce je-ne-sais-quoi dans le sourire vous rappelle vos origines et les quelques îles qui vous séparent des leurs.

Ce repas pour deux personnes, avant vin, taxe et service, a coûté $52.

RECTIFICATIF

L'article sur Prévost et Cie aurait semé le doute chez les clients de Benoît Marleau (« Chez Marleau »). Rassurez-vous : Denis Côté est toujours roi et maître aux fourneaux depuis les tout débuts du café, et Marc Vachon (un ancien disciple) officie à présent chez Prévost et Cie. Voilà pour les potins ... d'artistes.

LE DEVOIR
VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER
UNE ANNONCE
SOUS LA RUBRIQUE
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361

Le Théâtre de la Veillée recherche un acteur
Acteur recherché, âgé de 27 à 35 ans environ, pour un des rôles principaux masculins dans la pièce «LA MÈRE» d'Ignacy Witckiewicz. Mise en scène de Téo Spychalski. *Candidatures, par courrier uniquement, à l'adresse suivante:*
Le Groupe de la Veillée, C.P. 55 succ. C, Montréal, H2L 4J7

CAFÉ Blasé
Restaurant licencié
Spécialités: choix de 10 fondues
Spécial
Lundi, mardi, mercredi (après 18h.)
Fondues chinoises
assiettes de boeuf à volonté $10.95 par pers.
(servie avec salade et pain à l'ail)
3928 St-Denis Mtl. 844-6510

VARIÉTÉS

Beauharnois, Longueuil— Expo-vente regroupant 37 artistes et artisans de la rive-sud, les 17-18 nov.

LA GUILDE GRAPHIQUE: 9 rue St-Paul ouest (844-3438)— Richard Lacroix, exposition rétrospective, gravures et peintures choisies (1959-1984) du 7 au 27 nov.

LA MAGIE DE L'ART: 1235 rue Guy (935-1446)— « Montréal vieille et vivante » oeuvres récentes d'Anatole Golod et de Stanley Lewis— Collection d'Allan Raymond et pastels de Deirdre McCay et Elizabeth Whalley à compter du 24 oct.

MAISON DES ARTS DE PIEDMONT: 136 de la Gare, Piedmont— Exposition permanente des oeuvres de Daly, Bruni, Duguay, Guertin, Tremblay et plusieurs autres

MAISON DE L'ARTISAN: 1005 route 112, St-Césaire (469-2760)— Oeuvres récentes de Fernand Labelle, du 18 nov. au 2 déc., tous les jours de 9h. à 18h.

MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: 5290 ch. Côte-des-Neiges (739-7195)— « Vision 84 » regroupe les oeuvres de 6 artistes professionnels, du 16 nov. au 2 déc.

MAISON DE LA CULTURE MAISONNEUVE: 4120 est Ontario (872-4213)— « Le rêve » exposition de Manouchka, peintre, 7 au 25 nov.

MAISON DE LA CULTURE MARIE UGUAY: 6052 Boul. Monk (872-2044)— Rétrospective de Joseph Fainaru, couvrant la période 1947-1984, du 16 oct. au 18 nov.— « Crimson V », exposition des peintres, Georgette Crainic, Normand Jolicoeur, Octavian Olariu, Victor Timofte et Viorica Velescou du 20 nov. au 13 janv. 85

MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL: 465 est Mont-Royal— Sérigraphies et photomontages de Denis Forcier et Michel Leclair, du 10 nov. au 9 déc.

MAISON MAZARIN: 2551 est Beaubien (376-1314)— Exposition des oeuvres de Eric Riordon, René Richard, Gordon Pfeiffer, Harold Beament, Umberto Bruni, Ann Nasvik, Dennison, Luigi Tiengo, François Marchand et Flore Simoneau

MICHEL TÉTRAULT ART CONTEMPORAIN: 4260 St-Denis,(843-5487)— Tom Hopkins, peintre, du 14 nov. au 9 déc.— François Chalifour, oeuvres récentes du 14 nov. au 9 déc.

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN: Cité du Havre (873-2878)— François Morellet « Systèmes » du 11 oct. au 25 nov.

MUSÉE D'ART DE SAINT-LAURENT: 615 Boul. Ste-Croix (747-7367)— Hommage à Jean Palardy, peintre, cinéaste, historien et collectionneur, du 7 oct. au 23 déc.— Les santons québécois de Suzanne Lavallée, du 11 nov. au 23 déc.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 3400 ave du Musée (285-1600)— L'avant-scène de l'imaginaire, du 19 oct. au 18 nov.— Lieux et visages: photographies du 19e et 20e siècle, jusqu'au 25 nov.— Dessins d'Anna Ticho, 1894-1980, du 9 nov. au 9 déc.

MUSÉE MARC-AURÈLE FORTIN: 118 rue St-Pierre, Vieux-Montréal (845-6108)— Le Saguenay rend hommage à Marc-Aurèle Fortin, rétrospective Robert La Palme, peintre et caricaturiste, tous les jours de 11h. à 17h. mar. au dim. du 27 sept. au 13 janv. 85

MUSÉE McCORD: 690 ouest, rue Sherbrooke (392-4778) — Cent ans de costume: 1884-1984, exposition de divers types de vêtements de cette époque du 12 sept. au 30 juin 85— « Gardons fermement nos traditions » oeuvres tirées de la collection d'art Inuit de la famille Klamer, du 15 nov. au 13 janvier 85

MUSÉE MARSIL: 349 Riverside Drive (671-3098)— « Formes » sculptures contemporaines canadiennes en porcelaine de plusieurs artistes, du 4 oct. au 2 déc.

MUSÉE RÉGIONAL DE RIMOUSKI: 35 ouest St-Germain, Rimouski (724-2272)— Photomontages, exposition de Claude Bilodeau du 2 nov. au 2 déc.— Exposition des finissants 1984 en techniques de l'image du Cegep de Matane, du 2 nov. au 2 déc.

MUSÉE UNIVERSEL DE LA CHASSE ET DE LA NATURE: Parc Mont-Royal, 1260 Camilien-Houde (843-6942)— Présentation d'artistes animaliers internationaux, histoire des Appelants du Québec

OPTICA: 3981 St-Laurent ste 501 (287-1574)— Photographies de Alison Rossiter— Exposition des sculptures de Jean-Luc Vilmouth, du 3 au 24 nov., mar. au sam. de 11h. à 17h.

PLACE DES ARTS: Hall d'entrée, Salle Wilfrid-Pelletier— Exposition des oeuvres du peintre Denis Asselin, jusqu'au 25 nov.

POWERHOUSE: 3738 St-Dominique (844-3489)— « Anti-nuke show » exposition multi-média d'artistes canadiens,du 27 oct. au 17 nov.— Sculptures, oeuvres récentes de An Whitlock, du 24 nov. au 15 déc., mar. au sam. de 11h. à 17h.

PRAGMA, GALERIE ÉPHÉMÈRE: 1180 rue Drummond, 7e étage (875-5808)— Exposition des oeuvres de François Jolly et de Jean Robillard, du 1 nov. au 29 déc.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke— « Musicamera » exposition de photographies de Andrew Little du 10 nov. au 7 déc.

VU CENTRE D'ANIMATION ET DE DIFFUSION DE LA PHOTOGRAPHIE: 44 Garneau local 202, Québec (692-1322)— Exposition des photographies de Angela Grauerholz, du 8 nov. au 2 déc.

WADDINGTON & GORCE INC: 1504 ouest Sherbrooke (933-3653)— Oeuvres récentes de Rita Letendre, du 17 nov. au 1 déc.

LA BARRIQUE: 1345 est Fleury (387-5655)— Daniel Loyer trio, piano, basse et batterie, le 17 nov. 19h.30

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert (842-2808)— La Boîte à Lily: Sélim chante Forestier, Piché et autres, 17 nov. 21h.30 et 23h.— Frédéric Normand, auteur-compositeur-interprète, 18 nov. 21h.30

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis (843-4384)— Pierrot Fournier chante Brel, du jeu. au dim. 20h. en prolongation jusqu'au 16 déc., relâche le 25 nov.— Gérard Perron, auteur-compositeur-interprète, du 20 au 24 nov. 22h.30

CAFÉ TIMÉNÈS: 4857 ave du Parc (272-1734)— Brunchs du dimanche, musiciens de 13h.30 à 15h.30, 18 nov. musique classique avec Brian Brice au piano et François Malo, violoncelle— Film: Festival James Dean, « Rebel without a cause » le mar. 19 nov. 20h.30 et 23h.

LA CAVE À MOUSSE 11: 121 est rue Duluth (842-5524)— Martin Dumouchel et Mousse, auteurs-compositeurs-interprètes, du 20 au 26 nov.— Les 20 et 21 nov., Philippe Noirot chante Léo Ferré

CENTRE SHERATON DE MONTRÉAL: 1201 Dorchester (872-2000): Au rendez-vous des danseurs du Tout-Montréal, du mardi au dimanche, de 21h à 3h.

CLUB SODA: 5240 ave du Parc (270-7848)— Pierre Verville en spectacle 17-18 nov. 21h.— Showcase 1984 Budweiser, 19 nov. 21h.30

LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine (845-5484)— Peinture en direct 3X4, une vingtaine de peintres à l'oeuvre, des musiciens improvisent, 18 nov. 20h.30

HOTEL REINE ÉLISABETH: Salle Arthur, 900 ouest Boul. Dorchester (861-3511 poste 2227)— « Splendeurs et triomphes universels de la musique » avec Janusz Wolny, baryton, et Magdalena Kowalewska, pianiste, du 11 oct. au 18 nov. mer. au sam. 20h.30, dim. 20h.

LA LICORNE: 2075 St-Laurent (843-4166)— « Variétés » de Gilbert Turp, m. en s. Daniel Simard, du 9 nov. au 15 déc., mar. au dim. 20h.30

LE ROUGE ET LE NOIR: 7151 Côte-des-Neiges (738-2096)— Boite à chansons: plusieurs chansonniers sur la scène, Brod, 17 nov.— Les Frères Lapierre, 22-23-24 nov. à 22h.

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL: Cité du Havre, Mtl (873-2878)— Lecture Spectacle Dada, avec Pierre Chagnon et Carl Béchard, m. en s. Denis Marleau, 17-18 nov. 14h.30

MUSÉE DES BEAUX ARTS DE MONTRÉAL: Auditorium, 1379 ouest Sherbrooke (285-1600)— « Profile of an artist: Anna Ticho » film documentaire sur la vie et l'oeuvre d'Anna Ticho, les mer. et ven. à 12h. du 14 nov. au 7 déc.

PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques (872-4530)— « Les trous noirs » spectacles français et anglais, du mar. au dim. jusqu'au 2 déc.

PLAYWRIGHT'S WORKSHOP MONTREAL: 4379 de Bullion (843-3685)— Festival multi-média sur le thème l'ère nucléaire 17 nov. à 20h.30— Heart of the atom, théâtre avec Kath Sur-Ryan, Sonja Cooper et Tamara Reznick— Performance de Élizabeth Langley— Noir, théâtre avec Michèle Leduc— Cataclysme, danse performance avec Jean-Guy Gaudreault et Mario Bruyère

LA POLONAISE: 57 est Prince-Arthur (844-1010) après 17h.— Comédie musicale « J'ai un bon déal » de Marc Hamilton jusqu'à déc. du jeu. au dim. 20h.30

LES RETROUVAILLES: 1709 St-Denis (849-9275): John Baudine quartette (B&B) mer. au sam. 22h. à 01h.— Sylvain L'heureux chansonnier, dim au mar. de 22h à 01h.

SALLE MARIE-GÉRIN-LAJOIE: UQAM, 1455 St-Denis (282-3456)— « Joe » chorégraphie et conception de Jean-Pierre Perreault, du 14 au 24 nov. 20h.30, relâche le 19 nov.

SALLE PAROISSIALE FABRIQUE NOTRE-DAME DE LA SALETTE: 3535 ave du Parc, Mtl— L'Association Brésilienne de Montréal donne une grande fête « Régions du Brésil: Bahia et le Nordeste » le 17 nov. à compter de 15h., il y aura une exposition brésilienne, des présentations audio-visuelles, de la musique régionale typique, de la nourriture et boissons brésiliennes, ainsi que la présentation d'un film.

SPECTRUM: 318 ouest Ste-Catherine (861-5851)— Eartha Kitt en spectacle, 17-18 nov.

TANGENTE: 3655 St-Laurent (842-3532)— Tangente Danse Actuelle présente « Amalgame » d'Hélène Lévesque, 17-18 nov. 20h.30

THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 est Ste-Catherine (288-4391)— Les Grands Explorateurs présentent « Torngat, pays des mauvais esprits » du 19 au 29 nov., lun. mar. mer. 20h, jeu. ven. sam. 19h. et 21h.30, dim. 13h.30, 16h. 20h.

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112)— « Le champion, c'est toi » avec Jean-Marc Chaput, 17-18 nov. 20h.30

UNION FRANÇAISE: 429 Viger, Mtl (845-5195)— Grand bal musette avec Bernard Le Tatoue et son accordéon, pour fêter l'arrivée du Beaujolais nouveau, le sam. 17 nov. 21h.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec— Au Salon: Les marionnettes du Grand Théâtre présentent « Miragimages » conception visuelle et m. en s. Josée Campanale, conception musicale Jean Lambert, les dim., du 4 nov. au 9 déc. à 14h. et 15h.30—

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Théâtre: Compagnie de danse Karen Jamieson, 17 nov. 20h.

THÉÂTRE

ATELIER CONTINU: 1200 est rue Laurier (270-1178)— Les Productions Vermeilles présentent « Alice et Gertrude, Natalie et Renée et ce cher Ernest » m. en s. Linda Gaboriau, du 24 oct. au 18 nov., mar. au sam. 20h.30, dim. 15h.

AU FOU DU VERSEAU: 1200 St-Hubert (843-4335)— « La duchesse et Edgar » de Patrick Mainville, m. en s. Jacques Charron, du 1 au 18 nov., jeu. au dim. 20h.30

CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: 19 St-Laurent, St-Timothée (373-3262)— « Les femmes et l'amour » collage s'appuyant sur cinq pièces de Sacha Guitry, m. en s. Philippe Grenier, du 11 oct. au 30 déc., jeu. ven. 21h., sam. 19h.30 et 22h.30

CAFÉ DU MARCHÉ: 4375 est rue Ontario (252-1744)— « Le chapeau de paille d'Italie » de Labiche, m. en s. Maurice Côté, 17 nov. 20h.30, 18-25 nov. 19h.30, 1 déc. 20h.30 et 2 déc. 19h.30

CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112)— « Le fauteuil à bascule » de Jean-Claude Brisville, m. en s. Daniel Roussel, du 7 nov. au 29 déc., lun. au sam. 20h.30

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis (843-4384)— « Le clown et le bondieu » de Pierre Shea, spectacle de théâtre semi-chanté, m. en s. Alain Gabriel, production de La Dent de l'Oeil, du 7 au 18 nov. 22h.30, du mer. au dim.— Tous les sam. et dim. à 14h. jusqu'au 23 déc., théâtre pour enfants, « Les trois petits cochons » et « La fleur enchantée » production du Studio-Théâtre da Silva

ESPACE LIBRE: 1945 Fullum (521-4191)— « Le rail » conception et m. en s. Gilles Maheu, du 25 oct. au 24 nov., du lun. au sam. 21h.

HOTEL REGENCE HYATT: 777 Université (879-1370)— Diner-Théâtre Les Masques: « Clic » de François Jobin, Pierre Lenoir et Pierre Beaudry, m. en s. François Jobin et Pierre Beaudry, du 4 oct. au 31 déc. du mer. au dim.

L'ESKABEL: 1237 rue Sanguinet (849-7164)— « Le président » de Thomas Bernhard, m. en s. Jean-Luc Denis, du 3 nov. au 2 déc., mar. au sam. 20h.30, dim. 15h.

MAISON THÉÂTRE: Salle Le Tritorium, 255 est Ontario (288-7211)— « Le sous-sol des anges » de Louis-Dominique Lavigne, présentation du Théâtre de Carton, sam. 20h. dim. 14h.

SALLE FRED BARRY: 4353 est Ste-Catherine (253-8974)— « Enfin duchesses! » spectacle théâtral des Folles Alliées, m. en s. Jacques Girard, du 14 nov. au 9 déc., mar. au sam. 20h.30, dim. 15h.

SALLE SAINT-LOUIS-DE-FRANCE: 3767 Berri (845-5211)— « La noce » de Robert Duparc, en prolongation jusqu'au 1 déc., du mar. au ven. 20h.30, le sam. 17h. et 21h.

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier (288-3161)— « Salt-water moon » de David French, m. en s. Steven Schipper, du mar. au ven. 20h., le dim. 19h., matinées le sam. 14h.

THÉÂTRE FÉLIX LECLERC: 1456 est Ste-Catherine (521-4650)— « Je t'aime clé en main » comédie de Kevin Wade, m. en s. et adaptation Guy Fournier, du 13 au 25 nov. du mar. au dim. 20h.

THÉÂTRE MALENFANT: 734 St-Jean-Baptiste, Terrebonne (492-0165)— La Famille Malenfant présente « Montmorency direct » textes de Pierre Légaré, m. en s. Raymond Cloutier, du 26 oct. au 30 nov., jeu. ven. sam. 20h.30

THÉÂTRE DENISE PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine (253-8974)— « Harold et Maude » comédie de Colin Higgins, m. en s. Jean-Luc Bastien, du 25 oct. au 6 déc.

THÉÂTRE PORT ROYAL: PDA (842-2112)— La Cie Jean Duceppe présente « Bonne nuit maman » de Marsha Norman, m en s. Daniel Roussel du 24 oct. au 30 nov.,

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins (845-7277)— « Circulations » de et avec Robert Lepage, François Beausoleil, Lise Castonguay et Bernard Bonnier, m. en s. Robert Lepage, musique Bernard Bonnier, du 13 nov. au 15 déc., mar. au sam. 20h., dim. 15h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 rue St-Denis (844-1793)— « Albertine en cinq temps » de Michel Tremblay, m. en s. André Brassard, du 13 nov. au 16 déc.

THÉÂTRE DE LA BORDÉE: 1091 ½ rue St-Jean, Québec (694-9631)— « Monogamy » de Claude Meunier et Louis Saia, m. en s. Louis Saia et Claude Binet, du 7 au 24 nov., du mar. au sam. 20h.30

THÉÂTRE DE LA DAME DE COEUR: Sortie 147 de l'autoroute 20, 611 rang de la carrière, Upton (549-4617)— « La petite bougraisse » de Christian Bedard, du 26 oct. au 8 déc. les ven. et sam. 21h.30

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec— Salle Octave-Crémazie: Le Théâtre du Trident présente « Don Quichotte » de Miguel De Cervantès, du 6 nov. au 1 déc. mar. au sam. 20h.

SALLE DE THÉÂTRE DE LA RUE YORK: 12 rue York, Ottawa— Le Théâtre d'la Corvée présente « C't'a ton tour Laura Cadieux » de Michel Tremblay, du 13 au 24 nov. 20h.30

THÉÂTRE DU P'TIT BONHEUR: 57 rue Adélaïde est, Toronto (363-4977)— « De beaux gestes et beautiful deeds » création bilingue de Marie-Lynn Hammond, m. en s. Jackie Maxwell et John Van Burek, à compter du 29 nov.

THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull (771-6669)— « Où es-tu Johnny Starr, Johnny Starr? » création collective, m. en s. Pierre Parisien, du 14 nov. au 15 déc., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

TÉLÉVISION

SAMEDI

2 CBFT

12.00 La semaine parlementaire à Ottawa
13.00 D'hier à demain
14.00 Palme d'or
14.30 L.F.C. 1984
15.30 Défilé de la coupe Grey
17.30 À première vue
18.00 Le téléjournal
18.05 Impacts
19.00 Le monde merveilleux de Disney
20.00 La soirée du hockey Le Canadien de Montréal reçoit les Devils du New Jersey
22.30 Le téléjournal
22.50 Les nouvelles du sport
23.05 La politique fédérale
23.15 Télé-sélection « Le frère le plus futé de Sherlock Holmes » brit. 75 avec Gene Wilder, Madeline Kahn et Marty Feldman

10 CFTM

12.00 Samedi magazine
14.00 Forum
15.00 Au féminin
16.00 Drôle de monde
16.30 Plexi-mag
17.45 Le Dix vous informe
17.55 Lotto 6/49
18.00 Pop Express
19.00 Cinéma du samedi « Mayerling » fr.brit. 68 avec Omar Sharif, James Mason, Catherine Deneuve et Ava Gardner
22.00 Ethnies
22.30 Sur la sellette
23.00 Les Nouvelles TVA
23.15 Les Sports
23.30 Cinéma de fin de soirée « Le renard de Brooklyn » it.all. 78 avec Lee Van Cleef, Karen Black, Edward Albert et Lionel Stander
01.00 Cinéma de fin de soirée « Cent millions ont disparu » it. 65 avec Vittorio Gassman, Joan Collins, Jacques Bergerac et Hilda Barry

17 RADIO-QUÉBEC

15.00 Télédocument
16.00 Comment va la santé?
16.30 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma français
17.00 Le marché aux images
18.00 Passe-Partout
18.30 Heidi
19.00 Parler pour parler
19.58 Tirage de la Quotidienne
20.00 Plein son: Louise Portal
21.00 Ciné-Répertoire « La ballade de Narayama » jap. 83 avec Sumiko Sakamoto, Ken Ogata, Aki Takejo, Mitsuko Baysho et Nifiko Kiyokawa
23.09 Variétés Michel Jasmin

99 TVFQ (Câble)

13.00 Thé dansant
13.30 Champs-Élysées: l'Opérette
15.05 Midi Presse
15.30 Images d'histoire
16.30 Vitamine
17.30 Le Journal
18.00 Trente millions d'amis
18.30 Des chiffres et des lettres
18.50 Atout Pic
19.00 La maison de TFI
20.30 Thé dansant
21.00 Champs-Elysées: Julien Clerc
22.35 Midi Presse
23.00 Images d'histoire
23.30 Cocoricocoboy
23.45 Prélude à la nuit
00.09 Le Journal

6 CBMT

12.00 What's new
12.28 Weather report
12.30 Mr. Microchip
12.58 Program highlight
13.00 Steppin out
13.30 Western Gardener
14.00 Wild kingdom
14.30 The millionaire
15.00 Sportsweekend, including Grey cup parade
18.00 CBC News: saturday report
18.30 This week in parliament
19.00 Judge
19.30 Wayne & Shuster international
20.00 National hockey game New Jersey at Montreal
23.00 The National
23.15 Provincial affairs
23.21 Newswatch
23.37 Alexander Korda Film Festival « Knight without armour » 1937 avec Marlene Dietrich et Robert Donat

12 CFCF

12.30 This week in football
13.00 Travel 85
13.30 1983 Grey cup replay
15.30 Grey cup parade
17.00 Wide world of sports
18.00 Pulse
18.30 Hockey magazine
19.00 Thrill of a lifetime
19.30 Just kidding
20.00 Academy performance « Stripes » avec Bill Murray, Harold Ramis et Warren Ostes
22.00 Cover up
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
00.00 Rock etc...the Band
02.00 Cinema twelve « Five easy pieces » 1970 avec Jack Nicholson, Karen Black et Sally Struthers
03.50 Six million dollar man

DIMANCHE

2 CBFT

12.00 La semaine verte
13.00 Entre les lignes
13.30 Exporter le Canada
14.00 Second regard
15.00 La Coupe Grey
18.30 Le Téléjournal
18.31 Science-réalité
19.00 Terre humaine
19.30 Les Beaux Dimanches Vaut mieux en rire
20.30 Le Téléjournal
20.50 Les Beaux Dimanches « Les Grands Esprits »
21.50 Les Beaux Dimanches Ciné-Festival « Diva »
00.04 Les nouvelles du sport
00.15 La politique provinciale

Suite à la page 39

MUSIQUE

Classique

BASILIQUE MARIE-REINE DU MONDE 1071 rue de la cathédrale (866-1661) — Tous les dimanches à 11h. le choeur polyphonique de Montréal

BASILIQUE NOTRE-DAME: 116 ouest Notre-Dame (849-1070)— Tous les dim. à 11h. grand'messe (grégorien et polyphonie) et à l'orgue Pierre Grandmaison.

CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est Ontario (843-8620)— Musique contemporaine du Québec avec Serge Arcuri, Jean Lesage et Sylvio Palmieri, 17 nov. 21h.— Pierre Lescaut, pianiste-compositeur, jazz impressionniste, le 19 nov. 21h.— Tous les mardis soirs, Flamenco avec Sonia Del Rio et Antonio Rodriguez à la guitare, 21h.

CHRIST CHURCH CATHEDRAL: rue Ste-Catherine entre Union et Université— Tous les dimanches à 10h. et 16h., chorale de l'église

CHURCH OF ST-ANDREW AND ST-PAUL: Angle Redpath et Sherbrooke (842-3431)— Tous les dimanches à 11h.00 chorale de l'église, direction Wayne Riddell— Le Choeur de l'Église St-Andrew and St-Paul sous la dir. de Wayne Riddell, présente « Oratorio De Noel » de J.S. Bach, le dim. 18 nov. à 20h.

ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 5375 ave Notre-Dame-de-Grâce— L'Orchestre Symphonique de Montréal sous la dir. de Richard Hoenich, en concert le 19 nov. à 20h.

ÉGLISE QUEEN MARY ROAD: 13 Finchley Road, Hampstead— Troisième concert du Festival d'orgue de l'Église Queen Mary Road, Noella Genest, organiste, est l'artiste invitée, le dim. 18 nov. à 20h.

ÉGLISE ST-JEAN L'ÉVANGÉLISTE: 137 Président Kennedey, Mtl— L'Ensemble Musica Secreta avec « New World Consort of Vancouver » en concert le 17 nov. à 20h.

ENSEMBLE VOCAL MUSICA VIVA: 314 ave Lippens, Mtl— L'Ensemble vocal Musica Viva sous la dir. de Geneviève Boulanger est à la recherche d'altos, de ténors et de basses pour un concert de musique baroque qui aura lieu en avril prochain, expérience chorale et bonne lecture exigées, pour renseignements composer 389-9426

JARDIN BOTANIQUE DE MONTRÉAL: 4101 est rue Sherbrooke, Mtl— Récital de piano, classe de Madeleine Bélanger, 18 nov. 15h.

MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: 5290 chemin Côte-des-Neiges (739-7195)— L'Ensemble Papageno en récital, Marie Crête, guitare, Pierre Renaud, flûte, et Claire Tremblay, hautbois, le dim. 18 nov. à 14h.

MUSÉE D'ART DE SAINT-LAURENT: 615 Boul. Ste-Croix, St-Laurent (747-7367)— Dans le cadre de l'exposition Hommage à Jean Palardy, causerie sur l'orfèvrerie au Canada aux XV111e et X1Xe siècles, le dim. 18 nov. à 14h.

ORATOIRE ST-JOSEPH: 3800 chemin Queen Mary (733-8211) — tous les dimanches à 11h. les petits chanteurs du Mont-Royal, sous la dir. de Gilbert Patenaude. —Dim. le 18 nov. la messe « Sine Nomine » de « De Monte » et le motet « Christe Dei Soboles » de « De Lassus » — à 15h.30, récital de l'organiste Raymond Daveluy

SALLE PAROISSIALE NOTRE-DAME DU TRÈS SAINT-SACREMENT: 4450 St-Hubert (486-5440)— Invitation à participation à l'atelier d'orchestre, les mer. de 20h. à 22h. du 3 oct. au 5 déc.

SALLE WILFRID PELLETIER: PDA (842-2112)— L'Opéra « La Traviata » de Verdi le 20 nov. 20h.

UNITED CHURCH: 13 Chemin Finchley (875-5115): Chorale de "Barbershop" pour tous les hommes qui aiment chanter l'harmonie des quatuors. Tous les mercredis à 20h.00

UNIVERSITÉ CONCORDIA: Pavillon des Arts, 1394 ouest Boul. Dorchester, Mtl— Concert-Performance, les participants sont invités à paticiper en apportant instruments, lutrins etc..., le 18 nov. 20h.15

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: Salle Claude-Champagne, 220 Vincent D'Indy, Mtl— Grand concert de percussion, le sam. 17 nov. 20h.

ÉGLISE SAINT-COEUR-DE-MARIE: 530 est Grande-Allée, Québec— Concert de l'Ensemble de musique sacrée de Québec les 17-18 nov. 20h.30

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec— Salle Octave-Crémazie: Les Concerts du Conservatoire, 19 nov. 20h.

Populaire

L'AIR DU TEMPS: 194 St-Paul Ouest (842-2003)— Ouvert chaque jour à 16h., du lun. au sam.— Tous les lundis soirs « Jam session »— Spectacles du soir à 21h.30, Tchukon, 17 nov.— Arlene Smith avec Ken Alexander et Fred McHugh, 20-21 nov.— Saxtette, 23-24 nov.

BIDDLES: 2060 Aylmer (842-8656)— —Charlie Biddles du mer. au sam. de 10h00 à 02h00 — Brunch Jazz avec M. Normand de 12h00 à 17h00, autre orchestre de 18h00 à 23h00.

LE BIJOU: 302 rue Lemoyne (288-5508)— Tous les jours pianistes à 17h00 et 22h00.

CAFÉ CAMPUS: 3315 ch. Reine-Marie, Mtl (735-1259)— Musique géographique avec « Venus Urbano » le 17 nov. 22h. et 23h.30

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario (845-7932)— Jacques' jazz trio, 17 nov. 21h.

COCK'N BULL: 1944 Ste-Catherine O. (932-4556)— Tous les dim. jazz et dixieland live.

LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine (845-5484)— The Darned, soirée new-country pour les urbain-cowboys, 17 nov. 21h.

GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis (849-6955)— Bateau ivre: Billy Charcoal (Pierre Perron), 17 nov., trois spectacles par soir à compter de 21h.30

HOTEL DE LA MONTAGNE: 1430 rue de la Montagne (288-5656)— Billy Georgette de 21h00 à 01h00 sam. — Steve Farell de 20h00 à 24h00 le dim.— Lundi au vendredi Charles Bensoussan de 17h00 à 20h00 — Scott Price lun. de 21h00 à 01h00— Billy Georgette de 21h00 à 01h00 mar. au sam.

HOTEL REGENCE HYATT: 777 Université (879-1370)— Bar tour de ville: trio Eli Krantzberg du mar. au dim. de 21h00 à 02h00— Bar La Verrière: piano-bar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h00 à 00h00— Diner-dansant chez Hugo avec le pianiste Gerry Pucci.

LA CROISETTE: 1201 Dorchester (878-2000)— Lun. au ven. de 19h00 à 22h00, dim. 16h00 à 21h00, Lambert au piano.

L'IMPROMPTU: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Au piano du lun. au ven. 16h00 à 02h30, sam. de 12h00 à 02h30, dim. de 12h00 à 24h00., deux pianistes sont en vedette: Lambert et Eddie Prophète.

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine (861-0657)— « Gahcutta and The Determination Band » reggae,17-18 nov.

SALLE REINE ÉLISABETH: bar des voyageurs 900 Boul. Dorchester (861-3511)— Normand Zubie et David Lessard lun. et mar. de 17h00 à 22h00— Oliver Jones et Charles Biddles, mer. jeu. ven. de 17h00 à 22h00— Normand Zubie et Daniel Lessard, sam. de 17h00 à 24h00.

CINÉMA

L'ONF: 25 années d'images à notre image

RICHARD GAY

VING-CINQ ans d'images à notre image, tel est le thème choisi par l'Office national du film pour souligner son vingt-cinquième anniversaire de cinématographie d'expression française.

La Production française de L'ONF ne fut créée, il est vrai, qu'en 1964, il y a donc vingt ans et non vingt-cinq, avec, rappelons-le, Pierre Juneau comme premier directeur. Mais déjà à la fin des années 50, vers 1958-59, une équipe française se consolidait à l'ONF autour de Fernand Dansereau, Bernard Devlin, Louis Portugais et Léonard Forest. D'où ce vingt-cinquième anniversaire.

S'il est vrai, comme le disait plus tôt cette semaine le cinéaste Jacques Godbout, permanent à l'Office, que 25 ans c'est bien peu dans l'histoire d'une nation, cet anniversaire n'en demeure pas moins important, ne serait-ce que pour souhaiter avec Godbout et ses collègues que la production à l'Office continuera de survivre aux recommandations du rapport Applebaum-Hébert, à la récente politique nationale du film et aux coupures budgétaires de toutes sortes.

À l'ONF, en tous cas, on a décidé de marquer le coup. Par une importante rétrospective tout d'abord qui commence lundi et se poursuivra pendant toute la semaine à la nouvelle salle ONF du Complexe Guy-Favreau et à la Cinémathèque québécoise. Et lundi soir à la salle ONF, une belle petite salle de projection qui mérite d'être visitée, le comédien Jean Duceppe doit être présent pour la projection de *Mon Oncle Antoine* de Claude Jutra, un des premiers films de cette rétrospective qui comprend au total plus de 80 films, depuis *Les Brûlés* de Bernard Devlin à *Mario* de Jean Beaudin en passant par *Le Chat dans le sac* de Gilles Groulx, *La Vie heureuse de Léopold Z* de Gilles Carle, *Un pays sans bon sens* de Pierre Perrault et *Le Temps d'une chasse* de Francis Mankiewicz.

Des films d'animation aussi dans cette rétrospective. D'ailleurs on peut voir actuellement au Complexe Guy-Favreau et ce jusqu'au 2 décembre l'exposition *Portrait d'un studio d'animation* préparée par le Studio français d'animation de l'Office. C'est là une autre activité dans le cadre de ce 25e anniversaire, une activité qui permet de comprendre les étapes de la fabrication image par image d'un film d'animation, genre qui a participé étroitement à la réputation mondiale de l'ONF.

Enfin le nouveau numéro de la Collection Les Dossiers de la Cinémathèque publiée par la Cinémathèque québécoise a précisément pour sujet la production française à l'Office. Le sous-titre : *25 ans en perspectives*. Un dossier établi sous la direction de Carol Faucher et auquel ont collaboré des gens de l'ONF mais aussi des observateurs extérieurs.

Résumer 25 ans de cinématographie n'est pas chose facile, ni même possible ici, mais on soulignera jamais assez jusqu'à quel point les cinéastes de la production française de l'Office, avec leur différentes techniques et leurs approches nombreuses, ont été avant tout des témoins attentifs de notre société et dans ce sens les témoignages que sont leurs films font dorénavant partie intégrante de notre patrimoine culturel.

Dans la présentation du Dossier de la Cinémathèque Carol Faucher écrit qu'un des défis des cinéastes était de « s'inscrire dans la dynamique d'une société en profonde transformation partie à la recherche d'elle-même : ils en seront non seulement les témoins mais aussi et plus souvent qu'autrement, un catalyseur de conscience dans l'engrenage de cette révolution et même un instrument de changement ».

Témoins, ces cinéastes ont été aussi, bien sûr, des créateurs dans le sens plein du terme. Plusieurs d'ailleurs ont réalisé à l'Office des films qu'ils n'auraient pu tourner ailleurs. À la fin des années 50 et au début de la décennie suivante qui a été capitale pour le devenir de la société québécoise, les Michel Brault, Claude Fournier et compagnie imposaient chez nous le cinéma direct avec des films comme *Les Raquetteurs* ou *La Lutte* et permettaient ainsi au cinéma québécois de commencer à prendre sa place parmi les jeunes cinématographies nationales.

Une scène tirée de *Mon oncle Antoine*

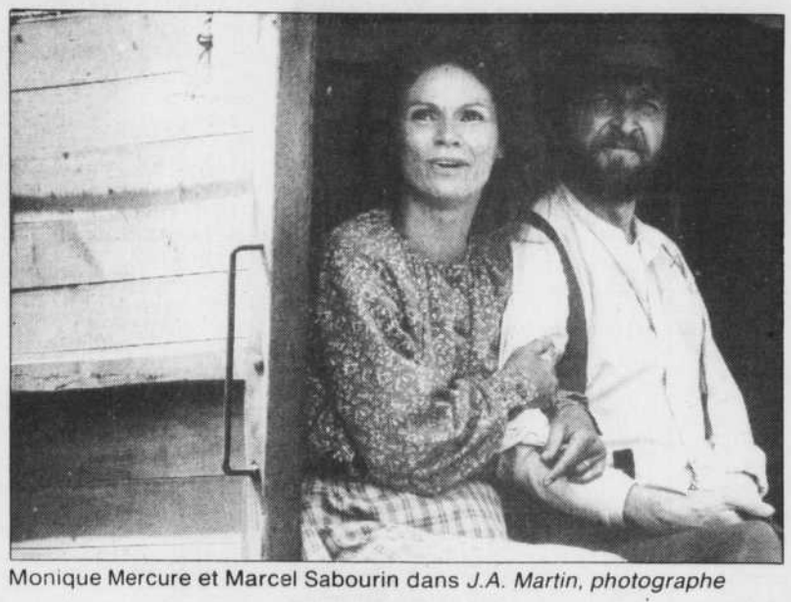

Monique Mercure et Marcel Sabourin dans *J.A. Martin, photographe*

Dans une petite fête qui réunissait mardi dernier plusieurs cinéastes, des amis, des journalistes, le réalisateur Marcel Carrière, à l'Office depuis trente ans, a rappelé les débuts. « À cette, époque, a-t-il rappelé, nous n'étions pas beaucoup parce qu'au moment de nos réunions annuelles nous nous réunissions chez la mère de Claude Jutra à Boucherville et tout le monde rentrait dans le salon. C'était une époque aussi où nous étions tous des hommes à tout faire, où nous n'étions pas syndiqués et je pourrais ajouter, sans trop d'excès d'esprit jéciste, qu'il régnait à l'époque une bonne camaraderie. Ils étaient tous de ce temps les Jutra, Brault, Perrault, Nold, Dufaux, Gosselin, Bobet, Fournier, Carle, Forest, Blais, Garceau, Devlin, Groulx, Portugais, Lamothe, Giraldeau, Fortier et j'en oublie peut-être ! »

« C'était une période, ajoutait Carrière, que nous vivions sans la nommer. D'autres nous ont appelé des « homo véritas » à cause du cinéma vérité. Il y avait le cinéma direct aussi que nous n'avions jamais nommé non plus. C'était une époque aussi, ajoutait-il, où l'on créait non seulement le contenu mais aussi les outils. C'était d'ailleurs la grande époque de la broche à foin et du tape. Par exemple, *Pour la suite du monde* avait été tourné avec une caméra prototype qu'il fallait réchauffer dans un poêle à bois, envelopper dans une couverture, amener dans une voiture chauffée sur le lieu du tournage et, après tout cela, ça ne marchait pas plus. « C'est comme ça qu'on a tourné les films de cette époque. »

Gilles Carle, pour sa part, prépare une émission d'une heure sur les 25 ans de cinématographie d'expression française à l'Office, émission qui devrait être diffusée à la télévision de Radio-Canada au début de 1985. Pour préparer cette émission, Carle, qui n'a jamais été un permanent de l'ONF, a visionné des heures et des heures de films.

« Ce qui m'a frappé tout d'abord, affirme le cinéaste, c'est la diversité. Contrairement à un préjugé qu'on entend souvent, l'Office n'est pas une école, et il n'y a pas un style ONF. Ce n'est pas l'Office qui fait les réalisateurs mais plutôt ceux-ci qui font l'ONF. Entre *Mario*, IXE-13, un film sociologique fait dans le fond des mines et un film d'animation, il n'y a pas de parenté. L'Office c'est quoi ? C'est un producteur, un lieu de production, et c'est pourquoi il faut garder l'Office et lui donner plus d'argent. »

Carle admet s'être ennuyé à quelques moments en revoyant les films de l'Office. « Mais moins souvent que je ne le craignais, précise-t-il. Je me suis ennuyé quand l'idéologie a commencé à prendre le dessus sur les films et empêché les films de bien se faire. » Carle aime beaucoup les films de la première époque, des films comme *Golden Gloves* par exemple où la critique est inhérente au document mais ne s'y superpose jamais.

« Pierre Vadeboncoeur, rappelle-t-il, a déjà dit que si l'on lisait la vie de Jean Marchand à l'envers ce serait fantastique. Il faut peut-être faire la même chose avec l'ONF bien que ce ne soit pas tout à fait vrai. Des films comme *Mario* et *Le Dernier glacier* de Jacques Leduc et Roger Frappier prouvent qu'il se fait encore des choses intéressantes à l'Office. Mais je dirais que l'ONF a besoin d'une nouvelle grande période comme celle du début des années 60. Ceci dit, ajoute Carle, sans l'ONF le peuple québécois n'aurait jamais vécu à l'écran autrement qu'au téléjournal ».

Quant à l'avenir, Daniel Pinard, l'actuel directeur de la Production française à l'Office, s'est dit heureux que le nouveau gouvernement conservateur n'ait pas effectué une coupure importante dans le budget de l'ONF. « Ça m'a rassuré, disait Daniel Pinard mardi dernier. Ça m'a permis de comprendre que le mot « conservateur » veut peut-être dire que l'on sait conserver et que ce n'était peut-être pas par hasard que, sous ces régimes, l'Office s'était trouvé favorisé ».

« Nous avons, a-t-il poursuivi, une tâche à faire, en termes de réorganisaton interne. Mais nous avons promis et je pense que nous pourrons protéger et augmenter la production ». Et un peu pour confirmer ses dires, Daniel Pinard annoncait mardi que l'Office commencait la production de *Kalamazoo*, le prochain long métrage d'André Forcier.

Elvire Murail: des livres pour le cinéma

MARIE LAURIER

SON premier roman, *Escalier C*, lui a valu des prix littéraires suffisamment importants pour l'encourager à en écrire un second qui vient de paraître chez Sylvie Messinger sous le titre *La Plume de perroquet*. Les deux récits seront adaptés au cinéma et traduits en anglais. Et un troisième mijote dans la tête de cette férue d'écriture; Elvire Murail, 25 ans, une Parisienne passionnée de littérature anglo-saxonne et américaine au point d'ignorer les auteurs de son pays et d'adopter un style complètement anti-français, « matter of facts », précise-t-elle.

Elvire Murail ne s'attribue aucun mérite d'écrire : « Tous les membres de ma famille sont des artistes, dit-elle en entrevue au DEVOIR. Mon père est peintre-graveur, ma mère a longtemps signé des romans-feuilletons, mes frères sont écrivain (sérieux) et musicien-compositeur, ma soeur est une femme de lettres (plus que sérieuse) qui se spécialise dans la compréhension de l'oeuvre de Charles Dickens! Moi j'écris depuis que je suis toute petite. »

À 25 ans, elle ose publier un premier roman: *Escalier C* qui connaît immédiatement le succès en remportant en novembre 1983 le Prix du premier roman et en mars 1984 le Prix George-Sand. C'est un curieux récit où elle s'amuse à décrire les gens et l'existence quotidienne de locataires d'un immeuble ... new-yorkais. Et pourtant, Elvire Murail n'a jamais mis les pieds à New York et comme tous les Français, elle éprouve une véritable fascination pour l'Amérique, ses mythes et ses symboles.

Mais New York reste justement un symbole car *Escalier C* pourrait se passer dans n'importe laquelle des grandes villes américaines ou européennes, la promiscuité de la vie dans un immeuble à logements multiples où les murs ont des oreilles et les voisins des curiosités jamais assez assouvies étant partout les mêmes, chicanes de paliers et bruits insolites compris.

Le talent de l'auteur est d'avoir fait évoluer tout son monde dans un tourbillon incessant de péripéties et de confrontations plus ou moins heureuses, parfois tristes, et de leur avoir prêté des âmes de saltimbanques et de désespérés du « struggle for life ».

Elvire Murail convient qu'elle a inventé en quelque sorte une nouvelle écriture française en exploitant au maximum le dialogue. Ses phrases sont brèves et incisives, dépouillées de ce qui pourrait encombrer la trame du récit et des répliques. Et en lisant ses romans, on les imagine tout de suite en films. Justement elle supervise présentement le tournage d'*Escalier C* à Paris dirigé par le cinéaste Jean-Charles Tacchella et le film devrait sortir en mars 1985.

Alors que *La Plume de perroquet* sera tourné par Claude Chabrol. Ce livre qui tient à la fois du roman et du polar a été conçu comme un jeu d'échec. Il met en scène quatorze personnes qui assistent au meurtre d'une jeune fille et c'est le commissaire Tisserand qui devra résoudre l'énigme de ce drame qui se passe cette fois à ... Tahiti. Elvire Murail n'y est jamais allée, avoue-t-elle, mais elle en a entendu parler par d'autres et cela lui suffit pour recréer l'atmosphère de cette île.

« J'ai vraiment écrit ce livre en jouant aux échecs, souligne Elvire Murail. Les pièces du jeu étaient toutes étiquetées des noms de mes personnages que je faisais évoluer ou disparaître sur l'échiquier. ». Mais pourquoi un titre aussi farfelu? « Pour rien, pour mystifier le lecteur peut-être bien. Franchement, nous n'en avons pas trouvé de meilleur. »

Le troisième roman qui mijote dans la tête de l'écrivain s'inspirera cette fois du jeu de bingo qui n'est pas populaire uniquement dans nos sous-sols d'église, semble-t-il. « À mon grand étonnement, j'ai découvert une station balnéaire anglaise fréquentée par des gens d'un certain âge et d'un âge certain où l'on ne fait que jouer au bingo à longueur de jour, souligne Elvire Murail. Cette activité cache une solitude morbide, une grande tristesse aussi, ce que j'essaierai de faire ressortir à travers les yeux d'un jeune joueur un peu perdu dans ce milieu et qui se retrouvera bien déprimé à la fin de son séjour. » Cette façon de décortiquer des personnages, par le biais du jeu d'échec ou de bingo comme dans la promiscuité d'un immeuble ressort d'une démarche adoptée par l'écrivain sensible « à découvrir ce qui se cache derrière eux ».

Les Films du Crépuscule
présente
MOUVEMENT-DANSE

Du 23 au 29 novembre à 21h 30
au Cinéma Parallèle
3682, Saint-Laurent.

Les Films du Crépuscule
vous propose
d'acheter ces films
EN FORMAT
VIDEO-CASSETTE

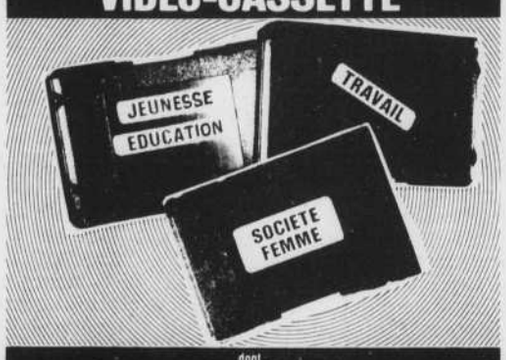

dont
Nuranda
La turlute des annees dures
Depuis que le nionde est monde
L entrainement des femmes
On est pas des anges
etc

Pour recevoir notre catalogue, écrire ou téléphoner à
LES FILMS DU CRÉPUSCULE INC.
4503 St-Denis, suite#1
Montréal, Québec H2J 2L4
Tél. : (514) 849-2477

"Rigoureusement construit et impeccablement tourné". Francine Laurendeau
"Il est en train de devenir la surprise de la saison". Luc Perreault
"Touchant, efficace, sensuel et drôle". Ariane Emond
"Un des meilleurs films québécois à prendre l'affiche cette saison-ci". Richard Gay

Jacques et Novembre

un film de François Bouvier et Jean Beaudry.
À L'AUTRE CINÉMA juqu'au 29 novembre.
Distribution Cinéma libre

On a BESOIN de MARCO FERRERI

SÉLECTION OFFICIELLE VENISE '84

—LE MONDE
FERRERI est au sommet de son art. LE FUTUR EST FEMME est la juste mesure de sa folie.
—LIBÉRATION
"Jamais féminité n'a été aussi bien filmée que par ce regard que porte Ferreri sur cette femme enceinte"
—Minou Pétrowski "LES BELLES HEURES"
Marco FERRERI mélange les acteurs comme les parfums. Des films toujours sensuels, souvent magnifiques et très forts.
—FRANCE SOIR
"Un film très artistique"
"Un film de Ferreri est toujours intéressant parce qu'il nous oblige à réfléchir sur la qualité de notre environnement."
—Pierre Brousseau BON DIMANCHE

ORNELLA MUTI • HANNA SCHYGULLA
Un film de MARCO FERRERI

PARISIEN: 12.15, 2.10, 4.05, 6.00, 7.55, 9.55.
SAM. DERNIER SPECTACLE 11.50.
Le PARISIEN 3
480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL

ERIC ROHMER
ÉLYSÉE: Sam. Dim. 1.05, 3.05, 5.05, 9.05.
Sem. 7.05, 9.05.
ÉLYSÉE 2
35 MILTON 842-6053

JEAN ZALOUM et LES PRODUCTIONS KARIM présentent
ILS FUIRENT LA TERREUR DE LEUR PAYS ET PRIRENT LA ROUTE PÉRILLEUSE VERS LA TERRE PROMISE: LE NORD

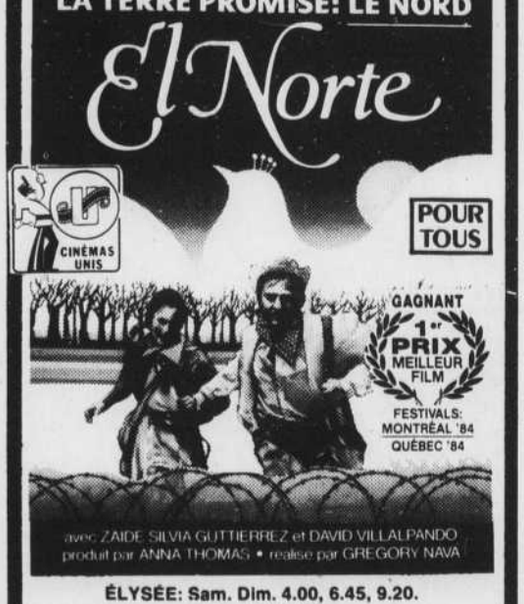

ÉLYSÉE: Sam. Dim. 4.00, 6.45, 9.20.
Sem. 6.45, 9.20.
ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842-6053

"Un long métrage de fiction adoptant la stylisation et le detachement souvent teinté d'humour, de clins d'oeil... ... et d'un charme doux amer!" TOUS

TREIZE ANS ET DES RÊVES PLEIN LA TÊTE

LAISSE BÉTON de Serge Le Peron **OU LAISSE TOMBER**

Voler la somme nécessaire à leur départ afin de faire revivre les souvenirs d'ailleurs et d'autrefois! Mais... la réalité crue se charge de casser le projet!

"Nul doute que ce film vous fera penser aux Quatre cent coups de TRUFFAUT!" Daniele Parra (Revue Cinéma)

Dès vendredi le 23 novembre
ÉLYSÉE 2
35 MILTON 842-6053

LE NOUVEAU FILM d'ALAIN RESNAIS
EN PRIMEUR TOUS
SABINE AZEMA / PIERRE ARDITI
FANNY ARDANT / ANDRÉ DUSSOLLIER
L'AMOUR A MORT
"Une œuvre indépendante et neuve qui, loin de l'analyse invite à l'abandon émotionnel." L'EXPRESS

EN EXCLUSIVITÉ
tous les soirs à 9h30
OUTREMONT
1248 Bernard 277-4145 • 277-2001

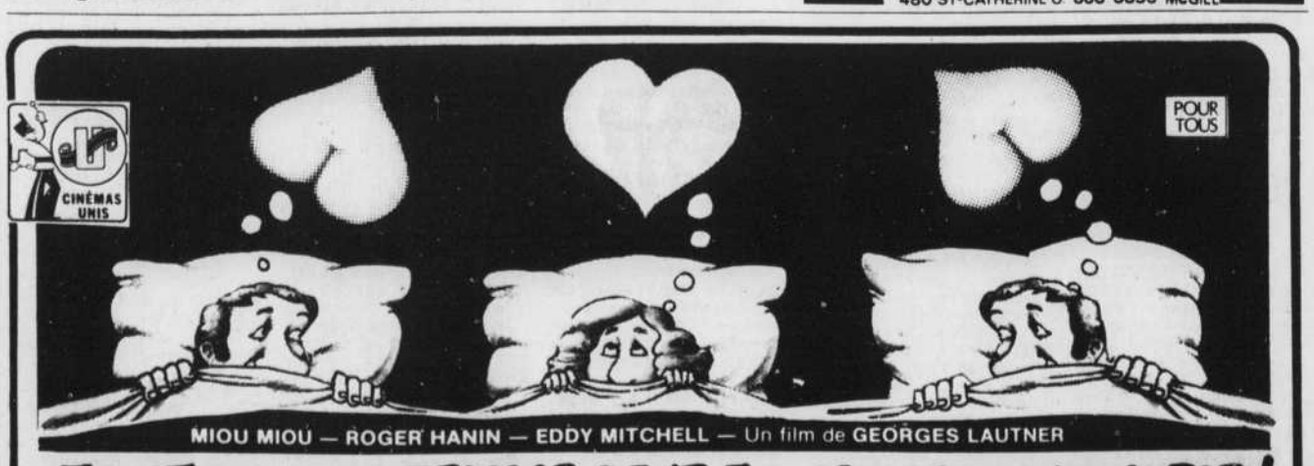

MIOU MIOU — ROGER HANIN — EDDY MITCHELL — Un film de GEORGES LAUTNER

ATTENTION, UNE FEMME PEUT EN CACHER UNE AUTRE!

PARISIEN: 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.40. SAM. DERNIER SPECTACLE: 11.40. **GREENFIELD:** SAM.-DIM.: 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25, SEM.: 7.25, 9.25. **LAVAL:** SAM. DIM. 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30, SEM.: 7.30, 9.30, SAM. DERNIER SPECTACLE: 11.25. **VERSAILLES:** SAM.-DIM.: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.05, SEM.: 7.00, 9.05.

Le PARISIEN 5 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL
LAVAL 2 CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 3 PL. GREENFIELD PARK 671-6129
VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

CINÉMA

Le dernier glacier ou la fin d'un monde

RICHARD GAY

AU moment même où l'Office national du film célèbre ses 25 ans de production française, voilà que sort sur nos écrans *Le Dernier glacier* produit par l'ONF et coréalisé par les cinéastes Jacques Leduc et Roger Frappier.

Heureux hasard ou stratégie bien pensée, peu importe. Mais comment ne pas constater que, dans sa facture même, *Le Dernier glacier* témoigne éloquemment des meilleures tendances qui ont prévalu à la production française de l'ONF, les actualise et les pousse même plus avant.

Le film a d'ailleurs été bien accueilli à Sept-Îles, Matane, Rouyn et Fermont où il a été présenté avant de prendre l'affiche hier à Montréal et prochainement à Québec, Rimouski, Sherbrooke, Rivière-du-Loup, Chicoutimi et Alma.

Le dernier glacier a pour cadre et sujet Schefferville ou plus précisement la fermeture de Schefferville. Sujet d'autant plus d'actualité quand on pense à la fermeture toute récente de Gagnon et aux difficultés que connaissent plusieurs villes du Moyen-Nord québécois, ce Moyen-Nord qu'ont pourtant chanté plusieurs de nos chansonniers et vanté de nombreux hommes politiques.

Actualité du propos donc. Et l'approche employée par Jacques Leduc et Roger Frappier est tout aussi actuelle dans la mesure où ils fondent dans un même tout documentaire et fiction, empruntant cette troisième voie mi-documentaire, mi-fictive dans laquelle cherchent à s'engager plusieurs de nos cinéastes qui n'ont pas tous cependant aussi bien réussi que Leduc et Frappier.

La mine de Schefferville ferme, annonce le téléjournal. Or plus de mine, plus de ville. Les habitants doivent plier bagage, partir. Les cinéastes ont donc filmé les derniers moments de la ville, ainsi condamnée, avec un remarquable sens du lieu, de la neige, du froid, avec une attention pleine d'emphatie aussi pour les victimes, soit la population de Schefferville, les 5,000 blancs, les 800 Amérindiens et, en particulier, la jeune génération née sur place et pour qui Schefferville est le milieu du monde, dirait le cinéaste allemand Edgar Reitz, auteur de *La Patrie*.

Sur ce fond de douleur collective, la mort d'une ville, apparaît une douleur plus intime, la mort d'un couple, celui-ci renvoyant à la ville toute entière comme en parrallèle, en écho. C'est ici qu'interviennent fiction et comédiens, Robert Gravel et Louise Laprade interprétant un couple qui se sépare, le jeune Martin Dumont leur fils de dix ans à qui ils doivent l'annoncer et Michel Rivard Léonard, l'ami de la famille.

La principale qualité du film *Le Dernier glacier* tient dans sa densité d'information et d'émotion. Cette densité et cette richesse sont dûes tout d'abord à cette interpénétration du documentaire et de la fiction, fusion tellement réussie que le spectateur en vient à ne plus savoir très bien où s'arrête le documentaire et où commence la fiction, le même ton parcourant le film de bout en bout.

Si ce résultat doit énormément à la sensibilité de la scénarisation et de la réalisation, l'habilité du montage signé Monique Fortier y est aussi pour beaucoup. Un montage qui non seulement nous promène du documentaire à la fiction et vice versa mais un montage qui nous ballade aussi dans le temps avec, par exemple, ces actualités d'époque qui nous montrent la construction de Schefferville et en contrepoint, trente ans plus tard, le départ obligatoire.

La densité du *Dernier glacier* doit beaucoup aussi à la technique du split-screen ou double écran, employée à plusieurs reprises à travers le film, une technique qui permet ici d'englober plus d'informations et de provoquer aussi plus de réflexions et d'émotions. Sur l'écran, les deux images se complètent ou s'opposent, parfois aussi fiction et documentaire se répondent, et c'est dans cette juxtaposition additionnée à la double trame du récit, collective et intimiste, que le film trouve sa richesse, sons sens et sa portée.

Si sur l'écran, on voit souvent une image juxtaposée à une autre, les réalisateurs ont eu la très bonne idée d'insérer parfois dans une image une deuxième. C'est ainsi que dans la séquence finale on voit le personnage interprété par Robert Gravel circuler dans le train qui l'emmène loin de Schefferville et des siens alors que cette image est incorporée dans une autre, celle du paysage qui défile de chaque côté du train. Une séquence inoubliable où fiction et document s'harmonisent parfaitement pour une plus grande vérité et un plus fort impact émotionnel.

Cette séquence finale et d'autres aussi, celles en particulier où figurent des Amérindiens, renvoient directement aux films d'Arthur Lamothe. *Le Dernier glacier* s'inscrit donc dans le sillon de la grande tradition du documentaire québécois. Toutefois avec l'utilisation du double écran et de la fiction, judicieusement soutenue par la musique de René Lussier et Jean Derome et la chanson de Michel Rivard, le film de Leduc et Frappier peut rejoindre le grand public qui ne pourra rester insensible au drame d'un couple qui se sépare, d'une ville qui agonise, d'une population qui se disperse et d'un mythe, celui du Nord québécois, qui lentement vascille. (Berri).

Roger Frappier et Jacques Leduc, réalisateurs du *Dernier glacier*

ÉCHOS

Après plusieurs années de recherches multidisciplinaires, René Désilets présente à compter d'aujourd'hui jusqu'au 5 décembre un travail d'architecture intitulé *Tilt*, un jeu entre l'illusion et la réalité à l'Espace du Copie-Art, 813 Ontario est.

■

À l'affiche au Club Soda jusqu'au 18 novembre: l'humoriste Pierre Verville.

■

Le Centre des femmes de Laval présente un nouveau spectacle de Denise Guénette intitulé « Marcel, tu m'harcèles » à la salle André-Mathieu du Cégep Montmorency.

LE PUBLIC ET LA CRITIQUE SONT UNANIMES!
Tout le monde aime: (MARIO) une perle à ne pas manqer
"Il y avait vraiment longtemps que le cinéma ne nous avait pas offert un aussi beau film." —Franco Nuovo "LE JOURNAL DE MONTREAL"
"Un film émouvant, touchant, extrêmement intéressant" —Chantal Jolis "A PREMIERE VUE"
"Une oeuvre très belle, très réussie, qui m'a beaucoup plu et ému." —Rene Homier Roy "A PREMIERE VUE"
"Quel beau film attachant!" —Louis Guy Lemieux "LE SOLEIL"
"Un long métrage de grande beauté." —Richard Gay "LE DEVOIR"
POUR TOUS
5e SEM.
5e semaine de succès
MARIO
UNE PRODUCTION DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA
Dauphin et Brossard, Lun. à Ven.: 7.30 - 9.30
Sam. - Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
LE DAUPHIN 1 BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
BROSSARD 1 MAIL CHAMPLAIN 465-5906
Aussi: Maska à St-Hyacinthe

BERTRAND TAVERNIER
POUR TOUS
Prix de la mise en scène "CANNES 84"
13e SEM.
Un Dimanche à la Campagne
Louis Ducreux - Sabine Azema
Colo Tavernier - Bertrand Tavernier
LE DAUPHIN 2 BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Lun. à Ven.: 8:00 - 10:00.
Sam.-Dim.: 2:00 4:00 - 6:00 - 8:00 - 10:00.

"BRAVO! UNE PROUESSE! ...UN SPECTACLE CAPTIVANT, PLEIN D'HUMOUR, DE DROLERIES ET DE TENDRESSE..."
"...UN IRRESISTIBLE TOUR DE FORCE... SI VOUS NE DEVIEZ VOIR QU'UN SEUL FILM CET AUTOMNE... C'EST LE BAL QU'IL FAUT CHOISIR"
PRIX DU MEILLEUR FILM FRANCE ★ ALLEMAGNE ★ ITALIE
ETTORE SCOLA
POUR TOUS
LE BAL
Cinéma ODEON
8e SEM.
THEATRE DU CAMPAGNOL
JEAN CLAUDE PENCHENAT
RICARDO ARONOVICH
Producteur GIORGIO SILVAGNI
Musique de VLADIMIR COSMA
BERRI 2 ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 12:30 - 2:40 - 4:50 - 7:10 - 9:20.

cinémasplus présente
13e SEM.
VIVA LA VIE
CLAUDE LELOUCH
DOLBY STEREO
CRÉMAZIE ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210
Arrivez à l'heure
Lun. à Ven.: 7.15 - 9.25
Sam. - Dim.: 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.25
POUR TOUS

RENÉ MALO présente
"VOILÀ UNE OEUVRE QUI M'A PROFONDEMENT APPRIVOISÉE... QUI NOUS FAIT BASCULER DANS UN UNIVERS D'ÉMOTIVITÉ D'UNE INTENSITÉ RARE ET C'EST INTERPRÈTE PAR UNE DISTRIBUTION PARFAITE."
MANON PÉCLET DIMANCHE MATIN
FEMMES DE PERSONNE
POUR TOUS
5e SEM.
MARTHE KELLER JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
PHILIPPE LEOTARD CAROLINE CELLIER FANNY COTTENÇON
UN FILM ECRIT ET REALISE PAR CHRISTOPHER FRANK
GEORGES DELERUE ALAIN TERZIAN
BERRI 3 ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 12:40 2:45 - 4:50 - 7:00 - 9:05.

SAN ANTONIO à l'écran!
VICTOR LANOUX
JACQUES DUTRONC
18 ANS Adultes
SEXUALITE EGALITE FRATERNITE
d'après le roman de SAN ANTONIO
2e SEM.
Y A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE?
DOMINIQUE LAVANANT • FRANÇOIS CAVANNA
JACQUELINE MAILLAN • MICHEL GALABRU Action Film
BERRI 5 ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 12:20, 2:30, 5:00, 7:20, 9:30.

LA CRITIQUE EST UNANIME!
Un des meilleurs divertissements que le cinéma québécois nous ait jamais donné
Pour les jeunes de 7 à 77 ans: drôle et tendre
Une vraie réussite
Drôle, imaginatif, plein de passions: à voir et à revoir.
POUR TOUS
GUERRE DE TUQUES
7e SEM.
un film de ANDRÉ MELANÇON
Chanson thème interprétée par NATHALIE SIMARD
BERRI, tous les jours: 12:30 - 2:20 - 4:10 - 6:00 - 7:50 - 9:40.
2e film aux CARTIER, MERCIER, VILLERAY, LONGUEUIL et VERDUN: «200,000 dollars en Cavale».
BERRI 1 ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
VERDUN 3841 WELLINGTON 768-2092
CARTIER-LAVAL 226 BOUL. DES LAURENTIDES 663-5124
VILLERAY ST-DENIS - JARRY 388-5577
LONGUEUIL 1 PLACE LONGUEUIL 679-7451
MERCIER STE-CATHERINE - PIE-IX 255-6224

On a BESOIN de MARCO FERRERI
– LE MONDE
FERRERI est au sommet de son art. LE FUTUR EST FEMME est la juste mesure de sa folie.
— LIBÉRATION
"Jamais féminité n'a été aussi bien filmée que par ce regard que porte FERRERI sur cette femme enceinte". — Minou Pétrowski, "LES BELLES HEURES"
SÉLECTION OFFICIELLE VENISE '84
Marco FERRERI mélange les acteurs comme les parfums. Des films toujours sensuels, souvent magnifiques et très forts.
— FRANCE SOIR
"Un film très artistique".
"Un film de FERRERI est toujours intéressant parce qu'il nous oblige à réfléchir sur la qualité de notre environnement".
— Pierre Brousseau, BON DIMANCHE
ORNELLA MUTI • HANNA SCHYGULLA
Un film de MARCO FERRERI
POUR TOUS
le Futur est Femme
avec ORNELLA MUTI • HANNA SCHYGULLA • NIELS ARESTRUP
dans un film de MARCO FERRERI: "Le Futur est Femme"
Scénario MARCO FERRERI • DACIA MARAINI • PIERA DEGLI ESPOSTI
Une coproduction italo-franco germanique FASO FILM S.r.l. Roma-U.G.C.-TOPI-ASCOT FILM GmbH-Berlin
VIVAFILM
Le PARISIEN 3 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL
PARISIEN: 12.15, 2.10, 4. .5, 6.00, 7.55, 9.55. Sam. dernier spectacle 11.50.

LE DERNIER GLACIER
POUR TOUS
Schefferville plie bagage.
Un amour dans la tourmente.
L'oeuvre de Leduc et Frappier vous empoigne, vous dérange, vous émeut.
L'Actualité, Jean-Marie Poupart
Une oeuvre fort originale.
La Presse, Luc Perrault
Un film émouvant de vérité.
Le Devoir, Richard Gay
Un film de Roger Frappier et Jacques Leduc
avec Robert Gravel, Louise Laprade, Michel Rivard, Martin Dumont, et avec la participation des gens de Schefferville
Une production de l'Office national du film du Canada
Tous les jours: 1.40 - 3.25 5.10 - 7.00 - 8.45
BERRI 4 ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

CINÉMA

Un indépendant parmi les ogres du cinéma-industrie

MARCEL JEAN

PETIT mais solide, la moustache épaisse et grisonnante, Paul Vecchiali est assis dans la salle de réunion de la Cinémathèque québécoise. Il est venu y présenter une rétrospective de son oeuvre, la première à être tenue au Québec. Une certaine détermination se lit dans ses yeux, détermination qui en fait un cinéaste à part dans l'ensemble de la production française, un indépendant parmi les ogres du cinéma-industrie, un artisan parmi les manufacturiers.

« En France, la situation de la production indépendante est terrible. Le cinéma d'auteur français n'existe que virtuellement. Mon film *En haut des marches*, fait partie d'une liste de 30 films d'auteur qui, en 1983, ont fait moins de 10,000 entrées à Paris. C'est dramatique. Il est très difficile de faire un film de façon indépendante, et à cette difficulté s'ajoute celle de trouver des salles où montrer le film. Les exploitants ne veulent plus prendre de risques ».

De l'autre bout de la table, Jean-Paul Gauthier, l'administrateur de Diagonale, la compagnie de production de Vecchiali, intervient pour expliquer que les propriétaires de salles d'art et d'essai n'agissent pas ainsi par mauvaise foi. Ces derniers ne peuvent faire autrement que d'hésiter à programmer un film qui risque de faire 300 ou 400 entrées en une semaine. Vecchiali n'est pas du tout d'accord et la discussion s'anime. On parle de la propriétaire d'une salle de Grenoble qui n'a pas payé la location d'*En haut des marches*, des problèmes de la sous-distribution à Marseille, du cas exceptionnel de Paris ; je m'y perds complètement jusqu'à ce que Vecchiali décide de clore le débat : « Les exploitants n'exploitent plus les films, c'est nous qu'ils exploitent ».

Paul Vecchiali
(Photo Jacques Grenier)

Vivement, le cinéaste enchaîne pour parler de l'éphémère Association Interprofessionnelle des Cinéastes indépendants (l'ICI), née et morte en 1982, dont il fut l'unique président. « L'ICI fut un échec monstrueux parce que ses membres ont gardé l'esprit corporatiste. Nous regroupions des gens de tous les métiers : attachés de presse, comédiens, réalisateurs, techniciens, distributeurs et exploitants. Sans cet esprit corporatiste, nous aurions représenté une force importante et les grands circuits auraient été obligés de compter avec nous. Mais de toute façon, il se peut que ce soit le propre des indépendants de refuser toute structure. Peut-être qu'on a lutté contre la nature ».

Paul Vecchiali, ce porte-parole du cinéma indépendant, ne tourne cependant pas le dos aux gros producteurs. Ainsi son avant dernier film, *Coeur de hareng*, un polar, a été financé par la première chaîne de télévision française. « J'ai longtemps pensé que la télévision ne pouvait être une porte de sortie intéressante. Mais tout a tellement bien été pendant la production de *Coeur de hareng* que j'ai changé d'idée. Quoique cette opinion est basée sur une seule expérience. Je me demande si je n'ai pas un tel esprit d'indépendance que j'arrive à passer par dessus les systèmes ».

Aussi, il réalisera bientôt un film à gros budget, cinq millions de nos dollars, d'après le roman de Walter Lewino intitulé *Fucking Fernand*. L'adaptation sera signée Jean Aurenche, le scénariste attitré de Bertrand Tavernier, qui du haut de ses 81 ans est un des derniers représentants du cinéma français des années 30, ce cinéma dont Paul Vecchiali est l'héritier.

Si Truffaut et quelques autres ont été gavés de films d'Alfred Hitchcock, d'Howard Hawks et de John Ford, Vecchiali, lui, s'est nourri de Jean Grémillon, de Julien Duvivier, a qui il a dédié *Corps à coeur*, et de Marcel Carné. « Pour moi le cinéma français s'est arrêté en 39 et a repris une forme collective intéressante avec la Nouvelle vague. Alors entre 39 et 59 il y a eu vingt ans de désert dans lequel ont émergé des gens comme Bresson, Cocteau, Guitry, Pagnol, Renoir, qui est demeuré en place, et peut-être un ou deux autres ». D'ailleurs, en fouillant dans les fichiers de la Cinémathèque québécoise, Vecchiali a découvert un vieux film français au scénario signé par un certain Antoine de St-Exupéry. Il a tout de suite fait en sorte qu'on lui organise un visionnement.

Cinéaste, producteur, monteur, Paul Vecchiali a aussi, sans véritablement faire partie de l'équipe, publié plusieurs critiques dans *Les Cahiers du cinéma*. Sa démarche fut tout de même diamétralement opposée à celle des nombreux cinéastes qui sont d'abord passés par cette revue : « Moi, j'ai tout fait à l'envers. J'ai tourné un long métrage, puis un court métrage, ensuite j'ai été assistant et enfin j'ai été critique ». Au sujet de cette dernière activité il déclare : « La critique amène l'analyse et l'analyse amène la réflexion sur le métier, sur l'art. C'est à la fois un avantage si on veut arriver à réinventer le cinéma et un inconvénient car on y perd l'innocence qui est nécessaire pour travailler ».

D'un film à l'autre, le réalisateur a transgressé une quantité innombrable de tabous : l'euthanasie dans *L'Étrangleur*, l'homosexualité, l'inceste et l'amour entre un jeune homme et une femme âgée dans *Corps à coeur*, le travestissement dans *Masculins singuliers* et, dans un autre ordre, le pétainisme dans *En haut des marches*. On croirait qu'à toutes les fois que le cinéaste fait face à une porte fermée, il prend un plaisir fou à aller voir derrière.

« Il n'y a pas chez moi une volonté de transgresser les tabous. Je suis naturellement porté vers ce type de personnages à qui il arrive des choses hors du commun. Les gens tout à fait ordinaires, ceux qui représentent 95 % de la population, ne m'intéressent pas ».

Pendant que je parle de sujets, de situations, Vecchiali parle de personnages. Pour lui, les personnages priment. Ils passent, ils viennent avant le reste. C'est probablement cet amour pour ses personnages, amour qu'on peut même confondre avec celui qu'il a pour la véritable famille d'acteurs qui s'est constituée autour de lui, qui définit le mieux Paul Vecchiali et son cinéma.

Trous de mémoire, film qu'il a terminé il y a à peine un mois et qui a nécessité six heures de tournage et deux heures de montage, démontre bien l'importance qu'il accorde aux personnages. Deux acteurs qui se rapprochent et se repoussent, s'attirent et se déchirent, à l'orée d'un bois, au bord de l'eau. Un style épuré, des dialogues improvisés, Françoise Lebrun dans le rôle de la femme et Vecchiali lui-même dans celui de l'homme. Vecchiali qui règle sa mise en scène de l'intérieur, qui est plus proche de ses personnages que jamais.

L'entretien terminé, Vecchiali et Jean-Paul Gauthier font les arrangements nécessaires au visionnement de *Jacques et Novembre*, le film de Jean Beaudry et de François Bouvier qu a fait l'unanimité lors du plus récent Festival du nouveau cinéma. Paul Vecchiali, l'homme-orchestre, porte maintenant son costume de distributeur.

L'avenir de la démocratie et une rétrospective soviétique

FRANCINE LAURENDEAU

LÀ où un Costa-Gavras y serait allé avec plus de brio, plus d'audace, Norbert Kückelmann nous expose son sujet de réflexion avec calme, pudeur et gravité. Allemand, né en 1930, il a connu le nazisme et peut aujourd'hui évaluer les enjeux véritables de la renaissance du fanatisme d'extrême droite. Et pour avoir lui-même pratiqué le droit, il connaît les limites de la loi.

C'est sans doute ce sérieux qui fait la force d'*Un avocat allemand*. Au cours d'une assemblée électorale, un jeune homme, Werner (Robert Aldini), est appréhendé par la police pour avoir tiré deux coups de feu. S'agit-il, comme le soutient l'accusé, d'un geste isolé et symbolique ? Ou Werner n'a-t-il pas plutôt agi pour le compte d'un groupe terroriste ? De gauche ou de droite ?

Désigné d'office pour assurer sa défense, l'avocat Landau (Maximilian Schell) éprouve peu de sympathie pour le garçon dont le mutisme hostile va compliquer sa tâche.

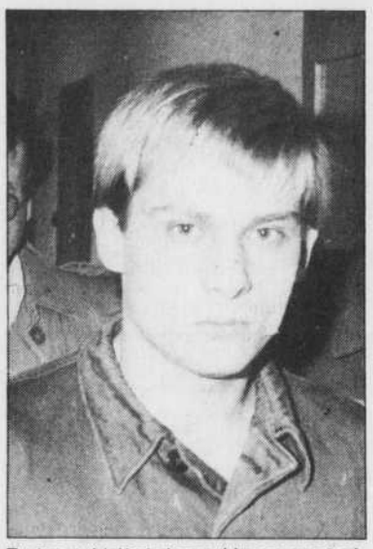

Robert Aldini dans *Un avocat allemand*

(Alors qu'on le sent ému par le cas de cette jeune mère grecque, fragile Médée, brisée par son séjour en prison.)

Landau arrivera tout de même à faire relâcher Werner jusqu'à son procès. Il ne croit pas à la thèse du complot. Du moins jusqu'à ce que de minces indices attirent son attention, de même que le double jeu de la soeur du jeune homme. Cette patiente enquête va lui faire découvrir que son mandant est bel et bien sous l'influence d'un groupe paramilitaire comme il en existe plusieurs en Allemagne, un groupe de fanatiques d'extrême droite. Mais allez donc prouver cela en cour...

Un avocat allemand recevait un Ours d'argent au dernier Festival de Berlin « pour sa transposition intelligente et cinématographique d'un problème brûlant de notre temps. » À voir si vous vous intéressez à l'avenir de la démocratie, d'autant plus que le film est en version originale, sous-titres français. Au Parisien.

★★★

Ils sont eux aussi pour la plupart en version originale, ces sept longs métrages de la Semaine du film soviétique présentée à l'Outremont du 17 au 25 novembre. J'ai déjà eu l'occasion de parler de *Sans témoins*, de Nikita Mikhalkov. Dans la huis clos d'un appartement vont s'opposer lui — un certain égoïsme masculin dans toute sa muflerie — et elle — un certain masochisme féminin dans toute sa passivité. On voudrait tellement qu'elle puise en elle-même la force de se libérer de son tyran... Mais c'est d'un autre homme que viendra le salut. Un film déchirant.

Les Contes du vieil Arbat, de Savva Koulich, se déroule dans un extraordinaire capharnaüm, l'antre magique de Fédia, vieux maître de marionnettes. Alors qu'il travaille avec son vieil ami et complice, fidèle collaborateur de toujours, à son prochain projet, sa *Belle Hélène*, débarque soudain chez lui une délicieuse jeune fille qui s'installe dans ses hamacs. Les deux marionnettistes en tombent aussitôt amoureux, de même que le fils de Fédia, ombrageux jeune homme, lui aussi créateur de marionnettes.

Mais peu importe l'anecdote de ce film fantaisiste et insolite où on se balade allègrement dans Moscou (le vieil Arbat est un quartier de Moscou) et où on passe de l'humour le plus désopilant au romantisme le plus échevelé. *Contes du vieil Arbat* sera projeté en présence du réalisateur.

Il sera intéressant de voir *Le Jardin d'enfants*, récit cinématographique écrit et réalisé par le célèbre poète Evguéni Evtouchenko, ainsi qu'un film pour enfants, *Je ne veux pas devenir adulte*, de Yori Tchouliokine, qui sera projeté à deux reprises, en version française celui-là. Consulter le programme de l'Outremont, du 17 au 25 novembre.

Si vous ne connaissez pas encore le cinéaste français Paul Vecchiali, il vous reste tout juste deux jours et cinq films : la rétrospective que lui consacre la Cinémathèque québécoise se termine demain. Si je ne m'abuse, seul *En haut des marches* est déjà sorti à Montréal. Un film admirable qui met en scène une grande comédienne qu'on avait un peu oubliée, Danielle Darrieux. Une femme revient dans cette ville du midi où elle a été heureuse et où on lui a enlevé celui qu'elle aimait. Un film sur l'amour, sur la mémoire, un bel hommage à l'émouvante Darrieux au faîte de son talent.

Parmi les autres films de Vecchiali, mentionnons *Coeur de hareng*. Dans les années cinquante, alors que putains et maquereaux ont encore le sens de l'honneur, un ruffian indigne vient perturber cette rude et belle harmonie... « Les amants du milieu ne se font jamais vieux », chante Patachou. Le cinéaste a dû beaucoup s'amuser en réalisant avec ses amis acteurs cette Série noire, destinée à la télévision, qui frôle (tendrement) le pastiche.

Un homme demande à une femme qui l'a quitté de venir passer une journée avec lui. Il a besoin d'elle pour se souvenir et il l'aime toujours. Avec le souvenir amoureux, les anciennes blessures se réveillent. Pour elle, le seul moyen de se retrouver, ce serait d'oublier... *Trous de mémoire*, qui porte en sous-titre « Impromptu par Françoise Lebrun et Paul Vecchiali », est un film sensible et séduisant qui vous séduira encore plus quand vous saurez que seules les premières minutes ont été écrites... Il s'agit d'une improvisation à deux personnages tournée en six heures, il y a un mois, et qui sera présentée ce soir, en première mondiale, à 22h30, à la Cinémathèque.

25 ans D'IMAGES À NOTRE IMAGE

Grande rétrospective
de plus de 80 films
d'une cinématographie
d'expression française
à l'Office national du film du Canada

Du 19 au 25 novembre
à la salle de cinéma de l'ONF
Complexe Guy-Favreau
200, boul. Dorchester ouest
(Métro Place D'Armes)

Du 20 au 23 novembre
à la Cinémathèque québécoise
335, boul. De Maisonneuve est
(Métro Berri DeMontigny)

De plus, au Complexe Guy-Favreau, exposition jusqu'au 2 décembre de «Portrait d'un studio d'animation»

Pour plus de détails sur les films présentés, demandez notre dépliant.
Renseignements: 283-4823

Office national du film du Canada
National Film Board of Canada

COMPLEXE GUY-FAVREAU
LUNDI, 19 NOVEMBRE
10h
• Le Chat dans le sac
Fiction, 1974
Réal.: Gilles Groulx
11h30
• Monsieur Pointu
Animation, 1975
Réal.: Bernard Longpré, André Leduc

• Mémoire en tête
Documentaire, 1964
Réal.: Léonard Forest
• Monsieur John Grierson
Documentaire, 1973
Réal.: Roger Blais
14h
• Les Raquetteurs
Documentaire, 1958
Réal.: Gilles Groulx, Michel Brault
• La Drave
Documentaire, 1957
Réal.: Raymond Garceau
• Peut-être Maurice-Richard
Documentaire, 1971
Réal.: Gilles Gascon
17h
• L'Âge de chaise
Animation, 1978
Réal.: Jean-Thomas Bédard
• Les Brûlés
Fiction, 1959
Réal.: Bernard Devlin

20h
• Rectangle & Rectangles
Animation, 1984
Réal.: René Jodoin
• Mon oncle Antoine
Fiction, 1971
Réal.: Claude Jutra

COMPLEXE GUY-FAVREAU
MARDI, 20 NOVEMBRE
10h
• La Fleur de l'âge: les adolescentes
Fiction, 1965
Réal.: Michel Brault
• L'Âge de la machine
Fiction, 1978
Réal.: Gilles Carle
11h30
• Dernier envol
Animation, 1977
Réal.: Francine Desbiens
• Night Cap
Fiction, 1974
Réal.: André Forcier
• Le Paysagiste
Animation, 1976
Réal.: Jacques Drouin
• Cher Théo
Fiction, 1975
Réal.: Jean Beaudin
14h
• Les Bûcherons de la Manouane
Documentaire, 1962
Réal.: Arthur Lamothe
• Le Canot à Renald à Thomas
Documentaire, 1980
Réal.: Bernard Gosselin
17h
• Métrololie
Animation, 1967
Réal.: Yvon Mallette
• La Vie heureuse de Léopold Z
Fiction, 1965
Réal.: Gilles Carle
20h
• Rectangle & Rectangles
Animation, 1984
Réal.: René Jodoin
• Mon oncle Antoine
Fiction, 1971
Réal.: Claude Jutra

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE
18h35
IMAGES DE FEMMES
• Caroline
Fiction, 1964
Réal.: Clément Perron, Georges Dufaux
• Les Oiseaux blancs de l'île d'Orléans
Documentaire, 1977
Réal.: Diane Létourneau
• Les Filles du Roy
Documentaire, 1974
Réal.: Anne Claire Poirier
20h35
FILMS COMMANDITÉS
• L'Art du cinéma d'animation
Animation, 1982
Réal.: Francine Desbiens
• Inventaire d'une colonie (Arda)
Documentaire, 1965
Réal.: Raymond Garceau
• Grief 81
Fiction, 1981
Réal.: Jean-Guy Noël
• Jeux de la XXIe Olympiade
Documentaire, 1977
Réal.: Jean-Claude Labrecque, avec la collaboration de Jean Beaudin, Marcel Carrière, Georges Dufaux

COMPLEXE GUY-FAVREAU
MERCREDI, 21 NOVEMBRE
10h
• Le Grand Rock,
Fiction, 1967
Réal.: Raymond Garceau
11h30
• Volley-ball
Documentaire, 1966
Réal.: Denys Arcand
• 60 cycles
Documentaire, 1965
Réal.: Jean-Claude Labrecque
• Luna, Luna, Luna
Animation, 1981
Réal.: Viviane Elnécavé
• La Dernière Neige
Fiction, 1973
Réal.: André Théberge
14h
• Québec, Duplessis et après...
Documentaire, 1972
Réal.: Denys Arcand
17h
• Premiers jours
Animation, 1980
Réal.: film posthume de Clorinda Warny complété par Suzanne Gervais et Lina Gagnon
• Mourir à tue-tête
Fiction, 1979
Réal.: Anne Claire Poirier
20h
• Rectangle & Rectangles
Animation, 1984
Réal.: René Jodoin
• Mon oncle Antoine
Fiction, 1971
Réal.: Claude Jutra

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE
18h35
LES RÉGIONS
• Un enfant... un pays
Animation, 1967
Réal.: Pierre Moretti
• Le Mariage du hibou (Une légende eskimo)
Animation, 1974
Réal.: Caroline Leaf, Co Hoedeman

• Là ou Ailleurs
Documentaire, 1969
Réal.: Jacques Leduc, Pierre Bernier
• César et son Canot d'écorce
Documentaire, 1971
Réal.: Bernard Gosselin
20h35
LE TRAVAIL
• Jour après jour
Documentaire, 1962
Réal.: Clément Perron
• 24 heures ou plus
Documentaire, 1973
Réal.: Gilles Groulx

COMPLEXE GUY-FAVREAU
JEUDI, 22 NOVEMBRE
10h
• Mon enfance à Montréal
Fiction, 1970
Réal.: Jean Chabot
11h30
Festival-Régionalisation
• Massiabelle
Fiction, 1983
Réal.: Jacques Savoie
• Un gars d'la place
Fiction, 1983
Réal.: Valmont Jobin
• L'Impossible Oubli
Documentaire, 1981
Réal.: Harvey Spak
14h
• La Richesse des autres
Documentaire, 1973
Réal.: Maurice Bulbulian, Michel Gauthier
17h
• Le Corbeau et le Renard
Animation, 1969
Réal.: Francine Desbiens, Pierre Hébert, Michèle Pauzé, Yves Leduc
• IXE-13
Fiction, 1971
Réal.: Jacques Godbout

20h
• Rectangle & Rectangles
Animation, 1984
Réal.: René Jodoin
• Mon oncle Antoine
Fiction, 1971
Réal.: Claude Jutra

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE
18h35
EXPRESSION PERSONNELLE
• La Beauté même
Documentaire, 1964
Réal.: Monique Fortier
• Le Plan sentimental
Documentaire, 1978
Réal.: Jacques Leduc
• Opéra zéro
Animation, 1984
Réal.: Jacques Giraldeau
• De la tourbe et du restant
Documentaire, 1979
Réal.: Fernand Bélanger
20h35
IMAGES POUR JEUNES
• Les Tacots
Fiction, 1974
Réal.: André Melançon

• Patinoire
Documentaire, 1963
Réal.: Gilles Carle
• Wow
Documentaire, 1969
Réal.: Claude Jutra

COMPLEXE GUY-FAVREAU
VENDREDI, 23 NOVEMBRE
10h
• On est loin du soleil
Fiction, 1970
Réal.: Jacques Leduc
11h30
• Ça n'est pas le temps des romans
Fiction, 1966
Réal.: Fernand Dansereau
• La Plante
Fiction et animation, 1983
Réal.: Thomas Vamos, Joyce Borenstein
• Sur vivre
Documentaire, 1971
Réal.: Yves Dion
14h
• Les Vrais Perdants
Documentaire, 1978
Réal.: André Melançon
17h
• «E»
Animation, 1981
Réal.: Bretislav Pojar en collaboration avec Francine Desbiens
• Le Temps d'une chasse
Fiction, 1972
Réal.: Francis Mankiewicz

20h
• Rectangle & Rectangles
Animation, 1984
Réal.: René Jodoin
• Mon oncle Antoine
Fiction, 1971
Réal.: Claude Jutra

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE
18h35
VERS LA TÉLÉVISION
• À Saint-Henri, le 5 septembre
Documentaire, 1964
Réal.: Hubert Aquin
• Deux épisodes dans la vie d'Hubert Aquin
Documentaire, 1979
Réal.: Jacques Godbout
20h35
LE DIRECT
• La Lutte
Documentaire, 1961
Réal.: Michel Brault, Claude Fournier, Claude Jutra, Marcel Carrière

• Un pays sans bon sens
Documentaire, 1970
Réal.: Pierre Perrault

COMPLEXE GUY-FAVREAU
SAMEDI, 24 NOVEMBRE
10h
• «Les Oreilles» mène l'enquête
Fiction, 1974
Réal.: André Melançon
• Comptines
Documentaire, 1975
Réal.: Manon Barbeau
• Le Jongleur
Fiction et animation, 1980
Réal.: Thomas Vamos
• Mascarade
Animation, 1984
Réal.: Co Hoedeman
11h30
• Trêve
Animation, 1983
Réal.: Suzanne Gervais

• O.K.... Laliberté
Fiction, 1973
Réal.: Marcel Carrière
14h
• La Bête lumineuse
Documentaire, 1982
Réal.: Pierre Perrault
17h
• Rectangle & Rectangles
Animation, 1984
Réal.: René Jodoin
• Mon oncle Antoine
Fiction, 1971
Réal.: Claude Jutra
20h
• Zea
Animation, 1981
Réal.: André Leduc, Jean-Jacques Leduc
• Mario
Fiction, 1984
Réal.: Jean Beaudin

COMPLEXE GUY-FAVREAU
DIMANCHE, 25 NOVEMBRE
11h30
• Partis pour la gloire
Fiction, 1975
Réal.: Clément Perron
14h
• Climats
Animation, 1974
Réal.: Suzanne Gervais
• Au bout de mon âge
Documentaire, 1975
Réal.: Georges Dufaux
17h
• Étienne et Sara
Animation, 1984
Réal.: Pierre Hébert

• J.A. Martin photographe
Fiction, 1976
Réal.: Jean Beaudin

Prix d'entrée au cinéma de l'ONF:
2 $ par programme (grand public)
1 $ par programme (étudiants et gens du 3e âge)
Tarif spécial pour une journée: 6 $ et 3 $
Pour le film *Mario*, le prix du billet est de 5 $.

Prix d'entrée à la Cinémathèque québécoise:
2 $ par programme.

Largement favorisés contre Hamilton en finale de la Coupe Grey

Les Bombers: talent et profondeur

(PC) — Selon l'avis des experts, les Blue Bombers de Winnipeg gagneront la Coupe Grey — même privés des services du quart Tom Clements. Selon eux, les Bombers ont trop de talent et de profondeur pour se laisser dominer par les Tiger-Cats de Hamilton.

Les Blue Bombers sont sans faiblesse apparente et, avec le quart suppléant John Hufnagel, ils ont un meilleur releveur que l'inexpérimenté Jeff Tedford du Hamilton.

« Le job du quart-arrière constitue un facteur déterminant dans chaque match, souligne l'as porteur de ballon Willard Reaves des Blue Bombers. Ce qui fait notre force est que nous pouvons compter sur deux quarts d'expérience ».

« Les gens se demandent quel joueur devrait être considéré le joueur le plus utile à son équipe dans un match de championnat. Personnellement, je pense que ce devrait toujours être le quart-arrière, parce que c'est lui qui prend les décisions-clé sur le terrain ».

Clements pourrait possiblement être de retour pour la grande finale nationale de demain au Stade du Commonwealth à Edmonton, après avoir soigné toute la semaine une blessure qu'il a subie à une côte lors de la finale de l'ouest dimanche dernier contre les Lions de la Colombie-Britannique, disputé à Vancouver. Mais, même s'il ne pouvait être à son poste, les Blue Bombers ne sont aucunement en danger.

Une analyse, position par position, donne un net avantage aux Bombers.

Porteurs de ballon

Les Blue Bombers comptent dans leurs rangs Willard Reaves, qui a totalisé des gains au sol de 1,733 verges et qui a vu ses efforts et son talent récompensés en méritant le trophée Schenley à titre de joueur par excellence en 1984 dans la Ligue canadienne de football. Reaves a de plus capté 40 passes.

Le bloqueur et demi Sean Kehoe a capté une passe-clé dimanche dernier contre les Lions pour préparer le premier touché de la rencontre.

Hamilton a dans ses rangs Johnny Shepherd, recrue de l'année dans la ligue en 1983 et l'excellent Mark Bragagnolo. Shepherd a été blessé une bonne partie de la saison et Bragagnolo a gagné en moyenne 4.1 verges chaque fois qu'on lui a confié le ballon.

L'avantage va aux Bombers.

Receveurs de passe

Pour capter les passes, les Blue Bombers peuvent compter sur deux as en James Murphy et Jeff Boyd comme receveurs éloignés. Parce qu'ils sont difficiles à marquer, les Tiger-Cats doivent préconiser une défensive de zone et, par conséquent, les chances de blitz contre Clements ou Hufnagel sont presque nulles. Murphy a capté 70 passes et a réussi 12 touchés. Quant à Boyd, il a reçu 65 passes pour 11 majeurs. Les receveurs rapprochés des Blue Bombers sont Joe Poplawski et Rick House. Ils ne sont pas qualité négligeable.

Steve Stapler, un homme-clé dans les récents succès du Hamilton qui a gagné ses cinq derniers matches, sera absent avec une blessure à une épaule. Ce qui laisse Ron Johnson et la recrue DeWayne Jett comme receveurs éloignés. Les Tiger-Cats sont plus redoutables sur la courte passe aux receveurs rapprochés Rocky DiPietro et Rufus Crawford.

L'avantage va aux Bombers.

Les quarts-arrière

Clements a dominé la LCF avec 29 passes de touché, en plus de quatre autres en demi-finale de l'ouest et deux autres dans la finale contre les Lions. Hufnagel, pour sa part, a effectué sept passes de touché durant la saison régulière. Hufnagel est le plus mobile des deux, mais est moins habile à décocher des passes que Clements lorsqu'en mouvement.

Dieter Brock a pour sa part dominé la LCF pour le nombre de verges gagnées par la voie des airs avec 3,966, soit 121 de plus que Clements. Il a aussi déclenché 115 passes de plus. Brock peut lire très bien la défensive adverse et la déjouer, toutefois, quand on lui donne le temps de bien réagir.

A ce poste, on peut parler d'égalité, même si Clements devait amorcer le match pour Winnipeg.

La ligne offensive

Les Bombers ont trois produits canadiens de classe avec le garde Nick Bastaja, le centre John Bonk et le plaqueur Chris Walby. Bonk a été nommé meilleur joueur de ligne dans la ligue cette année, même si plusieurs croient que Bastaja et Walby lui ont été supérieurs. Le seul point d'interrogation est la recrue Richard Nemeth comme plaqueur gauche.

Hamilton a effeuillé la marguerite toute la saison, faisant appel à cinq partants. Les Tiger-Cats ont cependant repris du poil de la bête avec l'addition des plaqueurs Ralph Scholz et Jason Riley, ce dernier ayant été transféré de la défensive à l'attaque. Le garde Ross Francis est pour sa part excellent dans les blocs favorisant la course.

Avantage marqué aux Bombers.

Unités spéciales

Les deux formations jouent un match solide au niveau des bottés. Les Bombers misent leur confiance en Trevor Kennerd pour les placements et au botteur Bob Cameron, alors que Bernie Ruoff cumule les deux fonctions pour Hamilton. Il a été tout simplement sensationnel depuis le début des éliminatoires.

Crawford a été le plus redoutable dans les retours de botté cette saison dans la LCF avec 1,108 verges de gains sur les retours de bottés de dégagement et 788 verges sur les bottés d'envoi. Pour sa part, la recrue Kevin Neiles constitue aussi une menace pour les retours de botté.

Léger avantage aux Tiger-Cats.

Ligne défensive

Winnipeg fait appel à une ligne de front de trois hommes et l'ailier Tony Norman a réussi à lui seul quatre sacs de quart-arrière dimanche dernier contre les Lions. Le vétéran bloqueur Doug MacIvor est particulièrement brillant au milieu de ce « Big Three ».

La ligne première du Hamilton, composée de quatre hommes est inspirée par le rendement de l'ailier Grover Covington, qui a la rapidité pour terrasser tout quart-arrière hésitant. Il fera face demain à l'inexpérimenté Nemeth.

Léger avantage aux Tiger-Cats.

Secondeurs de ligne

Voilà un secteur que dominent outrageusement les Blue Bombers. Les demis de coin Tyrone Jones et Delbert Fowler regorgent de vitesse pour provoquer des blitz ou faire échouer des passes. A l'intérieur, Aaron Brown est superbe et l'addition de Frank Robinson ajoute à la crédibilité des secondeurs.

Chez les Tiger-Cats, on a utilisé Ben Zambiasi au milieu dans la seconde portion du calendrier et les vétérans John Priestner et Leo Ezerens sont de rudes frappeurs.

Avantage aux Bombers.

Défensive tertiaire

Les Bombers ont des joueurs-étoiles avec le demi de coin Dave Shaw et le demi Ken Hailey, en plus d'une étoile montante, le demi de sûreté Scott Flagel, qui a bloqué un botté dimanche dernier contre les Lions. Le coin gauche Donovan Rose a pour sa part contrer deux fois l'as Merv Fernandez des Lions en fin de saison.

La tertiaire du Hamilton a connu ses meilleurs moments dans les derniers matches du calendrier, soit depuis que le demi de sûreté Paul Bennett est devenu un titulaire. Et le demi Felix Wright a réussi quatre interceptions dimanche dernier en finale de l'est contre les Argonauts de Toronto.

Un autre avantage aux Bombers.

Il y a aussi une autre catégorie qui favorise les Blue Bombers: la volonté de vaincre. Ils veulent la Coupe Grey à tout prix parce qu'ils présentaient le meilleur palmarès dans la ligue jusqu'au tout dernier match de la saison régulière, perdu 20-3 aux mains des Lions. Ils ont depuis superbement vengé cet échec. Quant aux Tiger-Cats, ils sont probablement déjà très satisfaits d'avoir disposé des Argos en finale de l'est.

La fiche entre les deux équipes en matches éliminatoires est de 2-2.

Une victoire de 4 à 2

Les Blues remettent la monnaie aux Nordiques

ST.LOUIS (PC) - Les Nordiques ont divisé leur série de deux matches à St. Louis un subissant un revers de 4-2 face aux Blues hier, devant 12,162 spectateurs.

Joe Mullen a réussi un tour du chapeau pour les vainqueurs.

L'entraîneur Michel Bergeron avait pourtant cru pouvoir motiver sa

troupe en affichant au mur du vestiaire un article de presse dans lequel le directeur-gérant des Blues, Ronald Caron, disait que la moitié de la formation québécoise était composée de joueurs de calibre des ligues mineures à cause des blessures.

Même l'entraîneur des Blues, Jacques Demers, n'a pas semblé aimer cette remarque exagérée, craignant justement qu'elle ne motive les Nordiques.

Mullen a marqué ses trois buts sur trois lancers, chaque fois assisté de Kevin Lavallée et Bernie Federko.

Le déroulement de la première période a été exactement le contraire du match d'il y a deux jours entre les mêmes équipes.

Cette fois ce sont les Blues qui ont pris une avance de 3-0 en se montrant plus opportunistes.

« Les gars ont travaillé, soulignait le directeur-gérant Maurice Filion, mais la rondelle ne roulait pas pour nous ».

Mullen a ouvert le pointage dès la deuxième minute en prenant le retour d'un lancer de Lavallée.

Oublié devant le filet de Mario Gosselin, Mullen réussissait un deuxième but au milieu de la période.

Trois minutes plus tard, une rondelle sautillait devant Mario Marois, Gosselin se jetait par terre trop rapidement, et Jorgen Petterson faisait 3-0. Les Nordiques venaient juste de rater quelques belles chances durant un jeu de puissance, en plus d'être frustrés en quelques occasions par Rick Wamsley.

A la deuxième période, Tony McKegney a atteint le poteau, André Savard a été puni quelques instants plus tard et Mullen a porté la marque à 4-0.

Savard s'est cependant repris par la suite en déjouant Wamsley d'un lancer frappé dirigé de l'enclave, après s'être emparé d'une rondelle libre.

Après deux périodes, les Nordiques dominaient 29-21 dans les tirs au but.

Michel Goulet a réussi le dernier but du match, son 11e, à six minutes de la fin, pendant un jeu de puissance.

Wamsley, qui laissait presque tout passer à l'exercice matinal, a joui de la confiance de Jacques Demers après avoir été remplacé à mi-rencontre deux jours plus tôt.

Blues 4, Nordiques 2

Première période

1—ST-LOUIS, Mullen (6)
LaVallee, Federko 1:06
2—ST-LOUIS, Mullen (7)
LaVallee, Federko 9:14
3—ST-LOUIS, Pettersson (7)
Reeds, Schofield ..... 12:49.
Pénalités — Gillis, Québec, 7:03; Papese, StL, 10:33; Hunter, Québec, 17:58.

Deuxième période

4—ST-LOUIS, Mullen (8)
LaVallee, Federko 8:10
5—QUÉBEC, Savard (4)
Gaulin, Côté 11:32
Pénalités — Delorme, StL, 4:23; Savard, Québec, 6:53; Schofield, StL, 15:29.

Troisième période

6—QUÉBEC, Goulet (11)
P. Stasny, Sauvé 14:05
Pénalités — LaValle, StL, 5:15; A. Stasny, Québec, 5:15; Mann, Québec, 8:39; Ramage, StL, 12:58; Hunter, Québec, double-mineure 19:56; Wickenheiser, StL, double-mineure 19:56.

Tirs au but

Québec	15	14	8	—37
St-Louis	13	8	6	—27

Gardiens — Québec, Gosselin. St-Louis, Wamsley.
A — 12,162.

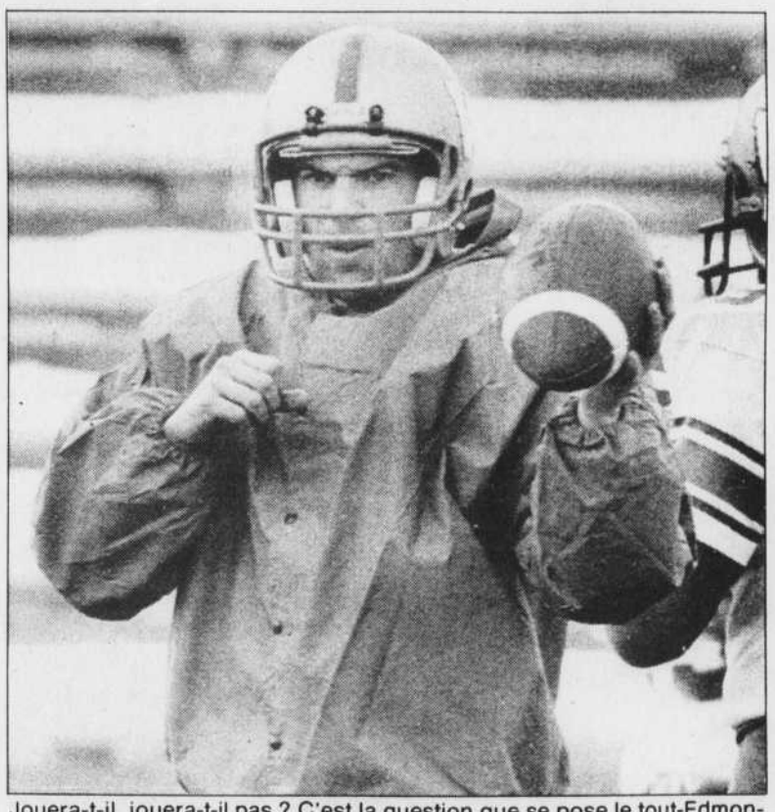

Jouera-t-il, jouera-t-il pas ? C'est la question que se pose le tout-Edmonton qui s'interroge sur l'état de santé du quart Tom Clements des Blue Bombers de Winnipeg à la veille du match de la Coupe Grey contre les Tiger-Cats de Hamilton, demain.

HORS-JEU

Les Expos . . . au XXVe siècle

JEAN-LUC DUGUAY

Buck Rodgers

Quelle déception ! Moi qui pensais que les Expos avaient embauché, pour mener leur barque terrienne, le seul, le grand, l'unique Buck Rogers. Celui-Venu-d'Ailleurs, l'homme des galaxies, le redresseur de torts, le défenseur de la veuve et de l'orphelin. J'imaginais déjà la situation : en 1985, une équipe dirigée par une sorte d'extra-terrestre vivant au XXVe siècle.

Ma joie était grande, mes espoirs aussi. En avance de cinq siècles sur les pauvres Terriens, Buck savait, lui. Il ne suivait pas l'évolution, il la précédait. Dans ma tête rêveuse passaient des visions d'un stade plein à craquer de spectateurs venus des trois Amériques pour voir jouer une équipe futuriste. Vêtus d'un uniforme ultra-léger, fait d'un tissu inconnu sur notre planète, les Carter, Raines et Dawson étaient devenus une attraction, comme au cirque. Grâce à un appareil minuscule dissimulé dans la poche arrière de leur pantalon, ils étaient au fait, avec cinq secondes d'avance, de la stratégie de leurs rivaux désemparés. Quand la balle était frappée dans leur direction, un rayon émis par leur gant l'attirait immanquablement vers eux sans qu'ils aient à bouger. Et quand venait leur tour de frapper, leur bâton magnétique rencontrait la balle à coup sûr. Au mois de juillet, l'équipe n'avait perdu aucun match, tous les joueurs frappaient pour une moyenne de .1000 et aucun lanceur n'avait encore été débité d'une balle. Les équipes rivales, en revanche, connaissaient de durs moments. Les suicides de lanceurs, en particulier, les touchaient. Bruce Sutter, par exemple, s'était enlevé la vie — certains prétendaient même qu'il s'était donné la mort — en se lançant une balle sur la tête.

Chez les Expos, la joie et l'harmonie étaient à la mesure de la déconfiture de leurs adversaires. Celui-Venu-d'Ailleurs avait fait la paix au sein de l'équipe hier encore déchirée par la jalousie. Tous les joueurs étant parfaits, tous recevaient le même salaire que Carter. Dans le vaisseau de l'espace à l'emblème des Expos, Noirs et Blancs devisaient gaiement et se considéraient comme des frères, unis dans une lutte commune : pulvériser l'ennemi. Et quand Buck déambulait dans l'allée, les joueurs levaient à sa santé leurs verres remplis d'une potion magique, une sorte de nectar qui décuplait les forces et donnait l'impression de l'ivresse alors même qu'il maintenait la sobriété.

J'en étais là de mes joyeuses cogitations quand, ouvrant le journal, la triste et dure réalité me frappa à la façon d'un autobus mexicain sans freins. Buck Rogers ne pouvait pas ressembler à cet humain ! Ce ne pouvait être lui ! D'ailleurs, je remarquai que le nom ne s'épelait pas de la même façon (un « d » s'y glissait comme dans Rodger Brulotte). Et puis ce Rodgers-là avait l'air tout ce qu'il y a de plus terrien avec sa chemise propre et sa cravate et, sur sa tête, la casquette des Expos. Même son âge — 46 ans — témoignait de ses origines bassement humaines.

Mais le grand coup, il me l'a porté quand il a avoué avoir fait des erreurs quand il dirigeait les Brewers de Milwaukee (il s'est même tellement trompé qu'on l'a congédié). Je voyais bien là la fragilité humaine. Celui-Venu-d'Ailleurs venait d'une ville terne du terne Wisconsin et, plus près dans le temps, de la peu réjouissante Indianapolis. Et moi qui rêvais d'espaces intersidéraux !

Malgré tout, il avait l'air plus engageant que son prédécesseur, Bill Virdon, qui souriait seulement quand on lui demandait pourquoi il ne souriait jamais. Ce n'était pas le vrai Buck mais il avait quand même l'air sympathique. Il a même dit qu'à défaut de potion magique, il permettrait à ses joueurs de consommer du vin et de la bière à bord de l'avion. Dans un gros effort d'auto-analyse, il a affirmé qu'il n'était pas un préfet de discipline mais qu'il aimait la discipline, ce qui ne serait pas contradictoire selon Descartes.

Et puis, que dire ? La même chose que tout le monde, à savoir que, pour l'instant, il n'y a rien d'autre à faire que d'attendre. Attendre que les Expos concluent le gros échange dont ils ont besoin, attendre que l'hiver passe, que l'équipe descende en Floride, attendre avril et mai et juin. Alors seulement on pourra dire si, dans le genre des humains, Buck Rodgers possède un talent supérieur. Mon Buck à moi, celui qui n'a pas de « d » dans son nom, aurait fait le travail à la perfection mais on n'a pas été capable de le trouver. Je le soupçonne d'avoir changé de tête et de nom. Peut-être est-il chauve et se fait-il appeler Jacques Lemaire.

★★★

À propos de Coco. . .

Pour la première fois depuis au moins deux siècles, j'ai suivi un match du Canadien à la radio. (Je me suis dit après coup que mon geste témoignait sans doute du regain de vie du hockey à Montréal.) Les Glorieux affrontaient donc les Oilers de Wayne Gretzky. L'univers entier sait qu'ils ont gagné. Je me suis dit après coup qu'un coach était beaucoup plus qu'un ouvreur de portes. Ce que Lemaire fait à Montréal, avec une équipe moyenne, mérite la reconnaissance de tous les partisans du Canadien, une race qui semblait en voie d'extinction mais qui recommence à se reproduire.

EN BREF...

■ *Pat Boutette échangé aux Whalers*

PITTSBURGH (AP) — Les Penguins de Pittsburgh ont échangé le vétéran Pat Boutette aux Whalers de Hartford en retour de Ville Siren qui fait actuellement son service militaire en Finlande. Les Penguins ont ajouté que Siren ne pourrait se joindre à l'équipe avant la fin de février. Le joueur finlandais a été le 23e choix au repêchage amateur de 1983, le deuxième des Whalers. Boutette n'a pour sa part qu'un seul but à sa fiche cette saison.

■ *Beaupré suspendu pour six parties*

BLOOMINGTON, Minnesota (AP) — Le gardien Don Beaupré des North Stars du Minnesota a écopé d'une suspension de six matches pour avoir atteint à la tête, avec son bâton, Ric Seiling des Sabres de Buffalo lors du match du 9 novembre. La suspension de Beaupré commence aujourd'hui. Il pourra réintégrer son poste le 1er décembre alors que les North Stars recevront les Flames de Calgary. Sa fiche cette saison est de 3-6-2 avec 48 buts accusés et une moyenne de 4.33 par match. Le vétéran Gilles Meloche sera devant la cage des North Stars ce soir lorsque les Red Wings de Detroit seront les visiteurs au Met Center de Bloomington.

■ *La Coupe de Diamants à Lendl ?*

ANVERS (AFP) — Le Suédois Joakim Nystroem et le Tchécoslovaque Ivan Lendl se sont qualifiés, hier, pour les demi-finales du tournoi de tennis sur invitation d'Anvers, doté de $ 800,000, en battant respectivement le Polonais Wojtek Fibak (6-4, 6-7, 7-5) et le Tchécoslovaque Tomas Smid (6-2, 7-5). Avec le champion-défendant John McEnroe en congé forcé, suite à une suspension de 21 jours, Ivan Lendl est le favori pour remporter le premier prix de $200,000. Lendl a gagné le premier tournoi en 1982 et, avec une victoire demain, il améliorerait grandement ses chances de remporter éventuellement la Coupe de Diamants, une raquette d'or format régulier, sertie de 1,350 diamants et qui sera remise en permanence au joueur qui parviendra à gagner le tournoi trois fois en dedans de cinq ans. Sa valeur a été estimée à $1 million.

■ *Pascale Paradis demi-finaliste*

BRISBANE (AP) — La Française Pascale Paradis a réussi l'exploit de se qualifier pour les demi-finales du tournoi de Brisbane, doté d'une bourse globale de $150,000, en disposant hier de l'Américaine Barbara Potter en deux manches de 6-4 et 6-4. Championne du monde junior l'an dernier, c'est la première fois qu'elle parvient en demi-finale d'un tournoi du circuit féminin aussi richement doté. En demi-finale, la Française rencontrera aujourd'hui l'Australienne Liz Smylie, révélation de l'épreuve, qui a battu l'Allemande de l'Ouest Eva Pfaff 6-4 et 6-1. L'autre demi-finale opposera la Tchécoslovaque Helena Sukova à l'Allemande de l'ouest Bettina Bunge, victorieuse de l'Américain Pam Shriver 6-3, 2-6 et 6-1.

■ *Peter Senior rejoint Tom Watson*

MELBOURNE, Australie (AFP) — L'Américain Peter Senior a rejoint son compatriote Tom Watson en tête de l'omnium d'Australie de golf, hier, sur le parcours du Royal Melbourne à normale 72, à l'issue du 2e tour de l'épreuve. Senior a ramené une carte de 69, alors que Watson - qui a connu des problèmes sur les verts - ne pouvait faire mieux que 72. Avec un total de 139, les deux hommes devancent de deux coups un trio australien formé de Greg Norman qui a signé la meilleure carte du jour - un 67, avec six birdies et un bogey -, Ian Baker-Finch et Bob Stanton.

■ *L'Écosse surprend, les USA déçoivent*

ROME (AFP) — L'équipe d'Ecosse, composée de Gordon Brand et Sam Torrance, a pris le commandement de la 31e édition de la Coupe du monde de golf par équipes, hier sur les links du club Olgiatade de Rome. La formation écossaise, grâce principalement à Brand, qui a ramené la meilleure carte individuelle du jour avec 67 - 5 sous le par - a obtenu en effet une excellente carte de 136 - 8 sous le par - au terme de ce tour initial.

Cette journée d'ouverture a été marquée par plusieurs surprises, dont la deuxième place de la formation de Taiwan. En revanche, l'Espagne se maintient très bien en quatrième position, avec surtout Jose Rivero, auteur de la deuxième performance du jour avec une carte de 68, en compagnie du Coréen Ho Choi.

L'équipe des Etats-Unis, par contre, partie avec les faveurs du pronostic, se retrouve reléguée dans une position peu enviable, avec une carte de 145, à neuf coups de la formation écossaise. Handicapés par l'état du terrain particulièrement lourd et glissant, Tom Kite et Lanny Wadkins, ont déçu, ramenant respectivement des cartes de 71 et 74, performances fort modestes et très éloignées de leurs réelles possibilités. L'équipe canadienne composée de Dave Barr (77) et Jim Rutledge (73) se retrouve encore plus loin derrière à 150.

Les organisateurs ont décidé de ne pas récupérer le premier tour annulé jeudi en raison de la pluie, réduisant la compétition à 54 trous au lieu des 72 initialement prévus.

■ *Stenmark bientôt à la retraite*

VAL SENALES, Italie (AP) — Le Suédois Ingemar Stenmark mettra sans doute un terme à sa carrière à la fin de la saison. C'est ce qu'il a annoncé hier dans une interview au journal italien « Il Giorno ». « Je prendrai une décision finale après les championnats du monde de Bormio, selon les résultats que j'y obtiendrai », a déclaré le triple vainqueur de la Coupe du monde. Stenmark s'est fixé comme priorité les titres mondiaux du slalom et du slalom géant.

Horaires

Suite de la page 35

10 CFTM

12.00 Bon dimanche
14.00 Ciné week-end « Casino royale » brit. 67 avec David Niven, Peter Sellers, Ursula Andress et Orson Welles
16.30 Sport Mag
17.30 Rue St-Jacques
18.00 Le Dix vous informe
18.05 Pour votre information
19.00 L'île fantastique
20.00 Cinéma du dimanche « L'ange-gardien » fr.can. 78 avec Francis Lemaire, Margaret Trudeau, André Falcon et Michel Louvain
22.00 À l'ombre du génie
22.30 L'événement
23.00 Les nouvelles TVA
23.15 Les sports
23.30 Cinéma de fin de soirée « Mic-Mac au Montana » amér. 68 avec Elvis Presley, Burgess Meredith et Joan Blondell

17 RADIO-QUÉBEC

12.00 Magazine universitaire
12.30 Octo-puce
13.00 Octo-puce plus
13.30 L'ENAP présente
14.00 Droits et libertés de la personne
15.00 L'évolution de l'homme
17.00 L'astronomie générale
18.00 Passe-Partout
18.30 Maya l'abeille
19.00 Nord-Sud
19.30 Rencontre avec des gens remarquables: Duras filme et Lettre à Freddy Buache
20.30 Suzanne Lévesque en direct
22.00 Téléfilms « Invasion » 1980 avec Julian Glover, Paul Chapman, Ray McAnally, Paul Hardwick et Jeffrey Segal

99 TVFQ (Câble)

12.30 Ces beaux messieurs de Bois-Doré
14.00 Apostrophes
15.15 Troisième rang de face
15.45 La télévision des télespectateurs
16.30 Gym Tonic
17.10 Confolens-du-monde
17.30 Le Journal
18.00 L'école des fans
18.40 Ballade venitienne
19.00 La belle vie
19.45 Festival d'automne
20.00 Ces beaux Messieurs de Bois-Doré
21.30 Apostrophes
22.45 Troisième rang de face
23.15 La télévision des spectateurs
23.39 Prélude à la nuit
23.55 Le Journal

6 CBMT

12.00 Meeting Place
13.00 Fraggle rock
13.30 The thrill of it all
15.00 Grey Cup game
18.30 Walt Disney -
19.30 Beachcombers
20.00 Backstretch
21.00 Jewel in the crown
22.00 Electricity: the cost of too much power
23.00 The national
23.15 Nation's business
23.21 Newswatch
23.41 Alfred Hitchcock: Hangover

12 CFCF

13.30 CTV Sports Special Grey Cup Special
14.30 Grey cup forecast
15.00 CTV Sports Special Grey Cup game
18.30 As it is
19.00 Highway to heaven
20.00 Knight rider
21.00 CTV Special Presentation « Fatal vision »
23.00 CTV National news
23.21 Pulse
00.00 Cinema 12 « Recommendation for mercy »
01.55 The bionic woman
02.55 Riptide

TOURISME

Des pêcheurs de perles devenus millionnaires

Suite de la page 33

épreuve et ont une admiration certaine pour les femmes occidentales...

Le chômage n'existe pas dans les émirats. On n'y connaît pas de problèmes d'alcoolisme ni de drogue et la criminalité est nulle. On peut sans danger laisser son sac dans la voiture sans même en fermer la portière et on ne prend même pas la peine de fermer les voitures à clé.

Ce qui m'a le plus frappée lors de mon récent voyage aux émirats, c'est que les cheikhs ne gardent pas toute leur richesse pour eux. Ils la partagent avec le peuple, lui donnant des avantages époustouflants.

Chaque famille reçoit ici sa maison à vie. Donc, pas de loyer, d'électricité, d'eau, ou de gaz à payer. L'éducation est gratuite, les soins médicaux aussi. Et personne ne paie d'impôt !

Si des étudiants veulent faire des études universitaires, les gouvernements les envoient étudier en Angleterre ou aux États-Unis. Gratuitement. Le voyage, les frais de scolarité, les livres, tout est payé. Et en plus, chaque étudiant reçoit $750 par mois d'argent de poche... et un voyage de retour une fois l'an !

Quant aux Bédouins, qui sont si ancrés dans leur vie nomade, le gouvernement donne une allocation aux parents afin de les encourager à envoyer leurs enfants à l'école. Ils bénéficient en plus d'une allocation de $60 pour chaque enfant, et d'une allocation pour chaque chameau, chèvre ou autre animal domestique.

Cette grande générosité dont les émirs font preuve provient du fait que leur religion est leur mode de vie : celui qui a tout doit partager avec celui qui n'a rien. Ils envoient également 25 % de leur richesse aux pays du tiers monde.

★ ★ ★

À cause de la rapidité avec laquelle le pays a évolué, il a fallu combler en 20 ans un écart de six siècles. Car c'est un fait qu'avant les années '60, les Arabes du golfe vivaient encore comme au Moyen Âge. Le pays a donc dû avoir recours aux techniques européennes et américaines pour mettre en place des chantiers, des usines, des plates-formes de forage, des hôpitaux.

Ingénieurs, géologues, médecins, techniciens furent invités sous contrat aux émirats. Ceux-ci bénéficiaient et bénéficient toujours du même traitement de faveur que les autochtones : hébergement gratuit, pas d'impôt sur le salaire.

Par contre, les lois sont plus sévères pour ces contractuels étrangers que pour les autochtones : un excès de vitesse n'est pas toléré pour un étranger, mais il l'est pour un Arabe. Un étranger qui a commis un délit est automatiquement déporté. Un étranger qui perd sa place est également déporté.

J'ai parlé à plusieurs Canadiens établis aux émirats pour un contrat d'un an ou deux. Le docteur Pierre Cloutier, du Lac-Saint-Jean, 28 ans, le plus jeune médecin de l'hôpital de Sharjah, a préféré venir pratiquer aux émirats pendant deux ans plutôt qu'à Arvida. Car ici, il découvre un monde nouveau, il acquiert une expérience unique et d'ici deux ans, il aura mis de côté une somme rondelette, car ses dépenses sont minimes et son salaire point imposable. À salaire égal, au Canada, il payerait 60 % d'impôt.

J'ai rencontré des ingénieurs de l'Alcan qui travaillent aujourd'hui pour la compagnie d'aluminium de Dubaï. Certains sont ici depuis 10 ans. Ils souffrent de la chaleur, mais disent que c'est l'équivalent du froid à Chibougamau... et le traitement est meilleur.

Maisons, bureaux et voitures sont climatisés aux émirats. Les étrangers y font de la planche à voile, du yachting, du golf — un golf spécial où le sable est l'équivalent du gazon chez nous et où le gazon est l'équivalent des trappes de sable chez nous. Ils ont des clubs sociaux, vivent dans de chics « ghettos » d'étrangers, jouent au tennis à partir de 20 heures (il fait trop chaud avant cela) et m'ont avoué que c'est la belle vie. Mais je crois fermement que l'attrait qui pèse fort dans la balance est celui du confortable compte en banque qu'ils se construisent.

Par contre, les épouses des étrangers s'ennuient aux émirats. Il fait trop chaud pour y mener une vie active : les piscines doivent être refroidies et la vie culturelle est minime. Car il est évident qu'en 22 ans, le pays a à peine eu le temps de construire ses villes. La culture et les arts viendront plus tard. Chants et danses folkloriques existent, bien sûr; les danses du ventre aussi, mais les Occidentaux ont d'autres priorités.

Contrairement à l'Arabie saoudite, tous les hôtels et clubs privés des émirats servent de l'alcool. Les Arabes n'en consomment point et il est préférable d'être modeste dans la façon de se vêtir. *Shorts* ou décolletés provoquants sont très mal vus. Mais j'ai trouvé les gens des émirats larges d'esprit; on y note d'ailleurs une grande tolérance : j'y ai vu une église catholique construite par un cheikh à côté d'une mosquée.

Il y a deux excellents achats à faire aux émirats : l'or et les tapis de Perse. L'or y coûte $ 10 le gramme, ce qui est trois fois moins cher que chez nous, et il titre à 21 carats. Pour les tapis, le bénéfice est environ le même que pour l'or. Pour le reste, il n'y a rien. Aucun souvenir significatif. Car les émirats n'attirent pas encore le tourisme, pour la bonne raison qu'ils n'en ont pas besoin. Leur richesse, c'est l'or noir. Et le tourisme est introduit en petites doses, le but n'étant pas économique mais culturel : une ouverture contrôlée sur le monde occidental.

« Il faut attirer le tourisme en douceur, afin que le choc culturel sur notre population ne soit pas trop violent », me disait Son Excellence le cheikh Saoud Bin Khalid Al Qasimi. En effet, il ne faudrait pas que ce peuple si naturel, si doux, qui ne se drogue pas, qui ne boit pas, qui ne connaît ni le crime ni la violence, soit exposé sans préparation à un genre de vie qui, il faut bien l'admettre, est plus décadent que le leur.

Et c'est à cause de ce tourisme restreint qu'on sait si peu, chez nous, des émirats. Seulement 350 touristes ont pu visiter Abû-Dhabî l'an dernier. Par contre, on y émet 800 visas de travail par jour.

Les autochtones ne composent que 30 % de la population totale du pays. Les autres sont des Indiens, des Pakistanais qui font des travaux manuels et sont ici sans leur famille, et les professionnels européens et américains qui y viennent en famille.

Il est pourtant simple de se rendre aux émirats comme touriste. Il faut un passeport, un parrain et un visa. Le parrain peut être Air France qui s'occupe de la liaison MontréalParis, Paris-Abû-Dhabî. Par la compagnie aérienne française, le visa peut être débloqué en une matinée.

Par ailleurs, pour ouvrir un commerce aux émirats, il faut être parrainé par un Arabe qui, en retour, exige un pourcentage des profits. Chaque Arabe pouvant parrainer plusieurs entreprises, il va de soi qu'il encaisse à tous les coups...

Et voilà l'histoire du succès le plus stupéfiant et le plus rapide au monde, dans un pays que la plupart d'entre nous aurions du mal à trouver sur une mappemonde...

Les Alpes au sommet de leur valeur

Une semaine de ski dans les Alpes est le meilleur « remonte-pente » de l'hiver, et l'hiver 1984-85 est au sommet de sa valeur.

La force du dollar en Suisse a permis à Swissair de réduire de 10 % tous les prix couramment en vigueur sur les arrangements terrestres en Suisse, en France et en Autriche. Si l'on compte en gros 1.9 franc suisse pour un dollar canadien, les skieurs font une bonne affaire et cette année — qui célèbre le centenaire des sports d'hiver en Suisse — est plus que jamais pleine de distractions et de festivités.

La réduction de 10 % s'applique aux offres de Swissair pour les programmes de ski 1984-85, « les Alpes enchantées » : des vacances de ski d'une à deux semaines avec un choix de plus de 100 hôtels dans des stations dont la gamme varie de Saint-Moritz à Kitzbuhel à Chamonix.

Les voyageurs peuvent maintenant déduire 10 % des tarifs terrestres qui s'étalent de $ 192 CA par personne, deux occupants par chambre pour sept nuits dans un hôtel classe touriste à Chamonix, jusqu'à $ 2,597 CA par personne, deux occupants par chambre pour deux semaines de séjour dans un hôtel de haute gamme comme le « Carlton » à Saint-Moritz. Les tarifs varient selon le plan choisi pour les repas, la station de sports d'hiver, l'hôtel et la saison.

Les départs se font de Toronto et de Montréal avec des arrangements similaires à partir de New York, Boston et Chicago. Les tarifs d'hiver bas prix Swissair peuvent se combiner avec les programmes terrestres.

Pour de plus amples renseignements, appeler un agent de voyages ou le bureau Swissair le plus proche.

Vieux-Québec

Suite de la page 33

soit trouvée à la périphérie des zones de développement industriel, a contribué à préserver ce caractère. Le fait, enfin, que Québec ait été une ville capitale et non une ville marchande comme Montréal, et qu'elle ait bénéficié des efforts soutenus des gouvernements pour l'embellir et accroître son prestige, a contribué à enrichir son patrimoine.

Si on voulait établir une comparaison entre la vieille ville de Québec et une autre vieille ville en Occident, ce ne serait ni avec Carcassonne ni avec le mont Saint Michel, ces ensembles magnifiques mais d'un autre âge et d'un autre esprit. Mais bien avec la vieille ville d'Édimbourg, remarquable pièce de patrimoine urbain (plus vieille que Québec, cependant), accrochée à un site presque aussi dramatique que celui de Québec, et qui doit son caractère exceptionnel précisément au fait qu'elle ait été une petite ville capitale située en dehors des grands courants économiques continentaux. Cependant, comme nous le verrons la semaine prochaine, si Édimbourg a su se doter d'un développement urbain contemporain intégré et harmonieux, Québec, elle, a perdu aujourd'hui le contrôle de son espace et du bon sens.

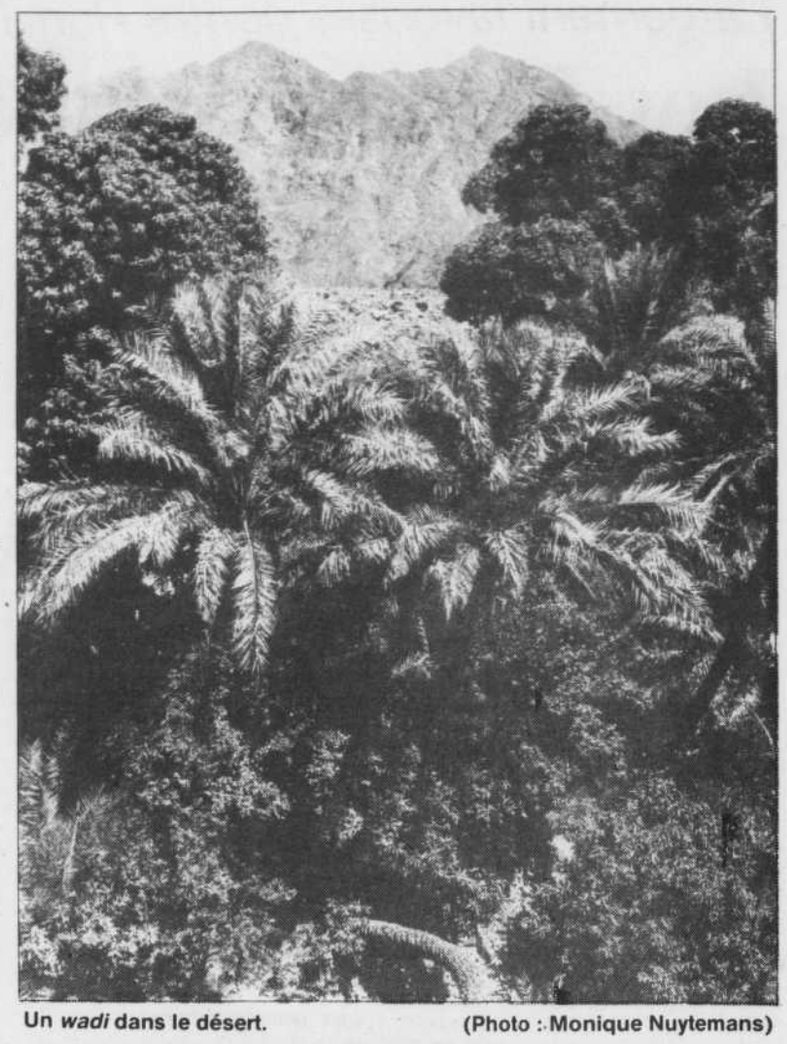

Un *wadi* dans le désert. (Photo : Monique Nuytemans)

LES VOYAGES HONE 84
AU SERVICE DES QUÉBÉCOIS DEPUIS PLUS DE 70 ANS

AFRIQUE
Départs tous les samedis
Séjours de 2 sem. — 2 repas/jour
SENEGAL à compter de 1550$ — Séjours à Dakar ou sur la Petite Côte
COTE D'IVOIRE à compter de 1795$ — Séjours à Abidjan
TOGO à compter de 1649$ — Séjours à Lomé

AMÉRIQUE DU SUD
Départs tous les mercredis et samedis
RIO 2 sem: à compter de 1099$ — Séjours à Ipanema ou Copacabana
MINI CIRCUIT: 2 sem: à compter de 1595$ — (Bueno-Aires, (Iguazu), Rio
PÉROU-BOLIVIE-ARGENTINE-BRÉSIL — Départs tour les vendredis, 2 sem: 2845$
PÉROU 10 jrs: 1865$ — Départs tous les vendredis

CÔTE D'AZUR
Les «Super-Vacances Tanit»
Antibes: Séjours en appartements
1 mois: à compter de 995$

LES VOYAGES HONE INC.
1460, AV. UNION — Tél.: 845-8221
MONTRÉAL H3A 2B8
Le métro à notre porte, station McGill-Union
Ouvert du lundi au vendredi inclusivement de 8 h 30 à 18 h 00. Le jeudi jusqu'à 21 h 00
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

Départs tous les samedis
Afrique
SÉJOURS DE 2 SEMAINES
Sénégal
PLAGE — Séjours à Dakar ou à Sali Portudal — à compter de 1550$
Côte d'Ivoire
Hôtel Golf Intercontinental à Abidjan — 1795$
Togo
PLAGE — Hôtel de la Paix à Lomé — 1649$
INCLUANT:
• Avion de Montréal, transferts, hôtel 4 étoiles et 2 REPAS PAR JOUR.
AIR AFRIQUE
AIR FRANCE agent général
terralours
Détenteur d'un permis du Québec
CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES

VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE
LA PREMIÈRE AGENCE DES QUÉBÉCOIS

Hôtel Castelhaïti
Hôtel moderne de renommée internationale au service de la clientèle canadienne depuis 28 ans
• *Tarif abordable* — ***Monnaie canadienne acceptée au pair face au dollar $ U.S.A. au restaurant et au bar.*** — *Consulte.*
Port-au-Prince Haïti — Tél.: 2-0624

POUR L'EUROPE
Réservez vos billets d'avion au prix économique
Consultez-nous pour super-offre
AIR-FRANCE "AIR-AUTO"
SKIS - LOCATION APPT NICE
SPÉCIAUX SUR PARIS-BRUXELLES-MADRID
Tél.: 281-1040

SERVICE EUROPÉEN DU TOURISME AUTOMOBILE
"ACHAT" SPÉCIAL "RACHAT"
Spécialiste de la vente et location prix "hors taxe" toutes automobiles européennes livrables en Europe.
Air auto Air France avec 2 billets d'avion location 3 semaines "PLAN ACHAT-RACHAT" Citroen 2CV $186 - Citroen Visa $289 - Citroen BX14 $489 - Renault 9 et Renault 11 GTL $520 - Talbot Samba $369 - Également tous modèles Peugeot - Datsun - VW et camping car etc...
Tél.: 281-1041

VOYAGES S.E.T.A. VOYAGES
TOUS BILLETS D'AVION - BATEAU - CROISIERES
TRAINS EURAILPASS pour l'Europe - TOURS
HAWAII - CUBA - MEXIQUE - les ANTILLES FRANCAISES - les Iles des Caraibes, etc. CLUB METIDERRANEE - SKI, Studios — Appartements en Guadeloupe et Martinique.
Appartements Nice Côte d'Azur

TARIFS SPÉCIAUX FORFAITS-VACANCES
HIVER 84-85 - SKI ET SOLEIL
TARIFS SPÉCIAUX AVEC "WARDAIR"
BARBADE - JAMAIQUE - FLORIDE - HAWAI
MEXIQUE - PUERTO-RICO - ILES VIERGES Etc... SOSUA $548
Consultez-nous pour nos dates de départ vers PARIS-BRUXELLES etc...
TOURING CLUB DE FRANCE
2050 Mansfield, Mezzanine B
Métro Peel — Tél.: 281-1040 PERMIS DU QUÉBEC

Londres
La grande vie! Mon prêt-à-partir!
Big Ben frappe les trois coups
TOURNÉE SPECTACLES À LONDRES
599$
Minimum par personne (occupation double)
AIR CANADA
Comédie, tragédie, théâtre classique ou contemporain, il y a toujours une première mondiale à Londres. L'affiche est prestigieuse. Qui applaudirez-vous ce soir?
Air Canada vous emmène aux premières loges. Vous voyagez entre Montréal et Londres à bord de notre fabuleux salon volant: l'Intercontinental. Vous séjournez pendant six nuits dans un hôtel du centre-ville. Vous empruntez la navette entre l'aéroport d'Heathrow et la gare Victoria. Vous recevez un bon de 20 livres sterling pour voir jusqu'à trois spectacles. Bien sûr, les taxes et les frais de service sont compris.
Réservez-vous dès maintenant une bonne place auprès de votre agent de voyages ou d'un agent d'Air Canada.
Inscrivez-vous à l'Aéroplan, le programme d'Air Canada pour les grands voyageurs. Et faites valoir l'un des voyages aller-retour suivants pour vous mériter des primes-voyages:
Mtl. • Londres 6 486 mi/10 436 km
Qué. • Londres 6 188 mi/9 956 km
Ott. • Londres 6 644 mi/10 690 km
Conditions
Séjour de 7 jours minimum. Forfait valide jusqu'au 31 mars 1985. Pour plus de renseignements, consultez votre agent de voyages ou Air Canada. Mentionnez le DRF 12535, Vacances Bonanza.
Intercontinental

Prêt-à-partir est une marque de commerce d'Air Canada. Détenteur d'un permis du Québec.